



25 ANS DE DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

VOLUME I
1999 - 2001



SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE



DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



VOLUME I
1999 - 2001

25 ans de Discours et Messages de S.M. Le Roi Mohammed VI (Juillet 1999 - Juin 2024)

Publications du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Communication

DL : 2024MO3121

ISBN : 978-9920-692-53-3

Année : 2024

Impression : Imprimeries Dar Al Manahil

Crédits Photos : MAP

Av. Allal El Fassi, Madinate Al Irfane, Rabat, Royaume du Maroc
www.mjcc.gov.ma

SOMMAIRE

PRÉFACE.....19



1999

S.M. LE ROI, AMIR AL MOUMININE, MOHAMMED BEN AL HASSAN
ANNONCE LE DÉCÈS DE S.M. LE ROI HASSAN II
RABAT, 23 JUILLET 1999.....23

PRÉSENTATION DE L'ALLÉGEANCE À S.M. LE ROI MOHAMMED VI
BEN AL HASSAN BEN MOHAMMED
RABAT, 23 JUILLET 1999.....25

DISCOURS DU TRÔNE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
RABAT, 30 JUILLET 1999.....27

MESSAGE DE REMERCIEMENTS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX MEMBRES DES FORCES ARMÉES ROYALES, DE LA GENDARMERIE
ROYALE, DES FORCES AUXILIAIRES, DE LA SÛRETÉ NATIONALE
ET DE LA PROTECTION CIVILE
RABAT, 02 AOÛT 1999.....31

MESSAGE DE REMERCIEMENTS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX AGENTS D'AUTORITÉ, À L'ENSEMBLE DES CADRES DU MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR ET AUX MEMBRES DES CONSEILS ÉLUS
RABAT, 03 AOÛT 1999.....33

MESSAGE DE REMERCIEMENTS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX MÉDECINS DE LA CLINIQUE ROYALE ET DU SERVICE CARDIO-VASCULAIRE DU CHU IBN SINA RABAT, 04 AOÛT 1999.....	35
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX POPULATIONS DES PROVINCES DU SUD À L'OCCASION DU 20 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉCUPÉRATION DE OUED EDDAHAB DAKHLA, 14 AOÛT 1999.....	37
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 46 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE 20 AOÛT 1999.....	39
ALLOCUTION DE REMERCIEMENTS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION AU TERME DU DEUIL NATIONAL SUITE AU DÉCÈS DE S.M. LE ROI HASSAN II 02 SEPTEMBRE 1999.....	45
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 9 ^{ÈME} RÉUNION MINISTÉRIELLE DU GROUPE 77 MARRAKECH, 13 SEPTEMBRE 1999.....	47
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU LANCEMENT DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA CULTURE DE LA PAIX OUJDA, 14 SEPTEMBRE 1999.....	51
LETTRE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DU CONGRÈS AMÉRICAIN RABAT, 28 SEPTEMBRE 1999.....	55
S.M. LE ROI MOHAMMED VI PRÉSIDE L'OUVERTURE DE LA SESSION D'AUTOMNE DE LA 3 ^{ÈME} ANNÉE LÉGISLATIVE RABAT, 08 OCTOBRE 1999.....	57
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX HABITANTS DU CAMP AL-WAHDA À LAÏYOUNE LAÏYOUNE, 09 OCTOBRE 1999.....	63
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LES RESPONSABLES DES RÉGIONS, WILAYAS, PRÉFECTURES ET PROVINCES, CADRES DE L'ADMINISTRATION ET REPRÉSENTANTS DES CITOYENS CASABLANCA, 12 OCTOBRE 1999.....	65

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES ÉCHANGES MILITAIRES FRANCO-MAROCAINS PARIS, 13 OCTOBRE 1999	69
MESSAGE DE REMERCIEMENTS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À SES FIDÈLES SUJETS DANS LES WILAYAS, PRÉFECTURES ET PROVINCES VISITÉES PAR LE SOUVERAIN RABAT, 21 OCTOBRE 1999.....	71
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX ÉLÉMENTS DES FORCES ARMÉES ROYALES, DE LA GENDARMERIE ROYALE, DES FORCES AUXILIAIRES, DE LA PROTECTION CIVILE, DES AGENTS DE LA SÛRETÉ NATIONALE, DES AUTORITÉS LOCALES RABAT, 22 OCTOBRE 1999.....	73
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AUX «TROPHÉES TADAMOUN» BERCY, 24 OCTOBRE 1999.....	75
S.M. LE ROI MOHAMMED VI OFFRE UN DÎNER EN L'HONNEUR DU PRÉSIDENT CHINOIS RABAT, 27 OCTOBRE 1999.....	77
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE NATIONAL SUR «LE SOUTIEN DE L'ÉTHIQUE DANS LE SERVICE PUBLIC» RABAT, 29 OCTOBRE 1999.....	81
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU CONTINGENT DES FORCES ARMÉES ROYALES DÉPÊCHÉ AU KOSOVO 30 OCTOBRE 1999.....	85
S.M. LE ROI MOHAMMED VI DONNE LE COUP D'ENVOI DE LA 2 ^{ÈME} CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ RABAT, 1 ^{ER} NOVEMBRE 1999.....	87
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 24 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE MARRAKECH, 06 NOVEMBRE 1999.....	89
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU 40 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU SYSTÈME FINANCIER MAROCAIN RABAT, 16 NOVEMBRE 1999	93

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX JOURNÉES CULTURELLES TIJANIES DAKAR, 27 NOVEMBRE 1999	97
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 23 ^{ÈME} SESSION DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL MARRAKECH, 29 NOVEMBRE 1999.....	101
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SÉMINAIRE SUR LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE RABAT, 30 NOVEMBRE 1999	107
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 51 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME 10 DÉCEMBRE 1999.....	111
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DES TRAVAUX DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE RABAT, 15 DÉCEMBRE 1999	115
LETTRE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PREMIER MINISTRE RELATIVE AU PLAN QUINQUENNAL RABAT, 16 DÉCEMBRE 1999	119



2000

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 8 ^{ÈME} SESSION DU CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'AVENIR RABAT, 18 JANVIER 2000.....	127
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE NATIONAL SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE RABAT, 26 JANVIER 2000.....	133
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PÈLERINS MAROCAINS RABAT, 14 FÉVRIER 2000.....	137

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA RÉUNION DU 1 ^{ER} CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BEÏT MAL AL-QODS MARRAKECH, 14 FÉVRIER 2000.....	141
S.M. LE ROI MOHAMMED VI REND HOMMAGE AU DÉVOUEMENT, À L'ABNÉGATION ET AU SACRIFICE DES FORCES ARMÉES ROYALES AGADIR, 04 MARS 2000.....	145
MESSAGE DE CONSIDÉRATION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES (F.A.R.) 06 MARS 2000.....	147
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'OBSERVATOIRE DU SAHARA ET DU SAHEL RABAT, 06 MARS 2000.....	149
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU CONGRÈS NATIONAL DE LA LIGUE MAROCAINE DE L'ÉDUCATION FONDAMENTALE ET DE LA LUTTE CONTRE L'ANALPHABÉTISME RABAT, 10 MARS 2000.....	153
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER DE GALA OFFERT PAR LE PRÉSIDENT JACQUES CHIRAC PARIS, 20 MARS 2000.....	157
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ MAROCAINE EN FRANCE PARIS, 21 MARS 2000.....	161
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA MAIRIE DE PARIS PARIS, 21 MARS 2000.....	163
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE THÈME : «LA FEMME MUSULMANE ET LES SCIENCES» FÈS, 22 MARS 2000.....	165
MESSAGE DE REMERCIEMENTS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 23 MARS 2000.....	169
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PEUPLE MAROCAIN RABAT, 03 AVRIL 2000.....	171

ALLOCATION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU 1 ^{ER} SOMMET AFRIQUE-EUROPE LE CAIRE, 03 AVRIL 2000.....	175
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE DU CONSEIL NATIONAL POUR LA RÉHABILITATION DE LA CITÉ HISTORIQUE DE TANGER TANGER, 08 AVRIL 2000.....	179
ALLOCATION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER OFFERT EN SON HONNEUR PAR LE PRÉSIDENT ITALIEN ROME, 11 AVRIL 2000	183
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX RÉUNIONS ANNUELLES MIXTES DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ARABES FÈS, 11 AVRIL 2000.....	187
ALLOCATION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÉJEUNER OFFERT EN SON HONNEUR PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL ITALIEN ROME, 12 AVRIL 2000	191
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 5 ^{ÈME} ATELIER INTERNATIONAL DES INSTITUTIONS NATIONALES DE PROMOTION ET DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME RABAT, 13 AVRIL 2000	195
S.M. LE ROI MOHAMMED VI PRÉSIDE L'OUVERTURE DE LA SÉANCE DE PRINTEMPS DE L'ACADÉMIE DU ROYAUME DU MAROC 24 AVRIL 2000.....	199
ALLOCATION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER OFFERT EN L'HONNEUR DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE TANGER, 26 AVRIL 2000	201
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE ORGANISÉ À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA DIPLOMATIE MAROCAINE RABAT, 28 AVRIL 2000	205
ALLOCATION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DES TRAVAUX DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA PROMOTION NATIONALE ET DU PLAN TANGER, 04 MAI 2000.....	211

ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DU 44 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DES FORCES ARMÉES ROYALES 14 MAI 2000	215
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE SA VISITE OFFICIELLE EN TUNISIE TUNIS, 24 MAI 2000	219
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA SESSION NATIONALE DU PARLEMENT DE L'ENFANT RABAT, 25 MAI 2000	223
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER OFFERT EN L'HONNEUR DU PRÉSIDENT SÉNÉGALAIS M. ABDOULAYE WADE MARRAKECH, 29 MAI 2000	227
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU DÎNER OFFERT EN L'HONNEUR DU PRÉSIDENT MALIEN RABAT, 15 JUIN 2000.....	231
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI PRONONCÉ À LA MAISON BLANCHE LORS DE LA CÉRÉMONIE D'ACCUEIL OFFICIEL WASHINGTON, 20 JUIN 2000	235
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÉJEUNER OFFERT EN SON HONNEUR PAR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN WASHINGTON, 20 JUIN 2000	239
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU DÎNER D'ÉTAT OFFERT EN SON HONNEUR PAR LE PRÉSIDENT BILL CLINTON WASHINGTON, 20 JUIN 2000	241
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'UNIVERSITÉ GEORGE WASHINGTON WASHINGTON, 22 JUIN 2000	243
INTERVIEW DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI ACCORDÉE AU JOURNAL AMÉRICAIN TIME EN MARGE DE LA VISITE ROYALE AUX U.S.A JUIN 2000	247
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SÉMINAIRE EURO- MÉDITERRANÉEN SUR LE DROIT ET LES POLITIQUES DE CONCURRENCE CASABLANCA, 18 JUILLET 2000.....	251

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE RABAT, 30 JUILLET 2000	255
CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT PAR LES OFFICIERS LAURÉATS DES ÉCOLES MILITAIRES RABAT, 31 JUILLET 2000	273
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE ORGANISÉ PAR L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ EL MOÂTAMID IBN ABBAD SUR «LA DÉMOCRATIE DANS LES PAYS DU SUD» ASILAH, 04 AOÛT 2000	275
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 47 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE ET DE LA FÊTE DE LA JEUNESSE AGADIR, 20 AOÛT 2000	279
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA 18 ^{ÈME} SESSION DU COMITÉ AL-QODS AGADIR, 28 AOÛT 2000	285
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA SÉANCE DE CLÔTURE DE LA 18 ^{ÈME} SESSION DU COMITÉ AL-QODS AGADIR, 28 AOÛT 2000	289
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET DU MILLÉNAIRE À L'ONU NEW YORK, 07 SEPTEMBRE 2000	291
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 12 SEPTEMBRE 2000	295
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'ADRESSE DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ MAROCAINE EN ESPAGNE MADRID, 18 SEPTEMBRE 2000	301
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER DE GALA OFFERT EN SON HONNEUR PAR S.M. LE ROI JUAN CARLOS 1 ^{ER} MADRID, 18 SEPTEMBRE 2000	303

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA MAIRIE DE MADRID MADRID, 19 SEPTEMBRE 2000	307
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'EXPOSITION SUR LE JUDAÏSME MAROCAIN NEW YORK, 24 SEPTEMBRE 2000	309
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LES PRÉSIDENTS DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE, DES OFFICES, DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET DE PLUSIEURS OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES JORF LASFAR, 25 SEPTEMBRE 2000	311
APPEL DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DES 14 ^{ÈMES} JOURNÉES NATIONALES DE VACCINATION 12 OCTOBRE 2000	315
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE D'AUTOMNE RABAT, 13 OCTOBRE 2000.....	317
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE LA SÉANCE INAUGURALE DU SOMMET ARABE EXTRAORDINAIRE DU CAIRE LE CAIRE, 21 OCTOBRE 2000.....	323
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 8 ^{ÈME} SALON INTERNATIONAL DU BÂTIMENT CASABLANCA, 24 OCTOBRE 2000.....	327
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SYMPOSIUM SUR LA PRÉVENTION ET LE TRAITEMENT DU HANDICAP ET DES MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX RABAT, 28 OCTOBRE 2000.....	329
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE LA CÉRÉMONIE DE LANCEMENT DE LA 3 ^{ÈME} CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ NATIONALE CASABLANCA, 1 ^{ER} NOVEMBRE 2000.....	331
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE SUR LE RÔLE DE S.M. HASSAN II DANS L'ÉPOPÉE DE L'INDÉPENDANCE ET LE PARACHÈVEMENT DE L'INTÉGRITÉ TERRITORIALE RABAT, 02 NOVEMBRE 2000	333

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 25 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE MARRAKECH, 06 NOVEMBRE 2000.....	337
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 9 ^{ÈME} SOMMET ISLAMIQUE DOHA, 12 NOVEMBRE 2000.....	341
RAPPORT DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI, PRÉSIDENT DU COMITÉ AL-QODS, AU 9 ^{ÈME} SOMMET DE L'O.C.I. DOHA, 13 NOVEMBRE 2000.....	345
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 2 ^{ÈME} SESSION DU BUREAU PERMANENT DE L'UNION DES AVOCATS ARABES CASABLANCA, 20 NOVEMBRE 2000	349
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 7 ^{ÈME} CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'ISESCO RABAT, 21 NOVEMBRE 2000	353
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LES MEMBRES DU CONSEIL CONSULTATIF DES DROITS DE L'HOMME RABAT, 09 DÉCEMBRE 2000	357
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE L'INSTALLATION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES OULÉMAS ET DES CONSEILS RÉGIONAUX TÉTOUAN, 15 DÉCEMBRE 2000.....	361



2001

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA SÉANCE D'OUVERTURE DE LA COMMISSION NATIONALE CHARGÉE DE LA PRÉPARATION DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ONU CONSACRÉE À L'ENFANT 05 JANVIER 2001.....	365
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 34 ^{ÈME} CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME CASABLANCA, 08 JANVIER 2001	369

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX ASSISES NATIONALES DU TOURISME MARRAKECH, 10 JANVIER 2001	373
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LE XXI ^{ÈME} SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT D'AFRIQUE ET DE FRANCE YAOUNDÉ, 18 JANVIER 2001	377
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI, AMIR AL MOUMININE AUX PÈLERINS MAROCAINS RABAT, 1 ^{ER} FÉVRIER 2001	381
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU FORUM DES ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES ARABES SUR L'ENFANCE RABAT, 14 FÉVRIER 2001	385
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 9 ^{ÈME} SESSION DE L'UNIVERSITÉ MAGHRÉBINE D'HIVER MARRAKECH, 17 FÉVRIER 2001	389
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER OFFERT EN SON HONNEUR PAR LE PRÉSIDENT INDIEN NEW DELHI, 27 FÉVRIER 2001.....	393
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET ARABE D'AMMAN AMMAN, 27 MARS 2001.....	397
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU CONTINGENT DES F.A.R SE RENDANT EN RÉPUBLIQUE DU CONGO AGADIR, 13 AVRIL 2001	401
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE SUR «LA MAROCANITÉ DU SAHARA» DANS LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE TÉTOUAN, 20 AVRIL 2001	403
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SYMPOSIUM SUR LE MAROC DANS LA SOCIÉTÉ GLOBALE DE L'INFORMATION ET DU SAVOIR RABAT, 23 AVRIL 2001	407

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 7 ^{ÈME} SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GROUPE ARABE DES INSTITUTIONS SUPÉRIEURES DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES RABAT, 23 AVRIL 2001	411
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE «VERS UN PROJET DE RENAISSANCE ARABE» FÈS, 23 AVRIL 2001.....	415
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE L'INSTALLATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE CHARGÉE DE LA RÉVISION DE LA MOUDAWANA FÈS, 27 AVRIL 2001.....	419
ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES 14 MAI 2001	423
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER OFFERT EN L'HONNEUR DU PRÉSIDENT GHANÉEN AGADIR, 15 MAI 2001	427
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER OFFERT EN SON HONNEUR PAR LE PRÉSIDENT SÉNÉGALAIS DAKAR, 22 MAI 2001	429
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 3 ^{ÈME} SESSION NATIONALE DU PARLEMENT DE L'ENFANT RABAT, 25 MAI 2001	433
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE L'OUVERTURE DE LA 9 ^{ÈME} SESSION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'EAU ET DU CLIMAT AGADIR, 21 JUIN 2001	437
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA NEW YORK, 25 JUIN 2001	441
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 30 ^{ÈME} CONFÉRENCE DES ASSOCIATIONS DU CROISSANT-ROUGE ET DE LA CROIX-ROUGE ARABES RABAT, 28 JUIN 2001.....	443

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE DE L'ISESCO SUR LE DIALOGUE DES CIVILISATIONS RABAT, 10 JUILLET 2001	447
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER OFFICIEL OFFERT EN L'HONNEUR DU PRÉSIDENT TUNISIEN ZINE EL ABIDINE BEN ALI TANGER, 18 JUILLET 2001	451
INTERVIEW DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU JOURNAL «ACHARQ AL AWSAT» 24 JUILLET 2001	453
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 2 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION DU SOUVERAIN AU TRÔNE DE SES GLORIEUX ANCÊTRES 30 JUILLET 2001	463
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE LA CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT PAR LES OFFICIERS LAURÉATS DES ÉCOLES MILITAIRES TÉTOUAN, 31 JUILLET 2001.....	479
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE L'ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE ET DE LA FÊTE DE LA JEUNESSE 20 AOÛT 2001	481
INTERVIEW DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU QUOTIDIEN FRANÇAIS LE FIGARO 04 SEPTEMBRE 2001.....	487
ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER OFFERT EN SON HONNEUR PAR LE PRÉSIDENT MAURITANIEN NOUAKCHOTT, 10 SEPTEMBRE 2001	497
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE TANGER, 13 SEPTEMBRE 2001.....	499
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE NATIONAL SUR LE LIVRE BLANC CONCERNANT L'ARTISANAT ET LES MÉTIERS FÈS, 14 SEPTEMBRE 2001.....	503

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI, AMIR AL MOUMININE À LA CÉRÉMONIE ŒCUMÉNIQUE RABAT, 16 SEPTEMBRE 2001.....	507
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 2 ^{ÈME} FORUM DES ORGANISMES CHARGÉS DE LA RÉGLEMENTATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS EN AFRIQUE ET DANS LES PAYS ARABES RABAT, 17 SEPTEMBRE 2001.....	509
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA 2 ^{ÈME} SESSION DE LA CONFÉRENCE DE L'UNION DES PARLEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI RABAT, 27 SEPTEMBRE 2001.....	513
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 9 ^{ÈME} SESSION EXTRAORDINAIRE DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DES PAYS MEMBRES DE L'OCI DOHA, 10 OCTOBRE 2001.....	517
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI PRONONCÉ À L'OUVERTURE DE LA 5 ^{ÈME} ANNÉE LÉGISLATIVE DE LA 6 ^{ÈME} LÉGISLATURE RABAT, 12 OCTOBRE 2001.....	521
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 4 ^{ÈME} FORUM INTERNATIONAL SUR LA PAUVRETÉ URBAINE MARRAKECH, 16 OCTOBRE 2001.....	525
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE LA CÉRÉMONIE D'APPOSITION DU SCEAU CHÉRIFIEN SCELLANT LE DAHIR CRÉANT ET ORGANISANT L'INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGH KHÉNIFRA, 17 OCTOBRE 2001.....	529
INTERVIEW DE S.M LE ROI MOHAMMED VI À «PARIS MATCH» PARIS, 1 ^{ER} NOVEMBRE 2001.....	531
MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX HABITANTS DES PROVINCES DU CENTRE ET DU SUD DU ROYAUME AGADIR, 03 NOVEMBRE 2001.....	539
DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 26 ^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE RABAT, 06 NOVEMBRE 2001.....	541

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 7^{ÈME} CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (COP7)
MARRAKECH, 07 NOVEMBRE 2001.....545

S.M. LE ROI MOHAMMED VI DONNE LE COUP D'ENVOI DE LA 4^{ÈME} SEMAINE NATIONALE DE SOLIDARITÉ
MARRAKECH, 08 NOVEMBRE 2001.....549

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU 1^{ER} FESTIVAL DE LA RÉSISTANCE
CASABLANCA, 18 NOVEMBRE 2001551

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DE L'HOMME
RABAT, 09 DÉCEMBRE 2001555

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI, AMIR AL MOUMININE, À LA RÉUNION INTERCONFESSIONNELLE SUR «LA PAIX DE DIEU DANS LE MONDE»
BRUXELLES, 18 DÉCEMBRE 2001.....557

PRÉFACE

1999-2024, un quart de siècle d'histoire, une génération de vie humaine, les trois premières décennies du Troisième Millénaire, tant de turbulences, de renversements, de réaménagements au niveau mondial. Et pourtant : dans ce vaste océan historique agité par les crises économiques, le retour de la guerre entre grandes puissances, l'installation des crises politiques systémiques dans les vieilles démocraties, le Maroc réussit, à son rythme, une navigation difficile mais efficace, évitant les écueils, longeant les tourbillons sans y être aspiré, slalomant entre les crêtes invisibles et les icebergs fourbes.

Ce long parcours marocain, jamais tranquille, mais toujours assuré de sa sécurité et de continuité de vue, nous le devons aux Hautes Orientations Visionnaires de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, et qui sont comme les indications du timonier du Vaisseau marocain fendant les eaux agitées de l'histoire.

L'émergence industrielle qui se confirme et étonne le monde, la stabilisation démographique de la société qui atteint la maturité, la mise en réseau de l'ensemble du territoire national, les grandes avancées sociétales et socioéconomiques, en vue de réduire les fractures économiques, territoriales, de genre, et l'unification avancée d'une nation chaque jour plus consciente d'elle-même, plus dynamique, plus audacieuse, ainsi qu'on l'a vu lors du Mondial 2022, la consécration de notre cause nationale première, reconnue de plus en plus par la majorité des nations du monde, notre présence diplomatique de plus en plus assurée, gage de paix et de dialogue. Toutes ses avancées se font sous l'égide et dans le sillage de la parole visionnaire de Sa Majesté.

Car la parole royale, rare et rituelle, comme il se doit, a réussi à rythmer notre espace public, vivant et dynamique, par des interventions royales attendues, et qui sont à la profusion de la parole démocratique dans l'espace public comme une exégète surplombante, fixant les conditions d'existence d'une parole libre et transparente, dans un cadre de tolérance et de respect des différences identitaires, culturelles et idéologiques.

La parole royale est doublement consacrée. Comme site d'histoire, elle recueille les indications, les visions, les projections royales qui, dépassant le temps électoral des politiques, comme le temps institutionnel des instances gouvernementales, imposent une autre vitesse à la politique marocaine, une vitesse du long terme, adossée à des siècles d'histoire passée, et se projetant sur les siècles à venir, chose que ne peuvent faire les programmes et les projets des acteurs politiques inscrits dans les temporalités des mandats électifs. Dans un monde désormais déchiré par de périlleux défis, climatiques, migratoires,

technologiques, seule une parole dont la légitimité est enracinée dans le temps dynastique, peut être performative à ce propos. Les succès de notre pays dans les domaines de la culture et de la préservation du patrimoine, dans celui des énergies renouvelables et de la lutte contre le changement climatique, dans la résolution des conflits liées aux droits humains et aux migrations, tiennent à cette capacité de la parole royale à surplomber les paroles polarisées de la politique et de la société.

La parole royale est ensuite consacrée comme parole de référence pour l'ensemble de la Nation. Le Maroc peut évoluer, avancer, lutter et se dépasser à travers ces fortes paroles royales, dont le rituel protocolaire dont elles s'entourent est justement le gage de leur valeur rare, de leur capacité à transcender le jeu politique pour se placer en position d'arbitre.

Plutôt que de passer en revue les différents domaines concernés par les interventions royales, et que le lecteur découvrira au fil des pages de ce recueil exceptionnel, il est intéressant de remarquer comment se déploie la parole royale, dans une grammaire politique qui est le propre de la culture politique marocaine, et qui continue, fort heureusement, de nous habiter. Les différentes sphères de la collectivité marocaine, société civile, secteur privé, instances étatiques ; les différentes composantes de la population, dans la diversité de leurs caractéristiques, sociale, territoriale, culturelle, démographique, se reconnaissent, chacune à sa manière, dans cette parole royale multiple et unifiante, qui sert comme le noyau unifiant autour duquel orbitent nos différences.

L'intégrité territoriale de la Nation, les grandes causes de la Oumma islamique, avec à sa tête la cause palestinienne, la poursuite et l'approfondissement de l'expérience démocratique, l'engagement dans la cause mondiale de la culture et de la préservation du patrimoine, la vocation du pays à appuyer le droit international et à être l'un des soutiens indéfectibles de la communauté internationale, nos valeurs restent les mêmes, et nos combats toujours marqués par le mélange d'audace stratégique et de souci diplomatique du dialogue et de la recherche du consensus.

C'est avec un insigne honneur, conscient de la haute importance historique et intellectuelle de ce recueil, que le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, le propose à nos concitoyens, qui y trouveront les références visionnaires qui accompagnent l'évolution de notre Royaume.

Mohammed Mehdi Bensaid

Ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication

DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



1999

**S.M. LE ROI, AMIR AL MOUMININE
MOHAMMED BEN AL HASSAN
ANNONCE LE DÉCÈS DE S.M. LE ROI HASSAN II
RABAT, 23 JUILLET 1999**

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux,

Le Très-Haut a dit : « Ô toi, âme apaisée... retourne vers ton Seigneur, satisfaite et agréée. Entre donc avec Mes serviteurs, entre dans Mon paradis ».

Avec un cœur débordant de foi et croyant en la volonté de Dieu, J'annonce au fidèle peuple marocain, à la Oumma arabe et islamique et au monde entier, le décès d'un grand dirigeant, l'une des illustres personnalités du monde et un Roi parmi les glorieux Souverains du Maroc, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, le vendredi à 16h30, à la suite d'une crise cardiaque due à des complications qui ont résister à tout traitement.

En cette douloureuse circonstance, J'adresse Mes condoléances attristées au peuple marocain fidèle, qui a toujours exprimé son affection, son loyalisme et sa fidélité à ce Grand Roi.

Je l'appelle également à s'armer de patience et de sérénité conformément aux paroles divines :

« Annonce la bonne nouvelle à ceux qui sont patients, à ceux qui disent lorsqu'un malheur les atteint : nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons ».

Que Dieu ait l'âme de notre cher disparu. Puisse le Tout-Puissant, l'accueillir en Son vaste paradis aux côtés des Prophètes, des apôtres, des martyrs et des Saints, quels meilleurs Compagnons,

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons. Nulles autres omnipotences, ni force que celles de Dieu.

**PRÉSENTATION DE L'ALLÉGEANCE
À S.M. LE ROI MOHAMMED VI BEN AL HASSAN
BEN MOHAMMED
RABAT, 23 JUILLET 1999**

Que Dieu bénisse Votre Majesté,

Louanges à Dieu qui a fait de la grande imama une source de quiétude, de bienfaits et de Miséricorde pour la Oumma, de l'allégeance un pacte et de l'obéissance aux détenteurs de l'autorité, un engagement et une entente.

Dieu a dit : «ceux qui te prêtent un serment d'allégeance ne font que prêter serment à Dieu. La main de Dieu est posée sur leurs mains. Quiconque est parjure, est parjure à son propre détriment. Dieu apportera une récompense sans limites à celui qui est fidèle à l'engagement pris envers lui».

Le Très-Haut dit encore : «Ô Vous qui croyez, obéissez à Dieu, obéissez au Prophète et à ceux d'entre vous qui détiennent l'autorité».

Le prophète, que la prière et la paix soient sur lui, a dit : «Celui qui rend l'âme sans être lié par une allégeance est tel celui qui est décédé en période prismatique».

Comme le Très-Haut a rappelé à lui Amir Al Mouminine, fils d'Amir Al Mouminine et Imam des Musulmans dans ce pays béni, Sa Majesté le Roi Hassan Ben Mohammed Ben Youssef Ben Al Hassan, que Dieu ait son âme, comme tous les Marocains, de Tanger à Lagouira, lui sont liés par des liens légaux de l'allégeance, puisque l'allégeance qui procède de la chariaa, est un lien sacré entre les Croyants et leur Amir qui consolide les rapports entre les Musulmans et leur Imam, puisqu'elle garantit les droits du détenteur de l'autorité et ceux de ses sujets et préserve le dépôt et la responsabilité et suivant nos traditions Royales pérennes grâce auxquelles l'allégeance se transmet par hérédité du Roi à Son Héritier.

Leurs Altesses les Princes, les oulémas de la nation, les grands hommes de l'État, les députés de la Nation et ses conseillers, les chefs des partis politiques et les officiers supérieurs de l'État Major général des Forces Armées Royales, soussignées, en exprimant leur douleur pour la perte du symbole de la nation, descendant des dignes souverains Alaouites, Sa Majesté Hassan Ibn Mohammed Ben Youssef

Ben Hassan, et en implorant le Tout Puissant, l'omnipotent, de l'accueillir en son vaste paradis, de le rétribuer pour son dévouement son sacrifice et pour s'être acquitté pleinement de sa mission, présentent leur allégeance légale à son successeur et Héritier, Sa Majesté Amir Al Mouminine, Sidi Mohammed Ben Al Hassan Ben Mohammed Ben Youssef Ben Al Hassan, que Dieu bénisse son règne et fasse qu'il soit un règne de bienfaits et de bonheur pour son peuple et son pays.

Puisse-t-il réaliser, sous sa conduite, les espoirs de cette Nation fidèle, attachée à son Trône et pleine d'optimisme pour son règne. Ils réitèrent leur engagement pour le respect du devoir d'obéissance, de fidélité et de dévouement qui découle de la Béia dans le bonheur et l'adversité, obéissant ainsi à Dieu et se conformant à la Sounna de son Prophète, sur lui paix et bénédiction, priant le Très-Haut d'accorder longue vie à Amir Al Mouminine et de perpétuer sa gloire.

DISCOURS DU TRÔNE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI

RABAT, 30 JUILLET 1999

Louange à Dieu, Que la Paix et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Nous ressentons en ce moment historique, un sentiment mêlé à la fois de bonheur, en t'adressant notre premier discours, et de peine avec la perte de notre Auguste père à un moment où nous avons le plus besoin de ses apports.

Dès sa tendre jeunesse, notre regretté père a milité pour ton bonheur déployant des efforts soutenus et faisant face à de dures épreuves.

En ta faveur, il a réalisé des acquis honorables et édifié un Maroc invulnérable qu'il a enrichi par ses innombrables réalisations.

Le Très-Haut ne l'a rappelé à Ses côtés vendredi dernier, qu'une fois sa mission accomplie d'une manière qui a forcé l'admiration et suscité estime et considération.

Nul doute, cher peuple, que tu as ressenti de la fierté en constatant l'afflux des délégations venues du monde entier, conduites par des Rois, des Présidents et de hauts responsables partager notre tristesse et notre douleur et nous présenter leurs condoléances, ce qui nous a été d'un grand réconfort.

Ta réaction sincère en cette douloureuse épreuve, cher peuple, nous incite à te rendre un vibrant hommage, puisque tu as exprimé ton chagrin dans le calme et la dignité et par des sentiments que notre regretté père, que Dieu ait son âme, a sans doute ressentis dans sa dernière demeure.

Que le Très-Haut bénisse tes sentiments sincères, tes liens indéfectibles avec le cher disparu et ton solide attachement à Ma personne, au moment où J'accède à la lourde responsabilité, ce qui raffermit notre volonté de poursuivre l'œuvre d'édification, la main dans la main, dans une communion totale, qui se traduira par la réalisation de nos nobles objectifs et grandes aspirations.

Cher peuple,

Dieu a voulu que nous accédons au Trône de nos Glorieux Ancêtres, conformément à la volonté de notre père, qui nous a fait Prince Héritier, aux dispositions de la Constitution, et en application de la Beïa par laquelle les représentants de la Nation se sont engagés.

C'est ainsi que de la main de notre Auguste père, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, nous avons reçu le flambeau pour assumer la responsabilité de conduire le pays.

Nous sommes déterminé à poursuivre, avec la grâce de Dieu, l'œuvre de développement pour ton bien cher peuple, pour celui de toutes les couches sociales, particulièrement celles démunies dont la situation figure parmi nos préoccupations et que nous entourons de notre sollicitude et de notre affection.

Grâce en soit rendue à Dieu, les contours et les fondements de notre politique intérieure sont clairs et précis. Il reste à les consolider et à les renforcer.

Nous sommes extrêmement attaché à la monarchie constitutionnelle, au multipartisme, au libéralisme économique, à la politique de régionalisation et de décentralisation, à l'édification de l'État de droit, à la sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés individuelles et collectives, et au maintien de la sécurité et de la stabilité pour tous.

En ce qui concerne les institutions constitutionnelles, notre tâche consistera à donner des orientations, de précieux conseils et à jouer le rôle de l'arbitre qui est au-dessus de toute appartenance.

Pour nous, tous les Marocains sont des frères, des fils dévoués et égaux, auxquels nous sommes attachés par des liens d'affection et d'allégeance.

Nous continuerons à soutenir les efforts du gouvernement de feu Sa Majesté le Roi, qui en a fait un gouvernement d'alternance, conformément aux règles démocratiques prônant l'alternance au pouvoir. Il en a confié la responsabilité de Premier ministre à Monsieur Abderrahmane El Youssoufi en qui il a pressenti succès et réussite, et qui trouvera auprès de nous, aide et soutien.

Nous renouvelons notre engagement à parachever notre intégrité territoriale, dont la question de nos provinces sahariennes constitue la cause nationale centrale et nous attendons l'organisation du référendum confirmatif sous l'égide des Nations Unies.

Les adversaires de notre intégrité territoriale s'emploient à mettre en échec cette consultation référendaire sur la voie de laquelle ils dressent nombre d'obstacles.

Nous souhaitons que le Maroc, sous notre règne, aille de l'avant sur la voie du développement et de la modernité, et qu'il accède au troisième millénaire, doté d'une vision prospective, en parfaite cohabitation et une entente réciproque avec nos partenaires préservant son identité et sa spécificité, sans se refermer sur soi, dans le cadre d'une authenticité reconfirmée et d'une modernité qui ne renie guère nos valeurs sacrées.

Cher peuple,

La question de l'enseignement figure en tête de nos préoccupations actuelles et futures, en raison de son extrême importance, de son impact sur la formation des générations et de leur préparation à accéder à la vie active, pour contribuer à l'édification de la nation, avec compétence, savoir-faire, abnégation et loyauté, en aspirant à accéder au 21ème siècle, par la mise en valeur des potentialités scientifiques, des innovations technologiques de l'époque, ainsi que des larges perspectives qu'elles ouvrent pour l'intégration dans le processus de mondialisation.

Notre Auguste père, qui accordait un grand intérêt à cette question, a mis en place une commission nationale spéciale qui a œuvré sous sa Haute sollicitude s'inspirant des orientations contenues dans la lettre Royale consacrée à cette question.

La commission a couronné ses efforts louables par l'élaboration d'un projet de charte nationale de l'éducation et de la formation qu'elle s'apprêtait à soumettre à notre vénéré père. Nous accorderons à ce projet l'intérêt qu'il mérite et qui correspond à nos espérances dans ce domaine vital pour vaincre le chômage, éradiquer ses retombées, maintenir grandes ouvertes les portes de l'emploi devant notre jeunesse montante, et l'inciter à consentir des efforts et à faire preuve sans relâche de créativité et d'esprit d'initiative, en ne comptant que sur elle même.

Nous accorderons notre attention également au problème de la pauvreté dont souffre une partie de notre peuple. Nous œuvrerons, avec l'aide et l'assistance de Dieu, à en réduire l'acuité et l'impact. À cet égard, Mon père, que Dieu ait son âme, M'avait honoré en acceptant la proposition de créer une institution à laquelle il avait donné le nom de Fondation Mohammed V de solidarité qui voue son action aux affaires des pauvres, des nécessiteux et des handicapés.

Nous nous sommes engagé à activer le rôle de cette institution et à l'entourer de notre entière sollicitude et de notre soutien. Parmi les questions auxquelles nous accorderons également un intérêt particulier, celle de notre communauté établie à l'étranger, en réfléchissant sérieusement à aplanir les difficultés auxquelles elle est confrontée, en œuvrant à résoudre ses problèmes et à renforcer ses liens avec la Mère-Patrie.

Cher Peuple,

Notre préoccupation pour les questions nationales découle des principes dont notre regretté Père a jeté les bases, s'inspirant des valeurs arabes et islamiques, en accordant l'intérêt qui se doit aux différents problèmes de nos frères arabes et en partageant leurs préoccupations avec le souci de promouvoir la réconciliation, la concorde et la coopération pour transcender les aspects négatifs de la réalité et porter un regard prospectif sur l'avenir, conforme à notre histoire commune, féconde, à notre civilisation et à notre culture s'inspirant des enseignements et préceptes de notre religion, ceux qui préconisent le juste milieu, la pondération, la tolérance et l'ouverture, ceux qui appellent inlassablement à la paix, à la coexistence, à la compréhension mutuelle, à la préservation des droits dont Dieu a honoré l'Homme et qui ont été consacrés par les conventions internationales dont le Maroc figure parmi les premiers signataires.

Grâce à l'attachement des Marocains à ces valeurs, quatorze siècles durant, notre cher pays a pu acquérir une invulnérabilité qui lui a permis de faire face à de multiples tourments et d'éviter les vicissitudes de l'histoire et les péripéties.

Partant de cette vision, nous accordons un intérêt particulier à l'édification du grand Maghreb arabe auquel nous sommes fier d'appartenir et pour la réalisation duquel nous œuvrons en vue de l'asseoir sur des bases solides de fraternité et de coopération sincères, avec ce que cela exige comme assainissement du climat et élimination des obstacles. La présence de nos frères, chefs d'État du Maghreb arabe en tête des personnalités venues présenter leurs condoléances, a eu le meilleur impact et le plus grand effet dans notre cœur.

Notre rencontre avec notre grand ami, son excellence le Président Abdelaziz Bouteflika, a été pour nous un motif de satisfaction empreinte d'optimisme et d'espoir pour la réalisation de cet objectif, de manière à renforcer la solidarité et la cohésion et à favoriser la stabilité et la prospérité.

Il s'agit là d'un objectif que nous espérons réaliser également au Moyen-Orient, sur la base de la légalité internationale et conformément aux accords conclus afin que nos frères palestiniens puissent vivre dans la paix et le bon voisinage, à l'intérieur de leur État, un État stable et paisible, et afin que l'ensemble des pays de la région connaissent le progrès et la prospérité qu'ils méritent et le grand rayonnement qui doit être le leur.

Si le Maroc fait partie du monde arabe et islamique, sa position géographique au Nord du continent africain, faisant face à l'Europe au Nord, à l'Amérique à l'Ouest, nous dicte de poursuivre la politique de notre vénéré père, marquée par l'ouverture et le dialogue, renforçant nos liens de coopération avec nos frères africains et consolidant les échanges avec nos amis européens et américains au bénéfice de notre région et du monde entier, dans le respect, la considération et la recherche constante de la paix et de la sécurité pour tous.

Cher peuple,

Au terme de ce Discours du Trône, Nous tenons à nous féliciter de la solidité des liens profonds qui nous unissent à toi, et que traduisent ton attachement à notre Trône et ta fidélité à notre personne dans une grande affection réciproque. Nous t'incitons également à consentir davantage d'efforts pour préserver l'unité et l'unanimité, à demeurer attaché aux valeurs et à avoir une vue prospective sur l'avenir.

En persévérant sur cette voie, nous aurons réalisé nos espérances pour notre cher pays, et rendu hommage à la mémoire de notre regretté père, que Dieu l'accueille auprès de Lui, aux côtés des bienheureux. Puisse le Très-Haut faire en sorte qu'il demeure dans l'au-delà rassuré sur son peuple qu'il a tant aimé et servi avec dévouement et qui nous a inculqué cette affection et cette abnégation. Puisse-t-Il l'entourer de son infinie miséricorde, lui accorder sa bénédiction et sa rémission et le rétribuer pour son œuvre en faveur de sa foi et de sa Patrie.

Œuvrons la main dans la main pour la réalisation de nos aspirations et des nobles actions qui nous attendent, en comptant sur l'aide de Dieu, il est le meilleur maître et le meilleur protecteur.

«Dieu suffit à quiconque se confie en Lui» (Coran).

**MESSAGE DE REMERCIEMENTS DE S.M. LE ROI
MOHAMMED VI AUX MEMBRES DES FORCES ARMÉES
ROYALES, DE LA GENDARMERIE ROYALE, DES FORCES
AUXILIAIRES, DE LA SÛRETÉ NATIONALE ET DE LA
PROTECTION CIVILE**

RABAT, 02 AOÛT 1999

Nos fidèles serviteurs, membres des Forces Armées Royales, de la Gendarmerie Royale, des Forces auxiliaires, de la Sûreté nationale et de la Protection civile,

Que Dieu vous préserve et vous guide sur le droit chemin.

Dans les circonstances que nous avons vécues, avec des cœurs peïnés et soumis à la volonté et au destin de Dieu, les yeux éplorés et les sentiments débordant de tristesse et d'affliction pour la perte cruelle - mais inscrite dans le destin imparable de Dieu - qui nous a affectés par la disparition de Notre grand guide, Notre auguste père feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, Nous avons tenu à suivre de près vos efforts exemplaires dans l'accomplissement de votre devoir d'encadrement tant du cortège funèbre émouvant de Notre père, que Dieu ait son âme, que de Notre cortège Royal entouré de la providence divine pour l'accomplissement de la prière bénie du vendredi, ces deux cortèges imposants qui ont fait vibrer les cœurs des millions de citoyens de sentiments sincères de fidélité au Glorieux Trône. L'histoire retiendra pour longtemps ces deux faits marquants.

Nul doute que votre accompagnement pour ces deux cortèges, de manière admirable, dans un climat marqué par l'ordre et l'harmonie, a été le fruit d'efforts soutenus à travers lesquels vous avez fait montre d'esprit d'organisation, de générosité, de discipline et d'endurance, autant de qualités qui ont forcé l'admiration et le respect du monde entier. Pour nous, elles ont été un motif de fierté et de satisfaction, confirmant une nouvelle fois vos sentiments de fidélité et de loyalisme à votre devise nationale éternelle : «Dieu, la Patrie, le Roi». C'est une devise qu'incarnent nos Forces Armées, concrétisant à travers elle la symbiose indéfectible entre un Trône Glorieux et un peuple fidèle, unis par la volonté de Dieu et partageant le même destin, une unité qui défie les vicissitudes et résiste aux épreuves et aux crises.

Cette fidélité au Trône et cette résistance lors de chaque tournant de l'histoire séculaire du Maroc ne sont pas étrangères au génie d'un peuple qui, depuis des siècles, est entré dans l'histoire par la grande porte, grâce à la conduite éclairée de ses Souverains, la communion spirituelle qui a marqué leurs rapports et la mobilisation derrière le Trône pour défendre les valeurs sacrées et faire triompher les idéaux de liberté, de justice et de paix.

À vous, membres des Forces Armées Royales, de la Gendarmerie Royale, des Forces auxiliaires, de la Sûreté nationale et de la Protection civile. Nous adressons Nos remerciements sincères pour les efforts que vous avez déployés dans l'accomplissement de votre devoir, pour les sentiments que vous avez partagés avec notre peuple fidèle à l'endroit du grand disparu et pour la discipline et l'obéissance dont vous avez fait montre. Nous vous faisons part de Notre bienveillance et de Notre bénédiction en élevant les prières ferventes au Tout-Puissant de faire en sorte que vous soyez constamment à la hauteur de vos responsabilités et de vous accorder soutien, succès et réussite.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE REMERCIEMENTS DE S.M. LE ROI
MOHAMMED VI AUX AGENTS D'AUTORITÉ,
À L'ENSEMBLE DES CADRES DU MINISTÈRE DE
L'INTÉRIEUR ET AUX MEMBRES DES CONSEILS ÉLUS
RABAT, 03 AOÛT 1999**

Nos fidèles serviteurs, les agents d'autorité, cadres du ministère de l'Intérieur et les membres des conseils élus attachés à Notre personne,

Que Dieu vous préserve et vous guide sur le droit chemin.

Suite à la perte cruelle qui nous a affecté du fait de la disparition de notre Auguste père et illustre Roi, feu S.M. Hassan II, rappelé à Dieu le Clément, le Miséricordieux, à la douleur et aux souffrances que cette perte nous a causé et que nous avons endurées patiemment en nous remettant au Tout-Puissant, Nous avons suivi avec intérêt les actions méritoires et pertinentes que vous avez accomplies et les efforts louables que vous avez consentis, manifestant ainsi votre profond dévouement dans l'accomplissement de votre devoir et vos sincères sentiments d'attachement, d'affection et de fidélité à l'endroit de Notre personne et de notre cher pays.

Notre satisfaction est grande eu égard à la compétence dont vous avez fait montre, dans notre capitale, lors de l'organisation judicieuse des obsèques de Notre cher disparu, que Dieu ait son âme, et lors de Notre accomplissement de la prière du vendredi dans une procession protégée par la providence divine.

Nous sommes d'autant plus satisfaits en constatant la coopération qui a prévalu dans l'ensemble des régions, préfectures et provinces du Royaume entre les élus et les autorités et entre l'ensemble des services et organismes de l'État, en ce qui concerne l'accueil et l'encadrement des citoyens dans le calme et la discipline, ainsi que leur incitation à la sérénité et au recueillement et leur consolation par des propos aimables et réconfortants. Vous avez contribué ainsi à apaiser la douleur qu'ils ont ressentie suite à la perte du Père de la Nation, et vous les avez aidés à supporter le destin inexorable avec l'endurance des croyants et les espoirs en Dieu pour répandre Sa Miséricorde sur le cher disparu et le rétribuer généreusement, tout en témoignant attachement au Glorieux Trône Alaouite et en élevant les prières vers Dieu L'implorant de Nous guider et de Nous accorder gloire et succès. À tous ceux qui se sont

associés à Notre deuil et qui étaient à Nos côtés, et à tous ceux qui ont suivi Notre épreuve de loin, vous avez administré la preuve que Notre cher peuple est attaché à l'union et à la cohésion, soucieux de l'ordre et de la discipline, lié à son Roi par les attaches d'une affection sincère demeurée indéfectible, tirant fierté de sa fidélité à ses valeurs sacrées.

Nous vous connaissons de telles vertus quelles que soient les circonstances, dans le bonheur et l'adversité. Vous ne cessez d'en donner toute la mesure par votre foi en Dieu, qui vous incite à l'abnégation, à la générosité et aux sacrifices ainsi que par les sentiments de loyalisme et de fidélité que vous témoignez envers votre Patrie et votre Roi.

À vous tous. Nous vous adressons Nos remerciements sincères et Nos éloges, ainsi que Notre bénédiction avec les prières au Tout Puissant de vous assister et de vous accorder soutien dans l'exercice de vos responsabilités et l'accomplissement de votre mission.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE REMERCIEMENTS DE S.M. LE ROI
MOHAMMED VI AUX MÉDECINS DE LA CLINIQUE
ROYALE ET DU SERVICE CARDIO-VASCULAIRE DU CHU
IBN SINA**

RABAT, 04 AOÛT 1999

Nos fidèles serviteurs, médecins de la Clinique Royale, du service cardio-vasculaire du CHU Ibn Sina et cadres médicaux de ces deux structures,

Que Dieu vous préserve et vous guide sur le droit chemin.

Nous avons été affligés, tout comme notre nation, par la perte de notre illustre Souverain et notre guide éclairé, notre Auguste père, Sa Majesté Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, et répande sur lui Sa Bénédiction et Sa Clémence.

Dieu a voulu le rappeler à Lui après une pneumopathie qui a nécessité son admission au service de réanimation intensive du pavillon cardio-vasculaire à l'Hôpital Ibn Sina.

L'évolution rapide de son état de santé vers une crise aiguë résistant à tout traitement, a fait que le destin divin inexorable s'est accompli par le rappel à Dieu du regretté Souverain pour reposer au Paradis éternel.

Nous étions lors de cette épreuve, aux côtés de notre cher disparu, suivant de près les tentatives de traitement, enregistrant avec beaucoup d'admiration les efforts louables et intenses que vous avez déployés. Nous avons constaté vos soins attentionnés et l'intérêt extrême que vous avez porté à Notre Auguste père, mus par la foi inébranlable en Dieu, nourrissant un grand espoir en le Salut divin et en Son Omnipotence. Mais la volonté de Dieu a fini par s'accomplir et le destin s'est avéré imparable. Le Coran dit : «Lorsque leur terme viendra, ils ne pourront ni le retarder ni l'avancer d'une heure».

À vous médecins à la compétence avérée, et à l'ensemble de vos fidèles collaborateurs, nous adressons les sincères sentiments de considération et d'estime l'expression de nos éloges et les marques de notre Haute sollicitude et bienveillance avec des prières au Tout-Puissant pour vous accorder soutien et succès dans l'exercice de vos responsabilités et de votre noble mission humanitaire.

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX POPULATIONS DES PROVINCES DU SUD
À L'OCCASION DU 20^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DE LA RÉCUPÉRATION DE OUED EDDAHAB

DAKHLA, 14 AOÛT 1999

Louange à Dieu, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Nos fidèles sujets, habitants des provinces du Sud,

Parmi les anniversaires bien ancrés en nous, et bien enracinés dans nos sentiments, figure cet anniversaire si cher que nous célébrons le 14 août de chaque année, en commémoration de la récupération de la chère province de Oued Eddahab, et en signe d'attachement à la signification de ce grand événement, en l'occurrence, la défense des valeurs nationales sacrées et l'exercice des responsabilités qu'exige la souveraineté dans sa plénitude sur notre territoire et qui découlent de nos obligations envers nos provinces du Sud. Celles-ci ont été et resteront une partie intégrante de notre territoire national dans le cadre d'un État aux assises bien établies et aux fondements solides.

Nous ressentons cher peuple, nos fidèles sujets des provinces du Sud, une grande fierté et nous rendons grâce à Dieu pour les bienfaits dont il nous a gratifiés en cette occasion, eu égard à ce qu'elle symbolise comme intérêt constant et comme efforts louables déployés par Notre Auguste père, feu S.M. Le Roi Hassan II - que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde - pour assurer notre intégrité territoriale, mu par sa foi en le droit et la légitimité, en la noblesse des objectifs que dicte l'action menée à ton service, celle qui tend vers la réalisation de tes aspirations, et qui est inspirée par les idéaux auxquels tu souhaites parvenir.

Tu te rappelles cher peuple, qu'aussitôt après la récupération de cette province, dont la lutte et le combat pour préserver la souveraineté du pays et la dignité de ses populations, ont été inscrits au registre de l'histoire, ses représentants se sont empressés de renouveler l'allégeance de leurs pères et aïeux, réaffirmer leur loyalisme et leur fidélité, et exprimer leur sincère patriotisme à leur Roi, en cette mémorable journée du mardi 20 ramadan 1399 de l'hégire correspondant au 14 août 1979, journée qui symbolise les liens historiques séculaires entre les habitants des provinces du Sud et la nation.

Cette journée historique mémorable qui a enregistré le regroupement sur la cour du Palais Royal de Rabat, des représentants de nos fidèles citoyens a vu se réaliser cette parole divine : «la vérité est apparue. L'erreur s'est dissipée. L'erreur doit disparaître».

Nous sommes, cher peuple, fermement résolu à assurer la responsabilité dont Nous sommes dépositaire et que Nous nous sommes engagé devant Dieu à accomplir convenablement, conformément aux dispositions de la Constitution qui garantissent l'unité territoriale nationale et en vertu de l'allégeance, suivant en cela la voie de Notre Auguste père, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde.

Nous saisissons l'occasion de ce mémorable anniversaire pour renouveler à Nos fidèles sujets dans Nos provinces du Sud, Notre sollicitude et Notre bienveillance ainsi que Notre détermination à assurer la responsabilité de la sauvegarde de la sécurité de l'ensemble de nos citoyens, veillant à leur quiétude et œuvrant à leur bonheur. Nous ne connaissons de répit que lorsque l'interdit qui frappe nos fils séquestrés soit levé et qu'ils puissent retourner, dans l'honneur et la dignité, auprès de leurs familles et de leurs proches pour contribuer à la bataille de l'édification, du développement et de la modernisation.

En cette occasion bénie, Nous renouvelons l'appel que notre Père vénère, que Dieu ait son âme, leur avait lancé à maintes reprises : «la Patrie est clémente et miséricordieuse».

À Dieu Nous Nous adressons, en ce jour mémorable, évocateur d'espoir et d'optimisme, pour garder intacts, les liens qui nous unissent et pour faire en sorte que nous demeurions constamment attachés au Livre Saint et à la Sounna de Son Messager. Dieu est Omnipotent et exauce les vœux de ceux qui L'implorent.

« Dis : voici mon chemin. J'en appelle à Dieu, moi, et ceux qui Me suivent, en toute clairvoyance. Gloire à Dieu, Je ne suis pas au nombre des polythéistes». (Coran).

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OCCASION DU 46^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DE LA RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE
20 AOÛT 1999**

Louange à Dieu, Que la Paix et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Dans ce climat de tristesse et de chagrin dont l'impact est toujours aussi profond en nous tous, à la suite de la disparition du père de la nation, notre auguste père Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, intervient l'anniversaire de la révolution du Roi et du peuple, cette révolution qui a été menée de concert, dans un âpres combat pour la libération du Maroc et le recouvrement de son indépendance, par notre aïeul Feu Mohammed V, que Dieu bénisse sa mémoire.

Il a conduit, sur lui la bénédiction devine, un combat remarquable sur des fronts divers et complémentaires et en premier lieu sur le front politique, combat qui s'est concrétisé par les positions héroïques qu'il a adoptées en affrontant les plus grands défis de cette étape.

Face à ces positions qui ne faisaient que raffermir la ténacité et raviver le courage à chaque fois que la crise s'intensifie, le colonisateur a été acculé à la conspiration contre la légitimité allant jusqu'à sommer le symbole de la Nation d'abdiquer ou d'encourir l'exil hors du pays.

Avec une foi inébranlable, il a, que Dieu ait son âme, catégoriquement écarté l'idée de renoncer au Trône, action qu'il a assimilée à la trahison de la mission dont il a été investie par son fidèle peuple et a préféré l'exil.

C'est ainsi qu'il a été conduit en compagnie de sa noble famille, en Corse puis à Madagascar du 20 août 1953 au 16 novembre 1955. Sincère et loyal, le peuple marocain a été, tout au long de cette période, imbu de l'esprit du combat sacré mené par Mohammed V, rejetant unanimement ce que le colonisateur a tenté de lui imposer, et optant avec fermeté pour la poursuite de son combat et de ses sacrifices, jusqu'au retour de son Roi qui incarnait toutes les valeurs religieuses et les idéaux de la Nation.

La communion qui était si profonde entre la Nation et son leader exilé, a conforté cette dernière dans sa détermination à faire face aux tentatives du colonisateur de conférer une quelconque légitimité à sa conspiration.

Les marocains avaient la conviction intime que Mohammed V, même dans son lointain exil, avait en fait son trône dans leur cœur.

Cher peuple,

C'est avec cet esprit que la lutte s'est poursuivie jusqu'au retour du Roi héros, auréole de la victoire, apportant la bonne nouvelle de la fin de la période du protectorat et de l'avènement de l'indépendance et de la liberté, pour continuer le combat en vue du raffermissement de cette indépendance.

Si, comme l'a voulu la volonté divine, il a été prématurément rappelé à Dieu, avant de réaliser pour le Maroc ce à quoi il aspirait, le Très-Haut qui a entouré ce pays de sa divine bénédiction, a confié la succession à celui qui allait assumer la mission au mieux, son digne successeur et compagnon de lutte, notre auguste et regretté père, Sa Majesté Hassan II.

Il a scrupuleusement respecté les jalons qui ont été posés par notre vénéré aïeul et en a consolidé les fondements, pour se lancer dans des œuvres d'édification et d'unification qui ont conféré au Maroc, une position remarquable eu égard à la renaissance générale qu'il a initiée, plaçant le Maroc sur la voie d'un combat continu pour faire face à toutes les crises et à tous les défis, pour trouver des solutions aux divers problèmes, et en premier lieu la question de l'intégrité territoriale qu'il a traitée avec sagesse et pondération, respectant les résolutions des Nations Unies et apportant un soutien total pour la réussite du référendum confirmatif dans nos provinces du Sud.

Il a couronné, que Dieu ait son âme, cette position remarquable du Maroc, par sa pensée politique moderne et novatrice, matérialisée par l'institution d'une monarchie constitutionnelle prônant la concertation avec la nation, et l'association de celle-ci à l'exercice des responsabilités à travers des conseils élus, et par le biais d'une décentralisation régionale tout en étant parfaitement conscient des droits et des devoirs des uns et des autres.

Si Sa Majesté Hassan II a été rappelé à Dieu, qu'il L'ait en Sa Sainte Miséricorde, nous Mohammed VI, lui succédons pour être à ton service cher peuple, et au service du Maroc.

Nous demeurerons fidèle à la voie hassanienne, attaché à la Baieâ qui nous engage et qui t'engage, Baieâ qui s'inscrit en droite ligne de celles qui l'ont précédée durant plus de douze siècles, qui puise sa substance dans le Livre Saint et la tradition du Prophète, et qui est intimement liée à la constitution marocaine qui stipule que le Roi, Amir Al Mouminine, est le représentant suprême de la nation, le symbole de son unité, le garant de la pérennité et de la continuité de l'état, de la sauvegarde de la religion, de la Patrie et de l'unité du royaume à l'intérieur de ses frontières authentiques, celui qui veille au respect de la constitution, qui assure la défense des droits et libertés des citoyens et dont la personne est sacrée et inviolable.

Compte tenu de ces lourdes responsabilités que nous impose la mission suprême dont nous sommes investi, de notre attachement aux valeurs sacrées, religieuses et nationales, et de notre souci d'asseoir les institutions sur des fondements solides, nous invitons tout un chacun avec vigueur et fermeté, sans relâchement ni répit, au respect des dispositions de l'état de droit dans le cadre des libertés que garantit la constitution aux individus et aux organisations, des procédures qui régissent l'exercice de ces libertés et la jouissance des divers droits, et dont la violation ou le non respect expose à l'application des lois en vigueur.

Cher peuple,

Le Maroc a réalisé sous le règne prospère hassanien et par la volonté de notre auguste père de précieux acquis dans le domaine des droits, qui se réfèrent aux préceptes islamiques lesquels honorent l'être humain, et qui incitent à l'adhésion à la déclaration universelle des droits de l'Homme et des chartes internationales qui en découlent.

Il a œuvré, que Dieu bénisse son âme, au raffermissement de ces droits et à l'élargissement de leur champs d'application aussi bien sur le plan organisationnel que sur celui de la mise en place des institutions, ainsi qu'au niveau des textes qui les sauvegardent, des mesures qui ont été prises en leur faveur et bien d'autres actions qu'il serait laborieux d'énumérer. Ce sont là autant d'initiatives qui ont permis au Maroc d'occuper une place de choix dans le concert des pays avancés dans ce domaine.

C'est dans cette optique que nous avons créé une instance d'arbitrage indépendante auprès du conseil consultatif des droits de l'Homme en vue de déterminer l'indemnisation des victimes et ayants droit des déclarés disparus et ceux ayant fait l'objet de détention arbitraire, et avons donné nos instructions pour que cette commission entame ses travaux.

Soucieux d'œuvrer activement à la préservation de ce précieux acquis et à sa consolidation, et mu par une volonté spontanée et une foi profonde et inébranlable quant à la nécessité de garantir à toutes les catégories de notre peuple, les droits qui leur assurent une vie digne et décente, nous avons accordé notre intérêt, alors que nous étions encore prince héritier, aux questions sociales intéressant l'ensemble des citoyens, civils et militaires, avec une sollicitude particulière envers les catégories démunies ou défavorisées.

La réflexion sur cette réalité, nous a mené à nous interroger avec peine et commisération : comment réaliser le développement global alors que notre monde rural se débat dans des problèmes qui contraignent ses habitants à abandonner la terre dont Dieu a fait une source de subsistance pour venir s'installer dans les villes, en l'absence d'une stratégie de développement intégrée, fondée sur l'organisation des activités agricoles et autres, en l'absence de l'intérêt qu'il faut accorder à l'habitat et à l'enseignement, de l'amélioration des équipements de base, de la limitation de l'exode par la mise en place d'un plan tenant compte de la promotion des communes rurales, de la création de nouveaux pôles de développement dans les centres situés autour des villes et de la gestion des aléas tels que la sécheresse et autres.

Comment atteindre le progrès scientifique et être en phase avec le monde évolué, alors que des contingents de nos jeunes, instruits et qualifiés, sont au chômage et trouvent les portes fermées devant

eux, les empêchant de gagner leur vie à défaut d'une formation adéquate permettant de mettre en valeur leur vocation et leurs compétences et de leur assurer la maîtrise du savoir dont le Prophète -sur lui Prière et Bénédiction- a recommandé l'utilité et l'ouverture sur la vie active, et en l'absence d'un plan qui appelle pour son application la conjugaison des efforts des entreprises et de l'ensemble des opérateurs économiques.

Comment espérer atteindre le progrès et la prospérité alors que les femmes, qui constituent la moitié de la société, voient leurs intérêts bafoués, sans tenir compte des droits par lesquels notre sainte religion les a mises sur un pied d'égalité avec les hommes, des droits qui correspondent à leur noble mission, leur rendant justice contre toute iniquité ou violence dont elles pourraient être victimes, alors même qu'elles ont atteint un niveau qui leur permet de rivaliser avec les hommes, que ce soit dans le domaine de la science ou de l'emploi.

Comment assurer une égalité des chances pour tous, si les handicapés physiques sont marginalisés et écartés des domaines pour lesquels ils sont formés et préparés, alors que l'islam, la religion de l'entraide et de la solidarité, appelle à prendre soin des faibles, à les aider à s'insérer dans la société pour en devenir des membres actifs et productifs.

Nous ne détenons pas une baguette magique par laquelle nous prétendons résoudre tous ces problèmes et bien d'autres, mais nous sommes fermement déterminés à leur faire face, par la grâce de Dieu et dans les plus brefs délais, avec les moyens dont nous disposons, le potentiel moral dans lequel nous puisons, la mobilisation, la solidarité et le sacrifice nécessaires, la sincérité, le dévouement et la conscience éveillée qui doivent être les nôtres, autant de conditions sans lesquelles la vraie citoyenneté ne peut s'exprimer, le progrès ne peut être réalisé, et la foi même ferait défaut.

À cet égard, et comme Nous l'avons promis dans le discours du Trône, Nous nous pencherons sur le dossier de l'enseignement, à la lumière du projet de la charte élaborée par la commission royale spéciale chargée de l'éducation et de la formation, avec l'intérêt qu'il mérite, de par son importance dans la préparation et la qualification des générations futures.

C'est avec un intérêt aussi soutenu que Nous suivrons la politique de Notre regretté père, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, en ce qui concerne la question de notre intégrité territoriale, réitérant notre engagement vis-à-vis des résolutions des Nations Unies, notre soutien à la Minurso et au haut commissariat aux réfugiés, et notre contribution au succès du référendum confirmatif dans nos provinces du Sud.

Cher peuple,

Au terme de ce discours que Nous t'adressons à l'occasion du quarante sixième anniversaire de la révolution du Roi et du peuple, nous voudrions te réitérer ainsi qu'à nos Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, aux Forces Auxiliaires, aux Forces de la Sécurité et aux éléments de la Protection Civile, l'expression de Nos remerciements pour la loyauté et le soutien sincère exprimés lors de la douloureuse épreuve qui nous a affecté ainsi que la Nation toute entière du fait de la disparition de notre vénéré père à tous, Sa Majesté Hassan II, que Dieu ait son âme.

Eu égard à notre engagement vis-à-vis du pacte de militantisme que nous a légué Notre père et dont il a hérité de Notre grand père, que Dieu les ait en Sa Sainte Miséricorde, à Notre souci de poursuivre la construction du grandiose édifice qu'ils ont bâti, à notre attachement aux liens solides qui nous unissent, nous célébrons ce glorieux anniversaire national et nous continuerons par la grâce de Dieu, à le célébrer. Il constitue une date mémorable pour toute la nation, qui nous appelle impérativement à l'évocation permanente de la mémoire de tous les résistants, pour nous inspirer du combat qu'ils ont mené avec abnégation et nous remémorer les grands sacrifices qu'ils ont consentis dans les différentes provinces et sur tous les fronts.

Un hommage particulier doit être rendu aux oulémas, aux penseurs, aux hommes politiques et à la catégorie des travailleurs et des agriculteurs dont il sied de louer le grand rôle dans la libération du pays, en accordant davantage d'intérêt à leurs familles, en nous inclinant devant les vaillants martyrs parmi eux, et en implorant le Très- Haut de les avoir aux côtés de Notre père et de Notre grand père «avec ceux que le Très - Haut a comblés parmi les prophètes, les apôtres, les martyrs et les saints. Quels meilleurs compagnons» (Coran).

Que la paix, la miséricorde et les bienfaits de Dieu soient sur vous.

**ALLOCUTION DE REMERCIEMENTS
DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION AU
TERME DU DEUIL NATIONAL SUITE AU DÉCÈS DE
S.M. LE ROI HASSAN II**

02 SEPTEMBRE 1999

Louange à Dieu, Que la Paix et la Bénédiction soient sur le Prophète Sidna Mohammed, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Je ne pense pas qu'il y eut de moment plus pénible pour l'âme que celui que J'ai vécu en t'annonçant ainsi qu'au monde entier, le décès du Père de la Nation marocaine, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu bénisse son âme. Mais Nous nous sommes soumis à la volonté de Dieu qui a dit : «Tout un chacun connaîtra la mort», et nous avons accepté la volonté et le destin de Dieu.

Cher peuple,

Tes adieux à ton regretté Souverain ont constitué une manifestation imposante et émouvante qui illustre ta grande maturité et ton sens élevé de la discipline et de la loyauté. Je M'adresse à toi aujourd'hui, au terme de la période de deuil national, pour te faire part, cher peuple, de Ma sincère satisfaction et de Mes vifs remerciements pour les condoléances que tu M'as exprimées ainsi qu'à la Famille Royale, alors que tu méritais plus que quiconque de recevoir ces condoléances et cette compassion.

J'ai été profondément touché également par les marques d'égards que tu as exprimées à Mon endroit à travers les prières que tu as élevées au Très-Haut l'implorant de M'accorder force et réconfort en la personne de Mon frère, Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, de guider Mes pas et de faire en sorte que Je sois le digne successeur de Mon père vénéré, veillant sur ta sécurité et ta stabilité, garantissant ton unité et ta souveraineté et préservant tes valeurs sacrées.

Je te remercie donc, cher peuple, pour tes prières sincères qui, J'en suis convaincu, seront exaucées par le Très-Haut, sachant que l'hommage que Je rends à tes sentiments louables et à ta symbiose civilisationnelle parfaite avec ceux qui ont contribué à l'encadrement des émouvantes obsèques, est conforme à ce que

dicte cette circonstance comme reconnaissance des mérites des bienfaiteurs et des auteurs des bonnes œuvres.

Il est de Mon devoir de M'adresser à toi pour exalter la symbiose avec le Trône dont tu as, encore une fois, fait preuve dans toutes tes composantes, et la spontanéité avec laquelle tu M'as investi de la responsabilité de préserver ton passé, promouvoir ton présent, assurer ton avenir, défendre tes valeurs sacrées, garantir ta dignité d'homme et consolider tes institutions sous l'égide de l'État de droit.

En conclusion, cher peuple, J'implore Dieu de Nous doter d'endurance et de compassion, d'avoir Notre cher regretté en Sa Sainte Miséricorde, de le combler des bienfaits dont il rétribue les martyrs qui lui sont proches, de nous assister pour la réalisation des nobles aspirations qu'il nourrissait pour sa Patrie tendant à lui assurer unité, indépendance, sécurité, invulnérabilité, prospérité, justice et accès au savoir, à l'éducation et aux qualités morales.

Fasse Dieu que nous puissions entamer une nouvelle marche marocaine transcendant les difficultés et les écueils, inspirés en cela par la parole divine : «Restez fortement attachés au pacte de Dieu et ne dispersez pas vos rangs».

Que la Prière et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA 9^{ÈME} RÉUNION MINISTÉRIELLE DU GROUPE 77
MARRAKECH, 13 SEPTEMBRE 1999**

Louange à Dieu, Que la Paix et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Madame la présidente,

Mesdames et messieurs les ministres,

Monsieur le secrétaire général,

Monsieur le directeur général,

Excellences, honorables délégués,

Mesdames et Messieurs,

Il y a un peu plus de 5 ans, en ce même lieu où vous êtes réunis aujourd'hui, la communauté internationale a entériné l'accord créant l'Organisation mondiale du commerce. Parmi vous, nombreux sont ceux qui ont activement contribué à l'émergence de cette institution et suscité un espoir sans précédent au sein des pays en développement.

Nous nous étions alors séparés en cette ville de Marrakech, convaincus d'avoir jeté les bases d'un système commercial multilatéral fondé sur la règle de droit et qui consacre le consensus comme mode de gestion et de décision.

Nous avons les uns envers les autres, pris l'engagement solennel de tout mettre en œuvre pour favoriser la croissance économique, élargir les bénéfices du progrès technologique et de la société de l'information. Cet engagement visait tout particulièrement à supprimer toutes les entraves à l'intégration du monde en développement dans l'économie globale.

En vous souhaitant la bienvenue dans cette ville historique de Marrakech, nous voudrions vous inviter à saisir l'opportunité qu'offre cette conférence pour procéder à une évaluation sans complaisance de l'acquis et du bilan de la IXe CNUCED, des accords de Marrakech et de toutes les initiatives prises par la

communauté internationale pour endiguer la pauvreté, freiner le processus de marginalisation des plus pauvres et rétablir l'équité de notre système économique multilatéral.

À quelques semaines du rendez-vous de Seattle, et à la veille de la réunion annuelle des institutions de Bretton Woods et de l'Assemblée générale de l'O.N.U., il nous semble fondamental que votre réunion envoie un message clair à la communauté internationale sur l'ampleur des défis que nous affrontons, sur les réactions de désespoir que nous observons ici et là et sur le doute qui commence à gagner les esprits quant à la démarche qui fut la nôtre dans notre quête pour le développement durable.

Depuis trois décennies et dans tous les forums multilatéraux consacrés au développement économique et social de l'humanité, nous étions parvenus en dépit de vicissitudes diverses, aux consensus qui s'imposaient pour apporter les réponses pertinentes aux fléaux du sous-développement.

Des progrès ont certes été réalisés dans un certain nombre de domaines mais force est de constater que le chemin à parcourir demeure long et fastidieux.

L'écart entre les populations riches et les populations les plus pauvres continue de se creuser inexorablement. Le poids de la dette continue d'absorber des ressources ô combien précieuses dans le financement des programmes destinés non pas à promouvoir la croissance économique, mais à assurer tout simplement la survie de populations de plus en plus vulnérables. Plusieurs autres indicateurs pourraient être cités pour appuyer ce constat sans appel qui caractérise aujourd'hui le monde en développement.

Pourtant, personne n'a remis en cause les principes de l'interdépendance, de la solidarité et du partage du fardeau du sous-développement. Personne n'ignore les dangers pour la paix et la sécurité que représentent l'exclusion et le désespoir.

Comment dès lors expliquer, à titre d'exemple, que l'engagement d'affecter 0,7 % du PIB à l'aide au développement n'ait jamais été rempli ? La baisse continue du niveau de l'aide publique au développement signifie-t-elle une remise en cause de cet engagement où que l'objectif tant de fois confirmé manque en réalité de pertinence ?

Comment comprendre et admettre le maintien de dispositifs à caractère protectionniste qui frappent les biens et services pour lesquels les pays en voie de développement ont clairement un avantage compétitif au moment où notre objectif commun est de bâtir un système commercial équitable ? Comment est-il possible d'accélérer la croissance des pays pauvres sans l'amélioration substantielle de l'accès aux marchés mondiaux et sans une évaluation adéquate de l'efficacité réelle des mesures préférentielles unilatérales ?

Comment s'étonner, au moment où tout le monde admet que le développement économique est intimement lié au développement humain, que de fortes pressions migratoires ne s'exercent sur le marché mondial de l'emploi ?

Comment expliquer l'attitude frileuse adoptée dans le traitement d'une question aussi cruciale que la dette lorsque l'on sait que son service est en soi un frein au développement et que les faibles flux d'investissements étrangers directs ne sauraient en atténuer les effets négatifs ?

Ces questions et d'autres, qui nous interpellent au quotidien, sont d'autant plus cruciales que le monde en développement a opéré une mutation considérable de ses politiques économiques et réformé en profondeur ses institutions politiques pour répondre aux conditionnalités multiples qui ont sous-tendu les divers programmes et mécanismes d'assistance économiques, qu'ils soient bilatéraux ou multilatéraux. Faute de résultats tangibles au niveau de l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées et de réponse crédible au chômage endémique, il est à craindre que la pérennité de toutes ces réformes ne soit compromise. L'instabilité politique, la recrudescence de foyers de tensions et de violence et les effets sociaux de la crise asiatique montrent à l'évidence que le degré d'acceptabilité des sacrifices s'érode indubitablement.

Il nous appartient en particulier de nous interroger sur l'utilité des objectifs convenus depuis longtemps et qui n'ont fait l'objet d'aucune exécution satisfaisante et sur l'intérêt de continuer à les maintenir dans notre ordre du jour sous leur forme originelle.

Nous sommes en définitive confrontés à un risque de dysfonctionnement majeur de l'économie mondiale. Il devient plus que jamais impératif de mettre en place les mécanismes opérationnels renforçant et garantissant une véritable cohérence entre les actions, réflexions et stratégies de l'ensemble des organisations internationales chargées des affaires économiques, commerciales et financières.

Notre très regretté père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, avait souligné cette urgence lors de son discours de clôture de la réunion ministérielle du GATT de Marrakech quand Sa Majesté proposait la création d'un groupe intergouvernemental de réflexion sur de nouveaux mécanismes de négociations économiques internationales. Cet appel qui est plus que jamais d'actualité, doit nous inspirer dans notre démarche collective visant à asseoir l'économie mondiale du prochain millénaire sur des bases renouvelées.

La restructuration des institutions multilatérales devient dans ce contexte une priorité et un impératif afin de s'inscrire dans une approche nouvelle privilégiant les principes d'équité, de solidarité et d'éthique ainsi qu'un partenariat qui tire sa raison d'être des valeurs de l'interdépendance et de la responsabilité partagée.

Dans un monde de plus en plus intégré et interdépendant où l'initiative privée nationale et multinationale occupe une place centrale dans les rouages de l'économie mondiale et où la société civile à travers la prolifération des ONG, influence de plus en plus les décisions des États souverains, comment ne pas associer d'une manière ou d'une autre, l'ensemble de ces acteurs.

Dans cet ordre d'idées, ne faut-il pas revoir la place et le rôle des PVD dans les grandes négociations internationales de manière à éviter leur confinement dans un rôle de spectateurs passifs.

De même, le traitement spécifique et urgent des problèmes de l'Afrique en particulier et des pays les moins avancés plus généralement, ne devrait-il pas être parmi les premiers signes tangibles d'un engagement sincère pour un partenariat novateur résolument centré vers le développement humain.

En énumérant toutes ces questions, nous voulions en fait réitérer notre conviction que le sous-développement n'est pas une fatalité en soi. Les mutations de toutes sortes que connaît le monde à l'orée

du nouveau millénaire, loin de constituer des menaces supplémentaires pour les économies vulnérables comme les nôtres, dégagent en fait des opportunités nouvelles qu'il nous importe de saisir.

Nous ne pouvons tirer avantage de cette nouvelle donne économique mondiale sans la nécessaire adaptation de nos institutions multilatérales, de nos méthodologies de travail et des concepts de développement à ses exigences.

Notre responsabilité, à cet égard, sera de profiter de nos assises pour envoyer des signaux forts à nos partenaires pour que nous nous engagions ensemble et dès à présent dans un véritable processus vertueux nous menant sur la voie du progrès, du développement et de la prospérité partagée. Nous l'avions souhaité, il y a cinq ans ici même à Marrakech. C'est à partir de cette même ville que nous devons prendre ce nouvel élan pour atteindre nos objectifs communs.

Aussi, et comme nous l'avions souligné à l'occasion du 50ème anniversaire du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) à Genève, et dans la perspective des prochaines échéances multilatérales qui coïncident avec l'avènement du nouveau millénaire, nous devons œuvrer à la mise au point d'un programme d'action ouvert qui nous permettra d'intégrer toute mesure, toute action et toute initiative pouvant constituer une solution volontariste aux déséquilibres et aux difficultés qui nous préoccupent.

Fidèle à ses traditions fondées sur les valeurs de dialogue et de compréhension mutuelle, le Royaume du Maroc est déterminé à contribuer pleinement à l'instauration d'un système multilatéral plus ouvert et à œuvrer en faveur d'un système prévisible, transparent et équitable.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Que la paix soit sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU LANCEMENT DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA CULTURE DE LA PAIX

OUJDA, 14 SEPTEMBRE 1999

Au nom de Dieu, Clément et Miséricordieux, Louange à Dieu, Que la Paix et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et ses Compagnons,

Cher peuple,

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes heureux que soit lancée, en ce jour mémorable, la campagne de l'année internationale de la culture de la paix, dans la ville d'Oujda, aux frontières orientales de notre Royaume. La ville d'Oujda est digne de cet honneur non seulement parce que son université sera dotée d'une chaire appelée à être une haute tribune pour les études et recherches relatives à la paix, mais également en raison de l'esprit de combat et de jihad qu'elle a concrétisé et concrétise encore en faveur du droit qui constitue le fondement de la paix. Il suffit de rappeler ici le soulèvement du 16 août 1953 et les sentiments de patriotisme authentique avec lesquels la ville combattante d'Oujda avait à l'époque affronté le colonialisme. C'est également la ville qu'avait choisie notre grand père feu Sa Majesté Mohammed V, que Dieu ait son âme, pour adresser, au nom de la conscience mondiale, son appel historique pour que les bienfaits de l'indépendance soient étendus à l'ensemble des pays du Maghreb arabe et de ses peuples et que soient garanties la concorde, la paix et l'entente entre nos pays et entre ceux-ci et le reste des pays du monde.

Nous nous réjouissons profondément de voir le Royaume du Maroc contribuer aujourd'hui à cette manifestation internationale qui marque le lancement de la campagne de la culture de la paix, avec les activités et actions qui l'accompagnent. Aussi, nous exhortons toutes les composantes de la société marocaine à jouer un rôle exemplaire et efficient pour faire du lancement de «l'année internationale de la culture de la paix» un événement à la hauteur des objectifs énoncés dans la charte des Nations-Unies concernant la volonté de «sauver les générations montantes du fléau de la guerre» et une action conforme

à nos hautes valeurs spirituelles, à nos nobles traditions nationales et à l'intérêt constant qu'accorde le Maroc à l'instauration de la sécurité et de la paix, que ce soit sur son territoire ou à travers le monde.

Cher peuple,

Tu sais que notre attachement à la paix dans ses dimensions éducationnelle, morale, législative et politique est profondément enraciné dans notre esprit et notre conscience, de par sa relation étroite avec notre religion islamique généreuse qui prône la tolérance et la modération, la coexistence et le dialogue, la solidarité et la complémentarité. Il suffit de citer à l'honneur de l'Islam, le fait qu'il a fait du terme «paix» l'expression de salutations comme il en a fait sa devise. En effet, Dieu a dit : « leur salutation : paix ».

Ainsi, l'expression des salutations par le terme «paix» est une obligation lors de toute rencontre, en signe d'hommage et de propagation de la quiétude, et en tant que geste favorisant la connaissance mutuelle qui constitue la voie menant à la fraternité humaine et l'une de ses manifestations positives fondamentales.

Comme tu le sais, Cher peuple, le Maroc a toujours été attaché aux valeurs de liberté, de dignité et de consultation (choura), conscient du lien nécessaire entre l'instauration de la paix et le climat démocratique propice au développement économique durable, et partisan de tout ce qui est de nature à éliminer les causes de dissension et de rupture, à favoriser les échanges et à consolider les bases de la paix et de la concorde.

Nous sommes en cela fidèles à notre histoire et à nos traditions séculaires. Il suffit de rappeler à cet égard que notre vénéré père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'accueille dans son vaste Paradis, a été fort inspiré en ayant l'idée d'organiser la Marche Verte, dans la paix et la quiétude, puis d'œuvrer en faveur de l'unification de la Nation marocaine dans le cadre de la Patrie clémente et miséricordieuse.

Il a également contribué durant toute sa vie, que Dieu bénisse son âme, à l'effort international en faveur de la paix, appelant et œuvrant à son instauration, s'adressant à toutes les parties en conflit et s'employant à en rapprocher les points de vue, conscient qu'il était, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde et l'entoure de sa bénédiction, que les guerres aboutissent inéluctablement à la paix et les conflits à la réconciliation et au rapprochement sur la base de la raison, de la compréhension et de la modération.

De par sa position géographique qui en fait un carrefour des voies de communication et des continents, des doctrines et des cultures, et compte tenu de son appartenance civilisationnelle qui trouve ses origines dans son ancrage africain, ses filiations maghrébine et arabe et ses relations méditerranéennes, le Maroc se doit de faire de l'année internationale de la culture de la paix, l'occasion pour mettre en exergue les valeurs de paix, de solidarité, de coexistence et de compréhension qui sont inhérentes à notre culture, de sensibiliser chacun aux fondements de ces valeurs et d'œuvrer à leur renforcement et à leur consolidation dans le présent et le futur.

C'est bien là l'orientation pertinente qui doit servir de base au plan d'action que le Maroc adopte aujourd'hui, afin que sa contribution à la célébration de l'année internationale de la culture de la paix, revête sa profonde signification et ait un impact réel, digne de l'Islam véritable, des objectifs de la chariaà tolérante, et capable d'élever les défenses de la paix dans l'esprit et le cœur des hommes.

Puisse Dieu répandre sur toi, cher peuple, bénédiction, quiétude et dignité, perpétuer sur toi la vertu et la rectitude et t'assister pour œuvrer conformément au verset du Saint Coran : «Ô vous, les hommes. Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle. Nous vous avons constitués en peuples et en tribus pour que vous vous connaissiez entre vous. Le plus noble d'entre vous, auprès de Dieu, est le plus pieux d'entre vous».

Que la Paix et la Bénédiction divines soient sur vous.

LETTRE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DU CONGRÈS AMÉRICAIN

RABAT, 28 SEPTEMBRE 1999

Louange à Dieu seul,

De Mohammed VI, Roi du Maroc,

à son Excellence Monsieur J. Dennis Hastert, Président de la Chambre des Représentants, Congrès des États-Unis d'Amérique, Washington, DC,

Monsieur le Président,

Notre père feu Sa Majesté le Roi Hassan II avait préparé sa réponse au manifeste d'amitié que vous lui avez adressé, le 22 mars 1999, au nom de cent dix de vos collègues signataires. Le regretté Souverain s'apprêtait à vous la faire parvenir par un émissaire spécial, ne fût-ce sa disparition subite et cruelle. Par respect pour la volonté de notre vénéré père, nous sommes heureux aujourd'hui de vous adresser sa réponse revêtue de son sceau, en espérant qu'elle sera portée à la connaissance de vos respectables collègues du Congrès et que vous y trouverez la réaffirmation de tous les principes et valeurs en lesquels il croyait au même titre que vos honorables collègues qui ont décidé d'apposer leur signature sur le manifeste d'amitié en considération à sa personne, que Dieu ait son âme, et en hommage à sa politique. Nous saisissons cette occasion pour réaffirmer à Votre Excellence et à vos collègues du Congrès, que nous sommes engagé à poursuivre durant notre règne la sage politique de notre père.

Cette politique visait notamment le renforcement de la démocratie et le respect des droits de l'Homme, le recours au dialogue et à la persuasion dans le traitement des questions et problèmes internationaux et l'action pour la promotion du rapprochement, de la compréhension et de la coopération entre les États et les peuples.

En outre, nous demeurons fidèles à la solide et profonde amitié qui caractérise les relations de notre Royaume avec les États-Unis d'Amérique, et qui ont été inaugurées par notre illustre aïeul le Roi Sidi Mohammed III et le grand Président américain George Washington.

En conclusion, nous vous réaffirmons, Monsieur le Président, nos sincères sentiments d'affection et de considération.

**S.M. LE ROI MOHAMMED VI
PRÉSIDE L'OUVERTURE DE LA SESSION D'AUTOMNE
DE LA 3^{ÈME} ANNÉE LÉGISLATIVE
RABAT, 08 OCTOBRE 1999**

Louange à Dieu, Que la Prière et le Salut soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs, Honorables Membres de la Chambre des Représentants et de la Chambre des Conseillers,

Que la paix, la bénédiction et la miséricorde de Dieu soient sur vous,

Nous voudrions, au début de notre discours, vous exprimer, et à travers vous, à notre cher peuple, l'immense joie que nous ressentons en présidant l'ouverture de cette session de la nouvelle année législative, la première que tient le parlement depuis la disparition de notre vénéré père, Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde.

Persévérant sur la voie qu'il a tracée, que Dieu bénisse Son âme, pour la consolidation de la démocratie et avec la même sollicitude dont il entourait cette honorable institution, nous accordons une extrême importance à la mission qui vous incombe en tant que représentants des citoyens dont vous servez les intérêts et exprimez les aspirations.

Nous voudrions réaffirmer, pour notre part, les espoirs que nous fondons sur cette institution afin qu'elle assume pleinement son rôle, tant dans le domaine législatif qu'en matière de contrôle de l'action du gouvernement selon les mécanismes dont elle dispose, partant de notre ferme conviction que le fondement de la démocratie repose sur la séparation des pouvoirs et l'instauration d'un équilibre entre eux.

Les évolutions qu'a connues notre pays dans tous les domaines vous inciteront sans nul doute à procéder à une évaluation de votre méthode de travail et à œuvrer à l'adaptation des outils et des textes juridiques afin qu'ils répondent aux développements intervenus aux plans social et économique.

Mieux encore, nous aspirons à ce que les outils juridiques constituent un levier de l'action sociale et un instrument favorisant le décollage économique, au lieu d'être en déphasage par rapport à l'évolution économique et sociale.

Il est incontestable que la responsabilité est partagée entre le gouvernement et le parlement en ce qui concerne l'actualisation des textes et leur adéquation avec les innovations.

Deux ans après le début de l'actuelle expérience parlementaire et dans le sillage des orientations tracées par notre vénéré père, que Dieu ait Son âme, nous attendons des deux chambres qu'elles procèdent à la révision de leurs règlements intérieurs en instaurant une coordination entre elles à travers la formation de commissions mixtes, tant nous considérons qu'elles ne constituent pas deux parlements distincts, mais deux chambres d'un seul et même parlement au sein duquel il importe d'œuvrer pour rationaliser les débats et rehausser leur niveau, éviter la redondance et gérer au mieux le temps qui leur est imparti tant au niveau des commissions que des séances plénières, l'objectif étant d'élever le niveau de la pratique parlementaire et d'accomplir davantage de réalisations.

Mesdames et Messieurs les membres du parlement,

Le processus de modernisation auquel nous aspirons nous dicte d'entamer l'identification des questions touchant à notre réalité et aux problèmes actuels, et de se pencher sur leur examen avec le sérieux et la détermination requis en vue de leur trouver les solutions adéquates.

Nous voudrions à cet égard attirer l'attention sur deux questions pressantes auxquelles nous accordons un vif intérêt et qui constituent une source de préoccupation majeure pour l'opinion publique nationale :

La première question concerne l'enseignement, en dépit de notre riche et ancestral patrimoine et des traditions séculaires et enracinées que nous avons dans ce domaine, et malgré les efforts ininterrompus déployés tout au long de quatre décennies en vue de permettre à notre enseignement d'accompagner l'étape du recouvrement de l'indépendance et les exigences de son édification, nous constatons en fait qu'il souffre d'une crise chronique, laquelle avait amené notre vénéré père, que Dieu bénisse Son âme, à désigner une commission royale spéciale au sein de laquelle sont représentées toutes les formations et potentialités afin d'élaborer un projet de charte nationale pour l'éducation et la formation.

Le Très-Haut a voulu que cette commission achève ses travaux sans que notre regretté père, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, ait pu prendre connaissance de ses résultats.

Nous saisissons cette occasion pour rendre hommage à l'action de cette commission et aux efforts de l'ensemble de ses membres.

Nous avons été informé de ses résultats et avons constaté qu'il sont conformes à la vision qui est la notre d'un enseignement intégré dans son environnement, ouvert sur son époque, sans reniement de nos valeurs religieuses sacrées, des fondements de notre civilisation, ni de notre identité marocaine dans toutes ses composantes.

Notre objectif est de former un bon citoyen capable d'acquérir les connaissances et les compétences tout en étant profondément attaché à son identité et fier de son appartenance, conscient de ses droits et de ses devoirs, appréhendant parfaitement le fait local, ses obligations civiques et ses engagements vis-à-vis de lui-même, de sa famille et de sa communauté, disposé à servir sa Patrie avec loyauté, dévouement, abnégation et sacrifice, à compter sur lui-même et à faire preuve d'esprit d'initiative avec confiance, courage, foi et optimisme.

Nous voulons que nos établissements d'enseignement et d'éducation soient efficaces et en parfaite symbiose avec leur environnement, ce qui implique la nécessité de généraliser la scolarisation, d'en faciliter l'accès à toutes les couches, particulièrement celles démunies ou se trouvant dans les régions éloignées qui doivent bénéficier d'un traitement préférentiel, et d'accorder un intérêt particulier aux cadres de l'enseignement auxquels nous vouons bienveillance et considération et qui ont tant besoin d'attention et de reconnaissance.

Partant de Notre souci de permettre à toutes les couches d'accéder à l'enseignement et à l'éducation, Nous avons tenu à ce qu'il demeure gratuit au niveau de l'enseignement fondamental.

La contribution des couches à revenus élevés n'interviendra au niveau de l'enseignement secondaire que cinq ans après que la réussite de cette expérience aura été avérée, avec exonération totale des familles à revenus limités.

S'agissant de l'enseignement supérieur, les frais d'inscription ne seront exigibles qu'après trois ans d'application du projet, avec l'octroi de bourses aux étudiants méritants démunis.

Il est tout aussi nécessaire que soient reconsidérées les méthodes de gestion pour rationaliser les dépenses du secteur de l'enseignement. Le devoir nous dicte en effet de faire preuve de fermeté en matière de gestion des deniers publics pour les préserver de toute malversation.

Nous ne pouvons réaliser ces objectifs que si nous veillons à une rationalisation de l'exploitation des ressources matérielles, à leur gestion judicieuse, à optimiser les compétences et les expertises et à mettre à contribution toutes les parties concernées, tels les collectivités locales, le secteur privé, les établissements productifs, les associations et organisations et l'ensemble des opérateurs économiques et sociaux, sans perdre de vue le rôle dévolu aux parents et la responsabilité qui incombe aux familles qui se doivent d'apporter leur contribution à travers le contrôle et le suivi pour atteindre le niveau escompté.

Nous attirons également l'attention sur l'intérêt qui doit être accordé à l'éducation informelle et à la mobilisation nationale qu'exigent les efforts visant à lutter contre l'analphabétisme et sa propagation et à en éliminer les séquelles, en particulier dans les villages et les campagnes, dans le but d'endiguer ce phénomène qui entrave le processus de développement.

Eu égard à l'orientation positive imprimée à ce projet de charte qui répond concrètement aux impératifs de la réforme à laquelle nous aspirons tous, et partant de notre souci de concrétiser ses conclusions et ses résultats dans un cadre procédural respectant les termes de la constitution et les dispositions législatives, nous avons décidé de la soumettre au parlement pour l'élaboration de projets de loi qui garantissent les conditions de sa mise en œuvre, étant entendu que celle-ci doit intervenir, par la grâce de Dieu, dès

l'année prochaine de façon progressive. La commission demeurera en place pour assurer le suivi de l'opération de mise en œuvre, l'évaluation des résultats et l'enrichissement de la charte pour qu'elle soit au diapason de l'évolution et du progrès.

Mesdames et Messieurs,

La deuxième question à laquelle nous accordons un grand intérêt concerne les problèmes de l'emploi et du chômage.

Nous sommes peiné devant cette situation qui affecte nos jeunes, aussi bien ceux qui ont reçu une instruction, que ceux qui ne l'ont pas reçue. Il nous appartient, au vu de cette situation, d'engager la réflexion avec toutes les parties concernées en vue de traiter ce problème selon de nouvelles approches, comme il convient de prendre des mesures concrètes pour assurer l'adéquation entre les filières d'étude et les réalités de l'emploi, et veiller à ce qu'un lien soit établi entre les établissements et les programmes, d'une part, et l'environnement économique, d'autre part.

L'embauche ne doit pas être du seul ressort de la fonction publique. Notre jeunesse doit investir le secteur privé sans le moindre complexe vis-à-vis de notre système d'enseignement dont nous avons l'honneur de figurer parmi les lauréats.

Les développements qui interviennent à un rythme accéléré exigent un recyclage des cadres et des travailleurs, et à plus forte raison, des candidats à l'emploi, pour qu'ils puissent suivre l'évolution.

Nous exhortons donc nos jeunes à retrouver confiance en eux-mêmes et à faire preuve d'esprit d'initiative et de créativité.

Mesdames et Messieurs,

En traitant la question de l'enseignement de manière à permettre, par la grâce de Dieu, aux jeunes générations d'accompagner les innovations de la révolution technologique permanente, de s'y adapter et d'y contribuer, nous insistons - en ce qui concerne les aspects économiques et sociaux qui, s'ils sont traités, sont de nature à contribuer à résorber le chômage et à créer des opportunités d'emploi - sur la nécessité de rationaliser la politique financière et d'assurer une gestion judicieuse des dépenses, tout en incitant au paiement des impôts et à honorer toutes les échéances obligatoires.

Notre royaume a connu des réformes qui ont eu des répercussions tangibles sur la situation économique, mais notre ambition est d'élargir encore plus les perspectives de la croissance, à travers la promotion des petites et moyennes entreprises et l'impulsion de l'investissement public et privé, national et étranger, tout en encourageant le secteur privé à être plus entreprenant, car nous considérons cette promotion et cette impulsion comme des facteurs de régulation d'un élan économique et social favorisant l'accès au travail et la création de postes d'emploi correspondant à tous les niveaux de formation et de qualification et permettant, en conséquence, d'avancer sur la voie du développement et du progrès.

Nous constatons toutefois l'existence de nombreuses entraves tant au niveau des lois, des procédures administratives, que des comportements et des dysfonctionnements affectant la coordination entre les administrations.

Nous ne saurons atteindre les résultats escomptés si nous ne parvenons pas à dépasser certains handicaps qui entravent l'investissement et dont l'élimination est tributaire de l'accélération du rythme de fonctionnement de l'administration, de la lutte contre la lenteur et la routine administratives, de la simplification des procédures, de la coordination entre les centres de décision et du rétablissement de la confiance quant à la qualité des textes de loi et à leur saine application.

Comment pourrions-nous surmonter ces entraves et être au diapason de notre époque si notre administration persiste dans sa léthargie et si les grandes orientations demeurent lettre morte ?

Comment pourrions-nous suivre les évolutions si aucun progrès n'est réalisé au niveau de l'exécution ?

Notre vénéré père, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, avait adressé, le 21 juin 1989, au Premier ministre de l'époque, un message dans lequel il avait appelé à la simplification des procédures administratives pour les investisseurs, de manière à ce que l'administration soit tenue de statuer sur leurs dossiers dans un délai de deux mois. Si le dossier n'est pas retenu, elle doit motiver son refus avant l'expiration du délai. Dans le cas où elle ne se prononce pas, le dossier est considéré comme agréé.

Il est clair que notre économie pâtit de pratiques incompatibles avec l'orientation que nous voulons imprimer à notre action.

Dans le cadre des réformes fondamentales au moyen desquelles nous sommes déterminé à faire face au phénomène du chômage, nous avons décidé de créer le Fonds Hassan II pour le développement et l'équipement en vue d'affecter les recettes de la deuxième licence GSM à la réalisation de certains projets générateurs d'emplois multiples et diversifiés et revêtant un caractère prioritaire tels la promotion du monde rural, la construction de l'habitat décent, la lutte contre les bidonvilles, le parachèvement de l'irrigation d'un million d'hectares, la construction des autoroutes, de sites touristiques et d'infrastructures culturelles et sportives.

Notre vénéré père, que Dieu l'entoure de Son infinie Miséricorde, avait annoncé dans son dernier discours, le 8 juillet dernier, une bonne nouvelle, à savoir que ces investissements donneront une impulsion exceptionnelle à l'activité financière et technologique permettant au Maroc de réaliser un bond qualitatif en matière de développement. Etant donné l'importance que Nous accordons à ces projets, Nous avons décidé la création d'un comité de direction placé sous Notre responsabilité et comprenant des représentants de notre gouvernement et des administrations publiques et de personnalités compétentes du secteur privé.

Voici donc, Mesdames et Messieurs, quelques canevas que Nous vous présentons comme cadre de travail. Nous attendons de vous de les traduire en textes de loi et en mesures concrètes.

Puisse Dieu vous assister, guider vos pas et vous accorder soutien pour vous acquitter de la responsabilité dont vous êtes investis.

«Seigneur, accorde-nous de ta part une miséricorde et donne-nous rectitude en notre conduite». (Coran).

Que la paix, la bénédiction et la miséricorde de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX HABITANTS DU CAMP AL-WAHDA À LAÂYOUNE
LAÂYOUNE, 09 OCTOBRE 1999**

Louange à Dieu, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Nos fidèles sujets dans le camp Al-Wahda dans la ville de Laâyoune, que la paix et la miséricorde de Dieu soient sur vous,

Notre dévoué serviteur, le ministre de Notre Majesté à l'Intérieur, nous a transmis votre message adressé à Notre Majesté par M. Al-Lak Mohamed Mouloud, exprimant en votre nom et en son nom propre, à Notre Majesté et à la Famille Royale, vos sincères condoléances suite au décès du grand Souverain du Maroc, notre vénéré père, feu S.M. le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, et réaffirmant, en même temps, votre attachement constant au Trône Alaouite et votre mobilisation derrière Notre Majesté, fidèles à vos engagements d'allégeance et de dévouement à votre marocanité et à votre identité nationale immuable.

Nous vous faisons part de notre bénédiction, priant le Tout-puissant d'avoir le défunt en Son infinie miséricorde et de vous récompenser pour votre dévouement.

Que la Paix et la Miséricorde de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
DEVANT LES RESPONSABLES DES RÉGIONS, WILAYAS,
PRÉFECTURES ET PROVINCES, CADRES DE
L'ADMINISTRATION ET REPRÉSENTANTS DES
CITOYENS

CASABLANCA, 12 OCTOBRE 1999

Louange à Dieu, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Fidèles serviteurs et sujets dévoués, walis, gouverneurs, présidents de conseils et corps élus locaux,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de vous rencontrer à l'occasion de ce rassemblement béni groupant les responsables des Régions, wilayas, préfectures et provinces, cadres de l'administration et représentants des citoyens. Il est de bon augure que cette réunion se tienne dans la ville de Casablanca, capitale économique du Royaume qui jouit d'une place particulière, non pas uniquement en tant que pôle économique du Royaume, mais aussi du fait que les impératifs de la modernisation et de la compétitivité ne l'ont pas détourné de son authenticité, ni vidé de son âme.

Elle réunit en effet dans l'harmonie et la cohérence, de multiples facteurs qui en donnent une image résumant la réalité de la Nation en perpétuel renouveau, à commencer par ses habitants qui y ont afflué de différentes régions, en passant par les professions, métiers, industries et centres de production diversifiés, jusqu'aux infrastructures multiples qui lui confèrent la place privilégiée qui est la sienne.

Ce qui rehausse davantage sa place dans notre cœur et celui de l'ensemble des marocains, c'est le rôle qu'elle a joué dans la lutte pour la dignité et la liberté du Maroc, menée sous la conduite du Héros de la libération, notre regretté grand-père, Sa Majesté Mohammed V, ce qui lui a valu le surnom de « Roi des Carrières centrales ».

Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, entourait votre ville d'une grande sollicitude et d'un intérêt extrême. Il la considérait, à juste titre, comme la locomotive économique de

l'ensemble du Maroc. En retour, la ville de Casablanca et ses habitants ont témoigné au regretté Souverain une affection, une reconnaissance et une fidélité qui n'avaient d'égales que l'amour et la générosité dont il les entourait.

Pour conforter cette place privilégiée de la ville de Casablanca, le regretté Souverain, que Dieu bénisse Son âme, a tenu à lui conférer un cachet spirituel en y érigeant un monument religieux et civilisationnel qui fait la fierté du Maroc, à savoir la mosquée Hassan II.

Mesdames et Messieurs,

Nous nous réjouissons de cette rencontre qui nous réunit avec les responsables en charge des affaires locales, choisis par les habitants, et ceux veillant sur la marche des services publics et qui sont les représentants de notre gouvernement dans leurs domaines respectifs.

La responsabilité de l'autorité dans les divers domaines de ses compétences consiste à assurer la protection des libertés, à préserver les droits, à veiller à l'accomplissement des devoirs et à réunir les conditions nécessaires qu'exige l'État de droit et ce, à la lumière des choix pour lesquels nous avons opté, à savoir la Monarchie constitutionnelle, le multipartisme, le libéralisme économique et les obligations sociales, tels que consacrés par la constitution et concrétisés dans la pratique.

Nous voudrions à cette occasion expliciter un nouveau concept de l'autorité et de ce qui s'y rapporte, un concept fondé sur la protection des services publics, des affaires locales, des libertés individuelles et collectives, sur la préservation de la sécurité et de la stabilité, la gestion du fait local et le maintien de la paix sociale.

Cette responsabilité ne saurait être assumée à l'intérieur des bureaux administratifs qui doivent, au demeurant, rester ouverts aux citoyens, mais exige un contact direct avec eux et un traitement sur le terrain de leurs problèmes, en les associant à la recherche des solutions appropriées.

Notre administration territoriale se doit d'axer son intérêt sur des domaines qui revêtent désormais une importance particulière et un caractère prioritaire, telles la protection de l'environnement et l'action sociale, et de mobiliser tous les moyens pour intégrer les couches défavorisées au sein de la société et assurer leur dignité.

Si notre choix porté sur la décentralisation est inébranlable, et pour conférer à celle-ci une dimension nouvelle, nous ordonnons à notre gouvernement de soumettre à notre appréciation un projet de loi amendée permettant d'adapter le régime communal aux innovations de la vie locale et ce, à la lumière des recommandations du 7ème colloque national qui ont reçu l'approbation de notre vénéré père, que Dieu bénisse son âme.

La région, qui a été consacrée par la Constitution de notre Royaume, constitue un jalon essentiel dans la consolidation de la démocratie locale, un domaine fécond pour le développement économique et social et un vaste espace pour la réflexion et la planification, dans un cadre large et pour un avenir meilleur, dans la coopération et l'harmonie avec les autres entités territoriales, en tant qu'outil d'unification et facteur de cohésion.

Nous ordonnons à cet égard à notre gouvernement de s'atteler, dans les plus brefs délais, à l'élaboration d'un ensemble de textes d'application de la loi régissant la Région afin que cette institution puisse participer à l'œuvre de développement.

La décentralisation ne peut atteindre les objectifs escomptés que si, parallèlement, est engagé un processus de déconcentration qui implique le transfert des attributions de l'administration centrale à ses délégués locaux.

Mesdames et Messieurs,

Vous saisissez, sans nul doute, l'importance du facteur économique et social et l'intérêt tout à fait particulier que nous lui accordons.

Partant de la confiance dont jouit notre pays auprès des partenaires économiques et des institutions financières et monétaires, nous aspirons à réaliser un bond qualitatif dans le domaine économique.

Le processus encourageant qui a permis à notre pays de s'insérer parmi les économies émergentes n'est point le fruit du hasard. Notre pays a connu, en effet, au cours de la dernière période une série de réformes économiques, financières, fiscales et juridiques dans le but d'impulser l'économie et de promouvoir l'investissement.

Tout en enregistrant avec satisfaction la capacité de notre économie à s'adapter aux mutations internationales, nous considérons que les résultats enregistrés sont en deçà de nos aspirations. L'investissement privé qui constitue la pierre angulaire du décollage économique demeure hésitant et dominé par l'attentisme, le manque d'audace et de créativité.

Nous sommes conscient de l'existence d'une série d'entraves structurelles, tels la discordance au niveau des centres de décision et le fossé existant entre l'esprit et la lettre des lois, ce qui se répercute négativement sur leur mise en œuvre et se traduit par une lenteur dans la réalisation, sans qu'il y ait de mécanismes juridiques permettant de lutter contre ces pratiques.

Afin d'aplanir toutes les difficultés et offrir des opportunités d'investissement au secteur privé national et étranger, s'agissant en particulier des petites et moyennes entreprises sur lesquelles nous fondons des espoirs pour la création d'emplois destinés à différents niveaux de compétences et de qualification, nous avons décidé de créer un comité d'experts placé sous notre présidence et obéissant aux règles de la rationalité, en vue d'identifier les lacunes et proposer les moyens à même de simplifier les procédures et à éliminer tous les obstacles entravant les rapports harmonieux devant exister entre l'investisseur et l'administration afin d'éviter d'incommoder les personnes concernées, de leur faire perdre confiance et, par voie de conséquence, de susciter chez eux une hésitation à réaliser leurs projets, voire y renoncer.

Notre détermination est également grande, dans le but de renforcer ce cadre incitatif pour les opérateurs économiques, d'œuvrer pour la consolidation de l'État de droit dans le domaine économique, la réforme de la justice, l'augmentation du nombre des tribunaux commerciaux et l'élaboration des lois financières adéquates.

Nous souhaitons toutefois attirer l'attention sur le fait que la promotion des secteurs économique et social a besoin, outre ce qui a été précédemment énoncé, d'autres facteurs pour le consolider, en premier lieu le rapprochement entre les différents intervenants dans ces secteurs et les représentants de la population, qui doivent prendre part aux débats et exposer leurs points de vue pour arrêter les choix adéquats au niveau local, ce qui ne manquera pas de consacrer les vertus de la concertation et du dialogue, dans la franchise et la clarté, et de renforcer chez tout un chacun le sentiment de considération de soi, dans le cadre du respect de la liberté de travail et des droits syndicaux, tout en accordant l'intérêt nécessaire à l'action sociale.

Une telle démarche doit permettre à tous les citoyens, sans considération ou distinction de pouvoir participer et s'intégrer, de façon à leur procurer les conditions de confort et de prospérité.

Mesdames et Messieurs,

Le Maroc a pu entreprendre des réformes radicales qui lui ont conféré crédibilité et lui ont permis d'édifier un projet de société dont l'assise démocratique est confortée par une croissance durable.

Cette conviction et le sentiment de satisfaction que nous éprouvons tous nous incitent à davantage de confiance et renforcent notre foi, tout comme ils nous encouragent à poursuivre inlassablement nos efforts non seulement pour résoudre les difficultés aussi complexes soient elles, mais aussi pour entrer de plain pied dans le prochain siècle si proche et relever ses grands défis en vue d'accompagner l'innovation scientifique et technologique et les exigences de la mondialisation.

Persévérez -que Dieu vous garde, vous accorde succès et guide vos pas- sur la voie que nous avons tracée et transmettez à nos sujets dans toutes les régions et provinces notre haute sollicitude et notre bienveillance.

Veillez sur leurs intérêts, accordez la plus grande attention à leurs affaires et assumez la lourde charge de vos responsabilités avec sincérité, loyauté, honnêteté, droiture et persévérance pour la réalisation des réformes auxquelles nous aspirons.

«Je ne veux que réformer autant que je puis. L'assistance ne me vient que de Dieu. Sur Lui je m'appuie et vers Lui je reviens repentant»(Coran).

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES ÉCHANGES MILITAIRES FRANCO-MAROCAINS

PARIS, 13 OCTOBRE 1999

Louange à Dieu,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que nous accueillons l'initiative des commissions marocaine et française d'histoire militaire d'organiser ce colloque qui intervient dans le cadre des manifestations du «Temps du Maroc» en France et connaît la participation de personnalités civiles et militaires, marocaines et françaises.

C'est une initiative aux objectifs louables et aux effets salutaires dans la mesure où elle porte sur un sujet qui met en exergue les constantes, à travers les siècles, dans les relations maroco-françaises en s'arrêtant sur certaines étapes de leur histoire commune.

En vous adressant nos félicitations, deux sentiments complémentaires de par leur contenu nous dominent. Le premier est un sentiment d'optimisme et de confiance en la solidité des rapports qui unissent nos deux pays et en la pérennité de leurs liens d'échanges et de communication, convaincu que nous sommes de la portée humaine et culturelle de l'interaction des civilisations, de l'intérêt particulier qu'elle représente pour la préservation de la mémoire historique et de sa contribution à l'édification de l'avenir.

En effet, celui qui sauvegarde, même pour une courte période, la mémoire du passé, tire des leçons de ses enseignements et s'oriente à la lumière de ses valeurs, est sans aucun doute en mesure de créer la mémoire du futur.

Quant au deuxième sentiment, c'est la foi en la nécessité de l'ouverture sur l'autre, parce que les élites culturelles ne peuvent parfaire leurs connaissances sans soumettre à débat leurs points de vue et opinions pour les faire progresser et les éclairer en les confrontant aux opinions des autres.

C'est là, en réalité, l'investissement nécessaire à une parfaite assimilation des fondements de notre culture et une condition indispensable à la détermination des positions qu'occupent les Nations par rapport à la civilisation universelle.

C'est, en fait, un mouvement de création, d'initiative, de profit mutuel, de communication, d'échange et de relations fécondes entre les continents et les Nations à travers les âges et de génération en génération.

Le travail que vous accomplissez, et votre réunion autour d'un sujet qui met en relief les échanges civilisationnels entre les États et éclairé les relations de communication civilisationnelle entre le Maroc et la France, est en harmonie avec cette mission et répond parfaitement à ses portées.

Aussi, saisissons-nous cette occasion pour adresser nos sincères félicitations à toutes les institutions françaises qui ont apporté leur contribution au succès de cette manifestation et en particulier, à la commission française d'histoire militaire qui accueille vos travaux, pour le soutien et l'appui qu'elle ne cesse d'apporter à son homologue marocaine.

Notre joie est aussi grande de nous adresser à la commission marocaine d'histoire militaire que nous n'avons cessé d'entourer de notre sollicitude depuis sa création en 1996, conformément aux instructions de notre auguste Père, Sa Majesté Hassan II, que Dieu ait son âme en Sa Sainte Miséricorde, dans le cadre de l'intérêt particulier qu'il portait à l'histoire et compte tenu de sa résolution à faire sortir le patrimoine militaire de sa léthargie.

C'est ainsi qu'il a encouragé la recherche et l'investigation pour réunir les documents nécessaires à la connaissance de cette histoire, mettre en évidence la richesse des manuscrits, stimuler la recherche et l'édition dans le domaine de l'histoire militaire, préserver son patrimoine et inciter les potentialités marocaines à déployer leurs facultés de création et de rénovation pour mettre en valeur les différents aspects de l'une des composantes de la civilisation marocaine.

Mesdames, Messieurs,

L'une des vertus essentielles qui ont servi de fondement à nos ancêtres pour asseoir leur règne est la vertu de la tolérance, de la coexistence entre les religions et le désir d'ouverture sur l'autre, faisant ainsi du Maroc la Nation du juste milieu, empreinte de modération, et le point de rencontre de plusieurs civilisations qui prennent leurs racines en Afrique, s'abreuvent des sources civilisationnelles européennes, tout en étant soumises à l'attrait des civilisations arabe et islamique.

Si à travers notre histoire, des missions scientifiques et diplomatiques ont pu nouer des liens dans le domaine du savoir, nous souhaitons que votre présente rencontre scientifique soit une autre occasion et le meilleur moyen de consolider les relations de solidarité intellectuelle et scientifique entre nos deux pays, d'encourager la recherche dans le domaine de l'histoire militaire et d'ouvrir de nouveaux horizons pour la recherche et les échanges.

Puisse Dieu vous assister dans votre œuvre et couronner vos travaux de succès afin que nous puissions tous réaliser nos objectifs pour le plus grand bien de nos deux pays.

**MESSAGE DE REMERCIEMENTS
DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À SES FIDÈLES SUJETS
DANS LES WILAYAS, PRÉFECTURES ET PROVINCES
VISITÉES PAR LE SOUVERAIN**

RABAT, 21 OCTOBRE 1999

Louange à Dieu, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,
Nos fidèles sujets dans le Grand-Casablanca, la wilaya de Rabat-Salé, les provinces du Nord, la région de l'Oriental et les wilaya de Fès et Meknès,

Que Dieu vous garde et vous entoure de Sa protection,

L'affabilité que vous Nous avez témoignée et l'accueil chaleureux et sincère que vous Nous avez réservé Nous ont profondément touché. Là où Nous nous sommes rendu, à travers ces contrées de notre Royaume, nous avons été l'objet d'un accueil empreint de ferveur et de sincérité, émanant du fond des cours, ce qui nous a réconforté et empli notre cœur de joie.

Notre rencontre avec vous a constitué un renouvellement du pacte d'allégeance indéfectible et des liens affectifs qui nous unissent. Elle a été aussi pour nous une occasion de nous enquérir sur place de vos problèmes et préoccupations.

Nous avons saisi l'occasion de notre séjour parmi vous pour donner le coup d'envoi aux travaux de réalisation de projets qui ne manqueront pas d'avoir un impact bénéfique sur ces provinces et de leur donner une impulsion à même de favoriser le progrès et le développement auxquels nous aspirons pour notre pays.

Nous saisissons également cette occasion pour exhorter notre gouvernement à réaliser dans les délais impartis les projets précédemment arrêtés.

En vous exprimant Nos sincères remerciements, Nous réitérons Notre détermination à promouvoir avec vous, vos représentants et les différentes potentialités, ces régions tout comme les autres provinces que nous comptons - par la grâce de Dieu - visiter ultérieurement.

Puisse Dieu vous assister guider vos pas.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX ÉLÉMENTS DES FORCES ARMÉES ROYALES,
DE LA GENDARMERIE ROYALE, DES FORCES
AUXILIAIRES, DE LA PROTECTION CIVILE, DES AGENTS
DE LA SÛRETÉ NATIONALE, DES AUTORITÉS LOCALES**

RABAT, 22 OCTOBRE 1999

Louange à Dieu, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et ses Compagnons,

Nos fidèles serviteurs,

Éléments des Forces Armées Royales, de la Gendarmerie Royale, des Forces Auxiliaires, de la Protection civile, hommes et femmes agents de la sûreté nationale, autorités locales,

Que Dieu Vous garde et Vous entoure de sa protection. La visite bénie que Nous avons effectuée à travers Notre Royaume a eu un profond impact sur Nous.

Partout où Nous nous sommes rendu, Nous avons pu constater les efforts que vous avez consentis pour faciliter Notre rencontre avec Nos sujets, dans l'ordre et la discipline, avec fidélité et abnégation, et dans le respect de l'élan d'affection débordante manifesté par Nos fidèles sujets.

Nous voudrions vous transmettre Notre grande considération et Nos vives félicitations pour la bienveillance dont vous avez fait preuve et les efforts que vous avez déployés. Nous vous exhortons à être constamment proches de Nos sujets, soucieux de leur sécurité et de leur quiétude, mobilisés pour les servir et veiller sur leurs intérêts, avec dévouement et abnégation, plaçant l'intérêt général au dessus de toute autre considération.

Puisse Dieu vous assister et guider vos pas.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX PARTICIPANTS AUX «TROPHÉES TADAMOUN»
BERCY, 24 OCTOBRE 1999**

Nous avons tenu, à l'occasion de cette manifestation dédiée à la solidarité, à vous adresser ce message qui, Nous l'espérons, vous révélera toute l'affection et tout l'intérêt que Nous portons à la communauté marocaine en Europe et, plus particulièrement, à sa jeunesse.

«Le Temps du Maroc en France» se doit aussi d'être celui de la solidarité et de la mise en commun de toutes nos énergies pour que les plus déshérités, les plus fragiles ne soient pas les oubliés de ce moment exceptionnel de communion culturelle, spirituelle et sociale entre nos deux pays.

Tadamoun, solidarité, ces deux mots en arabe et en français disent la même chose, chacun à sa façon. Ils nous disent générosité, partage et communauté de responsabilité vis-à-vis de l'autre, celui que la vie a installé dans la précarité ou contraint à la misère morale et à la pauvreté.

Cette «nuit des Trophées Tadamoun» est donc celle du refus de l'indifférence et de l'égoïsme. Elle est celle ce soir de la main tendue des deux cotés de la Méditerranée, une main qui nous guide vers ces associations, ces réseaux qui ont su placer l'homme au centre de leurs préoccupations et qui ont décidé d'agir au Maroc comme en France au sein de nos communautés, pour donner substance, contenu et suivi à ce concept de solidarité active et concrète qui plonge ses racines au plus profond de notre mémoire et qui trouve sa légitimité dans la permanence de la plus pure de nos traditions.

S.M. LE ROI MOHAMMED VI OFFRE UN DÎNER EN L'HONNEUR DU PRÉSIDENT CHINOIS

RABAT, 27 OCTOBRE 1999

Louange à Dieu, Que la Bénédiction et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence, Monsieur Jiang Zemin, Président de la République Populaire de Chine,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est particulièrement agréable de souhaiter la bienvenue à Notre illustre hôte, Son Excellence Monsieur Jiang Zemin, Président de la République Populaire de Chine amie et aux membres de la délégation qui l'accompagne à la visite d'État historique qu'il effectue dans notre Royaume en réponse à la généreuse invitation qui avait été adressée à Votre Excellence par notre regretté père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme.

Toute sa vie durant, Sa Majesté a voué une grande passion au patrimoine ancestral civilisationnel chinois, à son rayonnement et à son interaction, donnant et recevant des autres civilisations humaines. Il avait, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, une grande admiration pour la sagesse et le génie du peuple chinois, pour sa capacité de réunir et de concilier tradition et modernité avec équilibre et pondération.

Monsieur le Président,

La volonté divine a voulu, avec la disparition de notre auguste père, que nous revienne l'honneur de vous accueillir, de vous rencontrer, de travailler et de réfléchir avec vous à des initiatives et à de nouveaux projets, desquels nos relations bilatérales et notre coopération mutuelle tireraient les meilleurs avantages pour le bien de nos peuples, honorant de la sorte la mémoire vénérée de Sa Majesté qui accordait un intérêt particulier à la consolidation des relations de coopération entre nos deux pays.

Monsieur le Président,

Votre pays enraciné dans l'histoire, berceau d'une civilisation florissante, a apporté une contribution significative à l'enrichissement de la civilisation humaine et opère, à travers les âges et les générations, une interaction positive et continue avec notre civilisation arabe et Islamique.

Le rayonnement civilisationnel de votre pays fait d'ailleurs toujours l'objet d'une grande admiration et d'émerveillement.

Les sentiments de considération et d'estime réciproques échangés, à travers les temps, entre les deux peuples marocain et chinois se sont enflammés davantage et emplissent les cœurs de tous les Marocains de reconnaissance à l'égard du peuple chinois pour la solidarité, le soutien moral et matériel qu'il leur a apporté durant toute la période de la lutte et du combat pour l'indépendance et la liberté. En ce moment, Je Me remémore avec une grande émotion le déroulement de la visite officielle que nous avons effectuée, en novembre 1991, alors que nous étions Prince Héritier, dans votre pays accueillant et hospitalier. Nous nous souvenons encore aujourd'hui de la chaleur de l'accueil et de l'hospitalité que le peuple chinois et ses dirigeants nous ont réservé, manifestant de la sorte les nobles sentiments qu'ils vouent au Royaume du Maroc, à son Roi et à son peuple et exprimant, par la même occasion, leur gratitude à notre pays qui a été l'un des premiers à annoncer, dès le lendemain de son indépendance, qu'il ne reconnaît qu'une seule Chine, la République Populaire de Chine, avec laquelle il a établi des relations diplomatiques, considérant, par ailleurs, ses délégués officiels auprès de l'O.N.U. et des autres instances internationales comme étant les seuls et uniques représentants légitimes du peuple chinois.

Nous n'omettrons pas, à cette heureuse occasion, d'évoquer la visite effectuée, en 1992, dans notre Royaume par feu le Président Yang Shangkun, une visite qui avait profondément marqué notre regretté père Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu bénisse son âme, et qui a grandement contribué à la consolidation des liens d'amitié et de coopération entre nos deux pays.

Monsieur le Président,

Nos relations diplomatiques dont on a célébré, l'année dernière, le quarantième anniversaire, tirent leur force et leurs ressources de ce patrimoine civilisationnel commun.

Elles se fondent sur de nobles constantes et convictions, ainsi que sur les valeurs suprêmes de respect et de considération réciproques, d'attachement au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États, du recours au dialogue et à la consultation sur les questions d'intérêt commun et à la coordination des positions des deux pays sur ces questions.

On ne peut, à cet égard, que nous réjouir du climat de confiance, d'entente et de compréhension qui prévaut dans nos relations et qui a été consacré par la visite officielle effectuée en Chine, en décembre 1998, par notre Premier ministre qui a conduit une délégation officielle de haut niveau dont faisait partie une importante mission d'hommes d'affaires représentant les différents secteurs d'activité.

Il importe d'élargir le champ de notre coopération pour qu'elle devienne globale et multidimensionnelle et se hisse au niveau d'un partenariat exemplaire à la hauteur des défis du 21ème siècle.

Nous enregistrons, à cette occasion, que le volume des échanges commerciaux entre nos deux pays a connu une augmentation, sans pour autant atteindre le niveau souhaité. Nous veillerons dorénavant à ce que ces échanges connaissent une augmentation conforme à l'intérêt commun des deux pays.

Monsieur le Président,

La politique étrangère de notre Royaume, connu pour son attachement aux constantes qui puisent leur source des spécificités historique, géographique et spirituelle de notre pays, des valeurs et idéaux suprêmes de notre peuple et des engagements internationaux que nous avons pris sur nous-mêmes du fait de notre appartenance aux instances internationales et régionales tels, l'Organisation des Nations Unies, la Ligue des États Arabes, l'Organisation de la Conférence Islamique et le Mouvement des Non-Alignés.

Le Royaume du Maroc, autant qu'il appelle à la coexistence pacifique entre les États, à la tolérance, à la compréhension entre les peuples, au dialogue et au rapprochement entre les religions et les civilisations, autant il dénonce le recours à la force et à la violence, fustige toute forme d'extrémisme et de terrorisme et tout ce qui peut mettre en péril la sécurité et la stabilité dans le monde.

Notre monde d'aujourd'hui vit des crises aiguës dans ses différentes régions et en particulier dans le continent africain qui est actuellement le théâtre de conflits armés, de guerres civiles, de luttes acharnées pour le pouvoir et en proie aux épidémies, à la famine et à l'analphabétisme. Une situation qui interpelle la communauté internationale qui se doit d'agir pour éviter à notre continent une terrible catastrophe.

Cette situation alarmante constitue la source d'une grande préoccupation pour notre pays qui a des relations privilégiées avec les États africains. Animé par le sentiment de solidarité africaine et du fait de son appartenance au continent africain, le Maroc a toujours œuvré en faveur de l'établissement de relations de coopération triangulaire, un genre de relations qui, dans la pratique, s'est révélé efficient et positif.

À ce propos, Nous rendons un vibrant hommage à la solidarité et l'appui que votre pays n'a cessé d'apporter au continent africain. Nous considérons cette position comme un exemple à suivre et vous assurons de la disposition de notre Royaume de joindre ses efforts aux vôtres dans le cadre d'une coopération triangulaire profitable et constructive à même d'assurer le transfert de notre savoir-faire et de notre expérience à nos partenaires africains, notamment dans des domaines essentiels tel celui de l'apprentissage et de la formation.

Monsieur le Président,

Le Maroc a prouvé de façon claire son attachement exemplaire au respect de la légalité internationale lorsque notre père, que Dieu bénisse son âme, a présenté la première initiative du genre dans l'histoire politique internationale en annonçant, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, devant le Sommet africain de Nairobi de 1981, que le Maroc même s'il est dans son bon droit, s'appuyant en cela sur l'histoire et sur la décision de la Cour Internationale de Justice, demande, pour conforter sur le plan international la légitimité de ce droit, l'organisation d'un référendum populaire dans nos provinces du Sud avec la participation de tous les Sahraouis originaires de ces provinces.

Nous avons, à maintes reprises, réitéré notre engagement en faveur de cette position courageuse et réaffirmé notre désir sincère de parvenir à une solution définitive de cette affaire pour assainir le climat de notre région et ouvrir la voie à l'édification du grand Maghreb arabe auquel nous sommes fiers d'appartenir. Nous tenons, à cet égard, à rendre hommage à la position objective et honnête de la République Populaire de Chine sur cette question, une position qui conforte la légitimité internationale.

Le Maroc, à l'instar des autres pays arabes, loue les fermes positions de votre pays à l'égard des causes arabes capitales que représente son appui au peuple palestinien dans sa lutte pour la récupération de ses droits légitimes et l'établissement de son État, sa revendication d'un retrait des forces israéliennes de tous les territoires arabes occupés, ainsi que son opposition aux frappes aériennes contre l'Irak et sa position en faveur de la levée du blocus qui lui est imposé, du respect de sa souveraineté et de son unité territoriale.

En renouvelant à Votre Excellence nos sentiments de haute considération et de grande estime, nous vous souhaitons un agréable séjour parmi nous et demandons à l'assistance de se lever en hommage à notre illustre hôte.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE NATIONAL SUR «LE SOUTIEN DE L'ÉTHIQUE DANS LE SERVICE PUBLIC»

RABAT, 29 OCTOBRE 1999

Louange à Dieu, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser à vous, participants au colloque national sur «Le soutien de l'éthique au sein du service public», thème qui intervient à point nommé, étant donné la place de ce secteur et son imbrication avec les intérêts des citoyens, et eu égard aux critiques dont il fait désormais l'objet et à la rationalisation et aux réformes qu'il appelle.

Il serait superflu de souligner que l'intérêt que Nous lui accordons se situe au premier rang de Nos préoccupations et de la mission dont Dieu Nous a investi afin de servir les intérêts de notre peuple, de manière à garantir les droits individuels et collectifs, et d'assurer aux gens une vie décente et digne. Cela ne saurait se réaliser sans un haut degré de moralité et de rectitude et sans un effort constant de redresser tout écart, l'éthique étant l'un des fondements de l'État puisque sa pérennité ou sa déchéance en dépendent.

Dans cette optique, l'une des obligations premières du service public consiste à se conformer à une haute moralité et à servir les citoyens avec une abnégation digne du service public et de l'intérêt supérieur, conformément aux exigences de l'option démocratique dans l'État de droit.

Aussi, le fait de servir les citoyens est-il considéré comme un acte d'ouverture sur la société offrant à tous, individus et groupes, l'opportunité de contribuer à l'œuvre de développement et leur garantissant le droit d'en tirer profit.

Nous sommes donc déterminés à imprimer une nouvelle orientation à notre administration, à procéder à sa réforme et à encourager ses agents dévoués, soucieux de la voir accomplir au mieux sa mission sacrée. Cette mission a fait de l'action de l'administration un service étroitement lié à des finalités auxquelles l'Islam, religion d'entraide, de coopération et de solidarité, accorde une grande importance, et qui se

base sur un sens élevé de civisme dans le comportement, à savoir l'esprit de disponibilité à servir dont l'objectif est de procurer les bienfaits, d'éliminer les nuisances et de servir les gens sur une base éthique saine. Le Prophète, sur Lui prière et bénédiction, a dit : «Le plus noble d'une communauté est celui qui se met à son service», faisant ainsi du service rendu, le rang le plus élevé dans la vie sociale, la première justification du pouvoir de tout détenteur de l'autorité et la source de légitimité de tout système.

Un bon service exige un sens de responsabilité qui implique le respect des droits du citoyen en évitant que ne se perdent ses intérêts par la négligence, les tergiversations, les atermoiements et les reports incessants.

À cet égard, nous vous exhortons à accorder le plus grand intérêt à la gestion du temps, facteur qui revêt de nos jours une importance primordiale et qui exige de faire preuve de diligence dans la résolution des problèmes des gens, sans retard aucun, ni négligence, et loin de toute complication bureaucratique en vous conformant à une démarche qui mène directement aux bienfaits et vise l'assistance et le soutien. Une telle conduite est du reste, conforme aux préceptes de notre sainte religion qui dénonce celui qui se détourne d'autrui et lui refuse son aide.

Le sens du service et l'esprit de responsabilité ne seront pleinement réunis que par la persévérance dans l'effort tendant à améliorer l'efficacité de la gestion, le suivi de son rendement, tout en œuvrant à régler les problèmes et à dépasser les obstacles. Les mesures à caractère public doivent avoir pour finalité de faciliter l'accomplissement des tâches et non pas de les compliquer. C'est là une démarche visant à consacrer le sens de la rectitude, la clarté, la transparence et la célérité quand il s'agit de rendre service aux gens. Elle permet également d'aboutir à une rationalisation qui fait ressortir les aspects positifs des décisions prises, d'assurer le suivi des dossiers jusqu'à leur aboutissement, d'organiser le travail en veillant à une bonne répartition des tâches et à une délimitation précise des responsabilités, tout en encourageant la communication, avec pondération et dans l'ordre, et en tirant profit des expériences passées et des nouvelles pratiques qui ont fait leurs preuves.

C'est pourquoi nous avons donné l'ordre de simplifier les procédures, d'actualiser les textes administratifs, de moderniser les méthodes de gestion et de veiller à concilier les impératifs de l'administration avec l'esprit de l'époque qui imprègne de nos jours toute relation humaine. Nous l'avons déjà souligné dans Notre discours à Casablanca le 2 Rajab 1420 de l'Hégire (correspondant au 12 octobre 1999), insistant sur la nécessité de réformer les méthodes de gestion, de les rationaliser, de faire le meilleur usage des équipements matériels ainsi que des compétences, expertises et potentialités, et de lever tous les obstacles sur la voie de l'interaction indispensable entre les investisseurs et les services administratifs compétents.

Pour atteindre cet objectif primordial, il est également impératif de réactiver la loi sur la déclaration des biens afin qu'elle réponde aux espoirs fondés sur ce texte qui doit prémunir le corps de l'administration de tout ce qui peut altérer le comportement souhaité. Il convient aussi de mettre à contribution les mécanismes juridiques, éducatifs et communicationnels disponibles pour contenir la bureaucratie et le pouvoir discrétionnaire de l'administration, et d'utiliser les méthodes efficaces pour assurer la formation continue du fonctionnaire afin qu'on puisse contrôler sa conduite, le récompenser pour son efficacité ou le sanctionner en cas de manquement.

L'attention accrue portée sur le plan international, ces dernières années, à la gabegie au sein de l'administration nous incite à redoubler d'efforts pour réaliser ce à quoi Nous nous attelons pour établir un lien entre le nouveau concept de l'autorité et le concept de service public, préserver les droits et les intérêts et faire respecter les libertés et les lois.

En agissant de la sorte, Nous nous conformons aux préceptes de notre religion et à nos valeurs morales et aux dispositions des conventions des Nations Unies visant à lutter contre les dangers de la corruption, de l'indifférence, les négligences préméditées ou par ignorance, ou tout autre comportement qui entrave le développement et le progrès.

Mesdames et Messieurs,

La question de la moralisation de la vie publique, et en premier lieu l'administration, était et demeure une question primordiale qui retient toute notre attention et accapare notre réflexion. C'est la raison pour laquelle nous rendons hommage à cette heureuse initiative et remercions les concepteurs et les organisateurs de cette manifestation en les exhortant à veiller à la concrétisation de ses résultats probants et de ses propositions pertinentes pour la moralisation du service public afin de le hisser, par la grâce de Dieu, au niveau souhaité.

Puisse Dieu vous assister et guider vos pas.

Que la paix, la Miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU CONTINGENT DES FORCES ARMÉES ROYALES DÉPÊCHÉ AU KOSOVO

30 OCTOBRE 1999

Que la Bénédiction et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe du contingent marocain devant se rendre dans la province du Kosovo,

Fidèle aux démarches et à la voie tracée par notre auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, le regretté chef suprême, que Dieu ait son âme en Sa Sainte Miséricorde, nous avons décidé de vous dépêcher à la province du Kosovo pour participer à l'opération du maintien de la paix et d'élimination des séquelles de la guerre destructrice.

Cette initiative du Royaume du Maroc relève d'une pratique enracinée dans son histoire et d'une tradition marocaine ancestrale qui a marqué la politique de notre pays. Elle procède également d'une perception consciente des engagements du Maroc sur le plan international, du devoir de solidarité avec les différents peuples pour soutenir la légitimité internationale et contribuer au triomphe des principes du droit et de la légalité.

Compte tenu de l'intérêt particulier que Nous accordons à ce contingent qui se distingue par son aspect sanitaire et social, et pour honorer et encourager les éléments qui le composent, nous avons décidé de placer les opérations actives et organisées de solidarité qui marqueront la contribution de la société civile, sous la présidence effective de Notre sœur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, présidente des services sociaux des Forces Armées Royales et de l'Observatoire national des droits de l'enfant, eu égard aux sentiments humains profonds que l'on connaît à Son Altesse et la sollicitude dont elle entoure les questions sociales.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Cette participation est l'expression forte d'une solidarité agissante entre les deux sociétés, civile et militaire, d'une convergence complémentaire de leurs efforts et constitue une manifestation parmi tant

d'autres, de la concorde qui existe entre les composantes de notre société, de leur harmonie parfaite, conformément à nos valeurs civilisationnelles en un destin humain commun à tous les peuples.

À travers cette participation, vous allez écrire de nouvelles pages de notre glorieuse histoire, des pages qui viendront s'ajouter à celles déjà enregistrées et qui témoignent de votre présence permanente sur tous les fronts pour défendre la liberté, la dignité et sauvegarder les valeurs humaines.

La contribution de votre contingent, à l'instar des précédents, sera portée sur ce registre pour rappeler au monde les portées morales et humaines de la présence du Maroc dans cette province, ainsi que les fortes et nobles significations de cette participation.

Restez, que Dieu vous préserve, fermement attachés aux préceptes de notre religion musulmane et à ses valeurs de compassion et de soutien. Agissez, la main dans la main, pour faciliter les missions des associations participantes et ne ménager aucun effort pour venir en aide aux victimes de cette tragédie et plus particulièrement aux enfants, aux personnes âgées et aux femmes.

Une telle action devrait s'inscrire dans le cadre du programme des opérations arrêtées dans le domaine médical et des activités sociales, et répondre au souci d'alléger les souffrances des populations qui ont enduré les affres de la guerre dans cette région qui nous est chère, leur restituer les sentiments de sécurité et de quiétude et leur redonner confiance en l'avenir.

Soyez, que Dieu vous protège, les meilleurs ambassadeurs de votre paisible pays et faites preuve des vertus qui ont toujours caractérisé nos Forces Armées Royales, les vertus de discipline, de sacrifice, de solidarité et d'entraide.

Tâchez d'accomplir votre mission de façon à honorer votre pays et à combler les vœux de votre chef suprême et chef d'état-major général des Forces Armées Royales.

Nous implorons Le Tout-Puissant de vous accompagner dans toutes vos démarches, de vous aider, de guider vos pas, d'assurer le plein succès à votre mission. Qu'il fasse de vous pour toujours, les serviteurs dévoués de votre pays, fidèles à votre devise éternelle : «Dieu, la Patrie, le Roi».

S.M. LE ROI MOHAMMED VI DONNE LE COUP D'ENVOI DE LA 2^{ÈME} CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ

RABAT, 1^{ER} NOVEMBRE 1999

Louange à Dieu, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de présider l'ouverture de la deuxième édition de la semaine de solidarité contre la pauvreté. Notre joie est d'autant plus grande que Nous Nous réjouissons des résultats louables de la première expérience, comme en témoigne son bilan éloquent dont les recettes, en espèces et en nature, ont été affectées à la restauration d'un grand nombre d'établissements de bienfaisance, à l'achat de médicaments et à d'autres dépenses à caractère humanitaire.

Ce bilan traduit la preuve que la société marocaine est profondément imbue des valeurs de solidarité consacrées par la religion islamique et qu'elle est parfaitement consciente que le développement global ne saurait être réalisé, alors même que certaines couches de la société sont marginalisées et ne bénéficient pas des conditions d'une vie digne. Nous saisissons cette occasion pour exprimer nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à la réussite de la première expérience, bienfaiteurs de différentes catégories sociales, personnes âgées, jeunes, et enfants, hommes et femmes, ceux parmi les intellectuels et les sensibilités culturelles, artistiques et sportives qui œuvrent pour la sensibilisation de l'opinion publique, ainsi que la société civile qui a fait montre de dynamisme, de sens de responsabilité et d'esprit de civisme qui méritent de notre part hommage et considération. Nos remerciements s'adressent également à toutes les potentialités qui ont participé au succès de la semaine de solidarité, administrations, sociétés, banques, pharmacies entreprises, collectivités locales, institutions sociales, médias et à tous ceux qui ont veillé à la collecte des dons. Nous remercions également le Conseil d'administration de la Fondation Mohammed V pour l'esprit de mobilisation dont il a fait preuve en effectuant des visites sur le terrain pour s'enquérir de la situation des personnes démunies et se rendre compte des résultats obtenus. Nous louons aussi la rigueur dont il a fait montre dans la gestion des dons faits par les bienfaiteurs avec spontanéité et sans contrainte aucune.

Nous voudrions au cours de cette deuxième expérience, qui se déroule sous le signe de «L'intégration efficiente de la femme rurale et la lutte contre sa marginalisation», que vos efforts soient concentrés sur les femmes dans les campagnes qui constituent la catégorie la plus affectée par la pauvreté.

La Fondation Mohammed V pour la solidarité dont Nous assurons la présidence effective, supervisera le déroulement de cette campagne et veillera à aplanir toutes les difficultés qui peuvent entraver sa bonne marche.

Nous sommes convaincu que cette orientation trouvera un écho à la hauteur de nos attentes, à travers la concrétisation de la générosité du valeureux peuple marocain, avec enthousiasme, spontanéité et promptitude à faire le bien, qualités qui ont toujours été les siennes.

En conclusion, nous implorons Dieu le Très-Haut de guider nos pas et de nous inspirer pour assurer la gloire de la Nation et la dignité des citoyens.

Au nom de Dieu et par sa bénédiction, nous déclarons ouverte la deuxième campagne de solidarité.

Que la paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA NATION À L'OCCASION DU 24^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHÉ VERTE

MARRAKECH, 06 NOVEMBRE 1999

Louange à Dieu, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Conformément à la tradition instaurée par notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'entoure de son infinie Miséricorde, pour commémorer le lancement de la glorieuse Marche Verte, nous sommes heureux de t'adresser, à l'occasion de son vingt-quatrième anniversaire, un discours dans lequel nous t'invitons à méditer cet événement unique en son genre qui constitue l'une des étapes du combat que tu as mené, cher peuple, pour recouvrer ton indépendance et parachever l'intégrité territoriale du pays.

Ce fut, en effet, dans une profonde symbiose entre nos fidèles sujets, au Nord et au Sud du Royaume - une symbiose que les liens d'échange constants et les valeurs de patriotisme sincère ont renforcée à travers l'histoire -, que s'est réalisée l'unanimité autour de ce combat auquel les valeureux Moujahidine que sont les fils du Sahara ont grandement contribué, lorsqu'ils ont pris, dès le début, des positions héroïques sur les fronts politique, militaire et culturel, pour défendre leur appartenance indissoluble à la Patrie et manifester leur attachement indéfectible à leur marocanité et leur profonde loyauté au glorieux Trône Alaouite, ce qui a mis en échec tous les plans colonialistes qui recouraient tantôt à des manœuvres de séduction, tantôt à la menace et à la confrontation violente.

Cher peuple,

La célébration de cet anniversaire exceptionnel nous interpelle pour tirer les enseignements de la Marche Verte qui constitue désormais un événement saillant tant pour le Maroc qu'au niveau mondial.

Son originalité réside d'abord dans son caractère pacifique qui s'est manifesté dès les premières étapes diplomatiques qui l'ont précédée, particulièrement au niveau de l'organisation des Nations-Unies qui

a soumis l'affaire à la Cour internationale de justice, laquelle a rendu son avis reconnaissant l'existence entre le Maroc et le Sahara de liens juridiques et de rapports d'allégeance.

La Marche s'est ensuite organisée, rassemblant différents volontaires parmi les citoyens : femmes, enfants, jeunes et moins jeunes, de tous les métiers et professions. Tous ont afflué pour prendre part à l'événement, avec une discipline rigoureuse, depuis les rassemblements au niveau des provinces jusqu'à l'entrée triomphale au Sahara, avec pour seules armes le Saint Coran et le drapeau national, brandis par les marcheurs glorifiant Dieu avec tout l'effet que cette évocation produisait sur les cœurs les emplissant de foi et suscitait comme mobilisation enthousiaste, stimulant le courage et la ferveur.

Ce caractère pacifique de la Marche Verte ne signifiait nullement une incapacité ou une faiblesse quelconque de notre part. Il était plutôt l'expression d'un choix dicté, certes, par notre foi en Dieu mais aussi par notre confiance en nous-mêmes et en notre bon droit, tout en demeurant fin prêts à défendre la terre, à préserver la dignité et à sauvegarder les vies humaines le cas échéant.

Dès que l'artisan de la Marche verte, notre vénéré père, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, en a donné le signal dans son discours historique du 5 novembre 1975 à Agadir, la marche a pris son départ pour rejoindre le Sahara, rebroussant ensuite chemin à l'appel du regretté Souverain après qu'elle eut réalisé pleinement ses objectifs.

En vue de conforter cet éclatant succès, de raffermir le sentiment de quiétude et de confiance, de faire prévaloir ses convictions, de marquer son attachement aux sages procédés pacifiques, et dans le souci d'éviter à la communauté africaine toute dissension, le Maroc a accepté en 1981 le principe d'un référendum sous l'égide de l'organisation des Nations Unies.

Si le référendum continue de piétiner pour des raisons fallacieuses indépendantes de la volonté du Maroc, il n'en reste pas moins que dans ses aspects populaire et spontané, ce référendum se concrétise à tout instant, conforté par l'œuvre de développement continu que connaît le Sahara. Nous demeurons toutefois engagés par le plan des Nations Unies à condition que toutes les personnes originaires du Sahara soient inscrites sur les listes des votants pour participer à ce référendum.

Cher peuple,

Au moment où nos provinces du Sud connaissent un développement impressionnant et une prospérité remarquable, des actes de vandalisme ont été commis dernièrement, comme tu le sais, dans la ville de Laâyoune suite à des revendications sociales.

Ces évènements ont été exploités pour propager de fausses rumeurs et porter atteinte à la réputation du Maroc, alors qu'il s'agit d'actes commis en violation flagrante de la loi et d'atteintes à l'ordre public, qui ont conduit à la destruction de biens publics et à l'atteinte de la propriété privée.

À cet égard, nous souhaitons réaffirmer que notre choix de la démocratie est irréversible et que la démocratie est aussi une responsabilité. Nous appelons à ce qu'elle ne soit pas utilisée à mauvais escient, et tout dépassement ou transgression de nature à porter atteinte à l'ordre public tombera sous le coup des dispositions légales en vigueur.

Cher peuple,

Nous nous sommes engagé à traiter le dossier du Sahara marocain selon une vision nouvelle, permettant d'agir avec équité, objectivité et réalisme. Ainsi, en présidant la réunion de la commission Royale de suivi des affaires sahariennes, nous avons donné nos Hautes instructions pour consacrer une enveloppe financière destinée à résoudre le problème du chômage dans ces provinces, à apporter des facilités aux étudiants en matière de transport et à permettre l'intégration sociale des handicapés.

Ces instructions ont porté également sur la réactivation du Conseil Royal Consultatif pour les Affaires Sahariennes et l'élection de ses membres, en associant les fils de cette région afin qu'ils soient représentés au sein de la commission Royale, avec ce que cela exige comme révision des textes législatifs et des procédures réglementaires pour l'élection du conseil dans l'honnêteté et la transparence, ce qui nous a amené à former une commission et à en confier la présidence à notre Premier ministre.

Nous avons aussi donné nos instructions en vue de porter davantage d'intérêt aux questions de l'habitat et à la situation des camps Al Wahda. Pour atteindre les objectifs que nous visons à travers ces instructions, et que nous souhaitons voir traduire notre haute sollicitude à l'égard des provinces du sud, nous avons décidé d'élargir le domaine de gestion des affaires locales au profit de leurs habitants, et de leur permettre d'assumer la responsabilité de cette gestion dans le cadre de la régionalisation à laquelle notre regretté père avait appelé en 1996 dans le discours marquant l'anniversaire de la Marche Verte.

Nous œuvrerons, par la grâce de Dieu, à sa généralisation avec tout ce que cela implique comme décentralisation que nous estimons correspondre aux spécificités inhérentes à la richesse de la nature du Maroc et de sa culture, dans le cadre d'une pluralité cohérente et d'une diversité harmonieuse. Nul doute que la politique que nous menons s'enrichit par la pratique et ne manquera pas de donner les résultats escomptés.

Nous saisissons cette occasion pour rappeler que les portes du Maroc restent ouvertes devant ses fils où qu'ils se trouvent, afin qu'ils contribuent à la bataille du développement, de la modernisation et de la démocratie. Nous réitérons l'appel lancé par notre vénéré père, que Dieu l'entoure de son infinie Miséricorde, à l'adresse des égarés pour leur dire : «la Patrie est clémente et miséricordieuse».

Cher peuple,

En célébrant cet anniversaire national qui nous est cher, à travers l'évocation du souvenir de ses faits saillants et de ses significations les plus pertinentes, nous escomptons en tirer davantage d'enseignements pour nous éclairer la voie afin d'aborder, avec le même esprit de la Marche Verte, les nombreuses marches que nous avons choisi d'entreprendre pour la réalisation des réformes et des changements nécessaires, l'objectif étant de promouvoir le Maroc uni et de le rendre apte à accéder, par la grâce de Dieu, au rang qui doit être le sien, au siècle prochain, dans le concert des nations développées.

«Seigneur, Ne dévie point nos cœurs après nous avoir conduits sur le droit chemin. Accorde-nous Miséricorde de Ta part, Tu es le suprême donateur». (Coran).

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PARTICIPANTS AU 40^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU SYSTÈME FINANCIER MAROCAIN

RABAT, 16 NOVEMBRE 1999

Louange à Dieu, Que la Prière et la bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et messieurs les participants à la célébration du 40^{ème} anniversaire de l'établissement du système financier marocain,

Quarante années se sont écoulées depuis que Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, a décidé, dans son discours du Trône du 18 novembre 1959, la création de six institutions financières pour répondre aux exigences de l'économie nationale au lendemain de l'indépendance. Depuis lors, le rôle efficient et essentiel du système financier dans le financement du développement économique s'est confirmé de manière éloquente.

L'expérience du système financier marocain a démontré sa capacité d'adaptation, puisque le contexte protectionniste dans lequel il a été établi, ne l'a pas empêché d'assumer sa mission dans un environnement d'économie libérale. La question qui se pose à nous avec insistance aujourd'hui, est de définir les restructurations nécessaires pour que ce secteur puisse s'acquitter de ses responsabilités dans le nouvel environnement de l'économie mondiale.

Plusieurs options se sont imposées au lendemain de l'indépendance, et notre économie a connu une chute des investissements et une aggravation de la fuite des capitaux.

Devant cette situation, il était nécessaire de mobiliser les ressources financières pour encourager l'investissement. Ainsi, des mesures avaient été prises pour arrêter l'hémorragie des capitaux et favoriser l'épargne pour qu'elle soit au service de l'économie.

De même qu'il a été procédé à l'adoption de mesures de nature à consolider notre souveraineté économique. Parmi les plus importantes mesures figuraient la rupture du lien avec le franc français le 28 décembre 1958, la restructuration de l'Office des changes le 28 janvier 1958, la création de Bank Al Maghrib le 1er janvier 1959 et l'instauration du dirham le 17 octobre 1959.

Il a été procédé par ailleurs à la création de structures à même de financer l'investissement, dont la Banque marocaine du commerce extérieur en vue d'encourager le commerce extérieur, et la Banque nationale pour le développement économique en vue de financer les projets d'investissement.

L'autre aspect auquel le système financier marocain s'est attelé, a trait à la mobilisation des capitaux locaux afin qu'ils contribuent au financement de l'économie, notamment par la création de la Caisse d'épargne nationale, de la Caisse nationale de sécurité sociale et de la Caisse de dépôt et de gestion.

Le processus de création d'établissements financiers de nature à impulser l'économie marocaine s'est poursuivi sous le règne de notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu bénisse son âme. Ainsi, ont été créées la Caisse nationale de crédit agricole en 1962, les sociétés d'investissement et la société nationale d'investissement en 1966.

Depuis les années quatre-vingt, notre pays a connu des réformes structurelles dans le sens de la libéralisation du secteur financier et de son adaptation aux nouvelles données en vue d'impulser le développement. Partant de cette nouvelle approche, le secteur bancaire se devait d'entrer en compétition au sein même du système bancaire d'une part, et avec d'autres sources de financement, de l'autre.

Mesdames et Messieurs,

Notre économie fait face aujourd'hui à de nouveaux défis, aussi bien au niveau interne qu'externe.

Il est nécessaire, au plan interne, de réaliser un taux de croissance soutenu à même de répondre aux besoins et exigences des populations en matière d'enseignement, de santé et d'infrastructures. Pour ce faire, il est nécessaire d'atteindre pour les prochaines années, un taux de croissance de 6 %.

Au niveau externe, la mondialisation de l'économie implique une plus grande compétitivité et une consolidation de notre système financier afin que notre pays puisse tirer profit de cette orientation mondiale.

La crise financière qui a ébranlé l'Asie et l'Amérique latine a montré que pour réussir l'intégration dans l'économie mondiale et drainer les investissements, il ne suffit pas d'ouvrir les frontières au libre-échange, de recourir à la privatisation et de maintenir les équilibres macro-économiques. En plus de ces mesures nécessaires, il convient en effet de renforcer notre tissu productif, de mettre en place des centres de développement autonomes, à même de doter les économies des moyens de résister aux chocs extérieurs, et d'instaurer un système financier fort et efficient.

Nous attendons de vous, mesdames et messieurs, de mener au cours de cette journée d'études, une réflexion sur des axes qui méritent d'être examinés :

1- adapter le rôle de la Banque centrale aux évolutions que connaît le système financier international, et ce en créant des mécanismes permettant aux opérateurs économiques de tirer profit de la grande mobilité des capitaux, d'améliorer les mesures préventives nécessaires en vue d'immuniser le système financier national face aux crises et chocs financiers extérieurs.

2- mobiliser l'épargne et réfléchir aux meilleurs moyens de l'orienter vers l'investissement.

3- définir les évolutions nécessaires sur le marché boursier afin qu'il devienne un outil efficient de financement des investissements.

4- réfléchir sur les moyens de promouvoir le secteur bancaire, ce qui est de nature à permettre à l'entreprise, particulièrement les petites et moyennes entreprises, de bénéficier du financement et de l'accompagner d'un processus de mise à niveau afin qu'elle soit en mesure de faire face à la concurrence étrangère, notamment européenne.

Ce sont là les axes qui retiennent notre attention et nous attendons de vous de parvenir à des résultats pratiques après les avoir examinés sous leurs différents aspects.

Puisse Dieu vous assister et guider vos pas.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX JOURNÉES CULTURELLES TIJANIES

DAKAR, 27 NOVEMBRE 1999

Honorables Messieurs,

Vos assises nous offrent la précieuse occasion de vous faire part de notre grande émotion, alors qu'en cet instant de félicité, la bénédiction divine étend son aile sur votre assemblée et entoure vos travaux de la grâce de l'évocation du nom d'Allah, source de la paix et de la quiétude de l'âme.

Il va sans dire qu'en consacrant la 9ème session des journées culturelles Tijanies à l'éloge funèbre de feu notre père, Sa Majesté Hassan II, que Dieu bénisse sa mémoire et l'ait en Sa Sainte Miséricorde, non seulement vous accomplissez par cette décision une œuvre pie, mais vous témoignez également des sentiments de loyauté et d'amour qui vous attachaient à ce grand Souverain.

Honorables Messieurs,

Le Maroc et le Sénégal, nos deux pays frères, se distinguent notoirement par l'enracinement de l'Islam dans l'âme de leurs peuples avec tout ce que cet enracinement induit en termes d'unité, de fraternité, de cohésions et de tenace résistance face aux vents contraires. Et s'il est un facteur déterminant qui a assuré leur constance dans cette disposition, c'est à leur adhésion commune au dogme achaaïrite et à leur communion dans le rite malékite qu'ils le doivent. De plus, ils ont pu asseoir et couronner le tout par un mode d'éducation basée sur une mystique sunnite inaltérable, conférant ainsi à leurs différentes générations le sens de la probité, de la droiture, de l'élévation spirituelle et développant chez elles un éveil intellectuel serein grâce auquel elles ont pu pratiquer et défendre les valeurs sacrées de l'Islam.

Comme vous le savez, notre Dynastie Alaouite chérifienne s'est toujours attachée à préserver ce précieux legs religieux et civilisationnel. Elle a constamment eu pour ambition de servir l'Islam et de se rapprocher de Dieu par des actes vertueux, n'ayant point cessé de s'intéresser au soufisme sunnite, à ses hommes et à ses enseignements, tout en raffermissant les liens avec ses savants et ses pieux exégètes. Celle des confréries qui a le plus bénéficié d'une attention particulière et d'un soutien constant de nos aïeux est la confrérie sunnite des Al Tijani. Nous n'en voulons pour preuve que les gestes de prodigalité, de vénération, de mécénat et d'assistance auxquels ont eu droit le fondateur de la confrérie, Cheikh

Ahmed Tijani, ses descendants et ses adeptes, de la part de notre aïeul Moulay Slimane, de notre grand-père, Mohammed V et de notre père défunt Amir Al-Mouminine S.M. le Roi Hassan II, stimulant ainsi les efforts constants déployés par ces vénérables soufis en faveur de la propagation de l'Islam, de l'enracinement de ses valeurs et principes et la généralisation de ses bienfaits spirituels en Afrique et dans d'autres pays musulmans.

Honorables Messieurs,

Notre auguste et regretté père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, accordait un immense intérêt, une attention soutenue et un soutien total aux confréries religieuses d'obédience soufie en général et à celle des Al Tijan en particulier, facilitant le développement de leur action par le soutien moral et matériel qu'il leur apportait. Il avait ainsi ordonné que la session du colloque sur les confréries soufies, consacrée aux Al Tijan tenue à Fès en décembre 1985, soit placée sous son Haut patronage.

À cette occasion, il avait adressé aux participants une lettre Royale, prodiguant un certain nombre d'orientations lumineuses et formulant des avis précieux par lesquels il a mis en exergue la valeur du soufisme sunnite en Islam, son impact pédagogique sur l'esprit des disciples avertis autant que sur celui des hommes ordinaires, ainsi que son origine mohamédienne.

C'est cette origine qui l'illumine et en fait un confluent enrichissant l'appel islamique, une source généreuse d'éducation qui renforce la foi et empreint l'esprit du sceau divin, édifiant en définitive une Nation unie, solidaire, homogène.

C'est cette origine mohamédienne qui permet aussi d'ancrer dans l'âme des êtres les sentiments de fraternité et de vertu, renforce chez eux les sens de la défense des valeurs et des principes, et élève la Nation musulmane vers les cimes de l'honneur qui couronnent sa civilisation pérenne. Enfin, il est à souligner également que S.M. Hassan II, n'a pas manqué d'accorder son Haut patronage Royal aux journées culturelles de la confrérie des Al Tijan organisées chaque année au Sénégal depuis 1986.

Honorables Messieurs,

Vous n'êtes pas sans savoir que la confrérie des Al Tijan tire ses principes de l'exemple qu'inspire la conduite de Sidna Mohammed, Paix et Salut sur Lui, et ce en suivant la voie tracée par Lui et la fidélité à sa tradition. Pour ce faire, elle consacre les moments vacants aux psalmodies, à l'invocation de Dieu et de Son Prophète, à la lecture assidue du Livre sacré, à l'observation des cinq prières collectives, s'éloignant en toute circonstance des actes impies par la quête du pardon et de la rédemption divine et s'attachant toujours à ordonner ce qui est bien et de proscrire ce qui est mal. Ce faisant, elle se conforme aux préceptes du dogme achaârite et demeure attachée au rite malékite, participant avec mérite à la conversion de millions de personnes à la religion Islamique.

Notre Royaume est extrêmement fier de compter parmi ses vertueux hommes et éminents savants, Cheikh Ahmed Tijani, le fondateur, et l'initiateur de la confrérie dont le tombeau se trouve au sein de la Zaouïya originelle à Fès. Aussi, sommes-Nous convaincu et persuadé que les Cheikhs, les nobles

représentants, les adeptes et les partisans de cette confrérie partagent avec notre pays et Notre Trône Alaouite les mêmes sentiments d'amour, de loyauté et de fidélité.

Honorables Messieurs,

Nous remercions, Dieu le Tout-puissant de vous avoir accordé Sa grâce dans l'organisation de ces journées culturelles. Sachez encore une fois que nous sommes fort sensible et extrêmement reconnaissant pour le choix du thème consacré à l'éloge funèbre de Notre père S.M. le Roi Hassan II, que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde, et il nous plaît de vous assurer de notre soutien à cette confrérie sunnite et de notre sympathie à l'égard de ses cheikhs et de ses nobles représentants.

Nous saisissons aussi cette occasion pour nous féliciter de la qualité des relations bilatérales, fraternelles et ancestrales qui lient le Maroc et le Sénégal, relations dont l'excellent effet sur l'Islam et les Musulmans dans les divers pays africains est de notoriété publique. Nous ne pouvons non plus, manquer cette opportunité sans vous faire part des marques d'estime, de profonde amitié et de sentiments cordiaux que nous portons à notre cher frère le Président de la République du Sénégal, Son Excellence Monsieur Abdou Diouf.

Fasse Dieu perpétuer ces liens exemplaires et qu'il vous assiste et assure la réussite à vos travaux. Fasse Dieu nous inspirer, vous et nous, réconfort et consolation, et qu'il daigne accueillir notre cher regretté père en son Eden aux côtés de ses Prophètes, des compagnons et apôtres, des Martyrs et des Saints. Nul ne saurait rêver meilleure compagnie.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA 23^{ÈME} SESSION DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

MARRAKECH, 29 NOVEMBRE 1999

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux et que la paix et le salut soient sur Son noble envoyé,

Mesdames, Messieurs,

Le Royaume du Maroc est heureux de vous accueillir dans l'une de ses grandes capitales historiques, la ville de Marrakech qui rassemble sur son sol hospitalier un patrimoine abondant et une riche histoire, rappelant, en chacune de ses ruelles, la position éminente que cette cité a occupée parmi les plus anciennes et les plus grandes villes du monde.

C'est aussi une heureuse occasion qui nous permet, au moment où commence notre règne, de partager avec vous vos aspirations et vos préoccupations quant à l'héritage civilisationnel accumulé par l'humanité en tant qu'expression de son génie, de ses valeurs et de son aptitude à mériter la grâce du Seigneur qui a fait de l'homme le meilleur et la plus noble des créatures.

Il y a vingt-sept ans, la conférence générale de l'UNESCO adoptait en 1972 la convention du patrimoine universel grâce à laquelle un grand progrès a été réalisé dans l'instauration de nouveaux rapports avec le patrimoine culturel et naturel. C'est ainsi que les parties contractantes le traitent désormais sous l'angle d'un même concept, à savoir que la conservation du patrimoine local et national et sa préservation ne sont, en définitive, que la préservation d'un patrimoine humain autour duquel, dans leur reconnaissance mutuelle, se rencontrent tous les hommes.

Ce sentiment international, cet intérêt croissant et ce soin apporté à l'inscription des sites naturels et archéologiques, ainsi que des villes et des édifices historiques rares sur le registre du patrimoine universel, sont autant de gages d'un avenir florissant pour pérenniser la civilisation humaine dans la diversité de ses manifestations. Les futures générations auront ainsi l'opportunité de puiser dans leurs propres capacités de quoi entrer en interaction avec le legs laissé par les générations précédentes dans tous les secteurs de la vie, en s'appuyant notamment sur les nouveaux acquis technologiques et scientifiques.

Cette rencontre, qui sera la dernière du genre de ce siècle, ne manquera pas d'évoquer les conditions nouvelles qui président à la communication entre les hommes dans le cadre de la révolution des technologies de l'information, révolution qui fait du patrimoine de notre planète un bien partagé que nous pouvons découvrir, approcher, déceler les facteurs qui contribuent à son progrès et dépister les dangers qui le menacent. À partir de cette nouvelle connaissance de l'autre, le patrimoine prend une dimension encore plus grande en permettant de comprendre la toile de fond culturelle et historique de l'humanité dans son ensemble et, corrélativement, de mieux défendre les valeurs de la coexistence et de la tolérance.

Par cette connaissance aussi, nous nous trouvons devant de nouvelles et lourdes responsabilités, dès lors que nous sommes désormais tous responsables de protéger ce patrimoine dans toutes ses formes d'expression et de le protéger au bénéfice des générations futures. Nous ne pouvons plus prétendre que nous ignorons l'étendue de la diversité civilisationnelle disséminée de par le monde ou méconnaître les dangers qui la menacent de par les guerres, la pauvreté et l'analphabétisme.

Partant de la conscience que l'on a de cette lourde responsabilité, il devient impérieux de coordonner les efforts au niveau international pour sauver notre patrimoine civilisationnel, quel que soit le lieu où il se trouve. Il est évident que ce qui est perdu par un peuple, l'est aussi pour l'humanité tout entière. Tout comme il est certain que l'incapacité d'un grand nombre de pays du sud à protéger leur patrimoine national fera perdre à l'humanité de précieux trésors de son histoire et un aspect fondamental de sa diversité.

Dans ce contexte, il convient de rendre un hommage mérité à l'organisation de l'UNESCO pour les efforts qu'elle déploie, tant au niveau de la sensibilisation de l'opinion publique mondiale à la gravité de cette situation, qu'en ce qui concerne les services nombreux qu'elle fournit au profit de projets essentiels dans le domaine de la protection du patrimoine.

Nous devons cependant insister une nouvelle fois sur la nécessité d'adopter une vision dynamique quant à cette protection, en visant à intégrer notre patrimoine dans nos projets de développement et non seulement à l'embaumer dans une vision de sacralisation du passé. Ceci requiert de jeter des passerelles solides entre ce legs civilisationnel et les créations de l'homme contemporain, car le patrimoine de demain est ce que nous inventons aujourd'hui. Il est donc impérieux de faire du patrimoine un espace partagé de dialogue entre les civilisations, les générations et les époques.

Mesdames, Messieurs,

Il ne vous échappe pas, vous qui êtes l'élite des spécialistes, des experts et des chercheurs, premiers responsables techniques en charge de la gestion des affaires du patrimoine dans vos pays, que l'authenticité des nations et leur enracinement procèdent de la présence qu'avaient leurs ancêtres sur la scène de l'histoire, de ce qu'ils ont laissé comme monuments et comme créations intellectuelles, comme inventions scientifiques et réalisations civilisationnelles. Et s'il ne fait pas de doute pour nous que tous les hommes, quel que soit le lieu où ils se trouvent, ont tous contribué d'une manière ou d'une autre à asseoir l'édifice de cette civilisation humaine et à consolider ses bases, il ne fait pas non plus de doute

à notre sens, que la maturité des peuples se mesure à l'aune du sentiment et de la sensibilité qu'ils ont envers leur patrimoine et de l'intérêt qu'ils portent à le protéger, à le conserver et à le rénover.

Conscient de cet aspect, le Maroc a tenu, depuis son indépendance, à mettre en œuvre une politique active de préservation des antiquités, non pas en suivant l'exemple des pays qui l'ont précédé dans ce domaine et qui ont fait appel à des spécialistes et à des techniciens étrangers, mais en ayant soin, chaque fois que des talents apparaissent, de confier la conservation de son patrimoine à ceux de ses enfants qui ont acquis expertise et connaissance, de sorte à assurer l'initiation au métier sur les chantiers mêmes et à développer les dons des apprenants.

Telle a été la première initiative de notre auguste père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu bénisse sa mémoire, lorsqu'il avait décidé de restaurer le palais Royal de Fès laissé à l'abandon et à la dégradation durant la période coloniale. Il avait réuni les artisans et les gens de métier qui étaient disponibles à l'époque et a mis à leur disposition et sous leur direction deux mille jeunes pour qu'ils apprennent et s'exercent à l'art de la construction et de l'ornementation traditionnelles.

Ainsi, le Maroc n'a pas seulement sauvé un monument qui fait partie de son histoire, mais qualifié également un groupe important de jeunes artisans.

C'est ce groupe qui a eu le privilège de participer à la réalisation des deux monuments prestigieux que sont le Mausolée de notre grand-père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et la mosquée Hassan II, lesquels réunissent en leur édifice la variété des styles de construction et de décoration traditionnelles éparpillés à travers d'autres monuments.

Par ailleurs, le Maroc n'a jamais renoncé aux techniques nouvelles et aux méthodes, scientifiques qui lui faisaient défaut et qui sont de nos jours incontournables quand il s'agit d'étudier ou de restaurer le patrimoine. Tout comme il n'a pas négligé de développer la coopération mutuellement avantageuse avec les pays frères ou amis. C'est ainsi que notre pays a agi pour assurer la formation et la qualification de ses cadres dans diverses filières de la connaissance liées à ce domaine, qu'il s'agisse de l'archéologie, de l'anthropologie, de l'ethnologie, des fouilles, de l'histoire de l'art, ou qu'il s'agisse de la physique et de la chimie appliquées au patrimoine. C'est ce qui lui permet aujourd'hui, Dieu merci, de disposer de suffisamment de cadres pour satisfaire aux exigences des fouilles et de la recherche ou encore à celles du traitement, de la préservation et de la restauration.

Chaque fois que le besoin s'en faisait sentir, le Maroc ne tardait pas à faire appel aux éminentes expériences techniques disponibles chez les autres pays, comme il n'a pas hésité à répondre favorablement aux demandes d'assistance et de coopération qui lui parviennent de pays frères et amis. À l'instar des experts et techniciens étrangers qui ont travaillé aux côtés de nos experts et techniciens, des groupes parmi nos meilleurs cadres et les plus talentueux de nos artisans contribuent à la sauvegarde de sites archéologiques dans des pays frères et amis avec autant d'enthousiasme et de dévouement que lorsqu'ils exercent dans leur propre Patrie.

Mesdames, Messieurs,

Nous relevons avec bonheur l'intérêt sans cesse croissant que vous accordez au domaine du patrimoine naturel et à celui du patrimoine oral, sachant que par le passé, votre attention se portait tout particulièrement sur les aspects urbanistique, architectural et archéologique. En empruntant cette voie, vous permettez à votre honorable commission de rétablir un équilibre devenu nécessaire, car l'être humain vit dans un environnement avec lequel il est en interaction permanente et dans des sociétés qui ne peuvent se départir de ce qu'elles ont accumulé comme traditions. Cela veut dire que la présence du facteur influence, active et passive, était très forte à travers les âges et qu'il ne faut pas que l'on soit amené, en ce début du nouveau siècle, à occulter cette constante de notre vie humaine.

Le patrimoine naturel, en plus du fait qu'il constitue l'une des sources de compréhension de l'histoire géologique et environnementale du globe terrestre, est l'unique laboratoire pour d'innombrables sciences de la nature. Il est également considéré comme un élément d'équilibre entre l'homme et son environnement et l'un des facteurs de préservation de la diversité des genres et des espèces vivantes qui constituent la biodiversité qui, si elle vient à régresser ou à être substantiellement entamée, rompra cet équilibre et risque de compromettre les chances de préservation de la vie humaine sur la planète terre.

Quant au patrimoine oral, vous n'êtes pas sans en connaître le poids et la grande présence dans certains pays et même dans des continents tout entiers, comme c'est le cas de notre continent africain où le patrimoine oral a toujours constitué une base d'instruction et de formation et une source d'orientation et d'encadrement. Ainsi, de nombreuses sociétés ont eu à élever l'édifice de leur civilisation en se fondant sur ce que les générations ont transmis par la force du mot, l'effet du sermon, de la bonne conduite, de la sagesse des biographies, des contes et des proverbes, contribuant de la sorte à l'enrichissement de la civilisation humaine, un enrichissement qui ne doit pas être mésestimé, d'où la nécessité d'attribuer à ce patrimoine et à ses symboles un intérêt particulier dans la mesure où il est menacé, plus qu'autre chose, de disparition et parce qu'il constitue une richesse irremplaçable.

L'initiative de l'UNESCO qui a porté la place Jamaa Al Fana à Marrakech, sur la liste du patrimoine de l'humanité - une première du genre -, en plus du fait qu'elle honore le Maroc, est considérée comme une mesure louable et courageuse qui ouvre grandement la porte à ce genre de patrimoine et qui ne manquera pas d'avoir, si Dieu le veut, un impact important et une large influence. Elle sera, sans aucun doute, suivie d'autres inscriptions à même de garantir l'intensification des efforts de la communauté internationale visant à sauvegarder cette catégorie importante du patrimoine.

Mesdames, Messieurs,

Il nous reste à signaler que les efforts que vous déployez pour faire de la liste du patrimoine universel un registre équilibré tant au niveau de la représentation des états et des régions qu'à celui de l'inscription, sans discrimination, des sites aussi bien culturels que naturels, constituent une initiative méritoire et un objectif digne dont on devrait saisir la portée et deviner les effets. Les années à venir connaîtront, sans aucun doute, d'importants développements à ce niveau grâce à la consolidation des relations, à l'ancrage de la prise de conscience et à la sincérité des pensées.

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes heureux de la présence à l'ouverture des travaux de votre présente session de M. Koichiro Matsuura, directeur général de l'Unesco, qui était durant toute cette année qui s'achève, le président de votre commission, faisant preuve, tout au long de son mandat, d'un large savoir, d'un haut degré de compétence et d'une grande connaissance des questions relevant du domaine du patrimoine universel, ce qui lui a permis de gérer cette commission avec une grande assurance et intelligence, en plus de la compétence diplomatique qu'il a accumulée du fait de sa formation et de sa longue expérience dans ce domaine, ce qui a contribué, sans aucun doute, à faciliter sa mission.

En lui adressant nos salutations et en lui réitérant nos félicitations pour la confiance placée en lui par les pays membres qui ont voté en sa faveur pour qu'il s'occupe des affaires de l'Unesco, nous sommes convaincu qu'il sera le digne successeur de son digne prédécesseur et que, sous sa direction, notre organisation fera des pas sûrs vers l'avant, comptant en cela sur notre compréhension à tous et notre soutien.

Nous vous souhaitons, encore une fois, la bienvenue au Maroc et parmi les habitants de Marrakech auxquels nous adressons de cette tribune une salutation toute particulière. Nous bénissons les travaux de votre commission qui seront, nous n'en doutons pas, fructueux et utiles. Que Dieu vous aide.

Que la paix et la Miséricorde de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU SÉMINAIRE SUR LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE
RABAT, 30 NOVEMBRE 1999**

Louange à Dieu, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de nous adresser aux participants à cet important séminaire consacré à l'étude d'un thème auquel nous accordons un intérêt particulier dans le cadre de notre souci d'encourager toutes les initiatives qui visent à activer le développement économique et social de Notre Royaume, à travers notamment la promotion des petites et moyennes entreprises en tant que l'un des moteurs essentiels du développement.

Il ne saurait échapper à votre esprit la révolution accélérée que connaît notre environnement mondial dans les différents domaines du savoir des sciences, des différentes disciplines, des diverses technologies, des moyens de communication et d'information, révolution qui a conduit à l'émergence d'espaces où s'imbriquent les fonctions de production, de financement et d'échange et dont la dynamique a rendu caduques les frontières des économies nationales, ouvrant des perspectives infinies à une mondialisation tous azimuts qui impose sa loi à la fois aux marchés de biens, de services et des ressources humaines.

Dans ce contexte, il est patent qu'aucun pays, quelles que soient sa dimension et ses potentialités, n'a d'autre alternative que de se qualifier pour mieux tirer profit des opportunités en vue d'accéder au progrès et à l'invulnérabilité qu'offre cette mondialisation et de se prémunir des risques de marginalisation et de retard qu'elle véhicule.

Si le nouvel ordre mondial, porteur d'une recomposition des rapports de forces dans le monde du prochain millénaire, est d'ores et déjà en place, de même que sa structuration et maîtrise des principaux éléments de son évolution, et ce, sous l'impulsion d'entreprises qui disposent d'un volume de production, de capacités de financement, de techniques managériales et des plans d'expansion qui transcendent les nationalités et les continents, il n'en demeure pas moins que la réalité économique concrète et les statistiques concernant aussi bien les pays nantis que ceux en développement illustrent dans les faits le rôle vital et de plus en plus important que jouent les petites et moyennes entreprises, à en juger par

leur poids dans la production des richesses, la création d'opportunités d'emploi d'assimilation des technologies nouvelles, la modernisation des méthodes de gestion, la généralisation des facteurs de prospérité, de bien-être, le développement des relations sociales et l'évolution des systèmes culturels et des mentalités.

Parmi les manifestations qui commencent à marquer l'évolution des structures économiques dans les pays développés et dont la logique de développement actuel ne manquera pas d'ouvrir également aux pays en développement des perspectives prometteuses, il y a lieu de relever la tendance croissante des grandes entreprises à céder une partie de leurs activités à des petites et moyennes entreprises dont elles favorisent la création dans leur environnement direct ou lointain, en nouant tant avec elles qu'avec d'autres unités de production de biens et de services, des relations de partenariat et tout cela dans le but de rationaliser la gestion de manière à garantir la consolidation des capacités de production et l'amélioration de leur compétitivité.

Mesdames et Messieurs,

La providence divine a fait que le Royaume du Maroc a été parmi les premiers pays à avoir opté pour l'économie de marché et la libre entreprise, et ce, à une époque où un tel choix constituait un pari difficile. Cette option participait de sa résolution de ne pas céder à la tentation de replier sur soi et d'éviter toute attitude d'hésitation ou de tergiversations, faisant prévaloir un choix audacieux d'intégration responsable dans le mouvement des mutations internationales, avec tout ce que cela exige comme réformes structurelles dans tous les domaines, réformes à même d'accroître la compétitivité de notre économie nationale et d'améliorer sa capacité d'attrait des investissements quelles qu'en soient l'importance et la provenance. Ce choix clair a été opéré sous le règne de notre vénéré père, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, grâce à ses qualités de sagesse, de clairvoyance, à sa capacité d'anticipation et à la pertinence de sa démarche, et grâce aussi à l'inspiration de Dieu qui Lui a conféré la sagesse de parier sur le génie de Son peuple fidèle et sur la capacité de celui-ci à relever les défis.

Nous sommes déterminé à fructifier les acquis réalisés dans le cadre de ce processus volontariste, suivant en cela la voie tracée par notre Auguste père, éclairé par les mêmes vertus et inspiré par les mêmes orientations clairvoyantes, visant en cela l'optimisation des performances de notre collectivité nationale, en les portant au niveau référentiel admis pour la gestion des économies à même de garantir un développement durable, de générer un maximum d'opportunités de création d'emplois et de mettre le Maroc à l'abri des risques d'aggravation des disparités entre les couches sociales, les régions et les générations. Nous sommes conscient à cet égard que notre Royaume est en mesure de mobiliser les acquis qu'il a accumulés sous forme de potentialités productives, d'instruments institutionnels, de compétences techniques et d'aptitude au partenariat international qui lui permettent d'accompagner les entreprises pour les préparer à relever le défi de la concurrence étrangère en tant que test décisif de leur capacité à garantir la qualité et le savoir-faire, à affronter l'âpreté de la compétition, déterminées à se placer à l'avant-garde pour remporter la victoire en faisant preuve d'esprit d'innovation, d'initiative, d'adaptation rapide aux mutations et de souplesse face aux changements.

Mesdames et Messieurs,

Nous estimons à leur juste valeur les contraintes auxquelles fait face l'entreprise du fait des conditions d'accès aux marchés internationaux et des effets du démantèlement des protections douanières.

Nous sommes également conscient des défis et des obstacles qui se dressent sur la voie de la mise à niveau de notre appareil de production particulièrement dans le secteur des petites et moyennes entreprises. Tout comme Nous sommes convaincu que le processus de la mondialisation ouvre, en outre, des perspectives prometteuses devant notre Royaume qui ne tardera pas à en cueillir les fruits s'il réussit à mobiliser ses potentialités, ses ressources matérielles et humaines, tant au niveau de l'administration et du secteur privé, qu'à celui des institutions législatives et des organisations professionnelles et syndicales, afin d'accompagner le processus de changement nécessaire en faisant preuve d'audace, d'abnégation d'attachement aux valeurs nationales et de confiance en soi.

Dans le cadre, nous attendons de notre gouvernement de persévérer dans l'effort de mise à niveau du cadre institutionnel de notre économie, de veiller à l'optimisation de toutes ses performances, à travers la préservation des équilibres macro-économiques nationaux et de planifier pour s'adapter aux critères et indicateurs que comptent atteindre dans leurs programmes et leurs méthodes de gestion les économies avec lesquelles nous sommes appelés à traiter, dans le cadre du libre-échange.

Nous attendons également de lui de veiller à la simplification des procédures administratives, d'en réduire la complexité et de mettre un terme aux dysfonctionnements qui affectent certaines d'entre elles afin d'éradiquer ce qui constitue pour les investisseurs, particulièrement dans le secteur des petites et moyennes entreprises, des obstacles qui annihilent la volonté d'innovation et des difficultés qui découragent l'initiative.

Nous veillerons, dans ce même objectif, à ce que notre pays soit doté, dans les meilleurs délais, d'une charte nationale devant constituer le fondement d'une stratégie contractuelle, sur la base de laquelle seront définis les droits et devoirs des différents partenaires concernés par le secteur de la petite et moyenne entreprise, et clarifiés les moyens devant faciliter leur mise à niveau et le développement de ce secteur, dans le respect des spécificités de ses besoins et des conditions de son fonctionnement.

Mesdames et Messieurs,

L'objectif du développement durable du secteur des petites et moyennes entreprises que nous voulons atteindre, demeure tributaire de la prise de conscience, par l'ensemble des acteurs économiques, du rôle vital qui incombe à ce secteur et de leur engagement à veiller à l'adaptation de leurs méthodes de travail et de leurs pratiques de sorte à réagir et à répondre positivement aux dispositions de la charte nationale après qu'un consensus fut dégagé à son sujet et qu'elle fut adoptée conformément aux procédures constitutionnelles qui lui confèrent force de loi.

Nous saisissons, par ailleurs, cette occasion pour nous adresser aux institutions financières les incitant, de nouveau, à accorder davantage d'attention à ce secteur, en veillant à adapter leurs méthodes d'évaluation de la faisabilité des projets, à mettre en place les structures d'accueil et les mécanismes de financement à même de lui permettre de se doter des ressources nécessaires à ses investissements et à

son fonctionnement par le biais d'une mobilisation optimale des crédits étrangers qui lui sont destinés et d'une plus large affectation de l'épargne nationale à son profit, sans toutefois perdre de vue les exigences de préservation de la solidité de notre système monétaire et financier et des fondements qui lui confèrent la crédibilité aux plans national et international.

Il est évident que le renforcement du tissu des petites et moyennes entreprises dans notre Royaume est tributaire de l'attention qui sera portée à ce secteur par l'administration territoriale et les collectivités locales à tous les échelons et de leur engagement effectif et permanent à le soutenir et à lui faciliter la tâche. Ceci nécessite, vu l'importance du rôle de ces instances, que le degré de leur implication dans ce domaine soit l'élément déterminant dans notre évaluation de leur performance et de leur capacité à répondre à nos attentes concernant la transformation profonde qu'elles doivent opérer dans la qualité de leurs pratiques, la méthode de leur gestion et la nature de leur comportement.

Au-delà de ces considérations, nous souhaiterions nous adresser aux petites et moyennes entreprises elles mêmes pour leur dire que nous attendons d'elles qu'elles consentent, elles aussi, les efforts nécessaires pour s'organiser et s'intégrer dans des réseaux d'alliances diversifiées tant au niveau des objectifs que des partenaires, afin qu'elles jouent pleinement le rôle que nous attendons d'elles en matière de création de richesses, de multiplication des opportunités d'emploi, de diffusion de l'esprit d'innovation et d'initiative.

Nous comptons sur leur participation active et efficiente au progrès et à la stabilité de notre société, à la promotion de ses valeurs authentiques incitant à la perfection de l'ouvrage, à la sincérité dans les relations et à la solidarité basée en toutes circonstances sur la justice et l'équité.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes persuadé que toute approche stratégique visant le renforcement de notre système de production, l'enrichissement de son tissu et l'amélioration de sa compétitivité, doit être une approche globale. Le développement ne peut être réduit à des techniques, des moyens financiers ou des débouchés dont la responsabilité incombe à l'État ou à un quelconque opérateur dans le domaine économique et social. Le développement exige, au contraire, que l'acte de produire soit hissé au niveau d'une obligation responsable et objective ayant pour finalité la stabilité et l'immunité de la Patrie en matière de croissance économique, de solidarité sociale et d'harmonie culturelle et spirituelle.

Ainsi, le développement est un processus de mobilisation qui requiert la conjugaison des efforts de toutes les forces vives du pays pour moderniser l'environnement de la production et aboutir à une convergence des vues et des ambitions légitimes de chacun des différents partenaires, sur la base de l'action honnête au service de l'entreprise en tant que moyen collectif de création de richesses et d'emplois. Il s'agit également de veiller, de manière collective, à la distribution équitable du revenu et du produit du travail, car c'est le meilleur moyen d'inciter à la productivité et de promouvoir des relations civilisées au sein d'une société qui aspire à la paix et à la fraternité, entre ses différentes composantes et à assurer des conditions de vie dignes à tous ses membres, dans le respect de sa personnalité souveraine tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières. Que Dieu vous aide et assure à vos travaux plein succès.

Que le Salut, la Paix et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OCCASION DU 51^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA
DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME
10 DÉCEMBRE 1999**

Louange à Dieu, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète,

L'anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'Homme est célébré à la veille d'un nouveau millénaire et alors que l'humanité nourrit de grands espoirs en même temps qu'elle craint des dangers d'un genre nouveau.

La Déclaration entame sa seconde moitié du siècle. Durant les 50 années écoulées, des acquis ont été enregistrés en même temps que l'on a connu des transformations inouïes et des évolutions extraordinaires dans le domaine des libertés et de la démocratie.

Nous célébrons cet anniversaire alors que nous sommes en charge des plus hautes responsabilités, veillant à la défense des intérêts de notre peuple, à la sauvegarde de sa dignité, au respect de sa liberté et à la garantie de ses droits.

Depuis Notre accession au Trône de Nos glorieux ancêtres, nous n'avons cessé de réitérer notre engagement à respecter les droits de l'Homme et à garantir les libertés individuelles et collectives dans le cadre de l'État de droit.

Aussi, nous avons appelé à l'adoption d'un nouveau concept de l'autorité, pour que celle-ci soit au service du citoyen, proche de ses préoccupations et de ses besoins, entretenant une relation qui ne se caractérise ni par la tentation, ni par la crainte, mais par le respect mutuel et la complémentarité entre gouvernants et gouvernés. Cette relation ne doit pas être une relation d'affrontement mais une relation d'harmonie et de complémentarité. Tout dépassement ou abus de la part des personnes, des collectivités ou de l'administration sera puni par la loi et règlements en vigueur.

Notre Royaume s'est inscrit dès les premiers jours de son indépendance dans la dynamique du respect des droits et libertés grâce à la clairvoyance de Notre grand père Mohammed V, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, et aux choix de Notre père Hassan II, que Dieu ait son âme, qui ont permis d'asseoir les

fondements d'une Monarchie Constitutionnelle à même de garantir les Droits et de protéger les libertés publiques et individuelles. De même, les Constitutions successives ont consacré le pluralisme politique, la séparation des pouvoirs et la primauté de la loi. La perspicacité de Notre père feu S.M. le Roi Hassan II, que Dieu l'entoure de Sa miséricorde, a permis de faire de cette option un fondement dans l'édification de l'État moderne. Ceci s'est illustré par l'adhésion à de nombreuses conventions internationales, par la mise en place de structures institutionnelles et par les multiples dispositions pratiques prises pour traduire dans les faits l'attachement, consacré du reste dans la Constitution du Royaume, aux Droits de l'Homme tels que définis universellement.

À cette occasion. Nous voudrions renouveler Notre engagement en faveur des Droits de l'Homme et des valeurs de liberté et d'égalité, car nous sommes fermement convaincu que le respect des Droits de l'Homme et des conventions internationales qui consacrent ces droits n'est pas un luxe ou une mode à laquelle on sacrifie, mais une nécessité dictée par les exigences de l'édification et du développement. Certains ont estimé que le fait de se conformer à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme est de nature à entraver le développement et le progrès et pourrait heurter une spécificité culturelle réelle ou supposée. Nous considérons pour Notre part qu'il n'y a point d'opposition entre les exigences du développement et le respect des Droits de l'Homme, de même qu'il n'y a pas d'antagonisme entre l'Islam, qui a consacré la dignité humaine et les Droits de l'Homme. C'est pourquoi Nous estimons que le prochain siècle sera le siècle du respect des Droits de l'Homme ou ne le sera pas.

Nul doute que parmi les moyens propres à assurer le respect des Droits de l'Homme figure l'engagement en faveur des conventions internationales pertinentes et la mise en place de mécanisme de respect et de garantie de ces droits. Ces instruments légaux et institut demeurent toutefois insuffisants si le respect des Droits de l'Homme n'est pas inscrit dans le comportement constant à tous les niveaux, autrement dit s'il n'est pas devenu une culture partagée.

C'est pourquoi Notre vision de la question des Droits de l'Homme ne s'est pas limitée aux aspects institution juridique, ni à certaines mesures et procédures spécifiques, mais Nous a amené à porter Notre attention aussi sur les aspects sociaux qui constituent la base de la préservation de la dignité de l'homme.

Nous continuons à accorder Notre intérêt à l'insertion des démunis, des handicapés et à la promotion de la femme rurale qui souffre d'une marginalisation très dure, étant convaincu que ces questions se situent au cœur des Droits de l'Homme.

La propagation de la culture des Droits de l'Homme est tributaire de la diffusion du savoir. Le rôle de l'école demeure central dans l'enracinement des valeurs des Droits de l'Homme chez les générations montantes jusqu'à ce qu'elles deviennent une seconde nature. Ainsi, la première des priorités qui Nous préoccupe est la lutte contre l'analphabétisme, car l'éradication de l'ignorance constitue en elle-même une victoire du savoir et des Droits de l'Homme.

Nous exhortons Notre société civile à s'impliquer davantage dans les questions intéressant Notre société et à œuvrer pour la promotion des différentes couches de Notre peuple. L'esprit de responsabilité et le dynamisme dont elle a fait preuve Nous réconforte.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme que nous célébrons aujourd'hui s'inspire de l'esprit des religions révélées qui appellent à honorer l'homme en tant que tel et à respecter l'autre.

Nous nous devons, en ce jour béni du mois de Ramadan, de nous remémorer ces valeurs éternelles prônées par notre sainte religion et qui privilégient la tolérance, le dialogue constructif et la paix.

Parmi ces grandes valeurs figure le pardon. Et ce qui honore l'homme est le fait de s'élever au-dessus de toute forme de vengeance puisque celle-ci inhibe l'intelligence et paralyse les potentialités actives de toute société. Notre objectif est de dynamiser les potentialités de Notre peuple et de préserver sa dignité dans le cadre de l'État de Droit et du respect des Droits de l'Homme.

Notre entente et notre consensus autour de ces valeurs sont de nature à ouvrir devant notre pays la voie du développement et du progrès afin que nous puissions vivre avec notre environnement dans la paix et la concorde.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DES TRAVAUX DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

RABAT, 15 DÉCEMBRE 1999

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Messieurs les membres du Conseil Supérieur de la Magistrature,

C'est avec grand plaisir et une profonde joie que nous vous rencontrons pour ouvrir cette session que tient le Conseil Supérieur de la Magistrature. Ce sentiment émane du prestige dont jouit cette honorable institution placée sous la Haute présidence de Notre Majesté, ainsi que de l'importance extrême que Nous accordons à la justice, en tant que, responsabilité dévolue à Amir Al Mouminine qui en fait délégation aux magistrats chargés de prononcer en son nom les jugements.

Suivant la voie empruntée par nos glorieux ancêtres et consolidée par notre auguste père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde, Nous sommes déterminé à faire preuve de persévérance, avec tout l'intérêt et le soin que requiert cette responsabilité, sur la base solide de notre référentiel islamique constant et de notre riche patrimoine de sciences religieuses représenté par le capital jurisprudentiel en matière de Fiqh et d'interprétation, légué au fil de l'histoire par les oulémas de la Oumma, à leur tête les magistrats, dont la probité et l'honnêteté sont reconnues et qui se prévalent de témoignages saluant leur qualité de maîtres dans le jugement des cas d'espèces et des affaires inédites.

Tout en étant animé de la volonté d'assurer la pérennité de cette image authentique et rayonnante de notre justice, dans le cadre de ses solides bases et de ses assises constantes, nous aspirons également à ce que cette justice soit évoluée et empreinte de renouveau, qu'elle accompagne le monde développé dans sa confrontation avec les problèmes marquant notre époque et qu'engendre la civilisation contemporaine, et qu'elle œuvre en harmonie avec les actions que nous avons, grâce à Dieu, la ferme détermination d'accomplir et avec les objectifs pour lesquels nous avons appelé à la mobilisation, selon une vision renouée de la responsabilité et une nouvelle conception de l'autorité.

Le règne de notre Auguste Père, que Dieu ait son âme, a été marqué par de nombreuses réformes, qui sont un motif de fierté pour avoir contribué à l'instauration de la sérénité quant au fonctionnement

de la justice dans notre pays et la satisfaction quant à la protection des intérêts des citoyens, dans le cadre de l'indépendance de la justice, l'organisation de son appareil, son unification, la restructuration de ses différents degrés et catégories, la création de tribunaux spécialisés et l'adoption de mesures réglementaires et législatives à son profit et dans l'intérêt des magistrats, afin que ce secteur vital puisse assumer son rôle en matière de garantie des droits et libertés, de consécration de la prééminence de la légalité et de la loi et de consolidation de l'État de droit et de l'équité.

C'est ce rôle qui fait de la Justice une composante agissante dans le domaine du développement économique et sociale.

Les réalisations accomplies ne nous dispensent nullement d'aspirer à davantage de progrès et de modernisation de manière à permettre à notre justice de faire face aux défis qui se posent déjà à l'orée du troisième millénaire, ce qui implique une formation continue et ouverte et, partant, tout l'intérêt à accorder à l'Institut national des études judiciaires à travers sa restructuration, l'amélioration de ses programmes, l'actualisation de ses méthodes d'encadrement et la rénovation de ses modes de travail. Une telle formation est de nature à habiliter notre appareil judiciaire à accompagner le renouvellement des législations dans le monde et à gagner, en plus de la confiance des citoyens, celle de tous ceux qui désirent être nos partenaires.

Désireux d'élargir les domaines d'évolution et de modernisation, nous avons décidé d'augmenter progressivement le nombre des tribunaux de commerce, tout comme nous avons décidé la création de Cours d'appel administratives dans la perspective de mettre en place un Conseil d'État pour couronner la pyramide judiciaire et administrative de notre pays et faire face ainsi à toutes les formes d'abus, assurer la prééminence de la légalité et faire prévaloir l'équité entre les justiciables.

Nous appelons notre gouvernement à hâter la préparation des lois régissant la Cour des comptes et les Cours régionales des comptes, en tant que cadre Judiciaire destiné à préserver les deniers publics contre toute tentation de dilapidation ou d'abus.

À travers le parachèvement de ce cadre global visant la modernisation de la Justice, sa mise à niveau, la rationalisation de la gestion de ses affaires, la réalisation d'édifices convenables pour ses instances et sa dotation en moyens matériels et moraux, nous aurons œuvré à sa dynamisation et nous lui aurons garanti les conditions lui permettant d'assumer la mission qui lui est dévolue pour l'instauration de la justice sociale.

La Justice ne saurait, évidemment atteindre cet objectif que si nous garantissons à ce corps le respect et l'efficacité indispensables, en faisant en sorte que ses jugements, rendus en Notre Nom visent l'équité, la célérité dans l'examen et l'exécution, et leur application effective vis-à-vis des intéressés, sachant que ces jugements doivent procéder d'une saine application de la loi en conformité avec les dispositions de ses textes et l'intime conviction du magistrat, à l'abri de toutes formes de pression matérielle ou morale, des considérations subjectives et des influences extérieures.

Messieurs,

La justice est, à l'évidence, le premier garant de la sécurité, de la stabilité et de la cohésion qui font la citoyenneté véritable. Elle est en même temps un facteur agissant dans la moralisation de la société, l'instauration de la quiétude parmi ses membres, la garantie des conditions du développement économique et du progrès social et l'ouverture des perspectives d'une vie démocratique effective permettant la réalisation des espérances que nous nourrissons.

Si chacun est appelé à consentir davantage d'efforts et d'énergie pour faire face aux développements successifs et relever les défis qu'ils impliquent, les plus grands espoirs sont fondés sur nos magistrats, dans la limite de leurs prérogatives constitutionnelles, afin de poursuivre leur mission sacrée, conformément aux préceptes de notre chariaâ tolérante en faisant preuve de justice, d'équité, de droiture, de dignité, d'attachement au droit et aux nobles valeurs morales qui doivent déterminer la conduite de chacun et dont vous êtes sans nul doute l'exemple et le symbole.

Aussi, en vous accordant la sollicitude que vous méritez et la place qui doit être la votre, nous attendons de vous messieurs les membres de cet honorable Conseil de demeurer, comme nous vous avons toujours connus, une famille unie, vivant en symbiose et en harmonie, de persévérer dans votre marche dans la loyauté et le dévouement que nous vous connaissons afin d'être à la hauteur de cette institution constitutionnelle distinguée, qui œuvre sous la présidence de Notre Majesté et qui est digne d'exercer l'une des missions de l'imamat suprême, conformément aux préceptes de notre religion authentique qui engage les magistrats à être impartiaux, honnêtes et indépendants, et aux valeurs humaines Communes dans le domaine de droit.

Nous sommes convaincus que vous apprécierez à sa juste valeur cette responsabilité et que vous serez ainsi amenés à traiter les différents points importants que nous avons approuvés et qui figurent à l'ordre du jour de cette session.

Messieurs,

En ouvrant, au nom de Dieu, les travaux de votre honorable Conseil, Nous tenons à vous exprimer notre confiance, toute notre sollicitude et notre bénédiction, implorant Dieu de vous assister, de vous accorder succès et réussite et de faire en sorte que vous vous conformiez constamment à la parole divine : «Dieu vous ordonne de restituer les dépôts à leurs ayants-droit et d'être justes lorsque vous jugez entre les hommes».

LETTRE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PREMIER MINISTRE RELATIVE AU PLAN QUINQUENNAL

RABAT, 16 DÉCEMBRE 1999

Au nom de Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Notre fidèle serviteur et dévoué Premier ministre, Monsieur Abderrahmane El Youssefi,

Que Dieu te préserve, t'assiste et guide tes pas sur la voie du bien.

Tu sais parfaitement l'extrême importance que nous accordons à la consolidation et au renforcement des fondements du développement économique, social et culturel dans notre pays, ainsi que notre objectif d'étendre les bienfaits de la prospérité à l'ensemble de nos sujets, à travers la réalisation d'un développement global répondant aux exigences de la mise à niveau de l'économie nationale, de l'amélioration des conditions matérielles et morales des citoyens, en dotant notre pays de structures solides à même de lui permettre d'affronter les défis auxquels il doit faire face et de s'intégrer de manière positive dans un environnement mondial qui connaît des mutations profondes et rapides.

Le développement global pour lequel nous œuvrons, signifie la promotion du pays dans tous les domaines économiques, sociaux, culturels et politiques et l'édification de son développement de telle manière que l'ensemble de ses composantes puissent bénéficier des fruits du progrès, aussi bien au niveau des catégories sociales que sur le plan spatial.

Sur cette base, il importe de concevoir une stratégie de développement intégré dont l'exécution aura pour but de renforcer les structures de la société, d'intégrer ses différentes composantes et de consolider son tissu et son unité. Il s'agit essentiellement de ce qui suit :

- Premièrement : la promotion des régions défavorisées et leur intégration dans la dynamique du développement, notamment en rattrapant le retard dont souffre le monde rural en matière d'équipements socio-économiques et en trouvant des solutions à la baisse du revenu, à l'analphabétisme et à l'insuffisance des prestations sociales.

- Deuxièmement : l'intégration de la jeunesse, particulièrement celle instruite, dans le processus de production afin de tirer profit de ses potentialités remarquables et de ses hautes compétences au service du développement économique et social du pays, en l'incitant à la créativité, à l'innovation, en comptant sur elle-même, sans négligence, ni hésitation.

- Troisièmement : l'Association de la femme aux activités de développement en lui permettant d'exercer tous ses droits, en tant qu'élément agissant et influent au sein de la société.

- Quatrièmement : la lutte contre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion, qui sont contraires aux préceptes de notre sainte religion, fondée sur un ensemble de valeurs humaines, en premier lieu le renforcement de la solidarité et de l'entraide et la préservation de la dignité.

Ce processus ne peut aboutir qu'à travers l'orientation de l'évolution économique et sociale et sa coordination dans le cadre de plans visant à accélérer, par étapes successives, l'intégration du pays dans la marche de la civilisation industrielle, scientifique et technologique contemporaine. Une telle démarche doit s'appuyer sur une nouvelle méthodologie transcendant les difficultés qui, par le passé, se sont dressées devant la planification en tant qu'outil permettant de clarifier la vision et de réaliser le changement, et cadre adéquat pour intégrer nos options dans une conception globale et harmonieuse à même de cerner tous les facteurs qui déterminent l'évolution de notre environnement intérieur et extérieur, de sérier les priorités, d'illuminer la voie aux opérateurs économiques et sociaux et de les aider, par la concertation et le partenariat, à adopter les méthodes les plus efficaces et à choisir les meilleurs moyens de faire face aux défis actuels et futurs.

De ce fait, la planification doit pouvoir clarifier le chemin et permettre ainsi au pays de s'engager sur la voie escomptée, dans le cadre d'une orientation visant à consolider l'État de droit, à œuvrer au service de l'intérêt général, à asseoir la libre initiative et de favoriser l'épanouissement des énergies créatives.

Le Maroc a tenu à mettre en œuvre ces options en veillant à éviter tout ce qui est de nature à aller à l'encontre des règles de liberté, tant dans les domaines politique et économique que social, et ce conformément aux principes consacrés par les constitutions successives du Royaume, étant entendu qu'il ne peut y avoir de développement sans liberté, ni d'émancipation sans esprit d'initiative, qui doit être encouragé en lui réunissant toutes les conditions favorables.

Pour approfondir ces orientations, la nouvelle méthodologie devrait adopter une approche appropriée de la problématique du développement à même de mobiliser toutes les énergies disponibles, de façon à contribuer à l'élaboration d'un plan quinquennal s'inscrivant dans le cadre d'une stratégie à long terme nous garantissant les conditions qui nous permettraient d'aborder le troisième millénaire avec optimisme et confiance.

Notre arme pour ce faire réside dans notre profonde foi et notre confiance inébranlable en notre capacité à transcender les difficultés et à relever les défis et en notre ferme détermination à élaborer des politiques judicieuses et à prendre les mesures de nature à réunir les conditions nécessaires à la concrétisation de cette foi et de cette confiance en soi.

Si le développement économique et social est le fruit de l'effort collectif de la communauté, il appartient à l'ensemble des partenaires socio-économiques, en premier lieu l'État, les collectivités locales, les établissements publics, le secteur privé et les organisations sociales, d'assumer leurs responsabilités et de s'acquitter des devoirs qu'implique sa réalisation.

L'administration se doit de faciliter aux intervenants socio-économiques les conditions de travail adéquates, afin de permettre au secteur privé, aussi bien national qu'étranger, de jouer pleinement son rôle en matière d'investissement, de production et d'emploi, tout en contribuant au développement des infrastructures économiques et sociales, sans que l'État ne se dessaisisse de sa mission d'avant-garde et de régulation dans ce domaine, notamment en ce qui concerne la réhabilitation des régions souffrant de déficit en infrastructures.

Les collectivités locales, pour leur part, sont appelées, plus que par le passé, à jouer le rôle qui leur incombe dans le développement économique, social et culturel et à étendre leurs activités, dans le cadre de ce que permet la loi, aux domaines où leur efficacité et leur influence seraient marquantes.

Ainsi, le rôle des collectivités locales devrait-il être renforcé et élargi afin qu'elles acquièrent le statut de partenaire essentiel de l'État et des autres opérateurs et que soient renforcées les capacités des institutions régionales, provinciales et locales pour une plus grande contribution au développement.

Dans ce cadre, il est impératif de consolider la décentralisation et de mettre en œuvre une politique adéquate de déconcentration administrative, compte tenu de l'importance qu'elle revêt pour le succès de la décentralisation.

Il importe, dans ce domaine, d'attirer l'attention sur l'intérêt de la planification aux niveaux régional et local pour assurer la coordination nécessaire entre les programmes de développement économique et social. Les travaux des institutions territoriales doivent converger vers une conception intégrée, à long et moyen termes, de manière à ce que la programmation des projets de développement régionaux soit pluriannuelle, selon une approche globale, en harmonie avec le plan national de développement économique et social.

Quant au secteur privé, nous attendons de lui, lors de la prochaine étape de l'évolution du pays, une participation efficiente justifiée par la place qu'occupe désormais ce secteur et par les efforts déployés par l'État pour lui permettre de décoller et l'habiliter à dynamiser le développement et à le promouvoir.

Nul n'ignore que la réalisation du projet de société pour lequel nous œuvrons exige une mobilisation globale de l'ensemble des forces vives du pays. Cette mobilisation ne saurait cependant se réaliser sans l'encouragement de la participation de tous les opérateurs économiques, sociaux et politiques à divers niveaux, national, régional et local.

Nous voudrions, à cet égard, exalter les efforts louables consentis en matière d'investissements par nos fidèles sujets résidant hors du territoire national, les incitant à les multiplier eu égard aux nombreux et grands bienfaits qu'ils génèrent pour eux-mêmes et pour le Maroc.

Dans ce contexte de mobilisation générale, le principe de la participation revêt une importance particulière. Celui-ci dicte que soient repensés les rapports entre l'État et les autres partenaires, les rôles à confier à l'administration devant en effet être adaptés aux nouvelles missions de l'État dans le cadre d'une économie libéralisée. L'on peut citer dans ce cadre l'encouragement de la démarche tendant à conclure des conventions entre l'État, les collectivités locales, les organisations de la société civile et l'ensemble des intervenants, à consentir des efforts pour stimuler la fonction de consultation, à promouvoir les initiatives visant à mettre en œuvre des opérations de développement économique, social et culturel et les encourager dans un cadre clair et responsable.

Partant, les organisations non gouvernementales, les associations professionnelles et les coopératives sont appelées à jouer un rôle important dans le cadre du partenariat et de la mobilisation requise pour faire face aux défis de la bataille du développement.

S'agissant des objectifs essentiels du prochain plan, ils doivent se concrétiser à travers la réalisation des aspirations légitimes de la société tendant à améliorer les conditions de vie, à réunir les moyens d'une existence digne, à jeter les fondements d'une société équilibrée aux niveaux social et spatial, à moderniser les structures productives par le biais de la promotion de la compétitivité du produit national, à rehausser le niveau de l'enseignement et de la formation et à les adapter aux besoins de l'économie et aux exigences de l'évolution, tout en préservant les constantes civilisationnelles et culturelles de notre pays et les valeurs de notre identité arabo-islamique.

Si on devait procéder à une classification des priorités de la stratégie de notre action à venir, il est clair qu'il importerait de s'atteler à l'accélération du développement économique en lui imprimant un rythme permettant d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de satisfaire leurs besoins fondamentaux en leur garantissant santé et habitat décent, tout en répondant aux attentes en matière d'emploi, particulièrement l'emploi des jeunes qui doit figurer en tête des questions suscitant notre intérêt et de nos préoccupations.

Parmi les priorités auxquelles nous accordons notre plus grande attention, figure le développement du monde rural qui revêt une importance toute particulière, eu égard aux exigences de ce domaine dans le cadre d'une politique visant la réalisation du développement global, l'intégration des populations rurales dans le processus de développement général du pays et l'atténuation des différents déficits dont il souffre.

Les politiques sectorielles aideront à renforcer le développement économique et social, du fait qu'elles s'insèrent dans une stratégie globale de développement. Il s'agit notamment d'encourager les exportations et de les diversifier, de promouvoir le tourisme, de développer les pêches maritimes, d'améliorer la qualité et l'intégration de notre produit industriel et de rehausser son niveau, sans omettre d'intensifier les contributions des autres secteurs essentiels, tels que l'agriculture, l'artisanat et autres.

La conception stratégique de cette action ne saurait être globale sans que l'on veuille à la réalisation des équilibres sociaux, qu'il s'agisse de ceux consistant à protéger les couches sociales démunies ou à jeter les ponts de la solidarité entre les générations, ou ceux concernant l'atténuation des disparités régionales à travers une vision à long terme de l'aménagement du territoire national basé sur la promotion du

monde rural, le développement rationnel de l'espace urbain, la protection de l'environnement et sa préservation dans le cadre d'une politique respectant les règles d'exploitation judicieuse de nos richesses naturelles, en premier lieu l'eau, que nous nous devons de préserver plus que jamais, par une meilleure exploitation et une gestion plus rationnelle.

Toutefois, pour réaliser tous les objectifs escomptés, tu n'es pas sans savoir l'importance que revêt l'élément humain à tous les niveaux, en tant qu'acteur et bénéficiaire du processus économique, et en tant que penseur, créateur, éducateur et détenteur du flambeau de l'identité marocaine authentique dans le contexte culturel et civilisationnel auquel nous appartenons.

C'est pour cela que la réforme du système éducatif et d'enseignement doit demeurer un objectif constant et renouvelé à même de nous permettre notamment d'intégrer la société du savoir, de la technologie et de l'information et d'accompagner son évolution soutenue.

Il convient également de veiller à garantir à notre pays une place privilégiée dans le cadre d'une coopération fructueuse avec les groupements régionaux et continentaux, en particulier dans la perspective de l'édification d'un espace économique maghrébin, en tenant compte de nos engagements internationaux qui ont consacré nos options pour une ouverture positive sur le monde extérieur. Parallèlement à ces objectifs, il importe de relever le niveau des prestations économiques et sociales des organismes de l'État, et ce par la réforme de l'administration, de la justice et des établissements publics, eu égard à son impact déterminant sur la consolidation de la démocratie et la mise à niveau du tissu économique national afin qu'il puisse répondre aux exigences de la concurrence internationale.

Nous sommes convaincus que l'adoption de la planification en tant que méthode privilégiée pour prospecter l'avenir, évaluer les besoins et les moyens, sérier les priorités et suivre une démarche consensuelle constructive avec les différents partenaires nous permettra, par la grâce de Dieu, de réaliser le progrès, la grandeur et la prospérité que nous souhaitons à ce pays paisible, afin que les bienfaits du développement s'étendent à toutes ses régions, et que toutes les composantes de sa société jouissent des fruits de sa prospérité.

Notre Premier ministre dévoué,

En t'exposant dans ce message, que nous sommes heureux de t'adresser, les perspectives de notre vision du plan quinquennal par lequel nous comptons entamer le troisième millénaire par la grâce de Dieu, nous incitons l'ensemble de nos fidèles sujets dans les différents organes concernés, à lui accorder tout l'intérêt qu'il mérite, à veiller à la concrétisation de ses différents axes et dimensions et à leur mise en œuvre avec tout le sérieux, la détermination, l'honnêteté, la rigueur et la droiture nécessaire. Nous leur réaffirmons notre confiance, notre sollicitude et notre bénédiction, implorant Dieu de les assister et de leur accorder réussite et succès.

«Dis : œuvrez, Dieu verra votre œuvre ainsi que le Prophète et les croyants.» (Coran).

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur toi.

DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



2000

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA 8^{ÈME} SESSION DU CONSEIL NATIONAL
DE LA JEUNESSE ET DE L'AVENIR**

RABAT, 18 JANVIER 2000

Louange à Dieu, Que la paix et la miséricorde et les bienfaits de Dieu soient sur vous,

Mesdames et Messieurs les membres de notre Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir,

Il Nous est agréable de nous adresser à vous au début de la huitième session du Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir consacrée cette année à une réflexion sur le thème : «Mondialisation, développement rural et emploi des jeunes». Vous n'êtes pas sans savoir l'importance tout à fait particulière que revêt cette question pour nous du fait qu'elle concerne le présent et l'avenir d'une grande partie de notre espace national et d'une catégorie de notre société jouissant de toute notre sollicitude et de notre bienveillance.

C'est là une occasion pour nous remémorer, dans le recueillement et avec une foi inébranlable, le souvenir du Père de la Nation marocaine, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu Lui accorde Sa bénédiction, à qui revient le mérite de jeter les fondements de la démocratie dans notre pays et d'instaurer la concertation institutionnelle comme méthode permettant d'en élargir le champ d'application.

Mesdames et Messieurs,

Lorsque notre auguste père a créé ce conseil et l'a placé à ses côtés, il a voulu, que Dieu ait son âme, qu'il constitue un vaste chantier multidimensionnel, actif et dynamique en permanence, réalisant recherches et études et entreprenant sur le terrain des investigations sur la base desquelles il présente à Sa Majesté le Roi des propositions et avis, et l'assiste pour définir et mettre en œuvre la haute politique voulue par lui au service de la Nation marocaine et de l'avenir de la jeunesse. Sa Majesté l'a voulu également un espace de dialogue et de concertation entre ses membres qui représentent une élite parmi les fils de notre Patrie, choisis d'une manière qui garantit la représentation de l'ensemble des composantes de notre Nation.

Ainsi, notre Conseil National de la Jeunesse et de l'Avenir a constitué un jalon essentiel et nécessaire pour le parachèvement de l'édification de notre tissu institutionnel et de développement de la pratique démocratique dans notre pays.

Mesdames, Messieurs,

Nous avons suivi régulièrement et avec intérêt vos travaux et sommes optimiste pour le caractère positif de la démarche que vous avez adoptée et la voie que vous avez empruntée. Si le problème de l'intégration des jeunes diplômés avait constitué la raison directe de la création de ce Conseil, il n'en demeure pas moins que vous vous êtes de sitôt orientés, sur la base des recherches et études que vous avez réalisées et de la réflexion que vous avez engagée au sujet de tout ce qui a trait au présent et à l'avenir de notre jeunesse, vers l'approfondissement de la conception globale visant à placer la problématique de l'emploi des jeunes dans son cadre véritable, celui du projet de société dont nous aspirons à établir les fondements.

La société marocaine que nous œuvrons à concrétiser pour le troisième millénaire est une société économiquement développée, socialement solidaire, tolérante et ouverte sur le monde civilisationnel, et capable de s'adapter aux innovations et de faire face aux défis. Dès lors que notre volonté converge vers cette orientation, toutes les institutions concernées doivent s'atteler à sa concrétisation.

Nul doute qu'il s'agit d'un projet ambitieux, qui s'inscrit dans le long terme et requiert l'audace à même de réaliser le changement nécessaire.

Le changement que nous souhaitons doit faire de la prospérité sociale l'objectif principal des choix stratégiques du Maroc de demain. Dans cette perspective, l'emploi, particulièrement, celui des jeunes, occupe une place prépondérante, en tant que condition garantissant le plein épanouissement de la personnalité du citoyen marocain, sur les plans individuel, familial, professionnel et social. Pour cela, il est impératif d'œuvrer à la consolidation des traditions de solidarité et d'entraide au sein de la société marocaine, une société qui concilie entre l'efficacité économique et l'exigence de la cohésion sociale.

Toutefois, la concrétisation de cette vision prospective est tributaire de la capacité de la société marocaine à maîtriser les conséquences de l'ouverture sur l'extérieur et d'en tirer avantage, toute société, telle que la nôtre, aspirant à une intégration positive dans son environnement extérieur est appelée à fructifier les facteurs de progrès inhérents aux mutations que connaît le monde dans les domaines de la culture, des sciences, de la technologie et de la communication. La réussite d'un tel choix est conditionné par l'assimilation des valeurs de tolérance et d'ouverture, valeurs qui assurent la conciliation continue entre l'authenticité et la modernité, afin que le Maroc puisse préserver son identité en développant son potentiel créatif.

Ce qui confère à cette vision un caractère de crédibilité c'est qu'elle n'émane pas d'une réflexion abstraite en rupture avec la réalité, mais le fait qu'elle est le résultat d'un minutieux diagnostic de terrain, d'un dialogue, d'une concertation démocratique entre les membres du conseil, fondée sur l'argumentation et la persuasion, qui mènent à la conviction, puis à l'adhésion unanime. Avec une démarche telle que la vôtre, vous avez prouvé la vertu du débat démocratique et les possibilités qu'il offre, quelles que soient les divergences d'intérêts et la différence des sensibilités et des convictions.

Il n'est guère étonnant, ni hors de portée des fils de notre nation, qu'ils soient unanimes autour des objectifs de nature à servir la cause des jeunes, qui sont les dépositaires de l'avenir de notre pays.

Mesdames, Messieurs,

Nous témoignons toute la considération pour les efforts de notre Conseil durant les dix dernières années qui auront été, à juste titre, la décennie de la jeunesse. Les chantiers successifs qui ont été ouverts à la réflexion, à la recherche et au dialogue, nous ont permis, grâce à Dieu, de dégager une vision claire de notre réalité économique et sociale, avec ses potentialités, ses contraintes, et ses effets multiples sur notre cause centrale, la cause de l'intégration positive de notre jeunesse dans la vie économique, sociale et culturelle du pays.

Nous sommes convaincu que le traitement du chômage des jeunes, dans la conjoncture nationale et internationale, actuelle et future, ne revêt pas seulement une dimension économique, mais comporte aussi une dimension sociale et culturelle, qui requiert la prise en considération, dans nos options et nos réalisations, de l'impératif de répondre aux besoins de l'économie et de la société et des mutations qu'elle connaît.

Mesdames et Messieurs,

Nous accordons un intérêt particulier aux relations d'amitié et de coopération établies par notre Conseil, depuis sa création, avec les conseils économiques et sociaux et les organismes similaires en Europe, dans le bassin méditerranéen, en Afrique et en Amérique latine.

Ces relations, autant qu'elles permettent de faire connaître notre jeune expérience dans les domaines du développement économique et du traitement du problème du chômage des jeunes, sur la base du dialogue et de la participation des partenaires économiques et sociaux, autant elles donnent l'opportunité aux cadres de notre Conseil et à ses membres de s'imprégner des expériences des autres nations et de s'inspirer des aspects qui s'adaptent le mieux aux spécificités de notre pays, de notre économie et de notre patrimoine social et culturel.

Dans le souci de jeter des ponts avec ces expériences et de s'ouvrir sur celles qui peuvent le mieux nous inspirer nous avons veillé à abriter le troisième sommet des conseils économiques et sociaux euro-méditerranéens, et nous avons eu le plaisir d'être le premier pays sud méditerranéen à organiser une telle rencontre, une rencontre qui conforte les constantes géographiques, historiques et civilisationnelles de notre pays, de par sa vocation de trait d'union entre les civilisations et les peuples et en tant que partenaire agissant dans l'édification de l'espace euro-méditerranéen projeté.

Dans cette même optique, nous avons présidé, à Casablanca, la séance d'ouverture de cette rencontre et avons pris connaissance de ses résultats. Abstraction faite des sujets importants traités lors de cette manifestation, nous estimons que parmi ses plus importants résultats figurent la dynamisation des mécanismes de consultation institutionnelle qui constitue, à notre époque, la pierre angulaire de tout édifice démocratique, et la consécration de cette consultation en tant qu'objet des relations de coopération entre les pays du bassin méditerranéen, dans le but de traiter selon une approche collective les répercussions prévisibles de la mondialisation sur le destin commun de ces pays.

Mesdames et Messieurs,

Vous n'êtes pas sans savoir tout l'intérêt que nous accordons au thème de l'actuelle session, à savoir «mondialisation, développement rural et emploi des jeunes», tant le développement rural constitue une priorité nationale dictée par notre longue expérience de développement dans les domaines de la mobilisation des ressources hydrauliques, de la modernisation des activités agricoles, de l'amélioration du revenu de nos agriculteurs, de la satisfaction d'une part substantielle de nos besoins alimentaires, du développement des exportations de nos produits agricoles, en plus de l'approvisionnement de nos cités en eau. Toutefois, ce développement n'a pas été d'un niveau suffisant, ni accompli de manière à permettre à tous nos citoyens des zones rurales d'en tirer profit.

Notre monde rural continue en effet de souffrir d'un déficit dans les domaines des infrastructures et des services sociaux, ainsi que de l'extension du phénomène de la pauvreté et de l'analphabétisme. Ce déficit pourrait s'aggraver à cause des retombées actuelles et futures de la mondialisation, et devenir une menace pour la stabilité, la cohésion et le développement de notre société si nous n'assurons pas notre préparation et ne prenons pas les mesures nécessaires pour remédier à ces conséquences.

Cependant, nous devons être en même temps conscients que la mondialisation, par delà ses contraintes, revêt des aspects positifs que nous devons mettre à profit pour en faire une source de progrès de notre économie et de notre société, tout en prenant en considération la nécessité de préserver l'essence de nos constantes historiques, sociales et culturelles.

Ces considérations étaient présentes dans les orientations que nous avons prodiguées à Notre gouvernement lors de la préparation du plan quinquennal. Nous avons ainsi décidé que celui-ci fasse du développement rural l'une des priorités de notre politique de développement que nous voulons globale et capable d'intégrer la population rurale dans le processus de développement du pays.

Cela exige de notre part de grands efforts pour permettre au secteur agricole de répondre aux besoins alimentaires croissants de la population, de s'adapter aux exigences de l'ouverture et de garantir les conditions d'une diversification des sources de revenu de la population rurale, à travers la promotion des activités non agricoles qui sont appelées à s'inscrire parmi les fondements de notre stratégie de développement rural.

Toutefois, autant nous portons notre intérêt aux aspects économiques du développement de nos zones rurales, autant nous plaçons la formation de l'élément humain dans le milieu rural à la tête de nos préoccupations. Car la résorption du déficit dont souffre celui-ci dans différents domaines, est tributaire de l'effort visant à faire accéder nos citoyens dans cette partie du territoire national, et en particulier les jeunes et les femmes, au savoir-faire et aux compétences qui leur permettront d'assumer le changement qu'implique le développement rural.

Nous ne devons pas perdre de vue l'impératif de prendre en considération, dans nos programmes, nos interventions et nos méthodes de gestion, l'aspect vital que revêt la préservation de notre patrimoine naturel, car seule la rationalisation de l'exploitation de ses ressources est à même de garantir la pérennité du développement escompté et de préserver les intérêts des générations futures.

Si le développement rural requiert le renforcement du rôle de l'État et des collectivités locales au bénéfice du monde rural, il appartient à nos institutions financières d'assumer leur part de responsabilité, comme il revient aux organisations professionnelles et aux structures sociales de s'impliquer avec l'efficacité requise dans cet important projet national.

Mesdames et Messieurs,

Le développement rural, selon la conception dont nous avons tracé les grandes lignes, est un programme ambitieux et à long terme dont la réalisation requiert un effort de longue haleine, la mise à contribution des efforts et des énergies de tous, ainsi, que la persévérance et la détermination face aux difficultés et aux écueils et un changement radical des mentalités et des comportements.

Il ne fait pas de doute que ce modèle de développement fait de la fonction consultative un moyen, non seulement de consécration de la pratique démocratique, mais aussi de mobilisation de la société dans son ensemble autour des questions que pose le développement de notre pays, en général, et du monde rural en particulier. Aussi, l'intérêt national commande d'approfondir et de diversifier la consultation et d'en développer les méthodes, de façon à en optimiser l'efficacité et à en faire une pratique sociale naturelle.

Puisse Dieu, le Tout-Puissant, vous assister pour accomplir davantage de réalisations au profit de notre jeunesse et lui ouvrir les portes de l'espoir et du travail. Dieu est Omnipotent.

«Dis.- œuvrez, Dieu, et Son Messager et les croyants verront votre œuvre». (Coran).

Que la Paix et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE NATIONAL SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RABAT, 26 JANVIER 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes heureux de procéder, par le présent discours, à l'ouverture du dialogue national sur l'aménagement du territoire national, partant de notre foi en la vertu du dialogue et de la concertation la plus large possible en tant que méthodologie pertinente pour le traitement des grands dossiers intéressant la nation, et de l'importance stratégique que revêt l'aménagement du territoire pour le développement global que nous escomptons pour notre chère Patrie, la consécration de la solidarité active entre ses différentes composantes, générations et secteurs, et la préparation de l'environnement adéquat pour la mise en synergie de toutes ses potentialités et le raffermissement de son unité et de sa cohésion afin qu'il n'y ait pas un Maroc utile et un Maroc inutile.

En plaçant vos travaux sous Notre haut patronage, nous suivons en cela - avec déférence et gratitude- l'exemple de notre auguste père feu Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu ait son âme - dont notre Histoire contemporaine reconnaît le mérite d'être le Roi bâtisseur, puisqu'ayant pris très tôt conscience de l'importance de l'aménagement du territoire dans le processus de développement. Son œuvre -que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde - est illustrée à cet égard par les structures institutionnelles mises en place, le potentiel humain formé, les infrastructures grandioses et diversifiées, la législation pertinente et les conceptions novatrices, parmi lesquelles Nous nous limiterons à citer le décret Royal, unique en son genre, pris en 1968 par Sa Majesté, - que Dieu bénisse Son âme en ce sens qu'il a veillé à placer sous sa présidence la commission ministérielle de l'aménagement du territoire créée en vertu de ce texte qui contient un exposé des motifs constituant en lui même une référence de la philosophie de l'aménagement du territoire.

Au moment où nous percevons la mise en place d'une charte nationale de l'aménagement du territoire comme couronnement de ce dialogue, nous nous devons de lui dédier à titre posthume, que Dieu L'ait

en Sa Sainte Miséricorde, la réalisation de ce projet qu'il avait exposé dans le détail, dans le discours du Trône de 1991 au cours duquel il avait annoncé la nécessité de doter le pays d'un tel instrument pour parvenir à la meilleure répartition possible des activités et des ressources à travers le Royaume et à l'organisation rationnelle de l'espace sur la base des potentialités locales, régionales et nationales, en vue de l'encouragement des investissements privés et publics.

Conformément à notre souci de consolider les acquis, de surmonter les handicaps et de raviver les espérances nous sommes déterminé à aller de l'avant pour insuffler à tous les secteurs de la vie nationale les réformes dont ils ont besoin. En cela, nous avons besoin de redynamiser toutes les potentialités du Royaume pour, d'une part, gagner les paris intérieurs en matière de développement et de solidarité sociale et spatiale, et d'autre part, relever les défis extérieurs de la compétitivité et de la mondialisation

Dans cette optique, nous appelons à l'adoption d'une nouvelle conception de l'aménagement du territoire national faisant de cet aménagement le meilleur moyen d'atténuer les disparités régionales, l'outil d'agencement rationnel du paysage urbain et de développement du monde rural, et la meilleure formule de réussir l'adéquation entre, d'une part, la performance économique et la préservation des ressources et, d'autre part, la justice sociale et la sauvegarde de l'environnement.

Nous sommes tout autant soucieux que cette conception prenne en compte le lien organique entre aménagement du territoire et urbanisme en ce qu'ils constituent les deux facettes d'une même pièce.

À cet égard, nous insistons sur la nécessité de sauvegarder le cachet authentique de l'architecture marocaine avec toutes ses spécificités esthétiques, sociales et civilisationnelles, afin d'éviter les travers advenus à certains pays du Tiers-monde qui ont méconnu la dimension développementale de toute politique d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Mesdames et Messieurs,

Cette nouvelle conception que nous préconisons vise à placer l'aménagement du territoire au cœur de la stratégie de développement, sous-tendue par une vision qui ne se borne pas à réaménager l'espace et à le mettre à niveau dans le cadre d'une économie nationale intégrée, mais bien plus à optimiser tous les aspects de la vie économique et sociale de notre pays.

Cela implique, en premier lieu, la mise à niveau de l'espace pour lui permettre de drainer toutes sortes d'investissements, touristiques, industriels, agricoles et de services, dans le cadre de la forte concurrence qui caractérise l'ordre économique mondial, et ce, dans le contexte de la globalisation, du libre-échange, de la circulation des capitaux, de l'émergence de groupements régionaux, sans compter tout ce que cette conjoncture pose comme paris et défis qui mettent le Maroc devant des choix décisifs.

Il vise, en deuxième lieu, à mettre à contribution tous les moyens pour la promotion des régions démunies et leur intégration au processus de développement en vue de réaliser la Justice sociale et spatiale que nous souhaitons à nos fidèles sujets, et ce à travers l'amélioration de leurs conditions de vie où qu'ils soient, en leur garantissant l'emploi et l'accès aux services sociaux et les équipements de base.

Cela exige, en troisième lieu, d'œuvrer à faire du développement durable l'une des priorités de la politique de l'aménagement du territoire. Il s'agit de prendre en considération la fragilité de nos ressources naturelles, à travers leur exploration selon une gestion rationnelle à même de préserver les équilibres, et en particulier ceux en relation avec les ressources stratégiques précieuses, tels l'eau, les sols, le domaine forestier, le littoral et les richesses maritimes.

Mesdames, Messieurs,

Nous ne pourrions atteindre les objectifs qui procèdent de cette nouvelle conception de l'aménagement du territoire, tant que Nous nous limitons, dans l'élaboration de son projet de charte, uniquement aux autorités centrales et aux bureaux de l'Administration techno-bureaucratique. Le projet de charte que nous souhaitons se départir de la conception obsolète faisant de l'État le distributeur exclusif des richesses et le responsable unique de tous les problèmes et écueils.

Aussi, appelons-nous à l'adoption d'une approche nouvelle de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, basée sur une participation citoyenne et un partage des responsabilités, et dans lequel l'État conserve ses fonctions en matière d'organisation, d'orientation et de régulation, tout en associant à l'élaboration de la politique de ce secteur l'ensemble des acteurs, à savoir les collectivités locales, le secteur privé, la société civile, les spécialistes et toutes les personnes concernées. Selon cette nouvelle approche, il sera procédé à la définition des rôles de l'État et des collectivités locales dans la dynamisation de cette politique en matière d'aménagement du territoire national, particulièrement en ce qui concerne les rôles économique et financier, dans le respect rigoureux et honnête des normes législatives et réglementaires pour l'élaboration des plans d'aménagement et la délivrance des permis de construire, afin de mettre un terme à tous les dépassements qui entachent ce domaine.

Et c'est parce que nous croyons que la démocratie constitue une condition fondamentale pour réaliser l'efficacité et la mobilisation, et s'inscrit en harmonie avec la nouvelle conception de l'Administration territoriale - telle qu'explicitée dans le discours que Nous avons adressé à Casablanca aux agents d'autorité et aux représentants des citoyens - que Nous attendons que ce dialogue garde constamment en vue l'intérêt général et que le projet de charte qui en sera issu soit la résultante du contact direct avec le citoyen et du diagnostic des problèmes sur le terrain, dans une parfaite adéquation entre les niveaux national régional et local. Cet effort doit viser la cristallisation d'un projet de charte exhaustif, à la lumière d'une interaction dialectique entre le développement économique et social et le projet d'aménagement territorial, de façon à renforcer le plan de développement par la dimension spatiale de l'aménagement du territoire, et faire profiter ce dernier de la conception de planification de l'espace, comme cela est précisé dans le message que Nous avons adressé à notre fidèle serviteur, notre Premier ministre, au sujet de la préparation du plan de développement économique et social.

Ceci doit également se faire en ayant une perception claire de la révision de la législation en matière de décentralisation et de déconcentration auquel Nous avons appelé selon un nouveau concept qui fait de la politique contractuelle un outil fondamental pour l'élaboration d'une configuration spatiale consensuelle, permettant de faire face à des défis souvent contradictoires, avec la prise en compte de l'impératif de dynamiser le rôle de la région, en tant qu'institution et cadre, pour la définition d'une stratégie efficiente d'aménagement du territoire national. En effet, le succès de tout projet de développement territorial

économique et social est tributaire de l'adoption de la dimension régionale, une dimension dont le rôle - décentralisé - est lié à la consolidation des potentialités propres de la région, et dont le rôle - déconcentré - dépend de la présence de responsables régionaux compétents.

Mesdames, Messieurs,

Nous attendons de la nouvelle politique de l'aménagement du territoire national qu'elle s'oriente vers la correction des grands dysfonctionnements, découlant des pesanteurs du passé, des facteurs de la géographie et de l'économie, qui ont marqué l'espace national comme legs commun de la Nation. Nul doute que ceci exige l'implication de toutes les compétences œuvrant à l'édification de cet espace et à son développement, sur la base d'une approche pondérée, prenant en considération les mutations que connaît le territoire national concernant les équilibres géographiques, économiques, démographiques et sociaux, et visant à éviter les difficultés qu'a connues l'aménagement du territoire national par le passé de façon à en faire, dans le futur, un outil permettant de clarifier la vision des opérateurs publics et privés. C'est là l'objectif vers lequel Nous souhaitons que tende ce dialogue national dont Nous bénissons aujourd'hui l'ouverture.

Nous escomptons tout le bien de la méthodologie adoptée pour ses travaux, laquelle se fonde sur les vertus de la proximité, de l'écoute et de la concertation, ouvre des chantiers locaux, régionaux et nationaux pour l'examen des attentes des différents opérateurs et fait du développement une question intéressant l'ensemble des citoyens, et embrassant les différents secteurs dans toutes les régions du Royaume.

Notre volonté tend, comme vous le savez, au renforcement des liens de solidarité au sein de notre tissu sociétal. Nous attendons donc que votre dialogue constitue une nouvelle occasion pour consolider l'esprit de solidarité nationale au niveau spatial et entre les générations.

Nous sommes convaincu que votre perception de ces objectifs et vos efforts pour leur concrétisation sont de nature à faire en sorte que ce dialogue national débouche sur l'élaboration d'un projet de charte nationale consensuelle de l'aménagement du territoire national qui soit en mesure de répondre à nos aspirations quant à la consolidation des fondements d'une société équilibrée aux plans social et spatial, au renforcement de la solidarité nationale, à l'ouverture de la voie devant les initiatives visant le développement économique et l'éclosion des potentialités.

Nous vous souhaitons à tous succès et réussite.

«Si Dieu sait que votre cœur recèle du bien, il vous comblera de bien». (Coran).

Que la Paix, la Miséricorde et les bienfaits de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX PÈLERINS MAROCAINS

RABAT, 14 FÉVRIER 2000

Louange à Dieu, Que la Paix et la Bénédiction de Dieu soient sur le Prophète, sa Famille et ses Compagnons,

Honorables pèlerins,

Voici venue pour les Musulmans la saison du pèlerinage, dont Dieu a fait un des piliers de l'islam et une de ces cinq obligations incontournables, car le Très-Haut a prescrit le pèlerinage pour toute personne qui en a la capacité, comme énoncé dans le Saint Coran : « il incombe aux humains- à ceux qui en possèdent les moyens-, d'aller pour Dieu, au pèlerinage à la maison. Quant à l'incrédule, qu'il sache que Dieu se suffit à lui-même et peut se passer de l'univers ». De même le Prophète, que la prière et la bénédiction de Dieu soient sur Lui a dit : «Dieu vous a prescrit le pèlerinage, accomplissez-le».

En Notre qualité d'Amir Al Mouminine, Nous vous adressons aujourd'hui, à l'occasion du départ du premier contingent de pèlerins, un message de portée globale dans lequel Nous vous rappelons l'importance de l'obligation du pèlerinage et sa place en Islam, et Nous vous prodiguons nos conseils et Nos orientations pour ce qui a trait à ce commandement islamique important et à ce rite religieux très recommandé, suivant en cela la tradition louable de nos vénérables ancêtres, en formant l'espoir que vous serez un exemple à suivre dans votre conduite et vos pratiques culturelles, et par votre haute moralité et vos comportements dans ces terres sacrées auprès de la mosquée Al Haram.

Honorables pèlerins,

Dieu a fait obligation aux croyants d'accomplir le pèlerinage et en a fait un des piliers de la religion. Il constitue ainsi une obligation à accomplir une fois dans la vie pour chaque musulman adulte, doué de raison et disposant des moyens nécessaires. C'est un rite durant lequel il est prescrit aux hommes de ne point porter d'habit cousu, de bague ou bracelet de sorte que tous soient en tenue semblable. Confortez cela- que Dieu vous préserve-en vous détournant des soucis d'ici-bas, des tentations et des attraites de la vie, libérez-vous de tous les instincts et penchants frustes et des animosités et disputes, car le haj est une

leçon dans la maîtrise de soi et la retenue face aux penchants de l'âme et une occasion de faire provision en élévation morale et en qualités pour accéder à un rang de haute vertu, permettant de baigner dans un état spirituel où les cours s'emplissent d'amour et d'évocation de Dieu et les langues se délectent des louanges et des grâces rendues au Tout-Puissant.

Sachez -que Dieu vous guide- que par ce grand rite cultuel prend forme, de façon accomplie, l'édifice des prescriptions culturelles fondamentales et ce, dans une harmonie totale qui marque la vie du musulman, donnant les résultats et les fruits à travers l'éducation qui se nourrit de foi, la quiétude intérieure, la purification spirituelle et la sincérité dans les pratiques de dévotion, la rectitude morale et le bon comportement vis-à-vis d'autrui.

N'oubliez pas que Dieu le Très-Haut a réservé à celui dont le pèlerinage est agréé, une récompense inestimable et une rétribution immense comme cela est rapporté dans le hadith du Prophète, sur lui paix et bénédiction : «Celui qui accomplit le pèlerinage dans ce haram sans avoir commis de péché en revient comme au jour où sa mère l'a enfanté». Un autre hadith dit à ce propos : «entre une omra et une autre qu'il accomplit, le croyant se trouve absous des péchés commis entre-temps et le pèlerinage agréé n'a d'autre récompense que le paradis».

Tirez donc avantage - que Dieu vous bénisse- de cette précieuse opportunité et faites provision de dévotion et d'œuvres pies, en effectuant vos tournées rituelles autour de la kaaba, en vouant sincèrement vos actes et vos paroles à Dieu, et en accomplissant avec assiduité les prières collectives dans les deux haram acharif.

Honorables pèlerins,

Le pèlerinage, outre sa signification spirituelle et culturelle, est considéré comme un haut lieu de rassemblement islamique, qui se renouvelle chaque année, incitant les musulmans à redonner son sens à l'unité, à la convivialité, à la coopération et à la solidarité entre les contingents de pèlerins venus de toute contrée éloignée afin d'accomplir l'obligation du pèlerinage et le rite de la omra, d'échanger des avantages entre eux et d'invoquer le nom de Dieu pour les bienfaits dont il les a gratifiés.

Il est patent que l'accomplissement, par les croyants venus des différentes contrées du globe, des rites du pèlerinage et de la omra, sur un même lieu et au même moment, revêt une signification claire, en ce qu'il est recommandé de consacrer impérativement le principe d'unité islamique entre les peuples croyants, quelle que soit leur langue ou leur couleur, et aussi éloignées que soient leurs contrées les unes des autres. Cela constitue également un appel franc à la coopération entre eux et un rappel de leurs obligations envers leurs membres et leurs communautés pour favoriser leur cohésion et l'unification de leurs rangs face aux défis qui les interpellent sur tous les fronts.

Soyez - que Dieu vous préserve- un exemple à suivre pour ces peuples, par votre rectitude et vos qualités de tolérance, de souplesse, de modestie, de patience, de pardon, de flegme et d'affabilité et abstenez-vous de toute conduite offensante ou faisant tort à autrui et de tout ce qui altère le pèlerinage agréé, et conduit au péché, à l'indécence et à la désobéissance par les paroles ou les actes. De tels comportements en effet

ne plaisent point à Dieu et à son Prophète, dissipent les bienfaits du haj et ses fatalités font tort à l'islam et à ses adeptes, et détournent les gens de cette obligation vouée à Dieu seul, seigneur des mondes.

Sachez, que Dieu vous assiste, que vous représentez notre pays parmi ces peuples et ces nations. Soyez donc les meilleurs ambassadeurs de ce pays paisible et ayez constamment à l'esprit ces paroles de Dieu le Très-Haut «le pèlerinage a lieu en des mois déterminés. Le pèlerin devra s'abstenir de toute cohabitation avec une femme, de toute indécence et de disputes durant le pèlerinage».

Honorables pèlerins,

En considération de la place spéciale qu'occupent en Islam l'obligation du pèlerinage et la pratique de la omra, et de l'importance qu'y attachent les gens de foi, et par tant de notre souci de veiller à ce que nos vénérables pèlerins accomplissent cette prescription islamique dans les meilleures conditions, nous accordons tout notre intérêt et notre entière sollicitude à cette obligation éminente et aux rites qui s'y rapportent. Nous avons donné à cet égard nos instructions et nos orientations à notre honorable gouvernement et à notre ministre des habous et des Affaires islamiques en particulier, pour consentir davantage d'efforts et de sacrifices afin de faciliter l'accomplissement de cette prescription divine à toutes les personnes qui en ont les moyens et l'aptitude, avec la prise des mesures appropriées pour réaliser, de la meilleure des façons, la finalité recherchée par la charia.

Soyez -que Dieu vous préserve- respectueux des règles de discipline, faites montre de bonne coopération et d'entente avec les missions administrative, médicale et d'orientation religieuse que nous avons décidé de dépêcher pour assurer votre accueil, vous encadrer, prendre soin de vous et veiller sur vos intérêts.

Veillez également au respect de toutes les procédures et dispositions organisationnelles relatives aux rites du pèlerinage et de la Omra et à la visite de la tombe vénérée du Prophète, prière et bénédiction soient sur Lui, dispositions que le gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite s'attache à mettre en œuvre, conformément aux orientations de notre frère, le serviteur des Lieux Saints, le Roi Fahd Ibn Abdelaziz, -que Dieu le préserve et lui accorde santé et quiétude- qui ne cesse d'entourer de sa sollicitude les affaires du haj et les hôtes du miséricordieux.

Honorables pèlerins,

N'oubliez pas, une fois dans ces lieux purifiés où la ferveur gagne les cœurs et les croyants sont en pleurs, n'oubliez pas le devoir qui vous incombe d'élever des prières au Tout-Puissant pour préserver votre Souverain qui veille à votre quiétude et œuvre pour assurer votre bien-être et pour servir l'islam et les musulmans. Ayez une pensée pour nous lors de ces rituels sacrés et élevez des prières sincères en notre faveur. Priez le Tout-Puissant de nous accorder soutien et assistance, de nous guider, de nous entourer de sa protection, de nous prodiguer santé, quiétude et réussite dans notre action au service de la Patrie et des citoyens et dans l'intérêt de l'islam et des musulmans, et de nous combler en les membres de la Famille Royale.

Implorez Dieu avec ferveur d'avoir en Sa Sainte Miséricorde notre père vénéré, Sa Majesté le Roi Hassan II, et l'ensemble des morts de la Oumma islamique, de guider sur la bonne voie ce pays paisible et de perpétuer sur lui la sécurité et le bien-être, la quiétude et la stabilité et de le garder constamment unifié, rassemblé et solidaire dans la voie du droit et du bien. Dieu l'audient, exauce les vœux de ceux qui l'implorent.

Puisse le Très-Haut bénir Votre pèlerinage, absoudre vos péchés, agréer votre œuvre, vous entourer de sa divine protection et assurer votre retour bienheureux.

Que la Paix et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA RÉUNION DU 1^{ER} CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BEÏT MAL AL-QODS

MARRAKECH, 14 FÉVRIER 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence, Monsieur le Président Yasser Arafat,

Excellences,

Mesdames et messieurs,

Nos honorables hôtes,

Il M'est agréable, au début de Mon allocution, de souhaiter la bienvenue au Président Yasser Arafat qui a tenu à participer à notre réunion en considération, de sa part, de l'importance des travaux de votre Conseil.

Nous avons la joie de procéder à l'ouverture de cette réunion bénie, consacrée à une question qui occupe une place importante dans le cœur de tout Musulman, à savoir la question d'Al-Qods Acharif, première Qibla et troisième lieu Saint de l'Islam. Il s'agit d'une question à laquelle notre regretté père, que Dieu l'accueille en Sa Sainte Miséricorde, accordait un intérêt particulier et une grande sollicitude, partant de sa profonde conviction en la justesse de cette cause et du devoir islamique qui dicte la défense de son identité et la préservation de ses sites et de ses symboles spirituels qui font l'objet de vénération par l'ensemble des Musulmans, à tel point qu'il Me recommandait, Dieu bénisse son âme, de lui accorder une importance particulière, de l'inscrire parmi Mes priorités et de poursuivre l'action en vue de dynamiser Beït Mal Al-Qods et consolider son rôle face à la politique de judaïsation.

Partant de son souci pour Al-Qods Acharif et de la place qu'elle occupait dans son cœur, Mon père, que Dieu l'entoure de Sa Miséricorde, a pris l'initiative de créer un établissement dont le rôle serait direct et actif sur le terrain. Cette idée s'est concrétisée par la création de l'Agence de Beït Mal Al-Qods Acharif au cours des réunions de la 15^{ème} Session du Comité Al-Qods, dont il a assuré la présidence avec sa sagesse

et sa perspicacité habituelle, et ce en partant de l'importance qu'il accordait aux causes de la Oumma islamique, qui étaient parmi ses préoccupations majeures et faisaient l'objet de tout son intérêt.

Il a déployé, que Dieu ait son âme, tous ses efforts avec foi et conviction, aux côtés de ses frères les Rois, Présidents et Emirs des pays islamiques, au service de la cause d'Al-Qods Acharif pour accélérer la libération de cette Ville Sainte et la défense des droits de ses habitants, de son cachet arabe et de son patrimoine spirituel et civilisationnel.

Beït Mal Al-Qods Acharif concrétise dans le fond la volonté collective des pays islamiques de préserver ce haut lieu religieux, de soutenir les habitants de la ville d'Al-Qods dans leur résistance à toutes les formes et tentatives de dénaturer et d'altérer les sites religieux, historiques, culturels et architecturaux de cette Ville Sainte.

Nul doute que la mise en place de cet instrument pratique pour la mobilisation des potentialités et des ressources matérielles en vue d'assurer la préservation de l'identité de cette ville, sauvegarder et protéger la mosquée Al Aqsa bénie et le reste des sites sacrés, est de nature à raffermir la position des habitants, conforter leur confiance en leurs capacités et renforcer leur détermination à résister du moment qu'ils constatent que leurs coreligionnaires sont solidaires avec eux.

En effet, l'adhésion exprimée à cette noble initiative par la communauté islamique, représentée par les pays membres de ce conseil, et les mesures pertinentes qu'elle a prises en vue de parachever l'œuvre d'édification institutionnelle et juridique de l'Agence Beït Mal Al-Qods; et de lui permettre d'exercer ses attributions sous l'égide du Comité de tutelle issu du Comité Al-Qods -qui s'est réuni le 10 mars 1999-, suscite notre grande satisfaction et nous incite à déployer davantage d'efforts pour réaliser, grâce à Dieu, les finalités et objectifs que nous escomptons. Nous voilà aujourd'hui en train d'inaugurer une nouvelle étape prometteuse pour ses activités et ses opérations.

Nous sommes confiants que nous tous sommes conscients du rôle vital et efficace qui incombe à l'Agence Beït Mal Al-Qods; Acharif, ce qui exige de nous tous le renforcement et le soutien conséquent de ses ressources matérielles.

Nous saisissons cette occasion pour adresser un appel aux associations et institutions gouvernementales et non gouvernementales et aux personnes qui en ont la capacité à travers le monde pour apporter aide et soutien à cette jeune institution, le devoir de solidarité entre les Musulmans étant un devoir sacré.

Pour notre part, nous lui accorderons toute notre sollicitude et lui réunirons toutes les conditions afin qu'elle puisse assumer au mieux sa mission et réaliser les objectifs pour lesquels elle a été créée.

Nous suivrons de près le déroulement de ses travaux et appelons ses responsables à utiliser les moyens les plus modernes dans la gestion, la planification et l'exécution, et ce dans la transparence totale.

Le Royaume du Maroc a toujours été soucieux de donner un contenu concret à ses engagements. Nous saisissons l'occasion de la tenue de cette réunion pour honorer nos engagements envers Beït Mal Al-Qods et y apporter notre contribution financière.

Excellence, Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

En vous réunissant dans le cadre du Conseil d'administration dont l'importance ne vous échappe guère, vous assumez une grande responsabilité vis-à-vis de la première des deux Qibla et troisième Lieu Saint et envers nos frères qui ont tant besoin de notre soutien et de notre solidarité pour renforcer leur résistance.

Cette réunion aura un rôle vital et essentiel pour conduire cette institution vers la réalisation de ses ambitions.

Si la cause d'Al-Qods revêt une dimension religieuse du fait qu'elle a toujours été un espace ouvert à toutes les religions monothéistes, elle a en outre une portée politique, ce qui a nécessité la création d'un comité spécial, que le Roi du Maroc a l'honneur de présider.

Nous ne ménagerons aucun effort pour qu'il puisse assumer sa mission avec succès suivant en cela la voie tracée par notre regretté père, que Dieu L'entoure de son infinie miséricorde.

Toutes les décisions du comité Al-Qods, dont la dernière réunion s'est tenue à Casablanca en 1998, ont confirmé les résolutions pertinentes de la légalité internationale sur Al-Qods qui affirment explicitement que la Ville Sainte est un territoire occupé.

Le comité Al-Qods a mis également en garde contre la situation dangereuse résultant de la poursuite par les autorités d'occupation israéliennes de la politique de judaïsation de cette ville et de l'application des plans et actions visant à dénaturer son caractère démographique et géographique, mesures qui ne peuvent nullement servir la paix, ni garantir le climat de sécurité et de stabilité dans la région, car cette question ne concerne pas seulement la Oumma islamique mais il s'agit d'une affaire qui concerne, au même titre, le monde islamique et le monde chrétien, car la judaïsation ne vise pas seulement les institutions et l'identité islamiques mais s'étend également aux sites chrétiens.

Al-Qods a toujours été à travers l'histoire un espace de rencontre et de cohabitation entre les religions, les civilisations et les cultures. L'histoire écrite dans diverses langues témoigne que les Musulmans ont été le symbole de la tolérance et de la cohabitation basées sur le respect des gens du Livre.

Cette conduite de la part des Musulmans est demeurée une conduite distinguée à travers l'histoire du fait qu'elle émane de la foi islamique qui considère les messages célestes comme procédant d'une seule religion, en accord avec la parole divine : Tous ont cru en Dieu, en ses anges, en ses livres et en ses Prophètes. Nous ne faisons pas de différence entre ses Prophètes.

Se conformant à cette voie judicieuse, les Musulmans ont toujours œuvré de manière sublime, pour consacrer la tolérance et garantir le respect des adeptes des religions monothéistes. Le Maroc a, à travers les époques, concrétisé cette cohabitation dans le vécu et en a même administré éloquemment la preuve en considérant les Juifs comme faisant partie intégrante des sujets de Amir Al Mouminine, leur garantissant la sérénité, la quiétude et la dignité dont jouissent les Musulmans eux-mêmes.

Le devoir nous appelle aujourd'hui à soutenir le peuple palestinien et son autorité nationale qui a entamé des pourparlers âpres et difficiles, en vue de parvenir à une solution pacifique et équitable garantissant au peuple palestinien ses droits légitimes consistant en la libération de ses territoires et en l'établissement de son État indépendant.

Nous ne devons pas nous laisser envahir par le désespoir puisqu'à force de patience et de persévérance, le dialogue mènera à une paix juste et durable engageant toutes les parties et permettant au peuple palestinien de recouvrer son droit légitime à faire d'Al-Qods Acharif la capitale de son État national.

Je voudrais en conclusion vous exprimer nos chaleureux remerciements pour votre participation aux travaux de ce conseil, vous assurant de notre soutien total aux résultats auxquels vous parviendrez pour la préservation et la protection de la ville d'Al-Qods Acharif afin que son retour à ses ayants droits légitimes puisse se réaliser au cours de ce millénaire, ainsi que pour la sauvegarde de son cachet éternel, en tant que cité de tolérance et de cohabitation entre les religions.

Nous prions Dieu de couronner de réussite vos travaux, de vous orienter sur la bonne voie et de nous accorder succès dans Notre action au service de notre Oumma islamique dont le Très-Haut à fait la meilleure nation pour les hommes, une nation qui prône le bien et proscrit le mal.

Que la Paix, la Miséricorde et les Bienfaits de Dieu soient sur vous.

S.M. LE ROI MOHAMMED VI REND HOMMAGE AU DÉVOUEMENT, À L'ABNÉGATION ET AU SACRIFICE DES FORCES ARMÉES ROYALES

AGADIR, 04 MARS 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe des Forces Armées Royales,

Nous éprouvons une grande joie de nous adresser à vous, en ce jour de retrouvailles qui nous permet de renouer nos attaches, surtout dans cette ville qui garde un souvenir qui nous est cher, puisqu'elle a servi de point de départ de la glorieuse Marche Verte, à la faveur de laquelle le Nord et le Sud du Royaume ont scellé leur union, la ville dont notre vénéré père, que Dieu ait son âme, Feu S.M. Hassan II, a fait le Centre de supervision du déroulement de la Marche Verte et de son lancement.

C'est depuis cette ville que le regretté Souverain, que Dieu bénisse son âme, a donné le coup d'envoi de la Marche Verte qui a constitué une grandiose épopée dans les annales de notre histoire glorieuse. Depuis lors, la ville d'Agadir assume un rôle vital dans la consécration des attaches entre ces deux parties du territoire marocain, tant aux plans économique, social que culturel.

Le rôle des Forces Armées Royales a été déterminant dans l'organisation de la Marche Verte, la défense de l'unité territoriale du Royaume, la mise en échec des agressions répétées et la fortification des frontières.

Nos vaillantes forces Armées Royales ont gagné à juste titre l'admiration et la considération de tous. Nos forces Armées Royales ont été toujours au rendez-vous de l'histoire depuis l'aube de l'indépendance, car elles ont protégé l'intégrité du pays, défendu les valeurs sacrées avec dévouement et abnégation et participé à l'œuvre d'édification.

Dans cette même ville que le destin a éprouvé par le tremblement de terre, nos Forces Armées Royales ont déployé alors des efforts considérables pour alléger les souffrances des sinistrés, apporter réconfort aux familles, leur fournir le gîte et contribuer à la reconstruction de la ville.

Nos Forces Armées ont fait montre du même sens de sacrifice dans différentes régions du Royaume et dans d'autres circonstances. Elles n'ont pas non plus failli au devoir d'assistance aux frères et amis en Afrique et dans le monde arabe. La bravoure de nos Forces Armées Royales demeure d'ailleurs inscrite en lettres d'or pour leurs hauts faits au Sinaï et au Golan, tout comme elles n'ont pas hésité à répondre aux appels procédant de considérations humanitaires dans différentes contrées du globe, en témoignent ses actions en Somalie, en Bosnie et actuellement au Kosovo.

La rigueur de l'organisation et le sens de responsabilité, de discipline et de sacrifice que nous avons perçus lors de nos visites d'inspection aux places d'armes des villes d'Errachidia et de Ouarzazate, constituent pour nous un motif de satisfaction. Aussi, il nous est agréable d'exprimer notre profonde reconnaissance et notre estime à nos Forces Armées Royales, où qu'elles se trouvent, dans leurs différentes unités et tous grades confondus, et ce en considération pour leurs efforts et leurs sacrifices dans la défense de l'unité territoriale et des causes sacrées du pays.

Nous demeurons déterminés à œuvrer, avec l'ensemble de ses cadres et de ses éléments, pour sa promotion et l'amélioration de ses prestations et nous veillerons à améliorer ses conditions et à élever son moral.

Nous voulons également, à cette occasion, vous exprimer la grande considération de l'ensemble du peuple marocain pour les énormes sacrifices que vous consentez.

Puisse Dieu couronner de succès vos actions au service de votre devise éternelle : Dieu, la Patrie, le Roi.

Que la Paix et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE CONSIDÉRATION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES (F.A.R.)

06 MARS 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe des Forces Armées Royales,

La visite d'inspection que nous avons effectuée dans les places d'armes d'Errachidia et de Ouarzazate et au siège du commandement de la zone-Sud à Agadir, en compagnie de Notre frère, Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, à l'instar de la tradition de visites d'inspection consacrée par Notre vénéré père feu S.M. LE Roi Hassan II, que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde, Nous a fait une profonde impression.

À cette occasion, Nous Nous réjouissons d'adresser à nos vaillantes Forces Armées Royales, hommes de troupe, sous-officiers et officiers, avec leurs différentes unités des Forces terrestres, aériennes et maritimes, de la Gendarmerie Royale et des Forces Auxiliaires, l'expression de notre considération et de notre estime pour l'organisation minutieuse, la haute compétence, la capacité élevée et le sens de sacrifice et de dévouement au service de la Patrie et de l'accomplissement du devoir, que Nous avons constatés.

Notre visite a été couronnée par le défilé grandiose présenté par nos vaillantes Forces Armées Royales en présence de notre honorable gouvernement et que le peuple marocain a suivi avec fierté et admiration.

En exprimant notre considération et notre admiration à nos valeureuses Forces Armées Royales. Nous réaffirmons notre détermination à les entourer de notre entière sollicitude en vue d'améliorer leurs conditions et assurer leur promotion.

Puisse Dieu vous assister et guider vos pas.

S.M. le Roi Mohammed VI,
Chef Suprême et Chef d'état major général des Forces Armées Royales.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'OBSERVATOIRE DU SAHARA ET DU SAHEL

RABAT, 06 MARS 2000

Louange à Dieu seul, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il est un motif de fierté pour le Royaume du Maroc d'accueillir aujourd'hui dans sa capitale l'assemblée générale de l'Observatoire du Sahara et du Sahel qui nous réunit avec nombre de pays frères et amis avec lesquels nous partageons outre les sentiments d'affection et les attaches de fraternité des préoccupations et soucis qui concernent notre destin commun.

Ce forum de haut niveau auquel participent des pays du continent aux côtés des représentants de plusieurs pays européens amis témoigne admirablement de nos aspirations tous pour la mise en place des bases d'une coopération multilatérale au sujet des questions que nous considérons comme des préoccupations humaines qui exigent la conjugaison des efforts communautaires et l'instauration des fondements d'une solidarité renouvelée dans ses principes et dans ses mécanismes.

Le monde inaugure, à l'aube du troisième millénaire une nouvelle étape de son histoire qui se distingue des précédentes par l'accélération du rythme du changement par les mutations radicales qui concernent les modes de production et de pensée et par la généralisation totale des techniques de communication modernes et de la technologie sous ses différentes formes.

Même si ces caractéristiques sont un motif de fierté pour l'humanité tout entière en ce qu'elles sont porteuses de signes de progrès et de prospérité dans la vie quotidienne de conquêtes scientifiques prodigieuses et de chances de promotion civilisationnelle de l'homme elles ne sont pas moins accompagnées d'autres aspects, moins reluisants et de grande gravité.

Cette situation apparait à travers les conditions de vie déplorables que connaît plus d'un cinquième de la population de notre planète soit près de 1,3 milliard de l'humanité la propagation endémique de la pauvreté qui ne cesse de s'aggraver avec la diminution des sources de subsistance durables

particulièrement en milieu rural, notamment dans certaines zones géographiques de notre globe et dont les manifestations les plus aiguës concernent des espaces qui souffrent de la dégradation de leurs ressources naturelles et du phénomène de la sécheresse et de la désertification.

Nous sommes confrontés quotidiennement à de sombres images d'hommes, de femmes et d'enfants sans ressources en milieu rural démunis des moyens nécessaires pour une vie décente, ce qui les expose aux maladies aux épidémies et à toutes les formes de précarité.

Nous savons tous que cette sombre image correspond essentiellement à la situation de plusieurs régions du continent africain exposées à toutes les formes de marginalisation et auxquelles nous accordons - ici au Maroc - une importance particulière.

Mesdames et Messieurs,

Nous voudrions évoquer, à cet égard, la mémoire de Notre vénéré Père S.M. le Roi Hassan II, que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde, qui fut l'un des fervents défenseurs du continent africain et de la nécessité de hâter la prise de mesures au niveau international pour redresser la situation et intégrer notre continent dans le processus de développement. Notre vénéré Père que Dieu ait Son âme ne cessait d'appeler à faire sortir notre continent de la tourmente de la marginalisation dans laquelle il s'est enlisé depuis des décennies et de circonscrire le danger d'explosion qui le guette dans le cas où la communauté internationale tout entière ne se mobilise pas pour lever les obstacles entravant son développement et ouvrir de nouvelles perspectives devant ses peuples et des générations montantes.

Dans ce même contexte, Nous avons appelé, en juin 1992, alors que nous étions encore Prince Héritier, la communauté internationale à l'occasion du Sommet International de la Terre tenu à Rio de Janeiro au Brésil d'accorder un intérêt particulier au continent africain qui souffre de la fréquence des catastrophes naturelles de la succession des années de sécheresse et de l'accélération de la désertification. Nous avons proposé, à l'époque, la mise en place d'une convention spécifique à ce sujet visant à traiter les questions découlant de l'avancée inquiétante du désert et de la persistance du phénomène de la sécheresse.

De même l'occasion nous fut offerte en juin 1997, devant la session extraordinaire de l'Assemblée Générale de l'ONU à New York, consacrée à l'examen et à l'évaluation du document du Sommet de Rio dit «Agenda 21», de tirer la sonnette d'alarme.

Nous avons alors déclaré que parmi les conditions de préservation de la paix et de la sécurité internationales figure l'intérêt à accorder à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles au profit de tous. De fait, le phénomène de la rareté est devenu patent concernant un grand nombre de ressources vitales, ce qui est de nature à exacerber les tensions et augurer de l'éclatement de conflits dans diverses régions du globe si la communauté internationale ne prend pas les mesures appropriées et urgentes pour raviver l'espoir et activer toutes les formes de solidarité.

Mesdames et Messieurs,

Il est désormais indéniable que tous les plans visant la lutte contre la désertification et la préservation des ressources naturelles doivent impérativement être conçus en interaction avec les politiques et les plans

de développement durable. Partant il est inconcevable de dissocier le problème de la désertification de celui du développement en général.

Si nous aspirons effectivement à lutter contre la désertification où à tout le moins atténuer les effets de la sécheresse et de la dégradation du milieu écologique et environnemental dans nos campagnes, nous devons nous intéresser à tous les aspects du développement rural durable y éradiquer les formes les plus révoltantes de la pauvreté à travers l'adoption de programmes de développement intégrés à moyen et long termes.

Ces programmes doivent particulièrement porter sur la rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles et leur préservation, la diversification des sources de subsistance dans le monde rural, l'aménagement du territoire et son équipement en infrastructures et l'implication des usagers dans la gestion des richesses disponibles. L'effort doit porter en général sur l'élaboration d'une politique visant à améliorer le niveau social et culturel et la formation de l'homme rural afin de l'intégrer au processus de développement économique global du pays et partant assurer le développement multidimensionnel de l'homme.

Mesdames et Messieurs,

Il est désormais difficile voire impossible de faire un diagnostic des grands phénomènes naturels et environnementaux comme la sécheresse et la désertification ou de tenter de les traiter en partant de visions nationales étriquées confinées aux seules frontières géographiques et politiques des États.

Eu égard à leur nature ces phénomènes dépassent en effet ces frontières du fait que leur impact et leurs répercussions négatives s'étendent à travers les États et les continents et pèsent sur leurs secteurs vitaux constituant ainsi une source de préoccupation commune pour tous les peuples.

Autant ces phénomènes revêtent une dimension internationale autant leur traitement nous appelle à nous départir de la vision régionale pour s'inscrire dans une approche mondiale, la seule à même d'amener la communauté internationale à assumer sa responsabilité historique dans un cadre de solidarité et d'entraide.

Le caractère inéluctable de cette approche se trouve confirmé dans le monde par les signes révélateurs de la communauté de destin de l'humanité d'autant que le monde aujourd'hui constitue une entité solidaire et interdépendante à telle enseigne qu'il est difficile de concevoir le développement d'une zone géographique donnée à l'exclusion d'une autre.

Cette vision globale dictée par la dimension des phénomènes dont le traitement est escompté impose l'adoption de plans et programmes régionaux et internationaux s'étalant sur le long terme et la mobilisation à leur profit de tous les moyens nécessaires expertises et techniques modernes ainsi que des ressources financières régulières pour en garantir l'efficacité et en réaliser les objectifs.

Du fait que nous vivons dans une conjoncture où de nouveaux dangers apparaissent en rapport avec les bouleversements atmosphériques et l'accentuation du phénomène de désertification il nous appa-

aujourd'hui plus que jamais d'œuvrer pour la sauvegarde de nos ressources naturelles et leur préservation afin que les générations futures puissent vivre dans un monde de solidarité et de bien-être.

Nous sommes aujourd'hui conscients que les ressources en eau constituent la clé du développement dans nos pays et autant ces ressources sont rares, autant elles représentent un grand défi aux plans économique social et politique et partant elles sont la source de tensions à l'intérieur de chacun de ces pays mais aussi entre les pays qui partagent ces ressources.

Aussi nous incombe-t-il d'œuvrer inlassablement afin que l'eau ne devienne pas une source de luttes et de conflits. En dépit des difficultés que connaissent certaines relations internationales dans ce domaine nous nourrissons l'ambition de vivre dans un climat où prévaut la logique de l'entente et de la coopération et non celle de la rupture et de la confrontation un climat où triomphe la volonté de partenariat et de solidarité.

Sur cette base le Maroc a accueilli en mars 1997 la première rencontre mondiale sur l'eau qui a constitué un pas important dans la prise de conscience collective de l'importance de cette problématique et une étape essentielle dans l'établissement des fondements d'un dialogue et d'une coopération internationaux devenus aujourd'hui une nécessité impérieuse.

Mesdames et Messieurs,

Votre assemblée générale sera aujourd'hui l'occasion de prendre des décisions cruciales qui détermineront l'avenir de notre observatoire et le doteront de nouveaux mécanismes lui permettant certainement d'améliorer le niveau de ses prestations.

Le monde d'aujourd'hui a grand besoin d'une vision claire des difficultés qu'endurent les pays du Sahara et du Sahel à cause de l'ampleur de la sécheresse et de la désertification. Ce qui montre la lourde responsabilité de l'observatoire appelé à contribuer sans nul doute à l'élaboration d'un diagnostic réaliste de la situation présente et proposer des méthodes de travail efficaces pour le traitement de cette problématique.

Les modifications institutionnelles que vous comptez introduire à notre observatoire en feront assurément un grand forum à même d'ouvrir de nouveaux horizons devant nos pays et faire entendre leur voix sur la scène internationale.

Puisse Dieu vous assister et couronner de succès vos travaux.

Que la Paix et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU CONGRÈS NATIONAL DE LA LIGUE MAROCAINE DE L'ÉDUCATION FONDAMENTALE ET DE LA LUTTE CONTRE L'ANALPHABÉTISME

RABAT, 10 MARS 2000

Louange à Dieu, Que la Paix et la Prière soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser à vous au moment où vous tenez votre congrès qui vise à réactiver l'organisation de la Ligue marocaine de l'éducation fondamentale et de lutte contre l'analphabétisme, un congrès aux finalités nobles et aux objectifs élevés, qui s'inscrivent dans le sillage de l'intérêt que Nous attachons au développement social global de Notre Royaume, à la mise à niveau de ses ressources humaines qui constituent la pierre angulaire de l'œuvre d'édification du Maroc nouveau par l'effort de ses fils à laquelle Nous aspirons, et avec la participation de toutes les composantes, notamment sa société civile qui s'implique dans le processus de développement et de sensibilisation, et dont le dynamisme jouit de toute Notre attention et Notre considération.

Depuis que Nous avons présidé aux destinées de Notre peuple. Nous avons pris l'engagement de mettre en valeur nos énergies humaines et de les intégrer dans le contexte général du développement, poursuivant en cela la marche d'édification du Maroc, marche dont les premiers pas ont été effectués, dès l'aube de l'indépendance, par Notre vénéré grand-père et héros de la libération, feu Sa Majesté Mohammed V, que Dieu ait son âme, qui, grâce à sa perspicacité, a réalisé que cette indépendance ne peut être effective que par la préparation de tous les Marocains à exercer leurs droits et devoirs et par la libération de leurs énergies pour contribuer au progrès économique et social de leur pays.

Cet objectif ne pouvait être atteint que par l'éradication de l'ignorance et de l'analphabétisme, la diffusion du savoir dont il faut faire un instrument nous permettant d'être en phase avec notre époque. C'est ainsi que le regretté Souverain, a appelé, depuis lors, à la mobilisation des forces nationales sincères en vue de s'impliquer dans ce processus.

La «Ligue marocaine de l'éducation fondamentale et de lutte contre l'analphabétisme» qui avait alors vu le jour sous sa présidence fut la première organisation marocaine à avoir concrétisé l'adhésion à cet appel, exprimant ainsi la solidarité de la société civile avec l'État pour gagner le pari du développement.

Notre auguste Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, a poursuivi cette œuvre d'édification du Maroc moderne, en réalisant un saut qualitatif en matière d'éducation et de formation, lorsqu'il a veillé, que Dieu ait son âme à la mise en place d'un système éducatif national harmonieux par la création d'une école marocaine à même d'assurer la généralisation de l'enseignement, inscrivant parmi ses objectifs l'éradication de l'analphabétisme par le recours à des méthodes modernes et la formation de générations capables d'assumer leurs responsabilités dans l'édification du Maroc moderne. Le regretté Souverain a fait de la formation des cadres l'une des priorités des plans de développement successifs, se montrant soucieux d'accompagner le développement de cette école par un effort soutenu et une orientation constante qui se concrétise à travers l'actualisation de ses objectifs, la modernisation de ses méthodes et l'implication de tous les partenaires au processus de son développement afin que les acquis soient à la mesure des aspirations. Feu Sa Majesté Hassan II a couronné cette marche par la mise en place d'une commission spéciale chargée d'élaborer une charte nationale de l'éducation et de la formation. Lorsque Dieu l'a rappelé à Lui et que par la grâce divine Nous avons été investi de la responsabilité de poursuivre cette œuvre. Nous avons décidé d'approuver cette charte à l'élaboration de laquelle ont contribué des représentants des composantes de la nation, partis politiques, organisations syndicales, secteurs productifs, ouléma, société civile et spécialistes de l'éducation. Nous avons veillé à ce que Notre gouvernement mette en œuvre cette charte par le biais de projets de loi et convoqué une session extraordinaire du parlement pour débattre de cette charte.

La Charte nationale de l'éducation et de la formation constitue un cadre d'avenir qui permettra à notre pays, au cours de la prochaine décennie, d'occuper une place de choix dans le concert des nations disposant de potentialités humaines hautement qualifiées. Les objectifs de la Charte en ce qui concerne la généralisation de la scolarisation et l'amélioration de sa qualité, l'éducation informelle et la lutte contre l'analphabétisme nous autorisent à entrevoir avec sérénité la réduction de moitié du taux d'analphabétisme par rapport à son niveau actuel, à la fin de cette décennie avant son éradication totale à terme.

Nous ne saurons atteindre ces objectifs, que si Nous édifions les structures d'une école marocaine assumant sa mission en matière de préparation des générations montantes pour permettre leur intégration dans le processus de développement global, et leur qualification pour entrer de plein pied dans le troisième millénaire avec tous les défis qu'il comporte, sachant que ce n'est là qu'une des dimensions de notre politique visant à accorder au fait social de Nos fidèles sujets la primauté qu'il mérite, en considération du fait que le citoyen marocain est le pivot du développement et en même temps son objet. Il est en effet le principal concerné par la politique de consécration de l'État de droit où se trouvent garanties dans l'équilibre les droits politiques, sociaux et économiques.

Dans ce cadre, Nous entendons consacrer la dignité du citoyen marocain en lui permettant de jouir pleinement de ses droits légitimes, en premier lieu son droit à l'enseignement, qui est fondé sur Notre référentiel islamique noble - en ce que les premiers versets du Saint Coran comportent une exhortation

à la lecture -, et sur la Constitution de Notre Royaume qui garantit le droit à l'égalité et à l'éducation et ce, en conformité avec les exigences de Notre époque où le développement des ressources humaines et le taux de scolarisation constituent un des indices à l'aune desquels se mesure le progrès des nations.

Mesdames et Messieurs,

La Charte nationale de l'éducation et de la formation se base, dans le domaine de la lutte contre l'analphabétisme et l'éducation informelle, sur une vision qui transcende les tares des approches antérieures, dont l'efficacité s'est ressentie de l'absence de mobilisation des partenaires concernés, en particulier la société civile, et des attitudes considérant la lutte contre l'analphabétisme comme une question qui concerne exclusivement l'État. Nous appelons donc à l'adoption, d'une vision globale, qui intègre la lutte contre l'analphabétisme dans le cadre d'une stratégie nouvelle de développement social et économique et ce, en assurant une qualification aux bénéficiaires des actions de lutte contre l'analphabétisme leur permettant de participer à la production et d'assimiler ses mécanismes, avec la prise en considération des spécificités de leur environnement et de leur milieu social, et favorisant leur ouverture continue sur la société de l'information et de la concurrence, la société de la mondialisation.

Il s'agit d'une approche qui vise à doter les bénéficiaires de qualifications essentielles et fonctionnelles, leur permettant de gagner leur vie dignement et de s'adonner à une activité productive. De la sorte, la lutte contre l'analphabétisme pourra contribuer à la lutte contre la pauvreté et la marginalisation, tant cet effort bénéficie à toutes les catégories fragiles de notre tissu social, en particulier les enfants âgés de moins de quinze ans, la femme du monde rural, les employés des entreprises et les catégories incapables de communiquer avec leur environnement. Ainsi nous ferons sentir aux uns et aux autres les bienfaits de leur apprentissage et l'importance de leur émancipation du joug de l'analphabétisme et de l'ignorance, et nous aurons mis à la disposition du pays des ressources humaines qualifiées qui améliorent sa compétitivité, car celle-ci se mesure désormais à l'aune de la qualité de ces ressources et non pas au faible coût de la main-d'œuvre.

Cette vision globale ne saurait avoir les effets que nous escomptons, qu'à travers l'instauration d'un partenariat pour sa mise en œuvre entre les institutions publiques et les différentes composantes de la société marocaine. En effet, toute stratégie bien conçue dans ses objectifs et ses moyens dans ce domaine exige la mobilisation totale de tous les acteurs économiques et sociaux, les responsables du secteur public, les représentants des collectivités locales, les secteurs productifs et la société civile d'une part, et la mobilisation des bénéficiaires de cette formation à travers leur sensibilisation à l'importance de leur responsabilité dans la réussite de leur intégration et leur prise de conscience quant à la nécessité de rompre l'isolement dont ils souffrent à cause de l'analphabétisme et de l'ignorance, d'autre part.

Mesdames, Messieurs,

Nous exalons la ferveur patriotique que Nous observons aujourd'hui, ainsi que l'attachement à Notre Majesté, dans tous ce que Nous entreprenons comme projets pour la promotion de la question sociale, et la pleine mobilisation de la société civile, que Nous attachons d'en faire un partenaire privilégié des pouvoirs publics dans le domaine du développement social, et que Nous appelons à la doter de tous les moyens afin qu'elle puisse accomplir sa mission, notamment au niveau de la lutte contre la pauvreté et

la marginalisation, et l'éradication des obstacles du développement social global l'analphabétisme en premier lieu. Nous considérons que le rôle de la ligue marocaine, à cet égard, est efficace, aux côtés d'autres organisations et instances représentant la société civile, car la Ligue a eu un rôle pionnier au lendemain de l'indépendance, quand elle avait investi à l'époque la liesse patriotique, pour la concrétisation de son noble projet, sous la direction d'une élite d'honorables patriotes.

Aujourd'hui, nous pouvons être optimistes que son rôle sera plus efficient pour la poursuite de son action grâce au sang nouveau et cadres dynamiques que compteront ses instances, et grâce aussi aux mécanismes de communication et d'information qu'elle peut engendrer, ainsi qu'à la pédagogie de formation en bénéficiant des données du grand progrès que connaît le monde moderne, confortée en cela par sa nouvelle relance et sa sincère adhésion à la concrétisation de la lutte contre l'analphabétisme et l'éducation informelle à travers la charte, qui a fait le consensus de la nation. Elle a pu tenir, ainsi, ce congrès dans la foulée de la discussion des textes d'application de la charte par les deux Chambres du Parlement.

Mesdames, Messieurs,

Du moment que nous visons, à travers cette opération nationale fondamentale, le développement de nos ressources humaines et leur intégration dans le développement durable, nous ne devons pas considérer la lutte contre l'analphabétisme comme étant seulement une initiation aux bases de la lecture et de l'écriture, car l'analphabétisme dans sa nouvelle acception, à l'aube du troisième millénaire, signifie l'incapacité d'intégration dans la société de la communication et de l'information. Car tant que la globalisation déferle sur notre monde, la menace de l'analphabétisme du vingt-et-unième siècle qui signifie l'incapacité de comprendre et d'utiliser les éléments de l'essor de la technologie et de la connaissance va constamment peser sur notre société, n'en plaise à Dieu. C'est pour cela que nous nous devons d'œuvrer, non seulement à l'éradication de l'illettrisme dans son acception traditionnelle, mais à lutter contre ce nouvel analphabétisme qui poursuit tous ceux qui ne peuvent pas suivre la civilisation moderne et intégrer la société de communication et d'information.

En exprimant, une nouvelle fois, Notre satisfaction quant à la tenue de ce congrès qui débattrà, sans nul doute, de plusieurs des questions précitées. Nous remercions les organisateurs, Nous saluons par là-même les efforts des sincères acteurs de ce domaine, et Nous avons une entière confiance en le génie de Notre peuple, qui est conscient de la nécessité de relever le défi, à l'aube du nouveau siècle, où il n'aura pas de dignité pour ceux qui n'ont pas la capacité de relever ses défis, ou de s'engager sur la scène de la compétitivité et de la créativité, de communiquer dans une interaction active entre la préservation de l'identité et l'ouverture sur la civilisation contemporaine et de posséder les clefs de son progrès scientifique et technologique que nous ne pouvons détenir, comme il a été dit dans le Livre Saint, qu'avec le pouvoir de la science.

«Dis : ceux qui savent et les ignorants sont-ils égaux. Les hommes doués d'intelligence sont les seuls qui réfléchissent». (Coran).

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
LORS DU DÎNER DE GALA OFFERT
PAR LE PRÉSIDENT JACQUES CHIRAC

PARIS, 20 MARS 2000

Louange à Dieu seul, que la Prière et le Salut soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président de la République,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Chacun comprendra ici qu'en cet instant d'exception, Mes premiers mots et Mes premières pensées aillent vers feu S.M. Hassan II, que Dieu Le garde en Sa Sainte Miséricorde. C'est en effet à vos côtés, Monsieur le Président de la République, à la tribune du 14 juillet dernier, que Mon auguste père a scellé l'un des derniers actes de son règne, l'un des plus émouvants aussi, en choisissant cette fête de la liberté et des droits de l'Homme, pour donner une dimension inédite à la communauté de nos idéaux et à la riche singularité de nos destinées.

Ce jour-là, Monsieur le Président de la République, Mesdames et Messieurs, les gestes de la politique et les mots de la diplomatie ont été portés par la vérité des hommes et par les valeurs qui leur sont les plus chères. Quand sur les Champs-Élysée la Garde Royale Marocaine a ouvert le défilé des troupes françaises, quand l'hymne national du Royaume du Maroc a mêlé ses accents à ceux de la Marseillaise, les peuples français et marocain ne s'y étaient pas trompés. L'indicible proximité, la singulière intimité que chacun d'entre nous ressentait mais sans toujours savoir où pouvoir l'exprimer, venait de prendre corps avec éclat et avec émotion, forgeant au plus profond de nos deux pays les réflexes et les attitudes qui fondent la force et la légitimité du partenariat différent, ambitieux et novateur que le Maroc et la France veulent promouvoir et construire ensemble, au sein de la communauté des Nations.

Car, Monsieur le Président de la République, c'est bien de cela qu'il s'agit et c'est le projet qui Me mobilise désormais. C'est vrai qu'aujourd'hui, examinant le cadre et le détail de nos relations, qu'elles soient politiques ou économiques, il y a tout lieu d'être satisfait.

Au Maroc, la France est première partout. Premier investisseur, premier client, premier bailleur de fonds et Je pourrais citer d'autres domaines de notre coopération où l'excellence et la performance sont souvent au rendez-vous. Je pense notamment à la démarche pionnière de la France qui a su la première, transformer une partie de sa dette, en investissements productifs.

De façon plus générale, et Je le note avec le plus grand plaisir, le Maroc en France est aujourd'hui plus proche de vous et plus familier à tous les Français qu'il ne l'a jamais été. Je rends hommage à cet égard, à tous ceux à qui l'on doit l'exceptionnelle qualité et le très grand succès du «Temps du Maroc» qui vient d'éteindre ses dernières lumières, après avoir tellement fait pour nous rapprocher en nous faisant mieux connaître et mieux apprécier pour être mieux aimés. De la musique à la littérature, de l'économie à la réflexion institutionnelle, c'est une autre page de notre Histoire déjà très riche que 200 villes en France et plusieurs milliers de manifestations, viennent d'écrire souvent avec passion, toujours avec talent.

Ce Temps du Maroc, qui en France, fut un temps de grâce, Mesdames et Messieurs, M'autorise à ajouter que ces acquis n'ont de sens et n'auront de pérennité que si nous les situons désormais dans la perspective et dans la dynamique d'un partenariat à la fois volontariste, solidaire et exemplaire.

Le projet de société que le Maroc a construit et qu'il continue d'affiner régulièrement, s'inscrit en effet dans la même logique, le même espace stratégique, les mêmes valeurs universelles qui sont de façon générale, celles de la France et du monde moderne. Mais ces convergences profondes et structurelles, enracinées dans la performance économique que j'évoquais tout à l'heure, ont besoin d'un autre projet global pour donner le meilleur d'elles-mêmes. Elles appellent aussi à la définition d'un cadre institutionnel nouveau, susceptible d'apporter son véritable souffle et sa vraie finalité à cette relation que nous voulons entre nous, différente et substantielle.

Monsieur le Président de la République,

De cette approche découle Ma conviction profonde que les mécanismes traditionnels de coopération bilatérale à partir desquels s'organisent et se développent nos rapports, ont atteint les limites de leur efficacité.

Nous avons ensemble si bien travaillé que l'habit que nous nous sommes confectionnés est devenu quelque peu étroit. Il est même en partie démodé, si l'on considère que certains des textes qui régissent encore notre coopération remontent dans bien des cas, aux années soixante.

Nous devons donc désormais nous atteler à identifier et à rationaliser un autre espace bilatéral pour donner à nos relations une autre profondeur et d'autres règles du jeu. Nous avons aussi à établir ensemble des critères d'appréciation des risques mutuels que nous aurons à prendre, qui soient en meilleure adéquation avec la réalité du Maroc d'aujourd'hui et en meilleure cohérence avec les objectifs que nous devons nous fixer pour l'avenir. Ce cadre à inventer, M. le Président de la République, si nous le mettions en place, s'il donnait les fruits que nous serions en droit d'espérer de son originalité pourrait être exemplaire. Le propos est audacieux et il peut paraître manquer d'humilité. Mais il est au contraire pragmatique et réaliste.

Pragmatique et réaliste parce que si la France avec la place et le rôle qui sont les siens au sein de l'Union Européenne et le Maroc, pays arabo-musulman, dont chacun reconnaît le rayonnement spirituel et la présence effective sur les scènes du Moyen-Orient et en Afrique notamment, établissaient les modalités de ce partenariat différent, alors existerait enfin la référence qui fait défaut pour donner crédibilité, réalité et contenu à cette Arche du Sud, ce pont entre les deux rives de la Méditerranée que vous avez été le premier à évoquer il y a cinq ans, M. le Président, en parlant justement de ce grand dessein euro-méditerranéen qui tardait et tarde à émerger.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'était à Rabat en effet, en juillet 1995 que la France a évoqué cette grande ambition pour l'Europe, et vous affirmiez déjà, M. le Président de la République, que cette ambition devait s'inspirer de l'exemplaire coopération entre le Maroc et la France. Nous sommes aujourd'hui à ce rendez-vous de l'Histoire et beaucoup de fées pourraient se retrouver autour de son berceau.

C'est dans quelques semaines que la France présidera le Conseil Européen avec la Méditerranée à son ordre du jour. Serait-ce là l'occasion historique de bousculer le cadre politiquement correct mais finalement conventionnel qui s'est esquissé à Barcelone et dont cinq ans après, nous mesurons ensemble les limites et les incertitudes.

Le moment est peut-être aussi venu de donner à l'agenda européen dans notre région, des tonalités différentes : des tonalités qui laisseraient espérer au Maroc comme à d'autres pays du Sud de la Méditerranée, qu'ils pourraient prétendre à un partenariat qui serait à la fois :

- plus et mieux que l'association revue et corrigée à laquelle nous nous sommes attelés;
- et peut être pour quelque temps encore, un peu moins que l'adhésion que nous dictent pourtant la raison, la géographie et les réalités au quotidien de la vie économique, sociale et culturelle dans nos pays.

Mon propos, M. le Président, ne vise pas un effort conjoncturel qui resterait celui du domaine de l'imagination politique ou d'une rhétorique qui serait celle du discours académique de l'instant.

J'ai au contraire la conviction que nous pouvons et que nous devrions maintenant bousculer quelques tabous, dans la perspective d'un pacte singulier auquel ensemble nous saurons donner le contenu stratégique, politique et économique qui est le juste corollaire des solidarités de fait et de destin qui nous lient depuis tellement longtemps.

Vous l'avez constaté, mesdames et messieurs, le Maroc est cohérent dans ses choix et dans ses combats au premier rang desquels demeurent la paix entre Palestiniens, Arabes et Israéliens et la réconciliation tant attendue, tant souhaitée, entre Musulmans et Juifs. Je l'ai souvent souligné, la dignité retrouvée, la même liberté également partagée, ne se marchandent pas. Ces principes fondamentaux sont universels et intangibles comme l'est le respect scrupuleux des engagements pris. Je pense en vous le disant,

aux territoires arabes qui demeurent occupés. Je pense bien évidemment à Jérusalem, cet espace de convergence, de dialogue et de coexistence où chacun doit retrouver sa place et ses droits.

Acteur historique et déterminé de ce processus, le Maroc n'a plus à démontrer son engagement pour une paix juste et durable, une paix qui, au-delà des États et des gouvernements, doit aussi devenir celle des cœurs et des esprits. Il nous faut pour cela redonner plus de couleurs et de vie au contrat de confiance qu'Arabes et Israéliens avaient commencé à bâtir et qui est aujourd'hui trop souvent fragilisé par le doute, la suspicion et parfois la lassitude.

Monsieur le Président de la République,

Le sentiment que j'exprime ce soir est celui de Ma génération. Celle des femmes et des hommes qui au Maroc conjuguent l'enthousiasme de la jeunesse avec la raison et la lucidité qui, naturellement, accompagnent le combat que nous voulons prioritaire pour plus et mieux de développement, plus et mieux de croissance, plus et mieux de rayonnement spirituel et de capacité à nous ouvrir à l'autre et aux autres.

Ce sentiment, Mesdames et Messieurs, est aussi celui d'un Monarque, d'un Chef d'État Arabe et Musulman qui veut avec le siècle naissant, partager avec le peuple français, sa vision d'un espace régional de solidarité et de modernité qui, des deux côtés de la Méditerranée, saura débarrasser nos sociétés de ce qui leur reste d'archaïsmes et de ces vieilles peurs qui ont trop longtemps hanté et embrumé nos esprits.

Ce projet de société, Monsieur le Président de la République, nous ne le gagnerons pas seuls. C'est Ma conviction et celle de tous les Marocains. C'est aussi Notre espoir que de voir la France s'y associer en y mettant la détermination politique, l'audace, la créativité et les moyens qui donneront à cette alliance du progrès ses meilleures chances d'aboutir.

Je termine, Monsieur le Président de la République, comme j'avais commencé, en saluant l'exceptionnelle confiance qui caractérise les relations que nos deux pays se sont attachés à façonner en y apportant le meilleur d'eux-mêmes.

Je vous remercie également, Monsieur le Président de la République, pour votre accueil si chaleureux et pour la délicatesse de vos attentions. Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasna et moi-même y avons été très sensibles et Je voudrais dire aussi à Madame Chirac combien nous sommes touchés par son extrême gentillesse, sa disponibilité et les égards qu'elle n'a cessé de nous manifester depuis notre arrivée.

Mesdames et Messieurs,

Je porte un toast en l'honneur et à la santé du Président de la République française et de Madame Chirac. Je lève Mon verre au bonheur et à la prospérité du Peuple Français.

Vive la France, Vive le Maroc, Vive l'amitié maroco-française.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ MAROCAINE EN FRANCE

PARIS, 21 MARS 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Nos fidèles sujets, représentants de notre Communauté en France,

Il Nous est agréable de vous rencontrer pour vous exprimer, ainsi qu'à l'ensemble de notre communauté résidant à l'étranger, notre considération et notre fierté. Notre auguste père, feu S.M. Hassan II, que Dieu ait son âme, avait coutume, chaque fois qu'il se rendait en France, de vous rencontrer et de s'enquérir de votre situation et des questions vous concernant. C'est là une tradition que nous préservons, eu égard à l'intérêt que nous attachons à vos affaires et pour renouveler le pacte qui nous unit à vous.

Les paroles de considération, à votre égard, que nous avons entendues des responsables français nous réjouissent. Vous avez pu jouir de l'estime de la population du pays d'accueil en raison du respect que vous vouez aux lois de l'État français et aux valeurs de sa société, sans pour autant renier vos valeurs et vos origines.

La manifestation «Le Temps du Maroc» vous a offert l'occasion d'exprimer votre attachement à votre pays, ses valeurs ancrées, ainsi que la fierté que suscitent chez vous les aspects et la richesse de notre culture, son dynamisme et son ouverture.

Vous avez participé, à travers votre mobilisation, au succès de cette manifestation qui a contribué au rapprochement entre nos deux sociétés et à entrevoir les perspectives de coopération dans les domaines culturel et économique.

La façon dont vous suivez la marche de votre pays ainsi que votre détermination à contribuer au processus de progrès et de modernisation comme en témoigne le nombre sans cesse croissant des organisations non gouvernementales que vous mettez en place, et à travers lesquelles vous contribuez à faire face aux questions urgentes qui requièrent notre grand intérêt, telle l'atténuation de l'ampleur de la pauvreté et l'amélioration des infrastructures de base dans le monde rural, nous donnent satisfaction.

Nous voudrions, à cet égard, exprimer nos sincères remerciements et notre considération pour les œuvres de bienfaisance entreprises par les associations et les particuliers à l'étranger au profit des couches les plus démunies dans notre pays.

Nos fidèles sujets,

Nous avons reçu plusieurs messages émanant des membres de notre communauté dans lesquels ils nous demandent de traiter les questions urgentes, lesquelles font l'objet d'un grand intérêt de notre part. Nous sommes conscient des problèmes auxquels vous êtes confrontés et dont le traitement nécessite un examen à long terme.

Nous sommes déterminé à les résoudre avec le concours de la Fondation Hassan II que préside Notre sœur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem et à leur accorder l'intérêt qu'ils méritent en vue d'améliorer les conditions d'accueil et les prestations des services consulaires et de procéder à l'examen du cadre juridique de façon à tenir compte de la spécificité de la situation sociale que vous vivez.

Nous saisissons l'occasion de notre rencontre pour vous inviter à préserver l'image de tolérance de l'Islam que vous véhiculez à travers votre pratique quotidienne et votre profonde culture.

Nous ne saurions laisser passer cette occasion sans exprimer à tous les membres de la communauté combien nous avons été profondément touché par la façon dont ils ont partagé notre peine à la suite de la disparition du regretté de la Nation marocaine, feu S.M. Le Roi Hassan II que Dieu ait son âme.

Vous avez dépêché vos représentants pour exprimer la fidélité que vous vouez à son âme et votre attachement à notre personne.

Puisse Dieu vous rétribuer pour l'attachement à vos institutions sacrées dont vous avez fait montre dans le meilleur et dans le pire.

Puisse-t-il couronner de succès vos efforts et faire de vous les meilleurs ambassadeurs de votre pays pour propager les vertus du sérieux, de la tolérance et du respect d'autrui.

Que la paix, la clémence et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA MAIRIE DE PARIS

PARIS, 21 MARS 2000

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les Conseillers de la ville de Paris,

Mesdames et Messieurs,

Je vous laisse un instant imaginer Mon émotion et pourquoi ne pas le dire, Mon bonheur de partager avec vous ce moment d'exception où le Royaume du Maroc et Paris se retrouvent et se reconnaissent pour célébrer ensemble, les valeurs de liberté, de créativité et de complicité intellectuelle qui ont jalonné une relation dont la proximité, la permanence et la force n'ont jamais faibli.

Monsieur le Maire, au cœur de cet hôtel de ville prestigieux qui a tout vu et tout entendu, Paris incite tout naturellement au Lyrisme et aux grandes envolées littéraires, mais Je vais M'efforcer d'y résister pour vous dire tout simplement merci, merci à tous les Parisiens pour avoir su accueillir, accompagner et aimer le Maroc.

C'était vrai il y a déjà très longtemps, vos musées et vos archives en témoignent admirablement. Cela est encore plus évident et plus remarquable aujourd'hui avec par exemple, la décision des élus de la ville, toutes tendances confondues, de donner le nom de Feu Sa Majesté Mohammed V, que Dieu ait Son âme, à l'une des places les plus symboliques de Paris. Le geste n'est pas seulement amical ou de convenance diplomatique car Je sais que dans leur cœur, les Parisiens comme tout les Français n'ont pas oublié que Mon grand-père a été le seul chef d'État étranger à avoir été fait compagnon de la libération par le général De Gaulle.

C'est probablement à ce combat pour la même cause, celle de la dignité des hommes et du refus de l'oppression totalitaire, que Mon Auguste Père, feu Sa Majesté Hassan II, que Dieu le garde en Sa Sainte Miséricorde, devrait penser en regardant sur les Champs Elysées, les troupes marocaines et françaises mêlées pour le meilleur et pour partager depuis Paris, avec le reste du monde, la riche singularité de

Nos destinées. Une fois encore c'est chez vous que s'est écrite cette page inédite d'une Histoire déjà exceptionnelle.

C'est aussi à Paris qui depuis longtemps accueille la plus grande communauté marocaine à l'étranger, que «Le Temps du Maroc» a brillé de ses feux les plus étincelants.

Vos universités, vos musées, vos théâtres, les tuileries, la Place de la Concorde, se sont ouverts au Maroc avec générosité, avec talent et très souvent avec passion. Pendant ces mois de fêtes, de débats, de musiques et de textes en fusion, Nos cœurs ont souvent battu à l'unisson et les Marocains ont compris qu'ils venaient de vivre avec vous quelque chose de plus et différent. Avec Paris à l'heure marocaine, ils ont pris aussi la juste mesure de la profondeur de cet acquis nouveau qui nous rend encore plus proches, encore plus forts ensemble.

Voilà, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, ce que Je voulais vous dire en vous remerciant encore pour la générosité de vos propos à Mon égard et pour la chaleur et l'amitié de l'accueil que Paris a bien voulu nous réserver.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE THÈME :
«LA FEMME MUSULMANE ET LES SCIENCES»**

FÈS, 22 MARS 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, sa Famille et ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de vous exprimer -avec nos meilleures salutations- la grande joie que nous ressentons en nous adressant à vous à l'ouverture de ce colloque international islamique, réuni dans la capitale spirituelle de notre Royaume et consacré à un thème fondamental, qui revêt un caractère urgent et une extrême importance, celui de «la femme musulmane et les sciences» et ce, dans le cadre de la coopération existant entre l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), l'Union internationale de la femme pour les sciences et certains établissements universitaires dans notre pays.

Ce sentiment nous est inspiré par la profonde considération que nous vouons aux nobles significations de cette rencontre scientifique qui réunit une élite de savants, femmes et hommes, spécialisés dans différentes disciplines des sciences pures et appliquées, venus au Maroc de différents pays frères et amis avec la ferme volonté d'enrichir ce thème de leurs idées les plus pertinentes et de leurs avis les plus clairvoyants et de mener la recherche, dans un esprit d'équipe solidaire et un climat de confraternité sereine, sur les différentes questions en rapport avec le rôle scientifique de la femme dans le développement des sociétés islamiques, entrevoyant ainsi les perspectives d'avenir qui s'ouvrent pour la femme musulmane dans ce domaine où le développement et le progrès des nations dépendent du degré de performance dans les différentes disciplines et des capacités d'innovation dans les différentes branches cognitives.

Le choix porté sur le Maroc pour abriter ce colloque ne peut que nous inspirer satisfaction, sachant que cette rencontre rejoint nos aspirations et les objectifs que nous voulons atteindre, afin que la femme puisse accéder à la place qui lui convient et dont elle est digne. Ce choix nous renforce dans notre sérénité et dans notre confiance quant au cheminement de la femme dans les sociétés islamiques qui a pris la bonne voie et la direction appropriée, car le véritable progrès, celui qui assure la promotion de l'homme et favorise l'essor de la civilisation, s'appuie essentiellement sur le socle de la science dans ses

différentes branches et l'ensemble de ses valeurs pour poursuivre la marche sur la voie saine, celle qui conduit à un avenir radieux avec les espoirs qu'il autorise pour réaliser le progrès constant.

Mesdames et Messieurs,

Dans l'histoire de notre culture et de notre civilisation, la femme occupe une place de choix que lui confèrent les préceptes de notre sainte religion qui en a fait l'égal de l'homme en droits et en obligations et une sœur de celui-ci en matière de prescriptions, comme elle lui a ouvert les portes de la science et de la connaissance sans condition ou restriction, ni iniquité ou contrainte, ce qui lui a permis, durant les époques de prospérité, d'accéder aux plus hauts rangs, de participer efficacement à la renaissance scientifique islamique et de contribuer positivement à l'élévation de son majestueux édifice, considéré à juste titre comme un modèle unique parmi les cultures et les civilisations humaines, et que les savantes musulmanes ont marqué de leurs empreintes claires et évidentes depuis l'époque du prophète, comme en témoigne l'œuvre de nombreuses et illustres compagnes et épouses du messager de Dieu - que Le Très-Haut les bénisse - en matière de propagation de la foi, d'enseignement religieux et de narration des hadiths.

Il n'y a là nulle hérésie car, il convient de rappeler dans le sens du thème et des objectifs de ce colloque, que l'Islam -comme l'avait montré le Prophète, que la prière et la paix soient sur lui- a fait de «la recherche de la science une obligation pour tout musulman», homme ou femme. Il n'a pas non plus limité la science à un domaine à l'exclusion de l'autre, ni établi de tutelle sur la femme en matière de recherche, d'acquisition ou d'approfondissement de la science, en considération de la relation étroite qui existe entre la connaissance et la foi et de ce qui est exigé dans ces domaines du musulman et de la musulmane sur un pied d'égalité, ce qui est exprimé par la préférence divine pour les gens du savoir, à travers le verset du Saint Coran : ceux qui savent et les ignorants sont-ils égaux.

Malheureusement, la réalité montre que dans la plupart des sociétés islamiques, la femme n'a pas bénéficié du droit qui lui est accordé par la chariaa, de même que les circonstances ne lui ont pas permis d'assumer sa fonction sociale et sa mission scientifique comme l'exigent la cohésion de la société et les fondements de sa renaissance. Il s'agit d'une situation négative qui n'est pas due à une faiblesse ou à une déficience en matière de législation, mais au manquement et au dysfonctionnement dans l'application des nobles principes apportés par l'Islam pour permettre à la femme de s'acquitter de ses devoirs dans le cadre d'un système cohérent de prescriptions légales, de hautes valeurs, de nobles idéaux et de normes réglementant la vie.

Mesdames et Messieurs,

Le fait de mettre en exergue le rôle scientifique de la femme musulmane à travers l'examen de ses droits scientifiques, du point de vue de la religion, de la culture et de la société, en partant d'une vision prospective, est l'un des meilleurs moyens pour promouvoir cette société et lui permettre de réaliser ses aspirations au développement global, et au sein de laquelle la femme apportera une contribution pleine et entière. Dans ce sens, l'intérêt appuyé porté au développement des sciences et le souci constant de moderniser la connaissance, constituent de solides fondements pour s'illustrer dans le domaine de la créativité culturelle et civilisationnelle. Ils sont, de surcroît, le moyen approprié pour surmonter les

obstacles qui se dressent devant les nations et les peuples dans leurs efforts pour un développement intégré et équilibré, et aplanir les difficultés qui entravent leur marche résolue vers le progrès.

Il est devenu donc nécessaire d'ouvrir largement les portes de la science devant la femme et de lui permettre d'y accéder et d'innover, particulièrement dans les domaines de la science pure et appliquée, car celle-ci est devenue aujourd'hui un facteur déterminant de l'existence, de même que l'avenir dépend de la maîtrise et du bon usage qui en sera fait.

Le monde islamique n'a d'autres moyens de surmonter les difficultés qui se dressent devant lui dans les domaines de l'édification, du progrès et du développement que d'associer la femme à la promotion de la société aux plans scientifique et pratique, en lui assurant de plus grandes chances non seulement pour accéder à l'éducation, aussi poussée soit-elle, avec l'impératif de la généraliser afin que la fille rurale puisse en bénéficier, mais également pour permettre à la femme d'administrer la preuve de sa compétence dans le domaine scientifique, de développer ses capacités et ses talents et d'assumer au mieux son rôle dans la réalisation du progrès et l'édification de l'avenir.

Les organisateurs de ce colloque ont fait le choix judicieux d'inscrire parmi les axes à l'ordre du jour, celui de la discrimination dont souffre la femme dans le domaine des sciences et en matière d'embauche, et celui portant sur l'amélioration des conditions de la femme musulmane pour surmonter cette situation difficile.

Nous considérons que ce genre de discrimination, résultat des périodes de déclin culturel et de régression civilisationnelle, est contraire au référentiel islamique bien qu'il se soit ancré dans certains esprits.

Il est temps pour nous aujourd'hui, au moment où nous aspirons à fonder la modernité et le renouveau sur des bases solides et où nous œuvrons sincèrement pour le progrès de nos sociétés, de corriger cette situation avec la pondération et la sagesse nécessaires et de la redresser en recourant à la raison et à l'argumentation convaincante. Cela ne peut être obtenu qu'en traitant les questions de la femme dans le cadre d'une orientation judicieuse, d'une vision claire et d'une méthodologie saine, inspirés en cela des préceptes de notre sainte religion qui incitent à la recherche de la science et du savoir bénéfiques, sans restriction aucune, et appellent à œuvrer pour la promotion et l'amélioration de la vie et des conditions d'existence, dans le cadre des bienfaits dont Dieu a comblé l'homme et de la mission que le Tout-Puissant lui a confiée, sans distinction entre hommes et femmes, chacun dans la limite de ses capacités et de ses engagements, car, comme nous l'a enseigné le Prophète, prière et paix soient sur Lui : Vous êtes tous responsables et chacun de vous est responsable de ce dont il a la garde.

Mesdames et Messieurs,

Parmi les indicateurs significatifs de la régularité de l'évolution de la science dans le monde islamique, figure l'élaboration d'une stratégie de promotion des sciences et de la technologie dans les pays islamiques, stratégie qui a été adoptée par le sommet islamique lors de sa huitième session tenue dans la capitale iranienne, Téhéran, au mois de décembre de l'année 1997. Cette stratégie, initiée par l'organisation islamique pour l'éducation les sciences et la culture (ISESCO), en coordination avec la commission permanente de coopération scientifique et technologique issue du sommet islamique, constitue un cadre

conceptuel cohérent pour promouvoir la recherche scientifique et favoriser le progrès technologique au niveau du monde islamique, ce qui constitue pour lui un acquis précieux qu'il importe de fructifier pour réaliser les objectifs et la prospérité escomptés.

Nous sommes convaincu que dans la perspective de cette stratégie pertinente dans ses dimensions globales, la femme musulmane trouvera, par la grâce de Dieu, un vaste espace pour contribuer au développement de la société à travers l'accomplissement de sa mission scientifique de manière correcte et efficiente, à l'instar de son frère, l'homme. Il est de bon augure que l'institution initiatrice de cette stratégie, à savoir l'organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture, ait été lancée sous l'égide de notre regretté père S.M. le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, depuis la ville de Fès, cette cité ancienne qui a été à travers les époques de rayonnement et d'essor- à l'instar de nombreuses villes et campagnes du Maroc- un bastion de la science, un foyer du savoir et le berceau d'éminents savants et d'illustres érudits parmi lesquels ont émergé des femmes aux nobles vertus et aux compétences et aux mérites reconnus dans diverses disciplines, comme en témoigne les registres de l'histoire intellectuelle du Maroc et les annales de la culture et de la civilisation humaines.

Soucieux de célébrer ces hauts faits et ces épopées, et déterminé à édifier un Maroc fort et développé, capable de traiter les problèmes de notre époque et de relever les défis de l'avenir, nous n'avons cessé d'accorder l'importance requise à l'éducation de la jeune fille marocaine, d'encourager son accès à tous les domaines du savoir et de la vie active, suivant en cela la voie tracée par notre regretté père, que Dieu ait son âme- et inspire de la démarche initiée par notre vénéré grand père, feu Sa Majesté Mohammed V, qui a eu le mérite -en pleine lutte de libération de fonder cet enseignement et de le parrainer.

Mesdames et Messieurs,

Nous voudrions à la fin de notre message adressé à ce forum scientifique illustre, renouveler la bienvenue aux personnalités de marque qui y participent et louer l'initiative de l'ISESCO de convoquer sa tenue, en collaboration avec d'autres honorables parties compétentes. Nous saisissons également cette occasion pour exhorter la grande famille islamique à accorder au thème de la participation de la femme aux activités scientifiques, à l'acquisition du savoir et à la vie active en général, un intérêt éminent, une attention et une sollicitude particulières, implorant le Très-Haut de nous assister ensemble afin que nous puissions mieux appréhender nos objectifs et réaliser le bien de notre Oumma, de nous épargner les erreurs, les obstacles et les entraves, et de nous inspirer sagesse et clairvoyance. Dieu est le garant du succès et de la réussite.

Que la paix, la bénédiction et la miséricorde de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE REMERCIEMENTS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

23 MARS 2000

Monsieur le Président de la République et grand ami,

Au moment où Nous quittons le territoire français, Nous tenons à exprimer à Votre Excellence nos remerciements pour les marques d'amitié et d'hospitalité dont vous nous avez entouré durant notre séjour parmi vous et qui témoignent, s'il en est besoin, de la noblesse des sentiments généreux que nous vous connaissons et qui chaque fois, nous renforcent dans notre conviction d'avoir en Votre Excellence l'ami dont l'affection à notre égard ne s'est jamais démentie.

Nous vous en remercions, Monsieur le Président, et vous en serons toujours obligé. Nous voudrions également rendre hommage au peuple français ami, dont l'hospitalité légendaire nous a comblé de toutes les expressions d'amitié et de générosité. Cette visite, qui renoue avec la longue tradition des contacts amicaux et suivis entre les Souverains du Royaume du Maroc et les chefs d'État français, traduit, à plus d'un titre, notre volonté commune de faire de la coopération franco-marocaine, déjà fructueuse et exemplaire, une construction en perpétuel développement. Elle s'inscrit, à l'évidence, dans une ambition partagée d'élever notre partenariat au niveau des défis qui attendent nos deux pays, tant à l'échelle régionale qu'internationale et qui requièrent que soit ouvert devant nos échanges économiques, culturels et humains le champ le plus large de complémentarité et de solidarité.

Monsieur le Président de la République,

Nous garderons de notre séjour le souvenir impérissable d'une communion d'esprit qui a empreint nos entretiens à tous les niveaux, que ce soit avec vous même ou avec Monsieur le Premier ministre et les autres membres du gouvernement où que ce soit avec les autres personnalités françaises représentatives des courants politiques économiques et culturels qui animent la trame de la société française. Les identités de points de vue ont été chaque fois similaires, ce qui confirme que le Maroc et la France partagent les mêmes idéaux et poursuivent les mêmes objectifs.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République et grand ami, les assurances de notre très haute et cordiale considération.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU PEUPLE MAROCAIN

RABAT, 03 AVRIL 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, sa Famille et ses Compagnons,

Cher peuple,

Le Très-Haut a voulu que notre pays connaisse cette année la sécheresse, après avoir été gratifié, au début de la saison agricole, des bienfaits de la pluie qui a suscité l'espoir. Hélas, cet espoir n'a pas tardé à s'évaporer se muant en désespoir, même si ce sentiment de déception s'est atténué avec les dernières précipitations qu'ont connues la plupart des régions du Royaume, dans un accomplissement des paroles divines : « C'est lui qui fait tomber l'ondée lorsque les hommes sont désespérés. Il étend Sa Miséricorde, Il est le maître digne des louanges » (Coran).

Depuis plusieurs années, des changements sont intervenus sur les cycles climatiques, mettant le Maroc dans une position difficile, à cause du déficit et de l'irrégularité des pluies, ce qui a mis nos agriculteurs, et le monde rural en général, à la merci des aléas de la sécheresse. L'action perspicace entreprise par Notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, a permis à notre Royaume de se doter de grands barrages et de barrages collinaires, et par conséquent d'un réseau d'infrastructures pour l'exploitation de l'eau, d'équipements d'évaluation et d'instruments juridiques et techniques, ce qui permet aujourd'hui à nos villes et nos campagnes d'être à l'abri de pénuries d'eau potable, de mettre à disposition des zones irriguées des ressources hydriques et de pouvoir supporter sans graves dangers les effets de la sécheresse récurrente.

Le règne de notre Auguste père, que Dieu ait son âme, s'est distingué, comme tu le sais cher peuple, par de grandioses réalisations dans ce domaine, par de sages décisions, des idées éclairées et des référentiels avancés dont le Maroc est en droit de s'enorgueillir, en tant que Nation pionnière et agissante qui a su, par sa vision prospective profonde, anticiper et s'adapter aux changements climatiques, tout en développant ses propres potentialités pour lutter contre les effets négatifs de ces changements.

Par la grâce du Très-Haut et avec Son assistance, et en se prévalant de ce riche patrimoine, notre pays fait face, loin des conséquences dramatiques, aux effets de la sécheresse qu'il subit et qui constitue, à nos

yeux, un stimulant nous incitant à marquer un tournant décisif dans notre gestion du développement agricole et rural, et une raison sérieuse pour abandonner les méthodes traditionnelles dépassées.

Les données naturelles de notre climat et les aléas conjoncturels que subit notre économie rurale d'une façon chronique, et dont souffrent ceux qui en tirent leurs moyens de subsistance, nous interpellent effectivement à planifier pour une stratégie de développement durable pour le monde rural, et de traiter la sécheresse d'une façon rationnelle et décisive, et non pas en tant qu'événement passager nécessitant des solutions momentanées. Nous voulons que notre pays et nos fidèles sujets dans les campagnes soient à l'abri des manifestations imprévisibles du climat, à travers leur intégration dans un cadre social stable, ce qui implique une révision de nos plans de développement agricole et rural et de nos modes de production, afin de fonder ce cadre sur des bases renouvelées qui garantiraient, en dépit des aléas climatiques, l'autosuffisance alimentaire et de favoriser de nouveaux types d'activités économiques en milieu rural, aujourd'hui inexistantes, comme le tourisme, l'artisanat et les services.

Dans ce sens, nous appelons notre gouvernement à définir les concepts de cette stratégie et ses fondements, et de nous soumettre, dans les meilleurs délais, l'ensemble des éléments composant cette approche ainsi que les idées et axes principaux qui articuleront ces plans, avec réalisme et en adéquation avec le milieu auxquels ils sont destinés.

Dans l'attente que cette vision évoluée prenne forme, les effets de la sécheresse que connaît notre pays et les difficultés auxquelles font face nos fidèles sujets particulièrement dans les campagnes, et dont nous ressentons profondément avec eux l'impact, nous met dans l'obligation de les entourer de notre haute sollicitude, de leur témoigner notre entière solidarité et de leur prêter toute l'assistance nécessaire.

Cher peuple,

Notre détermination à poursuivre l'œuvre de développement et à assurer un cadre de vie digne à l'ensemble des couches sociales, particulièrement les plus défavorisées d'entre elles dont la situation retient toute notre attention et appelle notre sympathie, nous dicte, en ces moments difficiles, de leur exprimer notre solidarité et d'œuvrer pour leur permettre de vivre dans la dignité et le bien-être auxquels ils aspirent.

Notre pays souffre, pour la deuxième année consécutive, d'une sécheresse marquée par un important déficit pluviométrique et par une baisse notable de la production céréalière, des récoltes sucrières et de légumes et des cultures fruitières, avec tout ce que cela implique comme baisse au niveau de la plus-value agricole et de pertes de postes d'emploi. Les effets de cette situation qui a affecté l'ensemble des provinces du royaume se sont traduits également par une diminution sensible de nos réserves en eau, ce qui génère dans un grand nombre de régions, des problèmes énormes pour l'approvisionnement des populations et du cheptel en eau.

La nature de cette sécheresse nous dicte de mobiliser toutes les potentialités et les moyens pour faire face à la situation et pour orienter l'action de notre gouvernement vers les provinces touchées et nos sujets affectés et ce, dans un mouvement volontariste d'entraide et de soutien, et un fort élan de solidarité nationale. À cet égard, nous avons donné à notre Premier ministre et à notre gouvernement des directives

pressantes visant la mise en œuvre d'un programme d'urgence pour une redistribution des ressources publiques, des projets d'investissement et des opportunités d'emploi afin d'atténuer les effets négatifs de la sécheresse.

Cher peuple,

Nous voudrions que nos fidèles sujets puissent trouver dans ce programme exceptionnel des moyens efficaces leur permettant de compenser les pertes qu'ils ont subies, de surmonter les difficultés qu'ils rencontrent et de mener une vie digne.

Nous avons donné nos instructions à notre Premier ministre pour que le gouvernement, les collectivités locales et les établissements publics mobilisent l'ensemble de leurs moyens pour la réussite de ce programme de solidarité nationale, à travers la réalisation d'une série de grands travaux et leur orientation en particulier vers le milieu rural et les zones périphériques des villes.

Cela exige notamment que soit assuré, de manière permanente et en quantités suffisantes, l'approvisionnement en eau potable des centres ruraux qui en ont besoin, en mettant à contribution tous les moyens disponibles, ainsi que l'approvisionnement du pays en céréales à travers une distribution à large échelle afin de parer aux pertes prévisibles, tout en garantissant un ravitaillement régulier en fourrages en vue de protéger notre richesse animale.

Cela implique également un engagement en faveur d'un programme global de création de chantiers qui offrirait le plus grand nombre possible d'opportunités d'emploi au profit de la main d'œuvre souffrant de la perte de postes de travail saisonniers, outre l'allègement des dettes des petits agriculteurs et la sauvegarde des richesses forestières.

Cher peuple,

La convergence des éléments de ce programme avec les domaines d'investissements publics dont nous invitons les membres de notre gouvernement à activer la mise en œuvre, permettra dans une large mesure de combler les pertes de production et d'offrir des opportunités d'embauche en milieu rural.

Parallèlement à ces moyens dont nous avons donné l'ordre de réserver le produit directement au monde rural et à nos sujets affectés, nous avons décidé qu'une contribution efficace devra être apportée par le Fonds Hassan II et la Fondation Mohammed V.

Une partie des revenus de la deuxième licence GSM dont notre regretté Père, que Dieu ait son âme, espérait faire un élément de dynamisation de l'économie, d'attrait des investissements et de mobilisation des capitaux, sera affectée à cette action de solidarité pour accompagner le programme proposé et permettre de donner une nouvelle impulsion à l'économie nationale en cette période critique.

La Fondation Mohammed V se joindra à son tour à cet effort national en faveur des zones concernées en offrant les équipements et moyens nécessaires pour l'approvisionnement en eau potable et en aidant à la réalisation de points d'eau équipés de bassins nécessaires.

Ainsi, nous avons ordonné à notre gouvernement d'inciter tous les partenaires économiques et sociaux et l'ensemble des organisations de la société civile, à contribuer à cette action solidaire, dans un véritable esprit civique, pour renforcer l'action des autorités publiques et élargir le champ de cette participation afin d'en faire bénéficier ceux qui ont été affectés par les effets de la sécheresse.

Cher peuple,

Cet effort louable que nous avons sincèrement décrété en faveur du monde rural doit trouver, à travers l'action de solidarité en particulier et l'intérêt permanent et structurel en général, comme nous l'avons défini à notre gouvernement, une réponse rapide, concrète et réaliste, conforme aux enseignements de notre sainte religion tolérante qui appelle à la solidarité et à l'entraide.

Nos sujets dans les campagnes aspirent légitimement au droit au développement, à une vie digne, empreinte d'équité et de considération. Etant exposés aux aléas de la sécheresse et aux perturbations du cycle climatique, ils méritent, de la part de notre gouvernement, un souci permanent et un effort continu pour développer leurs moyens de production, améliorer leurs ressources et leur offrir un cadre de vie meilleur.

Afin de permettre à nos sujets qui subissent les conséquences de la sécheresse de bénéficier de cette opération de manière à en alléger les effets sur eux, nous avons donné nos instructions pour que les programmes prévus et les projets arrêtés répondent aux besoins réels et urgents et soient bénéfiques directement à ceux qui ont en le plus besoin.

Selon cette optique et dans le cadre de notre nouvelle conception de l'autorité, nous avons ordonné à notre ministre de l'Intérieur, à nos walis et gouverneurs d'œuvrer avec détermination afin que cet effort de solidarité atteigne ses objectifs et que nos fidèles sujets affectés puissent en bénéficier dans l'immédiat.

Aussi les exhortons-nous à œuvrer avec sérieux pour déterminer les besoins, rechercher, à travers le contact direct avec le citoyen, les solutions les plus appropriées pour arrêter les projets en collaboration avec l'appareil de l'administration, les conseils élus et les organisations non gouvernementales et veiller à leur exécution dans les meilleurs délais, avec le maximum d'efficacité et de transparence.

«Dis : œuvrez, Dieu verra votre œuvre ainsi que Son messenger et les croyants». (Coran).

Que la paix, la bénédiction et la miséricorde de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU 1^{ER} SOMMET AFRIQUE-EUROPE

LE CAIRE, 03 AVRIL 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il M'est particulièrement agréable d'adresser aux pays africains frères et à l'Union Européenne Mes félicitations pour l'initiative prise d'organiser le présent Sommet qui est de nature à donner une nouvelle orientation aux relations internationales, basées sur le dialogue, la concertation et la solidarité. Mes félicitations vont également à la République arabe d'Égypte qui accueille ce Sommet, pour l'excellente organisation des travaux et pour avoir réuni les conditions de son succès.

La tenue de ce Sommet entre les États membres de l'Union Européenne et les pays africains constitue un événement important et remarquable en ce début du troisième millénaire, au courant duquel l'Afrique nourrit le grand espoir de remédier de manière efficace à sa situation déplorable, afin que ses peuples soient, à l'instar de ceux du reste du monde, rassurés quant à leur avenir. Le Continent africain a subi une marginalisation qui l'a maintenu à l'écart du processus de développement global, en raison des nombreux problèmes et circonstances qu'il a vécus, ce qui a suscité un sentiment de désespoir chez les générations africaines.

En effet, de multiples obstacles se dressent toujours devant le développement et le progrès de l'Afrique. L'insuffisance des infrastructures de base handicape le processus de développement économique sans lequel les autres domaines ne sauraient connaître de progrès. Notre Continent, dont la population est de plus de 700 millions d'habitants, ne reçoit que 2 pour cent des investissements internationaux. Les trois quarts des pays les moins avancés dans le monde et les deux tiers des pays enclavés sont situés en Afrique dont la majorité des pays sont victimes de catastrophes naturelles comme la sécheresse et la désertification.

L'Afrique compte 69 % de l'ensemble des personnes atteintes du syndrome immuno-déficitaire acquis (Sida) et 45 millions d'enfants non scolarisés. C'est également la zone qui connaît la plus forte baisse de production alimentaire dans le monde, faisant planer le spectre de la famine sur plusieurs de ses États, en plus de la propagation d'épidémies et de maladies mortelles. Ce sont là autant de facteurs qui entravent toute perspective d'un développement humain durable. Pour que l'Afrique dépasse cette situation, il est devenu nécessaire de revoir toutes les conceptions précédentes qui ont montré leurs limites et se sont traduites par l'échec et l'inadaptation à la réalité.

Aujourd'hui, il nous incombe, à l'occasion de ce sommet, de réfléchir, ensemble, à des conceptions et à des méthodes nouvelles, qui soient le début d'un grand projet ambitieux, tendant à réunir de nouvelles conditions à même de contribuer à faire sortir l'Afrique de sa situation actuelle, en commençant par déclarer une guerre totale et définitive à la pauvreté. Il convient ensuite de favoriser l'instauration d'un climat positif dans lequel se conjuguent les efforts africains et internationaux en général, et européens plus particulièrement, pour initier une nouvelle ère qui ouvrirait la voie à un partenariat naturel entre les deux ensembles qui bénéficierait, dans ses différentes dimensions civilisationnelle, géographique et économique, de toutes les conditions de réussite et de pérennité.

Nous sommes aujourd'hui en présence de conditions propices caractérisées par l'augmentation du taux de croissance en Europe alors que l'Afrique connaît un déficit en infrastructures et en équipements de base. La convergence des moyens de l'Europe d'une part, des besoins et potentialités de l'Afrique d'autre part, est possible et ce, à travers une nouvelle approche stratégique de l'Europe vis-à-vis de l'Afrique, qui serait avantageuse aux deux ensembles.

Dès lors, nous considérons qu'il est de notre devoir de rappeler le projet ambitieux soumis par notre regretté père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, pour qui les problèmes de l'Afrique constituaient une des préoccupations majeures. Ce projet consiste en la mise en œuvre d'un plan global qui tire sa philosophie du programme ayant contribué à la reconstruction de l'Europe après la seconde guerre mondiale.

Excellences,

L'endettement qui entrave le processus de développement des pays africains demeure au premier rang de leurs préoccupations et appelle une volonté ferme et résolue de la part des États donateurs pour y remédier de manière efficiente, que ce soit à travers l'annulation de cette dette ou la reconversion des intérêts des prêts en investissements.

La dimension humaine du développement de notre continent se pose avec la même acuité, tant la formation de l'homme africain nécessite des efforts considérables pour lutter contre l'analphabétisme, généraliser la scolarisation, l'enseignement et la qualification, et garantir la sécurité alimentaire, l'habitat décent, la santé, un environnement sain et l'accès aux technologies modernes et aux innovations dans ce domaine.

Dans cette optique, les Africains souhaitent voir l'Europe jouer un rôle dynamique et efficient, en partant de la connaissance que nos partenaires européens ont de nos réalités africaines et de leur aptitude à

appréhender les problèmes de notre continent. La révolution informatique que nous vivons est de nature à réduire le fossé existant entre nos deux continents en vue d'une connaissance mutuelle qui servira de base à des relations équilibrées et fondées sur le respect.

Pour faire face aux défis que nous affrontons de longue date, l'Europe est appelée à contribuer à la mise en œuvre d'initiatives réalistes et sérieuses, au niveau des institutions européennes ou des organismes internationaux, étant entendu que de telles initiatives et interventions doivent être à l'abri de toute conditionnalité, et prendre en considération les spécificités africaines. D'autre part, l'Europe se doit d'être à la hauteur des espoirs suscités et des exigences de solidarité dictés par les circonstances pour mettre à la disposition de notre continent les moyens et les instruments lui permettant de circonscrire les crises de plus en plus aiguës auxquelles il est confronté. Une telle attitude est en conformité avec la vision qui a sous-tendu la tenue d'une telle rencontre.

Partant de cette logique, et au-delà de l'importance du rôle de l'Union Européenne, nous devons admettre que la responsabilité première du développement durable incombe essentiellement aux États africains qui ont fait preuve, durant les dernières années, d'une ferme volonté d'initier des politiques de développement crédibles, contribuant ainsi à la renaissance de l'esprit de solidarité qui a constamment servi de fondement aux relations inter-africaines. Partant de sa foi en la nécessité de faire prévaloir et de consacrer cet esprit de solidarité, et en harmonie avec ses convictions africaines, le Maroc est résolument décidé à prendre des initiatives multiples en faveur de ses frères africains.

J'annonce de cette tribune l'annulation de l'ensemble des dettes des pays africains les moins avancés vis-à-vis du Royaume du Maroc et la levée de toutes les barrières douanières imposées aux produits importés de ces pays.

Que la Paix et la Miséricorde de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU COLLOQUE DU CONSEIL NATIONAL POUR LA
RÉHABILITATION DE LA CITÉ HISTORIQUE DE TANGER
TANGER, 08 AVRIL 2000**

Louange à Dieu, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il y a cinquante trois ans, cette ville radieuse était au rendez-vous d'une rencontre historique avec notre grand père, Sa Majesté Mohammed V, que Dieu bénisse son âme, qui a fait de sa position ouverte sur le monde une tribune pour rappeler et confirmer les constantes solides de la Nation marocaine ces mêmes constantes représentées par la continuité de la souveraineté nationale, la pérennité de l'appartenance religieuse et civilisationnelle et la sacralité de l'unité territoriale.

Notre commémoration aujourd'hui de cet anniversaire glorieux est bien un geste d'hommage, de considération et de gratitude à sa mémoire vénérée pour les acquis considérables qu'il a réalisés à son peuple fidèle grâce à sa persévérance et son combat pour préserver au Maroc son identité et les composantes de son authenticité.

Le choix porté par Sa Majesté sur la ville de Tanger pour proclamer, dans les circonstances délicates de l'époque, les droits inaliénables du Maroc est la preuve éclatante de la place distinguée qu'occupe cette ville en tant que centre de rayonnement et trait d'union entre le reste du Royaume et le monde extérieur, car elle n'a cessé à travers les âges, de jouer un rôle international saillant au point qu'elle s'est imposée à certaines époques comme la capitale diplomatique du Maroc.

Telle fut notamment sa situation sous le règne de notre glorieux ancêtre le Sultan Sidi Mohammed Ben Abdellah- que Dieu bénisse sa mémoire- annonçant les positions importantes du Royaume du Maroc, considéré alors comme l'un des pôles influents dans les relations internationales, que ces positions entrent dans le cadre des préoccupations économiques et commerciales de Sa Majesté ou qu'elles soient en rapport avec la consolidation de l'ordre international qui régnait à l'époque, et à propos duquel le Maroc avait une position incontournable. Cet état de choses a poussé les États-Unis d'Amérique, au lendemain de leur indépendance, à prendre l'initiative de dépêcher Monsieur Thomas Barclay pour

nouer des relations entre son pays et le Maroc, État pivot sur la rive sud de la Méditerranée qui jouissait d'une influence certaine auprès de l'Empire Ottoman.

Le premier consul américain a été chaleureusement reçu par Sa Majesté le Sultan Sidi Mohammed Ben Abdallah. De même, fut conclu un traité de paix entre le Maroc et les États-Unis d'Amérique, à l'instar des traités signés entre cet État fraîchement indépendant, et l'Angleterre, la France et la Hollande. Les contacts se sont ensuite poursuivis au moyen d'échanges de lettres entre notre ancêtre vénéré et le premier Président des États-Unis d'Amérique. Son Excellence George Washington, tissant ainsi entre les deux pays des liens de coopération commerciale et politique qui continuent à constituer jusqu'à nos jours un référentiel de l'amitié maroco-américaine. Les attaches de cette amitié ont été renouées par notre grand père vénéré, Sa Majesté Mohammed V avec le Président Franklin Roosevelt au début de 1943, et consolidées par notre auguste père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, avec tous les Présidents qui se sont succédé à la magistrature suprême, à commencer par le Président David Incinéra jusqu'à l'actuel Président, Son Excellence William Jefferson Clinton.

Nul doute que parmi les principaux facteurs qui ont participé au renforcement de la compréhension entre le Maroc et les États-Unis figure leur partage des mêmes valeurs consistant en leur attachement aux principes de liberté, de paix et d'ouverture à la coopération Internationale.

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de souhaiter la bienvenue aux personnalités américaines participant à cette manifestation porteuse d'espoir et qui auront à apporter leur contribution avec vous, au sein du conseil de réhabilitation de l'ancienne médina de Tanger. En apportant notre soutien à votre initiative, nous voudrions saluer vos travaux et louer la convergence des bonnes volontés au Maroc et de l'extérieur au sujet du projet de réhabilitation du patrimoine de la ville ancienne. Nous nous réjouissons de voir l'action associative susciter l'émulation, attirer les élites et investir de larges domaines du champ du développement qui étaient, il n'y a pas si longtemps, tributaires des seuls moyens dont dispose l'État pour s'y impliquer ou dépendaient de la capacité de l'administration à en assurer la charge. Il est un motif de satisfaction et un signe qui nous rassure sur l'avenir du Maroc et la maturité de son peuple de voir émerger des organisations de la société civile qui s'activent dans différents domaines, soit en s'attaquant à des problèmes sociaux, tels la pauvreté, la pollution et l'analphabétisme, soit en professant le dialogue constructif, en encourageant la culture, en rivalisant au service du bien et en faisant preuve d'émulation au service de l'intérêt général.

Lorsque nous avons lancé il y'a deux ans les campagnes de solidarité, nous ne cherchions pas à éradiquer complètement la pauvreté - car cet objectif ne saurait être atteint que dans le moyen terme- mais nous avons voulu raviver la propension au bien dans les esprits. La réponse de nos fidèles sujets a ainsi été à la hauteur de nos attentes, ce qui montre que cette vertu reste vivace dans leur fort intérieur et bien enracinée dans leur conscience. La société marocaine a été en effet, à travers l'histoire, une société authentique par sa disponibilité à l'entraide, constamment attachée à la solidarité et ne comptant sur l'État que pour les prérogatives qui lui sont dévolues en matière de sécurité, de justice, de protection et de planification. Quant à la chose locale, elle était toujours du ressort des populations qui la prenaient en

charge au niveau du quartier, du village, du douar, de la kasbah et de la tribu, assumant la satisfaction de leurs besoins et la gestion de leurs propres affaires.

Se basant sur la vertu de cette autogestion, la constitution marocaine a affirmé l'attachement au rôle des collectivités locales, en tant qu'institution de planification et de gestion dans les domaines du développement. Toutefois aussi importants que soient les moyens dont disposent ces collectivités, leur rôle ne saurait dispenser des actions et initiatives qui relèvent de la société civile, en particulier en matière de polarisation des bonnes volontés et de leur mobilisation pour apporter leur contribution à l'effort national, car le pari sur le potentiel humain est devenu le moyen le plus efficace pour réaliser un développement équilibré.

Mesdames et Messieurs,

Notre père vénéré - que Dieu ait son âme - a eu le mérite de créer l'Agence de promotion et de développement économique et social des préfectures et provinces du Nord du Royaume. La wilaya de Tanger bénéficie dans ce cadre d'un intérêt particulier, puisqu'un montant de 630 millions de dirhams lui a été alloué pour financer quarante projets importants dans des secteurs vitaux comme le tourisme, l'urbanisme, la construction de routes, l'approvisionnement en eau potable, l'électricité et l'électrification des zones rurales environnantes, l'agriculture, l'irrigation, la pêche maritime et la santé.

De même, des crédits importants ont été réservés à l'achèvement de l'équipement des zones industrielles y compris la zone franche pour l'export, outre l'intérêt accordé à la promotion des petites entreprises, en tant que l'un des créneaux prometteurs en matière de création de nouveaux postes d'emploi.

Vu le rôle central que joue la ville de Tanger dans le réseau de communications et d'échanges avec l'étranger les travaux se poursuivront pour achever l'autoroute la reliant à Casablanca ainsi que le projet de rocade méditerranéenne et la construction du nouveau port.

Ces projets ne constituent qu'une partie d'un tout, car nous sommes déterminés à permettre à la ville de Tanger et aux régions du Nord de jouer le rôle que nous leur avons assigné, celui de vitrine rayonnante et prospère de notre Royaume béni. C'est bien ce qui a motivé notre visite dans ces régions au lendemain de notre accession à la responsabilité de présider aux destinées de notre peuple fidèle, visite qui nous a permis de prendre connaissance de la situation des habitants et d'exhorter leurs élites à investir l'énergie et à mettre à contribution leur créativité, et leur potentiel pour conforter l'effort fourni par l'État afin d'assurer la promotion rapide de ces régions et porter son taux de croissance au niveau que nous lui souhaitons.

Mesdames et Messieurs,

Il est devenu patent que le potentiel humain constitue le plus important levier du développement et qu'il s'agit de l'élément fondamental pour la relance de la production et la création des richesses, vu sa capacité à transformer et à gérer les autres ressources, qu'elles soient matérielles ou intellectuelles. C'est pourquoi, Nous nous réjouissons chaque fois que nous voyons qu'un groupe de nos fidèles sujets apporte son lot, dans le cadre de la société civile, pour élargir le champ de l'action associative.

Partant de cette orientation, nous voulons réhabiliter la vertu de l'entraide enracinée dans la société musulmane, orientation qui a été le point de départ de certaines nations développées au début de leur renaissance, parmi lesquelles les États-Unis d'Amérique, dont des personnalités notoires parmi ses élites contribuent avec vous au projet de réhabilitation de l'ancienne médina de Tanger. Votre choix de la date de cette rencontre a été fort pertinent en ce qui coïncide avec la commémoration de la visite historique dans cette ville de notre vénéré grand-père Sa Majesté le Roi Mohammed V que Dieu l'ait en Sa Miséricorde, pour affirmer la souveraineté du Maroc et de son unité territoriale.

Nous prions Dieu de couronner de succès vos travaux et de réaliser vos desseins dans le sens qui sert la convergence des bonnes volontés et des compétences avérées en vue d'assurer le progrès de cette ville pour qu'elle demeure un carrefour des civilisations et un symbole d'interaction et de brassage des cultures.

Que la paix et la miséricorde de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER OFFERT EN SON HONNEUR PAR LE PRÉSIDENT ITALIEN

ROME, 11 AVRIL 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président de la République,

Mesdames et Messieurs,

Ma joie est profonde de Me trouver parmi vous et d'effectuer cette visite d'État en Italie, pays auquel nous lient des liens historiques et une solide amitié. Je suis également heureux de rencontrer un grand homme d'État envers lequel J'ai la plus grande estime et la plus haute considération.

Je voudrais, tout d'abord, exprimer à votre Excellence Mes remerciements chaleureux pour les paroles cordiales de bienvenue et les sentiments sincères que vous avez bien voulu manifester à Mon endroit. La chaleur de votre accueil, qui traduit l'hospitalité italienne, qualité que les peuples de la Méditerranée ont en partagé, Me touche profondément.

Les liens qui unissent le Maroc et l'Italie puisent leurs racines bien loin dans l'histoire. Ces liens sont fondés sur des bases solides, marquées par notre appartenance commune à l'espace méditerranéen, berceau de civilisations millénaires, dont l'influence sur l'humanité porte l'empreinte de nos contributions respectives.

Notre présence aujourd'hui parmi vous, traduit l'amitié profonde et les relations séculaires liant le Maroc et l'Italie, que nous considérons comme un partenaire traditionnel et sincère.

Il Me plaît de rappeler en cette occasion, que les liens historiques entre nos deux pays remontent au XIX^{ème} siècle lorsque le Sultan Moulay Hassan 1er avait dépêché, en 1878, la première mission diplomatique auprès du Roi d'Italie, Victor Emmanuel II.

C'est à cette période que prit naissance la coopération bilatérale maroco-italienne et que furent inaugurés, entre nos deux nations, les échanges qui n'ont cessé d'évoluer, depuis, pour atteindre leur niveau actuel.

On se rappellera aussi, avec fierté, que Mon Auguste grand-père, feu Sa Majesté Mohammed V a effectué en Italie, sa première visite officielle au lendemain de l'indépendance et que la dernière visite à Rome de Mon regretté père, feu Sa Majesté Hassan II, en novembre 1991, a imprimé un saut qualitatif à nos relations puisqu'elle fut couronnée par la signature du «traité d'amitié et de coopération» entre nos deux pays.

Monsieur le Président,

Partant de la pérennité de leurs relations, l'Italie et le Maroc sont appelés, en ce moment de grandes mutations, à élargir et à promouvoir un partenariat novateur, ouvrant des perspectives plus prometteuses et une solidarité plus agissante.

Le contexte de la mondialisation qui affecte les rapports économiques entre pays, ainsi que l'interdépendance qui en découle, nous incite à revoir les instruments de notre coopération et à adapter ses mécanismes aux objectifs de croissance soutenue et de développement durable.

Les évolutions institutionnelles et les réformes économiques engagées par le Maroc témoignent de notre détermination à accélérer le rythme de modernisation de notre société. Notre ambition est que la coopération avec l'Italie accompagne ce mouvement de progrès, tant sur le plan bilatéral que multilatéral.

À cet égard, Je Me félicite de la dynamique nouvelle, créée par les opérateurs économiques italiens en faveur des petites et moyennes entreprises, offrant ainsi des opportunités nouvelles au développement de la coopération industrielle, aux investissements mixtes et au transfert des technologies avancées.

De par son histoire prestigieuse et sa civilisation raffinée, l'Italie demeure, pour nous, un partenaire culturel de singulière qualité, ce qui nous incite à renforcer les réseaux de nos échanges artistiques, éducatifs, universitaires et scientifiques.

De même, l'important effort de développement de la région Sud de l'Italie est, pour nous, source d'inspiration pour bénéficier de l'expertise des compétences italiennes dans nos efforts visant le développement de nos provinces du Nord. Ce serait là, un jalon supplémentaire dans ce partenariat de proximité où les intérêts du Maroc, de l'Italie et de l'Europe en général, peuvent converger.

Monsieur le Président,

L'entrée en vigueur de l'acte d'association qui lie le Maroc à l'Union Européenne, est intervenu à un moment et dans des conditions qui dénotent, à l'évidence, du décalage relatif de cet instrument par rapport à l'évolution constatée de nos économies et des besoins de nos sociétés. C'est pourquoi Je voudrais réitérer, ce soir, notre conviction profonde et notre ambition légitime en faveur d'un statut «avancé», conforme à notre spécificité et aux aspirations des peuples de la région.

Notre attachement au partenariat euro-méditerranéen nous recommande de sortir le processus de Barcelone de l'enlisement progressif dans lequel il s'est installé. Sa nécessaire revitalisation appelle de nouvelles initiatives pour en faire un instrument, à la fois d'accompagnement des efforts des pays Sud-méditerranéens et de facilitation de leur intégration dans l'économie mondiale.

À cet égard, il est essentiel de dynamiser et renforcer les programmes «MEDA» afin qu'ils accompagnent effectivement la transition vers la zone de libre-échange. De même, les programmes futurs devraient-ils s'orienter principalement vers les questions prioritaires et communes aux pays sud-méditerranéens et vers la nécessaire harmonisation des systèmes administratif, juridique et économique des pays des deux rives de la Méditerranée.

Dans notre région du Maghreb Arabe, nous avons entrepris, il n'y a pas si longtemps, des efforts sérieux pour jeter les bases d'un ensemble répondant aux aspirations de nos peuples. Pour le Maroc, l'édification de l'Union du Maghreb Arabe, demeure un objectif stratégique et nous n'aurons cessé d'œuvrer pour en faire une réalité concrète. Partant de sa conviction quant à la réalisation inéluctable de cet objectif suprême, le Maroc a toujours veillé - en dépit des obstacles dressés devant le parachèvement de son intégrité territoriale- à assurer les conditions propices, permettant de dépasser tous les obstacles artificiels qui visent à empêcher l'application honnête du plan de règlement établi, à cet effet, par l'ONU.

Monsieur le Président,

Les multiples aspects, bilatéraux, méditerranéens et européens des relations entre nos deux pays amis, se sont renforcés par une dimension nouvelle, celle du partenariat stratégique euro - africain, dont les premiers fondements ont été jetés lors du Sommet du Caire.

La déclaration et le plan d'action adoptés par ce sommet inaugurent une ère nouvelle pour un partenariat stratégique global, dépassant ainsi l'approche sélective qui a toujours caractérisé les rapports de l'Union Européenne avec l'Afrique.

Le Maroc et l'Italie qui furent, à travers l'Histoire, un point de rencontre civilisationnel, culturel et économique entre nos deux continents, sont aujourd'hui appelés à jouer un rôle d'avant - garde, au niveau de leur communauté respective, africaine et européenne, pour donner ensemble à cette nouvelle dimension de leurs relations, l'impulsion nécessaire pour l'établissement d'un partenariat euro-africain marqué par l'esprit d'égalité, de complémentarité et de coopération et fondé sur les valeurs de la démocratie, de l'entente et de l'équité qui traduisent notre aspiration commune à la paix et à la stabilité dans le monde.

Partant de ces principes, nos deux pays ont œuvré, chacun de son côté, pour parvenir à une paix durable, juste et globale dans la région du Moyen - Orient, à laquelle nous lient des relations étroites et séculaires, une paix réalisant le retrait des forces israéliennes de tous les territoires arabes occupés et l'édification d'un État palestinien indépendant avec Al-Qods comme capitale, une paix assurant la coexistence de tous les peuples de la région, sur la base de la légalité internationale et des engagements auxquels toutes les parties ont souscrit.

Monsieur le Président,

La compréhension et la confiance qui ont toujours caractérisé nos relations se trouvent confortés par le climat de cordialité et d'ouverture ayant prévalu lors de nos différents et fructueux entretiens. Je suis convaincu qu'à la faveur de cette visite, les relations maroco-italiennes connaîtront une impulsion

nouvelle à la hauteur de notre ambition commune et généreuse pour le progrès et la prospérité de nos deux peuples.

Je saisis cette occasion pour exprimer, en Mon nom personnel et au nom de la délégation qui M'accompagne nos sincères remerciements, à vous-même, Monsieur le Président et au peuple ami d'Italie, pour votre hospitalité généreuse et votre accueil chaleureux.

Mesdames et Messieurs,

Je vous invite à vous lever pour rendre hommage à son Excellence Monsieur le Président de la République et à Madame Ciampi en souhaitant au peuple italien plus de progrès et de prospérité.

Que la paix et la miséricorde de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX RÉUNIONS ANNUELLES MIXTES DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ARABES

FÈS, 11 AVRIL 2000

Louange à Dieu seul, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il est pour nous un motif de joie de nous adresser à vous à l'ouverture de cette rencontre bénie qui réunit les conseils des gouverneurs des institutions financières arabes, en considération de Notre Majesté pour leur rôle essentiel dans le domaine de la coopération financière interarabe, en exaltant la mission qui est la leur dans la promotion du développement de notre grande Nation arabe.

Il nous est également agréable de vous souhaiter la bienvenue au Maroc, votre seconde Patrie, qui est fier d'accueillir cet important forum dans la ville de Fès, l'une de ses cités séculaires au patrimoine civilisationnel arabe authentique, et qui a été et demeure toujours, une destination privilégiée à de nombreuses et fructueuses rencontres arabes et islamiques.

Il va sans dire que le Maroc n'a épargné aucun effort pour encourager et soutenir l'action arabe commune, convaincu en cela de la communauté de destin des pays arabes et de la nécessité de l'entraide et de la solidarité entre eux pour faire face aux défis de l'époque et être au diapason de l'évolution en cours.

C'est là une orientation que notre vénéré père Sa Majesté le Roi Hassan II -que Dieu ait son âme- s'est attelé à concrétiser en plaçant les causes arabes à la tête de ses préoccupations, notamment celles qui convergent vers la complémentarité économique, puisqu'il avait été - que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde - l'un des premiers dirigeants à avoir appelé très tôt à la création d'institutions et d'organismes à même de prendre en charge les questions en rapport avec le développement.

Nous demeurons, de notre côté fidèle à ce noble legs, convaincu en l'inéluctabilité de la coopération et de la complémentarité au sein de notre Nation arabe si elle veut s'affirmer dans un monde où la globalisation

déferle sur tous les espaces, soient-ils économiques, financiers, productifs ou commerciaux. Le monde où nous vivons est entré, en effet, depuis quelques décennies, dans l'ère des groupements régionaux qui ne laissent aucune chance à ceux qui se replient à l'intérieur de frontières nationales érigées, qu'ils érigent en symboles pour caresser l'orgueil national sans pour autant être capables de protéger leur marché intérieur contre le flux de marchandises et de services extérieurs.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

L'ambition qui nous anime d'élargir et d'approfondir la coopération économique interarabe et d'ouvrir les marchés de notre Nation arabe aux produits de ses États et à leur potentiel humain, nous amène à apprécier à sa juste valeur le rôle constructif que les institutions financières arabes ne cessent de jouer dans ce sens, exaltant leurs contributions au financement de nombreux projets, programmes et études. En atteste leur présence effective et en force dans différents domaines de l'édification, construction de barrages et de routes, développement de l'agriculture, extension des réseaux d'eau et d'électricité et participation à des projets d'investissement afférents à la sécurité alimentaire. Les autres dimensions économiques n'ont pas pour autant été omises puisque ces institutions ont œuvré également avec sérieux et efficacité, à l'instauration de la stabilité économique et financière, à l'appui des programmes d'ajustement structurel, à l'accroissement du volume du commerce extérieur multilatéral, à l'octroi de facilités en matière d'assurances, à la garantie des investissements, au soutien de l'œuvre de développement dans les pays africains, à la consolidation de l'activité du secteur privé eu égard à sa place dans le tissu économique, outre les efforts qu'elles ont déployés pour accompagner l'évolution que connaît l'économie mondiale, ce qui en fait, à juste titre, un axe essentiel dans la dynamisation de l'action arabe commune.

Nous exprimons ainsi nos remerciements et notre reconnaissance à nos institutions financières arabes pour leurs contributions à la mise en œuvre dans les pays arabes de projets, de programmes et d'études qui n'auraient pu voir le jour sans leur appui financier et technique. Nous appelons cependant ces institutions, alors que nous sommes au seuil du troisième millénaire, à marquer une pause pour réfléchir aux perspectives et élaborer une vision prospective de la coopération économique arabe à même de l'habiliter à faire face aux défis de la mondialisation et aux exigences du développement et à accompagner les mutations rapides que connaît le monde d'aujourd'hui. Il s'agit notamment de traiter les questions du développement dans notre Nation arabe d'un point de vue global et sous l'angle de la recherche de la complémentarité, en définissant une stratégie d'action visant la mise à niveau des économies de nos pays arabes pour réaliser des taux de croissance de nature à garantir une vie digne aux fils de la communauté arabe, de faire de nos pays un groupement aux composantes complémentaires, capable de s'intégrer de manière positive dans ce qu'on appelle la nouvelle économie produit de la mondialisation, dans toutes ses dimensions, commerciales, financières et technologiques et de tirer profit de l'évolution que connaît le monde tout en préservant l'authenticité de notre Nation et ses constantes.

Une telle mission, nous le savons, n'est point aisée. En dépit des efforts consentis et des résultats atteints dans les domaines de la réforme économique, de l'ajustement structurel et du développement du tissu

productif et de l'environnement des investissements dans les différents pays arabes, il nous reste encore, en effet, d'autres étapes à franchir en matière de développement pour l'éradication des diverses formes de pauvreté, la lutte contre le chômage, l'augmentation du revenu moyen par habitant, outre la lutte contre l'analphabétisme et l'atténuation des disparités entre les milieux rural et urbain par la satisfaction des besoins sociaux qui ne cessent de croître.

De telles actions sont de nature à nous assurer un passage pour le siècle prochain et à aider à réduire l'écart qui nous sépare des pays avancés. Nous devons de ce fait agir pour redresser cette situation avec la célérité requise, car il n'y a pas lieu de perdre du temps.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes appelés à adopter une approche globale du développement qui traduirait nos aspirations à édifier une société évoluée, ouverte sur le monde, à l'économie performante et capable de faire face à la compétitivité internationale, devenue l'une des caractéristiques les plus marquantes de notre époque. Les défis posés par l'évolution scientifique et technologique accélérée, ainsi que par l'extraordinaire essor et la vulgarisation rapide des nouvelles techniques dans les domaines de l'informatique, de la communication et du transport, l'accroissement du rythme de production et d'exportation au moindre coût, l'accentuation de la concurrence pour la conquête des marchés extérieurs et la mobilisation des capitaux, dans une conjoncture internationale où les frontières et les barrières protectionnistes sont désormais dépassées, constituent autant de facteurs avec lesquels nous devons composer de manière positive afin que nous puissions tirer profit des opportunités et des perspectives qu'ils ouvrent, tout en évitant leurs retombées négatives. Il importe de souligner à cet égard que la préparation et la formation des ressources humaines demeurent le moyen le plus adéquat pour réaliser ces objectifs, dans l'ère de la société du savoir et de la communication.

Il n'y a pas d'autre alternative, si nous voulons intégrer le mouvement de l'évolution mondiale contemporaine, que d'adopter une stratégie de développement qui tend à la préservation des fondements de la stabilité économique et financière, à la consolidation du tissu productif arabe, à la promotion du secteur privé, au développement des échanges commerciaux multilatéraux qui restent encore à un niveau faible et ne répondent pas aux aspirations de nos peuples, ainsi qu'à la diversification des produits et des exportations et à la préparation d'un climat à même d'encourager l'investissement arabe et d'attirer les capitaux étrangers, leviers permettant la création de postes d'emploi et le transfert de technologie moderne.

Vous n'êtes pas sans savoir, Mesdames et Messieurs, que dans notre œuvre pour la réalisation d'une intégration économique complémentaire, nous ne sommes pas partis du néant. Nous avons dans la communauté d'histoire, de langue et de religion les bienfaits que Dieu nous à prodigués, à savoir les ressources matérielles naturelles et humaines extraordinaires, et dans les réalisations que nombreux d'entre nos pays ont pu accomplir sur la voie du progrès et du développement socio-économique, des atouts qui habilent nos pays à atteindre un niveau élevé d'intégration, avec cependant la nécessité pour chacun d'eux de maîtriser son propre développement, tant la réalisation d'une sorte de similitude

entre les niveaux de croissance réalisés dans les pays arabes s'impose pour instaurer une harmonie et une complémentarité entre eux, dans un cadre qui prend en considération les spécificités de chaque pays et qui lui permet d'œuvrer au développement de son économie, en adéquation avec ses propres particularités.

Sachant que ce forum réunit les responsables et les décideurs économiques, dont les ministres des finances et de l'économie des pays arabes, nous vous appelons tous à engager une réflexion sur la manière qui permettrait à nos pays d'organiser le marché financier arabe dans la finalité de réaliser une unité monétaire comme l'un des facteurs facilitant une intégration économique solide, inspirés en cela du vécu de notre nation, lors de ses périodes prospères, marquées par une unité monétaire qui faisait du dinar et du dirham arabes des devises de référence et des clefs permettant l'accès aux marchés extérieurs, tout en nous conformant aux exigences de la concurrence dans une ère de groupements où les devises sont devenues un mécanisme fondamental de l'expansion économique. Nous sommes convaincu, excellences, que vous enrichirez ce forum par votre vaste expertise et donnerez à cette orientation panarabe une impulsion nouvelle, à la mesure des espérances de notre Nation en un lendemain meilleur et en un avenir radieux.

Puisse Dieu vous assister, et raffermir vos pas, puisse-t-il couronner de succès nos actions à tous pour que notre Nation arabe puisse réaliser ses aspirations à la prospérité et au bien-être.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÉJEUNER OFFERT EN SON HONNEUR PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL ITALIEN

ROME, 12 AVRIL 2000

Louange à Dieu, que la prière et le Salut soient sur notre Prophète,

Monsieur le Président du Conseil,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, tout d'abord vous exprimer Mes profonds remerciements et Ma gratitude pour l'hospitalité généreuse, conforme aux traditions ancestrales du peuple italien, ainsi que pour l'accueil chaleureux qui nous sont réservés depuis notre arrivée en terre italienne.

Monsieur le Président du Conseil,

Notre visite dans votre grand pays témoigne de la qualité singulière des relations entre nos deux pays amis, relations auxquelles nous accordons un grand intérêt et que nous souhaitons voir portées au niveau des aspirations et des ambitions qui nous animent dans notre quête pour un développement mutuel au service du bien être et de la prospérité de nos deux peuples.

Le caractère institutionnel et régulier des rencontres et des consultations entre les différents organes des deux pays favorise la mise en place de mécanismes supplémentaires, nécessaires au renforcement de notre concertation sur divers sujets d'intérêt commun, à caractère régional ou international.

La coopération maroco-italienne est régie par plusieurs nombres de domaines d'activité. En outre, les liens culturels et humains qui nous unissent traduisent notre volonté commune de coopération en modèle dynamique d'échange, en parfaite harmonie avec l'histoire des deux peuples.

Nous aspirons au développement des relations économiques entre les deux pays même si les acquis en la matière prêtent déjà à satisfaction, puisque l'Italie est le quatrième fournisseur et le cinquième client

européen du Royaume du Maroc. De plus, le nombre des entreprises italiennes installées au Maroc est estimé aujourd'hui à 125 unités et opérant dans des domaines aussi variés que l'assemblage automobiles et les infrastructures, telles que les barrages, les autoroutes et les ports - est appelé à augmenter.

Le Maroc a franchi des étapes importantes en matière de libéralisation de l'économie et de modernisation du système fiscal et du secteur financier. Les différents atouts du Maroc, tant sur le plan économique que des ressources humaines, constituent un stimulant de nature à porter les relations maroco-italiennes à des seuils nouveaux et à instituer un partenariat riche et diversifié.

En effet, par sa position géostratégique et le dynamisme de ses opérateurs économiques, le Maroc représente un pôle d'attraction, notamment pour les hommes d'affaires italiens à la recherche de nouvelles opportunités d'investissement et de nouveaux marchés prometteurs.

Disposant désormais d'un nouvel environnement et d'un potentiel de maîtrise de la technologie, le Maroc invite l'Italie à multiplier les opérations de transfert des technologies, essentielles aux secteurs économiques vitaux. Les banques italiennes sont également appelées à assurer une présence effective et renforcée au Maroc pour soutenir l'activité des opérateurs économiques dans les domaines productif et commercial.

Par ailleurs, le rayonnement culturel et civilisationnel de l'Italie, comme l'esprit d'ouverture l'ayant de tous temps caractérisé le Royaume du Maroc devraient favoriser le développement de nos rapports culturels. À cet égard, Mon pays aspire à bénéficier de la riche expertise de l'Italie en matière de préservation du patrimoine, de même qu'il souhaite le renforcement des échanges culturels et l'ouverture de nouveaux centres culturels italiens.

Monsieur le Président du Conseil,

La communauté marocaine établie en Italie, l'une des plus importantes originaires du Maroc, dans les pays de l'Union Européenne, confère à nos relations une dimension humaine qui permettra d'instaurer une entente plus grande et un rapprochement plus profond entre nos deux peuples.

La dignité et le bien-être de nos sujets résidant à l'étranger, constituent pour nous, comme ils l'ont été pour Mon regretté père feu Sa Majesté Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, une préoccupation constante dans nos relations avec les pays d'accueil. Nous sommes confiants que les autorités de votre pays veilleront à assurer et garantir les conditions d'une vie digne et paisible pour cette communauté, à l'abri de la violence, du racisme et de la xénophobie.

Monsieur le Président du Conseil,

Le processus de constitution, à travers le monde, de groupements régionaux à caractère économique, nous incite à instaurer des liens de coopération et de communication entre les deux rives de la Méditerranée.

Aussi l'intégration régionale constitue-t-elle, pour le Maroc, la voie exemplaire et la plus adéquate pour le renforcement des fondements de la paix et de la stabilité ainsi que la garantie du développement économique et social.

Mesdames et Messieurs,

Je vous invite à vous lever, pour rendre hommage à monsieur le président du conseil et souhaiter progrès et prospérité au peuple italien ami.

Que la paix et la Miséricorde de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU 5^{ÈME} ATELIER INTERNATIONAL DES INSTITUTIONS
NATIONALES DE PROMOTION ET DE DÉFENSE DES
DROITS DE L'HOMME**

RABAT, 13 AVRIL 2000

Louange à Dieu seul, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, sa Famille et ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec joie et satisfaction que notre Royaume, terre de liberté, de dialogue et d'ouverture, de coexistence et de tolérance, abrite les travaux du cinquième atelier international des institutions nationales de promotion et de défense des droits de l'homme et en accueille les participants venus des cinq continents. C'est un événement que nous apprécions à sa juste valeur et que nous entourons de notre haute sollicitude comme nous réservons à nos hôtes notre chaleureux accueil et notre intérêt éminent partant de la considération que Notre Majesté porte à leur abnégation au service de la noble mission humanitaire qui vise la consécration de la dignité de l'homme par la préservation de ses droits et leur promotion, convaincu que nous sommes que celui qui honore un être humain honore en fait l'humanité toute entière.

Nous voudrions aussi exprimer notre considération particulière au Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme qui a bien voulu s'associer avec notre Conseil Consultatif des Droits de l'Homme pour l'organisation de cet important forum, en exaltant les actions grandioses et les efforts concluants que déploie cette institution, sous la sage Orientation de Mme Mary Robinson, pour le triomphe du droit, la préservation de la dignité et des droits de l'homme et la promotion des libertés, répondant ainsi aux préoccupations de la communauté internationale qui aspire à la démocratie, à la paix et à la prospérité.

Notre initiative de placer votre rencontre internationale sous Notre Haut patronage illustre la place prépondérante qu'occupent les questions des droits de l'Homme dans nos préoccupations et nos choix pour l'édification de l'État de droit, comme elle constitue une consécration du rôle joué par les institutions nationales pour la promotion des droits de l'Homme.

Nous nous réjouissons également que la tenue de ce forum coïncide avec la commémoration par le Conseil consultatif des droits de l'Homme du dixième anniversaire de sa création par notre vénéré père, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde. Les avis consultatifs constructifs présentés par ce conseil à notre vénéré père et à Notre Majesté ont eu un impact positif dans la marche de notre pays visant à promouvoir les droits de l'Homme pour leur conférer la place qui leur échoit dans notre Monarchie constitutionnelle démocratique et sociale. La place éminente accordée à ce Conseil érigé en institution opérant auprès de Notre Majesté, procède du fait que la protection des droits, leur garantie et leur essor représentent une responsabilité constitutionnelle au centre même de notre haute mission et des fonctions fondamentales relevant du grand imamat. Elle est également une concrétisation des fondements de notre civilisation, de notre culture et de nos valeurs Islamiques magnanimes, en tant que référentiel de base que notre Royaume a adopté aux côtés des législations internationales visant la protection, la préservation et la promotion des droits de l'Homme.

Notre monde aujourd'hui fait face à de grands défis qui nous interpellent tous pour la concertation et la coopération afin de définir les meilleurs moyens permettant l'épanouissement de l'homme en lui garantissant la justice et la quiétude. Nous sommes convaincus que le prochain siècle renforcera les efforts des nations dans ce sens et consacrera le choix démocratique que nous veillons constamment à son enracinement, tant sur le plan conceptuel que dans la pratique, afin qu'il devienne l'une des composantes intrinsèques des individus et des communautés, avec tout ce que cela implique comme liberté et responsabilité.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes déterminé, depuis notre accession au Trône de nos glorieux ancêtres à poursuivre l'édification de l'État moderne de façon à préserver les droits et les libertés et consolider les bases du régime fondé sur la séparation des pouvoirs et la suprématie de la loi. C'est ce que nous avons souligné dans le premier discours du Trône, en date du 30 juillet 1999, où nous avons exprimé notre ferme attachement à la Monarchie constitutionnelle et au multipartisme pour l'édification de l'État de droit et la protection des droits de l'Homme et des libertés individuelles et collectives. Dans ce cadre, notre Royaume a tenu à ratifier un certain nombre de conventions dans le domaine des droits de l'Homme, à créer les institutions, à développer les lois et à mettre en place les garanties à même de prémunir contre les abus, à élargir les champs de liberté et à veiller à la sécurité des individus et des groupes, dans le respect de nos engagements dans le domaine des droits de l'Homme tels qu'ils sont universellement reconnus.

Nous sommes convaincu que ce choix place notre pays dans la dynamique de l'époque, en interaction créative avec les changements de son environnement et parfaitement préparé à envisager l'avenir en harmonie avec son histoire et sa civilisation. Notre identité culturelle et religieuse est aujourd'hui en mesure - comme elle a été à travers l'histoire- de contribuer à l'enrichissement de l'universalité avec tout l'apport des droits de l'Homme, d'exercer les libertés et de s'intégrer dans leur mouvement sans contradiction ni antagonisme, car la préservation de la spécificité et de l'identité ne signifie pas le repli sur soi, mais l'action tendant vers une dynamique renouvelée du concept de l'authenticité dans le cadre de la modernité, et respectueuse des valeurs sacrées qui prônent la tolérance le dialogue serein et la paix.

Le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme de notre Royaume a contribué, à travers ses avis consultatifs auxquels nous avons conféré force de loi, à la préservation et à la promotion des droits civiques et politiques. Nous sommes soucieux de le voir accorder le plus grand intérêt aux droits économiques, sociaux et culturels. Le droit à la scolarité, à la santé, à l'alimentation, à l'habitat et à un environnement sain entre autres, constitue en effet un aspect essentiel de la protection de la dignité de l'homme. La pauvreté absolue dans ses différentes manifestations représente une violation des droits de l'Homme les plus élémentaires et une atteinte à sa dignité.

C'est pourquoi nous continuons comme nous l'avons souligné le 10 décembre 1999, à l'occasion du 51ème anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'Homme, à accorder un intérêt éminent à l'intégration des démunis et des handicapés et aux questions de la femme rurale qui souffre des conditions de marginalisation les plus dures s'agissant des pratiques relatives aux droits de l'Homme. Les valeurs de la société sont à l'évidence de nature à promouvoir la créativité et l'esprit d'initiative pour l'amélioration de la situation de diverses couches et catégories sociales, notamment celles vivant dans des conditions difficiles.

Il est pour nous un motif de fierté de constater le dynamisme dont fait preuve la société civile, la diversité des domaines de son action et le développement que connaissent les formes de partenariat et de coopération qui lient celle-ci aux pouvoirs publics et aux institutions spécialisées, ce qui contribue à la mobilisation des potentialités et à l'intensification du rythme des initiatives et des actions dans un cadre de liberté et de responsabilité.

Si le premier forum des institutions nationales du pourtour méditerranéen, que notre Royaume avait abrité en 1998 à Marrakech, avait donné à la question de l'immigration et de la circulation des personnes tout l'intérêt qu'elle mérite, ce même sujet se pose de nos jours avec plus d'acuité, puis qu'il touche aux droits de l'Homme, et se manifeste par le retour de certaines formes de racisme et de xénophobie, avec ce qui en découle comme comportements extrémistes dans les sociétés du monde industrialisé. Cela nous amène à réfléchir à l'énorme effort que l'humanité doit consentir pour assurer le respect réel et effectif des droits de l'Homme, dans un esprit civilisationnel qui bannit toute forme de discrimination.

Nous saisissons l'opportunité offerte par la tenue de ce forum international pour vous exprimer les préoccupations du Maroc face à la recrudescence des atteintes aux droits de l'Homme commises à l'encontre des travailleurs immigrés partout dans le monde, tout en exhortant, à travers votre rencontre, l'ensemble des États et gouvernements de par le monde à adhérer, dans les plus brefs délais, aux conventions internationales pour la protection des droits des travailleurs immigrés et de tous les membres de leurs familles, et à appliquer les dispositions de la déclaration de Marrakech des institutions nationales du pourtour méditerranéen de 1998.

Le gouvernement de Notre Majesté déploie des efforts louables dans ce sens et nous formons le vœu que les institutions nationales de défense des droits de l'Homme joueront un rôle de premier plan pour sensibiliser l'opinion publique et inciter les gouvernements à adhérer à cette importante convention internationale, d'autant plus que le nouveau siècle que nous entamons connaîtra, sous la pression de la mondialisation, une recrudescence des mouvements migratoires et de la circulation trans-régionale

et transcontinentale. Aussi sommes nous tous appelés, dans le Nord comme dans le Sud, à adopter des approches globales et volontaristes concernant les questions de l'immigration dans le sens du renforcement de la communication, de la solidarité et de la coopération entre tous les peuples.

Mesdames et Messieurs,

Le développement extraordinaire que connaît le monde dans tous les domaines et les grandes mutations qui s'y produisent, appellent à la contribution de tous au renforcement de la coopération pour bâtir un monde où règnent la stabilité, la justice, la liberté et la paix.

Le poids de la dette, l'analphabétisme et le faible taux de croissance constituent dans de nombre de régions du monde, des handicaps à la préservation de la dignité de l'homme et au respect de ses droits fondamentaux.

Nous sommes certain que votre forum, qui réunit les représentants des institutions nationales et des organisations non gouvernementales, des experts et des personnes actives dans ce domaine, est conscient des défis qui guettent les droits de l'Homme de par le monde et des efforts à consentir pour promouvoir ces droits. Malgré les grands acquis enregistrés dans plusieurs régions du monde, notamment en matière des droits civiques et politiques, et ce grâce aux conventions, aux mécanismes mis en place et aux efforts des différentes organisations, nous sommes appelés, pour relever les défis, à multiplier les actions visant à assurer un respect réel des droits économiques, sociaux et culturels et à réunir les conditions nécessaires afin de préserver les acquis et éviter les malheurs du passé. Dans ce sens, l'éducation aux droits de l'Homme et l'intégration de cette culture dans les programmes d'enseignement et les cursus de formation de plusieurs catégories de fonctionnaires, constituent un préalable pour prévenir toute forme de violation.

Votre rôle revêt une importance particulière dans la poursuite de la marche de l'humanité vers un monde où prévalent les idéaux de fraternité, de paix et de liberté et où la dignité humaine est préservée. Vous trouverez en Notre Majesté et en le Royaume du Maroc, votre meilleur soutien, partant de notre souci de faire de notre pays un flambeau pour les droits de l'Homme.

Puisse Dieu guider vos pas et couronner de succès vos nobles actions humanitaires au service des hautes vertus et de l'humanité toute entière.

Que la Paix et la Bénédiction de Dieu soient sur Vous.

**S.M. LE ROI MOHAMMED VI
PRÉSIDE L'OUVERTURE DE LA SÉANCE DE PRINTEMPS
DE L'ACADÉMIE DU ROYAUME DU MAROC**

24 AVRIL 2000

Louange à Dieu seul, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, sa Famille et ses Compagnons,

Messieurs les Académiciens, Mesdames et Messieurs,

À cet instant où Nous procédons à l'ouverture de la session de l'Académie du Royaume du Maroc, nous nous devons d'évoquer avec émotion et en toute dévotion le souvenir de son fondateur, notre vénéré père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu bénisse son âme. Nous rendons hommage à votre initiative de retenir la pensée hassanienne comme thème de cette session qui coïncide avec la célébration du 20ème anniversaire de cette prestigieuse institution scientifique, unique en son genre de par la diversité et la complémentarité des disciplines et des sciences qu'elle embrasse. Notre haut patronage a été accordé à ses travaux pour signifier que l'Académie jouit de la sollicitude continue de Notre Majesté, de Sa bienveillance et de Son attention particulière.

Il y a vingt ans, Notre regretté père, que Dieu ait son âme, créait cette Académie dans l'espoir de faire du Maroc, une terre de dialogue et de rencontres entre d'éminents penseurs et scientifiques de différentes disciplines conviés à se pencher sur différentes questions de l'heure, en choisissant souvent lui-même, que Dieu ait son âme, les thèmes à débattre. Vous voilà, aujourd'hui, Messieurs les Académiciens et experts, en train de vous acquitter d'une part de la dette à l'égard de notre illustre disparu en débattant du thème «La pensée de Hassan II : authenticité et renouveau», une pensée qui a profondément marqué l'œuvre de développement du Maroc moderne, son progrès, la modernisation de son État, l'épanouissement de sa société et la préservation de son identité et de son authenticité.

Mesdames et Messieurs,

Nous nous sommes engagés, depuis notre accession au Trône de nos glorieux ancêtres, à aller de l'avant pour assurer au Maroc davantage de développement économique et de solidarité sociale, consolider l'État de droit, protéger les droits de l'Homme et s'ouvrir sur la modernité sans rien renier de nos valeurs sacrées.

Pour atteindre ce noble objectif, nous avons veillé à ce que la charte nationale de l'enseignement soit en tête des réalisations accomplies sous notre règne. Nous suivons de près sa mise en œuvre pour édifier une société marocaine productive, ouverte et intégrée dans le monde de la communication et du savoir, afin que le Maroc demeure à l'avant-garde, un pays de dialogue entre les cultures, un exemple d'équilibre entre l'authenticité et la modernité, une société de coexistence dans la dignité, la modération et la tolérance.

Etant convaincu de la nécessité de déployer tous les efforts et dans tous les domaines pour la création d'une société marocaine dont les fils cueillent les fruits des sciences et de la technologie et contribuent à leur enrichissement, nous accordons ainsi notre intérêt au rôle que peut jouer l'Académie - en complémentarité et en cohésion avec toutes les institutions scientifiques supérieures, similaires - dans l'élargissement du champ de la recherche et de la communication, ainsi que le développement des capacités.

Dans le but d'atteindre ce noble objectif, nous exhortons ses honorables membres à aller de l'avant pour accomplir pleinement la mission qui leur est assignée, afin de réaliser les idéaux tracés par le dahir portant création de l'Académie et en premier lieu, la concrétisation d'un dialogue scientifique et civilisationnel fructueux ayant un rayonnement sur son environnement, et d'une coopération entre celle-ci et les institutions ayant les mêmes préoccupations, dans un monde où l'établissement d'un lien étroit entre les sciences, le savoir et la communication d'une part, et le progrès et le développement humain, de l'autre, est devenu exigences de la vie des sociétés et de leur progrès.

Fidèles à la mémoire de cette prestigieuse institution, notre vénéré père, que Dieu ait son âme, dont l'histoire retiendra les vues perspicaces dans le domaine de la politique de l'eau et de la construction des barrages grâce à laquelle notre pays a pu éviter les dangers des inondations au cours des années pluvieuses et atténuer les effets de la sécheresse au cours des années marquées par un déficit pluviométrique, eu égard au besoin de notre pays de renouveler sa stratégie dans le domaine de la gestion rationnelle de cette ressource vitale et dans le but de relever le défi que nous pose sa rareté pour garantir notre sécurité alimentaire, nous vous proposons de consacrer votre prochaine session d'automne à l'examen du thème : «La politique de l'eau et la sécurité alimentaire du Maroc à l'aube du 21ème siècle».

Nous savons bien que l'Académie du Royaume du Maroc a adopté une méthode de travail sereine et fructueuse. C'est pourquoi Nous vous incitons à donner à l'Académie une impulsion pour lui permettre d'aller de l'avant, d'améliorer son rendement et d'élargir les possibilités d'en bénéficier, d'autant plus que les questions de notre temps sont nombreuses et complexes et nécessitent l'intervention des esprits avertis, une recherche scientifique poussée, ainsi que le concours des sages par leurs idées perspicaces et leur vaste expérience à même d'aider à leur compréhension pour pouvoir y faire face.

Soyez rassurés que vous trouverez auprès de nous bienveillance et soutien. Nous comptons sur vous pour aider à aplanir les difficultés et résoudre les problèmes, et prions Dieu de vous accorder succès afin que l'Académie du Royaume du Maroc demeure une institution phare pour le rayonnement des sciences et du savoir et un forum pour l'interaction des cultures et des civilisations.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER OFFERT EN L'HONNEUR DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

TANGER, 26 AVRIL 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de souhaiter à son Excellence Monsieur le Président et cher frère, la bienvenue sur le sol du Maroc, lui exprimant nos sentiments de considération et d'amitié et lui souhaitant ainsi qu'à la délégation l'accompagnant un agréable séjour parmi les leurs.

Nous saisissons également cette occasion, en recevant un homme d'État que Dieu a doté d'une sagesse qui lui a permis de diriger son pays avec clairvoyance et perspicacité, pour exprimer notre fierté des réformes globales qui ont placé la Mauritanie sœur sur la voie du développement et du progrès et lui ont permis d'occuper la place qui lui revient dans son environnement arabe, islamique et africain.

Excellence Monsieur le Président,

Les liens unissant le Maroc et la Mauritanie puisent leurs sources et leur force dans les fondements civilisationnels, spirituels et culturels séculaires, communs à nos deux peuples frères, et dans le rôle de nos deux pays au niveau régional, du fait de leur position géographique privilégiée. Nous sommes fiers que nos deux peuples aient accompli une mission civilisationnelle, dont le rayonnement spirituel s'est étendu profondément dans le Sud et l'Est africain, et qu'ils aient constitué le pont à travers lequel l'Islam est parvenu dans l'Ouest de l'Afrique.

Nous sommes convaincu que notre rôle futur tire sa force des réalités de l'histoire et de la géographie et nous impose une grande responsabilité qui exige de nous d'avoir toujours présent à l'esprit ce rôle

et d'œuvrer, avec sérieux et persévérance, pour lier le passé au présent et au futur afin que notre rôle spirituel et civilisationnel se renouvelle constamment et demeure efficace.

Ce faisant, nous suivons la voie tracée par notre vénéré père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, qui était soucieux de renforcer et de raffermir les relations fraternelles séculaires et les liens de bon voisinage unissant nos deux pays.

Excellence Monsieur le Président,

Notre rencontre aujourd'hui confirme notre détermination à conduire nos relations vers des horizons prometteurs traduisant les liens forts que nous entretenons, comme elle concrétise notre volonté commune d'asseoir sur des bases solides nos relations de coopération dans divers domaines.

Aussi, cette visite est de nature à contribuer à instaurer un nouveau concept de la coopération entre nos deux pays allant de pair avec les développements rapides et continus que connaît le monde d'aujourd'hui, particulièrement au niveau des relations économiques. Car, le volume actuel des échanges entre le Maroc et la Mauritanie ne reflète pas la profondeur des relations des deux pays, n'est pas à la hauteur des aspirations et des ambitions des deux peuples frères et ne correspond nullement aux grandes potentialités qu'ils recèlent dans tous les domaines.

Cette situation nous impose, dès lors, de donner un nouveau souffle à la coopération bilatérale selon de nouveaux mécanismes devant étendre nos échanges à d'autres secteurs, en convoquant la réunion de la grande commission mixte pour établir le cadre ambitieux devant concrétiser la coopération à laquelle nous aspirons. Dans cette optique, il est nécessaire de créer un mécanisme de concertation politique afin de renforcer la coordination et l'échange des points de vue au sujet des questions d'intérêt commun.

Excellence Monsieur le Président,

La dynamique de notre coopération fructueuse au niveau bilatéral ne saurait se dissocier de notre ferme volonté politique de poursuivre l'œuvre d'édification de notre Grand Maghreb, de consolider les structures et les institutions de l'Union du Maghreb Arabe et de mettre en place les mécanismes à même de promouvoir le processus d'intégration et de complémentarité entre les économies de nos États maghrébins.

Le Maroc et la Mauritanie, qui ont eu un rôle à la fois important et influent dans la création de l'Union du Maghreb Arabe en tant qu'œuvre historique, et en tant que rêve que les peuples de la région ont longtemps caressé, n'ont et ne ménageront aucun effort pour renforcer l'action maghrébine commune, convaincus que cet ensemble représente un choix stratégique incontournable.

Nous avons la ferme conviction que vous partagez notre détermination à œuvrer en commun avec nos frères pour ressusciter l'esprit né à Marrakech, et qui est devenu, aujourd'hui plus que jamais, une nécessité impérieuse pour relancer l'œuvre de réalisation des grands objectifs tracés par le Traité fondateur, afin que nous puissions relever les défis du développement, assurer notre immunité dans nos relations avec nos partenaires et faire face aux grands défis.

Nos préoccupations communes transcendent aussi la dimension maghrébine pour embrasser l'espace arabe et islamique, où nos deux pays accomplissent un rôle distingué pour l'instauration d'une paix juste, durable et globale dans la région du Moyen-Orient, fondée sur la légalité internationale et les engagements contractés, garantissant le retrait des forces israéliennes de tous les territoires arabes occupés, et l'établissement de l'État palestinien indépendant avec Al-Qods Acharif pour capitale.

De ce point de vue, les problèmes et difficultés diverses qu'endure le monde arabe exigent davantage d'efforts pour redonner vie à l'esprit de fraternité et de cordialité afin de consolider le rang arabe en vue de faire face aux défis extérieurs, de façon à assurer à la Nation arabe l'édification d'un avenir serein, stable et prometteur de bienfaits et de prospérité pour les générations à venir.

La situation que vit l'Irak et les douloureuses circonstances que traverse son peuple frère nous amène à appeler la communauté internationale, une fois encore, à mettre fin aux peines des enfants de ce peuple et à leur garantir leurs droits fondamentaux à la vie, aux soins et à l'éducation.

Excellence Monsieur le Président,

Conscient de l'importance des liens sacrés d'appartenance et de solidarité avec ses frères africains, le Maroc est très soucieux de continuer à accorder son intérêt aux questions du Continent africain afin de surmonter ses problématiques dans les différents domaines en rapport avec la réalité de l'homme africain.

Nous considérons que le sommet, tenu dernièrement au Caire, est un sérieux début pour l'instauration d'un partenariat constructif avec nos voisins européens et une étape réussie pour le développement d'une vision positive et solidaire avec l'Afrique, en soulignant la nécessité de contenir les conflits et différends créés de toutes pièces et de promouvoir l'esprit de solidarité et de coopération africaines.

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de vous lever en signe de respect et de considération à notre frère le Président Mouaouiya Ould Sidi Ahmed Taya, et pour la prospérité et l'essor du Maroc et de la Mauritanie et la pérennité de leurs relations fraternelles.

Paix, bénédiction et bienfaits du Très-Haut soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU COLLOQUE ORGANISÉ À L'OCCASION DE LA
CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA
DIPLOMATIE MAROCAINE

RABAT, 28 AVRIL 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de vous adresser ce message à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de la journée nationale de la diplomatie marocaine, que nous avons entourée de notre Haute sollicitude, pour marquer le profond intérêt et l'extrême importance que nous accordons à notre diplomatie, et à son rôle dans la réalisation de la grandeur, la gloire, le rayonnement et la prospérité que nous souhaitons à notre peuple.

La célébration de cette journée commémore l'anniversaire de la promulgation par notre grand-père feu S.M. Mohammed V, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, le 26 avril 1956, du dahir portant création du ministère des Affaires étrangères du Maroc indépendant. Il a eu ainsi, que Dieu bénisse Son âme, le mérite d'œuvrer pour la libération du pays, le recouvrement de Sa souveraineté nationale et Son retour dans les instances internationales, en tant que membre actif aux côtés d'autres nations agissant sur la scène internationale, de veiller à la mise en place d'une diplomatie marocaine agissant dans le cadre d'une politique extérieure nationale, à la mesure de l'histoire ancestrale du Maroc et de son expérience internationale en tant qu'État au passé diplomatique intense et prestigieux, au cours duquel nos glorieux ancêtres ont noué des relations avec de nombreux pays, contracté divers accords et traités, fait face à des crises et des guerres, résisté aux visées et complots, et dépêché des ambassadeurs et des émissaires à l'expérience et à la compétence avérées.

L'histoire contemporaine enregistre que notre regretté Père, feu S.M. Hassan II, que Dieu ait Son âme, était un fin connaisseur de l'art de la diplomatie, parfaitement au fait de ses secrets, maîtrisant ses règles et ses contours. L'histoire retiendra en lettres d'or son rôle fondateur dans l'édification de la politique extérieure marocaine, la consolidation de ses fondements, la définition de ses grandes orientations. Notre

pays a pu ainsi occuper la place qui lui revient dans le concert des nations, grâce aux larges connaissances de l'histoire de feu S.M. Hassan II, que Dieu ait Son âme, à son sens aigu de la géopolitique, sa conscience profonde des intérêts suprêmes de la nation, sa parfaite connaissance des rapports de force, sa juste appréciation des données politiques internationales et de leurs exigences, ainsi qu'à sa perspicacité dans les jugements qu'il portait sur les faits et événements, la définition des objectifs et des positions et la prise des mesures et des décisions.

C'est ainsi que le Maroc a pu préserver sa sécurité et sa stabilité, conforter sa place parmi les nations, récupérer des zones occupées de son territoire, à leur tête nos provinces sahariennes, comme il a noué des relations de coopération bilatérales et multilatérales pour promouvoir son économie, réaliser son développement et assumer pleinement son rôle dans les forums internationaux et régionaux, pour contribuer aussi bien à la promotion de la Communauté internationale et à l'amélioration de son organisation et de son rendement qu'au renforcement de l'action collective, à la défense de causes communes, la contribution à la réalisation de projets d'unité ou d'intégration sur la scène africaine, ou encore au renforcement des relations de concorde et de solidarité et au rapprochement entre ses frères au sein de la famille arabe, islamique et africaine. Aussi, la place privilégiée que le Maroc occupe sur la scène internationale et la considération unanime que témoignait la Communauté internationale à notre regretté Père lui ont conféré le statut de représentant de plusieurs continents et organisations internationales. Ce sont là quelques uns des précieux acquis de son immense legs.

Mesdames et Messieurs,

Les acquis de la diplomatie marocaine sous le règne de notre regretté père constituent un précieux capital que Nous nous sommes engagés, depuis notre accession au Trône de nos glorieux ancêtres, à fructifier au mieux, à en améliorer les instruments et les mécanismes pour accompagner les mutations enregistrées sur le plan intérieur et dans notre environnement régional et à veiller à le perpétuer pour être au service de notre projet social, démocratique et moderniste.

L'importance de la diplomatie réside dans le fait que la réussite de toute stratégie de développement dépend autant des moyens propres de l'État que de la capacité de celui-ci à exploiter les opportunités d'extension et d'échange fructueux offertes sur le plan extérieur. Car une forte présence sur le plan international est tributaire du dynamisme de l'activité intérieure, puisque la confrontation entre les États ne revêt plus un caractère sanglant, mais se fait désormais sur le terrain de la compétitivité pour la conquête des marchés extérieurs grâce au développement de la productivité nationale. Partant, la diplomatie n'est plus l'instrument de la politique extérieure seulement mais aussi l'un des moyens de réaliser les objectifs de la politique générale de l'État qu'ils soient purement extérieurs ou intérieurs.

De la même manière que le Maroc a abordé avec succès les questions prioritaires de chaque étape historique, sa diplomatie se doit aujourd'hui de se mobiliser pour capitaliser la nouvelle image que nous avons accréditée auprès de l'opinion publique internationale, l'image d'un Maroc démocratique et moderniste, mobilisé autour de son Souverain, un exemple de modération et de tolérance. Elle doit également œuvrer activement et avec sérieux à prospecter de nouveaux espaces de coopération économique, à approfondir la dimension stratégique du Maroc afin d'en faire un partenaire modèle

de tous les pays, dans la perspective d'un partenariat volontariste et solidaire exemplaire, à consolider la position du Maroc en tant que pôle régional d'avant-garde et facteur de stabilité et de paix dans son environnement maghrébin, arabe, islamique, euro-méditerranéen, africain et américain, à tirer le meilleur profit de la mondialisation, à s'intégrer dans l'économie globale, tout en atténuant leurs retombées négatives sur notre développement, et à donner un nouveau souffle à nos relations extérieures.

Mesdames et Messieurs,

La diplomatie qui se résume, dans sa conception classique, à l'organe du ministère des Affaires étrangères et aux missions diplomatiques, fait aujourd'hui face à de grands défis en raison du développement fulgurant des médias et des moyens de communication et de transport, de l'extension continue de la coopération internationale, de l'ouverture des sociétés les unes sur les autres dans le cadre d'une mondialisation globale, de l'interdépendance des questions internes et externes, de l'inscription de nombreux sujets techniques et complexes à l'agenda de la politique extérieure comme l'économie, le commerce, la finance, la monnaie, l'emploi, l'immigration, la sécurité, l'environnement, les droits de l'Homme et la culture, l'intervention de nouveaux acteurs dans l'action diplomatique tels que les assemblées parlementaires, les collectivités locales, les organisations non gouvernementales, les entreprises et même des personnes tels de grands créateurs, des intellectuels, des artistes, des champions sportifs, sans compter la place éminente qu'occupent les nouvelles organisations internationales à vocations économique, financière et commerciale au rôle législatif distingué et l'importance sans cesse croissante de la diplomatie préventive.

Les mécanismes traditionnels de la coopération bilatérale et multilatérale qui présidaient à nos liens traditionnels ont atteint leurs limites. Ils ont à présent besoin d'un saut qualitatif fait d'audace, de créativité et d'innovation quant aux méthodes et objectifs.

C'est pourquoi nous avons pris l'engagement de tracer les grandes lignes d'une orientation prospective pour relever ces défis et de redoubler d'efforts en vue d'élaborer un cadre institutionnel nouveau afin que le Maroc assume le rôle d'avant-garde auquel le prédisposent le capital de ses relations historiques, son rayonnement spirituel, sa situation géostratégique et son projet de société démocratique et moderniste. Notre but étant d'édifier une diplomatie solide pour consolider le rôle du Maroc en ce début du troisième millénaire.

Cela nécessite, en premier lieu, le renforcement de la capacité de coordination de la diplomatie traditionnelle, tant au niveau de l'administration centrale que des missions diplomatiques afin qu'elle soit en mesure d'assurer le suivi et d'impliquer tous les acteurs non gouvernementaux dans l'action diplomatique, de consolider la diplomatie non gouvernementale associative, parlementaire, économique, culturelle, médiatique, et d'être plus présente dans ce nouvel espace où notre absence a longtemps été mise à profit par les adversaires de notre intégrité territoriale.

Cela requiert également de l'ambassadeur, en plus de la haute compétence diplomatique et du rôle de représentant auprès de l'État où il est accrédité, de jouer un rôle actif pour concrétiser les aspirations nationales et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour les intérêts politiques, économiques et culturels de son pays. L'ambassadeur se doit aussi d'être ouvert sur son environnement avec ses différentes composantes, sans perdre de vue la nécessité de la diffusion du message du Maroc et la promotion de

son image en tant que forteresse où flotte l'étendard de la démocratie, de la modernisation, de la dignité humaine, de la modération et de la tolérance islamique. Il doit aussi œuvrer inlassablement pour attirer l'investissement productif, veiller aux intérêts de nos chers sujets établis à l'étranger et leur transmettre la Haute sollicitude dont Notre Majesté les entoure et notre souci de les voir demeurer attachés à leur identité et mettre leurs compétences au service de leur pays.

Aussi, le rôle du diplomate revêt-il une importance capitale et constamment renouvelée, puisqu'il est devenu le pivot et l'intermédiaire incontournable entre les décideurs en matière de politique étrangère et de politique intérieure, sachant que le premier domaine est le prolongement du second. Le diplomate utile à son pays est aujourd'hui celui qui cultive si bien le sens de la communication, la vision globale et le pouvoir de synthèse pour en faire une pièce maîtresse au service de la diplomatie de son pays à même de lui permettre d'assumer pleinement sa mission dans la mise en œuvre de la politique extérieure nationale et la réalisation de ses objectifs.

Mesdames et Messieurs,

L'un des objectifs stratégiques de notre diplomatie consiste à mieux s'adapter aux mutations internationales dans le but de parvenir à une plus grande intégration dans l'économie mondiale afin de servir le Maroc, de renforcer ses structures, de le préparer à faire face aux défis et de réaliser un meilleur partenariat maroco-euro-méditerranéen.

Nous veillerons à aller de l'avant sur la voie des réformes internes et de la consolidation des bases de la démocratie et des droits de l'Homme pour en faire le socle de notre diplomatie.

Parallèlement, notre diplomatie se doit d'élargir les perspectives de notre action et le cercle de nos relations économiques et commerciales au-delà de l'espace euro-méditerranéen en direction des Amériques et de l'Asie afin de diversifier nos liens, d'atténuer notre dépendance et d'élargir le champ de notre coopération.

Le Maroc, qui appartient à d'autres ensembles régionaux avec lesquels il entretient des liens particuliers, où se mêlent affectivité, sens du destin commun, exigences de la coopération et défense des intérêts bien compris, se doit de demeurer fidèle aux valeurs et objectifs d'unité, de solidarité, de coopération et de bon voisinage avec ses frères et amis du Maghreb Arabe, d'Afrique et du Monde arabe et islamique. Il doit également assumer pleinement son rôle au sein de ces ensembles et œuvrer, avec sérieux, sincérité et persévérance à la concrétisation de ces valeurs et à la réalisation de ces objectifs et espérances, tout en étant solidaire des pays du Sud dans leur action pour un développement durable, le règlement du problème ardu de l'endettement, et relever les défis de la mondialisation, en demeurant actif dans les domaines de la préservation de la paix, de la défense de la légalité internationale et de l'aide humanitaire.

Si l'objectif suprême de notre diplomatie est de consacrer le Maroc en tant que pays ayant recouvré son intégrité territoriale, en tant que partenaire respecté, dont l'avis compte auprès des grandes puissances, et défenseur des intérêts des pays en développement dans un monde en pleine mutation, le Royaume a également, à l'instar de tous les États, des intérêts vitaux qui ne doivent souffrir aucune concession, quels qu'en soient le prix ou les sacrifices à consentir. Le grand défi que doit relever notre diplomatie est de

concilier entre la défense de ces intérêts, la préservation de la paix, le bon voisinage, la coopération et la poursuite de l'action en faveur de la complémentarité régionale, tout en veillant à qualifier les ressources humaines et à mettre à niveau les mécanismes nécessaires.

Nous tenons à ce que notre diplomatie demeure attachée à ses spécificités de pondération et de réalisme sans jamais faillir, de modération sans céder sur les principes, de souplesse sans perdre de vue les objectifs visés, de respect du droit et de la légalité internationale sans se lasser de revendiquer la justice et l'équité, de recours au dialogue comme meilleure voie de règlement des conflits sans hésiter à dénoncer les semblants de dialogue.

Mesdames et Messieurs,

À l'occasion de cette rencontre, nous sommes heureux de rendre hommage à nos honorables ambassadeurs, ambassadrices, aux hommes et femmes de notre diplomatie, membres de ce club que nous ne considérons pas comme une simple association de hauts fonctionnaires des affaires étrangères - la diplomatie étant une noble mission et non une simple fonction administrative -, mais un club où se rencontrent les expériences et les compétences diplomatiques accumulées par des générations successives de nos diplomates. Outre le rôle qu'il s'assigne sur les plans culturel et social, nous attendons de lui qu'il consolide ses liens avec les clubs similaires de par le monde.

Que Dieu vous rétribue pour les précieux services rendus à votre Patrie et à votre Roi et qu'il fasse que vous restiez mobilisés à son service dans le même esprit de loyalisme et de fidélité que nous vous connaissons.

Que la Paix, la Miséricorde et les Bénédiction du Très-Haut soient sur vous.

**ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OUVERTURE DES TRAVAUX DU CONSEIL
SUPÉRIEUR DE LA PROMOTION NATIONALE ET DU PLAN
TANGER, 04 MAI 2000**

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, sa Famille et ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de vous rencontrer dans cette assemblée bénie, à l'occasion de l'ouverture des travaux du Conseil supérieur de la Promotion nationale et du Plan. Vous saisissez parfaitement l'intérêt que nous accordons à ce conseil, qui est une institution importante prévue dans la Constitution de notre Royaume pour consolider le processus démocratique dans notre pays, consacrant ainsi la culture du dialogue et de la concertation, qui caractérise nos choix constants et traduit notre volonté d'impliquer tous les acteurs dans la concrétisation d'une vision économique et sociale à même de permettre au Maroc de réaliser un développement global et durable.

La fonction consultative de votre conseil, en tant qu'outil consacrant la pratique démocratique, ouvre un large espace pour la mobilisation de toutes les catégories sociales autour des questions posées par le développement dans notre pays.

De ce fait, et par souci de dynamiser le rôle de ce Conseil, nous avons décidé d'associer, aux côtés des membres prévus par le dahir organisant le Conseil supérieur de la Promotion nationale et du Plan, une élite composée d'opérateurs économiques et d'experts dans le domaine des finances et des affaires, de la technologie moderne, ainsi que des représentants de la société civile, en raison de la compétence que nous leur connaissons dans la gestion des affaires locales et de leur expérience dans l'encadrement. L'association de cette élite nous permettra d'approfondir notre vision et de tirer davantage profit de nos compétences nationales.

La confrontation des idées entre les membres du gouvernement et un grand nombre de députés et de conseillers aux niveaux national, régional et local, et des représentants d'organisations professionnelles et associations culturelles, des établissements publics, du secteur privé, des fédérations d'associations et des experts, et l'examen des problèmes et des solutions, sur les plans horizontal et sectoriel est à même

d'aider à saisir la réalité de la planification et à la mettre dans son cadre adéquat. C'est là le projet dont nous ambitionnons de poser les fondements.

Les options fondamentales que nous avons précédemment clarifiées et dont nous avons posé les bases et dessiné les contours dans les orientations données à notre honorable gouvernement, lors de l'élaboration du plan qui est entre vos mains, ont été axées sur une stratégie de développement intégrée qui vise la consolidation des structures de la société et l'intégration de ses différentes composantes ainsi que la réalisation d'une croissance économique en phase avec le progrès et les innovations, sans renoncer à nos valeurs sacrées et à notre identité.

Mesdames et Messieurs,

Promouvoir les régions démunies, atténuer les disparités sociales, développer le monde rural, lutter contre la pauvreté et la marginalisation, associer la femme au développement et lui permettre d'exercer tous ses droits, réformer le système éducatif et d'enseignement, mettre à niveau les ressources humaines et accorder de l'intérêt à l'emploi, intégrer la jeunesse, et en premier lieu dans le processus de production, sont les premières priorités que doit aborder notre action future dans le cadre d'une approche rationnelle à même de réaliser l'intégration escomptée.

La mise en œuvre de ce plan et la garantie de son efficacité requièrent la mobilisation de toutes les énergies et des potentialités ainsi que la coordination entre les orientations nationales et les plans régionaux et sectoriels, et la création d'une synergie entre les différents acteurs et partenaires économiques et sociaux.

C'est ainsi que l'on mesure l'importance des responsabilités et de la répartition des tâches entre l'État, les collectivités locales, les établissements économiques et financiers ainsi que l'ensemble des composantes de la société dans la gestion du développement pour lui assurer les chances du succès.

L'État assume des fonctions d'orientation, d'organisation et de coordination entre les différents acteurs, et d'incitation à l'investissement et à l'emploi. Il lui est de ce fait demandé de créer le climat juridique et administratif pour garantir la bonne gouvernance, afin de rationaliser la gestion du service public et la politique financière et encourager l'épargne. Il lui est demandé également de veiller à la redistribution des richesses nationales à travers la réalisation des infrastructures, les prestations sociales et autres particulièrement en faveur des catégories démunies et marginalisées.

Si nous enregistrons avec fierté les actions menées dans le cadre de la consolidation de l'État de droit, les efforts doivent être axés, à l'avenir sur le parachèvement de la réforme de la justice et la consolidation de son indépendance, la modernisation et la rationalisation de l'administration afin de redonner confiance aux citoyens.

Parallèlement à l'effort de l'État, les collectivités locales et les instances territoriales ambitionnent d'élargir leurs perspectives afin de contribuer au développement socio-économique et culturel. À cet égard, nous souhaitons que la région - qui est consacrée par la Constitution pour consolider la démocratie, renforcer la décentralisation et élargir le processus de déconcentration administrative - ait un rôle efficace dans la dynamisation du développement et la coordination de la coopération entre les collectivités, l'emploi

optimum des ressources humaines et des richesses dans les projets économiques et sociaux les plus rentables et ayant le plus d'impact.

Dans cette optique, les plans régionaux et locaux doivent impérativement intégrer les concepts de la nouvelle stratégie que nous avons appelé notre gouvernement à définir afin de substituer aux méthodes conjoncturelles de traitement de la sécheresse, une politique rationnelle devant aider à renforcer le tissu productif dans la campagne et à y diversifier les sources de revenus afin de mettre la population rurale à l'abri des effets néfastes des aléas climatiques. Nous saisissons cette occasion pour souligner la nécessité de préserver nos ressources en eau et d'en rationaliser la gestion, vu l'importance capitale de cette question dans nos stratégies prospectives.

Mesdames et Messieurs,

Le secteur privé occupe désormais une place de premier plan dans l'impulsion de l'économie et dans l'accélération du taux de croissance. Notre conviction profonde en l'efficacité de l'économie de marché et de la libre entreprise ne découle pas d'une quelconque pression de la mondialisation. Il s'agit, au contraire, d'une option qui a constamment sous-tendu la politique de notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, inspirée en cela par sa sagesse, sa clairvoyance et sa perspicacité. Dans le but de consolider cette politique éclairée et de capitaliser ses dividendes, il faudra poursuivre la restructuration et la modernisation des établissements publics pour en améliorer le rendement. Nous tenons également à ce que la restructuration sectorielle soit poursuivie, et que l'environnement de l'entreprise marocaine soit amélioré, que sa compétitivité soit renforcée afin de lui permettre de faire face aux contraintes des politiques protectionnistes.

Pour relever les défis en ce domaine, nous nous devons de consolider notre tissu productif et de promouvoir en son sein l'esprit de créativité et d'initiative, la capacité d'adaptation rapide aux mutations régionales et internationales ainsi qu'aux innovations technologiques. Ceci requiert la simplification des procédures administratives et la levée des obstacles entravant l'investissement.

Les petites et moyennes entreprises ont, elles aussi, un rôle moteur dans le développement et constituent des gisements d'emplois. En cette occasion, nous exhortons le gouvernement et les collectivités locales à encourager les diplômés et les lauréats des centres de formation professionnelle à créer les petites et moyennes entreprises dont nous savons d'expérience qu'elles sont efficaces, sous d'autres latitudes. Nous attendons également du secteur bancaire qu'il s'implique dans le processus de développement économique et social en encourageant les petites et moyennes entreprises, en facilitant l'octroi des crédits et l'encadrement. Dans le souci d'encourager ce type d'entreprises, nous escomptons de diligenter la promulgation de la charte nationale définissant leurs obligations conformément aux programmes d'appui de l'État en leur faveur.

Vous n'êtes pas sans savoir que nous veillons à trouver des solutions aux problèmes qui entravent l'investissement. Ainsi, nous avons mis en place, sous notre présidence effective, une commission d'experts chargée de diagnostiquer les dysfonctionnements et d'apporter les solutions à même de faciliter les procédures et de lever les obstacles qui se dressent devant les investisseurs.

À cet égard, Nous tenons à affirmer une nouvelle fois que la bureaucratie administrative est l'un des plus grands facteurs qui handicapent le développement : la complexité des procédures de l'administration, ses réflexes routiniers, sa mauvaise gestion du service public, ainsi que son enfermement sur elle-même, son incapacité à communiquer avec son environnement et à être à l'écoute des préoccupations des usagers, se traduisent par la prolifération de phénomènes négatifs, en particulier celui de l'indifférence à l'égard des affaires des citoyens et des investisseurs et la mauvaise orientation dont ils font l'objet, ce qui a pour conséquence de bloquer l'activité économique dans son ensemble et, partant, le développement global escompté.

Mesdames et Messieurs,

Le Maroc dispose d'un réseau d'associations aux activités multiformes qui ont investi différents domaines du développement local, allant de la lutte contre l'analphabétisme au renforcement des infrastructures en passant par le soutien aux catégories démunies et la réalisation de projets diversifiés et bénéfiques.

Elles constituent, de ce fait, un facteur important dans la mobilisation des potentialités et un acteur dynamique d'un développement basé sur la participation effective de la population.

C'est aussi un motif de satisfaction de voir ces associations s'ouvrir largement à l'élément féminin qui a fait montre d'une grande compétence et d'une ferme volonté dans la gestion des affaires locales, ce qui a permis à la femme d'avoir confiance en elle-même et de s'épanouir.

Aussi l'État, les collectivités locales et les autres acteurs sont-ils tenus de capitaliser ces énormes potentialités dont dispose le Maroc et de les aider en leur précisant leurs responsabilités, en leur définissant des règles et en rationalisant leur gestion.

Mesdames et Messieurs,

Le succès de ce plan exige la mobilisation et un esprit de citoyenneté sincère. Il est aussi tributaire de la justesse et de l'efficacité des mécanismes prévus pour le suivi et l'évaluation des différentes étapes de son exécution. C'est pourquoi nous accorderons un intérêt particulier à vos discussions et à vos propositions qui seront assurément fructueuses et constructives.

En vous réitérant notre confiance et notre entière sollicitude, nous implorons Dieu de vous assister pour la réalisation de nos aspirations au bien-être de notre peuple et au progrès de notre pays.

Que la Paix et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DU 44^{ÈME} ANNIVERSAIRE DES FORCES ARMÉES ROYALES

14 MAI 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Nous sommes très heureux de Nous adresser à vous pour la première fois depuis Notre accession au Trône de Nos glorieux ancêtres, en ce jour de fête commémorant le 44ème anniversaire de la création des Forces Armées Royales par notre regretté grand-père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu ait son âme, qui a eu le mérite de jeter les bases de cet édifice inexpugnable.

Nous saisissons cette heureuse occasion pour nous remémorer avec fierté et grandeur les efforts extraordinaires consentis par notre père vénéré, S.M. le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, qui a consacré sa vie à l'édification de l'État, des institutions et porté un intérêt particulier aux Forces Armées Royales depuis leur fondation sans ménager aucun effort pour les hisser au niveau escompté.

Le meilleur témoignage de cet intérêt est notre désignation, par le regretté Souverain, en 1985, en tant que coordonnateur des bureaux et services de l'état-major général des Forces Armées Royales. Nous avons pu ainsi suivre de près votre marche, en veillant à vous assurer formation, encadrement et équipement et en œuvrant avec détermination à hisser votre niveau au rang qui sied à la renommée de ce pays paisible.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Vous avez mérité et vous méritez encore amplement la sollicitude paternelle dont vous a entouré notre regretté père durant quarante-quatre années, pour votre attachement, dans le passé comme dans le présent, aux traditions militaires marocaines authentiques. Vous avez toujours fait preuve de bravoure, de fidélité et d'abnégation dans vos nobles actions au service de ce pays dans les divers domaines militaire, urbanistique et social, comme vous avez défendu avec détermination et altruisme votre pays, ses valeurs sacrées, sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Vous avez également administré la preuve de vos capacités et compétences au niveau international, lorsque des contingents marocains sont intervenus sur plusieurs fronts pour défendre le droit et la légalité internationale et contribuer à l'instauration de la paix entre les nations et les peuples. C'est pour cela que nous sommes déterminé, suivant en cela la voie tracée par notre vénéré père, à perpétuer cette tradition, en dépêchant d'autres contingents dans certaines régions pour servir ces nobles principes conformément à la volonté de la communauté internationale.

L'action qu'entreprend le contingent des F.A.R. au Kosovo, par exemple, pour panser les plaies et atténuer les souffrances, à l'instar des actions menées par les précédents contingents et ceux déployés actuellement, et dont l'histoire a retenu avec fierté l'œuvre louable sur différents fronts, est le meilleur témoignage de la fidélité, de l'honnêteté et de l'altruisme dont font preuve nos Forces Armées Royales dans la défense des nobles valeurs humanitaires, ce qui a permis au Maroc d'occuper une place privilégiée parmi les pays défendant la paix et la légalité.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Notre fierté et notre admiration sont encore plus grandes depuis que nous avons effectué des visites d'inspection sur le terrain dans certaines places d'armes dans les régions d'Errachidia, Ouarzazate et Agadir, visites au cours desquelles Nous nous sommes rendu compte de près de la vie active quotidienne du soldat et des équipements dont il est doté, et constaté le moral élevé, la rigueur dans la discipline et la qualité de l'organisation, de la gestion et de l'équipement.

Votre défilé à Agadir que nous avons couronné par notre présence, fut un moment mémorable et un spectacle grandiose traduisant les nobles qualités de nos Forces Armées Royales qui font que chaque Marocain éprouve plus de fierté à appartenir à ce pays et que tous les membres des F.A.R. sont fiers d'appartenir à cette institution. Nous sommes plus que jamais convaincu que vous ne manquerez pas de redoubler d'efforts pour relever les défis qui se posent et réaliser les espoirs placés en vous.

Depuis que Dieu nous a confié la direction de ce pays et de ses Forces Armées Royales, nous avons accordé notre intérêt au développement des institutions dont celle des F.A.R.. Nous nous sommes engagé à persévérer dans nos efforts pour permettre à nos fidèles officiers, sous-officiers et hommes de troupe de bénéficier constamment de l'évolution scientifique et technique que connaît le monde et afin que votre organisation, formation, encadrement et équipement soient au diapason du progrès. Les mutations rapides que connaît le monde ont donné lieu à de nouvelles formes de défis accompagnées d'une évolution technique et technologique face à laquelle la modernité est devenue une exigence majeure, particulièrement dans le domaine militaire.

La souplesse et l'adaptation aux développements des événements exigent de nous de suivre l'évolution en améliorant les méthodes de formation militaire, en modernisant ses outils et en rehaussant le niveau intellectuel et scientifique des militaires.

Dans ce cadre, il était devenu nécessaire que nous veillions à améliorer les capacités de nos cadres supérieurs militaires en les dotant des moyens scientifiques et techniques et du savoir afin qu'ils puissent

suivre l'évolution que nous vivons. La création, à partir du mois d'octobre prochain, de la Faculté Royale des études militaires supérieures concrétisera cette ferme volonté.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

À l'occasion de la célébration de cet anniversaire aux significations profondes et à la forte charge symbolique, Nous nous remémorons avec recueillement les œuvres louables de notre regretté grand-père Sa Majesté Mohammed V, guide du nationalisme et fondateur des Forces Armées Royales et de notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II, père de la Nation et édificateur du Maroc indépendant moderne. En cette occasion bénie, nous implorons Dieu de les entourer de Sa Sainte Miséricorde, de les accueillir dans son vaste paradis et de nous aider à réaliser nos aspirations en suivant la voie qu'ils ont tracée et en respectant leur volonté.

Avec le même recueillement, nous prions le Très-Haut d'avoir en Sa Sainte Miséricorde et de rétribuer nos martyrs qui ont consenti tous les sacrifices pour que le Maroc vive dans la liberté et la quiétude. Puisse-t-il guider vos pas, raffermir votre détermination et faire en sorte que vous puissiez continuer à porter haut le flambeau de la bravoure et de la paix, attachés à la dignité et aux nobles vertus, toujours déterminés et disciplinés afin que notre pays puisse occuper la place qui lui revient parmi les nations, témoignant ainsi de votre attachement indéfectible à votre Chef suprême et Chef d'état-major général des Forces Armées Royales et à votre devise éternelle : «Dieu, la Patrie, le Roi».

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE SA VISITE OFFICIELLE EN TUNISIE TUNIS, 24 MAI 2000

Louanges a Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes particulièrement heureux de rencontrer à nouveau, sur cette belle terre de Tunisie, notre cher frère, Son Excellence; Monsieur le Président Zin EI Abidine Ben Ali à qui nous vouons, personnellement, amitié, considération et respect, ainsi que le peuple tunisien frère, à qui nous portons plein attachement et estime, heureux que nous sommes du progrès continu, de la prospérité et de la stabilité dont il jouit sous votre conduite éclairée.

Permettez-nous de vous dire, Monsieur le Président, combien nous sommes touchés par les aimables propos et par les nobles sentiments manifestés à notre égard. Et de vous exprimer nos vifs remerciements pour la qualité de l'accueil et l'hospitalité généreuse qui nous sont réservés, et qui sont le témoignage des grandes qualités qui sont les vôtres et de la profondeur des liens qui nous unissent.

Monsieur le Président,

Les relations étroites qui lient nos deux pays et nos deux peuples frères puisent leur force, leur fondement et leur pérennité dans l'héritage civilisationnel commun, profondément enraciné dans l'histoire. Elles les trouvent également dans la similitude de l'évolution contemporaine de nos deux pays depuis la lutte contre la colonisation jusqu'à l'après-indépendance, ont mené, ensemble, la bataille de l'édification, de la modernisation, du développement global, et soutenu l'aspiration à une action rationnelle commune.

La spécificité des relations maroco-tunisiennes trouve sa dimension dans le fait que nos deux pays étaient et demeurent parmi les piliers les plus solides sur lesquels se repose l'édification du Maghreb arabe. L'histoire retiendra, avec force, leur position positive et volontariste dans la construction d'un

Maghreb arabe solide, répondant aux aspirations de ses peuples, ce qui renforce notre espoir partagé dans la consolidation des fondements de notre marche commune, liant le passé glorieux à un présent sûr et à un futur prometteur, afin que nos peuples cueillent les fruits de leur lutte et réalisent leur aspiration à un avenir meilleur.

Monsieur le Président,

Depuis la mise en place de la grande commission mixte, instituée à l'initiative de notre regretté père Sa Majesté le Roi Hassan II que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, et de Votre Excellence, nos relations ont connu une importante évolution sur le plan de la coopération bilatérale. Ainsi, d'importantes étapes ont été franchies, et il a été procédé à la conclusion de multiples accords et programmes d'application dont, en premier lieu, l'accord de libre échange, signé à Rabat, le 16 mars 1999, à l'occasion de votre visite fructueuse dans votre pays, le Maroc.

Cet accord, dont nous sommes fiers, constitue un exemple concret de la spécificité de nos relations nouvelles, qui nous permettront d'accompagner les évolutions que connaît le monde et de faire face aux défis, avec confiance et détermination.

Notre rencontre fraternelle d'aujourd'hui est de nature à donner un souffle nouveau à toutes les institutions qui œuvrent pour la coopération entre nos deux pays en vue de mettre en place de nouvelles méthodes, de créer une forte dynamique, à même d'activer la coopération fructueuse dans ses différents aspects et en stimuler les composantes.

De même, les orientations et les choix similaires de développement entre les institutions économiques de nos deux pays ont permis la consolidation et le raffermissement des liens existant entre le Maroc et la Tunisie et augure d'un avenir prometteur pour nos relations.

Quelque soit le résultat enregistré dans le domaine des échanges commerciaux et de la coopération économique, Nous aspirons à atteindre des niveaux meilleurs et réaliser une complémentarité plus large.

Monsieur le Président,

Les pays de l'Union du Maghreb Arabe sont invités, aujourd'hui plus qu'hier, à travailler, ensemble, dans un climat de compréhension et de respect mutuel, en vue de dépasser tous les obstacles et de donner à cette union un nouveau départ, qui lui permettra de relever les défis de la mondialisation auxquels, quels que soient nos efforts, nous ne pouvons faire face de manière individuelle.

Afin d'être en mesure de gagner le pari de ces défis, actuels et futurs, nous devons, outre la réactivation des mécanismes de l'Union du Maghreb Arabe, adopter une stratégie précise tenant compte des intérêts communs de nos peuples et de l'utilisation optimale de la complémentarité de nos ressources et de nos moyens, à travers une gestion rationnelle, pragmatique et ambitieuse.

Monsieur le Président,

La situation dans le monde arabe nous incite à fournir davantage d'efforts pour soutenir ses causes et participer, de manière constructive à l'activation du processus de paix au Moyen-Orient. Le moment

est venu pour que ce processus trouve dans le cadre de la légalité internationale et des accords conclus entre les parties concernées, les solutions définitives, justes et équitables sur tous les volets, y compris l'établissement d'un État palestinien indépendant, avec pour capitale Al-Qods Al-Charif.

Nous saisissons cette occasion pour réitérer notre appui à la Jamahiriya Arabe Libyenne sœur, en appelant à la levée rapide de toutes les sanctions qui lui sont imposées afin qu'elle puisse retrouver la place qui lui revient, ainsi que son rôle dans son environnement maghrébin et arabe. De même, nous suivons avec préoccupation les conditions affligeantes dont souffre le peuple irakien, frère, en raison de l'embargo qui lui est imposé depuis plus d'une décennie et nous appelons la communauté internationale à mettre fin à ces souffrances.

Nous voudrions aussi, à cette occasion, nous arrêter sur la situation dramatique vécue dans certaines régions de notre continent africain, réitérant notre appel pour le renforcement d'une solidarité africaine et internationale concrète, à même d'y mettre un terme, pour que les pays africains puissent consacrer toute leur énergie à la réalisation d'un développement durable, dans la sécurité et la stabilité.

Monsieur le Président,

Nous sommes appelés à intensifier notre coordination, dans le cadre des mécanismes de consultation existants, pour renforcer notre rôle au sein du processus de Barcelone. Dans ce contexte, nous insistons pour que la coopération avec nos voisins de l'autre rive de la Méditerranée soit fondée sur des relations globales et égalitaires prenant en considération les préoccupations et intérêts de l'ensemble des parties, en fonction d'une vision rénovée de la coopération et de la solidarité.

En conclusion, nous voudrions vous renouveler, Excellence, et, à travers vous, au peuple tunisien, frère, l'expression de notre profonde émotion et de nos sincères remerciements pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité généreuse qui Nous ont été réservés, ainsi qu'à la délégation qui Nous accompagne en terre sœur de Tunisie.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je vous invite à vous lever en hommage à notre frère, Son Excellence Monsieur le Président Zine El Abidine Ben Ali, pour la prospérité et le progrès de la Tunisie et pour la continuité de l'amitié qui nous unit.

Que la Paix et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA SESSION NATIONALE DU PARLEMENT DE L'ENFANT

RABAT, 25 MAI 2000

Mesdames et Messieurs,

Nos chers enfants,

Il Nous est agréable de Nous adresser à vous, à l'ouverture de cette illustre rencontre civilisationnelle par laquelle Nous ouvrons la session nationale du Parlement de l'enfant, sous la présidence effective de notre sœur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, présidente de l'Observatoire national des droits de l'enfant, pour vous féliciter, chers enfants, et à travers vous l'ensemble des enfants de notre cher pays, pour tout cet intérêt dont, vous êtes l'objet.

Nous souhaitons également la bienvenue à vos amis, venus de pays frères et amis, et remercions les illustres hautes qui ont répondu positivement à l'invitation de participer à cet événement national organisé à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'enfant. Nous voudrions que cette journée demeure un rendez-vous béni durant lequel se mettent en synergie toutes les compétences aux échelons local, régional et national autour des questions intéressant l'enfant pour examiner le bilan des efforts déployés dans notre pays, en évaluant les aspects positifs et négatifs et, partant, déterminer les priorités pour accompagner l'action sérieuse et concertée, à même de permettre de relever les défis, suivant en cela la voie éclairée tracée par Notre Auguste père, Sa Majesté Hassan II que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde.

Notre père vénéré, que Dieu bénisse son âme, était profondément soucieux de placer la question de la protection des enfants, de la garantie de leur avenir et de la préservation de leur dignité parmi les préoccupations majeures de notre pays. Il fut précurseur concernant l'adoption de la convention de l'ONU sur les droits de l'enfant et dans la mise en place des mécanismes efficaces pour en assurer la mise en œuvre, comme en témoigne la signature, par le regretté Souverain, que Dieu ait son âme, de la déclaration universelle sur la sauvegarde de l'enfant, sa protection et son développement, l'institution du Congrès national des droits de l'enfant qu'il a érigé en observatoire national qui s'occupe du suivi de

la mise en œuvre de la convention de l'ONU y afférente et dont il a confié la présidence à Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem. Il y a lieu de citer en outre le grand essor qu'a connu la société civile et dont nous sommes en droit d'être fiers.

Ces réalisations traduisent à quel point notre Auguste père, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, était profondément conscient de la nécessité de conjuguer les efforts de tous pour promouvoir la condition de l'enfance.

Honorable assemblée,

En dépit des grandes réalisations accomplies dans les domaines liés à la protection de l'enfant et à la promotion de sa condition, tels l'éducation, l'enseignement et la santé, le processus de promotion de la condition de l'enfance devrait se poursuivre encore longtemps, puisque les défis imposés par certains phénomènes sociaux continuent à influencer de manière négative sur les grands efforts que nous déployons. Les enfants sont souvent les victimes de ces phénomènes dont l'éradication requiert davantage d'intérêt.

C'était pour nous un motif de satisfaction d'apprendre que parmi les questions qui seront examinées lors des travaux de votre important congrès, suite aux recommandations des enfants parlementaires, figure celle des mauvais traitements et l'exploitation des enfants, eu égard aux dangers de ce phénomène et à l'importance particulière que lui accordent les responsables et les milieux concernés.

Considérant ce genre de traitement et d'exploitation comme un déshonneur pour toute société, nous appelons les congressistes, départements gouvernementaux, experts et associations à examiner les différentes questions liées à ce sujet, afin d'en analyser les causes et de trouver les solutions susceptibles d'aider à la lutte contre toutes les formes d'exploitation et à l'élaboration d'une stratégie globale devant être mise en œuvre, avec la contribution de tous, dans un cadre bien organisé et des méthodes de travail modernes, conformes aux nobles valeurs de protection de l'enfant, aux préceptes religieux et aux normes juridiques, sociales, morales et de progrès.

Mesdames et Messieurs,

Chers enfants,

Nous accordons un intérêt particulier à votre institution que nous voulons une école d'éducation à la démocratie et à l'esprit de citoyenneté, de paix et de tolérance. Votre réunion intervient à une étape cruciale d'autant plus que notre pays est à la veille de la présentation de son rapport national devant la commission onusienne chargée du suivi de la mise en œuvre de la convention relative aux Droits de l'Enfant, et que la communauté internationale se prépare activement au Sommet mondial de l'enfant. Cette rencontre qui, par la grâce de Dieu, aura lieu dans le courant de l'année prochaine, constituera un tournant historique dans le processus des Droits de l'Enfant.

Vous devez, que Dieu vous assiste et guide vos pas, déployer des efforts soutenus et concertés, et prendre les mesures nécessaires sur les plans pratique et organisationnel pour que ledit rapport national soit à la hauteur des recommandations que vous comptez présenter, tout en veillant à ce que la participation

de notre pays à cette rencontre historique traduise nos aspirations afin que nous puissions présenter un autre modèle dans ce domaine digne d'être suivi par les autres pays.

Ainsi, fidèle à la voie juste et conscient de la responsabilité dont nous sommes investi, nous ne ménagerons aucun effort pour que nos enfants grandissent dans l'affection, la protection et la dignité qu'ils méritent, érigeant la cause de l'enfant, où qu'il se trouve, en priorité nationale, et déterminé à accorder davantage d'attention en vue de garantir des conditions favorables à nos chers enfants, dans les domaines de l'enseignement, de la santé et pour leur assurer la qualification requise afin qu'ils puissent relever les défis de l'avenir, et ce grâce à la solidarité de tous, à commencer par la famille, l'école et la collectivité jusqu'à l'ensemble des parties concernées.

«Euvrez, Dieu verra votre œuvre ainsi que Son Messager et les Croyants». (Saint Coran).

Que la Paix et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

**ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
LORS DU DÎNER OFFERT EN L'HONNEUR DU
PRÉSIDENT SÉNÉGALAIS, M. ABDOULAYE WADE
MARRAKECH, 29 MAI 2000**

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux,

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Vous avez, Monsieur le Président, choisi le Maroc comme l'une des premières destinations pour vos déplacements hors du Sénégal depuis votre élection à la présidence de la République.

Ce choix qui M'honore, honore Mon pays et l'ensemble du peuple marocain, exprime votre volonté, Monsieur le Président, au-delà des hasards du calendrier et des contraintes de nos engagements respectifs, de voir privilégiées l'entente et la communion d'esprit qui, tout au long de l'histoire, ont caractérisé les relations entre le Maroc et le Sénégal et présidé à leur action commune en faveur de plus de fraternité et de compréhension entre les hommes et les nations.

Par ce choix, sont mises en valeur, Monsieur le Président, l'originalité, l'intensité, la profondeur et l'intangibilité que le Maroc et le Sénégal ont su imprimer à leurs rapports, rapports qu'ils ont tenu à construire dans la durée, à consolider et à parfaire dans l'amitié, à préserver dans la sérénité quels qu'aient été les circonstances ou les aléas de l'histoire événementielle dans le continent africain ou dans le reste du monde.

Mon Auguste Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, aimait souvent rappeler que nos deux pays ont en commun une capacité naturelle à épouser spontanément les mêmes causes, à défendre les mêmes valeurs, à affirmer les mêmes idéaux, à en appeler à la même éthique.

Cela, Monsieur le Président, s'est confirmé quand, ensemble, il fallait lutter contre l'oppression et pour la liberté, dans toutes les batailles qui ont jalonné le siècle qui vient de se terminer. Cela s'est aussi imposé à nous, quand sur notre continent, il fallait faire prévaloir les valeurs de paix, de stabilité, de progrès, de dignité, et faire respecter et prendre en compte l'inaliénable intégrité des peuples et des territoires.

Mais cette spontanéité dans la communion, Monsieur le Président, le peuple marocain et le peuple sénégalais ont toujours su, savent toujours la faire vibrer à l'unisson par une évocation culturelle souvent émouvante de leurs destins croisés, aux confluences de leurs racines communes, et que les rythmes et les rimes de nos musiciens et de nos poètes aiment à faire fusionner, au-delà des différences, dans une même quête de l'identité, d'une identité accueillant l'autre dans sa singularité et son enrichissante diversité.

Monsieur le Président,

Si J'ai tenu à évoquer la dimension culturelle de nos relations, c'est parce que Ma conviction est forte que cette dimension est non seulement la trame et la charpente qui soutiennent et ancrent les fondements de notre coopération, mais parce qu'elle en éclaire surtout la légitimité et donne à notre solidarité, vécue dans le quotidien, une densité humaine à toute épreuve.

C'est dans cette solidarité agissante qu'aujourd'hui le Maroc et le Sénégal, peuvent, Monsieur le Président trouver et apporter leur réponse à d'autres défis, en particulier celui de l'art du possible dans l'acte politique, quand ce possible doit, dans nos deux pays, s'exprimer avec éclat par l'enracinement de la démocratie, la solidité des institutions, et par la sereine maturité des acteurs du jeu démocratique que viendraient confronter la sagesse exemplaire de nos deux peuples et leur tranquille détermination.

Cette solidarité nous encouragerait à faire encore mieux et encore plus, pour nous rapprocher d'un objectif qui devrait plus que jamais constituer pour nous une impérieuse priorité : celui d'œuvrer inlassablement pour un développement économique qui embrasserait un autre rythme, aurait une autre ampleur et qui s'appuierait sur d'autres formes de partenariat aussi bien sur le plan régional qu'international.

C'est dans cette stimulante perspective, Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs, que le Maroc et le Sénégal peuvent contribuer à donner crédibilité et réalité à une approche plus créative, plus ambitieuse, pour instaurer un co-développement novateur débarrassé des résidus d'une stratégie dépassée, et qui ne doit plus être exclusivement celle qui se cantonne dans l'assistance à des économies fragiles ou fragilisées.

Aujourd'hui, Monsieur le Président, il nous faut faire place à une logique différente : celle d'une insertion plus équitable, plus responsable, plus durable de nos économies dans les flux industriels, commerciaux et financiers qui déterminent de façon souvent décisive nos chances réelles de croissance.

Je ne pense pas là, Mesdames et Messieurs, uniquement aux seules conséquences de la mondialisation que nous devons par ailleurs nous efforcer à mieux comprendre pour mieux en maîtriser les ressorts. Mon propos s'inscrit en fait dans la recherche qui reste malgré tout encore laborieuse, d'une définition renouvelée, réactualisée, et par conséquent, plus moderne et moralement plus acceptable, des relations du continent africain avec le monde industrialisé.

Dans cette réactualisation, nos pays, ouverts et mieux préparés à un partenariat renouvelé pourraient être un atout décisif pour consolider et élargir le rebond des économies européennes et cette croissance retrouvée devrait naturellement se prolonger chez nous, redonnant toutes ses chances à un cadre global de coopération où le politique, l'économique, le culturel et le stratégique sauront trouver leur place et leur équilibre.

Cette approche n'aurait de sens que si elle était naturellement accompagnée par un soutien actif d'une communauté internationale qui aurait décidé de prendre en considération les réalités et les spécificités de notre continent. Dans ce contexte, le Sommet Afrique-Europe qui vient de se réunir au Caire, constituerait une première étape pour une perspective plus prometteuse des relations avec nos partenaires européens.

La relance du processus de paix au Moyen-Orient que nous appelons de tous nos vœux et pour laquelle nous demeurons mobilisés, peut évidemment accélérer et favoriser cette mutation.

Notre conviction à cet égard se fonde, vous le savez, Monsieur le Président, sur l'exigeante nécessité d'une paix juste, globale et pérenne, basée sur la légalité internationale, le respect intégral des engagements pris, garantissant le retrait total des troupes israéliennes de tous les territoires arabes occupés et l'émergence d'un État palestinien indépendant avec pour capitale Al-Qods Acharif.

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

En vous disant une fois encore combien nous sommes heureux de vous recevoir ainsi que tous les membres de la délégation qui vous accompagne, Je voudrais vous assurer, Monsieur le Président, de Mon engagement personnel et de celui de Mon gouvernement pour continuer à faire des relations entre le Maroc et le Sénégal, des relations d'exception et qui soient à la hauteur des attentes et des atouts de nos deux peuples.

S'il faut, Monsieur le Président, conclure Mon propos qui se veut tout sauf un discours de circonstance, c'est en portant témoignage de l'inestimable amitié qui nous lie, et en affirmant que votre séjour parmi nous, s'il en est le symbole, en est aussi le garant et qu'il illustre parfaitement la fraternité séculaire qui a toujours animé notre coopération, et qui J'espère continuera à l'animer.

C'est en hommage à l'excellence de cette coopération, à sa richesse, c'est aux vœux de prospérité et de bonheur pour le Sénégal et le Maroc que J'invite l'assistance à se lever, mais c'est aussi pour saluer en vous, Monsieur le Président, l'hôte illustre, lucide et généreux.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU DÎNER OFFERT EN L'HONNEUR DU PRÉSIDENT MALIEN

RABAT, 15 JUIN 2000

Louange à Dieu, Prière et Bénédiction sur le Prophète, Ses proches et Ses Compagnons,

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Les discours que la tradition recommande, dans pareilles circonstances, Monsieur le Président, sont des moments privilégiés pour souhaiter la bienvenue aux illustres hôtes, qui vous honorent par leur visite, honorent votre pays et votre peuple. Ils sont aussi, comme pour notre rencontre d'aujourd'hui, des moments encore plus privilégiés, parce qu'ils témoignent au delà d'un protocolaire souhait de bienvenue, de l'intense émotion, de la joie profonde, que Mon peuple et moi même, ressentons, en accueillant en vous, Monsieur le Président, le grand leader, d'un pays à l'immense histoire, d'un grand peuple riche, de cette richesse ancestrale qui fait les nations fières, de leurs destinées et de leur originalité.

Le Royaume du Maroc vous recevant ainsi que la délégation qui vous accompagne, accueille l'un des siens, et la dimension fraternelle de nos rapports, si intimement ancrée dans les profondeurs de notre histoire commune, à travers les siècles, a su résister aux aléas des périodes incertaines.

C'est pourquoi le Royaume du Maroc, se veut votre seconde Patrie, Monsieur le Président, parce que ces siècles, ont surtout façonné la part africaine de nous-mêmes, cette part africaine que tout rappelle dans notre culture, et que tout, à chaque instant, célèbre dans notre vie quotidienne, dans nos traditions et nos coutumes, nos chants, nos arts, et jusqu'aux mets de notre art culinaire.

Cette intimité séculaire de nos deux pays, vous l'avez scellée, Monsieur le Président, quand vous étiez présent à Mes côtés, et aux côtés du peuple marocain, lors des obsèques de Mon auguste père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, parce que ce jour-là, c'est aussi l'un

des vôtres qui nous quittait, un des vôtres qui se sentait africain autant que marocain et parce que son attachement à l'Afrique n'avait d'égal que son amour pour son pays, parce que surtout il chérissait l'idée que la part africaine du Maroc, était ce liant qui cimenterait à jamais, dans le respect, l'amitié, la fraternité et la compréhension, notre action commune face aux défis majeurs de notre temps.

Comme vous le savez, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, comme l'histoire l'illustre et en témoigne, les relations du Royaume du Maroc, et du Mali ne sont pas récentes. Les annales les font remonter au XIIème siècle, jusqu'à la dynastie Almohade.

Depuis, ces relations ont été nourries, irriguées et enrichies par un courant d'échanges ininterrompu de personnes, de biens, de valeurs et d'idées, et cette permanence constamment affirmée, représente pour nous le symbole même de la fidélité aux idéaux de paix, et de sagesse qui sont les nôtres, et ceux de l'ensemble des nations.

Cette sagesse nous est commune parce que nos deux peuples la puisent dans la même religion, l'Islam, que nous avons en partage, que nous avons reçu en héritage, dont l'enseignement est tolérant et puissante la spiritualité. Tellement puissante, Monsieur le Président, que les caravanes qui alliaient Sijilmassa au Maroc, à Tombouctou et Djenne au Mali ne colportaient pas seulement des produits commerciaux, mais mettaient aussi et surtout en marche, toute la sagesse de l'Afrique toute cette éthique de vertu, de justice, qui aux frontières d'un monde qui commençait à se déshumaniser, faisaient de l'Islam africain, un Islam d'une intransigeante piété et d'une rare noblesse dans la tolérance.

Cette sagesse, nous la puisons aussi, Monsieur le Président en politique, dans les efforts conjugués de nos prédécesseurs en faveur de la libération et de l'émancipation des pays africains qui à l'époque étaient encore sous domination coloniale.

Mon grand-père, feu Sa Majesté Mohammed V et le regretté Président Modibo Keita ont su faire de cette vertu une pratique lucide de la solidarité entre les États et les peuples, et leurs rôles respectifs et leur communion d'esprit au sein du groupe de Casablanca, et dans le processus d'élaboration de la charte de l'OUA ont permis une percée considérable de la voix de l'Afrique dans le concert des nations, et une avancée non moins spectaculaire de la place qui lui est due dans la communauté internationale.

Nous sommes réunis, aujourd'hui, Monsieur le Président, dans le droit fil de cet héritage, et dans la fidélité à cette communauté de destin qui hier libérait nos peuples, et qui aujourd'hui et demain œuvrera inlassablement pour leur développement, leur prospérité, leur bien-être, et leur stabilité, dans un monde que nous voyons de plus en plus instable, de plus en plus bouleversé.

C'est ainsi que nous honorerons la mémoire des générations qui nous ont précédés, mais c'est ainsi que nous ferons émerger pour les générations futures les idéaux qui sont les nôtres et devraient être les leurs : plus de paix, plus de justice, plus de vérité, plus d'écoute aux souffrances physiques et morales de l'humanité en détresse, plus d'engagement en faveur de ceux que le destin a marginalisés ou que l'inconséquence des hommes a meurtris.

Monsieur le Président,

Une nouvelle dynamique a été imprimée à notre coopération au Caire, en avril dernier en marge des travaux du Sommet Afrique-Europe, avec la tenue ce mois-ci à Rabat de la 3ème session de la commission mixte. Cette dynamique nous réconforte et nous réjouit, parce qu'elle est porteuse d'espérance riche de promesses, et fait de la qualité de notre coopération, la garantie essentielle qui concrétisera ses promesses et le ressort nécessaire et indispensable à leur inestimable pérennité.

Si les avancées accomplies sur notre continent dans la voie de la démocratie et la mise en place d'institutions à même de la consolider pour l'épanouissement de nos peuples et leur progrès vers plus de prospérité sont perceptibles, et suscitent parfois notre admiration, il est à noter que ces avancées risquent de demeurer fragiles, hésitantes, malaisées, tant l'ampleur des difficultés de toutes sortes que connaît notre continent peut à tout moment les compromettre et même les condamner.

C'est que la résurgence de l'instabilité politique, la multiplication des foyers de tension, et l'escalade de la violence, sont telles, dans plusieurs parties de notre continent, en particulier dans la corne de l'Afrique, l'Afrique de l'Ouest et la région des Grands Lacs, qu'elles hypothèquent et hypothèqueront pour longtemps encore le développement économique, social et culturel de l'ensemble africain.

Cette situation qui nous préoccupe, nous interpelle surtout et interpelle tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté qui, savent que la paix et la concorde, sont les seuls et uniques moyens qui permettent à une personne, à une nation de recouvrer sa dignité et de s'engager dans la voie qui la mènera vers plus de bien-être et de bonheur.

Ces hommes et ces femmes de bonne volonté, dans votre pays sont autour de vous et soutiennent vos efforts, Monsieur le Président, et soutiennent avec foi l'action constructive qui est la vôtre, non seulement dans la sous-région regroupée dans la communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, mais également au niveau de tout le continent.

Ce rôle modérateur vient d'être récemment reconnu et consacré par la communauté internationale qui a élu votre pays au Conseil de Sécurité, convaincu que le Mali assumera cette responsabilité, avec sagesse et courage, dans l'intérêt de l'Afrique, et le respect de la dignité de ce continent et de l'humanité toute entière.

Monsieur le Président,

La marche d'un pays vers plus de progrès, de prospérité, est conditionnée par la satisfaction des besoins fondamentaux de l'être humain : santé, emploi éducation, logement, loisirs, accès à la culture. Mais ces besoins ne peuvent être satisfaits, que si les infrastructures de base sont, dans tous les domaines, maîtrisées. La dette extérieure qui continue à grever les budgets et leur capacité de financer ces infrastructures et ces besoins, handicape et continuera à handicaper grandement cet impératif de bien être qui est le droit de l'Homme.

Le souci de trouver une solution adéquate à l'actuelle crise économique et sociale qui mine toute velléité de développement durable a été au centre des préoccupations de Mon regretté père, Sa Majesté le

Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, et l'est aujourd'hui au cœur de Mes profondes espérances pour l'Afrique.

Dans cette perspective, Mon regretté père, avait dès 1994, proposé la mise en œuvre au bénéfice du continent africain d'un ambitieux projet de développement, à l'instar du Plan Marshall, et inspire de ce programme qui a contribué à la reconstruction de l'Europe après la seconde guerre mondiale.

J'ai moi-même annoncé lors du sommet Afrique - Europe du Caire, l'annulation de l'ensemble des dettes vis-à-vis du Maroc, des pays africains les moins avancés et la levée de toutes les barrières douanières qui étaient imposées aux produits importés de ces pays.

C'est que, pour Mon pays et pour moi-même, l'axe de coopération sud-sud est la pierre angulaire qui assurera plus d'harmonie dans la satisfaction des besoins fondamentaux de nos peuples, mais aussi dans la consolidation du processus démocratique vers plus de stabilité et d'équité.

Monsieur le Président,

Les perspectives de notre coopération qui sont prometteuses grâce à leur enracinement historique, et de part les idéaux et principes qui président à leur dimension actuelle, M'autorisent à espérer que les vertus de dialogue, de concertation et de compréhension qui animent, cette coopération exemplaire animeront aussi d'autres nations, d'autres peuples de notre continent, afin que paix et justice soient les fondements sur lesquels s'ériger le bien-être auquel aspirent nos peuples et nos nations.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Je prie l'assistance, d'exprimer, en se levant, le respect, la considération que tous nous portons à notre frère le Président Alpha Oumar Konaré, et de formuler nos vœux les plus sincères de prospérité et progrès pour le Mali et peuple malien, et pour la pérennité des relations maroco-maliennes dans l'amitié et la fraternité.

**DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
PRONONCÉ À LA MAISON BLANCHE
LORS DE LA CÉRÉMONIE D'ACCUEIL OFFICIEL
WASHINGTON, 20 JUIN 2000**

Au nom de Dieu, le clément, le miséricordieux,

Monsieur le Président des États-Unis d'Amérique,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Pour Ma première visite d'État en Amérique, au cœur de la Maison-Blanche, Mes premières pensées vont à Mon père, ce grand Roi qui a constamment œuvré pour le renforcement de l'amitié séculaire maroco-américaine. Je garderai toujours en mémoire, avec émotion et gratitude, le fait que vous aviez tenu, accompagné de votre épouse Hillary Clinton et de votre fille Chelsea, à conduire le Roi défunt, en sa dernière demeure.

Le peuple marocain, qui partage Mes sentiments, vous en sait gré et par Ma voix vous transmet ses vœux affectueux de bonheur et de protection divine pour vous et votre famille.

Monsieur le Président,

Les relations plus que bi-séculaires que cultivent sans relâche nos deux pays sont privilégiées et exemplaires. Unis par l'un des plus anciens traités de paix et d'amitié dans le monde, toujours en vigueur depuis sa signature par le Roi Mohammed III et le Président George Washington, nos deux pays ont constamment lutté pour la liberté et le triomphe des grandes valeurs de l'humanité.

Nous avons toujours eu à cœur que s'instaure la démocratie, que prévalent les droits de l'Homme, que cesse la précarité et que règne la justice, partout et pour tous.

Conscients de la nécessité d'établir entre nous un climat propice à l'avènement d'un partenariat stratégique, dans sa dimension africaine, dans sa profondeur moyen-orientale, dans son espace méditerranéen et dans son prolongement européen et désirant ardemment hisser nos relations économiques au niveau de notre dialogue politique, nous nous devons d'agir avec détermination pour façonner un nouveau cadre

de coopération, en adéquation avec les vastes et profondes mutations géopolitiques, en phase avec les grandes percées technologiques et en symbiose avec les nouveaux rapports économiques.

C'est dans cet esprit, que le Maroc a entrepris d'introduire toutes les réformes institutionnelles nécessaires au développement accéléré de son économie, tout en assurant aux investisseurs étrangers les meilleures garanties de sécurité et de profit. Notre espace économique est ainsi devenu plus attractif sur la base des normes internationales de transparence et de probité qui caractérisent la bonne gouvernance et les attributs de l'État de droit.

D'autre part, certains que l'intégration régionale participe de la mondialisation dont elle est un apprentissage en même temps qu'une étape nécessaire, nous avons fait de l'Union du Maghreb Arabe un objectif stratégique et nous sommes résolus à travailler avec tous les pays de la région dans un climat de respect mutuel et de coopération avantageuse pour le bien-être de nos peuples, la stabilité et la prospérité de la région.

Monsieur le Président,

Deux événements récents ont souligné la remarquable convergence d'intérêts pour le continent africain : le Sommet euro-africain du Caire et le Sommet national sur l'Afrique qui s'est réuni à Washington en février dernier et qui sont tous deux le prélude à une coopération renforcée entre les États-Unis, l'Union Européenne et l'Afrique.

Agir à l'égard de l'Afrique de manière solidaire est aujourd'hui une nécessité impérieuse, car les maux, difficilement supportables, dont souffrent de nombreux pays africains nous font l'obligation de redresser ce continent sinistré vers les chemins de la paix et du progrès.

Dans cet ordre d'idées, l'accès limité aux marchés commerciaux et financiers, tout autant que la dette accumulée par les pays en développement, constituent des obstacles de taille pour une mise à niveau de leurs économies. Nous sommes en conséquence convaincus qu'il est aujourd'hui plus que jamais indispensable de repenser l'architecture de Bretton Woods et de résoudre au moyen de formules imaginatives le lancinant problème du financement du développement.

Monsieur le Président,

Votre action déterminante et votre mobilisation constante pour la réalisation d'une paix juste et durable au Moyen-Orient seront, J'en suis convaincu, inscrites en lettres d'or dans le livre de l'Histoire.

Vous conviendrez avec moi que parler de la recherche de la paix au Moyen-Orient, c'est souligner les efforts inlassables que Mon regretté père, feu Sa Majesté Hassan II, n'a cessé de déployer et le rôle de pionnier qu'il n'a cessé de jouer pour jeter les ponts de la compréhension entre les fils d'Abraham.

Mais c'est aussi faire état de son inquiétude de voir cette paix rester cernée de dangers, tant que les parties intéressées n'auront pas honoré leurs engagements, sur tous les volets, tant qu'un retrait israélien du Golan et de tous les territoires arabes occupés n'aura pas été réalisé et tant qu'un État Palestinien indépendant ayant pour capitale Al -Qods Acharif n'aura pas vu le jour.

Monsieur le Président,

Le comité Al -Qods, que J'ai l'honneur de présider a, dans ses dernières résolutions, mis en garde contre la gravité de la situation dans cette ville trois fois Sainte, qui doit redevenir ce lieu de rencontre et de cohabitation entre religions, civilisations et cultures, sans altération de sa structure démographique ou atteinte aux monuments culturels.

Soyez assuré, Monsieur le Président, que Je suis déterminé à poursuivre l'œuvre entamée par Mon regretté père et que Je suis entièrement disposé à joindre Mes efforts aux vôtres pour activer la dynamique de paix enclenchée à Madrid en 1991, à favoriser la concertation et à défendre la légalité pour que tous les peuples de la région puissent enfin vivre dans la dignité, la stabilité et la concorde.

Monsieur le Président,

L'ancienneté et la solidité des liens qui nous unissent ainsi que les similitudes de vues que nous avons sur les questions de l'heure, feront que notre coopération ira en grandissant et que notre proximité se fera plus étroite autour d'un potentiel d'opportunités en expansion.

Au nom de la délégation qui M'accompagne, Je tiens à vous exprimer ainsi qu'à Mme Clinton nos sincères remerciements pour tous les égards dont vous nous avez entouré depuis notre arrivée aux États-Unis et puis vous assurer que vous aurez en moi le fervent continuateur de cette amitié maroco-américaine que Mes aïeux ont eu le génie d'initier et d'entretenir depuis la naissance de votre grand pays, auquel Je souhaite davantage de bonheur et de prospérité avec la bénédiction divine.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÉJEUNER OFFERT EN SON HONNEUR PAR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN

WASHINGTON, 20 JUIN 2000

Madame le Secrétaire d'État,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je souhaite tout d'abord vous remercier au nom du Royaume du Maroc et de la délégation qui M'accompagne, de Me donner l'occasion de M'adresser à cette honorable assistance composée de partenaires, d'invités et d'amis. Je suis persuadé que sous votre direction diligente de la diplomatie américaine, le socle de notre partenariat stratégique ira en s'affermissant, pour renforcer notre coopération économique et approfondir notre concertation politique sur les questions qui nous tiennent à cœur.

Je constate avec satisfaction que nos relations bilatérales sont, depuis quelques années, en progrès constant dans les différents domaines d'intervention : développement économique, social et culturel, commerce et investissements, coopération en matière de défense et concertation multilatérale en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

Ces relations, excellentes au plan politique, sont toutefois loin d'avoir épuisé leur potentiel dans la sphère économique, en particulier en ce qui concerne le commerce et les investissements, domaines où J'invite les opérateurs marocains et américains à plus d'audace dans l'exploration des potentialités et l'exploitation des opportunités qu'offre le Royaume du Maroc.

Le gouvernement marocain, sous le règne de Mon vénéré père Sa Majesté Hassan II - que Dieu L'entoure de Sa Sainte Miséricorde - et depuis Mon intronisation, a, en effet, œuvré sans relâche à l'amélioration de l'environnement économique à travers des réformes structurelles qui ont permis la libéralisation du régime du commerce, la réforme du code des investissements, la réorganisation du système financier et la privatisation des entreprises publiques, tout en maîtrisant les grands déterminants et indicateurs fondamentaux de l'économie nationale.

Désormais, nous procédons résolument à la refonte des lois sociales et à l'allègement des procédures administratives et judiciaires afin de faire du Maroc une terre d'accueil pour les investissements et un cadre incitatif pour le développement des joint-ventures créatrices d'emplois, tout en étant génératrices de profits garantis et protégés par les lois d'un État de droit exemplaire.

C'est dans ce contexte, que nous envisageons l'initiative Eizenstat, conçue en tant que partenariat dynamique, multilatéral et intégré, basé sur un renforcement mutuel des économies du Maghreb, afin que cette région devienne une plate-forme attractive pour l'investissement et les transferts de technologies.

Madame le Secrétaire d'État,

Garant et symbole de l'unité de la Nation dans l'intégrité de son territoire, Je tiens à souligner que le Maroc a toujours veillé à assurer les conditions qui permettraient de dépasser les obstacles dressés devant une honnête mise en œuvre du plan de règlement de l'ONU dans ses provinces méridionales ainsi qu'une application totale et équitable des accords de Houston, sans discrimination à l'égard de tous les ayants droits et dans le plein respect de la légalité internationale.

À ce titre, le Royaume du Maroc soutient les efforts du secrétaire général des Nations Unies et de son envoyé spécial M. James Baker tendant à explorer les voies et moyens permettant de parvenir à une solution juste et durable de cette question qui hypothèque indument la relance de l'Union du Maghreb Arabe.

En ce qui concerne par ailleurs, les questions du Moyen-Orient, bien que Je Me suis déjà exprimé abondamment à leur sujet au cours de Ma présente visite, Je tiens à souligner l'importance qui s'attache à la pleine et loyale exécution par toutes les parties intéressées et concernées, de tous les engagements pris à Oslo, Madrid, Washington, Wye River et Charm-Al-Cheikh, afin que le processus de paix au Moyen-Orient puisse progresser dans tous ses volets, avec pour objectif ultime, dans le cadre du principe «la terre contre la paix» de proclamer un État palestinien pleinement souverain avec Al-Qods Acharif comme capitale.

Dans le même contexte du Moyen-Orient, Je ressens une profonde émotion en évoquant la mémoire du défunt Président Hafed Al-Assad, Dieu ait son âme. Le Maroc a toutefois entièrement confiance en la capacité et la vision du candidat potentiel à la responsabilité suprême, le Dr. Bachar Al-Assad, d'œuvrer à l'instauration d'une paix juste et durable dans la région.

Je ne saurai conclure, sans vous féliciter, Mme Albright, pour vos efforts personnels et ceux du gouvernement américain sous l'égide du Président Clinton pour dénouer l'écheveau du conflit Moyen-Oriental et rétablir la confiance dans les cœurs des enfants d'Abraham, persuadé que Je suis que la paix dans cette région meurtrie, sera annonciatrice d'une ère nouvelle et radieuse pour l'humanité entière.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU DÎNER D'ÉTAT OFFERT EN SON HONNEUR PAR LE PRÉSIDENT BILL CLINTON

WASHINGTON, 20 JUIN 2000

Monsieur le Président, Madame First Lady,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La chaleur de votre accueil, à l'occasion de Ma première visite d'État dans votre grand pays, et les égards dont vous M'avez entouré ainsi que la délégation qui M'accompagne, Me touchent profondément. Comme J'ai également été sensible, Monsieur le Président, aux aimables paroles que vous venez de dire à Mon endroit et qui honorent Mon pays.

Cette rencontre est une heureuse occasion pour Moi de préciser que nos liens pérennes et solidaires ne restent pas confinés dans un passé nostalgique et que nos relations bilatérales sont en progrès constant, mais qu'il importe désormais d'anticiper haut et loin, afin d'acheminer notre coopération vers un partenariat stratégique de qualité, centré sur quatre objectifs globaux et interdépendants : assurer la sécurité, renforcer la démocratie, générer la prospérité et édifier la paix. Fier de son identité culturelle, produit d'une histoire millénaire, le Royaume du Maroc, jouissant d'une stabilité politique exceptionnelle et d'une longue tradition de modération et d'ouverture, est en train de prouver d'une manière exemplaire, qu'il peut être à la fois un État de droit, une démocratie pluraliste ouverte sur l'alternance, une économie libérale et compétitive faisant appel à l'esprit d'entreprise du secteur privé et aux investissements étrangers directs ainsi qu'une terre de tolérance où les citoyens cohabitent dans la dignité et la convivialité une terre-ethnique et religieuse.

Monsieur le Président,

Sous le règne de Mon regretté père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, le Royaume du Maroc, respectueux de la légalité internationale et soucieux d'assumer ses responsabilités politiques, a toujours contribué, selon ses moyens et sa capacité d'influence, à favoriser la paix et la sécurité sur de nombreux théâtres d'opérations et dans différentes régions du monde.

À cet égard, la région du Moyen-Orient occupe une position stratégique des plus sensibles où les risques sécuritaires sont les plus grands, aggravés par les fanatismes religieux et les violences extrémistes générés par la rétrocession des territoires occupés, le retour des réfugiés et la protection des Lieux -Saints. À l'ensemble de ces menaces à la sécurité, s'ajoutent celles relatives à l'approvisionnement en eau et à la prolifération des armes de destruction massive.

Monsieur le Président,

Je suis le Premier à reconnaître votre engagement personnel en vue de l'apaisement de cette région troublée par mille ressentiments et où le processus de paix n'aurait pu démarrer et se poursuivre sans l'intervention patiente et déterminée des États-Unis d'Amérique, en particulier sous votre conduite clairvoyante.

Et si nous avons toutes les raisons aujourd'hui de nous féliciter du récent retrait israélien du Sud Liban, le Royaume du Maroc appelle de ses vœux les plus fervents à la reprise des négociations avec la Syrie en vue de la rétrocession du Golan occupé et la mise en œuvre loyale des engagements pris concernant les droits nationaux et territoriaux du peuple palestinien, qui constituent le nœud gordien du conflit israélo-arabe. Dans ce contexte, Israël, qui n'a aucune raison de craindre pour sa sécurité nationale, devrait, avec la garantie de ses partenaires, accepter que tous les peuples de la région puissent vivre et cohabiter en paix et dans la dignité sur la terre de leurs ancêtres communs.

En Ma qualité de Président du «Comité Al-Qods», responsabilité dont J'ai la charge au nom de l'Organisation de la Conférence Islamique, J'insisterai tout particulièrement sur le statut de cette ville Sainte pour les trois religions monothéistes afin que tous les croyants puissent communier dans les mêmes prières, le regard chargé d'espoir, vers Dieu unique.

C'est vers cet idéal d'amour et cette culture de concorde que penche Mon cœur, pour cette région chère à nous tous, où nous devons ensemble poursuivre sans relâche notre œuvre de fondateurs et de bâtisseurs de la paix.

Monsieur le Président,

Solidaires de l'Afrique, ce berceau de l'humanité dont l'avenir démentira sûrement les souffrances actuelles, nous suivons avec intérêt les initiatives américaines visant à contribuer au redressement et au développement de ce continent sinistré. De même, nous espérons fortement la relance de l'Union du Maghreb Arabe qui, pour nous, constitue une option stratégique irréversible, à même d'assurer la sécurité et la prospérité régionales, dans le respect de l'intégrité des territoires.

Monsieur le Président,

Sur l'ensemble de ces thèmes, Je suis disposé à joindre Mon énergie et Mes capacités aux vôtres, pour la réalisation des nobles objectifs que sont la liberté, la justice, la paix et la prospérité pour tous les peuples.

Mesdames et Messieurs,

Je vous invite à vous lever pour rendre hommage au Président des États-Unis d'Amérique et à Madame Clinton, pour souhaiter au gouvernement américain le succès dans la défense de la justice et de la légalité internationales et présenter au peuple américain nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

**DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'UNIVERSITÉ GEORGE WASHINGTON
WASHINGTON, 22 JUIN 2000**

Louange à Dieu, Que la Prière et le Salut soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il M'est profondément agréable de M'adresser à vous au sein de cette prestigieuse institution qu'est l'université George Washington, pour la remercier pour la haute distinction dont elle a bien voulu M'honorer et les marques de considération que vous M'avez manifestées et qui Me touchent profondément.

Je suis persuadé que parmi les imminentes personnalités présentées et qui représentent le monde de la stratégie politique et diplomatique de la finance et de l'économie, de la science et de la culture.

Le Royaume du Maroc compte de nombreux amis que Je souhaiterai saluer en espérant qu'au delà des sensibilités partisans, leur cercle ira en s'élargissant pour magnifier l'excellence de cette relation qui existe si heureusement entre nos deux pays depuis plus de deux siècles.

L'amitié maroco-américaine qui est ainsi enracinée dans votre histoire ne s'est jamais démentie ni en temps de crise ni en temps de paix. Elle s'est poursuivie pendant la guerre froide et, bien loin d'être le produit de la conjoncture éphémère ou du calcul égoïste, elle a toujours été animée par les valeurs si précieuses à l'humanité toute entière que sont : la liberté, la justice et la solidarité.

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Depuis que, par la volonté de Dieu, J'ai dû succéder à Mon vénéré père, S.M. le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, pour présider aux destinées de Mon pays, l'art de gouverner et l'éthique qui doit le fonder et le sous-tendre sont au centre de Mes préoccupations.

Je n'ai eu de cesse d'élargir le champ démocratique et d'affirmer l'État de droit, de croire et d'investir dans la dignité du citoyen, de reformer les structures étatiques et de jeter les bases d'un développement humain et durable, équitablement partagé entre les individus, les groupes, les villes, les régions et les provinces.

Cette tâche est exaltante parce que Dieu a voulu que le peuple marocain soit loyal et travailleur, respectueux de ses institutions constitutionnelles, tolérant et cultivant les meilleures relations de convivialité avec les religions célestes révélées.

Fidèle en amitié, comme notre histoire commune l'a démontré, il a toujours su et saura exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui ont contribué et contribueront à son épanouissement au travers d'un partenariat de qualité où l'avantage mutuel le disputerait à la durabilité d'un contrat d'honneur, et de confiance. Je dois à Mon peuple le meilleur de Mes énergies non seulement pour respecter et entretenir ce partenariat de qualité avec les États-Unis et l'Union Européenne en particulier. Mais également pour rester attaché à nos chaînes de solidarité : avec l'Afrique d'abord pour panser ses blessures et assurer son redressement, avec le monde arabe, ensuite pour accélérer au Moyen-Orient ce processus de paix auquel les États-Unis et le Maroc ont consacré tant d'efforts, de moyens, et de contributions afin que tous les peuples de la région vivent dans la sécurité et la dignité, avec l'Union du Maghreb Arabe également, qui attend de ses frères et partenaires une impulsion généreuse pour dynamiser son développement au bénéfice de la stabilité régionale, et du bien-être de ses peuples.

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Roi du Maroc, investi par l'Organisation de la Conférence Islamique de la présidence du comité Al-Qods, J'ai le devoir d'en appeler à tous les croyants, aux gens du livre et de cette foi qui uni les enfants d'Abraham, à libérer cette ville trois fois sainte des haines et des ressentiments, afin qu'elle redevienne, selon sa vocation fondamentale, cet espace sacré ou convergent dans la communion et l'élévation spirituelle les prières de tous les croyants, sous le regard de Dieu unique.

De tout temps, il nous a été enseigné que la justice était le pilier de la foi authentique, comme l'éthique était et reste la source de tout pouvoir et la pierre angulaire de toute politique destinée à construire une œuvre durable, fondée sur le bien en tant que seul concept qui s'affirme, se répand et s'universalise et qui devrait emporter l'adhésion des individus et des peuples.

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Avec la fin de la guerre froide, les gouvernements et les représentants des différentes nations se sont trouvés confrontés à des problèmes stratégiques nouveaux, à des phénomènes sociaux globaux et à des impératifs éthiques majeurs.

Les progrès dans les systèmes de communication, tout autant que la mobilisation des marchés commerciaux et financiers ont transformé nos modes de production, de distribution et de consommation, tandis que dans nos angoisses, le péril nucléaire cohabite désormais avec d'autres menaces sécuritaires qui sont sans visage, ni frontières.

J'en citerai quelques-unes sans en épuiser la liste : le terrorisme barbare, le trafic de drogue, les épidémies, la criminalité transnationale, le blanchiment d'argent dans les centres financiers off-shore, les migrations sauvages, la prolifération des armes et la propagation de la violence ainsi que les atteintes fréquentes à l'environnement naturel, au risque d'en bouleverser et d'en altérer les subtils équilibres.

Je citerai surtout cette froide violence qui est faite par des règles inéquitables aux pays sous-développés, écrasés qu'ils sont par le fardeau de la dette, dont les produits peu valorisés sont en butte à des marchés inaccessibles et à des technologies captives, et dont les programmes de développement sont souvent condamnés à l'inanité par une aide publique qui va en s'amenuisant et par des financements de plus en plus parcimonieux.

L'intérêt de l'humanité toute entière réside dans l'intégration de toutes ses potentialités dans la diversité de ses apports à la civilisation universelle, sans la marginalisation d'un continent ou d'une région, sans l'exclusion d'aucun peuple des avantages du progrès sans fracture entre les couches de la société et surtout sans discrimination à l'égard des femmes ou des groupes sociaux vulnérables qui devraient être partenaires mais aussi bénéficiaires du développement et de l'évolution.

Je suis persuadé que le monde actuel, celui qui se profile à l'aube du XXIème siècle, se situe dans une phase de gestation et de transition, où de la juxtaposition des spécificités émergera une convergence autour des valeurs qui nous seront communes où les initiatives politiques unilatérales céderont progressivement la place à la consolidation de l'ONU et du système multilatéral et où les relations internationales facultatives seront de plus en plus remplacées par une coopération globale incontournable, en attendant de passer de l'État de droit national à une architecture de droit international.

L'État du nouveau millénaire, ne devrait pas se contenter d'être l'alchimiste du consensus national, il devrait être aussi et surtout l'organisateur d'un dialogue fécond entre les cultures et les civilisations et par la même, le catalyseur d'un patriotisme planétaire qui fait obligation à chacun de nous, face aux problèmes du monde présent, de penser globalement avant d'agir localement en pleine connaissance de nos actes et de leurs conséquences pour l'autre, pour tous les autres.

Agissons donc ensemble pour raffermir les démocraties nationales au moyen de règles démocratiques internationales afin de consolider la légalité et le sens de l'éthique au niveau universel.

Ainsi pourrions-nous créer le maximum de réseaux de partenariat et de synergies entre les peuples, pour généraliser la paix et accroître notre prospérité commune.

C'est à la réalisation de cet idéal et de cet ordre éthique universel que Je vous convie aujourd'hui, vous dont la responsabilité est si grande dans la conduite des affaires du monde, de ce monde que nous espérons fertilisé par la solidarité, la fraternité et l'espérance.

Monsieur le Président,

Je ne saurais conclure cette intervention sans dire combien Je Me réjouis du jumelage de l'Université George Washington, dont le rayonnement a franchi toutes les frontières, avec l'Université marocaine Al-Akawayn, dont le parcours, malgré sa création récente, est exemplaire et prometteur.

Je vous remercie de votre attention.

Que la Paix et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

INTERVIEW DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI ACCORDÉE AU JOURNAL AMÉRICAIN TIME EN MARGE DE LA VISITE ROYALE AUX U.S.A

JUIN 2000

Depuis Son accession au Trône, en juillet 1999, S.M. le Roi Mohamed VI a accordé, en marge de Sa visite officielle aux USA, en Juin 2000, sa première interview à M Scott Mac Leod, directeur de bureau de Time, au Caire dans laquelle, Il a répondu à plusieurs questions.

Scott MacLeod : Comment voyez-vous la nouvelle génération de dirigeants arabes?

Sa Majesté le Roi Mohamed VI : On ne devrait pas penser qu'une nouvelle génération va tout bouleverser ou tout remettre en question. N'oublions pas que dans nos pays, la tradition est très forte.

Scott MacLeod : Quel est le vœu que vous formulez pour le Maroc?

Sa Majesté le Roi Mohamed VI : Je pourrais paraître trop pénétré de Ma propre personne parce que Je veux toujours mieux faire. Mon enfance a été très protégée.

J'ai grandi dans un palais, mais J'ai vécu au Maroc en tant que citoyen marocain. Je souhaite rendre hommage à la mémoire de feu Mon père qui a insisté pour que Je sois éduqué au Maroc et non à l'étranger, pour mieux connaître les réalités. Par conséquent, quoi que Je fasse, cela ne sera jamais assez.

Scott MacLeod : Quels conseils votre père vous a-t-il donnés?

Sa Majesté le Roi Mohamed VI : Gouverner ce n'est nullement faire plaisir. C'est ce que Mon père avait l'habitude de dire. «Tu auras à prendre des décisions qui ne feront plaisir ni à toi ni aux gens. Mais ce sera pour le bien être du pays».

Scott MacLeod : Quels sont les problèmes du Maroc?

Sa Majesté le Roi Mohamed VI : Avant tout, le chômage et la sécheresse dont souffre l'agriculture. Il y a la lutte contre la pauvreté. Je pourrais parler indéfiniment de la pauvreté, la misère, l'analphabétisme.

Scott MacLeod : Comment concevez-vous le développement de la démocratie?

Sa Majesté le Roi Mohamed VI : Le Maroc a beaucoup à faire en terme de démocratie. La pratique quotidienne de la démocratie évolue avec le temps. Essayer d'appliquer un système démocratique occidental à un pays du Maghreb, du Moyen-Orient ou du Golfe serait une erreur. Nous ne sommes pas l'Allemagne, la Suède ou l'Espagne.

J'ai beaucoup de respect pour les pays où la pratique de la démocratie est développée. Je pense toutefois que chaque pays a ses propres caractéristiques de la démocratie.

Scott MacLeod : Des personnes avancent que la monarchie marocaine évoluera comme la monarchie espagnole.

Sa Majesté le Roi Mohamed VI : Je ne sais pas. J'ai beaucoup de respect pour Sa Majesté Juan Carlos. Je l'appelle Oncle Juan parce que c'est une personne extraordinaire que Je connais depuis longtemps. Il fait presque partie de la famille. Nous nous entretenons souvent au téléphone et Je lui demande conseil. Mais les Marocains ne sont pas les Espagnols et ils ne le seront jamais. La démocratie en Espagne convient parfaitement à l'Espagne. Mais il y a un modèle démocratique spécifique au Maroc.

Scott MacLeod : Comment jugeriez le mouvement islamique du Maroc?

Sa Majesté le Roi Mohamed VI : En tant que Commandeur des croyants, il est inconcevable pour, moi de combattre l'Islam. Nous avons besoin de combattre la violence et l'ignorance. C'est vrai, quand on déambule chez nous, on voit des femmes qui portent le voile et des hommes qui portent la barbe. Cela a toujours été le cas au Maroc, pays dont le fondement est la tolérance.

Scott MacLeod : Comment l'Europe peut-elle aider le Maroc?

Sa Majesté le Roi Mohamed VI : Nous ne voulons pas que l'Europe nous assiste. Nous ne voulons pas que l'Europe nous donne des miettes. Tout ce que nous demandons, c'est que l'Europe traite avec nous en tant que partenaires. Aussi longtemps que le Maroc se sentira lésé, une nouvelle approche restera d'actualité. À chaque fois qu'un État du Nord de la Méditerranée regarde vers un pays des côtes du Sud, il y voit automatiquement une menace potentielle. Bien sûr, il y a eu des événements qui ont causé des tracas au Nord mais une certaine incompréhension a toujours dominé. Notre rôle est de rassurer l'Europe.

Les Marocains en Europe sont des gens paisibles, travailleurs. Ils n'ont jamais participé à des actes terroristes ou utilisé la violence. Les Européens et les Occidentaux haïssent facilement les pays du Maghreb. Nous devons en finir, avec cette mentalité. Je pense que nous sommes dans une période de réajustement.

Scott MacLeod : Le Maghreb n'a-t-il pas besoin de mettre de l'ordre chez lui?

Sa Majesté le Roi Mohamed VI : Si, Je vais répondre franchement, même si Je risque de provoquer la colère de certaines personnes. Il y a un problème entre le Maroc et l'Algérie. Il n'y a pas de problème entre le Maroc et la «RASD» qui est une création de l'Algérie. Je refuse de prendre part à une réunion de l'Union du Maghreb Arabe où des dirigeants, moi compris, entreraient en compétition à qui parlera

le plus fort. Nous devons traiter les vrais problèmes économiques et sociaux et non des dossiers qui provoqueraient une division encore plus grande. J'admire vraiment le Président algérien Abdelaziz Bouteflika, qui a hérité d'une situation extrêmement délicate. Il est du devoir du Maroc de lui faciliter la tâche. Nos intérêts ne seraient pas préservés si le Maghreb se divisait. Les quelques contacts que nous avons eus, pas beaucoup à vrai dire -sont très positifs- c'est un homme plaisant, qui a un grand sens de l'humour.

Scott MacLeod : Y a-t-il des «pourparlers» concernant un nouveau compromis au lieu d'un référendum dans le conflit du Sahara occidental?

Sa Majesté le Roi Mohamed VI : Il ne M'incombe pas de prendre une décision qui Me serait propre. Nous avons des partis politiques très actifs et les Marocains sont unanimes sur la marocanité du Sahara, l'opinion internationale doit comprendre que cette question est vitale pour nous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU SÉMINAIRE EURO-MÉDITERRANÉEN SUR LE DROIT
ET LES POLITIQUES DE CONCURRENCE
CASABLANCA, 18 JUILLET 2000**

Louange à Dieu, Que la paix et la prière soient sur le Prophète, sa Famille et ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de nous adresser aux participants à ce séminaire, organisé en partenariat entre le gouvernement de Notre Majesté et la Conférence des Nations Unies Sur le Commerce et le Développement (CNUCED), pour examiner les dimensions du droit et des politiques de la concurrence dans l'espace euro-méditerranéen et le contexte international et leurs répercussions profondes sur le processus de développement économique et le bien-être social, particulièrement en cette étape historique au cours de laquelle la scène internationale connaît des mutations accélérées dans les domaines de la technologie, des communications et des sciences de l'information.

Ces mutations consacrent le processus de mondialisation de la production, des échanges et du financement, dépassant les frontières des économies nationales et unifiant le référentiel régissant les modes de gestion et les normes éthiques auxquelles sont appelés à se conformer les comportements et les transactions.

Il est aussi devenu patent que l'ère des régimes de protectionnisme économique et des thèses d'autosuffisance est révolue, emportée par les aspirations à l'ouverture et aux échanges, la prise de conscience par les États et les peuples que la division du travail à l'échelon international obéira, à l'avenir, aux facteurs de la compétitivité et des avantages comparatifs, et que la prééminence des États sera fonction de leur capacité d'échanges de produits et de services, sur la base du respect de la réciprocité, de la créativité, de la qualité et de l'excellence.

Mesdames et Messieurs,

Ces mutations sont de nature à ouvrir aux pays en développement de larges perspectives de progrès et de prospérité s'ils parviennent à tirer profit des opportunités qu'elles leur offrent et à éviter les risques

qu'elles recèlent et qui menacent les équilibres entre les régions, les catégories sociales et la protection de l'environnement et s'ils accordent, à cet effet, la priorité, dans leur effort national, à la restructuration de leurs appareils productifs, à la mise en valeur de leurs potentialités matérielles et à la valorisation de leurs ressources humaines et institutionnelles afin d'acquérir l'invulnérabilité stratégique, gagner le pari de la compétitivité économique, assurer leur développement social et préserver leur identité civilisationnelle. Cependant, l'accès aux marchés commerciaux et financiers reste limité, sinon fermé, dans la plupart des cas, devant l'ampleur du poids de la dette, ce qui constitue pour eux un véritable obstacle pour la mise à niveau de leur économie et pour la réalisation des conditions d'un développement durable garantissant leur stabilité politique et leur progrès social.

Cela conforte notre conviction quant à la nécessité de persévérer dans l'action visant à dégager des formules plus appropriées, susceptibles de renforcer la coopération internationale et d'assurer une meilleure adaptation de son contenu au regard des contraintes induites par les profondes mutations que connaît le monde, des gigantesques avancées scientifiques, des grandes innovations technologiques et des ambitions de l'humanité qui marquent le début du 21ème siècle.

C'est pourquoi Nous tenons à saluer les efforts déployés, à cet égard, par la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement ainsi que par la Communauté européenne, à commencer par la Charte de La Havane de 1947, en passant par les dispositions du code des Nations Unies sur l'ensemble des principes et règles multilatérales pour la lutte contre les pratiques commerciales restrictives adopté en 1980, jusqu'aux résultats de la conférence de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, réunie en 1994 à Marrakech et qui a donné naissance à l'Organisation Mondiale du Commerce.

Cette activité internationale ouverte, à une large échelle, sur les échanges et visant à réunir les conditions à même de réaliser les objectifs escomptés du commerce international au profit de tous les pays, et de consolider la prospérité sociale, la protection des intérêts économiques des consommateurs, constitue, dans ses différentes étapes - avec toutes les conclusions et recommandations qui les ont marquées- les référentiels historiques du droit international pour la concurrence sur la base desquels la communauté internationale cherche, aujourd'hui, à établir une plate-forme des législations nationales dans le domaine des transactions commerciales, en vue de promouvoir les valeurs de transparence, d'honnêteté et d'égalité des chances au profit de toutes les parties intervenant tant dans le processus de créativité, de production, de financement, de commerce que de consommation.

À cette occasion, Nous voudrions réaffirmer devant vous que le Royaume du Maroc, État séculaire aux traditions puisées dans la religion islamique - dont les nobles préceptes s'opposent à toutes les formes de monopole, de fraude ou de discrimination et appellent à l'émulation dans la recherche des bienfaits et à un comportement honnête dans les rapports avec les autres, - quelle que soit leur appartenance ethnique, religieuse ou nationale - continuera à œuvrer avec détermination pour la mise à niveau du cadre juridique et institutionnel de son économie nationale, dans le but d'assurer les meilleures conditions de son intégration dans le processus de mondialisation, avec toutes les exigences qu'elle implique en matière de compétitivité économique, telles qu'adoptées aujourd'hui par la communauté internationale.

Nous sommes résolu à conforter ces acquis dans le cadre de l'ambitieuse option démocratique que nous avons choisie afin de faire accéder notre pays à la place de choix qui lui sied dans le concert des nations démocratiques, en tant qu'État de droit, occupant une position d'avant-garde dans son environnement régional, fort de son pluralisme politique, social et culturel, soucieux d'asseoir une économie compétitive libérale, fondée sur la libre initiative et l'émulation pour atteindre l'excellence, et favorisant la réalisation de la solidarité sociale et de l'épanouissement culturel.

Mesdames et Messieurs,

Nous nous félicitons que ce séminaire euro-méditerranéen sur le droit et les politiques de concurrence se tienne sur le sol de notre Royaume. Notre conviction est que ses travaux, qui réunissent une élite d'experts, de chercheurs et de professionnels renommés, déboucheront sur des résultats qui consolideront le processus de Barcelone, ouvriront des horizons plus larges devant une action commune et réuniront les conditions d'une coordination continue et d'une coopération fructueuse entre les instances supervisant la concurrence dans cette région vitale du monde, afin d'ancrer davantage l'esprit de solidarité et de partenariat pour réaliser un développement durable et une prospérité partagée.

Ce forum, nous l'espérons, constituera, de ce fait, un moment de consensus privilégié dans le processus de préparation de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement pour la révision de l'ensemble des principes et règles de la concurrence afin d'instaurer un système juridique et économique mondial de la concurrence, imprégné de hautes valeurs morales, faisant du développement, outre ses objectifs matériels, l'un des instruments de promotion des droits de l'Homme et de la légitimité de son aspiration à bâtir des économies assurant une vie digne à tous les humains.

Nous avons l'espoir que cette rencontre sera également un événement marquant dans l'optique des actions envisagées par la Ligue Arabe en matière d'élaboration d'une loi de référence dans le domaine de la concurrence, dont la plate-forme devrait focaliser les volontés des États membres de la zone arabe de libre-échange pour remettre au point un cadre juridique unifié, organisant une concurrence honnête et susceptible de favoriser l'intensification des échanges bilatéraux au niveau du monde arabe.

Mesdames et Messieurs,

Le choix porté sur notre Royaume par la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement pour abriter ce séminaire portant sur le droit et les politiques de concurrence, au moment même où le Maroc assure la présidence du Groupe des 77 et la Chine, et ce dans un contexte marqué par le début d'application des dispositions de la nouvelle loi sur la liberté des prix et la concurrence dans notre pays - qui n'est qu'une partie d'un dispositif législatif global à travers lequel nous entendons consacrer l'État de droit dans le domaine des affaires- constitue assurément un facteur incitatif pour votre gouvernement et les différentes organisations professionnelles qui devront entreprendre des programmes de communication sur toute l'étendue de notre Royaume, afin d'enraciner la culture de la concurrence et de la saine émulation, à une large échelle, et de favoriser l'assimilation de la lettre et de l'esprit de la loi, de la part de tous, avec les principes et règles universels de la concurrence qu'elle

contient, et les spécificités nationales qu'elle a prises en compte et qui s'inscrivent dans le droit légitime de tout pays d'adapter toute mesure qui répond à sa situation et s'harmonise avec la nature de l'étape que traversent son économie et sa société, par souci de préserver ses équilibres et sa stabilité.

Nous souhaitons aux hôtes de notre Royaume un excellent séjour parmi nous et à leurs travaux, plein succès et réussite.

Que la paix, la bénédiction et la miséricorde de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE

RABAT, 30 JUILLET 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, sa Famille et ses Compagnons,

Cher peuple,

Nous éprouvons des sentiments de grande joie mêlée d'émotion en Nous adressant à toi en cette journée durant laquelle nous célébrons ensemble le premier anniversaire de notre accession au Trône de nos glorieux ancêtres, auxquels nous avons succédé dans l'exercice de la mission dont nous sommes dépositaire suivant la voie juste qu'ils nous ont tracée pour la conduite de tes affaires, pour promouvoir ta condition et rehausser ton rang.

C'est là une occasion précieuse pour réaffirmer notre fidélité mutuelle et renouveler le pacte sacré de la Beï'a qui nous a unis durant treize siècles de notre histoire glorieuse et que raffermir, de nos jours, un référentiel constitutionnel et démocratique renouvelé.

Tu célèbres cette fête avec un éclat particulier en raison de la signification profonde que tu as toujours donnée à cet événement qui incarne pour toi la symbiose entre les trois valeurs sacrées du Royaume : l'Islam, la Monarchie et la Patrie.

Le Trône a pu, en effet, grâce à l'Islam et la Monarchie, faire converger vers le même creuset les diverses composantes civilisationnelles, culturelles, et géographiques de la Nation pour en faire le socle de son unité. Cette symbiose entre toi et le Trône a fait du Maroc un bastion inexpugnable et lui a conféré la force et l'invulnérabilité qui lui ont permis de faire face à de grandes épreuves et aux crises les plus graves, de franchir les obstacles les plus difficiles, de négocier les virages les plus délicats de son histoire et de relever de grands défis. Le Maroc s'en est ainsi toujours sorti plus déterminé que jamais, plus confiant en ses capacités, plus solidaire et toujours fidèle à lui-même.

Nous en avons eu la preuve, comme en témoignera l'histoire contemporaine, lorsque Dieu a choisi de rappeler à lui notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde.

L'élân de cohésion dont tu as entouré son héritier au moment où il fut appelé à lui succéder pour te servir, a constitué le meilleur gage de fidélité à sa mémoire.

Grâce à cette fidélité réciproque et au renouvellement du pacte sincère qui nous unit, nous avons pu, ensemble, surmonter, dans la cohésion, l'épreuve endurée du fait de sa disparition. Par ces nobles symboles et ces riches enseignements, nous évoquons en fait sa mémoire vénérée qui, en se rappelant à notre souvenir, nous incite à revenir sur son règne prospère marqué par l'unification et l'édification de l'État moderne fondé sur les bases de la Monarchie constitutionnelle, démocratique et sociale.

Nous nous remémorons également le souvenir du héros de la libération, notre vénéré grand-père Sa Majesté Mohammed V, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, car il a fait œuvre de pionnier en décidant de faire du jour de son accession au Trône une fête pour les retrouvailles entre le peuple valeureux et son Souverain, le dépositaire de sa souveraineté et le symbole de la lutte pour le recouvrement de son indépendance et de sa liberté.

Puisse Dieu les rétribuer amplement pour les grands sacrifices qu'ils ont consentis, les réalisations grandioses qu'ils ont accomplies et les fondations solides qu'ils ont jetées et que nous ne ferons que consolider, conformément à l'engagement pris de persévérer, avec foi et détermination, sur la voie éclairée qu'ils ont tracée.

Dès le début de notre règne, nous avons établi un contact direct avec toi et choisi de nous enquêter sur le terrain, et dans différentes régions, de la condition de tes différentes catégories, en particulier celle des démunis. Dès le départ, nous avons également lancé le chantier de l'édification d'une société moderne fondée sur l'État de droit, la rénovation de celui-ci, la rationalisation et la modernisation des méthodes de son administration, la réhabilitation de la notion de solidarité sociale et spatiale, la dynamisation du rôle de la société civile, la promotion du développement économique, l'encouragement des investissements publics et privés et un décollage économique global plaçant au centre de ses priorités l'emploi des jeunes, la promotion du monde rural, des catégories sociales et des régions démunies, la qualification des ressources humaines, la défense de l'unité territoriale et la capitalisation, grâce à un élan et des mécanismes nouveaux, du patrimoine précieux que constitue le rayonnement international du Maroc.

Il Nous est agréable, à l'occasion de cet anniversaire hautement symbolique, de te faire part, cher peuple, de nos vifs remerciements et de notre grande fierté pour les sentiments de sincère fidélité et de fervent loyalisme que tu n'as cessé d'exprimer, dans un élan de cohésion spontané autour de Notre Majesté, traduisant ainsi ton adhésion en bloc autour de notre Trône avec foi dans les objectifs que nous avons tracés.

Nous avons appelé à redoubler d'efforts pour galvaniser les énergies, à rénover les conceptions et les méthodes, à élargir les perspectives, pour t'habiliter à aborder le troisième millénaire, plus attaché que jamais aux valeurs sacrées, plus respectueux des engagements, et le mieux aguerri possible pour pouvoir t'inscrire dans la marche du siècle en y prenant une part active, mû par le rang digne que te confèrent ton histoire glorieuse, ton présent prometteur et ton avenir radieux, conforté par ton authenticité avérée mais toujours entretenue et nourrie par une modernité raisonnée.

Cher peuple,

Suivant cette voie juste, Nous nous sommes mis à l'œuvre, avec l'aide et le soutien de Dieu, accordant le plus grand intérêt à la consolidation de l'État de droit. Nous avons ainsi prôné un nouveau concept de l'autorité pour en faire l'instrument qui veille sur le service public, gère les affaires locales, préserve la sécurité et la stabilité, protège les libertés individuelles et collectives, ouvert sur les citoyens et en contact permanent avec eux pour traiter leurs problèmes sur le terrain en les y associant. Il s'agit d'un concept global et cohérent, d'un tout indivisible et d'un ensemble dont les éléments sont indissociables. En effet, il n'y a point de liberté sans la sécurité et la stabilité, ni de développement sans paix sociale, ni de démocratie locale sans contact quotidien avec le citoyen et sans sa participation.

Nous insistons également sur le fait que ce concept ne se limite pas à l'administration territoriale, mais s'étend à tout détenteur d'autorité, puisqu'il a pour noble objectif de réconcilier le citoyen avec l'autorité et l'administration, de préserver la dignité et de promouvoir l'investissement.

Nous avons tenu à mettre en pratique ce concept en opérant un vaste mouvement touchant les différents appareils de l'administration, particulièrement au niveau de l'administration territoriale et centrale, les agents d'autorité à l'échelon régional et provincial ainsi que le secteur de l'information et de la communication, dans le but de tirer profit de nouvelles compétences qui doivent s'imprégner parfaitement de la noble philosophie de ce nouveau concept. En même temps, une vaste opération de contrôle, d'audit, d'inspection et de sanctions a été lancée, dans le cadre de la légalité et de la suprématie de la loi, au niveau des Collectivités locales et des établissements publics.

Pour traduire ce concept dans la réalité, nous avons veillé à l'élaboration d'un ensemble de textes novateurs à travers lesquels nous avons procédé à une refonte radicale du code électoral et de la charte des Collectivités locales, provinciales régionales.

Nous aurons prochainement l'occasion, cher peuple, de t'annoncer la bonne nouvelle en te livrant les grandes lignes de cette grande avancée démocratique par laquelle nous visons à accélérer l'enracinement de la décentralisation et de la déconcentration. L'objectif poursuivi est de doter notre pays de conseils communaux, provinciaux et régionaux issus d'un découpage rationnel et qui se caractérisent par une composition démocratique, une gestion transparente et saine et disposent un haut degré d'autonomie administrative et financière. Ils pourraient ainsi prendre en charge le processus de développement économique et social, non pas dans la dépendance vis-à-vis de l'État, mais en partenariat avec lui et avec le secteur privé et la société civile, à travers une élite crédible, compétente et intègre, et à la faveur d'un processus électoral démocratique entouré de toutes les garanties juridiques qui seront le gage de sa liberté, de sa pluralité et de son efficience.

Nous attendons, dans le même sens, de notre gouvernement de consolider l'État de droit en donnant une forte impulsion à la réforme de l'administration et de la justice et de veiller constamment à la moralisation de la vie publique et à la promotion de la culture du service public. Nous continuerons, pour notre part, à veiller sur la concrétisation de ce concept, dont nous avons déjà entamé la mise en œuvre, mais qui requiert encore des efforts soutenus et patients avant de le consacrer en tant que texte moderne, culture enracinée, comportement quotidien et réflexe spontané.

Toujours au volet de la consolidation de l'État de droit, nous avons accordé un intérêt particulier aux droits de l'Homme et créé une instance indépendante d'arbitrage, aux côtés du Conseil consultatif des droits de l'Homme, chargée de l'indemnisation des victimes, veillant à ce qu'elle réponde, dans un esprit d'ouverture, sur toutes les sensibilités et en toute équité, à toutes les revendications et demandes légitimes. Nous avons également donné nos Hautes instructions pour que tout soit mis en œuvre afin de fournir toutes les formes d'assistance médicale et sociale, et d'aider à la réhabilitation et à la réinsertion des ayants droit. Nous sommes pleinement conscients de l'extrême importance du dédommagement moral et humanitaire pour clore définitivement ce dossier, notre objectif étant de panser les blessures et d'ouvrir une nouvelle page permettant de focaliser toutes les énergies sur l'édification d'un Maroc démocratique, moderne et fort, capable d'affronter les véritables problèmes de ses générations montantes.

Dans la logique de cette démarche visant la démocratisation et la rationalisation du processus de modernisation globale de nos institutions, nous avons décidé de revoir le dahir régissant le conseil consultatif des droits de l'Homme. Nous avons également donné nos Hautes orientations pour ce qui a trait aux nouvelles et nobles tâches que nous attendons de ce conseil d'accomplir en cette première décennie du XXIème siècle, avec le même mérite dont il a fait preuve durant la décennie qui s'achève. Nous allons veiller à cet effet à renouveler sa composition, à revoir ses attributions et ses méthodes de travail, d'autant que les organismes internationaux spécialisés en matière de droits de l'Homme aspirent à en faire un modèle du genre.

Etant donné que nous nourrissons une ambition sans bornes pour consolider les libertés garanties à notre peuple, nous appelons notre gouvernement à hâter l'élaboration des projets de loi pour la révision du code des libertés publiques dans une optique conciliant les dispositions inhérentes au concept de la liberté et les impératifs de préservation de l'ordre public qui est une base essentielle de la garantie de l'exercice de la liberté individuelle. Notre intérêt se focalise également sur la création d'une instance ad hoc chargée de veiller à l'application saine de la loi et au respect de la déontologie inhérente à la noble mission du secteur de l'information et de la communication, dans un souci de garantir scrupuleusement sa liberté et son pluralisme.

Le processus de modernisation requiert un diagnostic de nos institutions dans le but de se pencher sur leur rationalisation.

Si chaque époque à ses hommes et ses femmes, il n'en est pas moins vrai que chaque époque a ses institutions. Aussi, la rationalisation exige-t-elle la création de nouvelles institutions répondant aux exigences des mutations constantes, en remplacement de celles qui ont épuisé toute leur fonction

Persévérant sur la voie de la modernisation et de la rationalisation de l'état des institutions et de la dynamisation des structures et de la culture de la concertation et du dialogue inhérente à toute démocratie, Nous avons décidé la mise en place du Conseil économique et social, prévu au titre 9 de la constitution du Royaume. Cette institution constitutionnelle de réflexion et de concertation sur les différentes questions économiques et sociales devra réunir une élite aux avis pertinents car elle est appelée à mener une action complémentaire à celle des institutions élues. Nous comptons lui soumettre pour avis tout projet ou plan relatif aux orientations générales de l'économie nationale, qu'elles relèvent des domaines financier,

social, de l'éducation ou de la formation, y compris les problèmes de la jeunesse, le suivi du dialogue social et la réforme du système de l'enseignement, en appelant le gouvernement de Notre Majesté à accélérer la mise au point du projet de loi organique définissant sa composition, son organisation, ses attributions et son mode de fonctionnement. Nous avons également décidé, en concomitance avec l'installation du Conseil économique et social, la dissolution du Conseil national de la jeunesse et de l'avenir, du Conseil chargé du suivi du dialogue social et du Conseil supérieur de l'enseignement dont le dahir de création remonte à l'année 1970, de façon à ce que toutes leurs attributions soient dévolues à la nouvelle institution.

Nous voudrions, à cette occasion, rendre hommage au rôle que ces instances ont joué et exalter les réalisations importantes qu'elles ont accomplies. Nous voudrions également réaffirmer notre souci de consolider davantage l'édifice démocratique bâti par notre vénéré père et faire l'économie du temps que d'autres peuples ont pris pour parachever sa mise en place, réitérant notre engagement à veiller à ce que nos fidèles sujets s'initient à la gestion de la chose publique et assimilent les vertus de la participation à cette gestion aux niveaux local, national et régional. Notre ferme engagement à cet égard n'a d'égal que notre souci constant de s'opposer à toute forme d'action visant à y porter atteinte ou à en confisquer les fruits. Dans la perspective de dynamiser toutes les institutions prévues par la Constitution, nous avons donné nos Hautes instructions au gouvernement de Notre Majesté en vue d'activer la mise au point du projet de loi organique relatif à la Haute cour prévue au titre 8 de la Constitution du Royaume.

Avec la même vision, Nous nous sommes penchés sur les questions touchant à la religion, avons pris de nouvelles mesures et donné nos instructions pertinentes, pour les conduire dans la voie qui procède de la mission de grand Imama et de nos obligations en tant qu'Amir Al Mouminine, garant de toutes les conditions de promotion de la religion, dans le cadre du principe du juste milieu que nous recommandons l'Islam, religion de modération, de tolérance et d'ouverture sur la science et la vie, appelant continuellement au renouveau et à la modernisation, en adéquation avec ses nobles idéaux, ses principes et les exigences de l'évolution temporelle.

À cette fin, nous avons donné l'ordre de restructurer le Conseil supérieur et les Conseils régionaux des Oulémas, de façon à mieux les qualifier pour assumer leur mission, sous la supervision et la conduite directe de Notre Majesté. Nous avons également donné nos instructions pour la prise des mesures nécessaires en vue de réhabiliter la mission de la mosquée, en tant que centre de culte, d'éducation, de formation, de prédication et d'orientation et en tant qu'espace où les Oulémas, hommes et femmes, se consacrent à l'encadrement des citoyens et des citoyennes et à leur intégration dans une société de haute moralité, saine, consciencieuse et solidaire.

Cher peuple,

Dans cet esprit sans cesse renouvelé, nous avons porté notre attention sur l'ensemble de nos questions locales, régionales et nationales, dans le cadre d'un projet politique qui prend en compte les réalités de notre société dans la continuité historique pour la hisser à un rang toujours meilleur, dans un esprit réaliste, bannissant les slogans creux et les solutions toutes prêtes, capable de s'adapter aux mutations

du siècle, prenant appui en cela sur le socle solide de nos valeurs islamiques et des composantes de notre identité civilisationnelle et culturelle.

De telles valeurs nous dictent solidarité et entraide actives, au sens islamique du terme, afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion et pour promouvoir la condition des démunis. Cela signifie l'instauration d'une justice sociale basée sur l'égalité des chances, dans le cadre d'une réforme garantissant l'amélioration des acquis institutionnels et recherchant l'économie de moyens, la codification des pratiques constructives et l'enracinement de la culture démocratique dans l'optique de la citoyenneté agissante et par le biais des initiatives individuelles, le volontariat et toutes les formes de partenariat.

La sécheresse qui a sévi dans notre pays cette année a été une épreuve qui nous a poussés à renforcer notre solidarité avec le monde rural dans l'adversité. Nous avons tenu personnellement à nous enquérir de ses effets sur le terrain et à conduire la campagne nationale visant à en atténuer les conséquences.

Nous saluons le rôle efficient joué par la société civile qui s'est impliquée de manière efficiente dans la lutte contre la pauvreté, la pollution et l'analphabétisme. Ce qui nous incite à appeler les autorités publiques, les collectivités locales et l'ensemble des organismes publics et privés à établir avec cette société civile toutes les formes de partenariat et à lui fournir toutes sortes d'aides. Nous sommes fier de voir l'élite de la société civile s'intéresser à la chose publique et à l'action associative et s'impliquer dans des domaines relevant jusque-là exclusivement de l'État, ce qui dénote de la maturité du peuple et de ses forces vives. Autant nous sommes convaincu de la complémentarité de la société civile et de la société politique - et non de leur opposition comme le prétendent d'aucuns qui, sous ce prétexte, veulent s'accaparer indûment le champ de l'action nationale, autant nous considérons que le dynamisme et l'efficacité de la société civile dans les domaines du développement local, de la lutte contre la pauvreté, la pollution et l'analphabétisme ainsi que le rôle éducatif, d'encadrement et de proposition de ses éléments actifs qui ne se reconnaissent pas dans les structures du monde politique, devraient inciter ce dernier à mettre à niveau ses mécanismes, à rénover ses structures, à changer ses méthodes de travail et à accorder le plus grand intérêt aux conditions de vie, au quotidien, des citoyens au lieu de courir derrière les intérêts égoïstes et personnels, verser dans l'invective, céder à des formes de populisme nuisibles à toutes les composantes de cette société politique, de laquelle nous attendons qu'elle assume pleinement sa fonction constitutionnelle consistant à éduquer et à encadrer les citoyens.

Si notre souci d'assurer une répartition équitable des richesses n'a d'égal que notre ferme attachement à une parfaite égalité des chances, nous incitons toutefois nos fidèles sujets à rompre avec l'esprit d'assistanat - et Nous nous employons avec persévérance à les sensibiliser aux capacités créatives qu'ils recèlent pour améliorer leur sort et leur environnement - mus en cela par les valeurs de solidarité, de justice, d'égalité des chances et l'esprit d'altruisme et d'innovation. Nous appelons d'autre part le gouvernement de Notre Majesté à réaliser des investissements sociaux à travers une politique publique efficiente dans les domaines du logement social, des infrastructures de base, de la santé, de l'éducation, de la formation et de la qualification.

Cher peuple,

Notre attachement à cette option sociale découle de notre conviction que la dignité est bafouée davantage du fait de l'analphabétisme que de la pauvreté. D'où notre choix de valoriser les ressources humaines, sachant que le capital humain est le levier du développement et la source des richesses. Il est également le vecteur de transformation et de gestion des autres ressources et de leur intégration au processus de développement.

Ceci Nous a incité à veiller dès Notre accession au Trône de Nos glorieux ancêtres à l'élaboration de la Charte nationale de l'éducation et la formation et à l'adoption des premiers textes de loi y afférents. Ces textes visent à former des générations entreprenantes, utiles, aptes à créer, ayant le sens de l'initiative et capables de relever les défis de la société du savoir, de la communication et de la technologie en permanente évolution, mais également fières de leur personnalité, attachées à leurs valeurs sacrées, à leur religion et aux vertus de droiture, de modération, de tolérance et à tout ce qui relève du bon comportement et de la bonne éducation que nous résumons dans notre culture par le mot «Tarbiya» et que notre culture populaire consacré par le terme «T'rabi», concept qui nous a amené à donner le nom de «Charte de l'éducation» au document de référence de cette réforme, au lieu de charte de l'enseignement.

En entourant la Charte nationale de l'éducation et la formation de notre Haute sollicitude, nous incitons le gouvernement de Notre Majesté à diligenter sa mise en œuvre et à y affecter les crédits nécessaires. Nous insistons sur la nécessité de l'implication de tous les intéressés et leur mobilisation totale autour des objectifs de cette charte, sans surenchère ni susceptibilité, pour réussir sa mise en application. Nous réitérons ici notre Haute décision proclamant la prochaine décennie, décennie de l'éducation et de la formation que nous considérons comme notre seconde priorité nationale après l'intégrité territoriale. Nous aurons ainsi, d'ici l'an 2010, substantiellement réduit dans notre pays les effets de l'analphabétisme et de l'enseignement non productif.

Partant de la sollicitude dont nous entourons la famille de l'enseignement et compte tenu de son rôle essentiel dans la réalisation de la réforme escomptée, nous avons décidé de créer une fondation des œuvres sociales de la famille de l'enseignement. Cette institution qui portera le nom de Notre Majesté et qui s'appellera ainsi «Fondation Mohammed VI des œuvres sociales des enseignants», profitera à quelque 250.000 membres de cette famille, chère à Notre Majesté, et aux membres de leurs familles. Elle leur assurera les services sociaux dont ils auront besoin dans les domaines de l'habitat, de la santé, des loisirs, de l'assurance et de la retraite complémentaire.

Cher peuple,

Nul développement social n'est possible en l'absence de croissance économique. Aussi, est-il nécessaire de bâtir une économie nouvelle capable d'accompagner la mondialisation et de relever ses défis. Si nous avons opté pour l'économie de marché, cela ne signifie pas que nous cherchons à établir une société de marché, mais une économie sociale où se conjuguent efficacité économique et solidarité sociale.

C'est pour cela précisément que nous avons décidé de créer le Fonds Hassan II pour le développement et l'équipement et d'affecter le produit de la deuxième licence GSM à des projets assurant des postes

d'emploi et des revenus permanents pour promouvoir le monde rural, garantir un logement convenable, lutter contre le phénomène des bidonvilles, parachever l'irrigation d'un million d'hectares, construire les autoroutes, aménager des sites touristiques, des centres culturels et sportifs et soutenir les établissements médiatiques.

Tout en veillant sur place à l'exécution de ces projets et en plaçant la commission désignée à cet effet sous notre responsabilité, nous avons tenu à pérenniser ce Fonds en lui permettant d'investir une part du produit de la privatisation dans des projets productifs au lieu de la verser au budget de fonctionnement. Pour aplanir les difficultés et assurer des opportunités d'investissement au secteur privé national et étranger, particulièrement au profit des petites et moyennes entreprises, nous avons décidé de créer un comité, œuvrant sous notre présidence, pour identifier les dysfonctionnements et proposer les moyens de simplifier les procédures et favoriser un climat de confiance pour les investisseurs.

Nous attendons de notre gouvernement qu'il persévère dans ses efforts de mise à niveau du cadre institutionnel de notre économie et qu'il le rende plus performant, insistant particulièrement sur la promotion du tissu des PME qui sont la locomotive du développement national réellement productif et générateur d'emplois stables. Il faudra les faire bénéficier d'un régime préférentiel, tant durant la phase de leur création et de leur lancement qu'au moment de la recherche des financements adéquats et de toutes les facilités législatives et réglementaires. L'administration, tous secteurs confondus et à tous les niveaux, se doit d'être au service de cet important levier du développement et de coordonner ses efforts pour apporter toute l'aide et l'appui nécessaires à ces entreprises dans le cadre d'un organe spécialisé chargé de leur promotion.

Nous réitérons également notre appel au gouvernement, contenu dans notre message Royal d'orientation concernant le plan de développement économique et social, d'adopter le concept du développement intégré pour combler le déficit et les disparités sociales et spatiales, d'intégrer la jeunesse au processus de production, d'encourager son esprit d'initiative, d'associer la femme au développement, de lutter contre la pauvreté, la misère, l'exclusion et la marginalisation, de propager l'esprit de solidarité et d'entraide, de préserver la dignité, d'adopter des plans régionaux de développement et de dynamiser le rôle de la région dans le développement.

Etant donné le déficit dont souffrent les provinces du nord et de l'oriental en matière d'infrastructures de base et de services sociaux comparativement avec les régions du centre et du sud qui sont mieux loties dans ces domaines, et partant de l'intérêt particulier que nous portons à ces régions chères à Notre Majesté, nous invitons notre gouvernement et l'Agence chargée du développement de ces provinces à mettre en place un plan spécial et ambitieux visant à assurer l'émergence des provinces du nord et de l'oriental pour qu'elles puissent jouer le rôle que nous voulons leur assigner en tant que pôle d'attrait des investissements et vitrine rayonnante et prospère du Royaume.

Nous insistons sur la conjugaison des efforts entre les pouvoirs publics et le secteur privé national et étranger et sur l'exploration de toutes les opportunités de coopération internationale avec les organisations nationales et internationales, gouvernementales et non gouvernementales, pour hisser le taux de croissance dans ces provinces au niveau que nous leur souhaitons.

Dans le domaine du développement, nous accordons un intérêt particulier au développement rural qui est à la base de tout développement global. Pour réussir à transformer le Maroc d'un pays rural en un pays agricole, il est nécessaire d'adopter une stratégie de développement rural intégrant la sécheresse en tant que phénomène structurel et qui ne se limite pas à en atténuer les effets conjoncturels. Elle doit viser, au contraire, à renforcer le tissu productif dans la campagne, diversifier les sources de revenu de l'agriculteur, encourager le tourisme, créer dans les villages les conditions favorisant le développement des services et de l'artisanat, moderniser l'activité agricole et combler le déficit en matière d'infrastructures de base dans le but de désenclaver le monde rural avec le souci de préserver ses richesses naturelles dans le cadre d'un développement durable.

Il n'en reste pas moins que la rareté des ressources en eau demeure la première des priorités en matière de développement rural et agricole.

En nous remémorant avec émotion et admiration la vision perspicace et l'œuvre grandiose ayant marqué le règne de notre vénéré père, que Dieu bénisse son âme, qui a accordé un intérêt particulier à l'édification de barrages pour l'irrigation d'un million d'hectares, ce qui a permis à notre pays d'atténuer les effets de la sécheresse, nous sommes déterminé à poursuivre sa politique éclairée dans ce domaine selon une vision novatrice basée sur une gestion rationnelle des ressources en eau. Nous sommes également décidé à revoir les cultures consommatrices d'eau ou vulnérables à la sécheresse, à encourager les techniques d'économie d'eau et les cultures peu consommatrices d'eau, à élargir les périmètres irrigués et à intensifier les programmes d'irrigation pour les étendre à toutes les terres agricoles irrigables.

Il convient aussi de mettre au point une conception moderne de la politique des barrages, de mobiliser de nouvelles ressources dans ce domaine, d'appliquer rigoureusement les dispositions de la loi sur l'eau, d'asseoir les bases d'une culture de l'eau auprès de l'ensemble de nos fidèles sujets consistant à considérer l'eau comme une matière vitale et une ressource rare qu'il faut préserver, suivant en cela les préceptes du Saint Coran, que l'année soit pluvieuse par la grâce divine ou qu'elle soit, par la volonté de Dieu, parcimonieuse en eau, qu'à Dieu ne plaise.

Par considération pour la famille des agriculteurs, qui nous est chère, et dont nous saluons l'esprit de solidarité, le sens de dignité exemplaire et l'endurance malgré la dureté de l'épreuve ainsi que son attachement à sa terre généreuse - ce qui est pour nous un motif de fierté -, nous avons décidé de proroger jusqu'à l'an 2010 le délai d'exonération de l'impôt direct sur l'agriculture qui expire en l'an 2000. Nous espérons que cette décision, dont nous ordonnons l'inscription dans le projet de la prochaine loi de Finances, permettra une mise à niveau globale du secteur de l'agriculture à même de relever les défis internes et externes qui se profilent à l'horizon de la prochaine décennie. Dans ce même ordre d'idées, nous attendons de notre gouvernement qu'il engage la réflexion sur une réforme de la fiscalité dans ce secteur vital. Cette réforme devra concilier entre la nécessité de soutenir ce secteur pour qu'il puisse relever les défis de la réalisation de la sécurité alimentaire du pays et de la concurrence internationale, d'une part, et les exigences d'une justice fiscale devant laquelle tous les citoyens sont égaux, d'autre part.

Cher peuple,

Pour réaliser les grandes ambitions auxquelles nous aspirons dans le domaine du développement, nous devons d'encourager l'esprit d'initiative et d'innovation chez tous les opérateurs économiques sans interférer dans le rôle dévolu à l'État qui consiste à réguler et à structurer une société solidaire et à créer un environnement favorable aux investissements, notamment par le biais de la fiscalité, des dépenses publiques, la libération des initiatives, les incitations innovantes en matière d'emploi sous forme de réduction des taux d'intérêt, des charges fiscales et sociales ainsi que la promulgation d'un code de travail moderne.

Le rôle de l'État consiste également à opérer des investissements sociaux dans les domaines de l'éducation et de la formation pour préparer le citoyen économique et le qualifier à l'innovation et à la concurrence dans un climat de confiance, de sécurité et de stabilité, servi par une administration transparente et une justice impartiale, avec l'impératif de conduire une politique budgétaire et monétaire empreinte de prudence et de rigueur. L'État aura ainsi, dans le cadre de la suprématie de la loi, à jouer un rôle incitatif et à encadrer l'évolution de la société en arbitrant judicieusement entre ses différentes composantes.

Cela ne signifie point que l'entreprise doit vivre des multiples facilités que lui procure l'État, qu'elle fasse de l'attentisme une stratégie économique ou qu'elle sacrifie la solidarité en tant qu'idéal de la vie en société.

Le Maroc est à la veille d'échéances cruciales et doit relever des défis décisifs sur les plans intérieur et extérieur. Il doit consentir tous les efforts et mobiliser toutes les énergies dans un esprit d'abnégation pour mener le Grand Jihad auquel avait appelé notre regretté grand-père Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu bénisse son âme, pour que le Royaume soit, au cours du siècle prochain, au rendez-vous du progrès économique et de la solidarité sur les plans social et spatial.

Nous nous devons de déployer de gigantesques efforts dans ce combat, que nous appelons Grand Jihad économique pour créer les richesses et les opportunités d'emploi, et d'engager un Jihad social pour assurer le développement humain. Tous les chefs d'entreprises doivent y contribuer avec efficacité et enthousiasme, car il est inconcevable que certaines entreprises marocaines continuent à compter sur l'économie de rente, les privilèges et le gain facile et qu'elles restent en dehors du mouvement de mobilisation générale que nous avons initié en faveur d'un Maroc à économie sociale. Au lieu que ce soit toujours l'entreprise marocaine qui sollicite, c'est nous qui attendons d'elle, de ses hommes et femmes militant pour le progrès économique et social du pays, de faire preuve d'esprit patriotique, d'avoir le sens de l'entreprise et de l'innovation et le goût du risque et d'accompagner les efforts consentis par les pouvoirs publics en sa faveur par des initiatives de même ampleur. Il n'est pas concevable d'attendre que toutes les réformes soient entreprises et tous les privilèges accordés pour se mobiliser et s'engager sur la voie menant à la prospérité économique et à la solidarité sociale.

Car il s'agit là d'une voie sans fin, et d'une œuvre constante d'édification qui requiert le concours de tout un chacun pour surmonter les obstacles, lesquels doivent être un stimulant pour redoubler d'efforts au lieu de servir de prétexte pour cultiver le négativisme et l'attentisme, déformer les réalités ou assombrir les horizons radieux promis à notre cher pays.

En appelant à l'émergence de l'entreprise citoyenne et sociale, nous incitons nos entrepreneurs, hommes et femmes, à rester attachés à nos saines traditions qui voulaient que le patron partage le même espace social que les autres catégories et non pas se résigner à vivre coupé de la réalité et sombrer dans l'apathie et le désespoir. Nous les invitons également à s'imprégner de l'esprit d'entreprise avec ce qu'il implique comme disponibilité à accepter une certaine dose de risque et en termes de bonne gestion, de transparence et de moralité dans les transactions. C'est à cette condition qu'il sera possible de conclure des partenariats de sous-traitance entre les grandes et les petites entreprises, ainsi que des partenariats entre les grandes entreprises nationales et les compagnies étrangères pour attirer les investissements et acquérir des connaissances techniques, le tout dans le souci de procurer des emplois. Le secteur du tourisme, par exemple, recèle d'énormes potentialités pouvant multiplier le nombre de touristes désirant visiter notre pays. Le développement rapide que connaissent les nouvelles technologies, particulièrement dans le secteur de la communication, est également de nature à permettre à notre jeunesse de donner la mesure de ses capacités créatrices, sans compter les autres secteurs vitaux tels que l'habitat, l'agriculture, le textile, la pêche maritime et les industries agroalimentaires dans lesquels nous sommes compétitifs et qui sont autant de vastes chantiers pour créer et entreprendre. Mais en dépit des résultats positifs obtenus dans ces domaines et dans d'autres, le chemin est encore long et ardu, et des efforts sont encore nécessaires pour réussir un décollage économique réel.

Cher peuple,

Partant de notre foi en les opportunités que la politique étrangère peut offrir en matière d'échanges, de coopération et de partenariat susceptibles d'attirer des ressources supplémentaires pour la réussite de notre stratégie de développement, nous avons tenu, dans un monde en perpétuelle mutation, à une mise à niveau globale des concepts présidant à notre diplomatie, à ses structures et à ses méthodes de travail. Nous sommes convaincu que le Maroc, grâce à son histoire diplomatique séculaire, sa position stratégique privilégiée, ses acquis démocratiques et le précieux patrimoine de rayonnement international que nous a légué notre vénéré père, que Dieu bénisse son âme, dispose des atouts permettant de consolider sa position sur la scène mondiale en tant que partenaire respecté et écouté, en tant que défenseur acharné de la légalité internationale, militant pour la préservation de la paix et de la sécurité dans le monde et l'un des grands promoteurs de la concorde et de la coopération fructueuse entre les peuples.

Sur la base de ces orientations, nous aspirons à ce que notre Royaume recouvre pleinement son intégrité territoriale et évolue dans un environnement régional où règnent la stabilité et la solidarité, dans le respect de ses engagements régionaux et internationaux.

En Notre qualité d'Amir Al Mouminine, nous avons accordé un intérêt particulier à la défense des causes de l'Islam et des Musulmans, à rectifier l'image de l'Islam chez l'autre et à rétablir la vérité sur sa nature faite de tolérance, de modération et de paix. En coordination avec notre frère le président Yasser Arafat, et en tant que président du comité Al-Qods, Nous avons insisté auprès de tous les Chefs d'État et de gouvernement que Nous avons rencontrés sur la nécessité de faire cesser l'opération de judaïsation de cette ville martyre et de préserver son rôle historique en tant que lieu sacré où coexistent les trois religions célestes. Nous avons en même temps œuvré à sauvegarder son cachet islamique par le biais de l'agence Baït Mal Al-QodsAcharif dont Nous avons présidé le premier Conseil d'administration et

à laquelle Nous n'avons cessé d'apporter toutes sortes d'appuis matériel et moral pour qu'elle puisse assumer pleinement la mission qui lui est assignée. Poursuivant l'œuvre menée, durant plus d'un quart de siècle, par notre vénéré père, que Dieu ait son âme, pour réconcilier les fils d'Abraham, paix soit sur lui, et ses efforts inlassables pour faire de cette région, berceau des Prophètes, un espace de coopération, de développement et de paix et non pas un foyer de tension soumis au joug de l'occupation, nous avons tenu à prendre plusieurs initiatives constructives et à encourager tous les efforts tendant à l'instauration d'une paix juste, globale et durable dans la région du Moyen-Orient, garantissant l'établissement d'un État palestinien indépendant avec Al-Qods Acharif comme capitale et le retrait des troupes israéliennes de la totalité des territoires arabes occupés, sur la base de la légalité internationale et des engagements réciproques pris par les parties concernées. Nous estimons que toute violation de cette légalité et tout reniement de ces engagements sont de nature à précipiter la région ainsi que ses peuples dans la spirale de la tension et de la souffrance et à y retarder l'avènement de la paix.

Pour répondre aux exigences de la sécurité stratégique du monde arabe et relever les défis du 21^{ème} siècle, nous exhortons nos frères arabes à dépasser les séquelles douloureuses du passé, à adopter une stratégie collective rationnelle et à consolider les liens de solidarité entre nos pays frères.

Dans le cadre des liens de fraternité et de solidarité en lesquels nous avons foi et qui nous engagent à l'égard du Maghreb, des mondes arabe et islamique, nous avons eu le plaisir de rencontrer nos frères, leurs Majestés, Excellences et Altesses, Rois et Présidents du Royaume d'Arabie Saoudite, des Emirats Arabes Unis, du Royaume hachémite de Jordanie, de l'État de Bahreïn, du Sultanat de Brunei, de l'Égypte, de la Tunisie et de la Mauritanie, avec lesquels nous avons entrepris de renforcer des liens solides de fraternité, de respect mutuel et de coopération fructueuse avec leurs pays frères dans tous les domaines.

Dans le souci de consolider les relations historiques, spirituelles et de solidarité profondes liant le Maroc, depuis des siècles, au continent africain, nous avons tenu à raffermir les liens traditionnels d'amitié, de coopération fructueuse, de solidarité agissante et de respect mutuel avec ses dirigeants et ses peuples, que ce soit lors des visites effectuées dans notre pays par nos frères les Présidents de Mauritanie, du Sénégal, du Mali et de Guinée équatoriale, à l'occasion des nombreuses rencontres que nous avons eues avec plusieurs Présidents de pays africains frères et amis en visites de travail ou en séjour privé dans notre pays, tels que les chefs d'État du Gabon, de Gambie, du Congo et de Guinée ou lors du premier Sommet euro-africain du Caire. Nous avons pris l'initiative, lors de ce Sommet qui s'est déroulé dans le respect total de la légalité et dans un climat d'entente mutuelle, d'annoncer l'annulation des dettes de tous les pays africains les moins avancés vis-à-vis du Maroc et l'ouverture de nos marchés, sans condition aucune, aux produits de base de ces pays frères, dans un geste visant à donner un contenu concret à la solidarité sud-sud en général et avec l'Afrique en particulier. Pour illustrer concrètement la qualité de la relation stratégique que devrait entretenir l'Europe avec notre continent afin de favoriser un développement durable, préserver la sécurité et la stabilité et atténuer les effets des catastrophes naturelles et des fléaux sociaux dans ces pays, nous avons envoyé des aides humanitaires au Mozambique et au Botswana et répondu à l'appel des Nations Unies en dépêchant un contingent de nos valeureuses Forces Armées Royales dans le cadre de la mission de paix en république démocratique du Congo. Nous avons, d'autre part, eu le plaisir d'accueillir Son Excellence le Président de la République de Chine

Populaire dans le cadre des liens particuliers d'amitié et de coopération qui lient le Maroc à ce grand pays d'Asie. Dans le souci de consolider nos relations avec tous les pays d'Asie et d'Amérique latine dans les domaines politique, économique, culturel et social, nous avons également dépêché notre Premier ministre, à la tête d'importantes délégations, dans des pays amis tels que l'Inde, la Thaïlande, le Chili, la Colombie et l'Argentine.

Parallèlement à l'action de notre diplomatie visant à consolider davantage nos liens de fraternité, d'amitié, de coopération et de solidarité avec les pays maghrébins, arabes, islamiques, africains, asiatiques et latino-américains, nous avons tenu à renforcer la dynamique de notre partenariat stratégique avec les pays de l'Union Européenne et les États-Unis d'Amérique. Lors de notre visite officielle aux États-Unis d'Amérique, à l'invitation de notre ami, Son Excellence le Président Bill Clinton, nous avons pu mesurer la grande considération dont jouissent nos orientations pour la consolidation de l'État de droit et le développement économique et social dans notre Royaume. Cette visite a également été pour nous, l'occasion d'explicitier nos positions au sujet du parachèvement de l'intégrité territoriale de notre pays et de l'instauration d'une paix durable, juste et globale au Moyen-Orient. Nous avons, de même, insisté auprès de nos interlocuteurs, sur notre volonté de hisser nos relations politiques remarquables au niveau d'un partenariat privilégié, régi par un cadre de coopération renoué et fondé sur les idéaux communs de démocratie, de paix et de sécurité. Nous avons fortement insisté sur notre volonté de renforcer cette relation avec l'Union Européenne, notre premier partenaire dans divers domaines et à laquelle nous unissent des liens géostratégiques, historiques et culturels séculaires.

Le Maroc et l'Union Européenne ont inauguré une phase décisive dans leurs relations avec l'entrée en vigueur de l'accord d'association Maroc-UE, le 1er mars 2000. De ce fait, notre pays attend de l'Union Européenne d'accomplir - dans le cadre d'un partenariat évolué - ce saut qualitatif à même d'orienter notre coopération vers un partenariat stratégique renoué, régi par des règles clairement définies et mis en œuvre dans un esprit de responsabilité pour développer l'ensemble des secteurs d'intérêt commun.

Nous espérons que les engagements des Européens se traduisent par un flux d'investissements directs pour pouvoir créer le maximum d'opportunités d'emplois, assurer l'intégration sociale de notre jeunesse dans leur pays et, partant, garantir la paix, la croissance et le progrès dans la région nord-ouest de l'Afrique.

À cet égard, Nous voudrions mentionner spécialement les visites officielles que Nous avons effectuées en France et en Italie ainsi que Nos rencontres avec Nos grands amis Sa Majesté le Roi Juan Carlos 1er et Son Excellence le Président Jacques Chirac qui a bien voulu Nous inviter à entreprendre Notre première visite d'État à l'étranger ainsi qu'avec Leurs Excellences les Présidents portugais et italien et Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II. Ces rencontres nous ont permis de réitérer notre volonté de bâtir un partenariat stratégique avec les pays de l'Union Européenne, en général, et particulièrement avec les pays euro-méditerranéens et ce, dans le cadre d'un processus de Barcelone renoué et d'un dialogue fructueux entre les religions, un partenariat véritable réservant au Maroc une place de choix dans cet espace de complémentarité et d'intégration de nos économies libérales et de nos sociétés démocratiques.

Nous avons tenu, lors de notre rencontre avec Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, à réitérer notre ferme détermination, en Notre qualité d'Amir Al Mouminine, à œuvrer, de concert avec Sa Sainteté, en faveur de la coexistence entre les religions célestes et du dialogue constructif entre l'Islam et la chrétienté, unis dans l'adoration de Dieu et pour le triomphe des nobles valeurs faites de liberté, de paix, de justice et de vertu.

Dans le cadre de ces relations avec l'Union Européenne, Nous entourons de Notre sollicitude Nos fidèles sujets travaillant dans ses différents pays, veillant à la préservation de leur dignité et à la défense de leurs intérêts matériel et moral. Nous avons ainsi donné instructions à Nos ambassadeurs et consuls en terre d'émigration pour qu'ils soient au service de nos fidèles sujets, plus proches d'eux et toujours à leur écoute, particulièrement ceux de la deuxième et troisième générations dont Nous sommes soucieux de préserver l'identité authentique et les valeurs sacrées. Nous rendons hommage à cette catégorie de nos fidèles sujets, chère à Notre Majesté, pour sa contribution matérielle et morale au développement de son pays.

Que ce soit avec nos frères arabes, musulmans et africains et nos amis des pays du sud en général ou avec nos partenaires stratégiques de l'Union Européenne et des États-Unis d'Amérique, nous avons mis l'accent sur le rôle que pourrait jouer l'édification d'une Union du Maghreb Arabe, où prévalent la solidarité et la paix, la complémentarité et la concorde, dans l'émergence d'un groupement économique régional fort qui puisse qualifier nos pays à relever les défis du partenariat aux côtés des groupements puissants et favoriser un développement durable au profit de nos peuples frères, unis par les liens de la religion, de l'histoire, de la langue et du destin commun et attachés aux valeurs d'unité et de solidarité qui bannissent la division, le démembrement des entités et le gaspillage des énergies dans des conflits artificiels.

Parmi toutes les préoccupations nationales, régionales et internationales, la question de la clôture définitive du dossier concernant le parachèvement de notre intégrité territoriale est demeurée en tête des tâches assumées par Notre Majesté, de par Notre qualité de dépositaire de l'Imamat suprême, eu égard à l'unanimité nationale qui s'est dégagée autour de la cause sacrée de notre unité territoriale et à l'attachement de tout temps manifesté au glorieux Trône et aux Souverains Alaouites par les fils de nos provinces sahariennes qui ont été parmi les premiers à prêter allégeance à Notre Majesté et au cœur de la symbiose entre le Trône et le peuple.

Ainsi, avons-Nous tenu, sur le plan intérieur, à opter dès notre accession au Trône de nos glorieux ancêtres, pour un nouveau concept de l'autorité dans ces provinces qui nous sont chères, un concept fondé sur l'association de nos fidèles sujets au Sahara marocain à la gestion démocratique des questions du développement des provinces du sud et l'exigence d'un retour rapide de leurs frères et sœurs séquestrés à Tindouf, dans un climat où prévalent le respect de la dignité, la quiétude, la clémence et la miséricorde de la Patrie.

À cet effet, nous avons constitué aux côtés de Notre Majesté une commission royale chargée d'assurer le suivi des affaires des provinces du sud du Royaume et de veiller à l'installation, auprès de Notre Majesté, d'un conseil consultatif chargé des affaires sahariennes. Nous avons, de même, donné nos

Hautes instructions aux membres de notre gouvernement pour se pencher, sur place, sur les questions intéressant les habitants de ces provinces en vue de leur trouver immédiatement les solutions adéquates. Nous avons affecté un budget au traitement du problème du chômage, accordé un grand intérêt au problème du logement et pris plusieurs mesures pratiques pour promouvoir l'activité économique, commerciale et sociale, dans le cadre d'un fort enracinement du concept de la régionalisation.

Au plan international, le Maroc n'a cessé d'appeler à un règlement pacifique du conflit artificiellement créé au sujet de son unité territoriale par le biais d'un référendum confirmatif, objectif et impartial dont l'honnêteté et la légitimité démocratique seront garanties par la participation de l'ensemble des fils du Sahara qui répondent aux critères onusiens sans discrimination aucune et sans priver quiconque d'entre eux de son droit de confirmer sa marocanité. Face à cette position, fondée sur la légalité internationale, les adversaires de notre intégrité territoriale ont entrepris d'ériger toutes sortes d'obstacles au moment où le processus est entré dans sa phase décisive. L'isolement grandissant de ces adversaires sur la scène internationale - du fait du retour de nos fidèles sujets séquestrés à Tindouf dans leur Patrie clémentine et miséricordieuse et du retrait par un grand nombre de pays amis en Afrique, en Amérique latine et en Asie, de leur reconnaissance à la république fantomatique - n'a fait qu'exacerber leur entêtement à rejeter la lettre et l'esprit du règlement onusien et leur crainte de voir l'ensemble des fils du Sahara confirmer leur marocanité et renouveler leur allégeance et leur fidélité au glorieux Trône Alaouite.

En dépit du piétinement du référendum confirmatif de la marocanité du Sahara pour des causes dans lesquelles la responsabilité du Maroc n'est nullement engagée, comme en témoigne le monde entier, nous continuons à déployer des efforts intenses avec le représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en vue d'explorer toutes les voies à même de permettre l'élimination de tous les obstacles et entraves qui se dressent devant l'opération d'identification du corps électoral, de manière juste, et le retour de tous les réfugiés à leur mère-Patrie, parmi les leurs, et ce partant de notre disponibilité constante à examiner toutes les démarches visant à mettre fin à ce problème artificiel qui entrave le lancement du processus d'édification de notre Maghreb Arabe sur la base de la confiance et de la compréhension réciproques.

Fidèle à la responsabilité dont nous sommes dépositaire au regard de l'Histoire et de la constitution pour la défense de l'intégrité du Royaume dans le cadre de ses frontières authentiques, et quelle que soit l'issue des bons offices visant à débloquer le processus de règlement onusien, Nous voudrions te réaffirmer, cher peuple, qu'en tout état de cause, tout règlement du conflit artificiel au sujet de la cause de notre intégrité territoriale, se fera dans le cadre du référentiel sacré à triple dimension, à savoir, l'unanimité, la souveraineté et la légalité, de sorte que toute décision cruciale ne sera prise qu'à l'unanimité des Marocains et des Marocaines, en considération du fait que la souveraineté - au regard de la constitution et sous le règne de l'État de droit - appartient à la Nation tout entière et que les Marocains sont animés tous d'un même sens patriotique.

Il est tout aussi évident que tout règlement ne se fera que dans le cadre de la souveraineté marocaine sur ses provinces sahariennes et conformément à la légitimité nationale scellée par ton unanimité sacrée et à la légalité internationale garantie par le droit international.

C'est ainsi que nous sommes parvenus à fructifier le capital diplomatique précieux légué par notre vénéré père, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, en consolidant le soutien diplomatique à la cause de notre unité territoriale sacrée, en renforçant et élargissant les relations de fraternité, d'amitié, de coopération, d'entente, d'estime et de partenariat stratégique qui nous unissent aux États frères et amis et en accordant une grande importance à la diplomatie à dimensions économique, associative, médiatique, culturelle et parlementaire.

Nous ne cesserons d'intensifier nos efforts pour veiller à ce que le Maroc demeure, dans ses démarches diplomatiques, fidèle aux constantes de sa politique extérieure dictée par son histoire séculaire, sa position géostratégique au carrefour des continents et qui favorise son ouverture et son rôle en tant que pôle de modération, de coexistence, de dialogue, de paix et de bon voisinage, dans le cadre d'une vision réaliste, respectueuse de la légalité et des autres valeurs et principes que notre pays a fait siens dans la défense de ses intérêts dans un monde en perpétuelle mutation, afin d'assurer son intégration dans l'ordre mondial que nous voulons multipolaire et empreint de plus d'équité et de transparence.

Cher peuple,

Tu réalises pertinemment l'importance des réformes radicales que nous avons réalisées et qui ont conféré à notre pays une plus grande crédibilité et lui ont permis de consacrer un projet de société basée sur une démocratie sociale pondérée et un développement économique durable.

Nous réaffirmons notre détermination à poursuivre les efforts pour réaliser toutes tes aspirations et tes attentes et concrétiser les objectifs auxquels tu aspirer, ce qui requiert de faire provision de foi en Dieu, de raffermir la confiance en soi, de raviver la flamme patriotique dans les cœurs, de promouvoir l'esprit de citoyenneté véritable, de favoriser l'attachement aux constantes et aux valeurs sacrées et à l'ensemble des autres composantes identitaires et de persévérer assidûment dans l'effort, avec engagement, amour, abnégation, sincérité et loyalisme. C'est en répondant à ces exigences que le Maroc pourra réunir les conditions de sa grandeur et de son invulnérabilité et se verra qualifier pour relever les défis de l'avenir et affronter les contraintes imposées par un monde en changement. Il s'agit de contraintes multiples, complexes et déterminantes, car elles nous interpellent à revaloriser avec efficience les données nationales économiques, sociales et culturelles et commandent de concilier entre l'impératif de satisfaire nos besoins et de s'adapter aux exigences de la mondialisation qui a donné la mesure de sa férocité économique avec tout ce qu'elle comporte comme effets collatéraux et ce qu'elle recèle comme risque d'uniformisation des cultures. Il s'agit de méfaits auxquels tu ne peux, cher peuple, te soustraire qu'à travers la préservation de ton identité, la cohésion autour de ta direction, l'attachement aux institutions qui prémunissent ton pays contre l'aventurisme, et la méditation constante des enseignements de ton histoire riche en épopées que tes ancêtres ont écrite de leur sang pur, consentant le sacrifice suprême au service de leur Patrie, le Maroc.

Nous voudrions saisir cette circonstance bénie pour implorer Dieu de répandre Sa Miséricorde sur leur âme et sur celle des martyrs tombés au service de la Patrie et évoquer les positions héroïques de nos Forces Armées Royales, des Forces de la Sûreté et de la Gendarmerie, des Forces auxiliaires et des éléments de la Protection civile. Nous voudrions les saluer et leur réitérer notre hommage et notre fierté

pour l'excellente impression qu'a laissée sur nous, notre inspection de leurs unités, particulièrement celles stationnées dans le Sud, et la grande considération internationale témoignée à l'égard de la noble action humanitaire de notre glorieuse armée en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo, en vue de préserver leur identité nationale islamique contre la barbarie des forces du mal et du génocide.

Nous implorons Dieu de continuer à répandre sur toi, cher peuple, la bénédiction, la sérénité et la paix, de perpétuer sur toi les bienfaits de la solidarité, de la vertu et de la dignité et de te raffermir dans les bonnes actions, la loyauté et la rectitude. Puisse-t-Il nous accorder assistance dans l'exercice de la responsabilité de conduire ta destinée, couronner de succès nos actions pour te hisser au haut niveau et unifier tes rangs, et de nous guider dans notre quête pour assurer ton bien, ta gloire et ton bonheur.

«Je ne peux que réformer autant que Je puis. Mon assistance n'est que par Allah. Sur Lui Je m'appuie et vers Lui Je reviens repentant». (Coran).

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT PAR LES OFFICIERS LAURÉATS DES ÉCOLES MILITAIRES RABAT, 31 JUILLET 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et ses Compagnons,

Officiers,

Nous sommes fier de cette cérémonie au cours de laquelle Nous recevons les lauréats des écoles militaires de notre Royaume venus Nous prêter serment en fidélité aux idéaux suprêmes et aux valeurs sacrées fondatrices de l'identité du Maroc qui sont la religion, la Patrie et le Trône.

Il s'agit en vérité d'une occasion heureuse qui suscite en nous fierté et nous interpelle tous à tirer les enseignements et à nous ressourcer dans le passé chargé de gloire et d'épopées.

Le sentiment de fierté tient au fait que nous présidons cette cérémonie qui symbolise l'étroite relation entre les Forces Armées Royales et leur Chef Suprême, qui ne ménage aucun effort pour les entourer de sa profonde sollicitude et leur prodiguer ses Hautes orientations dont elles sont dignes de faire l'objet.

Notre fierté procède aussi du sentiment d'estime que nous portons à ces forces dont les compétences et les cadres se renouvellent constamment à travers la formation continue assurée par les écoles militaires et paramilitaires dans les diverses spécialités et également du fait que nous sommes, avant tout, fier des valeurs pour lesquelles, vous, officiers, consacrez votre vie, ainsi que notre peuple fidèle. Il s'agit des valeurs de loyauté envers Dieu, de dévouement au service de la Patrie et de la défense de son intégrité territoriale et de sa souveraineté et de fidélité au glorieux Trône Alaouite.

Quant à la considération et au ressourcement dans le passé, c'est parce que nous sommes appelés, en cette occasion, la première après la disparition du regretté Souverain, notre vénéré père feu S.M. Hassan II, que Dieu ait son âme, à tirer enseignement de l'œuvre de ce Roi illustre et Chef Suprême exemplaire qui n'a ménagé aucun effort pour servir le Maroc, renforcer sa souveraineté, parachever son intégrité territoriale, édifier son État moderne et promouvoir ses Forces Armées Royales au haut niveau dont nous sommes aujourd'hui fier. Feu Sa Majesté Hassan II, que Dieu bénisse son âme, offrait le modèle exemplaire de commandement réunissant sagesse, courage, promptitude dans la défense du droit et

l'accomplissement du devoir, et dévouement pour hisser le Maroc aux plus hauts niveaux et défendre son intégrité.

C'est pourquoi nous avons décidé de baptiser cette promotion du nom d'Hassan II.

Soyez, que Dieu vous protège, dignes de ce nom qui restera inscrit pour l'éternité dans l'histoire du Maroc. Nous prions Dieu de faire en sorte que vous soyez, officiers, à la hauteur de vos responsabilités, entourés de la providence et de l'assistance divines, fidèles aux valeurs éternelles du Maroc et constamment mobilisés pour défendre ces valeurs, sous l'étendard de votre devise pérenne : Dieu, la Patrie, le Roi.

Que la paix, la bénédiction et la Miséricorde de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU COLLOQUE ORGANISÉ PAR L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ
EL MOÂTAMID IBN ABBAD SUR «LA DÉMOCRATIE
DANS LES PAYS DU SUD»**

ASILAH, 04 AOÛT 2000

Louange à Dieu Seul et que la prière et la paix soient sur notre Prophète, l'Envoyé de Dieu, Sa Famille et Ses Compagnons,

Altesse Royale, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser à vous à l'occasion de l'ouverture des travaux du Colloque international organisé, cette année, par l'Université d'été Al-Moatimid Ibn Abbad sur le thème «Démocratisation vue du Sud».

Tout d'abord, Nous présentons Nos cordiales salutations à tous les participants. Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue aux honorables invités du Royaume du Maroc qui sont de grands hommes d'État, de la politique et de la pensée, auxquels nous exprimons également Notre Haute considération et leur faisant part de Notre profond plaisir à accorder à ce colloque Notre Haute sollicitude.

Le thème du colloque tenu que nous ne cesse de parachever l'édification d'un modèle marocain de démocratie, dont les spécificités enrichiront son universalité. Il rejoint également l'attention particulière que nous portons à l'enracinement de la démocratie, tant que patrimoine commun de l'humanité.

Celui-ci puise son universalité et sa richesse dans la diversité de ses sources spécifiques, et non dans un modèle type unique qui ignore les réalités historiques, les considérations géographiques, les particularités culturelles et les contraintes économiques et sociales, lesquelles diffèrent d'un pays à l'autre.

Lorsque nous parlons des spécificités de la démocratie, nous ne nous référons pas à son essence. Ses valeurs modèles que nous partageons avec ses militants au Nord comme au Sud, constituent le meilleur système de gouvernement, de relations entre le gouvernant et le gouverné, de gestion de la chose publique, sur les plans politique, économique, social ou culturel et de garantie de droits de l'Homme et de sa dignité.

Nous nous référons plutôt à la spécificité des parcours historiques, des références civilisationnelles et culturelles, de l'environnement économique et social, et des mécanismes institutionnels inhérents à l'édifice démocratique, dont la construction permanente s'inspire de modèles différents à l'image de la diversité des peuples et des civilisations.

Ce double souci de croire, d'une part à l'universalité du système démocratique et, d'autre part, aux spécificités et exigences de son édification, constitue, la voie idoine pour les pays du Sud de mener une expérience démocratique authentique, capable d'éviter les carences des deux modèles défectueux, qui étaient à l'origine de l'échec de la démocratie dans les pays en développement. Le fait que l'un ait transposé le modèle de la démocratie occidentale, sans tenir compte du mûrissement des conditions de sa mise en œuvre, et que l'autre ait confisqué la démocratie, arguant du fait que le développement était une condition préalable pour sa pratique, ont conduit à lui imputer les conséquences du sous-développement.

Au vu de ce qui précède, on note la pertinence du modèle qui instaure une relation dialectique entre la spécificité et l'universalité d'une part, et entre la démocratie et le développement, d'autre part. Ainsi, chaque civilisation permettra à son génie de recourir à son esprit créatif afin d'inventer les moyens appropriés et de créer les meilleures conditions pour l'édification de son modèle propre, dans le cadre d'une Vision clair voyante fondée sur complémentarité du développement et de la démocratie et non pas sur un soi-disant antagonisme.

De ce fait, la démocratie contribuera à la mobilisation et à la libération de toutes les énergies et assurera leur association à l'élaboration et la mise en œuvre des choix difficiles, liés au processus de développement, lequel doit viser l'élimination de la pauvreté, de la misère, de l'analphabétisme et des disparités sociales. De son côté, le développement créera certes les conditions appropriées pour une pratique démocratique saine.

Ce modèle est de nature à enraciner, dans les pays du Sud, une conception de la démocratie qui n'a pas fait l'objet d'une transposition, sans mûre réflexion. Il ne sera pas sujet à confiscation au nom des difficultés et des contraintes qui entravent sa mise en œuvre.

Au contraire, cette conception doit accorder une importance à ses dimensions socio-économiques, en se fondant sur le fait que la pauvreté, la misère et l'analphabétisme, constituent une violation des principes démocratiques, qui n'est pas moins dangereuse que l'atteinte à ses fondements politiques.

En outre, cette conception, qui considère la démocratie comme une fin et un moyen pour le développement, exige aussi des démocraties du Nord de prendre conscience que leur soutien aux démocraties du Sud ne devrait pas consister en l'exportation de leur système. Elles devraient plutôt comprendre les spécificités du modèle pour lequel a opté le Sud pour construire son régime démocratique tenant compte du temps requis pour sa matérialisation.

Toute civilisation ou tout peuple a le droit d'instaurer une démocratie conformément à son rythme propre et selon le degré de son développement historique et son progrès social et économique.

Ainsi, il pourra concevoir ses propres mécanismes de gouvernement. Il pourra de ce fait contribuer, grâce à ses spécificités civilisationnelles, au façonnement d'une autre source de richesse en faveur de l'universalité de la démocratie.

Auparavant, la conception qu'a le Sud de la démocratie doit tirer profit des acquis accumulés par ses civilisations telles que la tradition de solidarité, d'entraide sociale, ainsi que de l'autogestion des affaires locales tout en se concentrant, dans l'exercice de ses pratiques spécifiques, sur les dimensions sociale et collective de la démocratie.

Les démocraties du Sud sont en droit de bénéficier du soutien et de l'appui des démocraties du Nord, en particulier à travers un traitement politique du fardeau de la dette, que constitue le plus grand facteur d'absorption des ressources financières que les pays du Sud devraient consacrer à leurs programmes de développement, ce qui est de nature à faire mûrir les conditions de la pratique démocratique.

Altesse Royale, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Notre défense de cette conception de la démocratie dans les pays du Sud est liée à la solidarité du Royaume du Maroc avec ces pays et son soutien à leurs causes légitimes, et à leur tête leur droit à enrichir l'universalité de la démocratie de leur conception propre.

Cette position est également basée sur l'expérience du Maroc qui a adopté, grâce à la sagesse et à la clairvoyance de Notre grand père et notre père vénérés, les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu les ait en Sa Sainte Miséricorde, une synthèse créative entre l'authenticité des traditions institutionnelles fondées sur le système d'Al Beia, Achchoura, la tolérance, la modération islamique la solidarité, l'entraide et le gouvernement local- qui constituent l'essence de la démocratie et la modernité des mécanismes actuels de la démocratie.

Ces mécanismes devant servir à moderniser et rationaliser les institutions séculaires du pays, dans une symbiose parfaite entre la volonté de sauvegarder son identité - sur la base d'une unanimité nationale autour de ses principes constants, que sont l'Islam, la monarchie et l'intégrité territoriale- et les exigences d'adhésion à notre temps, à travers la gestion démocratique de la chose publique, dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle, démocratique et sociale.

Depuis Notre accession au Trône de nos glorieux ancêtres, et partant de notre ferme conviction que la démocratie constitue le meilleur système pour gérer les différences de points de vue et écouter l'opinion d'autrui nous n'avons cessé d'enraciner les acquis démocratiques accumulés par notre pays, à savoir la liberté, l'égalité, l'État de droit, les droits de l'Homme, la séparation des pouvoirs, le pluralisme politique, la représentation parlementaire et l'alternance fondée sur le gouvernement de la majorité et le respect des droits de la minorité.

Comme nous l'avons annoncé il y a quelques jours, dans notre discours à l'occasion du premier anniversaire de notre accession au Trône du Royaume, nous sommes fermement résolu à redoubler nos efforts pour donner une forte impulsion de l'édification démocratique, sur les plans national et local, et élargir l'espace de liberté et consolider les droits de l'Homme, en accordant toute notre attention aux dimensions sociale et locale de la démocratie. Nos efforts seront axés sur la lutte contre la pauvreté,

la misère, l'analphabétisme, et la marginalisation des catégories démunies, en insufflant un esprit de solidarité sociale, en intensifiant le processus de développement et en réformant le système d'éducation et de formation.

Ce sont là les conditions objectives devant assurer une pratique démocratique saine caractérisée par son immunité et son enracinement, fondée sur l'instruction sociale, la culture démocratique et les valeurs de modernité et de rationalité, à travers le rôle efficace des institutions éducatives et des composantes de la société civile, dans le cadre de notre projet de modernisation démocratique visant la pleine qualification de notre pays.

Notre détermination sans faille d'assurer l'enracinement de l'édifice démocratique sur le plan national n'a d'égal que notre souci, très fort, de raffermir sa cellule principale, qui est la démocratie locale. Celle-ci possède l'avantage de la proximité et de la large participation des collectivités à la gestion de leurs affaires locales. Dans ce contexte, nous mettons l'accent sur la Région, dans la mesure où la régionalisation constitue la meilleure méthode qui concilie, à l'extrême, entre la gestion décentralisée et déconcentrée des affaires locales et la sauvegarde de l'unité de l'État et sa nécessaire cohésion.

Altesse Royale, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous voulons vous dire combien votre choix de débattre des pratiques démocratiques vues par les pays du Sud, sans vous limiter à une seule pratique, est judicieux. Ainsi vous avez fait preuve d'un esprit démocratique en reconnaissant à chaque peuple et civilisation le droit de choisir sa voie vers la démocratie.

Nous sommes certains que grâce à vos compétences scientifiques et votre expérience pratique, vous ne vous limiterez pas seulement à enrichir la conception qu'a le Sud de la démocratie. Vous allez également mettre en exergue les possibilités d'interaction entre cette conception et celle qu'a le Nord de la démocratie. Les deux approches ont des points de départ historiques communs et entretiennent, en particulier, une relation présente et future chaque fois que cela touche les aspirations de l'homme dans son universalité à la liberté la dignité et la réalisation de soi.

Nous vous réitérons l'expression de notre considération pour les efforts que vous déployez pour créer une pensée politique nouvelle susceptible de faire passer la conception qu'a le Sud des pratiques démocratiques, de son caractère utopique, à une situation mettant en évidence ses conditions de réactivation.

Notre considération et nos éloges s'adressent en particulier à la fondation du forum d'Asilah, et en premier lieu au président de son conseil d'administration, Son Altesse Royale le Prince Bandar Bin Soltane Ben Abdelaziz.

Nous saluons, également, les contributions pionnières de son association mère Al-Mohit, dans la promotion du dialogue, du rapprochement des cultures et des civilisations et du rayonnement intellectuel de nos chères provinces du Nord. Nous vous souhaitons, enfin succès et réussite dans vos travaux et un agréable séjour dans votre pays, le Maroc.

**DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OCCASION DU 47^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA
RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE
ET DE LA FÊTE DE LA JEUNESSE
AGADIR, 20 AOÛT 2000**

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

C'est avec des sentiments intenses de joie et de fierté que nous célébrons l'anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple, évènement qui commémore la symbiose entre la Nation tout entière et son Guide et Héros de sa Libération, notre vénéré grand-père, Sa Majesté Mohammed V, que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde.

Bien que les faits de cette révolution remontent à près d'un demi-siècle, ses péripéties demeurent encore gravées dans la mémoire des Marocains, connus pour leur fidélité et leur loyalisme, et vivaces dans leurs cœurs. Ils en évoquent, chaque année, le souvenir et continueront à le faire malgré la succession des années, se remémorant à travers ces événements des pages rayonnantes de l'histoire glorieuse écrite, en lettres d'or, par le sang des fils de cette Nation.

Cette révolution a constitué un tournant entre deux étapes de notre Jihad. La première a été marquée par la lutte nationale menée par notre grand-père - que Dieu bénisse Son âme - contre le colonialisme honni pour la libération et le recouvrement de la souveraineté, conscient qu'Il était que la réalisation de cet objectif est tributaire d'une réforme intellectuelle, basée sur l'attachement à la foi et faisant de l'enseignement son outil pour une prise de conscience renouvelée.

C'est grâce à cet effort qu'il a été possible de mener la lutte politique qui s'est manifestée à travers les positions héroïques de Sa Majesté face aux plus grands défis lancés par le colonisateur qui ont atteint leur paroxysme, avec le complot contre la légalité et la légitimité qu'a revêtu l'exil du Souverain et de son illustre Famille loin de la Patrie.

Grâce à la résistance du Souverain, que Dieu ait Son âme, et au ferme soutien manifesté par Son peuple valeureux dans cette épreuve, à travers Son attitude conditionnant la libération du Maroc au retour de son Roi légitime et symbole de sa souveraineté, le complot a été déjoué et le Souverain combattant est retourné au pays, porteur de la bonne nouvelle de la fin de la tutelle et du protectorat et du recouvrement de l'indépendance et de la liberté.

La deuxième étape engagée du Jihad était celle de l'amorce de l'édification du Maroc moderne, étape poursuivie, après la disparition du Guide libérateur, par Son digne successeur, Notre vénéré père, Sa majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme, qui a bâti, édifié et modernisé le pays et l'a fait accéder, sous Son règne prospère, à un rang illustre, nous incitant aujourd'hui, - alors que Nous assumons la responsabilité - à poursuivre la marche de la réforme et du changement, à pas résolus, avec une foi inébranlable et une ferme détermination.

Cela nous incite également à implorer miséricorde et bénédiction divines pour Notre grand-père et Notre père vénérés et pour tous les martyrs, résistants et moujahidine qui ont consenti d'énormes sacrifices et fait don de leur vie et biens au service du Maroc dans lequel nous jouissons, ensemble aujourd'hui, de la liberté, de la dignité et de la grandeur.

Cher peuple,

Il est de bon augure que l'anniversaire de cette révolution glorieuse coïncide avec ce jour béni, à la veille de Notre heureux anniversaire.

En témoignage de la fierté que nous ressentons pour la vision prospective renouvelée dont a fait montre Notre vénéré grand-père, lorsqu'Il avait décidé, en 1956, d'instituer la fête de la jeunesse en lui fixant la date de l'anniversaire de Notre illustre père, alors Prince Héritier, en ce qu'Il représentait l'idéal de la jeunesse enthousiaste pour mener la bataille du progrès et de la lutte contre le sous-développement, et suivant la tradition instaurée par notre regretté père qui a fait de cette fête une occasion de partager avec lui la joie, les festivités, les réjouissances et les œuvres pies et de prodiguer à la jeunesse ses précieux conseils et orientations, il nous est agréable de célébrer notre anniversaire dans ce même cadre festif dont nous voulons faire une excellente opportunité de retrouvailles et de contacts avec les générations montantes, un motif de ressourcement dans les aspirations et les ambitions qu'elles nourrissent et dans la force et l'audace qui sont les siennes pour soulever les différentes questions et problèmes qu'elles affrontent en vue de leur rechercher les solutions efficaces et les assister pour s'ouvrir sur la société et s'y intégrer dans un esprit de citoyenneté positive et agissante pour leur permettre d'assumer leur mission, de s'accomplir et de réaliser leurs aspirations à la grandeur et à la gloire qui ne sont à la portée que des laborieux.

Si la jeunesse - qui ne fléchit devant aucun obstacle et qui est le pilier de l'avenir - parvient à réaliser ce noble objectif, il serait possible d'affronter résolument tous les obstacles qui hypothèquent ses potentialités et contribuent à semer le désespoir dans son esprit et à l'isoler de ses réalités en la poussant au repli sur soi ou à l'aliénation, et d'ouvrir ainsi de larges perspectives pour mettre à contribution toutes les énergies et les investir dans l'édification et le renouveau. Il serait également possible de susciter la mobilisation pour la promotion de notre cher pays, avec une ferme détermination et une vision optimiste et perspicace,

partant du référentiel identitaire dans ses composantes authentiques, pour accompagner l'époque dans ses évolutions et développements et s'apprêter à édifier l'avenir et à relever ses défis.

Cher peuple,

Dans le sillage de ce que nous avons explicité dans le discours marquant le premier anniversaire de Notre accession au Trône de Nos glorieux ancêtres, dans lequel Nous avons souligné l'importance de l'éducation et de la formation pour réaliser le développement global et le progrès de la société, Nous avons décidé d'accorder un intérêt particulier à l'élimination de l'analphabétisme qui, hélas, demeure très répandu dans les villes et les campagnes, à des degrés divers, ce qui est en inadéquation avec la position du Maroc, son rang et ses ambitions, car un tel phénomène représente un obstacle dont l'élimination requiert la mobilisation de toutes les potentialités et énergies.

Parallèlement à l'action menée par les instances gouvernementales en charge de ce secteur et à l'effort de la société civile, et en confirmation de ce que Nous avons souligné dans Notre discours quant à la nécessité de réhabiliter le rôle des mosquées et leur mission d'encadrement des citoyens et citoyennes, Nous avons ordonné qu'elles demeurent ouvertes pour dispenser des cours d'alphabétisation et d'éducation religieuse, civique et sanitaire, selon un programme bien élaboré dont Nous avons confié l'exécution au ministère des Habous et des Affaires islamiques, avec tout ce qu'il requiert comme enseignants et enseignantes parmi les titulaires de la licence au chômage, et ce qu'il exige comme manuels, fournitures et autres équipements.

Nous avons jugé utile d'entamer l'application de ce programme à partir de la nouvelle rentrée scolaire dans un ensemble de mosquées définies à travers tout le Maroc, où seront donnés des cours répondant aux besoins des personnes concernées et adaptés à l'évolution et aux innovations.

Nous souhaitons poursuivre cette importante action dans les années à venir en augmentant le nombre des mosquées et en élargissant l'éventail des bénéficiaires de cette campagne bénie, afin que la prochaine décennie - que Nous avons dédiée à l'éducation et à la formation - ne puisse s'achever sans que nous soyons venus à bout de ce fléau.

Cher peuple,

À côté de l'intérêt que Nous accordons à la promotion des ressources humaines et à la préparation de notre jeunesse pour accéder à la société de la connaissance et la communication, Nous n'avons cessé, depuis que Nous avons été investi de la responsabilité de conduire tes destinées - de prendre des initiatives, de mener les opérations et de stimuler les volontés pour la réalisation d'un décollage économique et d'un développement social, Notre objectif suprême étant d'assurer l'emploi aux jeunes et de promouvoir le monde rural, les couches sociales démunies et les régions défavorisées. Notre moyen pratique réside dans l'incitation de l'investissement public et privé, la dynamisation de la solidarité sociale, l'utilisation rationnelle de nos ressources naturelles, riches et diversifiées, et la mobilisation de toutes les énergies pour mener le grand Jihad économique et social, tel que Nous l'avons qualifié dans le discours du Trône.

Et en conformité avec la promesse du Très-Haut faite à ses fidèles serviteurs : «Si Dieu reconnaît un bien en vos cœurs, il vous accordera de meilleures choses que celles qui vous ont été enlevées.» (Coran), la volonté divine a voulu nous accorder une énergie fondamentale pour mener notre Jihad économique et social.

Nous nous réjouissons, au moment où nous célébrons ces deux glorieux anniversaires, de t'annoncer, cher peuple, la bonne nouvelle de la découverte du pétrole et du gaz, de bonne qualité et en quantités abondantes, dans la région de Talsint dans les provinces de l'Oriental qui nous sont si chères.

En élevant nos prières pour louer le Très-Haut de ce don et lui rendre grâce pour les bienfaits dont il nous a gratifiés, Nous exhortons chaque membre de Notre peuple à se conformer au Livre Saint et à la Sunna du Prophète, et à suivre l'initiative de son descendant, Ton humble serviteur, Ton Roi Amir Al Mouminine, en accomplissant une prière en signe de gratitude pour cette grâce divine, suivant la parole divine : «Si vous êtes reconnaissants, Je multiplierai pour vous Mes bienfaits».

Nous aurions tant souhaité que Notre Auguste père puisse être, lui-même, l'annonciateur de cette découverte, soucieux qu'Il était, que Dieu ait Son âme, de tes intérêts suprêmes et de tout ce qui pourrait te procurer joie et bonheur, et vu la clairvoyance qu'on Lui connaissait et Son attachement à ce que le Maroc entre dans le troisième millénaire en étant qualifié à accompagner les nouvelles mutations mondiales et à y contribuer activement.

En t'annonçant cette bonne nouvelle, Nous adressons nos louanges à Dieu pour la protection dont Il entoure ce pays paisible, Nous tenons, cher peuple, à affirmer que notre découverte du pétrole, autant elle signifie que le Maroc passera d'un pays importateur de tous ses besoins en cette matière vitale à un pays dont le sol en regorge, autant elle ne signifie point que le Maroc s'est transformé en un pays pétrolier à économie rentière, dont l'unique et principale ressource réside dans sa richesse pétrolière.

Tout comme Nous avons invité l'entreprise citoyenne et sociale, dans le discours du Trône, à rejeter l'économie rentière et à suivre la voie de l'investissement créateur et productif, nous insistons sur le fait que Nous ne ferons jamais de ce don de Dieu un moyen dont se servirait l'État pour instaurer une économie rentière ou une société de consommation.

Notre vision de la gestion des richesses pétrolières repose sur le fait que le pétrole et le gaz sont un moyen pour favoriser le décollage économique et le développement social et en accélérer le rythme, et qu'ils sont un moyen et une énergie nouvelle, dont Dieu nous a comblés, pour que nous redoublions d'efforts et de travail en vue de réaliser ce décollage. Ces richesses ne sont et ne seront jamais une fin en soi ou une ressource nous enlisant dans le fatalisme, l'indolence et la consommation, et paralysant notre énergie et nos potentialités humaines et naturelles.

Cette vision se fonde également sur l'affectation des crédits qui devaient être consacrés à l'importation de ce produit, pour donner une forte dynamique à l'investissement pour la qualification de nos ressources humaines, notre principale énergie, en considération du fait que le capital humain constitue la richesse de la nouvelle économie, le fondement de la gestion et le catalyseur de toutes les autres richesses naturelles.

Nous allons également accorder un intérêt extrême au renforcement et à la modernisation de notre tissu économique pour la promotion de notre monde rural et de notre agriculture qui constitue l'une des composantes de notre identité, une source de revenu pour la moitié de notre peuple valeureux et le gage de la sécurité alimentaire pour tous nos fidèles sujets.

La richesse pétrolière découverte ne constituera jamais une alternative à notre patrimoine agricole mais plutôt un outil pour son enrichissement et un moyen pour intensifier la recherche agronomique afin de tirer profit du développement technologique en matière de production agricole - ce qui ne manquera pas de renforcer l'attachement du fellah à sa terre généreuse - et dans le domaine de l'économie de l'eau et le genre de cultures adaptées à notre climat.

Nous voulons te réaffirmer, cher peuple, que la découverte de nouvelles ressources en eau et la bonne gestion des réserves existantes et la garantie de notre sécurité alimentaire ne sont pas de moindre importance que la découverte du gaz et du pétrole.

En plus de la priorité que nous continuerons d'accorder à l'agriculture, aux agro-industries et aux besoins de notre pays en infrastructures de base et en logements sociaux décents, la richesse pétrolière découverte n'occultera en aucun cas la nécessité de privilégier nos secteurs productifs prometteurs, où nous avons acquis une compétitivité internationale, en l'occurrence le tourisme, la pêche maritime, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les services, l'artisanat et les textiles.

Par delà ce constat, nous soulignons que ce bienfait dont Dieu nous a gratifiés, renforcera notre foi et notre humanisme, et nous insufflera une énergie nouvelle pour redoubler d'efforts d'imagination, de persévérance, d'abnégation, d'entraide, de solidarité et de faire provision d'autres vertus civilisationnelles faites de droiture, de probité, de bonne éducation, de profond attachement à l'identité, aux institutions et aux valeurs sacrées, de grande ouverture sur la civilisation contemporaine, de modération et de tolérance, vertus qui constituent l'essence éternelle de la personnalité marocaine.

C'est ce qui nous permettra de réaliser une renaissance et un développement global, mettant en synergie les efforts de tous, marqué par une harmonie entre croissance économique et solidarité sociale et offrant aux citoyens et citoyennes une vie digne et décente, leur permettant de jouir de tous les droits qui leur sont assurés par l'État de droit et des institutions - que Nous garantissons et que Nous sommes engagés à renforcer -, et, en même temps, de s'acquitter de leurs devoirs.

Nous sommes inspirés en cela par l'esprit de la Révolution du Roi et du Peuple, perpétué à travers les générations de jeunes qui se succèdent, porteuses du flambeau du combat et du sacrifice, et nous réitérons notre grâce au bienfaiteur comme Il nous a recommandé de le faire dans son Livre Saint : «Êtes-vous reconnaissants ?» (Coran).

Que la paix et la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OUVERTURE DE LA 18^{ÈME} SESSION
DU COMITÉ AL-QODS
AGADIR, 28 AOÛT 2000**

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, sa Famille et ses Compagnons,

Excellence Monsieur le Président Yasser Arafat,

Altesse Royale,

Excellences,

Monsieur le Secrétaire général,

Messieurs,

Il Nous est agréable de vous souhaiter la bienvenue dans notre Royaume à l'occasion de la 18ème session du Comité Al-Qods qui se tient dans une conjoncture extrêmement délicate, qui requiert de nous attention, perspicacité et clairvoyance afin que nous soyons à la hauteur de la responsabilité qui nous incombe tous dans le cadre de ce Comité qui n'a cessé de défendre, depuis sa fondation, la cause juste d'Al-Qods Acharif, première des deux Qibla et troisième Lieu Saint.

Nous sommes fiers de la présence parmi nous de Notre frère le combattant et Président Yasser Arafat auquel Nous rendons hommage en votre nom pour la foi et la persévérance dont il a toujours fait preuve pour la réalisation des aspirations légitimes du peuple palestinien frère à l'établissement de son État indépendant.

Depuis la tenue, en 1969 à Rabat, du premier Sommet de vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, à la suite de la tentative de l'incendie criminel de la Mosquée Al Aqsa bénie, le monde islamique a montré sa détermination à faire face à toutes les atteintes visant ce grand symbole religieux, ce qui s'est traduit par la création de l'Organisation de la Conférence Islamique comme expression de la position solidaire de la Oumma islamique dans la défense de ses valeurs sacrées et le soutien du droit palestinien légitime.

Afin d'assurer une plus grande efficacité à ces efforts, il a été procédé à la mise en place de ce Comité permanent dont la présidence a été confiée à notre vénéré père, que Dieu bénisse son âme, qui a fait de la cause d'Al-Qods Acharif sa préoccupation majeure, lui accordant toute son attention et la mettant au centre de ses contacts et de ses sages initiatives en vue de parvenir à une solution juste, globale et durable au problème du Moyen-Orient. Le défunt, que Dieu l'entoure de Sa Sainte Miséricorde, était ainsi un fervent défenseur de la justesse de la cause d'Al-Qods Acharif.

Le Comité Al-Qods a franchi d'importantes étapes pour gagner la sympathie de la communauté internationale, et s'est dressé face aux tentatives visant à dénaturer l'identité civilisationnelle, urbanistique et sociale de cette Ville Sainte, considérée comme le carrefour des religions célestes et le symbole de la tolérance, de la coexistence et des valeurs spirituelles éternelles.

Suivant la voie juste tracée par Notre vénéré père pour cette cause et dans le cadre de la poursuite de la mission du Roi du Maroc à la tête du Comité Al-Qods, nous n'avons cessé de faire de la défense des droits légitimes de la Oumma islamique en général et du peuple palestinien en particulier dans Al-Qods Acharif, l'une des questions prioritaires que nous avons abordées lors de nos rencontres et nos discussions avec de nombreux chefs d'État de pays frères et amis.

Excellence Monsieur le Président Yasser Arafat,

Messieurs les honorables membres,

Vous n'êtes pas sans savoir que le Maroc est demeuré attaché à l'option d'une paix juste et le restera, faisant tout son possible dans ce sens en dépit des difficultés et des obstacles qui se sont dressés sur cette voie, à un moment où il n'y avait qu'une minorité pour croire en une telle option.

Le Maroc restera ainsi fidèle et sincèrement attaché à ce choix car il croit que c'est la paix équitable qui doit régner entre les peuples de la région.

Partant, nous avons suivi - comme vous l'avez fait vous-mêmes - avec un grand intérêt les négociations âpres et ardues que mènent depuis quelque temps nos frères palestiniens, pour le recouvrement de leurs droits nationaux fondés sur les résolutions de la légalité internationale. Des négociations qui sont passées par une gestation difficile et qui ont été interrompues à cause de maints obstacles et entraves.

Durant les dernières semaines, un certain optimisme a régné à la faveur du sommet parrainé par notre grand ami Son Excellence le Président américain Bill Clinton à Camp David et qui a réuni notre cher frère le Président Yasser Arafat et le Premier ministre israélien Ehud Barak.

Nous sommes convaincu que le Président Bill Clinton est déterminé à peser de tout son poids pour continuer à aider les parties concernées à aboutir à un accord global mettant fin aux années pénibles de conflit et de souffrances.

Le Sommet de Camp David, même s'il n'a pas débouché sur les résultats escomptés, a permis de franchir des étapes importantes sur la voie menant à l'entente entre les deux parties au sujet de toutes les questions de la phase finale, tel que décidé à Oslo. Ce Sommet a été interrompu à cause des idées et propositions

qui y ont été soumises, notamment celles relatives à la question d'Al-Qods. Ces développements nous ont amené à vous inviter à cette réunion de concertation et d'échange de vues sur ce sujet important.

Dans ce cadre, de solidarité et dans l'unanimité, afin d'évaluer la situation actuelle et les récents développements, et d'adopter de sages résolutions qui auraient un impact positif sur la phase finale des négociations particulièrement en ce qui concerne la question d'Al-Qods Acharif, qui est la cause de tous les Musulmans de par le monde qui aspirent à sa libération pour qu'elle devienne la capitale de l'État national palestinien indépendant.

Il convient de réaffirmer qu'il ne peut y avoir de paix véritable et juste dans la région du Moyen-Orient que dans le respect de la légalité internationale, et des fondements juridiques adoptés par la communauté internationale concernant cette Ville Sainte occupée.

Nous saisissons l'occasion de la tenue de cette dix-huitième session du Comité Al-Qods, en ce moment précis, pour nous adresser à tous ceux qui sont concernés par la paix, et à ceux qui œuvrent à son instauration, en réaffirmant que les générations actuelles aspirent grandement à ce que la paix règne dans cette région sensible du monde, et à l'inauguration d'une ère nouvelle fondée sur la coexistence, la concorde, la confiance et l'action commune pour l'édification d'une réalité nouvelle, qui permettrait aux générations futures de vivre dans la stabilité, la sécurité et la prospérité. Cette ambition requiert perspicacité et courage politique et fait porter à tous une lourde responsabilité.

Puisse Dieu nous assister dans nos actions et nous inspirer rectitude et sagesse.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA SÉANCE DE CLÔTURE DE LA 18^{ÈME} SESSION DU
COMITÉ AL-QODS
AGADIR, 28 AOÛT 2000**

Excellence Monsieur le Président Yasser Arafat,

Altesse Royale,

Excellences,

Monsieur le Secrétaire général,

Messieurs,

Il Nous est agréable, alors que nous clôturons nos travaux, de vous remercier pour les efforts que vous avez déployés et qui ont été couronnés par une déclaration finale reflétant les points de vue de ce comité vis-à-vis de la question d'Al-Qods Acharif.

L'esprit qui a animé nos travaux, administre la preuve, une fois encore, que la solidarité entre Musulmans est à même de mener à des résultats réalistes, en harmonie avec les préceptes de notre Sainte religion, fondée sur la paix et la vertu.

Il s'agit là du résultat de nos efforts qui n'atteint certes pas la perfection puisqu'il n'y a de parfait que Dieu. L'histoire islamique nous a permis de retenir plusieurs leçons et de nombreux enseignements, à savoir, notamment, que la réalisation des nobles objectifs se fait par étapes et jamais d'un seul coup, grâce à la persévérance, à la cohésion et à la solidarité.

Le climat positif qui a présidé aux travaux du comité nous incite à aspirer avec une ferme détermination, à ce que les gens soient rétablis dans leurs droits tant que nous demeurons convaincus de la justesse de la cause d'Al-Qods Acharif, attachés à la nécessité d'appliquer les résolutions de la légalité internationale, et déterminés à convaincre la communauté internationale qu'il ne peut y avoir de paix qu'après le recouvrement par les Palestiniens - qui ont plus que jamais, besoin de notre soutien de leurs droits

nationaux légitimes. Nous souhaitons que les négociations sur le statut final reprennent rapidement afin de relancer le processus de paix, dans la perspective de parvenir à un accord définitif, global et équitable.

Nous vous assurons que nous allons œuvrer, avec l'aide de Dieu et grâce à votre soutien permanent et continu, à la concrétisation des résolutions issues de notre réunion et à la défense, avec sincérité et responsabilité, de la première des deux Qibla et du troisième Lieu Saint.

Nous vous remercions pour les sentiments fraternels que vous avez exprimés à l'endroit de Mon pays, implorant Dieu de nous assister tous dans l'accomplissement de notre mission sacrée pour la défense de l'Islam et des Musulmans, et de nous guider sur la voie du succès.

Je déclare levée la séance. Merci pour votre participation.

Que la paix, la Miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur Vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET DU MILLÉNAIRE À L'ONU

NEW YORK, 07 SEPTEMBRE 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Majestés, Excellences, Chefs d'État et de Gouvernement,

Monsieur le Secrétaire général, Mesdames et Messieurs,

Je souhaite, tout d'abord, remercier, en cette occasion rare et exceptionnelle, tous ceux et toutes celles qui ont contribué à l'organisation de ce sommet du millénaire. Je voudrais, en particulier, féliciter M. le Secrétaire Général des Nations-Unies qui nous convie à ces assises afin, qu'ensemble, nous procédions à une évaluation de l'état du monde, dans le contexte d'une vision ambitieuse et audacieuse de l'avenir de l'humanité.

Durant le siècle qui s'achève, le monde aura connu le meilleur, comme le pire, bénéficiant de percées fulgurantes et sans équivalent dans le développement des sciences, des technologies et des communications globales, tout en subissant, en termes inégalés jusque-là, guerres meurtrières, vagues totalitaires et désordres majeurs.

Aujourd'hui, avec la convergence des idées qui se dessine, à l'échelle planétaire, autour de la suprématie du droit et de l'idéal démocratique, la possibilité nous est offerte d'épargner aux générations futures les fléaux d'horreur et d'inégalité que traîne le siècle finissant, et de briser, là où il subsiste, l'enchaînement fatal de la misère, de l'ignorance et de l'exclusion.

Nous, Chefs d'État et de gouvernement avons le devoir, en participant à cet événement historique, de prendre l'engagement solennel d'entrer dans le nouveau millénaire en traçant une nouvelle frontière à l'humanité, faite de performance dans la justice et de compassion dans la solidarité.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Cette nouvelle frontière de l'humanité s'appuie, d'abord, sur un concept « de sécurité humaine globale » qui signifie, qu'en tous lieux, un enfant n'est pas mort de faim, une pandémie ne s'est pas propagée, une tension ethnique n'a pas éclaté, une femme n'a pas été victime de discrimination ou injuriée dans sa dignité, un droit d'expression n'a pas été bafoué, un immigré n'a pas souffert d'exclusion, un homme n'a pas été privé d'éducation, une eau transfrontière n'a pas généré de conflit, une sanction n'a pas pénalisé indûment des populations innocentes.

Cette nouvelle frontière s'appuie également sur une cohérence stratégique et institutionnelle, la bonne gouvernance locale ne pouvant réussir pleinement que dans le contexte d'une démocratie internationale accomplie, animée par un système des Nations-Unies performant et doté des ressources humaines et financières adéquates, au regard des mandats planétaires qui sont dévolus à ses différentes organisations.

À cet égard, il conviendra, après une longue attente, de reformer la charte de l'ONU en actualisant certaines de ses dispositions obsolètes, tout en préservant la somme de principes de portée universelle qui ont présidé à la fondation d'une organisation aux caractéristiques uniques, appelée à jouer un rôle moteur dans la macro-gestion des problèmes planétaires.

Dans le même mouvement, il convient de saisir l'impulsion politique du présent sommet pour faire avancer la restructuration du Conseil de Sécurité afin que cet organe, d'importance majeure, reflète mieux la nouvelle architecture géopolitique mondiale, dans les meilleures conditions d'impartialité, d'efficacité, de représentativité et de légitimité incontestables. Sachant que depuis la dernière réforme, datant de 1963, le nombre des États membres de l'ONU s'est accru des deux tiers, le temps est venu d'élargir la représentation du monde en développement au sein du Conseil, en accordant toute son importance au critère de l'engagement effectif en faveur du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

D'autre part, la fracture dite numérique ne peut être réduite que par une démocratie technologique qui reconnaisse le droit à l'accès universel aux technologies de l'information en tant que bien public global. Enfin, notre conviction est forte qu'un ordre international de justice et d'équité doit juguler les effets pervers des mouvements financiers à caractère spéculatifs et agir avec plus de détermination sur les déséquilibres sociaux et régionaux de par le monde.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Dans ce contexte, Je rappelle la teneur de l'appel lancé, en avril 1994 à Marrakech, à l'occasion de la naissance de l'OMC, par Mon vénéré père Sa Majesté Hassan II -que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde- quand il a appelé de ses vœux la mise en œuvre d'une gouvernance multilatérale globale, notamment au moyen d'une meilleure coordination et d'une plus grande cohérence des actions des institutions de Bretton-Woods et de l'OMC.

La somme des indicateurs et statistiques disponibles, tout autant que les tendances anachroniques qui caractérisent l'architecture de l'économie mondiale, démontrent qu'il est également impérieux de rechercher de nouvelles sources de financement du développement durable, sous peine de condamner les plus larges segments de l'humanité à une misère sans limite, et au risque d'engendrer des tourmentes

de portée mondiale, à même d'annihiler les récentes percées du droit international et l'apaisement relatif constaté sur les fronts idéologique et géopolitique.

La session extraordinaire de haut niveau, qui se tiendra l'an prochain sous le thème «partenariat mondial pour le développement», offre l'exceptionnelle opportunité d'arrêter des formules imaginatives et de dégager des ressources supplémentaires au bénéfice du monde en développement, pris aujourd'hui en étau entre la réserve du donateur et l'indifférence de l'investisseur. Une telle initiative, outre qu'elle serait l'acte fondateur d'une diplomatie multilatérale de nouvelle génération, constituerait le levain d'une solidarité active entre les hommes et le début d'une sorte de «patriotisme planétaire».

À cet égard, l'Afrique qui est marginalisée dans tous les secteurs de la vie internationale, a l'impérieux besoin d'une stratégie de mise à niveau multifrontale comportant, entre autres, une réduction substantielle de sa dette extérieure. L'élimination des barrières protectionnistes qui pénalisent ses produits, déjà peu valorisés et faiblement rémunérés, des programmes d'ajustement compatibles avec l'apaisement de ses conflits, un développement accéléré de ses ressources humaines, des transferts technologiques adaptés et une assistance financière adéquatement structurée.

À ce titre, le royaume du Maroc propose que l'Organisation des Nations-Unies instaure un mécanisme permanent de haut niveau chargé de mettre en application les décisions de la communauté internationale en faveur de l'Afrique.

Nous vous remercions pour votre aimable attention et formulons nos meilleurs vœux pour le succès de ce millenium, auquel notre Secrétaire général et la fonction publique internationale dans son ensemble, conjointement avec le forum des ONG, ont consacré le meilleur de leur compétence et de leurs énergies.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

12 SEPTEMBRE 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

Il Nous est agréable de Nous adresser à toi aujourd'hui à l'occasion d'un rendez-vous crucial de la marche d'édification continue de notre Maroc moderne, celui de la rentrée scolaire de cette année qui a une signification symbolique particulière et une dimension historique remarquable, puisqu'il s'agit de la première année scolaire de la décennie que Nous avons proclamée dans le discours du Trône que Nous avons prononcé dernièrement, décennie de l'éducation et de la formation que Nous considérons comme notre seconde priorité nationale après l'intégrité territoriale.

En témoignage du grand intérêt que porte Notre Majesté à la marche éducative, Nous avons pris la Haute décision de faire du jour de la rentrée scolaire « une journée nationale de l'éducation et de la formation » que nous veillerons tous à ce qu'elle soit célébrée chaque année sous la devise de Al-Ijtihad (persévérance). Nous voulons que cette devise se matérialise de manière tangible à travers l'approche pratique que nous avons de l'Ijtihad qui puise son essence de notre référentiel islamique et de sa charge intellectuelle en tant qu'effort individuel et collectif quotidien continu et concluant, dont dépend tout succès pour atteindre les nobles objectifs. Il a, de ce fait, une grande portée temporelle qui s'inscrit dans le cadre du processus historique du développement de notre pays et de la réalisation de sa renaissance globale.

Nous avons considéré que le mieux que l'on puisse faire à l'occasion de cette rentrée scolaire, c'est de lancer notre Haute initiative, d'ouvrir les mosquées pour réaliser un programme minutieux et rigoureux, concernant les cours pour l'éradication de l'analphabétisme, et ce dans le cadre de Notre appel à la nécessaire mobilisation de tous les moyens disponibles et de toutes les potentialités pour œuvrer avec détermination à l'élimination progressive de ce fléau, dont l'existence n'est pas digne de la place honorable que nous souhaitons que notre pays occupe parmi les nations développées.

Cher peuple,

La mobilisation que Nous attendons de tous pour s'impliquer dans les chantiers de la réforme de notre système éducatif, doit être organisée, gérée de manière rigoureuse, centrée sur des objectifs déterminés, orientée vers les priorités, veillant sur les réalisations adéquates tout en prenant les mesures pratiques, à même de permettre le respect des échéances historiques arrêtées par la Charte nationale de l'éducation et de la formation, en tant qu'étapes phares du processus de réforme, et en particulier l'échéance 2002 à partir de laquelle, chaque enfant marocain ayant atteint l'âge de six ans, trouvera un siège en première année à l'école primaire la plus proche de la résidence de sa famille. Il convient, à cet égard, de tenir compte des conditions particulières du monde rural pour lui assurer les mêmes chances que le monde urbain et d'encourager la scolarisation des filles, de la même manière que sont scolarisés les garçons, afin que nous puissions traduire dans la réalité et de manière concrète la généralisation de l'enseignement des enfants de six à quinze ans révolus.

Nous ne manquerons pas, néanmoins, de réitérer le grand intérêt que nous portons aux enfants qui se trouvent aujourd'hui en dehors du système éducatif pour une raison ou une autre, en leur permettant de bénéficier de l'éducation informelle, en leur accordant une chance de réinsertion dans le système éducatif ou en les préparant à intégrer la vie active.

Tout en veillant à l'exécution de ces tâches, une autre échéance nous attend à l'horizon 2004 pour généraliser l'inscription en première année de l'enseignement préscolaire, en vue d'assurer à tous une égalité de chance dans l'acquisition précoce des outils garantissant le succès dans la poursuite des études, sachant que l'État concentrera son soutien financier dans ce domaine sur les zones rurales et péri-urbaines et particulièrement les zones défavorisées, selon le principe de la discrimination positive qu'adopte l'État vertueux.

Nous aurons rendez-vous également, à partir de cette année avec la réalisation de l'objectif suprême de notre système éducatif, consistant à assurer une éducation et une formation de qualité dans une école aux méthodes diversifiées et aux objectifs unifiés, répondant aux besoins des individus et à la réalité et exigences de la vie, avec une structure pédagogique fondée sur des tronc communs, une spécialisation progressive, des passerelles à tous les niveaux, des programmes et méthodes adéquats et fonctionnels, conformes à notre spécificité civilisationnelle et en phase avec les innovations dans les domaines de la connaissance, de la science et de la technologie et un système d'évaluation moderne, crédible, objectif, équitable et garantissant des chances égales à tous, sur la base de la concurrence loyale et du mérite. Nous procéderons également à la modernisation des mécanismes d'orientation pédagogique et professionnelle en faisant un outil pour favoriser l'épanouissement, mettre en valeur les dons des élèves, faciliter leurs choix pédagogiques et professionnels et leur réorientation chaque fois que le besoin s'en fait sentir. Il nous appartient, à cet égard de tenir compte des priorités et besoins actuels et futurs de notre pays en cadres et techniciens dans les divers secteurs et domaines, afin de limiter graduellement le chômage des personnes instruites.

Sur la même lancée, nous veillerons à consolider les bases d'une université marocaine ouverte bénéficiant de l'autonomie et d'une bonne gestion démocratique et responsable, habilitée à jouer le rôle

de locomotive de développement, d'observatoire du progrès scientifique et technique dans le monde, un lieu de rencontre des chercheurs sérieux de tous bords et un laboratoire de découvertes et d'innovations.

Dans cette optique, nous attendons de notre université et des cadres qui y exercent, de veiller à la restructuration des établissements universitaires, d'assurer leur bonne gestion et de garantir la qualité de ses prestations avec le souci d'associer toutes les potentialités concernées à la réalisation de ces tâches, dans les trois années à venir. Nous ne devons pas, néanmoins, perdre de vue les autres rendez-vous et échéances arrêtés par la Charte, à savoir l'adoption de la décentralisation et de la déconcentration dans le domaine de l'éducation et de la formation, la garantie d'une gestion rigoureuse des différents établissements scolaires, la dynamisation du rôle des parents et tuteurs des élèves dans la gestion de la vie scolaire en leur qualité de partenaires essentiels dans l'enseignement et l'éducation de leurs enfants tout au long de leur scolarité et l'encouragement de l'enseignement privé par la détermination de ses critères et la maîtrise de sa gestion.

Il va sans dire que le cadre qui donnera à l'engagement de respecter ces échéances sa dimension et sa signification réelle et qui confèrera son efficience et son véritable sens à la réalisation des objectifs escomptes de la réforme, consiste à jeter les bases d'une nouvelle école marocaine permettant à la société marocaine d'être en phase avec son identité et ses valeurs sacrées que sont la foi en Dieu, l'amour de la Patrie, l'attachement à la Monarchie constitutionnelle démocratique et sociale, tout en restant ouvert sur la civilisation contemporaine, avec ses mécanismes et systèmes consacrant les droits de l'Homme et renforçant sa dignité. Son objectif doit consister à répondre aux exigences de l'époque et à parachever l'édification de l'État de droit, de la modernité et du progrès.

Cher peuple,

Il t'apparaît ainsi clairement que la réforme de notre système éducatif est un grand chantier vital pour notre pays, en partant de notre conviction inébranlable que l'éducation est la base essentielle dans la consécration de valeurs sociales, faites de modération et de pondération et empreintes d'esprit citoyen, sincère, basé sur la pratique démocratique responsable. Elle est également le meilleur rempart contre toutes formes d'extrémisme ou de fanatisme, comme elle représente le moyen approprié pour la formation de ressources humaines qualifiées et compétentes, à même de doter notre société d'une précieuse richesse intarissable.

Quelles que soient les ressources naturelles dont Dieu a gratifié ce pays paisible et quelle que soit l'importance de leur contribution à la marche du développement économique et social de notre société, nous réitérons la priorité que nous accordons au développement des ressources humaines et à leur qualification, puisqu'elles sont à la base de l'édification continue et de la renaissance à laquelle nous aspirons.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le lancement du processus de réforme de notre système éducatif. Ainsi, nous exhortons tout un chacun, gouvernement, collectivités locales, établissements scolaires et toutes les parties et partenaires concernés par le secteur de l'éducation et de la formation, à consentir le maximum d'efforts durant cette décennie, pour s'inscrire dans ce processus avec la vigilance, le sérieux et l'abnégation requis.

À cet égard, Nous attendons de notre gouvernement à ce qu'il porte tout son intérêt à la concrétisation de la priorité que Nous avons accordée à l'éducation et à la formation, dans le projet de la nouvelle charte des collectivités locales dont Nous avons ordonné la préparation, sachant que le meilleur service qu'une commune peut rendre à ses citoyens est de contribuer efficacement à assurer une éducation de qualité à ses enfants filles et garçons, particulièrement au début de leur scolarité.

Nous incitons les entreprises à soutenir le volet pratique de l'enseignement, notamment par la conclusion de conventions employeurs-apprenants permettant à ces derniers d'effectuer des opportunités d'apprentissage en entreprise. Nous les incitons également à encourager et à développer leur partenariat avec les autorités en charge de l'éducation et de la formation, au niveau central, régional et local, pour faciliter la formation par alternance et la participation efficiente aux projets relatifs au développement de la recherche scientifique.

Partant de la Haute sollicitude dont jouit la famille de l'enseignement auprès de Notre Majesté et de Notre conviction de son rôle décisif dans la réalisation des objectifs de la réforme escomptée, Nous avons annoncé, dans le discours du Trône, la création d'une institution pour le soutien et la promotion de l'action sociale, au profit de cette famille qui Nous est chère, à même de fournir à ses membres, ainsi qu'à leurs familles, les prestations sociales dont ils ont besoin. Nous avons tenu à donner à cette institution le nom de Notre Majesté, par considération à l'effort consenti par cette famille que Nous espérons voir redoubler, afin qu'elle puisse mener à bien sa noble mission dans le domaine de l'éducation et de la formation en toute efficience et dans l'abnégation, le dévouement, la persévérance, la créativité et l'esprit d'initiative et de responsabilité requis.

Dans le même contexte, Nous avons constitué une commission spéciale pour élaborer le projet de texte régissant cette institution et Nous veillerons à ce qu'elle voit le jour dans les plus brefs délais, convaincu que Nous sommes, que la famille de l'éducation et de l'enseignement mérite toute la sollicitude visant à la motiver, élever son moral, préserver sa dignité et cultiver chez elle l'esprit de sacrifice par des actions sociales concrètes et fructueuses.

Afin d'assurer les chances de succès à cette institution et qu'elle s'acquitte au mieux de sa mission, Nous avons donné Nos Hautes instructions à Notre gouvernement pour consacrer annuellement et durant toute cette décennie, un soutien financier au profit de cette institution, de 2 % de l'enveloppe budgétaire affecté aux dépenses du personnel, prévue par les lois de Finances au titre des ministères chargés du secteur de l'éducation et de l'enseignement.

Cher peuple,

Nous n'avons pas d'autre choix que de réussir, avec l'aide de Dieu, cette grande marche éducative, armés en cela par Notre souci permanent d'être au service de l'intérêt suprême de notre Patrie, qu'il faut placer au dessus de toute autre considération, ainsi que par notre profonde conviction de la volonté, de la persévérance et de la détermination qui animent notre peuple, et qui ne souffrent ni relâche ni lassitude, pour atteindre les objectifs escomptés de la réforme.

Cœuvrons ensemble, tout au long de cette décennie, avec un esprit sincère de citoyenneté, et avec toute la vigilance, la détermination l'assiduité et la persévérance dont nous sommes dotées, dans la perspective d'édifier une école moderne avec le concours de tout un chacun pour édifier le Maroc de tous. Car, la réussite du Maroc dans son développement économique et social durable est tributaire de l'édification solide des fondements de notre nouvelle école, de l'accomplissement efficient de ses fonctions, de la qualité de sa production et de l'évaluation continue de son rendement et de ses résultats.

Puisse Dieu nous accorder tous, succès pour le bien de notre Nation, couronner de réussite notre cheminement sur sa voie juste, guides en cela par le Saint Coran, dont le premier commandement révélé au Prophète ordonnait la lecture et la quête du savoir.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'ADRESSE DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ MAROCAINE EN ESPAGNE

MADRID, 18 SEPTEMBRE 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Nos fidèles sujets, représentants de notre communauté en Espagne,

Nous sommes heureux de vous rencontrer en ce jour béni pour vous faire part, ainsi qu'aux membres de la communauté marocaine établie en Espagne, de Notre considération et de Notre fierté.

Le souci de Notre Majesté de rencontrer les membres de notre communauté à l'étranger, chaque fois que Nous nous rendons dans l'un des pays frères et amis qui les accueille, s'inscrit dans la tradition louable consacrée par Notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde, qui tenait tant à les recevoir et à les entourer de Sa Sollicitude et de Sa bienveillance.

Voilà qu'aujourd'hui Nous nous réjouissons de vous rencontrer dans le cadre de Notre Haute sollicitude et de l'intérêt constant que Nous accordons aux affaires de notre communauté et à ses conditions de vie et de séjour dans ce pays.

Nos fidèles sujets,

Il est un motif de satisfaction et de réconfort de constater que notre communauté à l'étranger demeure attachée à son identité nationale, à ses valeurs sacrées et à ses institutions, toujours attentive aux affaires intéressant son pays et aux efforts qu'il déploie dans divers domaines pour réaliser le développement et la prospérité au profit de ses citoyens.

Nous ne pouvons à cet égard que Nous féliciter de la contribution des membres de notre communauté en Espagne, avec ses différentes composantes, au processus de développement économique et social que connaît notre pays.

Nos fidèles sujets,

La présence d'une communauté marocaine dynamique dans ce pays ami, pour laquelle les responsables et des composantes de l'opinion publique témoignent respect et considération, se ressent, à certains moments, d'événements regrettables, limités à certaines régions, visant Nos concitoyens et dont l'acuité et l'impact dans nos cœurs ne sont tempérés que par les réactions de forte réprobation qu'ils suscitent chez les responsables et l'ensemble des composantes de la société civile et de ses forces vives.

Nous sommes convaincu que les vertus dont se prévaut le citoyen marocain, faites d'authenticité et de sérieux, de respect de l'autre et des règles d'hospitalité, d'ouverture et d'interaction avec son environnement et ce, en harmonie avec les lois et règles du pays d'accueil, et que les relations privilégiées qui lient nos deux pays et qui puisent leur force et leur vitalité dans l'histoire commune, le bon voisinage, le rapprochement culturel et les relations étroites de Notre Majesté avec Sa Majesté le Roi Juan Carlos 1er, permettront de dépasser les circonstances difficiles et de garantir la sécurité et la quiétude des citoyens.

Nos fidèles sujets,

Notre Majesté a tenu à différentes occasions à appeler les chefs des missions diplomatiques et des centres consulaires marocains à l'étranger, à veiller à la protection des intérêts des citoyens établis dans les pays d'immigration et à leur faire part de Notre haute sollicitude et de Notre souci permanent de les voir demeurer attachés à leur identité pour qu'ils puissent servir au mieux leur pays et aplanir les difficultés qu'ils rencontrent. À cet égard, Nous avons décidé d'ouvrir un consulat général à Séville, un nouveau consulat à Almeria et deux annexes consulaires à Burgos et Valence. Nous sommes déterminé à persévérer dans nos efforts pour rapprocher l'administration des citoyens à l'étranger chaque fois que la nécessité s'en fait sentir, pour qu'elle leur apporte soutien dans la préservation de leurs droits, la défense de leurs intérêts, le règlement de leurs affaires et la poursuite des efforts déployés pour enseigner à leurs enfants la langue arabe et les préceptes de notre sainte religion musulmane tolérante.

Nos fidèles sujets,

Votre séjour en terre d'immigration, loin de vos familles et de vos proches, requiert de vous d'unifier vos rangs et de conjuguer vos efforts pour réunir les conditions d'une vie digne, pour vous-mêmes et pour les vôtres, et de donner une image honorable de votre pays, sachant que vous êtes ses meilleurs ambassadeurs et ses meilleurs représentants. Nous implorons Dieu de guider vos pas, de vous accorder succès dans vos actions et de vous réunir les conditions de quiétude et de bonheur. Dieu, L'audient, exauce les vœux de ceux qui L'implorent.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
LORS DU DÎNER DE GALA OFFERT EN SON HONNEUR
PAR S.M. LE ROI JUAN CARLOS 1^{ER}
MADRID, 18 SEPTEMBRE 2000**

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Majestés,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour l'accueil si chaleureux et les marques de considération que vous Nous avez témoignées depuis Notre arrivée en Espagne, pays voisin et ami.

Je souhaiterais également dire Mon bonheur et Mon émotion d'être à vos côtés en ce Palais Royal où nos deux familles ont partagé des moments très forts.

Sa Majesté la Reine Sophie et Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem ont été, tout au long de ces dernières années, les témoins privilégiés de l'exceptionnelle relation et de l'affection peu commune qui vous liait, Majesté, à Mon Auguste Père, Feu Sa Majesté Hassan II, que Dieu Le garde en Sa Sainte Miséricorde.

Grâce à ces liens si profonds, et malgré les aléas de l'histoire, le Maroc et l'Espagne ont toujours su maintenir le dialogue et préserver la confiance.

Majestés,

Le Maroc, pays arabo-musulman ancré en Afrique, et l'Espagne, fidèle à toutes ses traditions et désormais aux avant-gardes d'une union européenne en pleine expansion, réunissent toutes les conditions et bénéficient de tous les atouts pour initier, consolider et promouvoir une coopération exceptionnelle, ambitieuse et réaliste de part et d'autre de la Méditerranée.

Qu'a-t-on fait, Majesté, de ce rendez-vous que l'histoire et la géographie ont fixé à nos deux pays. Beaucoup, assurément, si l'on considère le chemin parcouru notamment sur le plan économique. Nos échanges commerciaux ont doublé en moins de dix ans, les investissements privés ont fortement progressé et près de huit cents sociétés espagnoles sont maintenant opérationnelles au Maroc.

Notre coopération bilatérale est désormais installée dans la pérennité et la récurrence des actions entreprises, grâce au cadre institutionnel rénové et pragmatique que nous avons su ensemble mettre en place et faire vivre.

Je pense, dans ce contexte, au traité historique d'amitié, de bon voisinage et de coopération signé à Rabat en 1991 et qui constitue un cadre exceptionnel de nature à renforcer et donner une impulsion à nos relations.

Je pense aussi au Comité Averroès, et à toutes les autres organisations qui s'efforcent de mobiliser nos sociétés civiles afin de promouvoir une meilleure connaissance et une entente réciproques pour briser les ultimes tabous et lever les derniers préjugés qui freinent encore et fragilisent parfois l'énorme potentiel d'affinités qui caractérise nos deux peuples.

Des progrès incontestables ont été accomplis dans les différents domaines de notre coopération et en particulier dans nos provinces du Nord. Mais ces progrès sont-ils à la hauteur de nos ambitions et les performances réalisées répondent-elles à ce partenariat stratégique, solidaire, volontariste et global auquel le Maroc et l'Espagne prétendent depuis si longtemps ?

Ma réponse, Majesté, est que nous n'avons pas encore atteint notre objectif, malgré toutes les avancées que Je viens d'énumérer.

Nous sommes loin du compte parce que, trop souvent encore et à la moindre tension, c'est la méfiance qui revient et le doute qui s'installe. Ensemble, nous n'avons pas encore réussi à créer un espace d'intérêts communs et complémentaires respectueux de toutes les facettes et de toutes les dimensions de nos souverainetés respectives.

Majestés,

Imaginons, l'espace d'un instant, un partenariat novateur, loyal et équilibré, inspiré par la raison et le progrès et où nos exigences mutuelles en termes de sécurité, d'intégrité, de souveraineté et de codéveloppement, seraient prises en compte.

Un partenariat basé sur un contrat de confiance responsable, ambitieux et crédible, mais qui reste à construire.

Cet objectif est réaliste car il se fonde sur les intérêts et les obligations des uns et des autres. Il est surtout légitime car il puise sa force dans nos attitudes et nos réflexes les plus profonds, modelés et façonnés par des siècles d'histoire commune.

C'est pourquoi, Majesté, le moment Me paraît venu d'aborder différemment les destinées de nos deux peuples. Des limites s'imposent naturellement à notre partenariat, dans les domaines de l'agriculture,

de la pêche et de la circulation des hommes, des biens et des services entre le Maroc et l'Espagne. Ces limites et ces contentieux ne disparaîtront que dans un cadre revu et corrigé de notre coopération et de nos relations. Un cadre dynamique et ambitieux qui ferait résonner différemment, la légitimité de nos impératifs de souveraineté politique, économique et territoriale.

Il nous faut donc, ensemble, franchir cette ultime étape car, J'en ai pour Ma part l'intime conviction, une fois disparues les cicatrices du passé, d'exceptionnelles énergies vont se libérer dans nos deux pays et le rythme et l'ampleur de ce que nous allons construire et conquérir ensemble, relativisera et gommara les dernières aspérités que l'histoire nous a léguées.

Majestés,

Ce nouvel horizon qui se dessine pour le Maroc et pour l'Espagne va bien au-delà de la seule dimension bilatérale de nos relations. Ce partenariat différent et volontariste que J'appelle de Mes vœux, influencera, non seulement la relation entre le Maroc et l'Union Européenne, mais aussi l'ensemble du processus euro-méditerranéen conçu à Barcelone il y a cinq ans.

Ce processus ambitieux reste toujours en attente de la percée politique susceptible de lui redonner crédibilité et réalité.

Nous partageons à cet égard, Majesté, une responsabilité qui peut être aussi une opportunité historique pour le rayonnement diplomatique et le leadership régional de nos deux pays.

J'évoquais tout à l'heure les aspérités négatives que l'histoire nous a léguées dans cette partie du monde. Mais il y a aussi les acquis et les atouts nés de cette même histoire, alors qu'une élite de penseurs d'Andalousie nous a laissé un patrimoine qui nous surprend encore par son humanisme, sa vérité et sa modernité à l'aube de ce troisième millénaire.

Nous sommes vous et nous, dépositaires de cet héritage et de ce patrimoine dont notre région a encore tellement besoin pour redonner ses chances au processus de paix au Moyen-Orient qui fut négocié et conçu, ici à Madrid, il y a bientôt dix ans.

Une partie du chemin a certes été parcourue et le Maroc y a apporté sa contribution. Mais l'essentiel est encore à faire avec le respect et la mise en œuvre de tous les engagements pris, avec aussi la même justice, les mêmes droits et la même dignité pour tous. Je pense aux territoires arabes qui demeurent occupés et à l'État palestinien qui doit très vite rejoindre la communauté des nations avec pour capitale Al-Qods Al-Charif.

Ce combat ne sera finalement gagné que si la confiance entre Palestiniens et Israéliens est restaurée.

Partageant une mémoire commune fécondée par le dialogue des cultures et des religions, nos deux pays peuvent, ici encore, apporter une contribution singulière et décisive, en témoignant, auprès de tous les acteurs de cette paix, d'une réalité autrement exaltante, celle de refus de la haine et du rejet de l'exclusion.

Majestés,

Le Maroc et l'Espagne doivent changer de rythme pour construire un espace de coopération de solidarité et de modernité. Un espace, Je le répète, qui est riche de promesses et qui doit être l'affaire de tous, car le temps est passé où seuls les États s'estimaient ou se voulaient les seuls responsables de leurs destinées.

Le nouvel horizon que Je viens d'esquisser doit mobiliser les corps élus, les associations, les entreprises, les médias, les universités et Je Me félicite, dans ce contexte, qu'en 2002 des manifestations exceptionnelles se dérouleront en Espagne, comme au Maroc, manifestations qui permettront une meilleure connaissance mutuelle de nos deux peuples.

C'est sur cette perspective que Je conclurai, Majesté, en saluant, une nouvelle fois, l'exceptionnelle qualité, proximité et richesse de nos relations.

Je vous invite, Mesdames et Messieurs, à porter avec moi, un toast en l'honneur et à la santé de la famille Royale d'Espagne et pour le bonheur et la prospérité du peuple espagnol.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA MAIRIE DE MADRID
MADRID, 19 SEPTEMBRE 2000**

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence Monsieur Alvarez Del Manzano, Maire de Madrid,

Messieurs les conseillers,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, tout d'abord, vous exprimer nos sincères remerciements pour la traditionnelle hospitalité espagnole et pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée à Madrid. Nous voudrions également exprimer notre joie d'être aujourd'hui dans ce prestigieux édifice qu'est le siège de la mairie de Madrid.

Nous vous remercions également de nous avoir remis la clef d'or de cette belle ville, la capitale du pays européen le plus proche des côtes du Maroc. Nous sommes très touché par cette distinction honorifique car la signification de ce geste témoigne des liens profonds et traditionnels unissant nos deux peuples.

Monsieur le Maire,

À cette occasion, nous sommes heureux de souligner les excellentes et étroites relations qui existent entre le Maroc et l'Espagne et que régit le traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération, initié par notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde, et Sa Majesté le Roi Juan Carlos 1er à Madrid en 1989 et signé à Rabat en 1991. Ce traité qui porte sur tous les domaines de notre coopération comporte les mécanismes adéquats à même de sauvegarder et de consolider les relations existant entre nos deux peuples.

L'Espagne est un pays voisin auquel nous accordons un intérêt particulier. Aussi, saisissons-nous cette occasion pour exprimer notre ferme volonté de continuer à consolider et à renforcer davantage nos relations afin de leur conférer le caractère privilégié qu'elles doivent avoir du fait de notre histoire

commune et de notre situation géographique, ce qui nous place au carrefour des cultures et des civilisations qui ont forgé l'histoire du bassin méditerranéen.

Monsieur le Maire,

Depuis notre arrivée à Madrid, nous n'avons cessé d'admirer, comme nous l'avons toujours fait lors de nos précédents séjours, la richesse de cette ville magnifique, où cohabitent, en parfaite harmonie, les vestiges historiques de différentes époques et les édifices les plus modernes, ce qui fait de Madrid une destination privilégiée sur le plan international.

Monsieur le Maire,

Je voudrais vous féliciter pour la politique suivie dans la gestion de la Mairie de Madrid, qui a fait de cette ville l'une des capitales les plus importantes d'Europe, où se tiennent des forums politique, économique, culturel et scientifique internationaux de haut niveau, lui permettant ainsi de jouer un rôle de premier ordre.

Mettant à profit le jumelage de nos deux capitales, Rabat et Madrid, il serait opportun de développer des actions ambitieuses dans différents domaines afin de consolider les relations politiques, économiques et culturelles entre les deux villes et de dynamiser le potentiel d'amitié, de compréhension et d'affinités existantes. Ces actions auraient pour objectif la promotion de la connaissance et de l'entente entre les deux sociétés civiles, en améliorant les perceptions que nous avons les uns des autres, ce qui ne manquerait sans doute pas de susciter de nouvelles initiatives qui sont fondamentales pour notre progrès commun.

Monsieur le Maire,

Avant de conclure, nous voudrions vous réitérer nos remerciements pour toutes les marques d'attention que vous nous avez témoignées et vous exprimer nos meilleurs vœux de succès, afin de poursuivre votre noble action dans cette belle ville.

Nous souhaitons également prospérité et bonheur au peuple espagnol ami et à tous les Madrilènes en particulier. Merci beaucoup.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'EXPOSITION SUR LE JUDAÏSME MAROCAIN

NEW YORK, 24 SEPTEMBRE 2000

Cette exposition réalisée à l'initiative du musée juif de New York, rend hommage et justice à l'une des expériences les plus remarquables de notre temps en matière de tolérance et de convivialité. Une expérience qui doit être vue aussi comme une leçon encourageante par sa modernité profondément ancrée dans l'histoire et la mémoire que partagent Musulmans et Juifs au Maroc.

La compréhension et le respect mutuels qui caractérise le brassage de leurs culture respectives a atteint un tel degré de proximité et de réalité, que Mon grand père feu S.M. Mohammed V, que Dieu ait son âme, avait répondu aux nazis qui pourchassaient, «Au Maroc, nous avons seulement des Marocains».

Ces relations entre nos deux communautés se reflètent aussi dans le patrimoine culturel du Royaume. L'architecture des mosquées, celle des synagogues, la musique, les motifs et les dessins des textiles, du plâtre, sont autant de témoignages de cette créativité et de ces traditions communes. Dans le Sud, deux millénaires de coexistence et de cohabitation entre Berbères et Juifs ont souvent donné lieu à une fusion des modes d'expression culturelle, de l'habit à la bijouterie, et parfois un partage des mêmes lieu pour prier et célébrer Dieu.

Aujourd'hui, Musulmans et Juifs sont en train de donner naissance à une culture nouvelle qui après être née à Fès, Rabat, Essaouira ou Marrakech, se nourrit désormais du reste du monde à travers la relation que les Juifs marocains, où qu'ils se trouvent, entretiennent, avec le peuple et la terre du Maroc.

L'amour que les Juifs marocains portent à leurs pays où qu'ils soient dans le monde, s'est reflété dans leur attachement et leur loyauté envers Mon Auguste père, feu S.M. Hassan II et il se traduit aujourd'hui encore par de très fréquentes visites au Maroc et par le maintien de toute leurs tradition. À Paris comme à Caracas, Montréal ou en Israël, les mariées juives, d'origine marocaine, continuent de porter avec fierté les robes brodées à Tanger, Rabat ou Tétouan, tout en observant à la lettre les rituels de mariage légués par leurs parents. La célébration des Saints, élément remarquable de la culture que Juifs et

Musulmans partagent avec la même ferveur, est aussi l'un des facteurs importants de l'attachement des Juifs marocains à la terre de leurs ancêtres.

Pour toutes ces raisons, le musée du judaïsme à New York honore à travers cette exposition un passé riche et brillant, mais il exprime aussi à travers cette manifestation une réalité toujours vivante dans la relation que Musulmans et Juifs continuent de nourrir et de renforcer.

**ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
DEVANT LES PRÉSIDENTS DES CHAMBRES DE
COMMERCE ET D'INDUSTRIE, DES OFFICES, DES
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET DE PLUSIEURS
OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES
JORF LASFAR, 25 SEPTEMBRE 2000**

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Si notre pays a été à l'avant-garde dans l'adoption de l'économie de marché en tant que meilleure voie pour assurer le développement économique, des entraves subjectives liées à la nature de l'entreprise marocaine et d'autres objectives, consistant en l'absence ou la faiblesse des mesures incitatives de l'investissement, ont empêché le secteur privé d'assumer le rôle souhaité en matière de développement économique, ouvrant ainsi la voie à une quasi-rupture entre des autorités publiques, le plus souvent rétives à l'encouragement de l'investissement et un secteur privé à tendance rentière ou cultivant une attitude attentiste contraire à l'esprit de libre initiative.

Il Nous est agréable aujourd'hui de rencontrer, à l'occasion de ce rassemblement béni, des représentants des opérateurs économiques et sociaux pour annoncer la fin de cette réalité et l'élimination des entraves objectives que le secteur privé considérait comme étant la cause qui l'empêchait d'assumer un rôle efficient pour la réalisation du décollage économique puissant dont dépend notre succès dans la bataille pour l'emploi et la lutte contre le chômage qui constitue le pilier du grand Jihad économique auquel nous avons appelé.

Les premières mesures de ce dispositif visant à améliorer l'environnement de l'investissement, à l'encourager et à faire baisser le coût de production consistent en une baisse de 17 % du prix de l'électricité à usage industriel et une baisse de même ordre pour l'électricité à usage agricole, ce qui permettra d'injecter plus d'un milliard de dirhams dans les secteurs productifs.

Nous réaliserons dans les trois ans à venir -avec l'aide de Dieu- notre objectif visant à ce que le coût de l'énergie pour l'entreprise marocaine soit équivalent aux standards internationaux du fait de la baisse des taxes sur l'énergie, l'ouverture du marché marocain pour renforcer les interconnexions avec des réseaux internationaux et l'amélioration de la productivité des entreprises du secteur, à l'instar de la centrale de Jorf Lasfar qui constitue une expérience pionnière en la matière.

Partant du rôle incitatif que joue le régime fiscal en matière d'investissement, Nous avons donné Nos Hautes instructions à Notre gouvernement pour élaborer une réforme de la fiscalité basée sur la transparence, la simplification et la rationalité ainsi que la révision de la fiscalité locale, sachant que l'impôt a pour finalité d'encourager l'investissement productif et créateur d'emplois.

Nous incitons également Notre gouvernement à procurer toutes formes d'aides à l'investisseur et d'être en permanence à l'écoute de ses préoccupations pour consacrer l'État de droit dans le monde des affaires.

Eu égard à l'intérêt particulier que Nous accordons aux petites et moyennes entreprises, qui constituent près de 95 % de notre tissu économique national et à leur rôle fondamental dans la réalisation du décollage économique et social escompté et dans la création d'opportunités d'emplois dans tous les secteurs d'activités, qu'ils soient modernes ou traditionnels, Nous exhortons le gouvernement et le parlement à accélérer l'adoption du projet de charte qui leur est consacré, dans les meilleurs délais, ainsi que la promulgation des textes relatifs aux aspects administratifs, fonciers et financiers du code des investissements, particulièrement dans les secteurs prometteurs du tourisme, de l'artisanat, des nouvelles technologies de l'information et des pêches maritimes.

Outre la réduction du coût de l'énergie et du poids fiscal, l'amélioration du climat de l'investissement et la promotion des petites et moyennes entreprises, nous avons décidé de faire face à l'un des obstacles de l'investissement représenté par la hausse du coût des terrains, l'absence ou la rareté des lotissements équipés où le Fonds Hassan II pour le développement économique et social se chargera de l'aménagement de zones et lotissements industriels, touristiques et commerciaux et de leur cession aux investisseurs à des prix raisonnables. Le Fonds Hassan II supervisera aussi le financement de projets à même d'encourager et de promouvoir l'investissement privé, en soutenant le secteur des textiles, en construisant 40.000 logements, des installations publiques et des autoroutes en apportant assistance à des organismes de micro-crédit afin de leur permettre de financer 200.000 prêts pour soutenir le programme d'auto-emploi.

Partant de notre conviction que, quelle que soit l'importance des conditions matérielles, financières et juridiques dans l'encouragement des investissements et la réalisation d'un décollage économique générateur d'emplois, elles demeurent tributaires d'un climat social et de relations de travail saines, d'un esprit de coopération et de partenariat.

Nous incitons donc le gouvernement et le parlement à diligenter l'adoption d'un code de travail moderne, qui encourage l'investissement et l'emploi. Nous appelons également l'ensemble des partenaires sociaux à instaurer la paix sociale, qui constitue l'un des facteurs de la confiance de l'investisseur et de son encouragement. Nous attendons d'eux de faire prévaloir le dialogue institutionnel permanent et non pas conjoncturel et de le privilégier sur toute autre forme d'action revendicative, d'adopter, en cas d'extrême

nécessité, des méthodes civilisées de protestation et de bannir toutes les formes illégales dans la gestion des conflits de travail.

De la même manière que Nous avons appelé l'entreprise marocaine à privilégier la dimension sociale pour qu'elle puisse devenir une entreprise citoyenne, Nous invitons le syndicalisme marocain à assimiler la culture d'entreprise dans une optique de syndicat citoyen. Il ne s'agira pas, pour lui, de sacrifier les droits de la classe laborieuse qui bénéficie de Notre Haute sollicitude, de Notre bienveillance et de Notre considération pour son rôle d'avant-garde dans les combats pour l'indépendance et l'édification de l'économie nationale et qui occupe une place de premier ordre dans notre politique sociale, mais de contribuer, avec le sérieux et l'abnégation que nous lui connaissons, au grand Jihad économique, par son combat pacifique vertueux qui place au-dessus de toute autre considération, l'amélioration de la productivité de l'entreprise, sa modernisation et sa mise à niveau pour faire face à la compétitivité, protéger l'emploi digne et en élargir les opportunités au profit des ressources humaines au chômage. C'est là le cadre économique et social le plus judicieux au sein duquel nous voulons que les intervenants économiques et sociaux investissent leurs énergies créatrices pour le développement de ce pays paisible.

Soyez-que Dieu vous préserve- les meilleurs soldats pour assurer le décollage économique et l'investissement générateur d'emplois, dépassant à votre tour les entraves subjectives de l'entreprise marocaine, avec un esprit patriotique, le sens de l'initiative et de l'innovation et le goût du risque, tout en faisant preuve d'audace, d'abnégation et de mobilisation totale.

Convaincu de l'immensité de la tâche à accomplir dans ce domaine, nous sommes déterminés à prendre toutes les mesures nécessaires pour encourager l'investissement et résolu à vous faire bénéficier de tous les encouragements pour vous permettre de relever le défi de la mise à niveau, de la modernisation et de la compétitivité et de créer autant d'emplois que possible au profit de notre chère jeunesse.

Nous attendons des opérateurs à ce qu'ils fassent preuve de la même détermination pour aller de l'avant, à accompagner les efforts des pouvoirs publics en leur faveur par des initiatives parallèles de même importance. Le combat pour l'édification d'un Maroc fort est tributaire de l'édification d'une économie nouvelle, solide, moderne et au tissu diversifié. Il s'agit là d'un combat continu que nous nous devons de mener dans un esprit solidaire, avec persévérance et confiance en soi, en libérant les énergies et en ayant foi dans l'avenir.

Que la paix et la Miséricorde de Dieu soient sur vous.

APPEL DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DES 14^{ÈMES} JOURNÉES NATIONALES DE VACCINATION

12 OCTOBRE 2000

Cher peuple,

Suivant la voie tracée par notre vénéré père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu bénisse Son âme, notre pays organise régulièrement des campagnes de vaccination contre les maladies mortelles, dans le but de protéger les enfants et les mères contre leurs dangers et les prémunir contre leurs effets néfastes.

Par la grâce de Dieu, les efforts déployés au cours des dernières années ont permis à notre pays de franchir des étapes importantes et d'accéder à une place privilégiée aux plans régional et international dans le domaine de la vaccination, à la faveur d'une large couverture qui a concerné un grand nombre d'enfants et de femmes et de l'organisation judicieuse de ces campagnes et aussi grâce à la conjugaison des efforts et la contribution efficace de tous les secteurs, organismes internationaux et organisations non gouvernementales, en plus de la large adhésion des populations et l'esprit d'abnégation dont font preuve les cadres de la santé au service de l'intérêt général.

Les résultats positifs enregistrés en matière d'éradication de la poliomyélite, du tétanos néonatal et de la rougeole, ainsi que la réduction de la mortalité parmi les mères et les enfants de moins d'une année, incitent à l'optimisme et constituent un stimulant pour déployer davantage d'efforts et mobiliser les moyens pour conforter les résultats obtenus et fructifier les acquis réalisés pour que nos concitoyens puissent jouir de la santé, de la quiétude et des conditions d'une vie digne.

À l'instar des années précédentes, et dans le sillage des mêmes objectifs arrêtés par notre pays dans la lutte contre les maladies mortelles, Nous sommes déterminés, par la grâce de Dieu, à aller de l'avant pour soutenir l'opération de vaccination contre la cirrhose du foie due au virus de l'hépatite «B». Pour ce faire, d'importantes ressources ont été mobilisées pour rendre la vaccination à portée de tous les nouveau-nés, notamment les enfants issus de familles nécessiteuses, illustrant ainsi encore une fois la philosophie de l'entraide que nous avons adoptée en tant que méthode pour instaurer la justice sociale et l'égalité.

Ainsi, cher peuple, à partir de samedi 16 Rajab 1421 de l'Hégire, correspondant au 14 octobre 2000, sera lancée, par la grâce de Dieu, la première phase de la campagne nationale de vaccination des enfants de moins de cinq ans et des femmes en âge de procréer. Cette phase sera suivie d'une autre qui débutera le 24 Chaâbane 1421, correspondant au 21 novembre 2000.

Dans le souci de garantir le succès de cette campagne et de réaliser les objectifs qui lui sont assignés, le ministère de la Santé, conformément aux hautes instructions que nous avons données et à la philosophie de la solidarité que nous avons tracée, a pris toutes les dispositions nécessaires et les mesures à même de concrétiser les objectifs escomptés. Tous les moyens disponibles seront mobilisés pour que cette opération touche les différentes parties de notre Royaume et que puissent en bénéficier toutes les régions, particulièrement le monde rural auquel nous accordons un intérêt particulier.

À cet effet, nous t'invitons, cher peuple, à adhérer à cette action humanitaire nationale qui contribue à l'affermissement des composantes du projet sociétal moderne que nous souhaitons consacrer.

Nous exhortons toutes les mères et tous les pères et tuteurs à vacciner leurs enfants âgés de moins de cinq ans. Nous appelons aussi toutes les femmes en âge de procréer à bénéficier de cette opération. Nous sommes convaincu que nos Walis et Gouverneurs dans les différentes wilayas, préfectures et provinces œuvreront à soutenir cette campagne et veilleront à réunir toutes les conditions de son succès. Nous exhortons tous les élus, les enseignants, les cadres des différents secteurs concernés et leurs agents ainsi que les acteurs de la société civile et du secteur privé à se mobiliser pour donner à cet événement l'importance que méritent les nobles objectifs qu'il vise.

Puisse Dieu perpétuer sur toi, cher peuple, les bienfaits de la bénédiction et de la dignité et t'accorder santé et quiétude.

Puisse-t-Il nous guider pour le bien de ce pays paisible.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE D'AUTOMNE

RABAT, 13 OCTOBRE 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et messieurs les membres du Parlement,

Il Nous est agréable d'ouvrir la session d'automne du Parlement, partant de Notre attachement à la démocratie à travers ses institutions représentatives, cette même démocratie qui, si elle est pratiquée par des démocrates, s'avérerait un levier important du développement global alors que si elle est entachée de pratiques électorales irrégulières deviendrait un fardeau pour la Nation.

Est-ce donc une fatalité pour nous que la pratique démocratique saine soit un rêve gâché ou un mirage trompeur ?

Bien au contraire, l'État est fermement déterminé à œuvrer avec persévérance et efficacité pour donner à la pratique démocratique sa véritable et saine signification marquée par la liberté de choix, et à préserver sa sacralité de toutes les pratiques viles.

Partant du souci de Notre Majesté de consolider l'édifice démocratique et d'en faire le socle solide du décollage économique et de la solidarité sociale auxquels nous aspirons, Nous nous réjouissons, comme Nous l'avions promis à notre cher peuple dans le discours du Trône, de nous pencher sur le raffermissement de cet édifice à partir de sa structure fondamentale, à savoir les collectivités locales.

Afin que ces collectivités puissent jouer leur rôle en tant qu'acteur économique et social fondamental, le moment est venu de substituer à leur gestion administrative bureaucratique un mode de gestion démocratique responsable et incitatif de l'investissement.

À cet égard, Nous appelons le gouvernement et le parlement à se pencher, dans un esprit de responsabilité et de dialogue fructueux, sur l'élaboration et l'adoption de textes à même de permettre aux Conseils

locaux d'assumer le rôle de partenaire agissant dans le processus de développement que nous attendons d'eux.

Ainsi, la réforme de la charte des Collectivités locales, communales, provinciales et régionales, doit être mue par les quatre objectifs suivants :

- Premièrement : amélioration du statut et de la situation de l'édile et la recherche d'un meilleur système de gestion locale, à titre d'exemple, à travers la limitation des responsabilités exécutives aux candidats répondant à un niveau minimum d'aptitudes et de formation, avec l'interdiction du cumul des mandats locaux.

- Deuxièmement : renforcement des mécanismes de protection des services publics à travers une séparation claire entre les deux fonctions de délibération et d'exécution, l'interdiction à l'élu d'établir des relations d'intérêts, particulièrement avec la commune dont il est membre, et la consolidation du contrôle externe par le biais des audits et des cours des comptes régionales.

- Troisièmement : extension du champ de la gestion locale à travers l'élargissement des compétences des conseils locaux et des attributions de leur président, le transfert des compétences et des crédits, selon une conception avancée de la décentralisation et de la déconcentration, l'atténuation de la tutelle en faisant prévaloir le contrôle a posteriori sur le visa préalable et le contrôle de proximité sur la tutelle centralisée, la réduction des délais d'approbation des décisions des conseils locaux, l'institution du droit de consultation préalable, le contreseing des décisions des représentants de l'État et la validité du recours contre les décisions non conformes aux délibérations du conseil.

- Quatrièmement : création d'un nouveau système de gestion urbaine consacrant le principe de l'unité de la ville, gérée par un Conseil de la ville qui exerce toutes les responsabilités municipales, avec à ses côtés des conseils de circonscriptions comme unités sectorielles, ne jouissant pas de la personnalité morale ni de l'autonomie financière, chargées de la gestion des affaires nécessitant une proximité vis-à-vis des citoyens.

Ce système est de nature à garantir à la ville une unité de gestion, l'aménagement de son espace et son développement, tout en faisant bénéficier les citoyens et les investisseurs d'une administration de proximité afin de leur fournir les services de base dont ils ont besoin.

Afin que les conseils régionaux assument le rôle que nous attendons d'eux comme acteurs essentiels dans le développement économique, l'entraide sociale et la gestion spatiale, Nous avons donné Nos instructions à Notre gouvernement en vue d'accélérer la promulgation de tous les textes réglementaires y afférents et de dynamiser le Fonds de solidarité pour le développement régional.

Pour dynamiser le rôle de la région dans le décollage économique, il est impératif que chaque conseil régional agisse selon une vision stratégique globale et harmonieuse pour le développement de la région et dispose d'une banque de projets d'investissement susceptibles d'être réalisés dans la limite de sa circonscription territoriale ou en partenariat avec d'autres régions et ce, en recourant à des mécanismes

d'ajustement, d'adaptation, d'actualisation et de recentrage du processus de développement régional en tenant compte des mutations et des développements rapides que connaît l'environnement économique et technologique.

Dans la même démarche visant à stimuler et à faciliter l'investissement, le guichet unique efficace censé être l'interlocuteur de l'investisseur n'est pas nécessairement le seul guichet national, mais plutôt le guichet unique au niveau de chaque région et province du fait qu'il traite directement des opérations d'investissement.

À cette fin, il importe de créer un guichet unique des investissements, au niveau régional auprès de chaque wali, et au niveau provincial auprès de chaque gouverneur, en arrêtant un délai raisonnable et rapproché pour statuer sur les dossiers des projets d'investissement.

Nous sommes déterminé à accompagner la réforme de la charte communale par des réformes avancées concernant le code électoral, le découpage électoral et communal, les finances locales et les statuts des fonctionnaires et des biens communaux, notre objectif idéal étant la création d'espaces harmonieux de développement et l'institution d'une fiscalité locale incitative à l'investissement, empreinte de transparence et de rationalité, et la réduction au maximum du nombre élevé d'impôts et de taxes locaux, dans le cadre d'une parfaite harmonie entre les fiscalités locale et nationale afin d'en faire des outils essentiels pour encourager l'investissement productif et réunir les ressources nécessaires pour le financement du développement local et des opérations d'intérêt général.

Il sera procédé à la révision du code électoral dans le sens de la consolidation de la démocratie et de la liberté de choix et ce, à travers l'amélioration des mécanismes électoraux en vue de garantir la transparence et le libre choix électoral, la moralisation du processus électoral pour lui conférer une crédibilité à même de permettre à une élite imprégnée des vertus de dévouement au service de l'État et du service public, de rectitude et d'honnêteté, d'assumer la responsabilité de la gestion de la chose publique.

Mesdames et Messieurs les membres du Parlement,

La forte charge politique des deux projets de réforme de la charte communale et de son code électoral ainsi que les projets de réforme des codes des libertés publiques et les échéances politiques, électorales et partisanes, qui se profilent à l'horizon, à court et moyen termes, ne doivent pas être dominées par des calculs politiques au point d'occulter les grands défis socio-économiques auxquels nous faisons face. Notre classe politique, toutes tendances confondues, doit considérer ces échéances comme des moments forts de mobilisation et d'implication dans le Jihad économique et social.

Lorsque Nous appelons à bannir la politique politicienne qui pourrait, dès à présent, entraîner le pays dans une campagne électorale prématurée, Nous insistons sur la réhabilitation de l'action politique au sens noble du terme qui implique la légitimité des ambitions personnelles et humaines mais dont la finalité est l'émergence d'hommes d'État qui se distinguent par la défense d'un projet sociétal et leur dévouement à son service, et non pas par la quête d'un quelconque intérêt personnel ou d'une catégorie.

La réalisation du développement, la démocratisation et la modernisation nécessitent l'amélioration et le renforcement des structures d'intermédiation et d'encadrement politique, que sont les partis politiques, les centrales syndicales, les associations et les médias, ainsi que l'élargissement de la participation à tous les niveaux, local, régional et national.

Les organisations et les formations fondées sur la démocratie interne, le respect du droit à la différence, la compétence, la modernité, la rationalité et l'efficacité, gérées en tant qu'entités politiques capables de former des élites compétentes, imbues des valeurs de l'efficacité économique, de la solidarité sociale et de la moralisation de la vie publique, et capables de vulgariser une saine éducation politique, de proposer des solutions et de concevoir des projets sociétaux, sont susceptibles de donner à la démocratie marocaine une nouvelle impulsion qui libère les énergies, ravive l'espoir et ouvre les horizons.

Avec le même esprit de patriotisme sincère, Nous appelons le syndicat citoyen à promouvoir la mission de la classe ouvrière en tant que force de proposition, de participation, d'encadrement et de mobilisation en vue de gagner le pari du décollage économique.

Nous sommes également déterminé, en ce qui concerne les chambres professionnelles, à enraciner une nouvelle conception faisant de ces chambres un véritable levier de l'investissement productif et bannissant tout comportement visant à faire d'elles un tremplin électoral ou s'en servir pour réaliser un quelconque intérêt. Il s'agit de leur insuffler un nouvel élan et de corriger les anomalies actuelles qui ne doivent pas perdurer ni se reproduire.

En accomplissant les missions qui leur sont dévolues politiquement, économiquement et socialement, ces divers organismes et opérateurs conforteront les efforts sincères et persévérants et les initiatives louables que déploie le gouvernement de Notre Majesté dans les différents domaines pour la réalisation des aspirations de notre peuple fier au progrès et à la prospérité.

Mesdames et Messieurs les membres du Parlement,

Nous sommes fermement déterminé à conduire notre peuple vers une démocratie qui associe toutes les potentialités et les incite à mener le Jihad économique et social.

Un effort considérable nous attend tous et nous devons y contribuer avec la même efficacité et le même enthousiasme dont nous voulons que les organes législatif et exécutif fassent preuve, tout comme l'ensemble des intervenants sur la scène nationale.

Nous voudrions également que les vertus de responsabilité et de sérieux deviennent une éthique commune à tous, tant au sein des partis politiques, des centrales syndicales et des organisations de la société civile que de l'ensemble des forces productives dans les secteurs économique et social, tant les défis qui se posent au Maroc sont des défis vitaux qui appellent, pour les relever, la mise à contribution de toutes les potentialités nationales.

Tout un chacun doit réaliser que l'avenir se construit dès à présent et que le lendemain sera le fruit de ce que nous réalisons aujourd'hui.

Le passage au Maroc de demain ne peut se faire sans rupture avec les mentalités sclérosées, la consécration d'une culture et d'une éthique de l'action, la nécessité de compter sur soi et de faire preuve de persévérance, de rectitude et de dévouement au service de l'intérêt général, car la logique du progrès implique nécessairement un système social et politique basé sur de nouveaux comportements.

« Dieu ne modifie rien en un peuple, avant que celui-ci ne change ce qui est en lui ». (Coran).

Que la paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE LA SÉANCE INAUGURALE DU SOMMET ARABE EXTRAORDINAIRE DU CAIRE

LE CAIRE, 21 OCTOBRE 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Chers frères Majesté, Excellences et Altesses,

Messieurs,

Il Nous est agréable d'exprimer d'abord Nos vifs remerciements à Notre cher frère, Son Excellence le Président Mohamed Hosni Moubarak pour son initiative louable de convoquer cette rencontre en cette conjoncture délicate pour examiner les questions concernant notre Oumma arabe, particulièrement les circonstances que traverse le processus de paix et la situation douloureuse et difficile que vivent nos frères Palestiniens combattants qui requiert de notre part, le plus grand intérêt. L'étape décisive que traverse la région exige de nous d'œuvrer avec réalisme en vue de prendre des initiatives judicieuses favorisant l'instauration d'un nouveau climat arabe qui nous permettrait d'assumer un rôle actif et efficace dans les développements accélérés que connaît notre région.

Le processus de paix, s'il est couronné de succès, aura des répercussions positives sur nous tous et créera une nouvelle réalité, mais s'il échoue, il aura des effets négatifs sur toute la région.

Nos peuples ne sont plus disposés à subir davantage d'humiliations, de chocs, de catastrophes et de drames. Ils aspirent à un avenir meilleur fait de liberté, de paix et de dignité qui leur permettra de consacrer leurs énergies créatrices à relever les défis du développement global.

Ces facteurs réunis exigent de nous d'étudier toutes les propositions, de déployer le maximum d'efforts et de stimuler toutes les énergies.

Vous trouverez en le Royaume du Maroc et en Notre Majesté, ce que vous avez toujours trouvé auprès de Notre vénéré père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'entoure de son infinie miséricorde,

comme soutien sincère et appui réel aux causes arabes justes, dont, en premier lieu, la défense de la mosquée Al Aqsa bénie.

Majesté, Excellences et Altesses,

Messieurs,

Les événements et les développements que connaît la cause palestinienne ont démontré au monde entier que les appels pressants en vue de sauvegarder le processus de paix au Moyen-Orient et d'attirer l'attention sur les dangers encourus en cas d'échec n'ont pas eu d'écho et n'ont pas été appréhendés avec un esprit de responsabilité historique, sérieux et réalisme en raison des tergiversations israéliennes dans l'application des engagements pris vis-à-vis de nos frères.

Le monde entier a pu se rendre compte, à travers les images atroces et insoutenables diffusées par les médias internationaux, de la cruauté avec laquelle les soldats de l'occupant israélien ont traité nos frères civils palestiniens sans armes.

Ces crimes exigent la mobilisation de tous nos moyens pour inciter la conscience mondiale à dénoncer les responsables directs et ceux qui sont à l'origine de ces tueries. Il est de notre droit en tant qu'Oumma de grande civilisation, de le réclamer.

Le nombre élevé des victimes et des martyrs, dont des enfants innocents, qui ont donné leur vie pour la défense de la première Kibla et troisième Lieu Saint, et pour la libération de la terre de Palestine, prouve sans le moindre doute, que le peuple palestinien frère est capable de consentir tous les sacrifices pour la défense de ses droits légitimes et des valeurs sacrées de notre Oumma. Cela exige de nous de ne pas nous contenter seulement d'exprimer notre compassion et notre sympathie avec son vaillant combat, mais de le soutenir par tous les moyens et d'appuyer sa valeureuse direction, sous la présidence de notre frère combattant le Président Yasser Arafat, avec tout ce qu'implique cette étape cruciale comme ardeur et ténacité dans la résistance.

Chers frères Majesté, Excellences et Altesses,

Notre réunion bénie en ce lieu et en ces circonstances n'a pas pour but de rappeler les actions entreprises par chacun de nous pour l'instauration de la paix et la libération de la Palestine spoliée car nous n'avons pas beaucoup de choix, puisque la conjoncture internationale exige de nous, plus que jamais, d'appréhender nos causes décisives selon une vision prospective et renouvelée, avec une grande détermination et perspicacité.

Pour ne pas remonter loin dans l'histoire, Nous nous contenterons d'évoquer l'optimisme suscité par le dernier sommet de Camp David sur lequel chacun a fondé l'espoir de le voir aboutir à un accord sur le statut final permettant l'établissement d'un État palestinien indépendant, avec Al-Qods Acharif pour capitale. Nous savons tous que ces négociations ont été interrompues en raison du refus par la partie israélienne de l'option d'une paix basée sur les résolutions de la légalité internationale et le principe de la terre contre la paix.

Assumant notre responsabilité en tant que président du comité Al-Qods, nous avons pris, en temps opportun, l'initiative de convoquer une réunion de ce comité qui a réitéré son soutien à la position palestinienne concernant la souveraineté sur Al-Qods Acharif, capitale de l'État palestinien indépendant, et appelé les pays du monde à le reconnaître dès sa proclamation.

Chers frères Majesté, Excellences et Altesses,

Notre foi inébranlable en une paix juste, globale et durable dans la région du Moyen-Orient qui ne peut être instaurée que par le respect des résolutions de la légalité internationale et des principes qui ont servi de base à la conférence de Madrid, nous dicte de persévérer dans nos efforts collectifs auprès des différentes parties internationales influentes sur le processus de paix en vue de les convaincre que la paix véritable est une revendication arabe sincère, que le recouvrement des droits palestiniens est également une revendication arabe constante et que la cause juste de nos lieux sacrés ne saurait faire l'objet de marchandage.

Cette même foi nous incite aussi à exhorter toutes les parties influentes à faire progresser le processus de paix dans ses volets syrien et libanais, afin d'assurer la récupération du Golan occupé et de tous les territoires et droits arabes spoliés.

En réaffirmant au monde entier que le choix de la paix est un choix irréversible, nous insistons sur la nécessité de déployer tous les efforts et de mobiliser tous les moyens pour convaincre la communauté internationale d'amener la partie israélienne à adhérer effectivement au processus de paix, afin que les générations présentes et futures puissent vivre dans la sécurité, la quiétude et la concorde.

Nous nous félicitons, enfin, de la tenue de ce sommet en terre d'Égypte, et nous rendons grâce à Dieu d'avoir uni nos rangs et permis notre rencontre d'aujourd'hui, espérant qu'elle inaugure une série de rencontres régulières consacrées à l'examen des causes de notre Nation arabe.

Nous voudrions réitérer nos sincères remerciements et notre gratitude à notre cher frère, Son Excellence le Président Mohamed Hosni Moubarak - et à travers lui, au peuple égyptien frère - pour la haute sollicitude fraternelle dont il nous a entouré, pour son hospitalité authentique et pour les efforts généreux qu'il a déployés pour faciliter la tenue de ce Sommet qui ne manquera d'apporter, comme nous l'espérons, son soutien à la lutte légitime du peuple palestinien pour la défense des droits arabes sacrés spoliés.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU 8^{ÈME} SALON INTERNATIONAL DU BÂTIMENT
CASABLANCA, 24 OCTOBRE 2000**

Louange à Dieu, Que la Prière et le salut soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable d'inaugurer par Notre présent message, la huitième édition du Salon International du Bâtiment, par souci de Notre Majesté de raffermir nos liens avec les professionnels, les experts, les architectes et les urbanistes et en considération pour leur rôle reconnu dans la perpétuation du cachet authentique de l'architecture marocaine. Nous le faisons également pour exprimer la sollicitude dont Nous entourons les projets de création et d'innovation dans ce secteur vital qui figure parmi les priorités retenues pour réussir un décollage économique rapide par la performance et la mise à niveau en vue de relever les défis de la concurrence et du développement durable et dans le but de promouvoir la solidarité sociale et de garantir une vie digne à nos fidèles sujets.

La tenue de ce salon sous le signe de « La performance au service du social » témoigne de votre prise de conscience de l'importance du poids de votre secteur pour gagner ce pari. Nous voudrions saisir l'occasion de votre rassemblement dans le cadre de ce huitième salon, pour réitérer Notre appel à tous les opérateurs, que ce soient les pouvoirs publics, les assemblées élues où les professionnels, les architectes et les corps de métier, d'œuvrer à la production d'un logement social décent qui soit à la portée des catégories démunies, qui préserve leur dignité et qui se distingue par l'esthétique architecturale, la salubrité de la construction et l'authenticité du cachet. De cette manière, vous aurez ainsi contribué au Jihad économique et social que mènent toutes les composantes de la nation, sous Notre conduite.

Notre Majesté, sachant l'importance du rôle du bâtiment et de la promotion immobilière, et ce qu'il représente comme valeur ajoutée à l'économie nationale, et en tant que secteur catalyseur d'activités parallèles drainant la main d'œuvre et favorisant la pérennisation des chantiers et de la productivité. Nous avons tenu à ce que le Fonds Hassan II pour le développement économique et social consacre une part importante à l'appui du programme d'habitat social, et l'ouverture de zones industrielles au profit de différents corps de métier et des artisans.

Dans le cadre de nos efforts visant l'amélioration de la qualité et de la productivité et pour que le citoyen en soit fier des produits de son industrie nationale, ne lui préférant pas d'autres sur les marchés concurrents, nous ferons en sorte - grâce à Dieu - que tout soutien en la matière se fera en fonction du caractère novateur et de la dimension solidaire que revêtiront les programmes dans le domaine de l'habitat social et les secteurs annexes.

Mesdames et Messieurs,

Partant de Notre volonté de faire de ce secteur vital une locomotive pour les petites et moyennes entreprises et un modèle de l'action associative et de partenariat. Nous appelons les fédérations professionnelles, les associations et les organisations exerçant dans ce secteur à s'ouvrir sur les petits promoteurs immobiliers agissant dans le domaine de l'habitat social et dans les diverses localités et villes du Royaume, les invitant à assurer leur encadrement et leur formation et à leur accorder l'intérêt et l'encouragement nécessaires pour les amener à s'impliquer dans le secteur de l'habitat structuré et à faire en sorte que leur produit réponde aux normes de l'architecture marocaine authentique et reflète le cachet propre à chaque région qui demeure une source de richesse et d'inspiration pour ses spécificités nationales.

Si l'entreprise marocaine moderne et structurée a un rôle prépondérant dans la réalisation d'un habitat social alliant qualité et rentabilité, il n'en demeure pas moins qu'elle doit assumer la responsabilité de qualifier et de parachever la formation des travailleurs de ce secteur, ceux qui sont instruits ou ceux qui le sont moins, afin de leur permettre de mieux se servir des techniques modernes et de s'adapter aux progrès de la technologie.

Dans le but de promouvoir l'action du secteur du bâtiment et sa contribution au décollage économique, Nous appelons tout un chacun à redoubler d'efforts pour assainir l'environnement administratif des aspects nocifs à la qualité des matériaux de construction et débarrasser le marché immobilier de toute forme de spéculation et de fraude en vue d'encourager et de préserver les investissements grâce à des législations et lois efficaces adaptées à l'étape actuelle, prévoyant notamment de simplifier les procédures et de raccourcir les délais, d'encadrer le secteur dans le domaine de l'urbanisme et du financement, d'affecter des aides publiques au profit des seules catégories démunies et la révision de la fiscalité locale et nationale de manière à servir le social sans pour autant porter atteinte aux intérêts de l'État et de l'entreprise.

Ayez, que Dieu vous préserve, toujours présentes à l'esprit ces orientations pour pouvoir gagner le pari du Jihad économique escompté au niveau du secteur que vous représentez, sachant que le processus du développement durable est un tout qui ne doit pas pâtir de la faiblesse d'aucun de ses éléments, sinon l'économie dans son ensemble sera menacée de récession si l'on n'y remédie pas à temps.

Nous ne manquerons pas enfin d'adresser Nos vifs remerciements aux participants et aux exposants parmi les pays frères et amis, exaltant leur contribution remarquable à la réussite de ce salon, au progrès croissant qu'il enregistre et à son essor louable. Nous prions Dieu de vous accorder davantage de progrès et du succès.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU SYMPOSIUM SUR LA PRÉVENTION ET LE
TRAITEMENT DU HANDICAP ET DES MALADIES DU
SYSTÈME NERVEUX**

RABAT, 28 OCTOBRE 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs les professeurs,

Il Nous est agréable de vous adresser ce message, en signe de considération de la part de Notre Majesté, à l'occasion de l'organisation du symposium international «soigner et prévenir pour moins de handicap à l'avenir», pour célébrer le 10ème anniversaire de la création de la Fondation Hassan II pour la prévention et la lutte contre les maladies du système nerveux. Nous témoignons ainsi de l'intérêt particulier qu'accorde Notre Majesté aux objectifs de la Fondation, qui sont d'une extrême importance et qui visent à lutter contre le handicap, au moyen de la prévention et du traitement, à servir la recherche scientifique dans les domaines de la santé publique et à encourager ses membres à préserver sur la voie de la réalisation des nobles objectifs auxquels elle aspire.

Les objectifs déjà réalisés et ceux que vous souhaitez atteindre, Messieurs les professeurs, sont assurément au centre de l'intérêt que porte Notre Majesté à l'état de santé du citoyen marocain, et particulièrement au handicap qui constitue un souci constant de Notre Majesté, en raison de l'incapacité qu'il provoque chez l'homme, de la menace qu'il fait peser sur son devenir en le privant de ce qu'il a de plus cher, à savoir sa capacité de participer, d'une manière positive, efficiente et fructueuse, à la vie de sa société et de sa Nation. De ce fait, l'examen de la nature des anomalies dont sont victimes les enfants dans la phase de croissance, le diagnostic précoce de ces anomalies organiques et fonctionnelles et leur traitement à temps, permettent d'éviter à ces enfants d'être handicapés à vie. À défaut d'une guérison totale de ce handicap, il sera toujours possible d'en atténuer les méfaits, surtout si l'on sait que la plupart des handicaps dont sont victimes les enfants dans notre société peuvent être évités en mettant à contribution les progrès considérables en matière de diagnostic et de traitement.

Aussi, Nous exhortons tous les acteurs de notre société civile qui a fait montre d'un dynamisme remarquable dans ce domaine, et les médias audiovisuels dans notre Royaume à œuvrer de concert avec votre Fondation pour l'élaboration d'un programme national global de sensibilisation sur l'importance de la prévention et du traitement précoce pour limiter les cas de handicaps répandus dans notre société et touchant un nombre non négligeable de nos chers sujets, particulièrement les enfants. Pour ce faire, il convient de se mobiliser pour concrétiser les mesures et recommandations de ce symposium au service de la santé publique dans notre Royaume, en suivant les voies et méthodes scientifiques de la prévention et en ayant recours aux moyens de traitement disponibles. Nous invitons l'ensemble des autorités publiques, en particulier les services de la Santé publique et du ministère chargé de l'insertion des handicapés à mettre tous les moyens dont elles disposent au service de cette mobilisation générale.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons pris connaissance du contenu du programme de ce symposium qui se tient parallèlement à la célébration du 10ème anniversaire de la création de votre Fondation qui a saisi l'occasion pour tenir cette rencontre scientifique d'extrême importance sur des thèmes vitaux touchant à la réalité des conditions sanitaires. Nous sommes satisfaits de la conscience nationale et humanitaire dont fait preuve votre institution quant à la nécessité de diagnostiquer les dangers sanitaires auxquels est confronté l'homme actuellement, et à l'impératif d'y faire face par les moyens préventifs en vue d'atténuer les effets du handicap et des maladies du système nerveux, dans leurs différentes causes et origines, notamment celles liées à notre environnement et notre société. Nous estimons que l'examen de ces thèmes- en insistant sur les cas cliniques et leur vulgarisation à travers l'organisation de portes ouvertes en marge de votre symposium, sont de nature à permettre aux intéressés d'être informés sur les activités de votre union, et en particulier sur les appareils médicaux développés permettant un diagnostic précoce des maladies du système nerveux. Les intéressés pourront ainsi tirer le profit escompté, à court et à long termes, de cette importante rencontre scientifique qu'organise votre Fondation

Nul doute que ce sont la grande expertise et la renommée que vous avez acquises au niveau mondial, dans les milieux médical et scientifique, et spécialement en matière de chirurgie du cerveau et de la neurochirurgie, qui ont amené la Fédération internationale de chirurgie du cerveau et de la neurochirurgie à choisir la ville de Marrakech pour abriter son treizième congrès en 2005 qui sera, par la grâce de Dieu, le premier Congrès médical mondial de cette spécialité à se tenir dans un pays africain.

Il s'agit assurément d'un choix qui témoigne du dévouement des médecins spécialistes de notre pays dans la recherche et la formation continue des cadres médicaux et de leur apport efficient à la santé publique que nous considérons parmi les nobles services qui doivent être garantis à nos fidèles sujets.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
LORS DE LA CÉRÉMONIE DE LANCEMENT
DE LA 3^{ÈME} CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ NATIONALE
CASABLANCA, 1^{ER} NOVEMBRE 2000**

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Nous sommes fiers de lancer, pour la troisième année consécutive, la semaine nationale de solidarité. Nous sommes convaincus que notre cher peuple répondra spontanément à Notre appel, animé en cela par ses qualités de solidarité, et d'entraide entre les individus et les groupes, par les vertus de notre sainte religion, les nobles valeurs de notre culture authentique basée sur l'entraide. Cette conviction, conjuguée à notre souci d'exaucer les grands espoirs que nous plaçons en cette opération, nous a amené à approfondir la réflexion quant à sa planification afin qu'elle soit à l'abri de toute mauvaise compréhension ou pratique qui la feraient dévier de ses nobles objectifs.

De là, la mise en œuvre de la solidarité - dans le cadre de la Fondation Mohammed V - est venue répondre à un double objectif : d'une part, cristalliser ces traditions authentiques et ces grands espoirs et d'autre part, traduire notre ferme volonté de promouvoir une nouvelle culture de solidarité fondée sur une nouvelle politique sociale et de développement, basée sur le volontariat et caractérisée par la transparence dans la gestion, la rationalité des méthodes, la crédibilité dans la conception des projets et de leur mise en œuvre avec un suivi rigoureux pour en assurer la pérennité et l'efficacité.

Lorsque Nous avons créé cette Fondation, Notre objectif était de mettre en place une institution pour donner une nouvelle dynamique à l'action sociale et incarner sur le terrain notre conception en la matière. Notre objectif n'était pas de créer une structure alternative pour se substituer aux différents organismes de l'État ou aux institutions publiques en charge de la protection et de la couverture sociales ou de concurrencer les autres acteurs sociaux.

Notre présidence effective de la Fondation Mohammed V pour la solidarité ne la distingue pas des autres structures dans lesquelles agit la société civile. Au contraire, la Fondation est fière de tous les apports dans ce vaste champ qu'est l'action sociale, comme elle est fière de la coopération qu'elle entretient avec un grand nombre d'associations afin d'élargir l'espace de cette action au profit des couches déshéritées et de lui donner une plus grande dynamique.

La grande réussite qu'ont connue les deux précédentes éditions de la semaine de solidarité grâce à la mobilisation générale et à la large et sincère adhésion des citoyens pour la réalisation des nobles objectifs de cette campagne, nous a incité à mettre au point une stratégie à long terme visant à impliquer la Fondation Mohammed V dans l'éradication des foyers de la pauvreté et de la marginalisation, l'élaboration de programmes de développement durable, le renforcement des activités des acteurs sociaux, et leur soutien matériel et institutionnel et, enfin, l'élargissement du champ d'action de la Fondation à de nouveaux domaines du développement social.

Ainsi, outre l'intérêt qu'elle accorde aux structures d'accueil des enfants, notamment les orphelins et les démunis parmi eux, et le soutien qu'elle apporte à un grand nombre d'institutions sociales, la Fondation Mohammed V a réalisé divers programmes au profit de la fille et de la femme rurales, prenant ainsi une part active dans le renforcement des structures sociales de base, en les dotant des moyens qui leur permettent d'assurer des ressources stables.

Mesdames et Messieurs,

En plus des programmes en cours de réalisation, la Fondation Mohammed V a entamé l'élaboration d'importants projets visant la réhabilitation et l'insertion d'un plus grand nombre de personnes handicapées. Elle a également planifié un vaste programme au profit d'une catégorie d'étudiants nécessiteux. Nous formons le vœu que d'autres acteurs prennent en exemple ce programme ambitieux afin que nous puissions ensemble assurer un logement digne et décent à cette catégorie de jeunes qui nous est chère afin de lui permettre de poursuivre les études dans de meilleures conditions.

Nous voudrions, à cet égard, rendre hommage aux différents partenaires de la Fondation, qu'il s'agisse des administrations publiques, des associations ou de particuliers pour leur contribution sincère et efficace qui a permis à la Fondation Mohammed V pour la solidarité d'accomplir ses missions et de réaliser ses programmes et ses projets à caractère durable ou saisonnier.

Nous sommes fiers que la mise en œuvre des programmes et projets de la Fondation ait été réalisés grâce à la généreuse contribution de milliers de citoyens à l'intérieur et à l'extérieur du Maroc, ce qui lui a épargné de recourir aux ressources financières de l'État. Nous prions le Très-Haut de rétribuer tous ceux qui ont contribué, peu ou prou, matériellement ou moralement à la réalisation des nobles objectifs de la Fondation.

Tout comme nous ne manquerons pas de féliciter l'ensemble des membres du conseil d'administration de la Fondation qui ont consenti, en dépit de leurs nombreuses préoccupations, des efforts continus et sincères pour la concrétisation et le suivi des projets, et de rendre hommage aux artistes, sportifs et militants associatifs qui ont contribué, au Maroc et à l'étranger, à faire connaître les objectifs de cette opération de solidarité, en particulier, et de l'action sociale de la Fondation, en général.

Cette contribution collective et intense ne peut que nous conforter dans notre détermination à redoubler d'efforts sur la voie de la solidarité et faire en sorte qu'elle profite au plus grand nombre de nos chers sujets qui souffrent de l'indigence et de l'exclusion, ce qui n'est aucunement hors de notre portée.

Que le Salut et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU COLLOQUE SUR LE RÔLE DE S.M. HASSAN II
DANS L'ÉPOPÉE DE L'INDÉPENDANCE ET LE
PARACHÈVEMENT DE L'INTÉGRITÉ TERRITORIALE**

RABAT, 02 NOVEMBRE 2000

Louange à Dieu, Que la Paix et la Prière soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Nous voudrions vous dire combien Nous nous réjouissons de l'action que déploie la famille de la résistance et de l'armée de libération pour rappeler le lien spirituel qui unit la Nation marocaine à ses Souverains et en fait un seul corps, comme cela s'est illustré à travers le rôle joué par notre auguste grand-père, feu S.M. Mohammed V, que Dieu bénisse son âme, pour l'accession à l'indépendance. Ce lien s'est renforcé grâce au rôle d'avant-garde joué par notre vénéré père, feu S.M. Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, pour asseoir les bases de l'indépendance politique et du régime démocratique et réaliser les aspirations, longtemps caressées par les citoyens dans toutes les régions du pays, à l'unité territoriale nationale, d'Oujda à Lagouira. Ainsi, le Jihad de Notre auguste père a connu le summum de la créativité se concrétisant pleinement et de manière éclatante à travers la Marche Verte qui avait comme seule arme la foi et la bénédiction du Saint Coran et sa conviction que la paix ne peut être instaurée que par des moyens qui s'inscrivent en harmonie avec le concept de la paix.

Il est un motif de joie et de réconfort pour nous de voir la capitale de notre Royaume bénéficier de l'honneur d'abriter votre colloque sur ce thème précis, et d'accueillir, à cette occasion, nombre de personnalités venant du Maroc et de l'étranger pour mettre en exergue les actions entreprises par feu S.M. le Roi Hassan II, mû par la sincérité de son Jihad et la noblesse de ses intentions, fidèle en cela aux enseignements prodigués par Notre auguste grand-père, feu S.M. Mohammed V, que Dieu bénisse son âme, enseignements faits de dévouement sincère au devoir national et à l'intérêt général, d'attachement aux valeurs du peuple marocain et de volonté de le servir avec abnégation, amour et fidélité.

Mesdames et Messieurs,

L'une des raisons de Notre satisfaction de la tenue de ce colloque tient au fait qu'il nous rappelle la fierté que tirait notre vénéré père, que Dieu ait son âme, de son appartenance à l'école Mohammed V, école du patriotisme véritable, de l'Ijtihad qui ne souffre aucune hésitation et de la foi qui mène à la victoire. C'est ainsi que fut élevé notre père, que Dieu bénisse sa mémoire, qui a assisté, alors qu'il était âgé de 14 ans, aux côtés de Notre illustre grand-père, à la Conférence d'Anfa en 1943, pris contact avec les hommes du mouvement national et participé, alors qu'il était étudiant à l'Institut Royal, le 29 janvier 1944, au soulèvement populaire qui a suivi la présentation du Manifeste de l'indépendance. Il s'est illustré également, lors de la visite historique de l'Unité, effectuée à Tanger en avril 1947, en sensibilisant les jeunes, en incitant à l'accomplissement des obligations qu'implique la réalité de la Nation, pour garantir sa renaissance et son unité, en ravivant l'enthousiasme et en servant d'exemple aux forces et potentialités de la société.

Lorsque la main du colonisateur s'est portée, le 20 août 1953, sur le symbole de la Souveraineté de la nation, croyant que l'exil de la Famille Royale allait estomper la ferveur nationale, Moulay El Hassan est demeuré aux côtés de son père, le Roi combattant, l'encourageant et le soutenant, en tant que confident et compagnon fidèle, attaché au pacte indéfectible et prêt à consolider les fondements du Maroc nouveau. Aussi, il convient de rappeler ici qu'il était, par ses orientations, son soutien et sa supervision, à l'avant-garde dans le lancement de l'armée de Libération des provinces du Sud, cette armée qui a agi, sous l'autorité directe de Sa Majesté alors Prince Héritier depuis 1957, et a pu réaliser de grandes victoires grâce aux fils des différentes tribus du Sahara, avec la participation de leurs frères du Nord du Royaume, à tel point qu'il n'y a pas une parcelle du territoire de Sakiat El Hamra et de Oued Eddahab qui n'ait été arrosée du sang des martyrs, dans le combat pour la libération du Sahara et pour la consécration de sa marocanité.

Nous ne manquerons pas ici, en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, d'adresser nos salutations, notre considération et notre estime au peuple palestinien frère, qui mène le combat pour sa liberté et son indépendance, pour la libération d'Al-Qods Al-Charif et pour le recouvrement de la dignité des arabes et des musulmans, implorant le Tout-Puissant de leur accorder aide et succès et d'unifier les rangs de la Oumma islamique autour de leur cause juste, pour qu'ils puissent réaliser la liberté, l'indépendance, la sécurité, la quiétude et la paix pour lesquelles ils militent.

Nous voudrions enfin bénir les efforts des chercheurs marocains et de leurs hôtes et rendre hommage à l'ensemble des participants à ce colloque, hommes de la pensée, de la politique, de la résistance et du mouvement national. Nous leur souhaitons la bienvenue dans cette rencontre de la fidélité, à l'occasion de laquelle nous rappellerons l'espoir que nourrit notre peuple de franchir, à l'avenir, d'importantes étapes pour la consolidation de nos acquis. Car, comme il le disait, que Dieu ait son âme, nous devons engager la réflexion pour améliorer la gestion, puisqu'il n'est guère hors de portée pour celui qui a mené le combat de la libération de poursuivre la lutte afin de réaliser ses aspirations à un destin digne du peuple tout entier, c'est-à-dire de l'ensemble des citoyennes et citoyens.

Puisse Dieu répandre sa miséricorde sur les glorieux martyrs de la Patrie, en premier lieu le père du patriotisme et symbole de la résistance, feu S.M. Mohammed V, et le Roi unificateur, bâtisseur du Maroc moderne, le regretté S.M. Hassan II, que Dieu les rétribue et les entoure de son infinie miséricorde, ainsi que l'ensemble des vaillants combattants, qui ont honoré leur engagement devant Dieu, par amour à leur Patrie et attachement à leur identité et à leurs valeurs sacrées. Que Dieu les accueille en son vaste paradis.

« Nous ne privons pas de récompense celui qui accomplit de bonnes actions » (Coran).

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DU 25^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MARCHE VERTE

MARRAKECH, 06 NOVEMBRE 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

En ce même jour mémorable, il y a de cela 25 ans, notre père vénéré Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, avait donné le coup d'envoi de la glorieuse Marche Verte. Cette épopée historique unique en son genre, a procédé du génie créateur, de la sagesse et de la grande perspicacité de Notre père à tous, et permis au Maroc de recouvrer ses provinces du Sud spoliées dans la symbiose entre le Trône et le peuple, et grâce à la foi inébranlable et au recours à la voie pacifique civilisée et à la légalité internationale pour la récupération du Sahara marocain.

Au moment où nous célébrons aujourd'hui avec fierté et considération cet anniversaire qui nous est cher à tous, nous apprécions hautement le loyalisme indéfectible de nos fidèles sujets des provinces du sud envers Notre Majesté et notre glorieux Trône Alaouite, leur engagement patriotique sincère pour l'unité de la Nation et leur cohésion avec leurs frères dans toutes les régions du Royaume, dans le cadre d'une unanimité nationale renouvelée et un climat de stabilité, de sécurité et de quiétude.

La Marche Verte était légitime dans ses objectifs et pacifique dans ses méthodes. Depuis son lancement, le Maroc est demeuré fidèle à la voie pacifique, respectueux de la légalité internationale et attaché à la méthode civilisée de dialogue et de modération, prompt à entreprendre des initiatives constructives et faisant preuve de disponibilité à l'égard de toutes les initiatives de bons offices visant à mettre définitivement fin à ce conflit artificiel sur le parachèvement de son intégrité territoriale.

Après que la communauté internationale se soit rendu compte que les manœuvres de l'autre partie ont engagé le plan de règlement onusien dans l'impasse, et en application de la résolution du Conseil de Sécurité invitant les parties concernées à proposer les moyens susceptibles de parvenir à un règlement définitif et durable du conflit artificiel, le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Monsieur

Kofi Annan a pris l'initiative de charger son envoyé personnel, Monsieur James Baker, de prospector ces moyens avec les parties concernées.

Le Maroc a comme d'habitude, répondu favorablement à cette initiative onusienne, et présenté, au mois de juin lors de la rencontre de Londres, des propositions détaillées et bien étudiées pour traiter les points en suspens du plan onusien.

Le Maroc a également proposé à l'autre partie, en septembre à l'occasion de la rencontre de Berlin, l'engagement d'un dialogue franc et constructif pour examiner les moyens de parvenir à une solution politique dans le cadre de la souveraineté marocaine et de l'unité nationale et territoriale, et dans le respect des principes démocratiques, avec la promotion d'une décentralisation élargie et de la régionalisation, concept à même de permettre à l'ensemble des fils des provinces du sud d'assurer la gestion et le développement de leur région pour en faire un édifice invulnérable et une des assises solides de l'État marocain unifié.

En dépit de la persistance de la minorité égarée à s'aligner sur les positions maximalistes des ennemis de notre intégrité territoriale - à contre-courant de la volonté de la communauté internationale et des forces agissantes en son sein qui ont hautement apprécié les positions positives et constructives du Maroc, Nous sommes convaincu que nos fidèles sujets séquestrés à Tindouf saisissent parfaitement que leur avenir et leur gloire ne peuvent être assurés que dans leur Patrie, le Maroc, où ils pourront vivre dignement dans le cadre de la démocratie authentique dont jouissent l'ensemble de leurs frères des différentes régions du Royaume.

Tu n'es pas sans savoir, cher peuple, combien nous entourons de notre sollicitude particulière, nos provinces du sud et nos fidèles sujets qui y vivent pour compenser les années de tutelle et de colonialisme qu'ils ont subies et les faire accéder au rang qu'ils méritent parmi leurs concitoyens. L'État a déployé des efforts considérables dans tous les secteurs économique, social, éducatif et de la santé pour promouvoir le développement de ces provinces, particulièrement à travers l'embauche du plus grand nombre d'entre eux, et la qualification de plusieurs autres pour assurer leur insertion dans le tissu économique régional et national.

Nous sommes déterminé à redoubler d'efforts pour mobiliser toutes les potentialités en vue de garantir une vie prospère et paisible à tous nos sujets dans ces provinces, pour en faire un pôle de prospérité économique et social, à l'instar de ce que nous escomptons pour l'ensemble des régions de notre Royaume et où les régions du sud bénéficient d'une place de premier ordre de notre part.

Mais quelle que soit l'appréciation que nous portons sur nos réalisations, nous ne saurons oublier le calvaire enduré par nos sujets séquestrés à Tindouf qui vivent dans des conditions d'oppression et mettent leur vie en péril pour rallier la mère-Patrie. À ceux-là nous disons : l'heure de la délivrance est proche et inéluctable et le Maroc ne ménagera aucun effort pour que soit levé le siège qui leur est imposé. Nous réitérons également, à l'adresse de la minorité égarée, le testament et l'engagement de notre auguste père : « la Patrie est Clémentine et Miséricordieuse ».

Quels que soient les développements du dossier, Nous te réitérons, cher peuple - en tant que premier serviteur de ce pays et dépositaire de la responsabilité de veiller à son intégrité nationale et territoriale - la position que nous avons affirmée dans le discours du Trône : toute solution ne pourra se faire que dans le cadre de l'unanimité, de la souveraineté nationale et de la légalité internationale.

Tout comme nous avons récupéré notre Sahara par la mobilisation populaire lors de la glorieuse Marche Verte, en rangs mobilisés, nous obtiendrons, par la volonté de Dieu, gain de cause dans le conflit artificiel autour de cette question par davantage de mobilisation nationale globale, tant au niveau des appareils de l'État et de ses institutions, qu'à celui de l'ensemble des formations politiques et syndicales et des associations, que nous exhortons à redoubler d'efforts, au plan intérieur, à travers ton encadrement et ta mobilisation vigilante autour de notre cause nationale sacrée, et au plan extérieur, en s'opposant fermement aux manœuvres et allégations fallacieuses des ennemis de notre intégrité territoriale et en expliquant le bien-fondé de notre position au sein de toutes les instances internationales, qu'elles soient officielles ou populaires.

Cher peuple,

La philosophie de la Marche Verte, fondée sur la paix et la légitimité pour la récupération de la terre spoliée, est celle-là même qui a sous-tendu la position du Maroc vis-à-vis d'une cause panarabe sacrée et que le peuple marocain a si bien exprimé dans ce slogan noble et éloquent : le Sahara est marocain et la Palestine est arabe.

Le Maroc était précurseur dans la recherche d'une solution pacifique, juste, globale et durable du conflit arabo-israélien, sur la base de la légalité internationale, de façon à permettre la récupération de tous les territoires arabes spoliés et l'établissement de l'État palestinien indépendant, avec Al-Qods Acharif pour capitale.

Le Maroc avait ainsi ouvert un bureau de liaison avec Israël en tant que canal destiné à impulser le processus de paix. Mais le reniement par le gouvernement israélien de la légalité internationale, son renoncement à l'option de la paix et sa persistance à recourir à la logique de l'agression caractérisée à l'encontre du peuple palestinien désarmé, nous a amené à prendre l'initiative de fermer ce bureau.

Nous avons pris cette décision conformément à nos orientations en faveur de la paix et de la légitimité, pour soutenir nos frères palestiniens, assumer notre mission en tant que Président du Comité Al-Qods et amener la partie israélienne à se plier aux résolutions de la légalité internationale et à s'inscrire dans l'option de la paix, que nous croyons inéluctable et à la réalisation de laquelle nous continuerons à œuvrer.

Notre position vis-à-vis du gouvernement israélien ne procède nullement d'un quelconque fanatisme racial, confessionnel ou doctrinal, et ne signifie pas non plus que nous renonçons à notre responsabilité religieuse, historique et constitutionnelle dans la préservation des droits, des libertés et des valeurs sacrées de nos sujets de confession juive, à l'instar de toutes les composantes de notre Nation qui ont de tout temps cohabité dans la tolérance, la convivialité et le respect mutuel des valeurs religieuses sacrées.

Nous ne tolérerons jamais, dans le cadre de l'État de droit dont nous sommes le garant, la moindre atteinte aux libertés, à la sécurité, aux biens et aux valeurs sacrées de nos fidèles sujets, quelle que soit leur confession. Que chacun sache que nous veillons à la suprématie de la loi et de la légalité et que quiconque y portera atteinte s'exposera à des sanctions judiciaires.

Cher peuple,

Dans le but de consacrer l'harmonie entre les marches de l'unification et de la démocratie et de concrétiser les initiatives que Nous avons annoncées dans le discours du Trône concernant l'élargissement de l'espace des libertés et la réalisation d'importants pas sur la voie de la consolidation de l'État de droit, le gouvernement a élaboré des projets de loi portant sur la réforme et l'actualisation du code des libertés publiques, relatif à la création des associations, aux rassemblements publics et à la presse.

Cette réforme vise particulièrement à renforcer les libertés de rassemblement, de réunion et d'expression, à simplifier les procédures administratives et à supprimer ou réduire les sanctions privatives de liberté en faveur des amendes.

Elle vise également à mettre en place de nouvelles règles précises garantissant la transparence, l'honnêteté et la légalité dans la diversification des ressources financières internes et externes des intervenants associatifs, renforçant le rôle du pouvoir judiciaire dans le contrôle de la légalité des décisions administratives, motivé par la force de la loi, préservant la sacralité des constances nationales, tout en veillant à leur conformité avec nos traditions religieuses et notre civilisation, la législation internationale en matière de défense des droits de l'Homme pour bannir le racisme, la haine, la violence, la discrimination religieuse ou ethnique, ainsi que les atteintes à la liberté d'autrui.

Nous veillerons à mettre en œuvre toute réforme des lois sur les libertés publiques, partant de notre responsabilité constitutionnelle de garantir les droits et libertés des citoyens, des groupes sociaux et des collectivités, et de notre souci de préserver l'équilibre entre la liberté et l'ordre public, entre les libertés collectives et les libertés individuelles.

Continuons donc, cher peuple, à nous inspirer de l'esprit de la Marche Verte, tout en nous recueillant sur l'âme de son initiateur et père de la nation, que Dieu bénisse son âme, ainsi que sur celle de l'ensemble des martyrs de l'intégrité territoriale, en premier lieu les membres de nos Forces Armées Royales, de la Gendarmerie Royale, de la Sûreté nationale et des Forces auxiliaires, fiers que nous sommes de la bravoure de nos valeureux officiers et hommes de troupe stationnés aux confins du Sahara. Nous exaltons leur courage et leur abnégation dans l'accomplissement de leur devoir sacré pour défendre cette précieuse partie de notre chère Patrie contre toute agression.

Imprégnons-nous des vertus de la Marche Verte pour redoubler d'efforts en vue de poursuivre les marches de l'unité, de la démocratie et du développement que nous entreprenons ensemble pour être au rendez-vous des grandes échéances qui attendent le Maroc.

Que la Prière, la Miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU 9^{ÈME} SOMMET ISLAMIQUE

DOHA, 12 NOVEMBRE 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Majestés, Excellences, Altesses,

Mesdames et Messieurs,

Il est un motif de joie et de fierté pour nous de nous adresser à ce rassemblement islamique béni qui se tient sur le sol du Qatar.

À cette occasion, nous voudrions exprimer à Son Altesse Cheikh Hamad Ibn Khalifa Al Thani, nos sincères remerciements et notre considération pour l'accueil par son pays de ce Sommet islamique et pour les moyens et les conditions de réussite qu'il lui a réunis.

Nous saisissons également cette opportunité pour exprimer notre considération et notre gratitude à Son Excellence Mohamed Khatami, Président de la République islamique d'Iran, pour les efforts louables qu'il a consentis durant l'exercice de la présidence de notre organisation et pour son initiative méritoire d'atténuer la situation dramatique dont souffrent certains pays islamiques.

Nous voudrions également vous dire combien nous sommes heureux d'exprimer à l'ensemble des pays islamiques frères, notre grande considération et nos profonds remerciements pour avoir renouvelé la confiance en le Maroc pour assumer la responsabilité du Secrétariat général, en vous faisant part de notre ferme détermination à ce que le Maroc demeure un soutien fondamental de notre organisation et de nos causes islamiques. Nous rendons grâce à Dieu pour la continuation de cette louable tradition qui fait que les rencontres islamiques sont restées périodiques et régulières depuis la création de notre organisation il y a plus de trente ans au Maroc, suite à la sage initiative historique prise par notre vénéré père Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, après la lâche agression contre la Mosquée Al-Aqsa qui a profondément choqué l'ensemble du monde islamique. Il nous appartient d'œuvrer à promouvoir notre Oumma dans tous les domaines et à renouer avec ses gloires de façon à ce qu'elle

redevienne un creuset civilisationnel renouvelé présentant au monde les enseignements et les nobles valeurs de l'islam.

Nous sommes profondément convaincu que le chemin est long et difficile devant nous, mais la consécration de la voie de la concertation constructive et l'attachement à l'esprit persévérant de créativité sont à même de réaliser les aspirations de notre Oumma islamique pour gagner les paris du développement et triompher des obstacles qui entravent la concrétisation de ses ambitions et espérances.

En cette circonstance, nous affirmons l'importance et la nécessité d'engager une réflexion pour développer les méthodes de travail et les mécanismes de notre organisation en vue d'en assurer l'adéquation avec les objectifs définis dans la Charte et garantir l'adaptation nécessaire avec les exigences de notre époque et les impératifs du nouvel ordre mondial dont les contours commencent à se préciser davantage.

Notre message civilisationnel exige de nous de redoubler d'efforts afin que notre organisation soit agissante, influente et jouissant d'un poids certain sur la scène internationale, car l'islam est la religion de la paix et de la tolérance, la religion qui garantit la dignité de l'Homme.

Majestés, Excellences, Altesses,

Mesdames et Messieurs,

Les circonstances dans lesquelles nous nous réunissons sont difficiles et délicates. Nous avons tous vécu les événements dramatiques que les territoires palestiniens ont connus et qui ont fait des dizaines de martyrs tombés pour la défense des valeurs sacrées, et des centaines de blessés, victimes de la logique de la force, de la destruction et de l'arrogance dont fait montre Israël au moment où le monde aspire à une paix juste et globale dans cette région.

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, Nous avons dénoncé et condamné vigoureusement ces actes barbares et inhumains et entrepris des contacts et concertations avec plusieurs parties internationales afin que la communauté internationale, en particulier les grandes puissances, assument la responsabilité de la protection du peuple palestinien désarmé face aux agressions et au blocus dont il est victime.

Nous avons également affirmé que nos valeurs sacrées religieuses ne peuvent faire l'objet de marchandage et que nous continuerons à œuvrer avec tous nos moyens pour soutenir le peuple palestinien afin qu'il puisse réaliser ses revendications légitimes consistant en l'établissement de son État national indépendant avec Al-Qods Acharif comme capitale, pour que l'Histoire reprenne son cours normal dans cette région sensible du monde, berceau des messages révélés et des civilisations séculaires.

Immédiatement après l'échec des négociations de Camp David, menées sous les auspices des États-Unis d'Amérique, nous avons pris l'initiative de convoquer la réunion du Comité Al-Qods en présence de notre frère, Son Excellence le Président palestinien Yasser Arafat, réunion qui a réaffirmé l'attachement aux constantes et aux fondements auxquels nous croyons au sein de nos organisations, tout en insistant sur la nécessité de placer sous souveraineté palestinienne Al-Qods Acharif et tous les Lieux Saints, islamiques et chrétiens qui font partie intégrante des territoires palestiniens occupés depuis juin 1967.

Nous avons également exhorté, encore une fois, la communauté internationale à s'abstenir de reconnaître le fait accompli que tente d'imposer Israël.

Nous saisissons l'occasion de la tenue de ce Sommet pour en appeler aux consciences des Musulmans pour se montrer solidaires avec leurs frères les habitants d'Al-Qods qui souffrent des conséquences de l'occupation, en contribuant à la réalisation des projets supervisés par l'Agence Beit Mal Al-Qods. En effet, la situation délicate que connaît Al-Qods Acharif, première Kibla, troisième Lieu Saint et destination du voyage céleste de notre Prophète, que la Prière et la Bénédiction soient sur Lui, requiert de nous de conforter notre action par un effort matériel concret. Le soutien de cette institution constitue un témoignage de la solidarité de tous les Musulmans et la concrétisation de leur volonté sincère de préserver l'identité islamique de cette Ville Sainte.

Majestés, Excellences et Altesses

Mesdames et Messieurs,

Les évolutions et mutations profondes que connaissent les relations économiques internationales, en ce début de nouveau millénaire, et qui se caractérisent par la consécration de grands groupements économiques, appellent de notre part une réflexion pour dégager une vision prospective globale dans le but d'améliorer le niveau de la coopération économique et les échanges commerciaux, de faciliter les mouvements de capitaux, de services et d'expertises entre les États membres de l'Organisation de la Conférence Islamique et ce, pour fructifier au mieux toutes les opportunités de coopération et de complémentarité existant dans le monde islamique, et mettre à contribution ses potentialités afin de réaliser les aspirations de nos peuples musulmans. Vous n'êtes pas sans savoir que plusieurs régions du monde islamique, notamment en Afrique, souffrent toujours de crises économiques chroniques, ce qui requiert de notre organisation et de ses institutions financières spécialisées de focaliser leurs efforts sur l'Afrique pour consacrer, ainsi, le devoir de solidarité et d'entraide entre les Musulmans.

Le Maroc qui est lié à l'Afrique par des relations humaines et spirituelles très solides réaffirme la nécessité de sortir le continent africain de la marginalisation dans laquelle il se débat et de l'aider à dépasser ses difficultés économiques et ses problèmes sociaux et de développement.

À la fin de ce discours, nous prions Dieu, le Très-Haut, de nous inspirer sagesse et clairvoyance et de guider nos pas pour servir notre Oumma islamique et réaliser ses aspirations à la prospérité, à la grandeur et au progrès.

«Soyez fidèles à Dieu, votre Seigneur. Il est le meilleur soutien et le meilleur recours.» (Coran).

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

**RAPPORT DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
PRÉSIDENT DU COMITÉ AL-QODS
AU 9^{ÈME} SOMMET DE L'O.C.I.
DOHA, 13 NOVEMBRE 2000**

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Majestés, Excellences, Altesses Messieurs,

1- ÉVÈNEMENTS DOULOUREUX DE PALESTINE

À la suite des événements douloureux et regrettables qu'ont connues les régions de l'autonomie palestinienne après les actes barbares perpétrés par les forces d'occupation israélienne à l'encontre des civils sans armes parmi les fils du peuple palestinien, le Comité AL-Qods a condamné, dans un communiqué, les tentatives visant à porter atteinte aux Lieux Saints des Musulmans et à heurter leurs sentiments, ainsi que le recours aux moyens d'exterminations, appelant la communauté internationale à assumer pleinement sa responsabilité dans la protection du peuple palestinien.

La Présidence du Comité Al-Qods a mis en garde contre les dangers de la suspension du processus de paix au Moyen Orient et de ses répercussions qui pourraient entraîner la région dans une spirale de violence et dans l'inconnu, réitérant son appel à toutes les personnes éprises de paix afin qu'elles œuvrent en commun pour l'émergence d'une nouvelle réalité, marquée par la coexistence et la stabilité.

2- 17^{ÈME} SESSION DU COMITÉ AL-QODS

Le Comité Al-Qods a poursuivi son action persévérante pour la préservation de la ville d'Al-Qods et de son cachet historique, civilisationnel et religieux. Lors de sa 17^{ème} session, tenue à Casablanca, sous la présidence de Feu S.M.le Roi Hassan II, les 29 et 30 juillet 1998, le Comité Al-Qods avait adopté des recommandations réitérant l'attachement au droit islamique sur la ville sainte et appelant à œuvrer par tous les moyens pour mettre fin à l'occupation, préserver l'ensemble de ses Lieux Saints et renforcer la résistance de ses fils face aux pratiques israéliennes visant à judaïser la ville Sainte et à la vider de ses habitants palestiniens.

Cette session avait adopté des recommandations concernant le lancement des activités de l'Agence Beit Mal Al-Qods. Feu S.M. le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, avait ainsi nommé M. Wajih Hassan Kacim Directeur général de Beit Mal AlQods dont le siège est à Casablanca.

Il a été procédé également à la nomination des membres du Comité de tutelle composé de la Palestine et du Royaume du Maroc, membres permanents, ainsi que du Royaume d'Arabie Saoudite, de la République Islamique d'Iran, de la République Islamique du Pakistan et de la République du Sénégal, avec un mandat de trois ans.

3- 18^{ÈME} SESSION DU COMITÉ AL-QODS

Concernant la voie du dialogue et de la concertation continue entre les pays membres du Comité Al-Qods, le Comité a tenu sa 18^{ème} session dans la ville d'Agadir, au Royaume du Maroc, le 28 Joumada 1er 1421 de l'hégire, correspondant au 28 août 2000, afin d'étudier les développements de la question d'Al-QodsAcharif après l'échec des négociations de Camp David.

Cette session avait été marquée par la présence de Son excellence le Président Yasser Arafat, Président de l'État de Palestine, et la participation d'une délégation représentant les Oulémas musulmans et des personnalités ecclésiastiques chrétiennes de toutes les églises d'Al-Qods.

Le Comité Al-Qods a rendu publiques les résolutions suivantes :

-Le Comité Al-Qods affirme que la réalisation d'une paix juste et durable au Moyen Orient était et restera l'un des objectifs majeurs et constants des États membres de l'Organisation de la Conférence Islamique sur la base des Résolutions de la légalité internationale, en particulier les Résolutions 242 et 338 du Conseil de Sécurité et le principe de la terre contre la paix.

Le Comité appelle à poursuivre les négociations en vue d'assurer la poursuite du processus de paix sur cette base.

-Il appuie les efforts sincères déployés en faveur de l'instauration d'une paix équitable et globale et du retour de l'intégralité du Golan syrien occupé à la ligne du 4 juin, et salue la victoire du Liban qui a libéré son Sud.

- Il réaffirme son appui à la position de l'État de Palestine qui est attachée à la souveraineté sur Al-Qods Al-Charif, y compris sa sainte mosquée Haram Al-Qods Al-Charif et tous les lieux saints Chrétiens et Musulmans qui sont partie intégrante des territoires palestiniens occupés depuis juin 1967 n'affirme en outre qu'Al-Qods Al-Charif est la capitale de l'État palestinien indépendant et exprime son refus de toute tentative visant à restreindre la souveraineté palestinienne sur Al-Qods Al-Charif.

-Le Comité Al-Qods réaffirme la nécessité d'œuvrer pour mettre un terme à toutes les mesures et pratiques israéliennes qui sont contraires aux résolutions de la légalité internationale et aux accords conclus entre les parties israélienne et palestinienne. Il demande au Conseil de Sécurité de déclarer ces mesures nulles et non avenues, en vertu de la Résolution 465 et de relancer le Comité International de

Supervision et de Contrôle pour empêcher l'installation de colonies de peuplement à Al-Qods et dans les territoires arabes occupés, conformément à la Résolution 446 du Conseil de Sécurité.

-Le comité demande instamment à tous les États de se conformer à la résolution 478 (1980) du Conseil de Sécurité, les invitant à ne pas transférer leurs missions diplomatiques à Al-Qods. Il rejette la recommandation faite par le congrès américain en faveur du transfert de l'ambassade américaine à Al-Qods, et invite l'administration américaine à s'abstenir de mettre en œuvre cette recommandation contraire aux résolutions de la légalité internationale.

-Le comité Al-Qods invite les États du monde à reconnaître l'État de Palestine et sa capitale Al-Qods Al-Charif, dès qu'il sera proclamé sur le sol de la Palestine et à apporter toutes les formes de soutien à l'État palestinien indépendant et à l'aider à obtenir la qualité de membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies. Il souligne la nécessité de mettre en œuvre la résolution 194 de l'Assemblée Générale des Nations Unies concernant le retour des réfugiés palestiniens chez eux et la récupération de leurs possessions, et ce en tant qu'élément fondamental d'une solution équitable et globale.

En œuvrant pour la mise en œuvre de ces résolutions, la présidence du comité Al-Qods a veillé à ce qu'Al-Qods soit au premier rang des préoccupations et des questions qu'elle aborde, dans le cadre de ses contacts avec plusieurs leaders des pays du monde et la cité du Vatican, partant en cela de la nécessité d'éviter que ne se répète la violation du caractère sacré des Lieux Saints, et du respect des résolutions de la légalité internationale concernant Al-Qods.

La présidence du Comité Al-Qods, par l'aide de Dieu, œuvrera avec un esprit de solidarité et d'entraide islamique à poursuivre ces démarches et contacts, en coopération avec les Rois et Présidents du monde islamique frères, pour la défense de cette terre sainte qui jouit d'une place spirituelle privilégiée dans les cœurs des musulmans et dont Dieu a fait de sa mosquée (Mosquée Al Aqsa) leur première Kibla et leur troisième Lieu Saint.

4 - AGENCE BEIT MAL AL-QODS

La présidence du comité Al-Qods a convoqué la première réunion du conseil d'administration de l'Agence Beit Mal Al-Qods, tenue à Marrakech le 8 Dou Al Kiida 1420 qui correspond au 14 février 2000, en présence de Son excellence, le Président palestinien, M. Yasser Arafat, qui s'est soldée par l'octroi d'un soutien financier à l'agence en vue d'entamer la mise en application des projets prioritaires à Al-Qods Al-Charif et d'organiser des manifestations culturelles et d'information dont les revenus bénéficieront à Beit Mal Al-Qods.

Le directeur général « de Beit Mal Al-Qods » a été chargé d'arrêter la liste de ces projets qui concernent les domaines de l'habitat, de la santé, de l'enseignement et de la rénovation.

Il a également été procédé à l'adoption des bilans de l'agence pour les exercices 1998, 1999 et 2000 et des statuts de l'agence, à savoir le règlement intérieur du conseil d'administration, le statut du personnel et le régime financier et comptable de l'agence.

Le conseil a appelé les États membres de l'Organisation de la Conférence Islamique à octroyer des aides et des dons à l'agence Beit Mal Al-Qods et incité les fonds de développement nationaux et les chambres de Commerce et d'Industrie dans le monde islamique ainsi que les associations caritatives à apporter leur soutien financier à l'agence.

L'Agence Beit Mal Al-Qods a été fondée en 1997 à l'initiative de feu S.M. Le Roi Hassan II. Elle s'assigne pour mission la sauvegarde de la ville Sainte d'Al-Qods, le soutien du peuple palestinien et la sauvegarde de la mosquée Al Aqsa, des autres Lieux Saints ainsi que le patrimoine civilisationnel, religieux, culturel et architectural de la ville Sainte.

5-LE COMITÉ DE TUTELLE DE BEIT MAL AL-QODS

Le comité Al-Qods a décidé, lors de sa 17ème session, tenue les 4 et 5 Rabiaa II 1419, correspondant aux 29 et 30 juillet 1998 à Casablanca sous la présidence de feu S.M. Le Roi Hassan II, la constitution du comité de tutelle Beit Mal Al-Qods, chargé de l'élaboration du programme d'action et de budget de l'Agence Beit Mal Al-Qods.

Le comité de tutelle a tenu sa première réunion du 22 dou al kiida 1419, correspondant au 10 mars 1999 à Rabat avec la participation des ministres des Affaires étrangères des pays membres du Comité.

Le comité a, en outre, mis l'accent sur la nécessité de mobiliser les moyens et potentialités islamiques en vue de soutenir la lutte et la résistance des habitants de la ville d'Al-Qods Al-Charif, de préserver son patrimoine civilisationnel et architectural et de protéger la ville Sainte comme terre de paix, de convivialité et de cohabitation des adeptes des trois religions révélées.

Que Dieu guide nos pas pour le bien-être, la gloire et la grandeur de notre Oumma islamique.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA 2^{ÈME} SESSION DU BUREAU PERMANENT DE
L'UNION DES AVOCATS ARABES
CASABLANCA, 20 NOVEMBRE 2000**

Louange à Dieu, Que la paix et la prière soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que Nous nous adressons à vous à l'ouverture des travaux de la deuxième session annuelle du bureau permanent de l'Union des Avocats Arabes, souhaitant la bienvenue à tous les participants à cette importante rencontre, partant de notre fierté d'appartenir à la famille du droit, et de la considération particulière que nous portons à l'ordre des avocats, qui partagent avec la famille de la magistrature la mission d'établir la justice dont nous avons fait le fondement et la finalité de notre projet de société démocratique et moderne.

Suivant la juste voie de notre vénéré Père, feu S.M. le Roi Hassan II, que Dieu bénisse son âme, Nous avons tenu à accorder Notre Haut patronage à votre réunion bénie en hommage à l'Union des Avocats Arabes, cette prestigieuse institution de droit qui a été à l'avant-garde du combat pour la libération et la démocratie, et qui a contribué de manière active et efficiente, depuis plus d'un demi-siècle, à la lutte pour la consécration des principes de l'État de droit, la protection des droits de l'Homme et la sauvegarde des nobles principes de la profession d'avocat.

Une institution qui a, en outre, soutenu toutes les démarches unitaires dans le monde arabe, rejeté le séparatisme et le morcellement et toujours veillé à apporter son soutien actif aux causes décisives de la Nation arabe, avec à leur tête le juste combat du peuple palestinien pour le recouvrement de ses droits légitimes.

Le fait que vous ayez baptisé cette importante rencontre session d'Al-Qods, constitue un témoignage de votre solidarité avec l'Intifada d'Al-Aqsa en faveur de laquelle nous n'avons cessé, en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, de mobiliser toutes les potentialités, de consentir tous les efforts et de prendre toutes les initiatives afin de soutenir son jihad inlassable, pour la défense de la première

Qibla et troisième Lieu Saint, la libération de la Palestine du joug de l'occupation israélienne inique et l'avènement de l'État palestinien indépendant avec Al-Qods Al-Charif comme capitale.

En partageant avec la Nation arabe l'honneur du combat pour soutenir l'Intifada d'Al-Aqsa, vous saisissez combien l'arme que vous détenez est efficace, l'arme du droit, de la loi, de la légalité, de la justice et de l'équité, pour faire cesser les tueries perpétrées par la machine de guerre israélienne contre le peuple palestinien sans armes.

Partant de l'influence déterminante de la défense des droits de l'Homme, des organisations non gouvernementales nationales et internationales et de l'opinion publique nationale et internationale sur l'opération de prise de décision, nous vous exhortons à redoubler d'efforts en vue de mettre à contribution ces mécanismes essentiels, à l'influence certaine sur les relations internationales, afin d'obtenir le soutien le plus large de la communauté internationale au droit arabe sur Al-Qods éprouvée, dont le combat légitime trouve son illustration dans la devise de votre honorable union : droit et arabité, et de faire prévaloir l'option de la paix, du dialogue et de la légalité, à laquelle nous sommes attachés, sur le recours à la machine de guerre, à la politique du fait accompli imposé par la force des armes.

Mesdames et Messieurs,

Votre position constante de soutien aux droits palestiniens ne procède pas seulement du sentiment d'appartenance à la Nation arabe et de l'impératif de soutenir ses causes, mais découle essentiellement de la prise de conscience du caractère universel de la mission de l'avocat, basée sur la préservation de la dignité humaine, la défense des idéaux de justice et d'équité et la protection des libertés publiques individuelles et collectives. Cette position découle également du fait que la profession d'avocat est une mission humanitaire noble et indispensable dans toute société, tirant sa grandeur et sa vertu de l'affirmation du droit, de la lutte contre l'injustice et du concours qu'elle apporte à la justice pour la réalisation de ces nobles desseins.

Eu égard à ces nobles principes de la profession d'avocat, les lois nationales et les conventions internationales ont consacré le droit à la défense et à un procès équitable, confirmant ainsi la mission universelle de cette profession.

Les valeurs de cette honorable profession sont également liées à l'intérêt général, en raison de sa contribution active à la consécration de la justice en facilitant le recours de tout un chacun au domaine du droit et de justice. Il convient aussi de relever la forte charge politique de cette profession en raison de l'action permanente des avocats pour asseoir les fondements d'une justice honnête et indépendante, du fait du lien étroit entre État de droit et justice, du rôle déterminant de celle-ci dans la consolidation des fondements de la société démocratique et la défense des droits de l'Homme, avec tout ce que cela a comme répercussions positives sur la stabilité politique et la garantie d'un environnement sain et incitatif au développement économique et social.

La profession d'avocat occupe une place privilégiée dans la société démocratique moderne du fait du rôle central joué par l'avocat dans l'instauration de la justice et la défense de l'État de droit. Mais, à mesuré que se renforce la place centrale de cette profession, l'on voit se multiplier des défis professionnels,

internes et externes, à même d'empêcher l'avocat d'assumer son rôle fondamental consistant à éclairer la justice pour réaliser l'équité escomptée.

Parmi les grandes entraves professionnelles internes qui influent négativement sur la profession figurent l'atteinte à son éthique et à ses valeurs et le fait de faire prévaloir les considérations matérielles sur les nobles principes humanitaires qui la régissent, ce qui conduit au manquement aux devoirs qu'impose la profession à l'avocat. Ces entraves ne portent pas atteinte uniquement à la sacralité de la profession d'avocat, mais influent aussi négativement sur la protection juridique qui doit être assurée à l'ensemble des justiciables, cette protection dont la garantie constitue l'essence même de l'action de l'avocat et de sa mission.

En ce qui concerne les entraves externes, il suffit de rappeler les défis auxquels la profession d'avocat est confrontée et qui visent à la dévier vers le secteur des prestations commerciales, à la soumettre à la loi du marché et à l'entraîner sur la scène de la concurrence internationale, ce qui porte atteinte à sa mission authentique. Tout cela n'est que le résultat des mutations économiques mondiales accélérées et de la dimension internationale que revêt désormais la loi, particulièrement à travers les conventions internationales, qui concernent le droit des affaires, les délits économiques, l'environnement, les nouvelles technologies de la communication et l'évolution accélérée en matière de biologie et d'autres sciences, ce qui implique pour l'avocat d'être parfaitement au fait du domaine de son intervention et de présenter une prestation juridique d'une haute qualité, en assumant pleinement sa responsabilité professionnelle.

Du fait de ces défis, la profession d'avocat se trouve actuellement en position de défense pour ne pas se défaire de ses règles, de ses traditions et de ses coutumes et perdre ainsi la confiance de ceux qui y recourent. Ces défis ne peuvent être relevés qu'en œuvrant pour reformer et structurer la profession conformément à une organisation moderne et évoluée, qui préserve à la profession d'avocat son indépendance et son inviolabilité et garantit en même temps son développement et son adaptation aux nouvelles exigences.

Ce défi vital ne peut être relevé qu'en assurant à la profession ses garanties d'éthique et ses coutumes authentiques contraignantes et en améliorant les compétences de l'avocat et le niveau d'accomplissement de sa mission, non seulement pour être plus au fait du domaine juridique mais aussi pour être efficace dans l'exercice de la profession, maîtrisant les nouvelles technologies du savoir et de la communication, ouvert sur la culture humaine et ayant une connaissance approfondie des nouvelles méthodes de management et de gestion. Car, toute négligence de ces facteurs est de nature à hypothéquer la liberté de l'avocat et son indépendance, deux conditions qui constituent le fondement et la garantie du succès de sa mission.

Tout en saluant l'initiative de vos collègues avocats marocains d'accueillir cette session, leur prise de conscience et leur adhésion volontaire au processus que nous menons actuellement pour l'édification d'une société démocratique moderne, nous réaffirmons notre foi en la capacité de tous les avocats arabes à assumer les responsabilités qui sont les leurs et à relever tous les défis qui se profilent avec ce début du troisième millénaire, comme ils avaient relevé les défis du siècle que nous quittons, vu

leur attachement constant aux valeurs de la justice et de l'équité, leur perspicacité, leur persévérance et leur action commune avec la famille de la justice pour soutenir le développement et la démocratie et consolider les fondements de l'État de droit. Vous trouverez auprès de Notre Majesté et du royaume du Maroc le meilleur soutien pour la réalisation de ces nobles objectifs.

Que la paix, la Miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA 7^{ÈME} CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'ISESCO
RABAT, 21 NOVEMBRE 2000**

Louange à Dieu seul, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Messieurs les ministres, Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de souhaiter, tout d'abord, la bienvenue dans leur seconde Patrie le Royaume du Maroc, à Messieurs les ministres de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Culture des États membres de l'Organisation Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture, ainsi qu'à tous ceux qui participent avec dynamisme et efficience, à cette septième session de la conférence générale de l'ISESCO.

Nous sommes heureux d'accorder Notre Haut patronage à cette conférence, suivant en cela la tradition de Notre père vénéré Sa Majesté le Roi Hassan II- que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde et perpétue le souvenir de ses bonnes œuvres-, qui honorait votre organisation, et partant de la foi de Notre Majesté en la noble mission civilisationnelle et humanitaire de cette Organisation islamique, qui représente la conscience culturelle vive du monde islamique et œuvre avant tout à la consolidation des ponts du rapprochement et de la coopération éducative, scientifique et culturelle entre les États membres de l'Organisation de la Conférence Islamique, outre la considération que Nous portons aux nobles objectifs assignés à cette conférence.

Dans la continuité du soutien constant que le Maroc apporte à l'action islamique commune et aux nobles objectifs de l'ISESCO, et de Notre soutien permanent au peuple palestinien frère dans son jihad héroïque pour l'établissement de son État indépendant, et la préservation de l'identité islamique de sa capitale Al-Qods Al-Charif, Nous rendons hommage à la décision du conseil exécutif de baptiser cette session du nom de «l'Intifada d'Al-Qods».

Nous vous exhortons, en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods Al-Charif, à redoubler d'efforts pour mettre à contribution tous les moyens et potentialités scientifiques et culturelles islamiques afin de soutenir la résistance des habitants de la ville d'Al-Qods, et apporter l'aide nécessaire à nos frères les Moujahidine palestiniens pour la préservation de la sacralité de la Mosquée Al Aqsa bénie et de tous

nos Lieux Saints dans cette ville captive, et la sauvegarde de notre patrimoine religieux, civilisationnel, culturel et architectural qu'elle recèle.

Nous voudrions à cet égard, exalter l'accord de coopération signé entre l'ISESCO et l'Agence Beit Mal Al-Qods Al-Chariff, visant à fournir le soutien matériel, technique et académique aux établissements éducatifs et culturels de la Ville Sainte, en nous félicitant de la pertinence du choix de l'ISESCO d'accorder la priorité dans tous ses projets et programmes à la Palestine, et à la ville d'Al-Qods en particulier.

Mesdames et Messieurs,

L'étape délicate que traversent actuellement le monde islamique et la communauté internationale dans son ensemble, requiert de nous tous de mobiliser toutes nos potentialités, de gérer au mieux nos ressources humaines et naturelles et de placer l'œuvre éducative, scientifique et culturelle en tête de nos préoccupations.

La planification scientifique visant la renaissance globale des pays islamiques est la condition objective pour compléter les instruments nécessaires à la réalisation de toute œuvre civilisationnelle complète et solide. C'est là une responsabilité commune qui nécessite la conjugaison de nos efforts, car le développement et la renaissance de nos Nations ne peuvent se concevoir que dans le cadre d'une action commune fondée sur une planification judicieuse, une coordination performante et une coopération englobant les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la technologie au service desquels votre Organisation a été créée.

Nous rendons hommage, à cet égard, aux réalisations accomplies par l'ISESCO dans les différents domaines de sa compétence, durant les dix-huit années de son existence, ce qui lui a valu la considération et les félicitations de la part de nos frères les dirigeants des pays membres, qui n'ont cessé de manifester leur soutien généreux à l'Organisation. Nous exaltons, à cette occasion, le geste généreux de notre vénérable frère, Son Altesse Cheikh Zayed Ben Soltane Al Nahyane, Président de l'État des Emirats Arabes Unis, que Dieu le préserve, consistant en son importante contribution au financement du projet d'édification du nouveau siège de l'organisation à Rabat.

Les actions et projets attendus de cette Organisation lui dictent d'accompagner les innovations et de veiller à une actualisation continue, particulièrement dans un monde qui évolue à un rythme accéléré, afin qu'elle puisse répondre aux besoins des sociétés musulmanes dans les domaines du développement des ressources humaines et naturelles. L'Organisation doit ainsi assumer une lourde responsabilité et Nous sommes convaincu qu'elle est profondément consciente des dimensions et des exigences qui en découlent aux niveaux de la planification, du financement et de l'exécution.

Nous voudrions rappeler, dans cette optique, les décisions adoptées par la 2ème conférence islamique des ministres de la Culture, tenue en 1998 dans la capitale de Notre Royaume, au sujet du suivi de la mise en œuvre de la stratégie culturelle du monde islamique, action qui est complémentaire de la mission assumée par l'ISESCO, consistant en la mise en place des mécanismes d'exécution de la stratégie de développement des sciences et de la technologie dans les pays islamiques, telle qu'elle a été adoptée par la première conférence islamique des ministres de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,

tenue en octobre dernier à Riyad, sous le Haut patronage de Notre frère le Serviteur des Lieux Saints de l'Islam, le Roi Fahd Ibn Abdelaziz Al-Saoud, que Dieu le préserve.

Aujourd'hui, cette Organisation est au seuil d'une nouvelle étape, car la conférence générale va débattre du projet d'action triennal 2001-2003, un projet ambitieux, révélateur d'une volonté d'action civilisationnelle efficiente qui jette les bases solides de la renaissance des pays islamiques.

Mesdames, Messieurs,

La solidarité islamique, que nous voulons consolider, requiert de nous une action commune et persévérante pour renforcer le potentiel civilisationnel endogène de notre Oumma islamique, sur la base de la recherche scientifique, la maîtrise de la technologie, et la garantie des conditions propres à encourager la créativité dans les différents domaines de la connaissance.

Nous sommes persuadé que votre conférence générale focalisera l'intérêt sur le développement des potentiels scientifiques et culturels des sociétés musulmanes, au niveau de chaque pays islamique, sur la base de la modernisation de l'éducation, la rénovation de ses contenus et l'amélioration du niveau de l'enseignement, en adéquation avec les besoins du développement économique et social, en vue d'en faire un levier puissant face au grand défi de la société de la connaissance et de la communication que notre Oumma doit relever à l'aube du troisième millénaire, dans un nouveau rendez-vous avec l'histoire après avoir raté les tournants historiques des révolutions scientifiques des deux siècles derniers.

Nous voudrions renouveler à messieurs les ministres et à tous les participants, Nos sentiments de considération, en saluant l'action de l'ISESCO et les réalisations de son administration -avec à sa tête le directeur général, de ses experts et de tout son personnel, confiant en sa capacité à mener à bien ses futurs projets porteurs.

Nous nous félicitons de l'activité soutenue qui a caractérisé son parcours et de son sens de responsabilité qui reflète, sans nul doute, la prise de conscience des pays islamiques quant à la nécessité d'édifier une société musulmane attachée à son identité et ouverte sur la civilisation contemporaine et sur les évolutions technologique et scientifique. Puisse Dieu guider vos pas et vous assister pour la réalisation des nobles des seins auxquels aspire la Oumma islamique, dans l'attachement à la fraternité, à la solidarité et à la coopération au service de l'humanité tout entière.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI DEVANT LES MEMBRES DU CONSEIL CONSULTATIF DES DROITS DE L'HOMME

RABAT, 09 DÉCEMBRE 2000

Louange à Dieu, Que la paix et prière soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Nous nous sommes engagé envers Notre peuple fidèle, depuis Notre accession au Trône de Nos glorieux ancêtres, à emprunter la voie juste qu'ils ont suivie, en faisant de la justice le fondement et la finalité de notre système de gouvernement, et à parachever l'édification d'un État de droit moderne, œuvre lancée grâce à la volonté commune de Nos regrettés grand-père et père, feu leurs Majestés Mohammed V et Hassan II - que Dieu bénisse leur âme - et de l'ensemble des composantes de la Nation marocaine, dans le cadre d'une Monarchie constitutionnelle, démocratique et sociale, fondée sur l'attachement aux droits de l'Homme, tels qu'ils sont universellement reconnus.

Partant du fait que la préservation des droits de l'Homme, des libertés des citoyens, de la collectivité et des organisations et la garantie de leur exercice, relève des prérogatives dont nous sommes dépositaire, Nous nous sommes engagé à promouvoir les droits de l'Homme et à préserver la dignité du citoyen dans le cadre d'une approche globale des droits de l'Homme les considérant comme un puissant levier de développement, aux dimensions politique, économique, sociale et culturelle étroitement imbriquées.

Nous avons sitôt fait de créer une instance indépendante d'arbitrage qui s'est penchée sur l'indemnisation pour les préjudices résultant des disparitions forcées et des détentions arbitraires.

Nous voudrions, à cette occasion, rendre un hommage particulier aux membres de cette commission pour la sagesse, l'impartialité et l'objectivité dont ils ont fait preuve dans leur traitement de cette question épineuse, et réitérer notre ferme volonté de renforcer cette instance en la dotant de tous les moyens matériels et humains pour clore définitivement ce dossier de la manière la plus équitable, la plus juste et la plus civilisée qui soit, afin, de mobiliser toutes les énergies pour parachever l'édification de l'État de droit, meilleur rempart contre toutes formes d'abus.

Mesdames et Messieurs,

Le conseil consultatif des droits de l'Homme dont nous recevons avec plaisir les membres, en ce jour béni, ainsi que les membres des instances qui en sont issues, a contribué, depuis sa création il y a dix ans par Notre vénéré Père, que Dieu bénisse son âme, par ses avis consultatifs qui procèdent des vertus de dialogue, de probité, et d'attachement au droit et à l'équité, à aider le premier serviteur du Maroc, à protéger les droits civiques et politiques. Le conseil est devenu ainsi une structure essentielle dans l'armature institutionnelle nationale et une instance respectée au plan international.

Nous tenons à faire part à l'ensemble de ses membres de notre haute bienveillance et de notre immense satisfaction, pour le capital positif qu'il a accumulé dans ce domaine.

Dans le cadre de notre souci constant de moderniser et de rationaliser toutes les institutions, afin qu'elles soient capables de relever les défis du Maroc du XXIème siècle, et pour mettre en œuvre la révision du dahir portant création du conseil que nous avons annoncée dans le discours du Trône, nous voudrions saisir l'occasion de la célébration de l'anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'Homme, pour mettre en exergue les grandes lignes de la réforme que nous envisageons, et qui vise à élargir les attributions du Conseil, le renouvellement de sa composition, la rationalisation de ses méthodes de travail pour mieux le qualifier à consacrer les droits civiques et politiques, en accordant la plus grande importance aux droits économiques, sociaux et culturels.

Il importe, à cette fin, d'élargir les attributions du conseil pour englober, outre les questions que nous lui soumettons pour avis, le traitement des cas de violation des droits de l'Homme et la présentation de recommandations à leur sujet, l'harmonisation de la législation nationale avec les conventions internationales des droits de l'Homme, la diffusion de la culture des droits de l'Homme et le développement de la coopération internationale du Royaume dans ce domaine. Il importe également qu'il se préoccupe des droits de nos fidèles sujets, séquestrés à Tindouf pour aboutir à la levée du siège qui leur est imposé et qu'il veille d'autre part à coordonner son action avec les organismes étrangers similaires en vue de préserver la dignité des Marocains immigrés.

Le fait d'habiliter le Conseil à soumettre à Notre Majesté des avis consultatifs et des recommandations ainsi qu'un rapport annuel sur la situation des droits de l'Homme, est de nature à nous permettre d'avoir une vue objective sur les dysfonctionnements et les insuffisances qu'il importe de corriger, mais de relever également les avancées en vue de les consolider et de les fructifier.

Partant de notre volonté d'encourager les nobles actions dans ce domaine, nous avons décidé d'instituer un prix annuel des droits de l'Homme, qui sera attribué, sur proposition du Conseil, à la personnalité ou à l'Organisation nationale ou étrangère qui mérite d'en être le récipiendaire.

Afin que le Conseil puisse s'acquitter de ces nobles missions, la réforme escomptée doit porter sur la révision de sa composition et des critères pour en être membre, car il faut veiller à ce que le Conseil devienne une instance assumant une mission de réflexion, de conseil et de promotion des droits de l'Homme, regroupant des personnalités éminentes choisies et proposées sur la base des critères

d'impartialité, d'intégrité morale, de compétence intellectuelle, d'attachement sincère aux droits de l'Homme et d'apport méritoire dans leur consolidation.

Mesdames et Messieurs,

Nul doute qu'une telle réforme, confortée par la rationalisation des méthodes de travail du Conseil et de ses organes permettra à notre pays d'être au diapason de son époque, en conformité avec les engagements internationaux dans le domaine des droits de l'Homme et en parfaite harmonie avec son patrimoine pérenne fondé sur l'honneur fait à l'homme par Dieu.

La consécration des droits de l'Homme sur le terrain et afin qu'ils deviennent une réalité concrète requiert un combat de longue haleine et appelle un effort colossal, auquel chacun - toutes tendances et sensibilités intellectuelles et politiques confondues -, et quelle que soit la complexité et la sensibilité des questions soulevées, doit participer. Il ne s'agit point de réduire la question des droits de l'Homme à la seule liquidation des séquelles d'une certaine conjoncture, mais d'en rehausser l'approche au point de les consacrer en tant que culture dont l'enracinement implique un combat au quotidien et des efforts inlassables. Pour permettre au Conseil, dans sa composition et ses attributions nouvelles, d'être, auprès de Notre Majesté, d'un précieux concours dans la préservation de la dignité humaine, la consécration du droit, la lutte contre l'injustice, le parachèvement de l'édification d'une société démocratique où nul ne subit d'injustices ou de privations, nous exhortons l'ensemble des formations, appelées à présenter des candidatures au Conseil, à veiller à ce que ces candidats répondent au profil défini, et de prendre en compte les orientations générales que nous avons annoncées et qui seront stipulées dans le Dahir à l'élaboration duquel nous allons veiller dans un très proche avenir, par la grâce de Dieu.

Vous trouverez Notre Majesté constamment à l'avant-garde des défenseurs de la consolidation des droits de l'Homme, le recours sûr pour leur protection et le garant de la mise en œuvre des avis consultatifs du Conseil, de par la force de loi que leur confère notre approbation.

Que la paix, la bénédiction et la Miséricorde de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE L'INSTALLATION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES OULÉMAS ET DES CONSEILS RÉGIONAUX

TÉTOUAN, 15 DÉCEMBRE 2000

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète Sidna Mohammed, Sa Famille et Ses Compagnons,

Messieurs,

Dans le climat de réjouissances et de rayonnement spirituel marquant le mois sacré de Ramadan, il Nous est agréable au moment où Nous nous retrouvons dans la ville de Tétouan séculaire, d'installer le Conseil Supérieur des Oulémas dont Nous assumons la présidence, et des Conseils régionaux des Oulémas qui se réunissent sous notre égide.

Si Nous suivons en cela la tradition de Nos glorieux ancêtres et consacrons la conduite de Notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu bénisse son âme, qui avait à cœur la promotion de la science, la sollicitude envers les Oulémas et la mise en place d'institutions en charge des sciences religieuses, Nous nous employons à favoriser une renaissance de ces conseils, afin qu'ils puissent accompagner l'évolution que connaît la société marocaine et être au diapason des réformes et du changement auxquels nous aspirons.

Nous voulons que nos conseils des Oulémas soient un espace approprié permettant aux Oulémas d'accomplir la mission religieuse et patriotique, à commencer par l'encadrement des citoyens et des citoyennes partout où ils se trouvent, pour raffermir leur foi, prémunir leur doctrine et éclairer leurs esprits et leurs cœurs de façon à les conforter en tant que croyants attachés à leur religion et à leurs valeurs sacrées, à l'abri des courants de dénaturation et de déviation.

Cela implique d'élargir le champ d'action de la prédication et des cours d'orientation et la participation active à l'opération de lutte contre l'analphabétisme pour la conduite de laquelle nous avons ordonné l'ouverture des mosquées et l'organisation régulière de cycles de formation aux préposés du culte, en coordination avec notre ministère des Habous et des Affaires islamiques, avec l'impératif d'accorder l'intérêt requis à la femme et à son implication dans les secteurs vitaux auxquels elle est en mesure de

contribuer. Afin de réaliser les finalités positives que nous escomptons de la mission des conseils des Oulémas, ces structures doivent être un modèle et une référence et traduire l'esprit de l'Islam basé sur le juste milieu et la modération et appelant à l'ouverture sur autrui, la compassion et la miséricorde. Cela nécessite l'adoption d'une démarche basée sur le dialogue, la persuasion et la transmission du message par des voies souples.

De même l'intérêt doit être accordé, aux côtés des obligations culturelles, aux questions liées au comportement, aux transactions et à toute démarche incitant à la propagation de la vertu, au renforcement de la foi en les valeurs sacrées, tout en optant pour des choix faciles au lieu des solutions contraignantes partant du Verset coranique : « Dieu veut la facilité pour vous, il ne veut pas, pour vous, la contrainte ».

Cette action pédagogique d'encadrement de la société ne peut pleinement s'accomplir que si les conseils étaient présents dans les différents domaines scientifiques et sociaux pour que leur rôle soit manifeste dans la mosquée, le club, les médias et les établissements culturels en général. En outre, leurs sièges doivent être ouverts devant les citoyens et citoyennes pour répondre à leurs interrogations relatives à la connaissance de leur religion et son application dans leur vie privée et en communauté ainsi que la conciliation entre l'Islam et les développements marquant le siècle.

Nous considérons que les conseils des Oulémas doivent assumer la responsabilité des Fatwas dans les cas d'espèce et se pencher sur cette mission impérieuse et difficile dans un esprit communautaire favorisant l'unanimité des avis après appréciation du Conseil Supérieur des Oulémas. De la sorte, les conseils peuvent contribuer à promouvoir la renaissance des sciences religieuses et à présenter l'image réelle de l'Islam face aux tentatives de déviation et aux défis qui se posent.

Le Maroc a été, durant son histoire glorieuse, un rempart imprenable et un haut bastion de l'Islam et nous sommes tant attaché à ce qu'il demeure comme il l'a toujours été, un pays où la religion est fortement enracinée, en ce qu'elle constitue l'essence même des composantes de notre identité et des fondements de notre personnalité, par notre attachement au rite malékite, à la doctrine achâarite et à la voie sunnite visant à orienter les esprits sur le droit chemin et à purifier les âmes, ce qui a garanti à notre pays son unité et sa quiétude. Les Oulémas qui sont les représentants de Amir Al Mouminine dans la diffusion des préceptes de la Chariaâ étaient de tout temps et le sont toujours à l'avant-garde dans l'édification de la nation, les gardiens de son identité et les défenseurs de ses valeurs sacrées, se vouant au service du Trône qui constitue le pilier et le garant de la pérennité de la sécurité et de la stabilité. Ils étaient, en toute sincérité, fidélité et loyauté, et dans un élan de soutien spontané, en parfaite symbiose avec leurs Souverains qui sont les défenseurs de la Patrie et de la religion et les symboles de la légitimité et de la souveraineté.

Au moment où nous vous installons en tant que membres du Conseil Supérieur des Oulémas et présidents et membres des Conseils provinciaux des Oulémas, nous vous chargeons d'une haute responsabilité religieuse et patriotique. Nous sommes convaincu, qu'avec l'aide et l'assistance de Dieu, vous l'assumerez de telle sorte que vous parviendrez à réaliser les objectifs auxquels nous aspirons. «Dis : Œuvrez, Dieu verra votre œuvre ainsi que Son Messenger et les croyants». (Coran)

Que la Paix, la Bénédiction et la Miséricorde de Dieu soient sur vous.

DISCOURS ET MESSAGES
DE SA MAJESTÉ LE ROI
MOHAMMED VI



2001

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA SÉANCE D'OUVERTURE DE LA COMMISSION
NATIONALE CHARGÉE DE LA PRÉPARATION DE LA
SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ONU CONSACRÉE À
L'ENFANT
05 JANVIER 2001**

Louanges à Dieu, Que la paix et la prière de Dieu soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable d'inaugurer les réunions préparatoires de la commission nationale que Nous avons chargée de préparer la contribution du Maroc à la session extraordinaire des Nations Unies sur l'enfance, considérant Notre décision de confier sa présidence effective à Notre cher frère, Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, comme un appui fort à cette instance, une concrétisation de Notre ferme volonté de promouvoir l'enfance marocaine et une mise en relief de la haute sollicitude dont nous entourons le travail de l'élite siégeant au sein de cette commission pour une bonne préparation de la participation agissante du Maroc à la conférence mondiale sur l'enfance.

Votre rencontre constitue un moment historique significatif, où l'ensemble des potentialités nationales actives dans le domaine de l'enfance agissent à l'unisson, pour étudier le bilan des efforts déployés par notre pays pour la promotion des différents aspects de la question de l'enfance et relever les défis que pose cette noble mission, fidèle en cela à l'esprit de Notre vénéré père, Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, qui avait donné une forte impulsion à l'adhésion du Maroc à cet élan humanitaire visant à protéger les enfants, à garantir leur avenir et à préserver leur dignité. Feu Sa Majesté a signé en personne la déclaration universelle des droits de l'enfant le 3 février 1992, et mis en place un mécanisme national chargé du suivi de sa mise en application en créant l'Observatoire National des Droits de l'Enfant et en confiant sa présidence effective à Notre chère sœur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, ce qui a permis à notre pays de franchir des pas importants dans la perspective de promouvoir ces droits et de garantir la dignité de l'enfance et ce, en parfaite harmonie entre les préceptes de notre religion et nos engagements internationaux.

Nous n'avons cessé, depuis notre accession au trône, de déployer des efforts inlassables pour continuer cette marche sociale selon une stratégie nouvelle, partant de notre conviction que le fait d'accorder un intérêt particulier à l'enfance est au cœur de l'investissement véritable dans nos ressources humaines afin de les préparer à relever les défis de l'avenir à travers l'accélération du programme de scolarisation du plus grand nombre d'enfants, la réduction sensible du taux de mortalité infantile en développant le programme de santé de la mère et de l'enfant, et l'insistance sur la conjugaison des efforts du gouvernement et de la société civile dans ce domaine.

Nous avons consolidé Notre politique par des mécanismes et des institutions à même d'assurer la continuité et l'efficacité sur la juste voie que nous avons tracée. Nous avons créé, pour ce faire, le ministère chargé de la situation de la femme, de la protection de l'enfance, de la famille et de l'intégration des handicapés, comme Nous avons érigé l'observatoire national des droits de l'enfant en espace de rencontre où associations, secteurs gouvernementaux et experts se concertent sur le suivi de l'application de la convention des Nations Unies dans ce domaine.

Nous avons fait du Parlement de l'enfant une institution permanente, que Nous voulons une école d'initiation à la démocratie et dont Nous avons confié la présidence à Notre sœur Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, à laquelle Nous voulons rendre hommage pour les efforts qu'elle ne cesse de déployer afin de conférer aux institutions qu'elle préside un rôle d'avant-garde dans la protection de Notre enfance, la défense de ses droits et l'écoute de ses revendications.

Nous voulons rendre hommage également à l'ensemble des potentialités qui ont contribué avec abnégation à la réussite de cette marche sociale, en adoptant une démarche civilisée qui reflète les hautes valeurs islamiques dont se démarque Notre pays et la sincère adhésion nationale à tous les projets de coopération et de solidarité sociales.

Mesdames et Messieurs,

En dépit des acquis réalisés par Notre pays dans le domaine de la promotion de la situation de l'Enfance, une stratégie nationale, à l'élaboration de laquelle contribueraient toutes les forces vives de la Nation, demeure indispensable pour concrétiser Notre aspiration à faire de la prochaine décennie une étape décisive où notre enfance déshéritée passerait d'une situation de privation, d'analphabétisme, de délinquance, de marginalisation et d'exploitation à une situation où elle pourra vivre dans la décence et jouir de tous ses droits, comme Nous le souhaitons. Pour ce faire, Nous invitons votre commission nationale à définir ses objectifs, à fixer ses priorités et à mobiliser tous les moyens disponibles pour sa dynamisation effective, en plaçant au cœur de ses préoccupations, la protection de la famille en tant que noyau essentiel et naturel du développement de l'enfant, le renforcement du rôle de l'école dans la formation d'une enfance qualifiée capable de relever les défis de la société du savoir et de la communication. Elle devra également accorder un intérêt particulier à la scolarisation de la jeune fille rurale, dans la perspective d'éradiquer l'analphabétisme des enfants à la fin de cette décennie, et à la santé de l'enfant en vue de consolider la position distinguée de Notre pays en matière de vaccination contre les maladies meurtrières. La commission devra également accorder la priorité à la lutte contre toutes les formes de mauvais traitement et d'exploitation abominable, contre la délinquance, l'analphabétisme, la

privation et la marginalisation dont souffrent les catégories défavorisées parmi Nos enfants. Elle devra aussi promouvoir la situation des personnes qui ont des besoins spécifiques, tels que les handicapés et les victimes de l'immigration clandestine, en accordant un intérêt particulier aux plus jeunes d'entre eux par le biais de la qualification professionnelle, et aux délinquants en créant des tribunaux spéciaux et en faisant des centres de rééducation des espaces pédagogiques, de qualification et de soins en vue de leur réintégration sociale.

Nous incitons également Notre gouvernement à redoubler d'efforts et à coordonner ses interventions sectorielles aux plans national et régional, en renforçant les initiatives de coopération et de partenariat avec les collectivités locales et la société civile en vue d'une mise en œuvre exemplaire de cette stratégie.

Nous exhortons notre gouvernement à œuvrer, en parallèle, à accélérer l'harmonisation de la législation nationale avec la convention internationale relative aux droits de l'enfant, réaffirmant notre ferme détermination à aller de l'avant, à relever tous les défis, à surmonter les contraintes et à réunir les conditions qui garantissent notre engagement à respecter ladite convention. Pour que nous puissions présenter un exemple novateur et distingué en matière de participation démocratique de nos enfants à l'élaboration et à la mise en œuvre des contours de cette stratégie, nous invitons la commission nationale à les associer largement à sa concrétisation et aux différentes activités qu'elle est appelée à organiser pour célébrer la première décennie des droits de l'Enfant, suivant en cela l'exemple des associations locales et nationales, des créateurs et de tous les secteurs gouvernementaux concernés, qu'il s'agisse de manifestations et rencontres nationales, arabes ou internationales. Nous sommes optimistes quant à la nouvelle mobilisation que connaît Notre société, sous Notre conduite et Notre orientation sociale, étant convaincu que cette adhésion de Notre peuple fidèle à Notre orientation portera ses fruits en assurant la promotion de Notre enfance et sa délivrance de l'analphabétisme, de la privation et de la marginalisation.

Vous devriez, que Dieu vous protège, faire de la participation du Maroc à la prochaine session onusienne, relative à l'enfance, une participation à travers laquelle se traduit sincèrement l'importance considérable accordée à Notre enfance dans Notre projet social, démocratique et de développement. Veillez également à ce que les rapports élaborés et les activités menées à cet effet soient minutieux, assimilables et objectifs et qu'ils traduisent les efforts et initiatives déployés par Notre pays dans ce domaine, que ce soit par le gouvernement, les potentialités de la société civile ou des enfants eux-mêmes, et affirment le rôle prépondérant du Royaume en tant que force propositionnelle d'avant-garde reconnue de tous.

Puisse Dieu vous assister et guider nos pas pour honorer les enfants de notre chère Patrie et les faire bénéficier de tous leurs droits, et les préparer à s'acquitter de leur devoirs.

Que la Paix et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU 34^{ÈME} CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION
INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME
CASABLANCA, 08 JANVIER 2001**

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de vous souhaiter la bienvenue dans le Royaume du Maroc sur lequel vous avez porté votre choix comme un endroit approprié pour tenir votre trente-quatrième Congrès international qui, Nous l'espérons, constituera un nouveau jalon pour évoquer les défis auxquels l'humanité est confrontée en ce début du nouveau siècle et ses aspirations à la vie digne, à la liberté et au développement matériel et spirituel, dans le contexte des profondes mutations que connaît l'ordre mondial aux niveaux économique, financier, technologique, culturel et autres.

Nul doute que les participants à votre congrès appréhendent parfaitement ces défis et ces aspirations eu égard à l'action permanente qu'ils entreprennent pour hisser leurs sociétés à un niveau meilleur, préserver la dignité et les droits du citoyen et lui permettre de contribuer activement à l'édification.

Nous estimons que cette œuvre nécessite de mettre en synergie les efforts et les volontés pour la promotion des droits de l'Homme dans un esprit positif, avec les garanties juridiques, institutionnelles et pratiques indispensables à cette fin et les conditions objectives pour l'exercice de ces droits, à savoir la stabilité, le développement et la justice, tant la complémentarité des deux dimensions est seule à même de nous prémunir contre les drames des troubles, de l'extrémisme, du fanatisme et du repli sur soi, dont nous voyons combien ils mettent en péril, dans plusieurs régions, les fondements les plus élémentaires de l'existence humaine.

Votre appartenance à des sensibilités culturelles, espaces géographiques et religieux et écoles divers constitue assurément un élément supplémentaire de cette richesse en développement constant et des caractéristiques des défis qui se posent à l'humanité.

Nous sommes convaincu que les questions des droits de l'Homme sont le patrimoine de l'humanité tout entière sans exclusive puisqu'elles sont le fruit d'un processus historique à l'édification duquel a contribué la pensée humaine avec toutes ses cultures et civilisations, et pour lequel les divers peuples épris de liberté et de justice ont payé un lourd tribut à travers les luttes et les drames qu'ont représenté les guerres mondiales, les guerres de colonialisme et les vagues de racisme, de fanatisme, de terrorisme et de violations à travers le monde.

Ce processus a permis de réaliser d'importants acquis qui ont consacré la victoire de la démocratie et des droits de l'Homme, et ouvert des horizons prometteurs à l'espoir, à la clairvoyance et à la foi inébranlable en l'avenir de l'Homme.

Cependant, des défis de taille se dressent encore sur la voie de ce processus et entravent l'édification de bases solides pour la paix et la fraternité dans de nombreuses régions à travers le monde, comme en témoignent le drame quotidien que vit le peuple palestinien qui aspire à faire valoir son droit à l'existence et à l'établissement d'un État indépendant sur sa terre, condition sine qua non de la paix au Proche-Orient, et les souffrances du peuple irakien à cause de l'embargo qui fauche par milliers les vies des enfants de ce pays et sape les conditions les plus élémentaires de la survie, sans oublier la purification ethnique que connaissent nombre de régions d'Afrique et même d'Europe, en passant par les vagues de racisme et de xénophobie qui sévissent ici et là, allant jusqu'à frapper au cœur même des pays de tradition démocratique séculaire.

Mesdames et Messieurs,

Notre monde a besoin d'établir de nouvelles bases de coopération et de partenariat et de solidarité au service de l'humanité tout entière afin que nous puissions édifier un espace où règnent la justice et la liberté, consolider la démocratie et garantir les droits de l'Homme.

Comment pourrions-nous gagner ce pari alors que des centaines de millions de personnes ne disposent pas de nourriture, ne peuvent subvenir à leurs besoins les plus élémentaires en matière de santé, d'eau, d'enseignement, d'emploi, de logement, etc.

Comment garantir le droit au développement durable dans le contexte d'une mondialisation rampante alors que les pays du Sud pâtiennent du poids de l'endettement et font face à une concurrence inégalitaire devant l'ouverture du marché mondial et les révolutions technologiques considérables dans les pays du Nord ? Comment promouvoir l'universalité des droits de l'Homme sans oblitérer l'identité culturelle des peuples, leur patrimoine civilisationnel et leurs fondements historiques séculaires ?

Nous sommes convaincu que le nouveau siècle nous invite tous à persévérer dans l'effort pour réaliser la justice et le développement et jouir des droits de l'Homme afin de permettre aux individus et aux peuples de décider eux-mêmes de leur destin et d'assumer leur rôle efficient et leur responsabilité dans l'édification du présent et de l'avenir, en étant parfaitement conscients de la portée et des défis des réalités locales et internationales.

Mesdames et Messieurs,

Depuis que Nous avons accédé au Trône de Nos glorieux ancêtres, Nous Nous sommes prononcé fermement et clairement en faveur des causes justes, de la démocratie et de l'association des fils de notre peuple à la bataille pour le développement durable et global. Nous avons accordé un intérêt particulier aux questions des droits de l'Homme, intérêt qui s'est concrétisé dans les nombreuses mesures et initiatives visant à réconcilier les Marocains avec leur histoire et à remédier aux dépassements et violations qui l'ont entachée. Notre objectif a été et demeure de réunir les conditions nécessaires pour garantir l'avenir, en réparant les préjudices, en réhabilitant les victimes, en assurant leur qualification et en mettant en place les garanties nécessaires pour éviter une répétition des pratiques passées.

Notre appel à transcender les rancœurs et à asseoir les bases d'une culture de tolérance, tout en garantissant l'équité, est de nature à ouvrir les perspectives d'avenir et à assurer les conditions de son édification en toute fierté et responsabilité.

Ce choix a constitué un maillon d'un projet global visant l'élargissement du champ des libertés, la réforme de la législation, le développement des mécanismes, la consolidation de l'éducation aux droits de l'Homme et l'établissement de nouvelles relations entre l'administration et le citoyen, basées sur l'intérêt général, la confiance réciproque, la responsabilité, la solidarité avec les démunis et les exclus et l'implication de toutes les composantes de la société civile dans ce combat continu. Les Marocains, grâce en soit rendue à Dieu, ont démontré leurs capacités créatrices et fait preuve d'initiatives pertinentes dans les efforts qu'ils déploient pour promouvoir leur société.

Notre foi en le rôle de tous les intervenants est d'autant plus forte que nous visons à jeter les bases d'une nouvelle culture tendant à renforcer la participation, à promouvoir l'esprit de responsabilité, à raffermir l'initiative privée et à consolider les valeurs démocratiques.

Nous sommes convaincu que l'intérêt accordé à l'action pédagogique et éducative est de nature à contribuer à la vulgarisation de la culture des droits de l'Homme avec tout ce qu'elle implique en matière de solidarité, de tolérance, de liberté et de responsabilité, car les législations, les mécanismes et les politiques exigent nécessairement du citoyen d'être parfaitement au fait de leur portée, imbu de leurs valeurs et apte à traduire dans les faits leur esprit au niveau du comportement et des relations.

Notre foi en le rôle de la société civile et en le vôtre en tant qu'intervenant dans ce domaine a incité Notre Royaume à apporter une contribution efficace, à abriter et à parrainer la création de mécanismes internationaux de protection des défenseurs des droits de l'Homme.

En agissant de la sorte, Nous appréhendons les défis auxquels fait face l'action de volontariat, particulièrement sur des terrains où se disputent les antagonismes et les sensibilités. Nous souhaitons voir votre rencontre constituer une étape à même d'enrichir la marche pour la promotion des droits de l'Homme dans le monde, de soutenir les causes justes et renforcer les facteurs d'édification d'un monde où règnent la paix, la fraternité et la coopération fructueuse, et dans lequel sont respectés la dignité de l'Homme et ses droits. Puisse Dieu vous assister pour le bien de l'humanité tout entière.

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX ASSISES NATIONALES DU TOURISME

MARRAKECH, 10 JANVIER 2001

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Nous avons le plaisir de rencontrer les promoteurs du tourisme, vu l'intérêt particulier que Nous accordons au secteur touristique pour triompher dans le Jihad économique et social et créer des emplois, et partant de Notre souci d'augmenter le flux de touristes afin de le hisser au niveau des potentialités touristiques naturelles et culturelles considérables de notre pays.

Vous n'êtes pas sans savoir que les nouvelles technologies de l'information et de la communication et la mondialisation de l'économie impliqueront des mutations qui placeront le tourisme en tête des industries dans le monde. Aussi, avons-Nous tenu à vous faire part de Notre vision quant à la mise à niveau de ce secteur que Nous considérons comme un pivot du développement afin que Notre pays puisse bénéficier des parts du marché touristique qu'il mérite au niveau international et dans la zone prometteuse de la Méditerranée, notre objectif étant de réhabiliter le secteur du tourisme en tant que secteur économique d'une grande priorité.

Dans notre conception, le tourisme, outre qu'il constitue une activité économique de grande importance, représente une culture et un art de communication avec l'autre. Sous cet angle, son développement requiert une exploitation judicieuse de nos potentialités naturelles riches et variées et de notre patrimoine civilisationnel et culturel séculaire, connu pour ses traditions d'hospitalité.

Si nous voulons faire du tourisme une véritable locomotive du développement, il appartient à chaque Marocain de se considérer comme un promoteur touristique mobilisé pour gagner ce pari. Nous devons nous atteler tous à l'amélioration de l'accueil des touristes, en tant qu'hôtes de notre pays, que nous devons traiter avec tous les égards, conformément aux vertus que nous recommande notre sainte religion. Il faudra également que l'on procède à l'assainissement de l'environnement touristique et à la généralisation d'un comportement citoyen auprès de tous les intervenants dans ce secteur, qu'ils soient transporteurs aériens, douaniers, hôteliers, commerçants, guides ou agents de sécurité, dans le cadre

de la consécration d'une culture et d'une nouvelle politique touristique participant d'une meilleure exploitation des énormes potentialités du produit touristique national, consistant en sa proximité des grands centres émetteurs de touristes, la diversité des sites naturels, la richesse du patrimoine culturel et des traditions bien ancrées, riches et variées dans les domaines de l'architecture, de la gastronomie, des costumes, de l'artisanat et des arts populaires.

Ces potentialités répondent également aux nouvelles attentes des touristes à la quête de dépaysement, d'un tourisme à forte charge culturelle empreinte d'originalité, et à dimension écologique marquée et de ceux qui cherchent à nouer des contacts humains avec les populations locales.

En même temps que Nous insistons sur le fait que la qualité du produit touristique constitue le meilleur garant de l'attachement du touriste à notre pays et le meilleur argument pour son choix comme destination, il convient de prendre les mesures fermes pour garantir la quiétude du touriste durant ses déplacements et ses visites des sites touristiques et sa protection contre toutes sortes d'abus, d'extorsions et de tracasseries, au moyen de l'impulsion du rôle de la police touristique et sa généralisation à toutes les villes touristiques.

Pour leur part, les promoteurs touristiques doivent s'imprégner de cette nouvelle culture et de l'esprit de l'entreprise touristique citoyenne, en étant soucieux de la qualité du produit et des services touristiques fournis dans leurs établissements hôteliers classés dans les différentes catégories, par l'adoption d'une politique de prix compétitifs, et en respectant les législations régissant leur profession pour la réforme de laquelle Nous avons donné des orientations à Notre gouvernement en vue de la doter en particulier d'un régime efficace, transparent et juste de classification et de contrôle rigoureux.

Ils doivent également accorder une importance extrême à l'encouragement et à l'intégration du tourisme intérieur qui connaît une reprise remarquable depuis quelques années et ce, en mettant en place des établissements hôteliers répondant aux besoins et attentes du touriste marocain et à la portée de toutes les catégories sociales.

Du fait que le secteur touristique représente un réservoir considérable en matière d'opportunités d'emplois attrayants pour notre jeunesse, il importe de donner tout l'intérêt aux ressources humaines à travers une politique de formation adaptée quantitativement et qualitativement aux besoins de ce secteur.

Mesdames et Messieurs,

Notre pays peut, grâce aux potentialités naturelles et civilisationnelles dont Dieu l'a comblé, réaliser un développement touristique national de haute qualité qui nous permettra d'accueillir, chaque année, pas moins de dix millions de touristes au cours de la prochaine décennie.

Pour atteindre cet objectif, nous devons œuvrer avec sérieux à lever les handicaps que constitue pour nos potentialités touristiques de valeur la faiblesse de la capacité d'accueil des établissements classés, outre l'action à mener pour la qualification des catégories d'établissements non classés et la création de quatre vingt mille lits dans les divers types du produit touristique qu'il soit littoral, de montagne, forestier ou saharien, y compris les nouvelles formes d'accueil tels que les maisons d'hôtes et les gîtes ruraux.

Cet objectif ne peut être atteint qu'à travers une plus grande mobilisation de l'investissement public et privé, national et étranger dans le secteur touristique.

Si l'aménagement, par le Fonds Hassan II pour le développement économique et social, d'une nouvelle génération de zones touristiques intégrées traduit notre ferme détermination à inciter l'État à investir dans le secteur touristique, nous sommes déterminés à aller de l'avant sur cette voie pour l'aménagement de nouvelles zones touristiques en partenariat avec le secteur privé, conformément à un cahier de charges qui confère aux particuliers les tâches de réalisation et de commercialisation, en laissant à l'État le soin d'assumer la mission d'orientation et de contrôle.

De même, le développement harmonieux du tourisme à l'échelon de l'ensemble du territoire national reste tributaire de l'adoption de l'approche régionale et de l'implication des opérateurs, des élus, des organisations professionnelles, des autorités locales et des compétences régionales dans la promotion du tourisme local. Nous insistons également sur le rôle des collectivités locales dans l'encouragement des activités touristiques en veillant à la propreté de l'environnement, à l'esthétique de l'espace touristique et à l'organisation d'activités récréatives permanentes qui rendent agréable et plaisant le séjour dans nos villes et nos campagnes.

Partant de Notre souci de vous encourager à vous impliquer pleinement dans la bataille du nouveau décollage de ce secteur stratégique, Nous vous annonçons, la bonne nouvelle que Nous avons donné nos hautes instructions au gouvernement de Notre Majesté en vue de mettre les terres à vocation touristique à la disposition des promoteurs touristiques avec une contribution de l'État à hauteur de 50 % de leur valeur, d'élargir les mécanismes de garantie à travers la caisse centrale et «Dar Addamane» pour faciliter les conditions de financement du secteur et de poursuivre l'opération d'assainissement du crédit immobilier et hôtelier afin qu'il retrouve sa capacité à financer les investissements touristiques en collaboration avec le secteur bancaire.

Ces orientations portent également sur l'accélération de la simplification et la mise en harmonie de la fiscalité locale afin d'en faire un stimulant du secteur et non un obstacle à sa promotion, ainsi que sur l'ouverture de notre tourisme sur l'investissement des grands promoteurs internationaux auxquels il faudrait ouvrir de larges perspectives, que ce soit en partenariat avec des opérateurs marocains ou à travers des investissements propres.

Conscient de l'importance que revêt l'accompagnement de l'effort déployé en matière d'investissement touristique par un effort similaire visant la promotion du produit touristique national et le renforcement de l'attrait du Maroc sur les marchés internationaux en tant que destination touristique de qualité, Nous avons tenu à confier cette mission à l'Office National Marocain de Tourisme en opérant sa restructuration et en le dotant de nouvelles ressources humaines et matérielles qui visent notamment à améliorer ses méthodes de gestion et à en faire un organisme agissant en partenariat avec les associations professionnelles et les établissements publics et privés concernés par la promotion du tourisme.

En vue de traduire dans les faits les mesures et dispositions annoncées par Notre Majesté, il est pour Nous un motif de fierté de clore notre rencontre avec vous en présidant la cérémonie de signature de l'accord-cadre entre le gouvernement et les promoteurs touristiques qui concrétise Nos orientations,

en considérant que le déroulement de cette cérémonie, sous Notre égide, comme une illustration de l'engagement collectif, moral et effectif de tous les citoyens à promouvoir ce secteur stratégique. Nous espérons que les efforts de tous se conjuguent pour que cet engagement soit concrétisé en projets ambitieux à même d'impulser fortement le développement du secteur touristique qui, si nous gagnons la bataille de son décollage, nous servira d'assise fondamentale pour remporter le grand Jihad économique et social que nous menons avec confiance, détermination et ambition

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
DEVANT LE XXI^{ÈME} SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT
D'AFRIQUE ET DE FRANCE
YAOUNDE, 18 JANVIER 2001**

Honorables chefs d'État et de gouvernement,

Mesdames et messieurs les chefs de délégation,

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour Moi un réel plaisir que de Me retrouver au sein de la famille franco-africaine à l'occasion de ce 21^{ème} Sommet de chefs d'État d'Afrique et de France, de contribuer lors de cette rencontre au renforcement de nos liens d'amitié et de fraternité, et participer à cette réflexion commune sur les questions stratégiques et du développement qui intéressent notre Continent africain.

Qu'il Me soit permis d'exprimer, à cette occasion, au peuple camerounais et à Son Excellence le Président Paul Biya, Ma sincère gratitude pour la qualité de l'accueil et de l'hospitalité, qu'ils nous ont été réservés depuis notre arrivée dans ce beau et cher pays qu'est le Cameroun.

Les animateurs des ateliers de réflexion sur le thème de notre conférence l'Afrique et la mondialisation méritent toute notre reconnaissance pour le remarquable travail d'analyse qui a été le leur et qui nous permettra lors de nos débats de mieux cerner les contours et enjeux du nouvel ordre mondial qui s'élabore sous nos yeux et dont le dynamisme renouvelé et la logique multilatérale ont aidé à enterrer le pacte colonial au profit d'une interdépendance économique et à construire cette interdépendance sur des droits et des obligations identiques pour tous.

Ce nouvel ordre est, comme vous le savez, caractérisé par une exceptionnelle mutation économique et technologique, et par le noble projet de faire prévaloir les valeurs de solidarité, de tolérance, les impératifs d'ouverture et de dialogue, sur la loi du plus fort et les tentations de l'égoïsme unilatéral.

Mais tout un chacun prend conscience que cette vision demeure largement théorique et académique. La réalité à laquelle nous sommes confrontés sur le Continent africain, est autrement plus inquiétante.

En effet, cette réalité est que l'ensemble africain est une partie du monde où le P.I.B. de nombreux pays reste trop inférieur à celui des pays membres du G8.

Elle est aussi celle d'un univers devenu village planétaire, où l'information, n'ayant pas de frontières, véhicule en permanence des images où l'extrême richesse côtoie tous les jours l'extrême pauvreté, sur les écrans des cinémas, des télévisions, des vidéos et des ordinateurs.

Elle est enfin celle d'un système qui, au début de ce troisième millénaire, se fonde sur des échanges commerciaux qui ont dépassé 10.000 milliards de dollars, soit près du quart du P.I.B. mondial, mais qui n'est pas encore cet espace fluide souhaité et espéré où les bienfaits de la mondialisation se répartiraient équitablement entre les régions et les nations et bénéficieraient ainsi à l'ensemble de la communauté humaine.

L'observateur attentif ne peut pas ne pas se rendre compte que la prodigieuse expansion des technologies nouvelles, dont Internet, pour ne prendre que l'exemple de cet outil magnifique, risque de demeurer pour longtemps un mirage pour de larges fractions de l'humanité qui vivent encore sans instruction, sans logis décent, sans électricité, sans eau, démunis de tout ce qui pourrait satisfaire les besoins fondamentaux d'une existence valorisante et digne.

Et nous savons que la santé dans ce contexte est pour l'homme un facteur essentiel pour une conquête plus affirmée de sa dignité. À cause de la malnutrition, du manque d'hygiène et du Sida, ce fléau des temps modernes, dévastateur, et obsédant, et en dépit de tous les progrès enregistrés en recherche médicale et pharmaceutique, l'espérance de vie risque d'être écourtée en Afrique, amputant les sociétés africaines et les privant de leurs compétences les plus actives, de leur jeunesse la plus énergique, et la plus prometteuse.

Comme nous savons aussi que la régulation agricole et la recherche agronomique, à l'ère de cette mondialisation rampante, sont de peu de secours pour les trente millions d'Africains qui souffrent encore de nos jours d'un intolérable et inacceptable déficit alimentaire.

Ces propos qui ne sont nullement des jugements de valeur, mais de réalité, ne sont en aucun cas un procès fait au principe même de la mondialisation, mais si mondialisation il doit y avoir, nous souhaitons qu'elle engendre une mutation solidaire, plus attentive au sort des populations marginalisées, plus à l'écoute des Africains encore exclus du processus d'intégration mondiale.

Il s'agirait en somme d'une mondialisation à visage humain, d'un système auto-régulé, qui porterait en lui-même les mécanismes de corrections qui garantiraient son équilibre dans la durée, lui permettant d'intégrer plus que d'exclure, de freiner toute régression et d'aller vers une alliance de progrès et de dépassement.

L'équilibre recherché devrait également viser à Mon avis, à sauvegarder les spécificités et les identités propres à chaque société, conciliant ainsi les exigences de la modernité et les vertus de l'authenticité.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Mon pays, le Maroc, comme vous le savez, avait eu l'honneur d'accueillir en 1994 à Marrakech, le dernier round du cycle du GATT qui a donné naissance à l'Organisation Mondiale du Commerce.

À cette occasion, Mon regretté père, Sa Majesté Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, conscient qu'il était des implications multiples qu'allait engendrer le phénomène de la mondialisation sur les économies de nos pays, avait appelé de Ses vœux la mise en œuvre d'un plan de développement global pour l'Afrique. Dans son esprit, ce plan devait conduire à l'ancrage des pays d'Afrique dans le système commercial multilatéral, inaugurant ainsi un cycle dynamique et permanent de progrès économique et social à l'échelle du continent.

Aujourd'hui, l'appel visionnaire de notre regretté Souverain, dont le souci majeur était le bien-être et la quiétude des peuples africains, est plus que jamais d'actualité. Nous relevons, en effet et non sans inquiétude, que l'Afrique n'a bénéficié que marginalement des retombées de la libéralisation des échanges, et ce malgré la profession de foi de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Cette marginalisation de l'Afrique, dans tous les secteurs de la vie internationale, entrave et de manière sérieuse son intégration au système commercial multilatéral. Notre continent, dont la population dépasse les 700 millions d'habitants, représente moins de 2 % du commerce mondial et reçoit à peine 2 % du total du flux des investissements internationaux, lesquels concernent pour l'essentiel des secteurs des mines et du pétrole.

Déjà pénalisés par le retard de leurs systèmes productifs et par l'instabilité des prix, les pays africains se heurtent à la fermeture des marchés des pays industrialisés, laquelle fermeture concerne leurs produits les plus compétitifs. À titre d'exemple, en 1999, les pays développés ont affecté plus de 300 milliards de dollars aux subventions agricoles, soit environ le P.N.B. total de tous les pays de l'Afrique subsaharienne.

À la fermeture des marchés, s'ajoutent les politiques commerciales restrictives et la perte des parts de marchés induits ainsi que la généralisation du système des normes par produit qui est en passe de devenir une nouvelle barrière non tarifaire. Le manque à gagner pour les pays africains est considérable et dépasse de loin les subsides de l'aide publique au développement.

La dette extérieure de l'Afrique évaluée à près de 350 milliards de dollars en 1999, constitue un autre handicap majeur au développement économique et social de l'ensemble des pays africains. D'où l'impérieuse nécessité et la réelle urgence de repenser cette dette en termes d'annulation ou de reconversion afin qu'elle soit génératrice d'emplois et de ressources qui pourraient être allouées aux budgets sociaux.

Mon espérance est que cette situation ne puisse perdurer et que la communauté internationale ne puisse s'accommoder indéfiniment d'une mondialisation asymétrique et à sens unique, s'éloignant ainsi du principe originel et globalisant du concept même de mondialisation.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous, Africains, sommes conscients des limites des apports de l'aide extérieure dans le développement de nos pays. Nous savons que c'est à nous que revient la responsabilité d'éradiquer la pauvreté et de concevoir un développement qui serait durable.

C'est mus de cette conviction que nous nous employons, avec foi et détermination à accélérer l'intégration continentale de nos économies et à l'intensifier pour en faire le point d'ancrage du continent dans le système commercial multilatéral.

Le succès de cette politique nécessite à l'évidence le renforcement des institutions régionales et la création de zones de libre échange, elles aussi régionales.

Le Sommet du millénaire, tenu en septembre dernier dans l'enceinte des Nations Unies, a été l'occasion pour les dirigeants du monde entier de réaffirmer leur attachement aux valeurs de solidarité, de respect de la nature, de lutte contre la pauvreté et de partage des responsabilités en matière de promotion de la sécurité humaine et de développement durable. Un consensus s'est également dégagé pour la refonte de l'architecture monétaire, financière et commerciale qui régit le nouvel ordre mondial. Aussi, Je formule l'ardent espoir que la session extraordinaire de haut niveau qui se tiendra l'année prochaine sous le thème « Partenariat Mondial pour le Développement » puisse imaginer des formules nouvelles et inédites pour instaurer des règles équitables et dégager des ressources supplémentaires au bénéfice de l'ensemble de la communauté humaine, et de l'Afrique en particulier dans sa quête d'un développement consolidé et d'une intégration harmonieuse.

Pour la réussite de cette noble entreprise, l'Afrique compte sur la compréhension de la France et son soutien tant auprès de l'Union Européenne et ses pairs du G8, qu'au sein des organisations du système des Nations Unies et des institutions de Bretton-Woods, afin que la voix de notre continent soit entendue et ses intérêts sauvegardés, dans un monde plus humainement solidaire.

Monsieur le Président de la République Française,

Je tiens au nom du Royaume du Maroc à rendre hommage à votre engagement personnel en faveur de cette entreprise, et de la cause africaine. Je sais combien vous êtes déterminé à lutter contre les fractures et les exclusions, et que vous ne ménagerez pas vos efforts ni ceux de la France, pour éviter que la mondialisation n'aboutisse à d'autres fractures et d'autres exclusions et que l'essentiel de vos énergies soit mobilisé pour contribuer à la prospérité du Continent africain, et à la mise en place d'un processus qui l'intégrerait, sans heurts, ni soubresauts, dans l'ère de la mondialisation, au bénéfice de ses populations et de l'universelle communauté.

Je vous remercie, Excellences, Mesdames et Messieurs, pour votre aimable attention.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI,
AMIR AL MOUMININE, AUX PÈLERINS MAROCAINS**
RABAT, 1^{ER} FÉVRIER 2001

Louange à Dieu seul, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Honorables pèlerins,

Que la paix la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous,

Voilà que vous vous apprêtez à vous rendre aux Lieux Saints dans le Royaume frère d'Arabie Saoudite pour accomplir l'obligation du pèlerinage qui est le cinquième pilier de l'Islam, après que Dieu vous ait réuni les conditions et puisque vous en avez la capacité qui est une condition pour remplir cette importante obligation de l'Islam, obéissant ainsi au commandement de Dieu qui a prescrit dans son Livre Saint : il incombe aux humains - à celui qui en a la capacité d'aller, pour Dieu, en pèlerinage à la Maison, et répondant à l'appel du Père des Prophètes, Sidna Ibrahim Al Khalil, paix sur Lui, à qui le Très-Haut a ordonné d'appeler les gens au pèlerinage, tel que dit dans le Saint Coran : «Appelle les hommes au pèlerinage, ils viendront à Toi, à pied ou sur toute monture élancée».

«Ils viendront par des chemins encaissés pour témoigner des bienfaits qui leur ont été accordés, pour invoquer le nom de Dieu en des jours connus, sur des bêtes de troupeaux qu'il leur a accordées. Mangez-en et nourrissez-en le pauvre, le malheureux. Qu'ils mettent ensuite fin à leurs interdits, qu'ils s'acquittent de leurs vœux, qu'ils accomplissent les circuits autour de l'antique maison».

Honorables pèlerins,

Vous allez rencontrer, par la grâce de Dieu, sur le même lieu, des Musulmans croyants venus des quatre coins du globe pour bénéficier de faveurs et accomplir des circonvolutions autour du premier sanctuaire érigé pour les humains à la Mecque bénie, pour qu'il serve de demeure, de refuge et de berceau pour l'ultime message céleste que Dieu a révélé à Sidna Mohammed, que la prière et la bénédiction soient sur Lui, et vers la mosquée de laquelle vous allez vous rendre à Médine la Sainte, dans la ferveur et la piété, pour y apporter témoignage de l'accomplissement de la mission du Prophète, sur Lui prière et bénédiction, et sa transmission du message divin.

Sachez, que Dieu vous assiste ainsi que l'ensemble des pèlerins, que vous serez suivis et observés par les habitants de la planète entière, à une époque où se sont multipliés et développés les moyens de communication et d'information. Soyez soucieux de montrer au monde la grandeur de l'Islam, son élévation spirituelle, sa tolérance et son équité et comment il unit les cours et traite sur un pied d'égalité les ethnies et les peuples, car ils sont tous égaux dans leur condition d'hôtes du Miséricordieux et nulle différence n'existe entre eux, sauf par leur degré de piété, de dévotion et par leurs bonnes œuvres.

Tous sont soumis au Très-Haut implorant Sa miséricorde et Sa rétribution, l'invoquant : « Nous sommes venus à Toi, nul n'est associé à Toi, louange et grâce sont à Toi ainsi que le règne. Nul associé à Toi ».

Soyez, que Dieu vous préserve, respectueux des règles de bonne conduite que recommande l'Islam durant le pèlerinage, attachés à l'accomplissement des devoirs en évitant les interdits, prompts à accomplir les bonnes œuvres, aidés en cela par la mission des Oulémas dépêchés pour vous accompagner par Notre ministère des Habous et des Affaires islamiques, ayant constamment présent à l'esprit la sacralité de ces Lieux bénis, conformément à la parole divine. « J'ai seulement reçu l'ordre d'adorer le Seigneur de cette cité qui l'a déclarée sacrée, tout Lui appartient, J'ai reçu l'ordre d'être au nombre de ceux qui sont soumis », et au Hadith de notre ancêtre Sidna Mohammed, sur Lui prière et bénédiction : cette cité a été rendue sacrée par Dieu, on ne coupera pas ses épines et on ne fera pas fuir son gibier.

Faites provision - que Dieu vous accorde Miséricorde et sérénité et facilite votre pèlerinage - de foi et de bonnes actions dans vos comportements dans l'intimité comme en public, et ayez toujours présent à l'esprit que vous êtes en dévotion.

Aussi, Nous vous recommandons de faire preuve d'humilité, de délicatesse, de tolérance et de pondération pour recueillir ample récompense et large rétribution, conformément à la parole divine : respecter ce que Dieu a déclaré sacré est, pour vous, un bien auprès de votre Seigneur.

Honorables pèlerins,

La saison du pèlerinage vous offre, outre l'accomplissement des rites de cette obligation et de la Omra, l'occasion de faire connaissance, de sympathiser et de discuter avec des musulmans de différentes parties du globe venus, comme vous, solliciter grâces et bienfaits en ces Lieux purs. Soyez les meilleurs ambassadeurs de votre pays qui n'a cessé de défendre l'Islam et les musulmans et d'œuvrer pour faire prévaloir la parole de Dieu, conformément à ce que Dieu a dit dans le Saint Coran : « la religion, pour Dieu, est l'Islam ». Donnez, par votre conduite, par votre bonhomie, par votre bonne fréquentation, la meilleure preuve de votre attachement aux valeurs et vertus de l'Islam et rappelez les positions de vos Souverains et des vertueux parmi vos concitoyens en faveur de la propagation de l'Islam et de la défense des musulmans à travers les temps. Ne perdez pas de vue les relations étroites qui nous lient au Royaume d'Arabie Saoudite, à son guide, le Serviteur des Lieux Saints, le Roi Fahd Ibn Abdelaziz, et à sa Famille Royale, ainsi que les efforts consentis par son gouvernement et son peuple fier pour assurer sécurité et confort aux Hôtes de Dieu afin qu'ils accomplissent leurs rites, exaucent leurs vœux et fassent convenablement leurs circonvolutions autour du premier sanctuaire de Dieu érigé pour les humains à la Mecque bénie, dans la paix et la quiétude.

Veillez, que Dieu vous préserve, à coopérer avec ceux qui ont été désignés pour vous servir à respecter et à appliquer avec sincérité et honnêteté les lois et règles élaborées au profit des pèlerins.

Nous avons donné Nos Hautes instructions à Notre gouvernement et particulièrement à Notre Ministre des Habous et des Affaires islamiques afin de réunir toutes les conditions et tous les moyens à même de faciliter l'accomplissement de ces rites à nos sujets se rendant aux Lieux Saints et de doter les différentes missions les accompagnant des moyens nécessaires pour leur permettre d'accomplir au mieux leur mission. Coopérez donc avec eux et adressez-vous à eux chaque fois que le besoin s'en fera sentir pour obtenir ce que vous désirez, et ne ratez pas cette occasion qui vous est offerte par Dieu et au cours de laquelle le Très-Haut donnera votre obéissance, votre soumission, votre adulation et votre repentir, en exemple à ses anges, en ayant toujours présent à l'esprit la parole divine : Le pèlerinage a lieu en des mois déterminés. Le pèlerin devra s'abstenir de toute relation avec une femme, de tout libertinage et de toute dispute durant le pèlerinage. Dieu connaît le bien que vous faites.

Emportez des provisions de voyage mais la meilleure provision de voyage demeure la crainte révérencielle de Dieu. Soyez pieux envers Moi, ô vous doués d'intelligence, ainsi que le hadith du Prophète : «Celui qui accomplit le pèlerinage en s'abstenant de toute relation avec une femme et de tout libertinage, sera absous de tous ses péchés comme le jour où il est né».

Honorables pèlerins,

Vous vous rappelez, sans doute que Notre vénéré père, Sa Majesté Hassan II, que Dieu bénisse Son âme, a eu le grand mérite de réunir le premier Sommet islamique pour défendre la première qibla et le troisième Lieu Saint. Il a toujours accordé, que Dieu ait Son âme, un grand intérêt à la cause de la libération d'Al-Qods Acharif, et aspiré à accomplir la prière à la mosquée Al Aqsa, jusqu'à ce qu'il ait rejoint le Très-Haut. Après lui, Nous avons porté le flambeau pour persévérer sur Sa voie en vue de réaliser Son vœu et d'accomplir la prière dans cette mosquée, vers laquelle convergent les croyants par la grâce de Dieu. Ne manquez pas, lors de vos discussions avec les musulmans de rappeler cette réalité et de souligner la nécessité d'unifier les rangs des musulmans pour réaliser ce vœu, en priant Dieu d'accorder Sa miséricorde et sa bénédiction au libérateur du pays, Notre grand-père Sa Majesté Mohammed V et à son compagnon de lutte et édificateur du Maroc, Notre vénéré père Sa Majesté Hassan II que Dieu les accueille dans son vaste Paradis parmi les prophètes, les apôtres, les martyrs et les vertueux, y a-t-il meilleurs Compagnons,

Ne manquez pas, honorables pèlerins, lors de votre séjour dans ces Lieux Saints, et particulièrement sur le Mont Arafat, de vous acquitter du devoir qui vous incombe de prier pour votre Souverain, Amir Al Mouminine, défenseur de la religion qui veille sur votre quiétude, votre bonheur et votre bien-être dans le présent comme à l'avenir, ainsi que pour le bien de votre pays et de vos concitoyens. Priez Dieu de nous accorder victoire, gloire, soutien et succès, de perpétuer sur nous ses bienfaits apparents et non apparents, de nous guider sur la bonne voie, de faire en sorte que nous demeurions parmi les défenseurs de notre religion, l'Islam qui fait notre gloire, de préserver Notre frère Moulay Rachid et l'ensemble des membres de Notre famille Royale, de Nous combler par l'amour de notre peuple, de permettre à notre pays de vivre dans la paix, la quiétude, le bonheur et la prospérité.

Priez Dieu de couronner de succès Nos efforts de réforme et de nous guider sur la bonne voie afin de réaliser à notre Nation les aspirations qu'elle fonde sur Notre règne prospère.

Puisse le Très-Haut bénir votre pèlerinage, exaucer vos vœux, agréer votre pèlerinage, votre Omra et votre visite des Lieux Saints. Fasse-t-il que vous retourniez sains et saufs dans votre pays, parmi les vôtres.

Que la paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU FORUM DES ORGANISATIONS
NON-GOUVERNEMENTALES ARABES SUR L'ENFANCE
RABAT, 14 FÉVRIER 2001**

Louange à Dieu Seul, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes heureux que le Maroc accueille la réunion du Forum régional Arabe des Organisations de la société civile concernées par les questions de l'enfance, pour examiner la situation de l'enfant arabe, évaluer et soutenir les efforts déployés en vue de traiter des problématiques en rapport avec l'épanouissement de ses facultés, son éducation et l'exercice de ses droits, en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des représentants des organisations et aux hautes personnalités participant à ce forum. Nous considérons, en effet, votre rencontre comme une étape essentielle pour la concrétisation d'une contribution arabe efficace au Sommet Mondial de l'Enfant et Nous apprécions à sa juste valeur le rôle d'avant-garde que jouent désormais les organisations de la société civile dans le façonnement des politiques nationales et internationale. Nous exaltons l'esprit de collaboration sincère dont ont fait montre le Conseil Arabe de l'Enfance et du Développement, le bureau régional de l'UNICEF, l'Institut Arabe des Droits de l'Homme et l'Observatoire National des Droits de l'Enfant au Maroc, pour la tenue de ce forum.

Mesdames et Messieurs,

Le contexte mondial qui caractérise la tenue de ce Forum est marqué par une intensification des efforts déployés, au plan international, en vue de promouvoir les droits de l'Homme et de préserver sa dignité à travers l'application des accords et traités internationaux, adoptés en la matière, particulièrement en ce qui concerne les droits de la Femme et de l'Enfant, qui sont organiquement liés du fait que la protection continue de l'Enfant pour assurer sa pleine maturation et sa qualification pour exercer ce qu'on attend de lui comme créativité dépendent de la promotion des droits de la Femme et de son intégration dans le développement.

Vous partagez assurément Notre conviction que la réalisation des nobles objectifs que nous escomptons requiert de nous la mobilisation de nos efforts, sur les plans international, arabe et national, afin de libérer l'Enfance de toutes les entraves qui la cernent et de la protéger des dangers qui la menacent, tels que la privation du milieu familial, la propagation des maladies, la non-scolarisation, l'exploitation scandaleuse, les souffrances que provoquent les effets néfastes de l'émigration, outre ce qu'endurent les enfants de certains de nos pays arabes à cause des effets dévastateurs de l'embargo, de la dispersion et des tueries, et à leur tête nos chers enfants en Palestine blessée, conscients que nous sommes de la nécessité pour la société civile d'assumer pleinement ses responsabilités, en tant que force d'encadrement et de proposition efficiente dans le domaine de la protection de l'enfance en étroite collaboration et en parfaite coordination avec les autorités gouvernementales compétentes, en mettant à profit notre patrimoine culturel rayonnant et les valeurs universelles de notre époque, qui incitent à honorer l'enfance.

Ainsi, Nous attendons de ce forum comme il sied aux compétences des participants de procéder, au cours des travaux, à une évaluation exhaustive et minutieuse des questions devant être examinées afin de soumettre à nos gouvernements arabes des conceptions objectives, des recommandations rationnelles et réalistes qui permettraient l'élaboration de stratégies nationale et arabe visant la promotion de l'enfance arabe, comme elles permettraient une répartition des rôles et des responsabilités d'une manière rigoureuse entre les institutions gouvernementales et les organisations de la société civile, en associant de nouveaux intervenants dans ce domaine et de tous les secteurs privés concernés par le développement économique, social, culturel et médiatique, pour mettre en œuvre cette stratégie et parvenir aux objectifs qui lui sont fixés dans les délais impartis. Cela permettra à notre monde arabe, avant toute chose, de contribuer efficacement au Sommet mondial de l'enfant, en partant de la connaissance de la réalité de notre enfance sur le terrain et des exigences de l'édification de son avenir.

Mesdames et Messieurs,

Le Maroc poursuit aujourd'hui sa marche résolue pour la promotion des conditions de la femme et de l'enfant dont Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, avait jeté les bases, soucieux en cela qu'il était de l'attachement du Maroc à la déclaration universelle des droits de l'Enfant, qu'il a signée personnellement. Il a posé ainsi les mécanismes nécessaires au suivi de l'application des engagements du Maroc à ce sujet, en créant l'Observatoire National des Droits de l'Enfant qui a pu, grâce à la présidence effective de Notre chère sœur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, promouvoir ces droits dans une parfaite harmonie entre les préceptes de notre sainte religion et nos engagements internationaux.

Nous avons poursuivi cette marche sociale, depuis Notre accession au Trône du Maroc, ouvrant devant elle de vastes perspectives et l'entourant de Notre entière sollicitude, partant de Notre inébranlable foi que la protection de l'Enfant et de la Femme est un élément indissociable du développement global et de l'édification d'une société démocratique moderniste.

Nous avons confié ainsi les affaires de la Femme, de l'Enfant et de la Famille à un ministère à part, et fait du Parlement de l'Enfant une institution permanente pour éduquer nos enfants et les préparer à l'exercice de la démocratie, veillant, à cet égard, à une interaction et une complémentarité des efforts de

notre gouvernement et des organisations de la société civile dans ce domaine. Nous avons également appuyé la commission nationale préparatoire du Sommet mondial de l'Enfant en confiant sa présidence effective à Notre cher frère, Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et en conférant à la société civile une place importante parmi ses composantes.

Nous souhaitons que le Maroc soit pour votre Forum un prolongement du monde arabe avec toutes ses préoccupations et ses aspirations, avec toutes ses potentialités et ses moyens, mettant toute son expertise et ses expériences à la disposition de ses frères, tirant aussi profit d'eux dans l'élaboration d'une politique nationale et panarabe globale, où la société civile arabe assumerait les responsabilités qui lui sont dévolues pour promouvoir les conditions de l'Enfance arabe et contribuer efficacement à l'émergence d'une position internationale plus ouverte sur les conditions déplorables de larges couches de l'Enfance des pays du Sud.

Puisse Dieu vous assister et couronner vos efforts de succès.

Que la Paix et la Miséricorde de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA 9^{ÈME} SESSION DE L'UNIVERSITÉ MAGHRÉBINE D'HIVER
MARRAKECH, 17 FÉVRIER 2001**

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser à vous à l'occasion de l'organisation par l'université Kadi Ayad de la neuvième Session de l'Université maghrébine d'hiver, exaltant le thème que vous lui avez choisi, à savoir le rôle des moyens d'information et de communication dans l'édification de l'Union du Maghreb Arabe.

Nous avons tenu à placer cette session sous Notre Haut patronage, convaincu que Nous sommes du rôle déterminant de ces moyens dans la dynamisation de la marche de l'Union maghrébine et du fait que la tenue de cet important Colloque coïncide avec le douzième anniversaire de la signature du traité de Marrakech portant création de l'Union du Maghreb Arabe.

Il s'agit là d'un grand événement historique que le Maroc a eu l'honneur d'abriter, et à travers lequel le Royaume a apporté une sincère contribution à la concrétisation des aspirations des peuples maghrébins à relever les défis du présent et à gagner les paris de l'avenir, fidèle en cela à l'histoire séculaire au cours de laquelle s'est illustrée l'unité maghrébine aux niveaux de la religion, de la langue, de l'histoire et de la culture et à travers laquelle nos peuples, en dépit des moyens limités, ont maintenu leurs contacts à différents plans et au combat pour la libération du joug colonial au cours duquel nos peuples avaient œuvré, la main dans la main, pour le recouvrement de leur liberté et de leur indépendance.

Nous voilà, aujourd'hui, face à d'autres formes de défis qui exigent de nous de faire preuve de la même solidarité et de nous unir en un seul front.

En choisissant le rôle des moyens d'information et de communication dans l'édification de l'Union du Maghreb Arabe comme thème pour votre présente session, à une étape marquée par l'influence grandissante de la mondialisation, votre université et, à travers elle, la société civile répondent en fait aux exigences de ce projet maghrébin et aux aspirations de nos peuples à concrétiser ce projet unioniste

et à dépasser les obstacles artificiellement créés pour entraver sa marche, en œuvrant méthodiquement à exploiter les données de la révolution technologique en matière de communication et d'information dans les secteurs qui servent au mieux l'édification de l'Union maghrébine, consolident ses fondements et développent ses potentialités en favorisant leurs contacts et leur complémentarité.

Nul doute que le nouvel ordre mondial de l'information et de la communication est devenu telle une locomotive pour la mondialisation, basée sur l'élimination des barrières réglementaires et des frontières nationales devant la commercialisation de la production industrielle, culturelle et des services en vue d'une libéralisation aussi large que possible de l'économie et du commerce. Cette nouvelle donne implique une adéquation avec les mutations accélérées qui s'opèrent dans le domaine des technologies de la communication, à travers les ordinateurs, les réseaux Internet et les messageries électroniques, et commande, par conséquent, de rattraper impérativement le mouvement de la société de la connaissance et de la communication, dont les contours se précisent aujourd'hui et qui ouvre la voie devant un marché mondial complémentaire, où s'affirment de nouveaux pôles, maîtrisant les leviers de l'économie mondiale et opérant en interaction avec une dynamique économique, commerciale, et culturelle nouvelle qui constitue un défi évident pour les peuples incapables de suivre son mouvement.

Partant de la foi de Notre Majesté en la nécessité de s'inscrire positivement dans la dynamique de cette mondialisation et de qualifier nos peuples à s'y engager, de telle sorte qu'ils puissent gagner ses paris, la réactivation de l'Union du Maghreb Arabe constitue, aujourd'hui plus que jamais, une nécessité vitale, non seulement pour pouvoir accompagner les progrès de la civilisation humaine, mais aussi pour préserver notre identité culturelle, notre présence économique et imposer nos intérêts vitaux (voir page 211), dans un monde où il n'y a point de place aux entités fragiles, repliées sur elles-mêmes ou faibles.

Nous considérons que les technologies de l'information et de la communication ont un rôle crucial à jouer dans la dynamisation de l'édification de l'Union du Maghreb Arabe, du fait qu'elles représentent aujourd'hui un fondement essentiel de la nouvelle économie et un secteur à la pointe des industries du XXIème siècle, et compte tenu également de l'impact efficace de leur exploitation, de manière judicieuse, dans la qualification du système d'éducation et de formation, l'incitation du développement économique et l'accélération du rythme des échanges culturels et commerciaux, outre leur vocation en tant que nouveau pourvoyeur inépuisable d'emplois et en tant que paramètre à l'aune duquel se mesure véritablement le progrès.

Mesdames et Messieurs,

L'information et la communication, avec leurs différents mécanismes et médias, jouent un rôle vital pour habiliter nos peuples et nos sociétés à assimiler ce que dicte cette étape, comme interaction effective et féconde et ce, dans le but d'ancrer dans les esprits la foi en l'union et d'assurer son cheminement du stade de projet à celui de la pratique.

Les expériences des États avancés ont démontré que les gouvernements n'assument pas à eux seuls le poids de la gestion des affaires de leurs pays, même s'ils en assument la grande partie, car chaque société se doit de mobiliser ses forces et ses compétences afin qu'elles soient complémentaires avec les potentialités de l'État, pour réaliser les objectifs fixés. Cette expérience s'est particulièrement vérifiée après que la

révolution industrielle ait ébranlé les structures de la société traditionnelle, favorisant l'émergence d'une nouvelle société, aux potentialités complémentaires, bénéficiant des aspects du progrès qu'a connus le domaine de l'information et de la communication, ouvrant la voie devant les institutions, associations et organisations représentant la société civile pour qu'elles œuvrent de concert avec les institutions gouvernementales à la réalisation d'un développement et d'une coexistence exemplaires, sous l'égide de l'État de droit.

Dans le contexte de cette mutation profonde, les potentialités économiques productives et les compétences culturelles créatrices transcendent désormais l'espace et les obstacles, par l'image, les mots et le signe, et dépassent les frontières nationales, pour commercialiser leur produit, à tel point que l'organisation verticale du pouvoir, des finances et de l'information commence à reculer, de plus en plus, devant une organisation horizontale fondée sur la communication directe, les initiatives privées, et la gestion multilatérale et multidimensionnelle. Il s'agit de la société de l'interactive et des réseaux libérés de tout contrôle.

Cela nécessite, à la fois, la régulation de ces réseaux et leur orientation de manière à servir au mieux la société pour préserver son identité, et la coordination des efforts déployés pour la sauvegarde de son unité et l'enracinement de ses valeurs suprêmes.

C'est à partir de cette conception du rôle des moyens d'information et de communication dans l'approfondissement de la conscience de soi, dans une société mondiale ouverte, et la préservation de l'identité culturelle tout en accompagnant la civilisation contemporaine dans son évolution et dans son progrès, qu'il convient de définir la stratégie de l'utilisation des moyens d'information dans l'édification d'une Union maghrébine, qui concrétiserait nos aspirations à une citoyenneté maghrébine, favorisant une intégration de nos sociétés dans le grand Maghreb Arabe avec ce qu'implique la culture de la communication et les valeurs maghrébines communes comme vertus de solidarité et de fraternité et comme enracinement des constantes de l'identité maghrébine qui est le fruit d'une histoire ancestrale aux racines profondes, aux sources intarissables et dont la marche ne peut être arrêtée.

Il vous incombe, vous professeurs universitaires maghrébins, d'examiner en profondeur les dimensions du rôle des entreprises d'information et de communication dans nos pays maghrébins dans l'approfondissement de la prise de conscience de l'inéluctabilité de l'union et la création d'une dynamique d'information puisant sa force de la légitimité de cette union et de l'unanimité quant à la concrétisation de ses objectifs, contribuant, ainsi aux côtés des autres acteurs, à la mobilisation et à la sensibilisation sur la nécessité de traduire le rêve en réalité et de passer du stade de la planification à l'action, en exaltant par avance la volonté constructive qui vous réunit aujourd'hui pour un débat fructueux et une étude approfondie.

Nous souhaitons aux hôtes de ce Colloque un agréable séjour dans leur deuxième pays le Maroc, et à ses travaux, succès et réussite.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
LORS DU DÎNER OFFERT EN SON HONNEUR
PAR LE PRÉSIDENT INDIEN
NEW DELHI, 27 FÉVRIER 2001**

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous dire combien Je suis heureux d'effectuer Ma première visite officielle dans votre grand pays, et d'exprimer la grande estime que Je voue à ses dirigeants et à son peuple. Je voudrais également dire Ma profonde admiration pour votre civilisation et votre culture millénaires dans leurs dimensions humaine, spirituelle et culturelle et pour le génie qui a conféré à l'Inde la place distinguée qui est la sienne parmi les démocraties modernes.

Je voudrais également vous exprimer, Monsieur le Président, Mes vifs remerciements pour l'accueil chaleureux que vous M'avez réservé ainsi que pour les aimables propos que vous avez tenus à Mon endroit et à l'égard de Mon pays.

Monsieur le Président,

Les relations profondes qui existent entre le Maroc et l'Inde et dont l'histoire remonte au 14ème siècle, constituent un acquis important à même de renforcer les liens étroits et privilégiés que les deux pays ont bâtis sur des bases solides, l'esprit d'entente et le respect mutuel pour leur garantir continuité et succès.

Ces relations excellentes sont illustrées par notre vision commune et par la convergence de nos vues sur plusieurs questions régionales et internationales, ainsi que par notre foi partagée en les valeurs de justice, de légalité internationale, de sécurité et de bien-être des peuples.

À cet égard, nous remémorons le grand leader, feu Mahatma Gandhi, dont le message de paix, de tolérance et de fraternité fait la fierté de l'Inde.

Ces valeurs ont été également celles de feu Jawaharlal Nehru et de Mon grand-père, feu Sa Majesté Mohammed V, que Dieu ait son âme. Ces deux leaders ont consacré leurs efforts au service du mouvement des Non-alignés pour soutenir les mouvements de libération nationale. Ces efforts ont balisé la voie pour l'établissement de la coopération Sud-Sud et pour la défense des intérêts suprêmes des pays en développement.

La visite que Votre Excellence avait effectuée dans Mon pays en 1993, en tant que vice-président, avait laissé une grande impression auprès de Mon père, feu Sa Majesté Hassan II, que Dieu ait son âme. Cette visite a donné une grande impulsion à nos relations bilatérales, qui ne cessent de se développer, favorisant une solidarité et un soutien mutuel accrus entre nos deux peuples. Votre visite a été également une occasion pour Moi de vous rencontrer et de discuter avec vous des questions intéressant nos deux pays.

Ces relations historiques et notre volonté politique vont assurément nous permettre de franchir de grands pas vers la consolidation de nos liens. À cet égard, Je voudrais noter avec satisfaction le climat de confiance et d'entente qui a été consacré par la visite de Son Excellence Monsieur Atal Bihari Vajpayee, Premier ministre de l'Inde, dans notre pays, et celle de notre Premier ministre, Monsieur Abderrahmane El Youssofi, en Inde.

Permettez-moi également de saluer les importants projets communs réalisés dans le secteur industriel, et ceux qui seront mis en œuvre prochainement dans le domaine du tourisme. Je Me félicite aussi des efforts que nous déployons de concert pour dynamiser notre coopération dans les domaines économique, culturel et technologique en mettant à profit les grandes potentialités de nos deux pays. Afin de réaliser cet objectif, J'invite tous les acteurs concernés à adopter une nouvelle vision qui va de pair avec les mutations profondes de l'économie mondiale.

Monsieur le Président,

Le monde connaît aujourd'hui une évolution accélérée, imprimée par la révolution dans le secteur de l'information et les progrès de la technologie moderne. Nous constatons, en même temps, la fragilité des économies de la plupart des pays en développement

En raison des disparités entre le Nord et le Sud, nous souhaiterions que la communauté internationale, par le biais des institutions monétaires, financières et commerciales, réunisse les conditions d'un climat favorable pour assurer une répartition plus équitable des richesses mondiales.

Dans ce même contexte, la situation internationale actuelle exige la révision de la charte de l'Organisation des Nations Unies et la restructuration du Conseil de Sécurité des Nations Unies, à la lumière de la nouvelle situation géopolitique mondiale, en tenant compte de la position et des intérêts des pays en développement. Ces réformes ne manqueront pas de renforcer le rôle des Nations Unies dans la préservation de la paix et de la sécurité mondiales, la démocratisation des relations internationales et la

défense des nobles principes pour lesquels cette Organisation a été créée. Je suis convaincu que l'Inde jouera un rôle de premier ordre dans ce processus.

Monsieur le Président,

Le Maroc, qui a toujours été attaché aux principes de dialogue, de tolérance et de coexistence pacifique, appelle au rapprochement entre les nations et les peuples, rejette toutes les formes de violence et dénonce le terrorisme et l'extrémisme. Je salue, à cet égard, l'attachement de nos deux gouvernements à ces valeurs prônant le dialogue et la communication. Je voudrais également noter avec une grande satisfaction que nos deux pays font du respect de la légalité internationale un principe fondamental de leur politique étrangère.

Monsieur le Président,

Du fait de sa position au sein du continent africain et des relations particulières qu'il entretient avec ses États, le Maroc est préoccupé par les problèmes d'ordre économique, social et humanitaire qui pèsent lourdement sur ces pays. Dans le cadre de la solidarité africaine, le Royaume a constamment appelé la communauté internationale à accompagner le continent africain dans les efforts qu'il déploie pour recouvrer son rôle civilisationnel et contribuer à la paix et à la stabilité dans le monde.

Monsieur le Président,

La situation au Moyen-Orient a toujours été au centre de nos préoccupations. Eu égard à son rôle dans le processus de paix au Moyen-Orient, le Maroc appelle Israël à honorer tous ses engagements vis-à-vis du peuple palestinien et à respecter ses droits légitimes à établir son propre État indépendant, avec Al-Qods Acharif comme capitale. Le Maroc appelle également au retrait israélien de tous les territoires arabes occupés, conformément aux résolutions internationales.

Les conditions humanitaires déplorables dans lesquelles vit le peuple irakien nous interpellent afin d'œuvrer à aplanir les obstacles qui empêchent la levée de l'embargo économique. Nous devons, de même, veiller à la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Irak.

Je voudrais, enfin, réitérer à votre excellence, au gouvernement et au peuple indiens, Mes remerciements et Ma gratitude pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité généreuse que vous nous avez réservés.

Je vous prie de vous lever en l'honneur de son Excellence, M. Kocheril Raman Narayanan, pour former des vœux de bonne santé à sa personne et de davantage de progrès et de prospérité au peuple indien

Que les relations entre la République de l'Inde et le Royaume du Maroc demeurent étroites et toujours fructueuses.

Que la paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SOMMET ARABE D'AMMAN

AMMAN, 27 MARS 2001

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mes frères Majestés, Excellences, Altesses,

Il est un motif de joie et de fierté pour Moi que le Sommet arabe se tienne dans le Royaume Hachémite frère de Jordanie, émettant le vœu que cette rencontre arabe constitue le point de départ d'une nouvelle ère dans la consolidation de notre action arabe et de notre marche commune.

Je voudrais, à cette occasion, présenter Mes sincères félicitations à Mon cher frère, Sa Majesté le Roi Abdallah II Ibn Al Hussein, Président du Sommet, qui a réuni à cette rencontre bénie et fraternelle toutes les conditions lui permettant de réaliser ses nobles finalités et objectifs.

Majestés, Excellences, Altesses,

La tenue des Sommets arabes de manière périodique et régulière ne doit pas être une fin en soi, mais une passerelle permettant la dynamisation des mécanismes de l'action arabe commune et leur mise à contribution pour éliminer le climat de tension où qu'il se trouve dans l'espace arabe. Nos rencontres doivent également constituer une force motrice pour promouvoir la condition de l'homme arabe à travers le traitement des questions du développement global dans toutes ses dimensions et la réflexion de manière collective pour trouver les instruments pratiques susceptibles de faire en sorte que notre Oumma soit au diapason du monde développé qui évolue à un rythme accéléré, selon une logique qui ne pardonne pas au faible, ne reconnaissant que la puissance économique, culturelle et scientifique soutenue par l'arme des nouvelles technologies.

Majestés, Excellences, Altesses,

Ce sommet se tient dans des circonstances d'une extrême importance, ce qui exige de se départir de toute subjectivité, de s'élever au-dessus des considérations conjoncturelles, avec responsabilité, sagesse et pondération, et de réfléchir - selon une vision appréhendant de larges alternatives - à l'avenir de notre

Oumma et de nos générations, outre la création d'un nouveau climat arabe dont nous avons tant besoin pour relever les défis.

Cela nécessite de déployer de grands efforts et de mobiliser toutes les potentialités pour dégager une vision commune à même de garantir à l'action arabe l'efficacité requise aux fins de protéger les droits nationaux arabes et de réaliser les aspirations et les attentes de nos peuples. L'expérience des dernières années est suffisamment édifiante pour nous faire prendre conscience de l'importance de notre cohésion et de l'unité de nos positions.

Partant de ce principe, le Royaume du Maroc demeurera résolu et engagé à contribuer à toute action visant à resserrer et à unifier les rangs de façon à servir les intérêts communs de notre Oumma et à assurer sa sécurité, sa stabilité et son invulnérabilité.

Majestés, Excellences, Altesses,

Nous saisissons ensemble la gravité de la situation dans les territoires palestiniens et du cheminement du processus de paix. Une telle situation doit demeurer à la tête de nos préoccupations et parmi nos priorités, et nous interpelle pour être à la hauteur de la responsabilité.

Les événements et les développements graves que connaissent les territoires palestiniens, du fait des politiques israéliennes systématiques à l'encontre du peuple palestinien, de leur défi aux résolutions de la légalité internationale et de leur indifférence aux appels de la paix. Ces événements et ces développements commandent d'entreprendre des démarches, d'opérer les choix pratiques et de fournir les moyens nécessaires au soutien de la résistance du peuple palestinien et de son autorité nationale afin qu'il puisse arracher ses droits légitimes et instaurer son État indépendant avec Al-Qods Al-Charif comme capitale.

Malgré la déception découlant du non aboutissement des négociations à une avancée réelle dans le processus de paix devant être couronné par l'instauration de l'État palestinien avec Al-Qods Charif comme capitale, Je demeure fermement convaincu que l'option de la paix finira par triompher en définitive, car cela est inscrit dans la logique de l'histoire. Partant de la responsabilité qui M'incombe en tant que Président du Comité Al-Qods, Je ne ménagerai aucun effort pour l'instauration d'une paix juste, durable et globale dans la région, une paix qui garantit la récupération de tous les territoires arabes occupés et la préservation de l'identité arabe et islamique d'Al-Qods AlCharif.

Majestés, Excellences, Altesses,

La promotion des économies des États arabes et l'amélioration des conditions de vie de leurs peuples sont conditionnées par notre aptitude à appréhender les changements et les mutations que connaît le monde dans les domaines du progrès scientifique et technologique accéléré, tant l'Intérêt est de plus en plus marqué pour le rôle de la technologie moderne dans tous les domaines d'activités, en particulier en matière de développement économique. Ces changements consacrent le processus de mondialisation de la production, des échanges et des financements, processus qui transcende les frontières établies par les économies nationales.

Il est devenu patent que l'ère des systèmes d'autarcie économique et de la philosophie de l'autosuffisance est révolue cédant la place aux ambitions d'ouverture et d'échanges, partant de la conviction des États que le développement économique obéit désormais à des facteurs faisant prévaloir la compétitivité, les échanges d'intérêts et la recherche de l'excellence dans la créativité, la qualité et la performance. Cela exige de nous de faire preuve de détermination sincère et de déployer davantage d'efforts pour faire de notre coopération, dans les domaines de l'économie et des finances, une réalité palpable, à travers l'adoption de méthodes rationnelles. Sans cela, aucune complémentarité économique arabe, quelle qu'en soit la nature, n'est possible.

Majestés, Excellences, Altesses,

Le Maroc qui n'a de cesse de consacrer toutes ses potentialités pour soutenir les rangs arabes, favoriser le dialogue rationnel constructif et la solidarité avec ses frères à propos de toutes les questions décisives, et faire prévaloir la recherche de paix, de la stabilité et du développement humain global, ne peut que se réjouir de réitérer cet engagement et inscrire son action dans ce sens.

J'implore Dieu de bénir les travaux de ce Sommet, élevant les prières au Tout-Puissant de nous compter parmi ceux qui accomplissent de bonnes œuvres et confortent leurs paroles par des actes pour le bien de notre Oumma arabe. J'implore également Le Très-Haut de guider nos pas sur le droit chemin et de nous inspirer clairvoyance. Il est le meilleur soutien et le meilleur recours.

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU CONTINGENT DES FORCES ARMÉES ROYALES SE RENDANT EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

AGADIR, 13 AVRIL 2001

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe du contingent marocain partant pour la République démocratique du Congo frère,

Il Nous est agréable de vous faire part de Notre profonde fierté de vous adresser le présent message à votre départ pour la République Démocratique du Congo pour vous exprimer toute la joie que Nous ressentons à l'occasion de votre envoi en mission dans ce pays africain frère, ce qui nous confirme en droite ligne dans la voie tracée par nos glorieux ancêtres et dans l'attachement à leurs traditions louables, ainsi que la profonde portée civilisationnelle et historique que recèle la mission de votre contingent.

Vous saisissez, sans nul doute, toute la portée de cette mission lorsqu'il vous revient en mémoire le premier contingent marocain envoyé au Congo par Notre auguste grand-père, feu Sa Majesté Mohammed V, au lendemain de l'accession du Maroc à l'indépendance et du parachèvement de l'organisation des Forces Armées Royales. Par ce geste, Sa Majesté, que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde, avait pour but d'aider le peuple du Congo à transcender les difficultés auxquelles il était confronté au lendemain de son indépendance, dans l'attachement aux résolutions des Nations Unies et en harmonie avec les objectifs et les principes tracés dans la Charte de l'organisation.

À notre tour, Nous vous envoyons aujourd'hui dans ce pays africain frère dans la fidélité à ces mêmes objectifs et dans l'attachement à la philosophie et à la sagesse de notre auguste père, feu Sa Majesté Hassan II, qui avait suivi la même voie en envoyant plusieurs contingents dans ce pays africain ami, ainsi que dans d'autres régions, pour la défense de la légalité internationale, la paix, la liberté, l'unité territoriale et la souveraineté.

Il vous appartient donc de suivre les pas et la trace de ces contingents pour la consolidation des solides liens qui unissent le Royaume du Maroc et la République Démocratique du Congo, dans le cadre de

nos principes de civilisation et de notre profonde foi en l'unité du destin commun de l'humanité et des peuples.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Notre décision d'envoyer ce détachement béni s'inspire de Notre souci de préserver la position privilégiée de notre pays au sein de la communauté internationale, répondant en cela à la demande des Nations Unies et veillant à la sauvegarde de ces nobles idéaux et des principes de la paix, de la liberté et de la dignité. Pour pouvoir accomplir convenablement cette mission, vous devez être conscients, que Dieu vous préserve, du fait que la mission requiert de vous une parfaite et minutieuse connaissance de la situation sous tous ses aspects et vous impose, en tant que condition essentielle, que vous collaboriez, en toute impartialité et en parfaite cohésion, avec tous les représentants des Nations Unies et toutes les parties concernées.

Veillez, que Dieu vous garde, à ce que vous représentiez dignement le Maroc et à ce que votre présence vous honore ainsi que votre Patrie, en restant attachés à nos traditions militaires ancestrales, en faisant de cette présence la meilleure illustration de nos nobles positions humanitaires, en administrant la preuve de votre capacité à vous intégrer et à vous adapter à toutes les situations, avec ce que cela suppose comme droiture, abnégation et respect d'autrui, et en restant attachés au noble comportement et au sens élevé de l'éthique dont vous avez toujours fait montre.

Soyez le meilleur exemple du soldat marocain tant du point de vue de l'expérience que du comportement, tout en faisant preuve de vertu religieuse et de qualité supérieure qui ont toujours prévalu au sein de nos Forces Armées Royales.

Nous implorons le Tout-Puissant de vous garder et de vous accorder succès afin que vous accomplissiez votre mission comme il se doit, en ayant constamment présente à l'esprit la bonne réputation laissée derrière chacune des nombreuses participations du Maroc.

Puisse Dieu couronner de succès nos pas et nos initiatives qui visent à apporter du bien à notre pays et à l'ensemble de notre continent africain.

Que la paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU COLLOQUE SUR «LA MAROCANITÉ DU SAHARA»
DANS LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE
TÉTOUAN, 20 AVRIL 2001**

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

En vous adressant ce message Royal à l'ouverture des travaux de votre Colloque sur la marocanité du Sahara dans le discours historique et littéraire, nous voudrions vous exprimer notre bénédiction et la grande sollicitude dont nous entourons cette manifestation qui se tient dans la ville militante de Tétouan, dont les attaches affectives sont restées fortes avec nos différents sujets au Sahara durant toute la période de la colonisation espagnole du nord et du sud de notre Royaume, tout en exaltant l'action visant à faire en sorte que l'activité intellectuelle et le combat culturel au service de la consécration et de la préservation de l'unité nationale marocaine aillent de pair avec toute autre œuvre nationale.

De fait, la marocanité du Sahara est une réalité historique qui se manifeste dans le patrimoine intellectuel et littéraire, les Dahirs chérifiens, les lettres Royales adressées aux chioukh des tribus relatives à leur nomination, et à la révérence et au respect qui leur sont dus, ainsi que dans l'ensemble de leurs correspondances.

La marocanité du Sahara s'illustre également dans les épopées de l'Histoire marocaine, les récits de voyage, les documents historiques et les différents manuscrits. Ce riche patrimoine qui représente une profusion de témoignages et de preuves de la marocanité du Sahara, fruit du génie de l'ensemble des Marocains qu'ils soient du nord ou du sud, patrimoine qu'ils ont bien su préserver, montre que l'Histoire du Maroc tire ses racines dans les tréfonds des provinces du Sud de notre Royaume et que cette histoire a continué à tirer sa vitalité et son renouveau de cette profondeur saharienne du Maroc depuis l'avènement de la dynastie des Almoravides.

Le ressourcement dans ce patrimoine, en particulier dans le domaine des lettres et de l'histoire pour mettre en lumière cette réalité et l'enraciner dans la mémoire nationale, constitue à la fois un devoir patriotique et un Jihad, non moins importants que le Jihad engagé par notre peuple avec toutes ses

composantes sous la conduite de nos prédécesseurs vénérés pour préserver l'unité marocaine du nord au sud et faire échec à toutes les manœuvres et visées coloniales quels qu'en soient l'origine et les objectifs.

C'est pourquoi la Marche Verte, fruit du génie de notre vénéré père, Sa Majesté Hassan II, que Dieu bénisse son âme, qui a conduit sa destinée afin de récupérer les provinces du Sud, avec cette démarche légitime et pacifique ayant suscité l'admiration du monde, a constitué une étape dans le processus de parachèvement de l'unité territoriale du Maroc, partant du pacte d'allégeance (Beia) qui fait obligation à l'ensemble des Marocains, avec toutes leurs composantes et dans toutes les provinces du Royaume, de se mobiliser autour du Trône, tout comme elle implique la responsabilité pour le Roi, Amir Al-Mouminine, de défendre cette unité et garantir sa pérennité.

Mesdames et Messieurs,

La dimension géographique, nationale et institutionnelle du Maroc fait pendant à sa dimension culturelle, intellectuelle et doctrinale, qui constitue le cadre de la culture nationale. Tout comme le Maroc renferme cette diversité de reliefs et cette complémentarité entre le désert, les montagnes et les plaines, la culture du Maroc se distingue par cette diversité dans la création et la pensée qui fait des multiples spécificités culturelles et linguistiques de fins cordons tissant cette unité nationale harmonieuse. Nul doute que le discours littéraire et historique en est le meilleur témoignage.

C'est pour cela que le Maroc, avec toutes ses composantes et ses institutions nationales et à leur tête le glorieux Trône Alaouite, n'a cessé d'exprimer son attachement et son ferme engagement à préserver cette unité scellée par une histoire enracinée s'étalant sur des siècles.

Cette unité s'était toutefois exposée durant la période coloniale à des tentatives de démembrement et à des manœuvres de partition. Le colonialisme, sous diverses nationalités, a tout tenté pour transformer le Maroc en entités déracinées en propageant le doute sur l'unité.

Toutefois, le Jihad de tous les Marocains durant la période de la résistance, sous la conduite de notre regretté grand père et de notre défunt père, engagés en cela par le pacte de l'allégeance à l'instar de leurs aïeux pour la préservation du Sahara marocain, a fait avorter toutes les manœuvres de partition et de séparatisme.

Les complots du colonialisme n'ont pu ébranler ce pacte légitime auquel nos sujets au Sahara sont attachés indéfectiblement. C'est ce qui explique le secret de cette symbiose entre le Roi et le peuple aussi bien au nord qu'au sud, qui a forcé l'admiration du monde au cours de la Marche Verte, traduisant la mobilisation des composantes de la Nation marocaine derrière son guide, artisan de la marche et unificateur du Royaume. Les jeunes générations de Marocains du nord ont ainsi retrouvé les jeunes générations de leurs frères au Sahara, comme se retrouvaient naguère leurs ancêtres, qui étaient tous de même origine.

Si la Marche Verte a réalisé son objectif premier en rétablissant cette cohésion nationale, elle a été le prélude d'une nouvelle marche de développement des provinces du Sud, en les dotant des équipements et des infrastructures de base ainsi qu'on y lançant de nombreux chantiers dans tous les domaines.

Suivant la voie de notre défunt père de consacrer ce développement global de nos provinces sahariennes comme étant l'incarnation de l'unité de la citoyenneté marocaine entre nos sujets dans le nord et dans le sud, nous n'avons ménagé, depuis notre accession au Trône de nos glorieux ancêtres, aucun effort en vue de développer ces provinces pour des horizons prometteurs et un haut niveau que nous escomptons pour nos chers sujets qui s'y trouvent, en continuant le lancement davantage de chantiers dans tous les secteurs socio-économiques et productifs pour y investir toutes les ressources humaines, notamment les jeunes et les femmes, afin qu'ils s'intègrent dans le projet de développement à la réalisation duquel nous sommes fermement décidés, tout en œuvrant à conférer aux fils de la région leur droit d'être associés à la gestion de la chose publique de leur quotidien et à la préservation de leurs spécificités culturelles, convaincus en cela que la régionalisation et la décentralisation, dans ses plus larges acceptions et manifestations démocratiques, dans le cadre du consensus, de la souveraineté, de l'unité nationale et territoriale du Royaume, constitue le meilleur choix et la plus juste voie pour transcender le différend artificiel sur la marocanité du Sahara, dont votre forum offre une nouvelle occasion pour la réitérer.

Le processus démocratique régional, que nous parrainons avec fermeté, détermination et fidélité, permettra à tous les citoyens marocains, plus particulièrement nos fils au Sahara, de traiter leurs questions et de gérer leurs affaires selon leurs besoins, dans une optique où la décentralisation régionale est une exigence nationale et une requête démocratique visant à mettre en synergie toutes les compétences et les ressources humaines aux plans local, régional et provincial, convaincus que nous sommes que la diversité enrichit et consolide l'unité nationale. La démocratie n'est pas seulement la consécration de l'égalité dans le cadre de l'État de droit, mais elle requiert aussi une dimension culturelle incarnée par le respect des particularités régionales et leur conférer l'espace adéquat à même d'assurer leur continuité et leur créativité et consacrer leur identité.

Mesdames et Messieurs,

Nul doute que la littérature marocaine, tous genres et styles confondus, n'est que l'expression de la réalité de l'unité culturelle et de la marocanité du Sahara. Dans la poésie sahraouie, le poème arabe et hassani s'accordent à exprimer le soi, la lutte patriotique ou le loyalisme au glorieux Trône Alaouite. Ceci concerne aussi les autres genres littéraires. Ces aspects sont manifestés, pour les chercheurs du patrimoine marocain, dans l'unité des programmes, des manuels scolaires et des cours dispensés dans les zaouias et médersas, dans des villes telles que Smara, Dakhla, Laâyoune, Tarfaya comme à Marrakech, Tétouan et Fès, à titre d'exemple. Comme nous retrouvons une prédominance dans tous les territoires du Royaume du Maroc du rite malékite avec son référentiel et du soufisme sunnite avec ses chioukh.

C'est ainsi qu'apparaît l'extrême importance de votre forum qui va permettre aux chercheurs d'apporter des éclairages sur l'Histoire du Maroc et de mettre en exergue les éclatantes vérités de la marocanité du Sahara, et conforte la foi en cette réalité, preuves et documents à l'appui. L'unité nationale marocaine, y compris la marocanité du Sahara, n'est pas une simple affaire politique, mais elle est surtout un tissu englobant généalogie, langue, doctrine, religion, soufisme et institutions. Aucun discours politique unitaire ne saurait être crédible qu'en partant de ces constantes qui sont les fondements de la Nation marocaine et du glorieux Trône marocain.

La tenue de cette prestigieuse conférence sur le Sahara à Tétouan, à l'extrême nord du Royaume, est une autre preuve de l'unité du Maroc et de la propagation de ce sentiment au sein de toutes les composantes du peuple marocain.

C'est pour cela que Nous nous félicitons de cette manifestation qui vient confirmer le succès de la première rencontre à Laâyoune, en exaltant la collaboration entre l'Association Fès-Saïss et l'Association Tétouan-Asmir pour assurer la réussite de ce forum qui vise l'ouverture d'un espace marocain où confluent les efforts des chercheurs pour le dialogue et l'approfondissement de la prise de conscience de l'unité nationale et la marocanité du Sahara et leur consécration dans la mémoire nationale pour qu'elles puissent être perpétuées par les générations futures. Nous souhaitons succès à toutes les compétences qui ont pris part à cette conférence ou contribué à son organisation.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU SYMPOSIUM SUR LE MAROC DANS LA SOCIÉTÉ GLOBALE DE L'INFORMATION ET DU SAVOIR

RABAT, 23 AVRIL 2001

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de nous adresser à ce symposium consacré au secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication, tant nous paraît fondamental le rôle qui lui revient dans le décollage économique et dans la maîtrise des enjeux de la compétitivité, de la modernisation, de l'afflux des investissements et de la création d'emplois. Autant d'objectifs pour lesquels nous avons mobilisé tous les secteurs et toutes les potentialités, dans le cadre du combat que nous conduisons pour le développement économique et social.

La portée stratégique du secteur pour les nouvelles économies, conjuguée aux mutations profondes et rapides qui s'y opèrent, en prélude à l'émergence de la société du savoir et de la communication, nous impose un devoir de mise à niveau, permettant de doter notre pays de la capacité de maîtriser les nouvelles technologies de cette société, et d'exploiter, de façon optimale, les vastes possibilités qu'elles nous offrent. Car notre vœu est d'assurer à notre grand peuple un développement global et intégré permettant au Maroc d'occuper la place qui lui revient dans un monde transformé par la révolution numérique qui est en cours.

Notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu ait son âme - a su, en visionnaire lucide et avisé, positionner le Maroc dans le champ des nouvelles technologies de l'information et de la communication, en veillant à doter notre pays d'un cadre juridique évolué et incitatif pour la libéralisation des télécommunications, permettant ainsi la cession, dans les meilleures conditions de transparence, de rigueur et d'équité, de la deuxième licence GSM.

De même que notre regretté père - que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde - a instauré une structure ministérielle et une agence spécialisée qui œuvrent, sous la tutelle du Premier ministre, pour la coordination, la normalisation, la régulation et la fédération des actions relevant de ce secteur.

Nous avons résolument poursuivi cette politique d'ouverture et de progrès, procédant, avec la même rigueur et la même transparence, à l'ouverture du capital de Maroc Telecom, de sorte que notre pays est désormais cité en exemple dans ce domaine.

C'est là une expérience d'avant-garde qui invite les Marocains et les Marocaines à méditer sur les particularités qui la distinguent : une libéralisation judicieuse, un cadre transparent, des lois souples, une concurrence loyale, ont permis à près de quatre millions de Marocains d'accéder, en une année et demie, à l'une des technologies les plus avancées de notre époque, la téléphonie mobile.

Cela prouve que notre société peut aller très vite et très loin, chaque fois que l'occasion lui est offerte.

Nous souhaitons que la même évolution, avec les mêmes méthodes, puisse s'élargir à d'autres domaines et en priorité aux nouvelles technologies de l'information et plus particulièrement l'Internet et l'audiovisuel.

C'est dans cet esprit que ce symposium doit aboutir à un programme cohérent et ambitieux qui mobilise l'ensemble des forces vives de la Nation pour accompagner et dynamiser cette révolution numérique au cœur de laquelle se trouve l'homme, celui d'aujourd'hui et celui de demain, l'homme que nous devons former et préparer à affronter les défis de la société de l'information et du savoir.

Déterminé à préparer les générations futures, en les dotant de la capacité de maîtriser ces technologies de pointe et d'assimiler les changements qui en découlent dans les modes de travail et de culture, nous avons fait de la formation dans le domaine des technologies de l'information, une de nos préoccupations premières et la pierre angulaire de la charte nationale de l'éducation et la formation. Aussi, avons-nous l'ambition de mettre en place, dans les meilleurs délais, un cadre multimédia par établissement d'enseignement, depuis l'école jusqu'à l'université. Nous devons aussi créer des centres de ressources pour la production de contenus pédagogiques et interactifs qui seront mis à la disposition de tous les apprenants, car nous sommes convaincu que les technologies de l'information constituent un vecteur d'apprentissage du savoir et d'accès à la culture.

Pour y parvenir, Nous entendons que notre gouvernement élabore un programme d'action ambitieux qui devra aboutir vers le milieu de la décennie à la formation de 5.000 cadres, moyens et supérieurs, dans le domaine des technologies de l'information, en mettant à contribution les grandes écoles, les instituts et les universités.

Pour la même période, il nous faudra reconvertir 10.000 licenciés scientifiques vers les nouveaux métiers en liaison avec les technologies de l'information. Parallèlement, nous appelons à une mise à niveau des ressources humaines de l'entreprise et de l'administration, en mettant en place un vaste programme de formation continue, ciblé principalement vers la petite et la moyenne entreprise.

Mesdames, Messieurs,

Le développement de la société de l'information dans notre pays ne peut se faire que si nous rendons possible et abordable l'accès à Internet à tous et à toutes, dans toutes les régions du Maroc.

Les opérateurs devront, dans une dynamique de marché, proposer des formules attractives et accessibles au plus grand nombre.

Nous appelons notre gouvernement à poursuivre résolument l'effort de libéralisation, à définir un nouveau concept du service universel et à mettre en place les mesures appropriées qui encouragent les particuliers à l'acquisition des équipements informatiques et des logiciels.

Ces mesures permettront au réseau Internet de connaître dans les années à venir, le même essor que connaît aujourd'hui la téléphonie mobile.

Nous aurons ainsi œuvré pour notre insertion dans la société de l'information et du savoir, tout en veillant à développer notre présence culturelle sur les nouveaux réseaux d'information, présence indispensable au rayonnement international de notre pays. Nous avons le souci, ce faisant, d'éviter à notre pays les effets pervers qu'une telle ouverture risque d'avoir sur notre identité culturelle.

Un autre enjeu majeur pour l'évolution de notre pays, est celui de la réforme et de la modernisation de notre administration publique. Nous devons doter nos structures administratives d'outils technologiques modernes y compris Internet, pour permettre leur mise en réseau et offrir un service de meilleure qualité et de proximité aux particuliers et aux entreprises. Ceci permettra d'accélérer le processus de déconcentration et de décentralisation et de répondre à l'exigence démocratique et de transparence de l'État à laquelle nous aspirons.

Nous sommes fier de l'essor que connaît notre pays en matière de production électronique - devenu une des plus grandes activités exportatrices - et dans les domaines liés à l'informatique. Il est donc indispensable de porter une attention toute particulière aux entreprises de ce secteur. Elles constituent un gisement d'emplois très important et offrent ainsi des perspectives prometteuses en matière de croissance et d'exportation. En particulier, nous nous devons d'encourager la petite et moyenne entreprise innovante, car notre vœu ultime, est que notre pays devienne, dans ce domaine, un producteur qui compte plutôt qu'un simple consommateur.

Nous appelons les institutions financières à offrir des mécanismes souples et adaptés, induisant la formation du capital et favorisant l'investissement, par diverses formules de garantie de crédits. Nous invitons également le Fonds Hassan II pour le développement économique et social à participer au financement d'un Fonds d'amorçage pour encourager les structures d'incubation de jeunes entreprises. Dans ce cadre, nous avons mis à la disposition du secteur, un espace de 30.000 m² à Casablanca pour accueillir la jeune entreprise innovante et lui offrir l'infrastructure technologique de pointe et l'environnement propice à son développement. Dans le même sens, nous avons alloué, dans le cadre du Fonds Hassan II pour le développement économique et social, un montant de 200 millions de dirhams au profit du développement des technologies de l'information et de l'audiovisuel.

Dans le même prolongement, Nous réaffirmons Notre soutien à la dynamique de création d'espaces et de parcs technologiques à travers l'ensemble du territoire national, à l'instar de ce que Nous avons initié à Bouznika.

Au niveau fiscal, notre gouvernement doit rapidement définir une politique incitative pour l'entreprise, afin de renforcer sa compétitivité sur le marché international.

Au niveau réglementaire, le gouvernement doit accélérer l'adoption des textes de lois relatifs à la signature électronique, la protection de la vie privée et la propriété intellectuelle.

Nous bénissons la conclusion de partenariat et notamment l'accord-cadre entre le gouvernement et les associations professionnelles, accord qui est de nature à créer les synergies indispensables à l'essor du secteur, en mobilisant des moyens publics et privés dans un esprit de symbiose.

Nous appelons tous les opérateurs de ce secteur stratégique à œuvrer de concert pour en faire une véritable locomotive de développement et de modernisation. Nous saluons la participation de tous ces acteurs à cette importante manifestation, que nous assurons de notre sollicitude et à laquelle nous souhaitons plein succès.

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA 7^{ÈME} SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU
GROUPE ARABE DES INSTITUTIONS SUPÉRIEURES DE
CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES**

RABAT, 23 AVRIL 2001

Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour Nous un motif de joie de Nous adresser, à l'occasion de l'ouverture de la 7^{ème} session de l'Assemblée Générale, aux présidents et membres des délégations participant à cette importante manifestation, souhaitant la bienvenue à nos illustres hôtes, et leur exprimant l'intérêt éminent que Nous portons au contrôle des deniers publics, en considération du rôle important qu'assument ces instances au niveau de la rationalisation des dépenses publiques, l'assainissement de la gestion de la chose publique et la moralisation de ses services, ce qui est de nature à contribuer au renforcement des assises de l'État de droit, élargir le champ de la démocratie, généraliser les principes de transparence et de contrôle, servir l'intérêt général et de consolider la décentralisation et la déconcentration, en tant qu'instruments modernes de gestion administrative.

En suivant les activités menées par le groupe arabe des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques, Nous ne pouvons que louer vos efforts résolus et persévérants, en particulier vos actions en matière de stages et de recherche scientifique, à travers les forums scientifiques et les sessions de formation que vous organisez, périodiquement, au profit d'un grand nombre de cadres exerçant au sein des instances membres, en saluant la contribution efficiente des recommandations et propositions émises par le groupe arabe visant à permettre aux milieux spécialisés dans les pays arabes d'être au fait des mesures à prendre afin que nos institutions supérieures de contrôle puissent accéder au rang élevé dont elles sont dignes et, partant, accomplir au mieux leur mission.

Nous voudrions aussi exalter la place distinguée qu'occupe notre groupe arabe, qui en fait l'une des organisations régionales les plus actives, issues de l'Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (INTOSAI). Votre forte présence aujourd'hui dans la

capitale du Royaume du Maroc, pour cette réunion est bien un témoignage éloquent du grand souci de l'ensemble des pays arabes frères de resserrer les liens de fraternité, d'enraciner la culture du débat et du dialogue, d'échanger les expériences et les expertises et de poursuivre la recherche des meilleures voies et des techniques les plus modernes, pour développer les méthodes et mécanismes de contrôle.

Mesdames et Messieurs,

Si le Maroc a franchi des pas importants dans le domaine du contrôle, et pris à cet égard plusieurs dispositions constitutionnelles, légales et réglementaires, pour développer et dynamiser son système de contrôle, Nous avons à cœur, depuis Notre accession au Trône de Nos glorieux ancêtres, d'intensifier les efforts pour consacrer les principes de transparence, prémunir l'action administrative contre tous les dérapages et déviations et orienter les comportements des responsables dans la bonne direction, fondée sur la bonne moralité, le contrôle et le dévouement au service de l'intérêt général.

Si le progrès réalisé par le contrôle des finances dans Notre pays est un motif de satisfaction, à travers le rôle de la Cour des Comptes en matière de sensibilisation et d'interpellation sur la nécessité de respecter la loi et de se conformer aux règles et procédures, particulièrement en rendant un grand nombre d'arrêts en matière de certification des comptes des experts comptables publics et de discipline concernant le budget et les affaires financières, Nous l'exhortons à redoubler d'efforts et de contribuer particulièrement aux initiatives et actions menées pour la moralisation de la vie publique, la lutte contre toutes les formes de gaspillage, l'amélioration du rendement des différents services et l'évaluation des projets publics, d'autant que la Constitution a conféré à cette Cour de nouvelles attributions qui consistent essentiellement à assister le parlement et le gouvernement dans les domaines de sa compétence, et l'a érigée en institution constitutionnelle indépendante des organes législatif et exécutif, et en pouvoir consultatif neutre, émettant des avis et propositions objectifs, éclairant les parties concernées dans la prise de décision et dans la rectification des anomalies relevées par cette Cour.

Dans le souci de consolider la politique de décentralisation adoptée par Notre pays, la Constitution du Royaume a stipulé la création de cours régionales des comptes chargées d'exercer le contrôle au plus haut niveau sur les comptes et la gestion des collectivités locales et des instances qui en relèvent, renvoyant à la loi pour la définition des attributions de la cour et des cours régionales des comptes et des règles de leur organisation et leur mode de fonctionnement.

Dans ce cadre, le projet de code des juridictions financières, présenté actuellement devant le parlement constitue un saut qualitatif du système de contrôle dans notre pays, et ce, à travers la proposition de nouveaux concepts dans le cadre d'une vision d'avenir et de portée globale concernant les mécanismes de contrôle à même de faire de toutes les composantes du système de contrôle national une entité cohérente et harmonieuse, composée de juridictions financières, en l'occurrence la cour et les cours régionales des comptes, et des instances d'inspection et de contrôle interne.

Toutes ces instances exercent leur mission de manière à permettre à la Cour des Comptes de suivre et d'évaluer l'action des instances d'inspection et de contrôle interne. Il s'agit aussi de mettre à profit les résultats des travaux de ces instances dans l'exercice des diverses attributions de la Cour, en tant qu'instance suprême de contrôle.

Mesdames et Messieurs,

Partant de la convergence de nos préoccupations essentielle quant à la gestion de la chose publique dans le monde arabe, et de notre objectif ultime, celui de permettre à notre Oumma d'être au diapason des développements continus et successifs dans les différents domaines, Nous nous félicitons du choix par votre assemblée générale des trois thèmes techniques qui constituent une base solide de discussions et de dialogue, qu'il s'agisse du contrôle des prestations de service public du contrôle des instances bénéficiant de subventions de l'État ou de l'examen de l'expérience des instances suprêmes de contrôle financier et comptable dans les pays arabes en matière d'audit.

Nous sommes convaincu que vos discussions sur ces thèmes, partant de vos expériences de terrain et des développements actuels dans le domaine du contrôle aux niveau international et régional, aboutiront à des idées pertinentes et permettront à tous les organismes participants de s'informer des innovations dans ces domaines et de livrer leurs points de vue à ce sujet.

Nous nous attendons à ce que vos analyses et vos discussions déboucheront sur des recommandations et propositions susceptibles de développer les méthodes suivies, de mettre en place des mécanismes appropriés et de prendre des initiatives devant permettre à nos pays d'être en phase avec les nations les plus avancées dans les domaines de la gestion de la chose publique et de la préservation des deniers publics.

Puisse Dieu couronner de succès vos travaux et guider vos pas.

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE «VERS UN PROJET DE RENAISSANCE ARABE»

FÈS, 23 AVRIL 2001

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour Nous un motif de joie et de fierté que ce colloque sur le nouveau projet de renaissance arabe se tienne dans Notre pays sous Notre haute sollicitude Royale. Notre fierté puise sa source dans la profondeur de l'appartenance à la civilisation arabo-islamique que le Maroc n'a cessé de clamer à chaque étape de son Histoire assumant ainsi sa responsabilité historique dans la préservation de son patrimoine un patrimoine où la ville de Fès compte parmi les plus prestigieuses cités de par ce qu'elle symbolise du fait qu'elle fut le berceau du premier État arabo-islamique au Maroc et abrite la première université créée dans le monde islamique celle des Qaraouiyyine.

Nul doute donc que le Maroc a aujourd'hui une présence agissante dans le mouvement de la renaissance globale de la Nation arabe, aussi bien par la pensée, l'évaluation, la planification que par la pratique. De ce fait, Nous ne considérons pas que la tenue de votre important colloque sur le sol du Royaume du Maroc procède d'une simple hospitalité dictée par la complaisance, mais de l'expression d'un panarabisme en accueillant une des étapes de réflexion sur l'avenir de la Nation arabe. C'est aussi un moment d'introspection et d'évaluation pour faire le diagnostic des points de faiblesse qui ont émaillé la marche arabe et ont été à l'origine de son retard par rapport à l'évolution de la civilisation universelle, ainsi qu'une affirmation de l'identité dans une interaction positive avec le progrès scientifique, technologique et économique d'une Nation qui dispose de ressources naturelles abondantes, de potentialités humaines prometteuses et d'une identité civilisationnelle et culturelle enracinée, outre sa position stratégique en confluence entre les continents, sur les rives des accès maritimes joignant l'Orient à l'Occident.

En Nous nous félicitant de cette manifestation intellectuelle qui réunit une élite distinguée de penseurs arabes, pour le dialogue, l'étude et le débat, en toute franchise et avec l'habituel souci à l'égard du destin arabe qui anime le Centre des Études de l'Unité Arabe, Nous voulons que votre rencontre soit une opportunité pour débattre du projet de renaissance arabe selon une approche scientifique et objective

libérée des idéologies utopistes qui ont perdu de leur impact en raison de l'évolution de la société arabe et des défis auxquels elle fait face. Ces défis qui sont en rapport avec le développement, l'économie et les institutions lui font ressortir la nécessité de changer sa vision de l'avenir, et de la nature des systèmes à même de réaliser le progrès économique et social escompté.

La prise de conscience en la nécessité de changer notre vision et nos systèmes a accusé des décennies de retard, surtout suite aux défaites qu'a subies la Nation arabe sans donner l'impression d'avoir saisi ce que cet instant historique nécessite comme réflexion méthodique et scientifique, celle de placer la pensée critique, méthodique, politique, économique et sociale dans le statut de planification et d'incitation dans un climat de liberté et de démocratie et de se pencher sur le vécu arabe au quotidien à tous les niveaux par l'analyse, la dissection et la proposition d'une stratégie d'action constructive.

Vous saisissez tous que le monde arabe affronte aujourd'hui plus que jamais des défis qui conditionnent son avenir et le destin de ses peuples de par la position où il se trouve tiraillé entre les ambitions stratégiques et les intérêts économiques concurrentiels dans le contexte de la mondialisation phénomène incontournable porteur d'une dépendance d'un genre nouveau, si nous ne saurons pas l'appréhender de manière positive.

Ces défis nous dictent de dynamiser une véritable solidarité arabe loin de toute démagogie et de toute logique de calcul étriqué. D'autant que nos peuples connaissent aujourd'hui un nouvel éveil en premier lieu nos générations montantes qualifiées pour changer leur vécu de façon à réussir la transition démocratique escomptée et la qualification scientifique et technologique pour réunir les conditions du décollage économique qui s'inscrit dans le projet de développement global.

Celui-ci ne saurait, au demeurant, avoir lieu sans la coordination arabe, la complémentarité économique et la mise à disposition de tous les mécanismes institutionnels et juridiques participant à la réalisation de ces objectifs.

Mesdames et Messieurs,

Le choix que vous avez porté sur votre deuxième Patrie le Maroc pour la tenue de ce colloque vous donnera sans doute l'opportunité de prendre connaissance des projets économiques et sociaux accomplis sur la voie démocratique grâce à la haute conduite de Notre vénéré Père Sa Majesté le Roi Hassan II -que Dieu ait son âme- qui a veillé, grâce à sa clairvoyance et sa sagesse à une époque où prédominaient le régime du parti unique et l'économie planifiée, à ce que le Maroc adopte le pluralisme politique et le libéralisme économique dans le cadre de la Monarchie constitutionnelle, démocratique et sociale et consacre les mécanismes démocratiques d'alternance des acteurs politiques à la gestion de la chose publique locale et nationale considérant que cette option est le critère véritable de la pratique démocratique à une époque où les influences extérieures et la domination économique ne peuvent être combattues que par le potentiel d'énergies que la Oumma peut libérer tant au niveau de la créativité et de l'innovation qu'à celui de la productivité et de la compétitivité.

Partant, nous ne saurons avoir d'interaction positive avec la mondialisation avec un esprit dogmatique, mais en s'inscrivant dans sa propre logique, celle du développement économique et la qualification des ressources humaines dans un climat de participation démocratique véritable.

Depuis Notre accession au Trône du Royaume, Nous œuvrons à consacrer ces options constantes du Maroc en consolidant la participation des citoyens à la gestion des affaires locales, régionales et nationales, en moralisant la vie publique et en modernisant la société et l'État avec tout ce que cette modernisation implique comme institutions consacrant l'État de Droit dans le cadre de l'engagement profond en faveur des Droits de l'Homme, des valeurs de solidarité sociale et de l'action inlassable pour promouvoir les catégories démunies et asseoir les bases d'une justice sociale fondée sur l'égalité des chances et dans les emplois, la lutte contre la marginalisation et l'exclusion, l'incitation de l'investissement, l'encouragement de la libre initiative et la réforme du système de l'éducation et de la formation de façon à garantir la qualification des nouvelles générations afin qu'elles puissent contribuer à la civilisation contemporaine.

Mesdames et Messieurs,

Voilà qu'aujourd'hui vous soumettez à débat différents mécanismes, méthodes et concepts qui constituent les composantes du projet civilisationnel global de notre Oumma arabe dans le contexte d'une accumulation d'idées et d'expériences et après un riche bilan d'interactions et de réalisations accomplies par les peuples arabes et que vous êtes appelés à analyser et à évaluer.

Nul doute que vous aurez présent à l'esprit lors de vos débats les facteurs de l'évolution civilisationnelle contemporaine sa dynamique et les défis auxquels est confronté le monde arabe dans le contexte de cette évolution et ce qu'elle implique pour nous en termes de fidélité à notre identité d'une part, et d'accompagnement de la civilisation universelle d'autre part, ainsi que les exigences de cet accompagnement positif en matière de modernisation sur le plan institutionnel afin de garantir une coopération entre nos peuples, une complémentarité de leurs économies et leur adhésion à la révolution de l'information. Cela nous permettra de faire face d'égal à égal à toutes les Unions et les autres groupements régionaux.

Nous ne ferons que nous induire en erreur et avec nous nos peuples, si nous continuons à appeler à la coopération avec autrui et à l'ouverture des frontières alors que nos États ne sont pas encore parvenus à ouvrir leurs frontières respectives, n'ont pas consacré les mécanismes de la coopération économique entre les potentialités de leurs sociétés et ne sont pas encore parvenus à surmonter la provocation des crises qui leur coûtent leurs énergies, causent le démembrement de leurs entités et paralysent le développement global de leurs peuples.

Les défis de la globalisation, à leurs têtes les défis économiques placent la réflexion économique à la tête des priorités du projet de la renaissance arabe. Et puisque cette priorité ne peut être abordée que dans le cadre d'une planification de développement global, sur la base de la qualification de la production arabe pour affronter la rude concurrence imposée par la globalisation, il devient nécessaire de s'attarder sur l'étude du projet de développement conformément aux conceptions contemporaines et aux mécanismes qui régissent le monde développé autour de nous.

Partant, le traitement du système des priorités dans ce projet que vous étudiez devient un élément stratégique incontournable pour connaître les aspects d'interaction et de simultanéité entre les divers fondements du projet et ses étapes. Ces priorités ne peuvent être classées qu'une fois recensées à travers une vision globale en ce qui concerne l'analyse de notre réalité ou celle de l'évolution civilisationnelle universelle avec laquelle nous Somme en interaction, sachant que la renaissance arabe ne peut être réalisée qu'à travers l'exploration de l'identité arabe, son énergie, sa dynamique de développement et son interaction conformément aux lois universelles dans le progrès et le sous-développement, notamment la diffusion de la démocratie en tant que concept universel puisant sa richesse dans la diversité des mécanismes de sa pratique et des valeurs civilisationnelles de chaque société.

De nos jours, le progrès n'est accessible qu'aux grandes entités unies qui sont les seules à pouvoir relever les défis de la société de la connaissance et de l'information, celle de demain. Votre sentiment, en tant que penseurs arabes, de la nécessité de l'unification de l'entité arabe et de sa qualification, pour relever le défi du prochain siècle et ce qu'il renferme comme changements radicaux et vérités cruciales, prouve la présence de la pensée arabe dans la mobilisation générale dont nous ressentons la nécessité. Cette mobilisation nous est dictée par la dynamique de nos peuples, leur foi, leur authenticité et leur génie qui sont demeurés à travers l'Histoire leur capital Intarissable dans chaque tournant historique critique, leur garantissant dignité et pérennité et l'accomplissement de leur mission éternelle, à condition de savoir aujourd'hui comment exploiter ce capital, à côté de la mise à profit de la modernité avec tous ses fondements et conditions démocratique, rationnelle et scientifique.

Nous ne pouvons, en ces moments difficiles où la lutte palestinienne connaît l'effroyable confrontation visant à oblitérer son identité arabe, que réitérer notre dénonciation de la politique agressive systématique du gouvernement israélien, réaffirmant notre solidarité absolue avec la lutte légitime du peuple palestinien frère, attachés aux valeurs de justice, de légalité, d'équité, de paix et de tolérance, qui sont les valeurs constantes de la Oumma arabe, dans le passé, le présent et l'avenir.

Puisse Dieu couronner de succès vos travaux.

**ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
LORS DE L'INSTALLATION DE LA COMMISSION
CONSULTATIVE CHARGÉE DE LA RÉVISION DE LA
MOUDAWANA
FÈS, 27 AVRIL 2001**

Mesdames et Messieurs,

Nous nous sommes attaché, depuis Notre accession au Trône de Nos glorieux Ancêtres, à poursuivre les actions en faveur de la promotion de la condition de la femme dans tous les secteurs d'activité de la Nation et à l'affranchir de toutes les formes d'injustice qu'elle subit. Nous nous y employons en Notre qualité d'Amir Al Mouminine, défenseur de la religion et de la communauté de ses adeptes. Nous adhérons pleinement et au même titre, à la charia dans tout ce qu'elle prescrit de licite, d'illicite ou de loisible. Œuvrant pour raffermir les valeurs de justice et d'égalité entre l'homme et la femme, Nous confirmons, de la sorte, ces paroles de Notre Ancêtre Sidna Mohammed - Prière et Paix soient sur Lui- «les femmes sont assurément les sœurs des hommes dans les prescriptions».

La charia islamique est fondée sur le juste milieu et la pondération ainsi que sur la quête du redressement et du mieux être de la société; ce qui constitue, du reste, la finalité ultime de toute démarche. Aussi, avons-Nous le souci de garantir les droits des femmes au même titre que ceux des hommes. Nous entendons, au-delà de cet objectif, préserver la cohésion de la famille, unie et solidaire, et raffermir les traditions marocaines authentiques dans un esprit d'entente, de concorde et d'entraide sociale. Car, nous avons pour mission d'en assurer la pérennité, notamment dans sa cellule de base qu'est la famille.

C'est dans cet esprit, que nous avons reçu les représentantes des formations politiques, des organisations et des associations féminines marocaines. C'est également dans cette perspective que nous avons décidé de former la commission spéciale que nous avons le plaisir d'installer dans ses fonctions, aujourd'hui. Nous lui confions la mission d'examiner les mécanismes et les procédures propres à garantir la bonne application des dispositions de la Moudouwana, et à s'atteler parallèlement, à l'élaboration d'un projet de révision de ce texte.

Nous avons tenu à ce que cette commission consultative reflète, dans sa composition, le volet jurisprudentiel, judiciaire et scientifique et fasse apparaître la présence de l'élément féminin. Nous avons veillé également à ce que tous ses membres soient hautement qualifiés, neutres, objectifs et expérimentés dans leurs domaines de compétence. Nous avons confié la présidence de la Commission à Monsieur Driss Dahhak, en considération de ses hautes qualités personnelles, de sa probité intellectuelle et de son expérience dans le domaine judiciaire.

Nous sommes convaincu que vous, distingués membres de la Commission, saurez-vous hisser au niveau des responsabilités que Nous vous confions et accomplir votre mission selon ce que dicte le devoir qui vous incombe de garder à l'esprit la finalité ultime des prescriptions généreuses de la charia et d'être équitables et bienveillants à l'égard de la femme, comme le prescrit l'Islam. Vous agirez en votre âme et conscience et selon votre appréciation de la réalité sociale du Maroc telle que vous l'avez côtoyée et pratiquée. Ainsi nous aurons œuvré à affranchir la femme de toutes les entraves qui l'empêchent d'apporter sa pleine contribution à l'édification d'une société marocaine solidaire et prémunie contre l'extrémisme et le fanatisme, sans jamais renier notre identité marocaine islamique immuable.

Mesdames et Messieurs,

Grâce à la démarche clairvoyante adoptée par Nos regrettés grand-père et père, Feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et Feu Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu ait leurs âmes -, et au travail de précurseur qu'ils ont accompli, la femme marocaine a pu inscrire à son actif beaucoup de réalisations et d'acquis, notamment les amendements apportés à la Moudouwana, du temps de Notre auguste père - que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde.

Toutefois, le relâchement des vertus de la bonne conduite prescrite par l'Islam dans les rapports au sein de la famille, ainsi que la non-application intégrale de la réforme précitée de la moudouwana et la prise de conscience grandissante que manifeste la femme à l'égard de ses droits et de ses obligations, suite aux progrès enregistrés au Maroc et à l'insertion active de la femme dans les divers secteurs d'activité de la nation, sont autant de facteurs qui nous commandent de recenser les dispositions de la moudouwana qui nécessitent d'être mises en application de façon effective et de tenir compte des contraintes imposées par les mutations sociales et les préoccupations de l'heure. Ainsi, la commission pourra se pencher sur ces questions en priorité et proposer les solutions appropriées.

Cependant, rien de tout cela ne pourra se concrétiser sans un dosage subtil qui permette de concilier entre, d'une part, l'attachement aux valeurs immuables qui forment le socle de notre identité, et d'autre part, l'adhésion pleine et entière à l'esprit du temps caractérisé notamment par l'universalité des droits de l'Homme.

Cet effort doit s'accomplir dans le cadre de la mission d'Ijtihad qui vous est confiée et dans l'esprit des desseins généreux de la charia qui consistent, justement, à faire prévaloir l'intérêt général des membres de la communauté, dans le strict équilibre entre les droits et les obligations, conformément à ces paroles divines : elles ont autant de droits que d'obligations, selon le bon usage.

Nous exhortons cette commission que nous assurons de toute notre sollicitude, à prendre toute la mesure des responsabilités dont elle a la charge, pour la préservation des desseins de la charia islamique et l'appréciation rigoureuse de ses textes. Nous l'engageons à s'astreindre au devoir d'objectivité, à cerner notre réalité sociale, à assigner à chacune des prescriptions la place qui lui revient, en ayant constamment en vue ce qui est nécessaire et ce qui relève de l'intérêt général. Ces deux considérations ont, en effet, aux yeux de la charia, la prééminence sur les autres, dans beaucoup de situations et de cas de figure. Pour autant, la commission ne doit pas s'estimer liée par des précédents jurisprudentiels qui avaient certainement leur justification à leur époque et dans le milieu qui était le leur.

Dans ce contexte, il appartient à la commission d'être à l'écoute de toutes les personnalités, les instances, les organisations, les associations et autres parties concernées, laissant à chacune toute latitude d'exposer son point de vue, et examinant leurs doléances avec application et discernement, en faisant preuve de patience et de disponibilité.

Nous attendons de la commission qu'elle apprécie à sa juste valeur l'ampleur de la mission dont elle a la charge, en gardant à l'esprit les valeurs sacrées qui caractérisent la famille marocaine et que Nous nous efforçons de préserver. Nous l'engageons à emprunter la voie de la modération et du consensus, afin de concrétiser les vœux que nous formons tous pour notre Patrie. La sauvegarde de son identité islamique, le progrès social et la mise à niveau de ses potentialités, ses ressources et ses atouts, dans le cadre d'actions concertées, menées conjointement par ses femmes et ses hommes, dans la dignité et dans un esprit d'égalité et d'équité, sont autant d'objectifs à rechercher, afin que notre pays puisse relever les défis, tant internes qu'externes, qui l'attendent.

Puisse Dieu bénir et couronner de succès les efforts que vous déployez dans l'intérêt de ce pays paisible.

«Dis : Agissez, Dieu verra vos actions ainsi que le Prophète et les croyants.» Véridique est la parole de Dieu le Tout-Puissant.

ORDRE DU JOUR DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AUX FORCES ARMÉES ROYALES

14 MAI 2001

Louanges à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Les Forces Armées Royales, et avec elles, le peuple marocain, célèbrent le 45ème anniversaire de leur création. Il s'agit d'un événement national glorieux et d'une occasion au cours de laquelle, suivant la voie tracée par Notre vénéré père, Nous vous renouvelons Notre Haute sollicitude et Notre bienveillance et vous exprimons Notre fierté pour les sacrifices et les nobles actions que vous avez déployés et que vous ne cessez de déployer, avec abnégation et dévouement, pour la préservation de nos acquis ancestraux et la défense des valeurs sacrées et de l'intégrité territoriale du Royaume.

Nous Nous remémorons également, à cette occasion, avec déférence et fierté, toutes les étapes franchies et les développements accomplis par les Forces Armées Royales, depuis leur création à l'aube de l'indépendance par Notre regretté grand-père, le libérateur du pays, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu ait son âme, qui en a fait le premier symbole de la souveraineté, confiant à Notre vénéré père feu Sa Majesté le Roi Hassan II que Dieu l'entoure de son infinie miséricorde, la mission de leur commandement et de veiller à leur développement.

Feu S.M. le Roi Hassan II a placé les Forces Armées Royales au premier plan des responsabilités héritées de son père, veillant de très près à leur gestion, leur formation, leur encadrement et à leur équipement, ce qui leur a permis d'atteindre le développement, la modernisation et la parfaite organisation qui est aujourd'hui la leur.

Officiers, sous-officiers et hommes de troupe,

Suivant ces traditions louables, Nous célébrons aujourd'hui ce glorieux anniversaire et Nous Nous remémorons toutes ses nobles significations tout en appréciant votre profonde fidélité aux idéaux suprêmes, votre attachement constant aux valeurs fondamentales, votre dévouement dans la défense

des constantes et des institutions sacrées, ces idéaux et ces valeurs, qui ont toujours été et qui demeurent garants de la continuité de votre marche civilisationnelle et de développement pour répondre aux attentes du pays et suivre l'évolution et les exigences de notre temps, tout en bénéficiant de Notre intérêt et de Notre Haute sollicitude.

Officiers, sous officiers et hommes de troupe,

Dans ce sens, Nous avons fait de l'intérêt à accorder de nos Forces Armées Royales, l'une de Nos préoccupations essentielles, en entamant Notre règne par nous enquérir directement de votre situation. Un train de mesures ont été ainsi prises au cours de cette année concernant l'amélioration du niveau de formation et d'entraînement de nos forces, tout en renforçant les équipements et le matériel.

Nous avons également pris un ensemble de mesures telles que la restauration de plusieurs casernes militaires et établissements servant de résidences aux soldats, comme Nous avons commencé à leur assurer les moyens de transport urbain, et ce dans le souci de réunir les moyens nécessaires aux membres des Forces Armées Royales pour assumer au mieux leur mission et d'améliorer leur situation.

Dans le cadre de la sollicitude et de la bienveillance dont Nous entourons nos Forces Armées Royales, nous avons œuvré pour l'amélioration du salaire minimum, l'augmentation des émoluments des soldats et la réduction des écarts de grades en vue de faciliter la communication et de garantir la quiétude du soldat et sa dignité.

Nous avons conduit les membres de nos Forces Armées sur la même voie pour la défense de la paix et de la légalité internationales, la préservation des vertus et des droits et le triomphe des causes justes et des idéaux suprêmes.

Suivant ces principes et les nobles actions de Nos illustres ancêtres, nous avons ainsi dépêché dernièrement un contingent en République Démocratique du Congo amie, à l'instar des contingents envoyés précédemment en Bosnie Herzégovine et au Kosovo où ils continuent à assumer leur noble mission avec compétence et abnégation dans le cadre des forces des Nations Unies pour le maintien de la paix.

Officiers, sous officiers et hommes de troupe,

La célébration aujourd'hui de cet heureux anniversaire, nous offre l'occasion de nous remémorer avec considération et déférence Notre grand père, le libérateur du pays et Fondateur des Forces Armées Royales, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V que Dieu ait son âme, et Notre vénéré père, l'édificateur du Maroc moderne et des institutions nationales, feu Sa Majesté le Roi Hassan II que Dieu bénisse son âme, qui a entouré les Forces Armées Royales, d'une affection paternelle particulière, tout en louant leurs réalisations grandioses et leurs nobles actions implorant le Tout-Puissant de les entourer de son infinie miséricorde et de les avoir en son vaste paradis avec les prophètes, les martyrs et les saints. Il n'y a pas de meilleur compagnon.

Avec la même foi et la même ferveur, Nous Nous recueillons sur l'âme de Nos martyrs qui ont sacrifié leur vie au service de la Patrie et qui sont tombés dans le champ d'honneur pour la défense de l'unité du pays, de sa sécurité et de sa quiétude. Nous implorons également le Très-Haut de vous guider et de raffermir vos pas sur la voie que Nous vous avons tracée, en servant les traditions héritées, les constantes et les institutions sacrées.

Nous prions Dieu de couronner vos actions de succès et de réussite, tout en demeurant constamment attaché et fidèle à votre devise éternelle : Dieu - la Patrie - le Roi.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu, soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER OFFERT EN L'HONNEUR DU PRÉSIDENT GHANÉEN

AGADIR, 15 MAI 2001

Monsieur le Président, Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour Nous, un motif de grande joie, que de souhaiter la bienvenue à Notre illustre hôte auquel Nous vouons toute Notre considération, Son Excellence Monsieur John Kufuor, Président du pays frère, la République du Ghana. Nous songeons, avec une fierté certaine, aux liens puissants que l'histoire a tissés entre le Maroc et le grand pays africain qui est le votre, ainsi qu'aux valeurs Sublimes autour desquelles s'est forgée l'unité de nos prédécesseurs dans la voie qu'ils avaient empruntée pour rendre sa liberté et son unité à notre continent, l'Afrique.

La mémoire africaine évoque avec fierté le rôle précurseur et combien efficace du grand leader ghanéen, le regretté Président K'wame N'krumah et de Mes vénérés grand-père et père, leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II- que Dieu ait leur âme en Sa Sainte Miséricorde. Ils s'étaient en effet engagés dans un combat acharné pour rendre sa liberté, son indépendance et sa dignité à l'Afrique, guidés en cela par ces principes mêmes qui avaient scellé leur unité au sein du groupe de Casablanca, considéré comme le noyau à partir duquel devait se construire l'Organisation de l'Unité Africaine.

Nous sommes aujourd'hui encore, voués au renforcement de ces liens tissés par notre histoire commune, œuvrant ensemble, dans la coopération et la solidarité, à la concrétisation d'un développement durable et global, en empruntant la voie de la démocratie dont nous partageons les idéaux. Nous saisissons cette occasion pour vous rendre un hommage appuyé pour la sagesse avec laquelle vous conduisez votre peuple sur la voie du bonheur, tout en incarnant l'alternance démocratique dont vous avez été le fer de lance et le catalyseur, conférant ainsi à votre pays un rayonnement accru aux plans régional et international.

Monsieur le Président,

Nous sommes à ce point convaincu de la profonde appartenance africaine du Maroc, que nous n'épargnerons aucun effort pour raffermir les liens de coopération avec les frères africains. Nous nous sommes donc attaché à prendre des initiatives pratiques et réalistes, pour aider l'Afrique à affronter ses grands problèmes, selon une stratégie globale et ambitieuse de développement.

Monsieur le Président,

Nous sommes convaincu que la visite que vous effectuez au Maroc, votre deuxième Patrie, aura des retombées d'autant plus bénéfiques qu'elle aura permis d'approfondir les relations de fraternité africaine qui nous unissent et de donner une nouvelle impulsion à la coopération entre le Maroc et le Ghana, en mettant en place de nouvelles règles et de nouveaux mécanismes pour régir nos relations bilatérales dans les différents domaines économiques, techniques et culturels et en instaurant à des fins de consultation politique, un dialogue direct, durable et régulier.

Nous sommes également persuadé que notre partenariat constituera un jalon important pour construire l'unité authentique de l'Afrique, sur la base de la complémentarité économique et du renforcement des liens de solidarité entre les peuples africains, et selon une démarche qui rejette la logique de la division, comme survivance de l'ère coloniale, s'appuyant, en revanche, sur le plein respect de l'intégrité et de la souveraineté des États africains, avec leurs spécificités.

Nous trouvons un grand motif de satisfaction dans la parfaite identité de vues que nous avons notée lors de nos entretiens fraternels, non seulement pour ce qui concerne la dynamisation de nos relations bilatérales, mais également pour ce qui touche aux autres questions d'intérêt commun. À cet égard, nous citerons, en particulier, la situation de crise que connaît le Moyen-Orient.

Le Maroc qui fut parmi les premiers à œuvrer en toute bonne foi, pour créer un climat de confiance et d'entente et réaliser la paix dans cette région si sensible du monde, considère toujours qu'une paix globale, équitable et durable, ne peut s'instaurer que si les Arabes recouvrent leurs droits, si les israéliens renoncent à la logique de la force et de l'arrogance et si l'on s'assure du plein respect des résolutions de la légalité internationale. Aussi réaffirmons-nous, en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods (Jérusalem) que la solution juste et équitable réside dans l'établissement d'un État palestinien indépendant avec, pour capitale, Al-Qods Al-Charif.

En réitérant Nos vœux de bienvenue et l'assurance de notre hommage à l'illustre hôte du Maroc, Son Excellence Monsieur John Kuffuor, Président du pays frère, la République du Ghana, Nous vous invitons, Mesdames et Messieurs, à vous lever en hommage à Son Excellence, en lui souhaitant santé et bonheur et en souhaitant aux relations maroco-ghanéennes davantage de progrès et de prospérité.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DU DÎNER OFFERT EN SON HONNEUR PAR LE PRÉSIDENT SÉNÉGALAIS

DAKAR, 22 MAI 2001

Louanges à Dieu, Que la paix et le salut soient sur le Prophète, sa Famille et ses Compagnons,

Monsieur le Président de la République du Sénégal,

Madame Viviane Wade,

Altesse Royale,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il y a tout juste un an, Monsieur le Président, vous étiez au Maroc pour l'une de vos premières visites officielles en dehors du Sénégal. Prenant la juste mesure de ce moment privilégié, Nous Nous étions alors engagés l'un et l'autre à faire preuve de volontarisme et de constance dans la mise en œuvre des objectifs ambitieux que nous avons pris la responsabilité d'afficher pour nos deux pays.

Ce soir, bien que Ma tentation soit grande de vous dire d'abord Mon émotion et Mon bonheur de Me trouver sur cette terre du Sénégal qui fait partie de l'imaginaire spirituel et affectif de tous les Marocains, Je voudrais avec votre permission, Monsieur le Président, bousculer un peu les usages et reprendre le propos là où nous l'avions laissé à Marrakech en mai dernier.

Ensemble et prenant en compte la profondeur et l'intangibilité des relations que le Maroc et le Sénégal ont su construire et protéger au fil des siècles, nous avons appelé à un partenariat maroco-sénégalais ouvert et pragmatique, privilégiant le réalisme et l'art du possible.

Ces propos, nous allons le voir, n'ont pas été de simple convenance diplomatique et protocolaire, car en l'espace de quelques mois, nos ministres et nos experts ont réalisé un parcours impressionnant par sa diversité, sa densité et sa qualité :

- des télécommunications au transport aérien,

- de l'énergie électrique au secteur bancaire,
- et du transport maritime aux aéroports et aux routes,

Le Maroc et le Sénégal ont ouvert en commun des chantiers tous azimuts et qui sont particulièrement prometteurs pour nos deux pays.

Il n'est pas fréquent, Monsieur le Président, que deux chefs d'État puissent ensemble et en si peu de temps, constater que le contrat dont ils sont les dépositaires, a été rempli, peut-être même au-delà de ce que nous pouvions raisonnablement en attendre.

C'est un plaisir rare, et Je voulais en préambule et avant toute autre considération partager avec vous cette très grande satisfaction du devoir accompli qui autorise pour le Maroc et le Sénégal, les ambitions les plus grandes et qui nous incite à aller de l'avant avec le même rythme et la même détermination.

L'accueil chaleureux et fraternel qui M'a été réservé ainsi qu'à la délégation qui M'accompagne témoigne de cette exception maroco-sénégalaise qui fait vibrer nos deux peuples et qui explique le caractère privilégié de notre rencontre. En vous retrouvant à Dakar, Monsieur le Président, Je retrouve un frère et un grand homme d'État dont tout un chacun admire la sagesse, reconnaît le militantisme dans la générosité et la fidélité persévérante dans l'amitié.

Mon émotion est d'autant plus grande et plus forte, qu'en cet instant qui nous réunit, le souvenir de la visite effectuée au Sénégal en 1964, par Mon auguste père, feu Sa Majesté Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, confirme s'il en était besoin, la permanence et la force de la relation que nos deux pays ont forgée au lendemain de leurs indépendances respectives et qui a été portée à son plus haut niveau symbolique, spirituel et historique avec l'inauguration de la grande mosquée de Dakar.

Ce serait certes, une gageure, Monsieur le président, que de vouloir, ce soir, faire l'inventaire des liens tissés au fil du temps et des échanges ininterrompus au fil de notre histoire commune, mais il Me paraît légitime et utile de rappeler que l'exemplarité de notre coopération et la richesse de l'héritage que nous partageons, sont assurément le socle sur lequel repose l'édifice à partir duquel nos opérateurs publics et privés vont défricher et défricheront demain les nouveaux axes d'une relation substantielle et solidaire.

D'ores et déjà, Monsieur le Président, notre coopération bilatérale, régie par un cadre juridique étoffé et qui embrasse plusieurs domaines, connaît depuis quelques mois, nous l'avons vu, une avancée qualitative remarquable, et nous devrions aujourd'hui nous en féliciter, comme Je Me réjouis de voir le Maroc, grâce au souci qui vous anime, participer à la mise en œuvre de vastes chantiers de développement économique et social, initiés par votre volonté, une participation qui donne au partenariat qui est le nôtre, sa pleine signification, et affirme la dimension exceptionnelle de notre coopération.

La commission mixte qui se réunira prochainement à Dakar saura, J'en suis sûr, transformer l'essai que nous avons ensemble marqué ces derniers mois.

Je suis persuadé, Monsieur le Président, que nos deux pays disposent d'atouts majeurs, des institutions démocratiques dont la solidité n'est plus à démontrer, la prééminence d'une culture affirmée des

droits de l'homme qui libère de nouvelles énergies, renforce la cohésion sociale et aide nos sociétés à se prémunir des influences extérieures multiformes qui peuvent cacher une tentation dominatrice d'un nouveau genre.

L'Afrique, consciente de cette dynamique inéluctable de la mondialisation, met légitimement en œuvre une volonté de traiter sur un pied d'égalité avec les autres ensembles régionaux et se dote progressivement de regroupements dont l'ambition affichée, dans le respect des cultures et valeurs propres à chaque pays et à chaque peuple, est de participer à l'intégration des économies du continent.

Je voudrais à cet égard, Monsieur le Président, vous dire combien le Maroc apprécie à sa juste valeur la contribution de votre pays au processus d'intégration dans la sous-région de l'Afrique de l'ouest, à travers la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) et à travers l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) avec laquelle le Maroc sera bientôt lié par un accord commercial et d'investissement.

Comme Je suis persuadé que l'action inlassable menée par Votre Excellence pour l'intégration africaine dans le cadre de l'élaboration et la réalisation du plan Oméga, qui trace les conditions d'un développement harmonieux de notre continent, aidera non seulement à renforcer cette intégration, mais aussi et surtout à donner à l'Afrique la place qui est la sienne, et devrait être la sienne dans le concert des nations.

Il M'est agréable aussi de constater que nos deux pays se retrouvent parties prenantes dans la jeune communauté des États Sahélo-Sahariens (CEN-SAD), comme Je suis convaincu qu'il nous serait profitable à tous d'imaginer des passerelles actives et substantielles avec l'Union du Maghreb-arabe, autre ensemble indispensable, à l'équilibre africain, si cher au cœur des marocains et qui demeure, pour le Maroc, un impératif stratégique majeur.

Monsieur le Président,

Si les avancées accomplies dans plusieurs pays africains dans la voie de la démocratie et du progrès économique et social sont pour nous des motifs de satisfaction, il n'en demeure pas moins que nous assistons de plus en plus à la résurgence de l'instabilité politique, la multiplication des foyers de tension dans plusieurs régions du continent africain.

Cette situation nous préoccupe, nous interpelle et hypothèque pour longtemps le développement économique, social et culturel de nos pays. Elle risquerait de devenir d'autant plus intenable si des mécanismes réels et efficaces ne sont pas mis en œuvre dans une politique concertée et courageuse pour alléger le fardeau de la dette, notamment par sa reconversion par la communauté internationale en investissements afin de permettre aux pays surendettés de sortir du cercle fatal du mal-développement.

Monsieur le Président,

Vous avez formulé l'an dernier à Marrakech un vœu : celui d'une marche de l'espoir pour l'Afrique. J'y adhère pleinement. Des signes sont de plus en plus perceptibles qui annoncent une mobilisation de notre continent dans un élan de solidarité sans précédent, comme le sursaut observé pour conjurer les pandémies et qui se traduit par de multiples initiatives publiques et privées que devrait soutenir l'ensemble

de la communauté internationale, par des efforts plus fermes, plus convaincus, plus convaincants et plus conséquents.

Je Me réjouis également de la mobilisation observée à l'échelle de notre continent en faveur des droits de l'Enfant. Le Sommet de Marrakech des premières dames africaines a recommandé la défense, le développement, la protection et la consécration des droits de la petite fille dans le cadre d'un mouvement global pour le développement de l'Afrique.

La déclaration de Marrakech constitue, sans conteste, une contribution précieuse de l'ensemble africain à la prochaine session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations Unies consacrée à l'enfant.

Monsieur le Président,

La situation au Moyen-Orient constitue pour nous tous une source de préoccupation en raison des raids entrepris contre les pays de la région et de la recrudescence de la violence contre la population civile palestinienne désarmée.

La communauté internationale, devrait, à cet effet, agir rapidement en vue d'amener Israël à respecter les résolutions des Nations Unies et la légalité internationale en se retirant de tous les territoires arabes occupés, et à respecter les droits légitimes du peuple palestinien à avoir un État indépendant avec Al-Qods Asharif comme capitale.

Monsieur le Président,

La chaleur de votre accueil, l'hospitalité du peuple sénégalais, l'excellence de nos relations, la richesse de nos liens séculaires, la fraternité qui unit nos deux pays, sont autant de manifestations qui témoignent de la solidité de notre coopération mais surtout des gages qui assureront et garantiront son enrichissement, son approfondissement et sa pérennité.

Excellence, Mesdames et Messieurs,

Je vous prie de vous lever en l'honneur de notre frère, Son Excellence, Maître Abdoulaye Wade, pour former nos vœux les plus sincères de bonne santé pour sa personne et de prospérité et de progrès pour le peuple sénégalais et pour l'épanouissement des relations maroco-sénégalaises dans l'amitié et la fraternité.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA 3^{ÈME} SESSION NATIONALE DU PARLEMENT DE L'ENFANT
RABAT, 25 MAI 2001**

Louange à Dieu, que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Chers enfants,

Il Nous est agréable de nous adresser à vous dans le cadre de cette rencontre distinguée, à l'occasion de la journée nationale de l'enfant que nous entourons de notre entière sollicitude, pour déclarer ouverte la session nationale du Parlement de l'enfant qui se tient dans le cadre des efforts intenses consentis par la commission nationale chargée de la préparation de la participation du Royaume du Maroc à la session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur la question de l'enfance, dont la présidence effective est assurée par Notre frère S.A.R. le Prince Moulay Rachid exprimant nos meilleures salutations aux enfants y compris ceux venus des pays frères et amis pour prendre part, à nos côtés, aux travaux de cette session.

Nous souhaitons également la bienvenue aux honorables invités qui ont accepté l'invitation de Notre sœur, S.A.R. la Princesse Lalla Meryem, présidente du Parlement de l'enfant et de l'observatoire national des droits de l'enfant.

Nos remerciements vont également, à cette occasion à l'endroit des membres du Parlement et de notre gouvernement pour l'intérêt particulier qu'ils accordent à ce procédé civilisé dans l'éducation à la démocratie, la participation effective et la solidarité entre les générations.

Honorable Assemblée,

Chers enfants, les actions sérieuses qui ont marqué les étapes de votre préparation à cette session, les thèmes retenus et la méthode civilisée que vous avez adoptée en la matière, émanent de votre détermination et de celle des autres enfants du Maroc à adhérer de manière qualitative dans le processus de l'action qu'entreprend la commission nationale, dans toutes ses composantes, action qui a donné un éclat particulier à la participation de notre pays à la deuxième session préparatoire à New York.

Au cours de cette session, Leurs Altesses Royales le Prince Moulay Rachid et la Princesse Lalla Meryem ont souligné l'efficacité du rôle joué par notre pays et la voie que nous avons choisie pour soutenir les questions de l'enfance et notre ferme détermination à les promouvoir du fait que leur développement figure parmi les priorités nationales de nos stratégies aux plans régional et national.

Tout en félicitant la commission nationale pour les valeureuses actions et les activités entreprises, nous réaffirmons que la mobilisation de notre pays à l'échelle régional et national, émane de notre conviction en la nécessité de la conjugaison des efforts, de l'adoption de nouvelles méthodes dans les rapports entre les peuples, de la considération que nous vouons à l'UNICEF, sur le plan international, pour ses actions en faveur de l'enfance au niveau mondial et pour le soutien que mérite cette organisation dans cette conjoncture qui constitue un tournant décisif dans la consécration d'une nouvelle approche des questions de l'enfant.

Cette approche est fondée sur le respect des cultures et des valeurs humaines, et fait sienne les vertus de la paix, de la tolérance et de la dignité humaine, surtout dans un monde marqué par le foisonnement du phénomène de l'exploitation ignominieuse, des enfants, les différentes formes de maltraitances dont ils sont l'objet et le fait qu'ils soient quelques fois victimes des guerres, des conflits et du blocus. Le cas des enfants de Palestine en est un exemple édifiant.

Honorable Assemblée,

Chers enfants,

Nous nous sommes réjouis, de la méthode de partenariat intégré avec laquelle le gouvernement et toutes les composantes de la société civile traitent ce sujet, faisant de la tenue du Sommet mondial une occasion et non pas une fin en soi pour activer le parachèvement des chantiers que nous avons entamés dans ce domaine depuis Notre accession au Trône de Nos glorieux ancêtres.

Ainsi, conformément à nos Hautes directives, vous vous êtes penchés sur l'élaboration d'une stratégie cohérente pour protéger les enfants contre la maltraitance, renforcer les programmes d'alphabétisation, poursuivre le processus de généralisation, de la scolarisation et continuer à multiplier les programmes de santé en faveur de la mère et de l'enfant.

Le grand intérêt porté par la commission nationale à la question de l'harmonisation des législations nationales avec les conventions onusiennes sur les droits de l'enfant telles que ratifiées par notre pays, témoigne de notre fidélité à nos enfants et à nos engagements internationaux, ce qui nous permet d'entamer la prochaine décennie avec un fort potentiel, sachant bien que la législation en la matière constitue un pilier fondamental pour toute protection efficace de l'enfant au sein de sa famille. Nous ne pouvons que nous féliciter de l'effort considérable et continu déployé par S.A.R. la Princesse Lalla Meryem, présidente de l'Observatoire national des droits de l'enfant, qui en a fait, de puis sa création, une institution, œuvrant conformément à nos orientations en tant que force de proposition d'avant-garde, un espace où se conjuguent les efforts des responsables gouvernementaux, de la société civile, les défenseurs des droits de l'enfant et l'ensemble des organisations internationales concernées, chacune

selon sa méthode de travail et les modes de son intervention, en plaçant la question de la protection de l'enfance au-dessus de toute autre considération.

Conscient que nous sommes de la place qu'occupe désormais l'Observatoire national des droits de l'enfant au niveau national et régional et de son rôle exemplaire reconnu par les parties intéressées à la question de l'enfance au Maroc et à l'étranger, nous avons décidé de continuer à l'encourager et à le soutenir afin de renforcer sa mission d'observation et de recherche scientifique, de telle sorte qu'il puisse fournir les données scientifiques à même de promouvoir les droits de l'enfant dans notre pays.

Nous l'invitons, à cette occasion, à mettre à la disposition des pays arabes et africains frères les résultats de l'expertise et des actions-pilote du Royaume en la matière, et de faire de cette démarche l'une de ses principales missions.

Vous devez donc, que Dieu vous protège, faire de votre rencontre, une étape essentielle dans la marche de consolidation de votre institution et dans sa préparation à une participation efficace au cours de la prochaine décennie tout en faisant preuve de patriotisme sincère et étant imbus des principes de tolérance de l'Islam et des traditions de notre civilisation et histoire séculaires. Nul doute que la charte qu'adoptera votre actuelle session, lancera ce processus civilisationnel sur des bases objectives et démocratiques, en contribuant de votre part à ce mouvement mondial pour que notre monde soit digne de ses enfants.

Puisse Dieu vous aider et couronner de succès vos actions dans l'intérêt de tous les enfants où qu'ils se trouvent «Et dis : Œuvrez, car Allah va voir votre œuvre, de même que son messager et les croyants». (Coran).

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE L'OUVERTURE DE LA 9^{ÈME} SESSION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'EAU ET DU CLIMAT

AGADIR, 21 JUIN 2001

Mesdames et Messieurs,

Nous avons tenu à présider l'ouverture des travaux du Conseil supérieur de l'eau et du climat, tant Nous mesurons l'importance primordiale de l'eau qui constitue, à Nos yeux, un des éléments de la souveraineté nationale, et tant Nous sommes convaincus de la vertu du dialogue constructif qui s'engage dans les instances compétentes sur toutes les questions nationales majeures. Si notre pays recèle, par la grâce de Dieu, des ressources naturelles abondantes, c'est aussi la volonté divine qui tient à nous mettre à l'épreuve de la sécheresse.

Les effets pervers de ce phénomène auraient pu être plus graves pour notre économie et pour l'équilibre de notre écosystème, sans la politique éclairée de l'eau, conduite par Notre vénéré père - que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde -, politique qui a amené le Conseil mondial de l'eau à attribuer le nom de Hassan II au prix international le plus prestigieux qui consacre la meilleure œuvre mondiale dans le domaine hydraulique.

Si le Maroc a réussi, jusque-là, à répondre à une demande accrue en eau, en renforçant l'offre par une mobilisation croissante des ressources, garantissant ainsi l'approvisionnement des villes et l'irrigation du million d'hectares, il n'en reste pas moins que l'équilibre entre l'offre et la demande est devenu précaire et fragile, sous l'effet conjugué de multiples contraintes.

Le temps est donc venu pour nous de changer radicalement notre perception et notre attitude à l'égard de l'eau, à travers la gestion de la demande de cette ressource et la rationalisation de sa consommation. Il importe, en outre, de poursuivre les efforts qui sont engagés pour mobiliser toutes les ressources hydriques mobilisables. Il nous incombe, parallèlement, d'aller plus loin dans la réalisation d'installations de stockage et d'assurer, dans un souci de solidarité inter-régionale, le transfert des eaux à partir des bassins excédentaires vers les bassins déficitaires.

Afin d'alléger la charge des investissements, il est devenu nécessaire de rechercher de nouvelles formules de financement et de gestion des ouvrages hydrauliques. De même qu'il nous incombe de revoir nos choix et nos options concernant les modes de production agricole, en tenant compte - pour cette question que Nous considérons hautement prioritaire - du facteur rareté de l'eau et du coût de production réel dans notre pays.

Compte tenu des retards accumulés au niveau de l'assainissement des eaux usées, il est indispensable de songer à des formules pratiques de nature à aider à la protection des ressources en eau contre la pollution. De même qu'il est impératif d'accorder une attention accrue au programme d'approvisionnement du monde rural en eau potable, afin que nos campagnes puissent accéder au développement que Nous souhaitons pour elles.

Qu'il s'agisse des villes ou des campagnes, Nous engageons tous les intervenants dans le secteur de l'eau et plus particulièrement l'Office national de l'eau potable, à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer l'approvisionnement en eau potable de toutes les agglomérations de Notre royaume, en tenant dûment compte des exigences de qualité, d'hygiène, et des impératifs de répartition équitable et de solidarité agissante.

La succession des saisons sèches qu'a connue notre pays au cours des vingt dernières années, a donné lieu, entre autres effets, à l'accroissement de l'endettement des agriculteurs, dont une frange importante s'est trouvée, de ce fait, dans l'incapacité d'acquitter ses dettes à l'égard de la Caisse nationale de crédit agricole. Aussi, afin de remédier à cet état, avons-nous donné Nos hautes instructions à Notre gouvernement pour procéder à un rééchelonnement des dettes agricoles sur une période de 15 à 20 ans, avec une exonération partielle pouvant atteindre 40 % pour les petits agriculteurs, en tenant en compte les particularités naturelles des régions dans cette opération qui profitera à quelque 120.000 agriculteurs.

Nous entendons, à travers ces efforts, apporter Notre appui à Nos fidèles agriculteurs, tout en permettant à l'organisme du crédit agricole de mener ses activités à partir d'une situation financière saine et dans un cadre institutionnel transparent et adapté, fondé sur la réforme de ses structures, conformément à une loi nouvelle qui fait l'objet actuellement de débats au sein du Parlement.

Nous réaffirmons Notre volonté de continuer à veiller à ce que le financement de l'activité des petits agriculteurs demeure aisément accessible à travers une convention entre le Crédit agricole et l'État. Nous avons grand espoir pour que votre Conseil, qui siège pour la première fois dans le cadre de la loi sur l'eau, dégage les orientations générales de la politique hydraulique nationale.

Nous invitons, parallèlement, Notre gouvernement à diligenter les mesures nécessaires pour la mise en œuvre intégrale des dispositions de cette loi et à mettre au point une méthodologie de travail rigoureuse qui permette à votre Conseil d'affirmer en permanence sa présence pour tout ce qui concerne la politique de l'eau. Notre volonté, en effet, est que ce Conseil soit l'espace idoine pour discuter et débattre de cette politique.

En effet, la problématique de la gestion de l'eau est si complexe et a de telles ramifications qu'elle ne peut se prêter à un traitement purement technique, pas plus qu'elle ne peut être évacuée moyennant de simples aménagements partiels ou ponctuels.

En revanche, elle implique l'adoption d'une approche globale, en faisant preuve de clairvoyance et de perspicacité. Elle exige, en outre, une quête constante d'équilibre, excluant l'excès dans l'offre des ressources disponibles tout en maintenant la demande dans des limites raisonnables.

Partant, Nous attendons de vous que vous donniez une illustration concrète de cette démarche au cours de votre prochain conseil, et plus précisément lors de l'examen du projet de Plan national de développement des ressources en eau, qui est en cours d'élaboration. Notre vœu, en effet, est que ce plan fixe une stratégie nationale propre à assurer le développement des ressources hydrauliques à l'horizon 2030 et permette de prendre la décision politique idoine sur la base d'une répartition rationnelle de cette richesse, écartant les risques de contentieux de monopole et de gaspillage.

Nous sommes convaincus que vous appréciez à leur juste valeur les responsabilités qui sont les vôtres et que vous êtes animés d'un désir sincère de conjuguer vos expériences respectives et votre savoir-faire, pour conduire, de concert, une action propre à garantir à notre chère Patrie sa sécurité en eau, tant dans le présent qu'à l'avenir.

Que Dieu vous assiste en vous guidant sur la bonne voie.

Sur vous, la paix et la bénédiction d'Allah.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA
NEW YORK, 25 JUIN 2001**

Monsieur le Président,

Majestés, Excellences,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de vous dire combien le Royaume du Maroc se réjouit de la décision prise par l'Assemblée Générale des Nations Unies de tenir une session spéciale sur le thème du Sida.

Nous souhaitons plein succès à cette heureuse initiative et formons le vœu que cette rencontre onusienne permette de mobiliser les ressources nécessaires pour combattre cette épidémie meurtrière. Il est à espérer, ainsi, de dépasser cette contradiction flagrante qui consiste à glorifier, en théorie, la santé comme étant un droit humain inaliénable, alors que dans la réalité effective, on note une discrimination de fait entre, d'une part, les États avancés qui, grâce aux moyens dont ils disposent et à l'exploitation de la recherche médicale, sont arrivés à circonscrire l'épidémie du Sida, et, d'autre part, les pays en développement qui sont dans l'incapacité de juguler la progression du mal, faute du minimum de prévention et de traitement, surtout dans le continent africain, dont certains États sont menacés par ce redoutable danger.

Nous sommes confrontés aux contraintes qu'imposent la mondialisation et la nécessité d'être au diapason de l'évolution en cours, ainsi que les flux migratoires issus, eux aussi, de cette globalisation et qui empêchent désormais tout pays de rester à l'abri de cette épidémie. Par conséquent, édifier une couverture sanitaire et fournir les médicaments et les équipements médicaux nécessaires, induisent une ponction importante sur les budgets de nos pays, qui consentent, par ailleurs, des exonérations fiscales et douanières, pour les intrants médicaux requis, en particulier les médicaments dont dépend la santé des citoyens, sans distinction sociale, géographique ou ethnique.

À cet égard, Nous tenons à saluer les initiatives louables prises par Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies, pour mettre en place un fonds international, dans le but de permettre aux pays en développement qui sont touchés par le Sida, d'accéder aux antirétroviraux.

Le Maroc a établi, pour sa part, une stratégie intégrée, consacrée à la lutte contre le VIH/SIDA. Elle se décline en actions de dépistage, de traitement et de prévention, et associe l'ensemble des intervenants, aussi bien des autorités gouvernementales, que de la société civile, à de vastes campagnes de sensibilisation, menées par les médias et parmi les jeunes et les catégories à risque, en général. Ainsi nous répondons également aux préoccupations exprimées dans le projet de déclaration d'engagement qui est soumis à l'actuelle session. En se félicitant des initiatives onusiennes, le Maroc exprime le souhait de bénéficier des prix préférentiels consentis ailleurs. Il appelle, en outre, à la mise en place de mécanismes internationaux de coopération et de coordination pour combattre cette épidémie qui risque d'hypothéquer non seulement notre effort de développement, mais également la sécurité sanitaire dans le monde.

Fort de la compétence engrangée grâce à l'ingéniosité de ses cadres et à une évaluation permanente des initiatives et une réadaptation constante des actions, le Maroc met sa modeste expérience au service de la communauté internationale, en particulier nos frères africains, en témoignage de sa totale adhésion au principe de solidarité agissante qui doit guider notre action.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA 30^{ÈME} CONFÉRENCE DES ASSOCIATIONS DU
CROISSANT-ROUGE ET DE LA CROIX-ROUGE ARABES**

RABAT, 28 JUIN 2001

Altesse Royale,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable, à l'occasion de l'ouverture des travaux de cette conférence des Associations Arabes du Croissant Rouge et de la Croix-Rouge, de souhaiter la bienvenue à tous les participants et, à leur tête, les présidents du Comité international du Croissant Rouge, de la Fédération internationale et des organisations et organismes arabes et Islamiques du Croissant Rouge et de la Croix-Rouge. Tous ont contribué à faire de cette conférence un rassemblement international appelé à se pencher sur des sujets qui polarisent toute notre attention, notamment : la question du volontariat, la gestion des catastrophes et la capacité de s'y préparer et le droit international humanitaire.

C'est pour Nous un motif de joie et de fierté que cette conférence tienne ses assises pour la deuxième fois au Royaume du Maroc, ce qui dénote la forte présence du Maroc en tant que terre de dialogue pour les différentes rencontres internationales. Ceci illustre aussi la contribution qu'il apporte au raffermissement de la culture de la coexistence, à la défense des causes humanitaires, notamment celles de la paix, de la tolérance et du dialogue des civilisations et des religions. En abritant cette conférence, le Maroc tient à marquer son adhésion effective et sérieuse à toutes les initiatives et les démarches vouées aux nobles objectifs humanitaires ayant un caractère bénévole et visant une mobilisation collective au service de l'humanité dans tous les domaines de la vie humaine, touchant à la santé, à la sécurité et à la prévention.

Le Maroc, en effet, souscrit pleinement aux efforts visant à apporter les secours nécessaires aux individus et aux communautés qui se trouvent en détresse, notamment celles qui souffrent du dénuement ou sont exposées aux catastrophes naturelles. Le Maroc, fort de son identité civilisationnelle et des valeurs islamiques qui sont les siennes, s'acquitte promptement du devoir que lui dicte cette réalité où les

désastres, les catastrophes et leurs redoutables effets ne peuvent être circonscrits que par un effort de solidarité agissante et de volontariat spontané, tant de la part des États que des Organisations non gouvernementales et de toutes les composantes de la société civile. Voilà pourquoi la terre marocaine abrite volontiers, depuis de nombreuses années, des manifestations d'échange et de dialogue sur la question.

Le Maroc a fourni des exemples inédits en matière de volontariat, qui constitue l'un des thèmes majeurs de votre conférence. En effet, dès l'aube de l'indépendance et suite à l'annonce par Notre vénéré grand-père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde, du projet de construction de la route de l'Unité, pas moins de onze mille jeunes accoururent pour répondre à l'appel et participer à l'édification de l'ouvrage. Au premier rang de ces volontaires figurait Notre regretté Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme. La route, effectivement construite, reliait deux provinces séparées naguère par le colonialisme.

Au-delà de sa portée politique et socio-économique, le projet symbolise, plus profondément, l'esprit de volontariat qui anime les Marocains.

Il n'est donc pas étonnant que, mus par la même motivation, ils aient accouru, deux décennies plus tard, pour se joindre à la marche volontaire la plus imposante de l'Histoire, à savoir la Marche Verte que Notre vénéré père, que Dieu Le bénisse dans l'éternel, a conçue et dirigée, réalisant ainsi, par la voie pacifique et le dialogue, le recouvrement par le Maroc de ses provinces du Sud.

L'action menée jusque-là par l'organisation du Croissant Rouge Marocain, créée par le héros de la libération nationale, en 1957, au lendemain de l'indépendance, donne toute sa consistance à l'idée de volontariat dans le domaine humanitaire. Cette action est conduite sous la houlette de la première des volontaires, en l'occurrence Son Altesse Royale la Princesse Lalla Malika, dont les Marocains n'oublieront jamais qu'elle était personnellement à pied d'œuvre, s'employant, à la tête du Croissant Rouge Marocain, à secourir les victimes du tremblement de terre d'Agadir en 1960. Aujourd'hui encore, Son Altesse, que Dieu Lui réserve sa juste récompense, continue de consentir les efforts les plus soutenus pour concrétiser les nobles objectifs humanitaires qu'elle poursuit notamment; en s'efforçant de porter le nombre des volontaires au double des effectifs actuels et en mobilisant les potentialités pour mieux répondre aux besoins toujours croissants.

Depuis Notre accession au Trône de Nos glorieux ancêtres, Nous Nous sommes attaché à rehausser et valoriser le concept de volontariat bénévole, pour en faire une véritable culture de solidarité sociale. Notre vœu, en mettant en place la Fondation Mohammed V de solidarité et en assurant le suivi effectif de ses activités, et, justement, de donner un contenu concret au principe de bénévolat, à travers une action sociale et solidaire dans sa plus parfaite expression. En portant une attention particulière aux catégories défavorisées, notamment les enfants en situation précaire, les couches sociales démunies, les handicapés et les femmes rurales, nous cherchons, en fait, à les doter de la capacité de se prendre en charge et de s'associer, par les potentialités qu'ils recèlent, à l'œuvre collective qui est engagée pour édifier, sur des bases solides, la société démocratique que Nous appelons de Nos vœux.

Altesse Royale,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

L'ultime objectif de vos associations est, comme vous le savez, de faire face aux catastrophes qui frappent les communautés humaines, suite aux guerres, aux conflits ou à la fureur des éléments ou encore, en raison de la pauvreté, de la famine et des épidémies qui sévissent dans certains pays pour diverses raisons. Cependant, les efforts visant à circonscrire les effets de ces fléaux et ces catastrophes, sont autant de tâches supplémentaires qui incombent au Croissant Rouge et à la Croix Rouge et confèrent à leur mission une importance toute particulière. En fait, cette charge, ils ne peuvent l'assumer, qu'au prix d'une solidarité agissante et d'un volontariat généreux.

Elle requiert, au même titre, le renouvellement des moyens et l'actualisation des plans qui doivent pouvoir compter sur votre intervention le cas échéant. En effet, la refonte totale des méthodes de travail n'est pas tributaire uniquement de la disponibilité des moyens matériels, mais elle repose aussi sur les instances juridiques et réglementaires internationales, pour pouvoir faire face aux catastrophes, et endiguer leurs effets pervers, avec efficacité et dans la solidarité. Nous sommes convaincu que votre conférence permettra de dégager une vision claire et réaliste, tenant compte des souffrances humaines que vous avez pu observer sur le terrain, tels des soldats mobilisés pour affronter ces catastrophes génératrices de douleurs et de souffrances, suivant pour cela, une approche qui vous permettra de faire une meilleure appréciation des besoins et des moyens à mettre en œuvre.

Cette 30ème conférence des associations arabes du Croissant Rouge et de la Croix Rouge se tient à une conjoncture où la région du Moyen-Orient connaît une détérioration de la situation dans les territoires arabes occupés. La violence règne et la machine militaire israélienne martyrise et assiège le peuple palestinien sans défense, en violation des dispositions du droit international humanitaire en l'occurrence les conventions de Genève de 1949. Cette situation nous impose à tous le devoir de fournir un accru de soutien, de venir en aide aux victimes de ces préjudices, de sauver les blessés, d'exprimer notre solidarité humaine et de nous engager dans l'action bénévole pour atténuer les effets de cette épreuve douloureuse.

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods et dans le cadre de nos efforts constants visant la protection de cette ville Sainte et la préservation de son identité civilisationnelle et de son espace religieux, riche d'un patrimoine humain qui incarne la coexistence des religions révélées, Nous attendons de votre conférence qu'elle adresse un appel à tous les États, les institutions et les organisations éprises de paix, les exhortant à protéger le peuple palestinien sans défense de l'expulsion, du blocus, des services et de l'agression qu'il subit aux mains du gouvernement, et à apporter leur appui à ses droits légitimes, notamment celui de créer sur sa terre libérée son État indépendant avec, pour capitale AL-Qods Al-Charif.

Nous tenons à saluer de nouveau le parfait esprit de volontariat qui vous anime et qui vous a permis de vous réunir aujourd'hui, au niveau le plus élevé et à l'échelle la plus large qui soit à l'instar des

conférences précédentes. Vous allez vous pencher sur ces questions humanitaires, prendre les décisions nécessaires et faire les recommandations qui s'imposent pour suivre de près les nouveaux besoins, qui vont s'exprimer, faisant appel à votre soutien humanitaire, en tout lieu et sans distinction de couleur, de race ou de croyance, entre les gens. Nous sommes convaincu du succès de votre conférence qui se tient sous Notre Haut patronage. Nous vous souhaitons beaucoup de réussite dans l'accomplissement des nobles missions qui sont les vôtres ainsi qu'un agréable séjour dans un pays qui a toujours accueilli volontiers et à bras ouverts toute action humanitaire de noble dessein.

Que la paix soit sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À LA CONFÉRENCE DE L'ISESCO SUR LE DIALOGUE DES CIVILISATIONS

RABAT, 10 JUILLET 2001

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de saluer votre respectable Forum et de souhaiter la bienvenue aux illustres hôtes du Royaume pour participer à cette conférence internationale, tenue sous Notre Haut patronage, à l'initiative et sur invitation de l'Organisation Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ISESCO) sur le thème : le dialogue entre les civilisations dans un monde en mutation.

C'est une conférence qui s'inscrit dans le cadre de l'année décrétée par les Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations, visant à diffuser la culture du dialogue entre les peuples qui appartiennent à diverses civilisations au sein desquelles vit l'humanité, avec tout ce qu'elles comportent comme ressemblance et coexistence ou divergence et différence.

Depuis des lustres, le Maroc a été et demeure un carrefour de tolérance et de cohabitation, un havre de compréhension et de coexistence et un point de départ pour l'instauration des passerelles de communication, sur les plans civilisationnel et culturel, entre les différentes sociétés, en dépit de la diversité de leurs religions et de leurs croyances et de la multitude de leurs origines et de leurs provenances.

Notre regrette père, feu S.M. Hassan II, que Dieu ait Son âme, était parmi les premiers leaders qui avaient le mérite de prédire et inciter au dialogue, dans plusieurs forums internationaux et à de nombreuses occasions, étant convaincu, que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde, de la vertu du dialogue et conscient de sa mission et de son importance en tant que meilleur moyen pour éradiquer les causes de la divergence et du scepticisme et en tant que voie, la plus juste, pour instaurer la confiance et la propager entre les humains.

Sa Majesté, que Dieu ait Son âme, tenait à ce que le Maroc joue le rôle qui lui revient de manière efficace et influente afin de jeter des bases solides pour édifier une entité humaine homogène et complémentaire, jouissant de la sécurité, de la paix et de la fraternité et vivant dans la stabilité, la prospérité et le progrès.

Nous Nous sommes engagé, depuis Notre accession au Trône de Nos glorieux ancêtres, à continuer sur la voie tracée, accomplissant le devoir que Nous jugeons opportun pour contribuer au renforcement de la confiance et de la consolidation du rapprochement, à travers les initiatives que Nous prenons et les efforts que Nous déployons aux côtés de Nos frères et amis, Rois, Princes et Présidents, pour bâtir ensemble et avec une volonté collective les bases d'un monde nouveau où l'humanité puisse vivre à l'ombre de l'amour et de la convivialité, s'inspirant des principes de paix fondée sur la justice et l'équité et sur la restitution aux individus des droits qui leur appartiennent et se référant aux dispositions du droit international qui constitue la meilleure protection contre tout ce qui pourrait porter atteinte à un pays ou menacer sa sécurité.

Les moyens mis en œuvre pour atteindre ces nobles objectifs et finalités sont nombreux, et à leur tête l'action menée pour traduire les concepts du dialogue et consolider ses fondements pour tous et à tous les niveaux. Aussi, est-il permis d'attendre de cette conférence qu'elle aboutisse à la formulation des principes généraux et des conclusions d'orientation pour ancrer ces fondements et consacrer ces concepts, afin de répandre la concorde entre les peuples et de mettre en exergue le grand intérêt qu'accorde notre religion au dialogue sous toutes ses formes et ses impératifs, conformément aux enseignements du Saint Coran et son insistance sur les valeurs et les vertus qui en découlent, sans lesquelles il ne peut y avoir de reconnaissance mutuelle qui, suivant l'Islam, constitue une finalité sociale et, en même temps, un moyen pour surmonter les différences, comme l'a dit le Tout-puissant : «O hommes nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle et nous avons fait de vous des nations et des tribus pour que vous vous connaissiez».

L'une des conditions fondamentales pour l'instauration de cette reconnaissance mutuelle doit procéder d'une conviction morale et rationnelle de la nécessité de s'ouvrir sur l'autre et d'accepter de collaborer avec lui, quels que soient son statut, ses moyens et ses capacités et dans le cadre du respect de ses spécificités culturelles et civilisationnelles qui forment sa personnalité et lui procurent la force de s'imposer.

Ces spécificités, de par leur diversité et leur distinction, constituent une source intarissable pour l'enrichissement des cultures et des civilisations et, partant, leur préservation devient un droit et une obligation. C'est un des droits de l'Homme et un devoir qui s'impose aussi bien à l'individu qu'à la communauté, devenant ainsi un message universel commun, étant donné que ces spécificités constituent l'un des principaux traits de l'humanité en tout pays et en tout temps et sont protégées et défendues par les lois internationales qui en garantissent l'exercice et la jouissance.

De la sorte, tout effort fourni pour préserver cette caractéristique fondamentale du cours de l'univers et de l'existence devient une contribution précieuse au patrimoine de l'humanité, qui exige de nous de fournir davantage d'efforts pour l'enrichir et le fructifier, et contrecarrer toute tentative réductrice de l'apport de chacun de ses affluents, quels qu'ils soient, ou pouvant le marginaliser ou l'exclure.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous bénissons l'initiative de l'Organisation Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture qui a réussi à saisir les portées et les objectifs de l'année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations, et Nous exprimons Notre considération pour les actions louables qu'elle accomplit aussi

bien dans ce domaine vital que dans les divers autres domaines qui font partie de ses préoccupations, en tant qu'organisme spécialisé de l'Organisation de la Conférence Islamique, et dont Nous sommes fier d'abriter le siège dans la capitale de Notre Royaume.

La tenue de cette conférence témoigne de la profonde compréhension de sa mission islamique et internationale et de la prise de conscience des responsabilités qui lui échoient. Elle est également la preuve que ces finalités procèdent de l'essence même de l'action islamique commune à travers ses divers canaux et ses différents domaines, dont le domaine pédagogique, scientifique et culturel qui n'est pas moins efficace et influent que les autres domaines dans l'édification du développement.

Compte tenu de toutes ces considérations et vu l'importance que Nous accordons au thème de votre conférence, Nous tenons à exprimer Notre adhésion à ses nobles objectifs et ses finalités élevées, non seulement parce qu'elle se tient dans le cadre de l'année internationale du dialogue entre les civilisations, mais aussi parce qu'elle traduit une volonté commune de la Oumma islamique, une volonté que matérialisent les résolutions des Sommets et des réunions des ministres des Affaires étrangères.

Ces résolutions ont toujours insisté sur la nécessité d'une contribution efficiente et marquée du monde musulman, conformément à la vision civilisationnelle de l'Islam, une vision imbue de tolérance. Les nobles principes de l'Islam prônent le dialogue et incitent à s'éclairer de ses vertus et à emprunter sa voie, qui est la voie idoine pour bâtir des relations saines entre les humains, dans un monde en perpétuelle mutation et où les problèmes ne cessent de s'aggraver dans une conjoncture cruciale et décisive marquée par un processus historique, dont les péripéties présentent certains antagonismes et perturbations. Tout en exprimant Notre satisfaction de la méthodologie suivie par l'Organisation Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture dans toutes ses activités et initiatives, et à laquelle Nous souhaitons plein succès, Nous rendons hommage à son directeur général connu pour sa sincérité, son abnégation et son sérieux dans l'accomplissement de sa mission visant un développement éducationnel, scientifique et culturel qui jettera les bases d'un éveil civilisationnel global dans le monde musulman, par la grâce de Dieu, et avec le soutien de Nos frères les Chefs d'État des pays membres.

Puisse Dieu vous assister, guider vos pas et vous aider pour que vous puissiez réaliser les objectifs tracés pour cette conférence et tout le bien que vous recherchez pour la Oumma islamique et pour l'humanité tout entière.

Que la Paix et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

**ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
LORS DU DÎNER OFFICIEL OFFERT EN L'HONNEUR
DU PRÉSIDENT TUNISIEN ZINE EL ABIDINE BEN ALI
TANGER, 18 JUILLET 2001**

Louange à Dieu, Que la Prière et le Salut soient sur le Prophète Sidna Mohammed, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher frère Excellence Monsieur Zine El Abidine Ben Ali Président de la République Tunisienne,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour nous une grande joie, au moment où Nous recevons Notre grand frère, Son Excellence le Président tunisien Zine El Abidine Ben Ali, de renouer avec lui les liens de concertation et de dialogue fraternel, en lui exprimant, et à travers lui, au peuple tunisien frère, Notre grande amitié et Notre estime, souhaitant à son Excellence et à la délégation l'accompagnant un agréable séjour parmi nous. Les liens historiques, civilisationnels et spirituels séculaires entre nos deux pays et nos deux peuples frères, sont pour nous, un motif de grande fierté.

Nos retrouvailles aujourd'hui incarnent notre volonté commune de hisser les relations remarquables qui nous unissent, au niveau d'un partenariat exemplaire où le volet économique occupera une place privilégiée. Nous aurons ainsi œuvré pour, convaincre nos partenaires de faire preuve de plus de responsabilité et de respect dans leurs rapports avec nous et pour persuader nos frères de se joindre à notre marche et d'emprunter la voie que nous avons choisie dans le but d'instaurer un espace économique maghrébin, arabe et méditerranéen homogène. Nous pourrons, de la sorte mettre à profit les immenses potentialités que recèle le monde arabe afin de réaliser un développement durable à même de garantir un avenir meilleur à nos générations futures.

Les relations maroco-tunisiennes, du fait, eu égard aux attitudes positives qu'elles induisent, se distinguent par le fait qu'elles constituent un pilier fondamental pour l'édification d'un Maghreb Arabe homogène et fort, en tant que choix stratégique pour relever les défis de la mondialisation.

C'est un pari qui ne peut être gagné qu'en adoptant une nouvelle approche fondée sur une action résolue, dans la clarté, la coopération sincère et le dialogue rationnel, pour définir les priorités de chaque étape, et ce pour assurer la sécurité et la stabilité de la région et la prospérité de ses peuples.

Excellence Monsieur le Président,

Nos efforts ont toujours eu pour objectif essentiellement d'encourager les initiatives visant à instaurer une paix juste et durable dans la région du Proche-Orient.

Tout en réitérant notre soutien total au peuple palestinien frère et à son autorité nationale dans sa lutte pour l'instauration d'un État-palestinien indépendant avec pour capitale Al-Qods Al Acharif que nous considérons, en Notre qualité de Président de son comité, comme la pierre angulaire dans tout règlement équitable et durable, nous appelons la communauté internationale, et particulièrement les parrains du processus de paix, à redoubler d'efforts pour redynamiser ce processus et éviter une rechute pouvant conduire la région à plus de tension et d'instabilité.

Notre appartenance aux mondes arabe et africain exige de nous une solidarité pour la levée de l'embargo imposé à l'Irak frère et le respect de sa souveraineté et l'unité de ses territoires, tout en réaffirmant notre attachement à la sécurité du Koweït et à son indépendance ainsi qu'à la sécurité de tous les pays arabes frères du Golfe arabe.

Cette appartenance nous dicte également d'œuvrer pour dynamiser la solidarité internationale, dont vous êtes l'un des défenseurs, pour réaliser un développement durable à notre continent africain, lui garantissant la sécurité et la stabilité et lui permettant d'atténuer l'impact de la pauvreté sur de larges couches de ses sociétés.

L'appartenance de nos deux pays au bassin méditerranéen et leur attachement à l'instauration d'un partenariat équilibré et efficace susceptible de répondre aux attentes des partenaires du processus de Barcelone en matière de sécurité et de prospérité économique, les interpellent pour une coordination au niveau bilatéral et entre les pays du Sud de la Méditerranée.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'initiative du Maroc, en l'occurrence la déclaration d'Agadir, visant la création d'une zone de libre-échange entre les pays arabes méditerranéens, initiative qui constitue une étape importante vers la concrétisation de cette coordination.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je vous prie de vous lever par respect et considération pour Son Excellence le Président Zine El Abidine Ben Ali, pour lui exprimer nos vœux de bonne santé et de longue vie et au peuple tunisien frère progrès et prospérité sous la sage conduite de son Président qui a assuré à son peuple authentique une stabilité soutenue et un développement durable, de même que Je souhaite aux relations maroco-tunisiennes davantage de cohésion et de complémentarité.

INTERVIEW DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU JOURNAL «ACHARQAL AWSAT»

24 JUILLET 2001

Question : Cela fait presque deux années que vous êtes aux commandes, au Royaume du Maroc. Êtes-vous satisfait du bilan de la période écoulée ?

Sa Majesté le Roi : Satisfait, non. Car s'agissant de Mon pays, rien n'est jamais assez et rien n'est suffisamment bien fait. L'ambition qui M'anime et la volonté qui M'habite sont celles de faire mieux et de pouvoir donner davantage. En tant que Roi, Je suis le premier serviteur des Marocains. Mon père, que Dieu ait son âme, nous a appris, dès notre jeune âge, à nous mettre à la disposition de tous les Marocains, et Dieu, le Tout-Puissant, va M'aider à assumer cette responsabilité au mieux des intérêts du Maroc.

Question : Majesté, en tant que Monarque qui règne et gouverne, après la disparition de votre père - que Dieu ait son âme - comment voyez-vous la structure de l'État et les changements que nécessite la situation politique, notamment pour ce qui concerne la configuration des partis politiques?

Sa Majesté le Roi : Le Maroc n'est pas seulement attaché à la Monarchie, mais aussi à la personne du Roi. La mort de Mon père, que Dieu bénisse son âme, a été un choc profond pour les Marocains, qu'ils soient hommes politiques ou non. Il était donc prévisible et normal qu'après un événement de cette force et d'une telle charge émotionnelle et affective, de grandes interrogations se fassent jour.

Aujourd'hui, après l'émotion, après les questions, le débat est plus franchement politique et l'on évoque souvent l'émergence de nouveaux partis. Le Maroc, vous le savez, est fier d'avoir toujours été un pays pluraliste, et notre Constitution consacre le pluralisme. Si un parti veut se constituer dans le respect de nos valeurs, de nos lois et de nos institutions, rien ne s'y oppose. Mais comme Je vous l'ai dit, Je suis le serviteur de tous les Marocains, qu'ils soient à l'intérieur des partis ou ailleurs. Je suis à la disposition de tous. La même situation, vous le savez, s'est produite après le décès de Mon grand-père, S.M. le Roi Mohammed V, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde.

Feu Mohammed V a libéré le Maroc alors que Mon père, Feu S.M. le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, a voulu et construit la démocratie et il a installé les institutions qui l'encadrent. Mon rôle, quant à moi, est de consolider en l'affirmant, l'héritage que M'a légué Mon auguste père, dans le respect de

la Constitution, laquelle consacre et protège le pluralisme politique qui est l'une des composantes historiques et structurelles de notre vie politique.

Question : Peut-on connaître les échéances électorales, puisqu'on en parle de plus en plus ?

Sa Majesté le Roi : Ces élections auront lieu à la date prévue.

Question : Dans les délais prévus ?

Sa Majesté le Roi : Oui à leur date si Dieu le veut. J'avais l'intention de l'annoncer dans le discours du Trône, mais puisque que vous Me le demandez, Je vous le confirme, les élections auront bien lieu à la date prévue. À vrai dire, Je ne veux pas retarder cette échéance, bien au contraire, Je préfère que ce scrutin ait lieu le plus tôt possible pour que les hommes politiques servent leur pays et pas seulement leurs partis et qu'ils puissent dans cette perspective privilégier l'action et pas seulement le débat politique ou électoral.

Question : Permettez-moi, Majesté, de vous poser une question sur votre façon de gérer les affaires de l'État. Est-ce que vous intervenez dans les actions des ministères et du gouvernement ? Est-ce que vous avez votre propre politique à cet égard ?

Sa Majesté le Roi : Chacun assume le rôle qui lui incombe. Les partis jouent leur rôle. Le gouvernement assume le sien. Moi aussi Je remplis la mission qui est la mienne. Il en est de même des conseillers. Je travaille en équipe. Je traite les questions qui Me sont soumises.

S'agissant des Affaires étrangères, de la Défense, de l'Intérieur, des Affaires religieuses et de la Justice, ce sont des prérogatives qui Me sont dévolues constitutionnellement. Mais cela se fait, évidemment, en coordination avec le gouvernement.

Car il n'existe pas un gouvernement au sein du Palais et un autre en dehors du Palais. Nous constituons un gouvernement qui est homogène, avec Monsieur Abderrahmane Youssoufi (Premier ministre), pour lequel J'ai beaucoup d'affection et d'estime. Il a donc son rôle à jouer. Je M'entends bien avec le Premier ministre et avec tous les membres du gouvernement. Certains s'interrogent sur le rôle du Roi au Maroc. Et bien Mon rôle, c'est de répondre aux attentes des Marocains et de veiller à la bonne gestion de leurs affaires. C'est, du reste, le rôle qu'assumait Mon père - que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde. Ainsi, certains projets nécessitent une plus grande célérité dans le traitement. J'interviens alors, mais en coordination avec les ministères concernés.

Question : Permettez-moi, Majesté, de vous demander ce qui vous différencie de votre regretté père - que Dieu ait son âme - vous avez, en effet, précisé au début de cet entretien, que votre grand-père - que Dieu ait son âme - était le libérateur du pays et que c'est votre père qui a mis en place la Constitution et les institutions. Mais, peut-on connaître les différences d'approches et de préoccupations dans le travail? Ainsi votre père a vécu des circonstances différentes et traité des questions d'une autre actualité, relevant notamment de la période de la guerre froide.

Sa Majesté le Roi : Je dis toujours que Mon grand-père et Mon père, que Dieu ait leurs âmes, ont fait l'essentiel. Le premier a libéré le Maroc, le second a bâti les institutions. Certes, les priorités diffèrent. Les priorités d'hier ne sont pas celles d'il y a une vingtaine d'années, et encore moins celles d'il y a une quarantaine d'années. Les besoins évoluent également. Pour moi, les priorités d'aujourd'hui se situent essentiellement dans la sphère économique et sociale. Je considère également comme vitale la synergie et l'interaction à construire avec la société civile, notamment dans le combat que nous menons contre la pauvreté et les exclusions, ainsi que pour améliorer nos performances dans l'enseignement.

Il y a aussi le problème de l'eau qui est pour nous une préoccupation majeure. Le Maroc est un pays qui vit essentiellement du tourisme et de l'agriculture. Dans ces deux secteurs fondamentaux pour notre économie, l'eau occupe une place centrale.

Chacun sait l'importance de nos exportations agricoles, surtout dans la perspective de notre future zone de libre échange avec l'Europe et nous devons faire de notre mieux pour être en situation optimale à l'heure de ce grand rendez-vous.

Il en va de même pour le tourisme. Grâce à Dieu, cette année les résultats ont été très bons. Jusqu'à maintenant, et avant que la saison estivale ne s'achève, ce secteur a enregistré une progression substantielle.

Autre priorité et autre atout, les Marocains résidents à l'étranger et qui reviennent au Maroc pour passer leurs vacances.

Ils reviennent parce qu'ils retrouvent leur pays et nous avons l'obligation morale de tout mettre en œuvre pour les accueillir au mieux et pour faire en sorte que les pays d'accueil par lesquels ils transitent, en Europe notamment, qu'il s'agisse de la Belgique, de la Hollande, de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne ou de l'Italie, les traitent avec égard et équité.

N'oublions pas, dans ce chapitre économique et social, les privatisations ainsi que l'action du Fonds Hassan II pour le développement dont le rôle est de contribuer à l'optimisation de notre stratégie de croissance, qu'il s'agisse des infrastructures, de l'investissement industriel et touristique ou du déblocage des handicaps que chacun connaît dans le foncier.

Pour ce qui est de l'emploi, la relance de l'investissement et l'accélération de cette croissance peuvent nous aider à améliorer le score.

Mais, il y a une difficulté qui est presque culturelle dans notre pays, dans la mesure où la plupart des demandeurs d'emploi veulent travailler dans l'administration, ce qui est tout simplement impossible. C'est une situation que l'Europe d'ailleurs a connue après la deuxième guerre mondiale. Il nous faut donc reconnaître que cette attitude ne nous facilite pas la tâche et il est impératif que l'initiative personnelle et la création individuelle reprennent le dessus. Il s'agit là d'un changement qui s'impose et qui peut-être déterminant pour le Maroc de demain.

Question : Permettez-moi de vous demander de nous parler de votre personnalité par rapport à celle de votre regretté père, et de nous indiquer l'image qui, selon vous, devrait être celle d'un Roi ?

Sa Majesté le Roi : Mais pourquoi voulez-vous qu'il y ait nécessairement différence ?

Question : Ce que Je veux dire, c'est que chacun a son style et sa personnalité. Ainsi, le Roi Abdallah de Jordanie diffère, par le style, de son père le Roi Hussein - que Dieu ait son âme. C'est une différence de forme et de style.

Sa Majesté le Roi : J'ai une personnalité à la fois conforme et différente de celle de Mon regretté père, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde. De toute façon, chacun a son style, sa personnalité propre, mais les principes de base sont immuables et nos objectifs demeurent les mêmes. Je ne vois pas de différence dans nos engagements, ni dans nos obligations ou dans nos convictions.

Je ressemble certes à Mon père mais il savait que J'avais des points de vue qui étaient les miens. Cela n'a jamais fait problème car il nous a toujours habitués à respecter les sensibilités de chaque génération. La nouvelle génération respecte celle qui l'a précédée et Mon père, que Dieu ait son âme, pensait aussi que les générations anciennes devaient respecter celles qui suivent et leur conférer l'espace de réflexion et d'expression dont elles ont besoin. Je pense que ceci est valable aussi pour Sa Majesté le Roi Abdallah, lui aussi a la même politique que son regretté père, le Roi Hussein, que Dieu ait son âme, mais Sa Majesté le Roi Abdallah à sa propre personnalité.

Question : En répondant à l'avant-dernière question, vous avez évoqué vos relations avec l'Europe. Je voudrais, à cet égard, savoir où en sont les négociations qui ont été suspendues sur la question de la pêche entre vous et l'Europe. Que s'est-il passé au juste ?

Sa Majesté le Roi : Dans ce dossier de la pêche, ce n'est pas nous qui avons fermé la porte, c'est l'Europe qui l'a fait. Et si l'Europe désire revenir aux négociations, elle sera la bienvenue. Ce qui s'est passé, c'est que, à l'ouverture des négociations, les Européens savaient pertinemment que nous ne désirions pas le renouvellement du précédent accord signé en 1995. Nous avons donc été surpris par l'Europe qui a voulu reconduire un accord conclu six ans plus tôt.

Question : Qu'attendez-vous des Européens ?

Sa Majesté le Roi : Concernant nos rapports, nous attendons de l'Europe moins qu'une totale adhésion et plus qu'une simple association. Mon père, que Dieu ait son âme, Me disait que l'Europe devait tenir les promesses avancées par les responsables européens : nous avons par exemple convenu avec les Européens d'un certain nombre de mesures relatives à la surveillance des côtes, en particulier méditerranéennes, pour combattre l'immigration clandestine. À ce jour, nous demeurons dans l'attente du soutien européen convenu et conforme à ce qui avait été arrêté entre nous il y a plus de sept ans. Nous avons fait ce que nous avons à faire mais nous n'avons rien vu des promesses européennes concernant cette question à responsabilité partagée.

Question : Est-ce que vous vous en êtes ouvert aux Européens ?

Sa Majesté le Roi : Ce sujet est discuté lors de chaque visite au Maroc des responsables européens. La volonté existe dans le cadre des relations bilatérales et des relations multilatérales du processus de

Barcelone. Nous voulons aboutir à davantage de partenariat. Mais, ce que nous avons conclu n'a pas donné, jusqu'à présent, les résultats escomptés.

Question : Puisque vous parlez également des relations bilatérales, qu'en est-il des rapports tendus avec l'Algérie ? Peut-on séparer la question du Sahara et la maintenir à part ?

Sa Majesté le Roi : Non. Vous connaissez la position de l'Algérie concernant le projet onusien qui a été adopté par le Conseil de Sécurité à l'unanimité. Pour notre part, nous ressentons une réelle satisfaction, les faits et les responsabilités sont davantage clarifiés en vue d'une solution du problème. En réalité, sans la question du Sahara, il n'y aurait pas, aujourd'hui, de problèmes entre l'Algérie et nous. En effet, cette question a pollué le climat entre les deux pays depuis plus de vingt-cinq ans.

D'ailleurs, l'Algérie reconnaît sa responsabilité dans cette situation. Malgré cela, il n'existe pas de problème au niveau des dirigeants. Au contraire, nos rapports sont empreints de respect mutuel et nos contacts téléphoniques avec Son Excellence le Président Bouteflika sont continus. En outre, notre ministre des Affaires étrangères et le directeur de Mon Cabinet se sont rendus en Algérie où ils ont rencontré S.E. le Président Bouteflika et d'autres responsables algériens et ils ont discuté du Sahara pendant plus de sept heures. Notre ministre de l'Intérieur a fait une visite similaire avec le même agenda. Les rapports avec l'Algérie ne sont donc pas mauvais mais ils pourraient être meilleurs et ils le seront par la grâce de Dieu. Il n'en demeure pas moins que la question du Sahara empoisonne les rapports entre les deux pays.

Question : C'est une question que vous avez héritée du passé ?

Sa Majesté le Roi : En fait, J'ai vécu l'évolution du problème du Sahara et J'ai eu la chance de voir s'écrire une nouvelle page de l'Histoire du Maroc avec la récupération de notre territoire. J'appartiens donc à une génération qui a vécu le problème du Sahara. C'est une cause très importante pour nous et nous n'y renoncerons pas d'autant plus qu'elle fait l'unanimité de tous les Marocains et de tous les partis politiques, qu'ils soient au gouvernement ou dans l'opposition. La question du Sahara est déterminante pour le Maroc et pour l'ensemble de la région. Sans stabilité au Sahara, il ne peut y avoir de stabilité dans le Maghreb arabe. Je considère, pour Ma part, que la résolution onusienne est une victoire pour Mon père - que Dieu ait son âme -, une victoire pour tous les Marocains, une victoire pour la génération qui a vécu la genèse de ce dossier.

Question : N'existe-t-il pas de nouvelles formules pour régler cette question qui n'a que trop duré ?

Sa Majesté le Roi : Nous sommes engagés par la résolution onusienne soumise au Conseil de Sécurité, évidemment dans le cadre de la souveraineté marocaine. Pour notre part, nous avons déjà beaucoup fait.

Question : Il vous est arrivé de parler avec passion de la question de l'éducation à laquelle vous accordez un intérêt exceptionnel. Peut-on connaître votre vision pour ce secteur vital ?

Sa Majesté le Roi : Effectivement, l'éducation pour moi est quelque chose de fondamental. Evidemment, il y a les programmes établis par le ministère de l'Education nationale, mais il existe, parallèlement, un projet de lutte contre l'analphabétisme. Par conséquent, nous œuvrons sur deux fronts, celui de

l'enseignement et celui de l'alphabétisation. Le Maroc, comme vous le savez, a franchi des pas importants dans ce domaine. En effet, plus de 50 % de la population marocaine vit en milieu rural et est confrontée aux problèmes de l'éloignement et de l'accès aux écoles et aux autres établissements scolaires, ce qui oblige de nombreux élèves à interrompre leurs études. Pour surmonter ces difficultés, J'ai beaucoup travaillé ces derniers mois, avec la société civile et le Ministère de l'Education Nationale, pour que tous les Marocains, où qu'ils soient, puissent accéder à l'éducation. De même, nous avons mis en place avec le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques un programme permettant d'utiliser les mosquées à des fins d'éducation et d'alphabétisation. C'est une expérience d'autant plus probante qu'elle s'adresse à toutes les catégories sociales. Il est à noter à cet égard que les femmes représentent plus de 60 % des bénéficiaires de ce programme. Nous espérons doubler le nombre des bénéficiaires l'année prochaine. Par conséquent, le problème ne réside pas tant dans l'enseignement proprement dit, que dans les moyens qui doivent être mis à la disposition des Marocains pour leur faciliter l'accès en plus grand nombre aux établissements scolaires et les aider à parachever leurs études.

Question : Dans le passé on parlait abondamment de la privatisation. Où en est-elle aujourd'hui ?

Sa Majesté le Roi : Notre programme va se poursuivre au même rythme. C'est un processus qui a commencé au début des années 80. D'importantes entreprises publiques ont déjà été privatisées. En fait le Maroc est donné en exemple en la matière. Car les opérations de privatisation qui ont eu lieu ont, grâce à Dieu, donné des résultats très probants. C'est un indice important de la stabilité, du savoir-faire et de la crédibilité du Maroc. Les opérations qui ont été menées jusque-là nous ont aidés et ont permis la création du Fonds Hassan II pour le développement.

Comme Je l'ai précisé auparavant, ce Fonds est destiné à renforcer les infrastructures qui ont un impact direct sur l'évolution du pays et l'accélération de sa croissance.

Question : Nous avons tous en mémoire la privatisation du GSM, où le Maroc a mené une expérience d'avant-garde dans le Monde arabe. Nous avons même constaté que vos sociétés de téléphonie ont exporté leur expérience et remporté des contrats dans la région.

Sa Majesté le Roi : Cela est vrai pour la Tunisie et la Mauritanie et peut-être aussi le Mali et le Sénégal.

Question : En revanche, le projet d'open sky semble marquer le pas. Or, le gouvernement marocain a été le premier à lancer cette idée sans toutefois la mettre en pratique. Pourtant cette ouverture des airs et du ciel trouve déjà son application en Algérie, au Liban et dans d'autres pays. Pourquoi cette réforme tarde-t-elle à voir le jour alors que le Maroc est un pays qui compte beaucoup sur le tourisme ?

Sa Majesté le Roi : Le dossier est à l'étude et cette réforme verra le jour bientôt, Inchallah.

Question : Vous évoquez de grands projets dont le financement requiert des investissements importants. Ma question est comment entendez-vous donner confiance aux investisseurs, ici, dans votre pays ?

Sa Majesté le Roi : Il y a une différence entre la confiance et les mesures qui doivent accompagner et concrétiser cette confiance. Si la confiance est là, en revanche, les mesures font encore défaut. À cet égard, des instructions ont été données au gouvernement et à toutes les instances chargées de ce

dossier pour aller de l'avant. Effectivement, l'administration au Maroc s'efforce de travailler avec une approche moderne, mais les obstacles subsistent. Nous essayons de régler le problème et Je M'y emploie personnellement. Je ne veux pas dire par là que Je détiens l'exclusivité des solutions, mais cela se réglera en coordination avec les ministères concernés. Je note à cet égard que le Ministère de l'Économie et du Tourisme a joué un rôle important en très peu de temps. Pour ne citer qu'un exemple, Je dirai que la ville d'Agadir connaîtra dans les deux ou les trois années à venir la construction de dizaines d'unités hôtelières. Le Fonds Hassan II pour le développement et d'autres départements ministériels contribuent à cet effort et à cette accélération. Je le répète, la confiance existe, et ce qu'il nous faut, ce sont plutôt les mesures d'accompagnement. Or, Mon rôle, comme celui du gouvernement et de l'administration, c'est justement de veiller à l'octroi de ces facilités aux investisseurs.

Question : Majesté, vous avez pris une initiative qui a suscité une controverse à l'époque, à savoir la mise en liberté des prisonniers politiques. Maintenant que vous avez le recul nécessaire pour en juger, considérez-vous positif ou négatif l'impact de cette initiative?

Sa Majesté le Roi : Pour Moi, l'élargissement de ces prisonniers est d'abord un acte humanitaire dont Je ne doute pas des effets positifs tant au niveau interne qu'externe. Aujourd'hui nous en sommes au stade de l'indemnisation avec plus de 600 dossiers actuellement instruits et à l'étude. Grâce à Dieu, il n'y a plus aujourd'hui un seul prisonnier politique au Maroc.

Question : J'ai noté que votre volonté d'ouverture est allée jusqu'à autoriser et laisser entrer au Maroc les journaux étrangers qui en sont arrivés à s'en prendre à vous personnellement. S'agit-il là d'une nouvelle politique?

Sa Majesté le Roi : Les Marocains, Je le sais, ne sont pas heureux - et c'est un euphémisme -, de voir certains journaux s'attaquer systématiquement au Maroc ou à Ma personne. Je sais aussi que certains disent ou pensent que le fait d'autoriser ces journaux-là peut traduire une faiblesse de Ma part et un respect trop absolu de la liberté de la presse. À ceux-là, Je dis, au contraire, que c'est un signe de courage. Car en définitive, comment interpréter le fait que l'on autorise l'entrée et la vente d'un journal ou d'un magazine qui porte préjudice à Ma personne ou aux Institutions officielles du pays ? S'agit-il d'un acte de courage ou de lâcheté ? Certes, Je suis pour la liberté de la presse, mais Je souhaite que cette liberté soit une liberté responsable. Le code de la presse et le texte portant création du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle qui seront adoptés prochainement vont nous permettre d'évoluer dans cette direction. Il y a au Maroc, la démocratie, le multipartisme et la liberté de la presse, ainsi que des lois qui les organisent. Il n'y a pas là de contradiction. Il n'est en tout cas dans l'intérêt de personne que la presse transgresse la loi et perde sa liberté. Dans cette hypothèse, c'est la presse et les journalistes qui seront les perdants.

Question : Les journalistes sont nos confrères...

Sa Majesté le Roi : (esquissant un sourire)

Les journalistes ne sont pas des anges non plus. J'apprécie pour Ma part le rôle de critique que jouent la presse et les journalistes marocains dans le débat public. Mais gardons nous de succomber à la tentation

du modèle importé, au risque de voir nos propres valeurs aliénées et mettre en cause les libertés individuelles.

Question : Quelles sont les limites à votre avis ?

Sa Majesté le Roi : Ce sont les limites que fixe la loi. Celle-ci doit être appliquée à tous. Lorsque la presse parle des droits de l'Homme, elle oublie parfois de respecter ces droits. Car moi aussi, en tant qu'être humain, j'ai les mêmes droits. N'ai-je pas les mêmes droits que ceux que confère la loi à tous les Marocains ? Ne suis-je pas, moi aussi, protégé par cette même loi ? Je dispose de moyens légaux que Je n'ai pas utilisés. Je serais obligé, le cas échéant, d'y recourir, mais toujours dans le cadre de la loi. Cela ne veut pas dire que Je suis un adversaire de la presse, au contraire, j'ai de la sympathie pour cette profession à laquelle Je ne suis pas indifférent, loin de là, et dont Je Me sens plutôt proche et ami.

Question : Pourquoi le Maroc s'est-il éloigné du rôle qu'il jouait pour aider au processus de paix au Moyen-Orient, surtout que votre pays a abrité des réunions où ont été prises des décisions historiques pour la question palestinienne ?

Sa Majesté le Roi : Avant de répondre à votre question sur le Moyen-Orient, Je voudrais vous préciser que le Maroc n'éprouve aucun complexe à rappeler qu'il y a toujours eu, chez nous, des conseillers, des ministres et des ambassadeurs juifs et il n'y a pas de différence entre un Marocain musulman et un Marocain juif. Nous estimons au Maroc que nous pouvons de ce fait apporter notre contribution dans l'intérêt de toute la région. Il est évident que j'ai relevé, ces dernières semaines - mais c'est là une impression personnelle - que le Maroc est marginalisé et qu'on ne lui laisse pas la possibilité d'apporter sa contribution au règlement de la question moyen-orientale. Malgré cela, nous sommes disposé à apporter notre concours au règlement de cette question qui nous concerne au plus profond de nous-mêmes. Nous avons favorablement accueilli le plan Mitchell. De même, nous avons salué l'initiative jordano-égyptienne et nous saluerons tout effort pouvant conduire à l'instauration de la paix au Moyen-Orient. Une paix qui prenne en compte les droits légitimes du peuple palestinien, notamment celui de disposer d'un État indépendant, avec pour capitale Al-Qods Al-Charif. Nous soutiendrons toute solution qui débouche sur la paix. Vous n'êtes pas sans savoir que le Maroc a joué un rôle déterminant et historique dans la recherche de la paix. C'est, en effet, sur sa terre que fut, entre autres décisions historiques, reconnue l'Organisation de Libération de la Palestine, comme représentant légitime et unique du peuple palestinien.

Question : Accepteriez-vous de participer à nouveau à la recherche d'une solution ?

Sa Majesté le Roi : Je suis à la disposition de tous. Souvenez-vous que vivent en Israël près de 700.000 Juifs marocains qui pèsent un poids politique et économique significatif. Le Maroc jouit, en outre, d'une forte crédibilité auprès de tous et il tient à ce que le peuple palestinien retrouve ses droits légitimes. Ce qui contribue à notre crédibilité et traduit notre bonne volonté, c'est que le Maroc, comme tout le monde le sait, n'a aucun problème à assumer sa totale solidarité avec le peuple palestinien et sa position historique et spécifique à l'égard du Judaïsme.

Question : Le Maroc a-t-il actuellement des contacts avec le gouvernement israélien dirigé par Ariel Sharon qui, lui, ne laisse aucune chance à la paix ?

Sa Majesté le Roi : Il y a d'autres personnes que Sharon au sein du gouvernement israélien. Je ne connais pas Sharon, mais d'après ce que J'ai observé et entendu, les conditions qu'il met à la reprise des négociations sont très difficiles à remplir et nous pensons que ce sont ces conditions qui entravent la paix.

Question : Nous savons que le Maroc entretient avec les pays du Golfe des relations spéciales, voire stratégiques pour ce qui concerne les relations maroco-saoudienne. Que sont-elles devenues sous votre règne?

Sa Majesté le Roi : Les relations avec l'Arabie Saoudite et les pays du Golfe en général sont d'ordre familial, avant d'être politiques ou diplomatiques. Ce sont des rapports fondés sur l'affection et le respect mutuel. Lorsque le Maroc a traversé une conjoncture délicate, le Royaume d'Arabie Saoudite a toujours été à ses côtés, y compris pour la question du Sahara où il a cherché à apporter son concours pour aider à une solution au problème et instaurer la paix dans la région. Je tiens à cet égard à remercier pour leur soutien, le serviteur des Lieux Saints, le Roi Fahd, et Son Altesse Royale le Prince Héritier Abdullah ainsi que Son Altesse Royale le Prince Soltan. En effet, la position qui a toujours été la leur, à nos côtés, les honore. Et c'est avec optimisme que nous envisageons les perspectives d'avenir pour les relations entre nos deux pays. D'autres, que Je ne nommerais pas ici, ont aussi apporté leur contribution à cet ouvrage et Je tiens à les remercier pour tout ce qu'ils ont fait. Nous avons été honorés par la récente visite de Son Altesse Royale le Prince Héritier Abdullah, qui M'a permis de constater à quel point nous étions en phase.

Question : Comment voyez-vous l'opposition hors-système ? J'entends par là l'intégrisme, ou l'opposition extrémiste, voire tribale?

Sa Majesté le Roi : Pourquoi l'appellerions-nous «opposition hors-système» ? Elle veut s'exprimer, mais il est possible qu'elle se trompe de direction et c'est vous qui avez utilisé le terme «extrémisme» qui a une connotation négative. Au Maroc, il y a l'opposition légale que Je considère comme étant constructive. Dans notre pays, il y a le multipartisme avec des sensibilités allant de la gauche à la droite. Ces formations peuvent critiquer la politique gouvernementale et disposent d'une liberté pleine et entière pour exprimer leurs points de vue. C'est une opposition légitime et légale, capable de permettre à chacun d'exprimer son point de vue tout en aidant le pays à se prémunir contre toute dérivé.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OCCASION DU 2^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE
L'ACCESSION DU SOUVERAIN AU TRÔNE DE SES
GLORIEUX ANCÊTRES

30 JUILLET 2001

Louanges à Dieu Seul, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher Peuple,

La célébration aujourd'hui de cette glorieuse fête nationale va bien au-delà de la commémoration de l'intronisation d'un Souverain. Elle marque le renouvellement du serment sacré et éternel de la Bei'a et la réaffirmation du pacte constitutionnel, lesquels assignent à ton Roi, Amir Al-Mouminine (Commandeur des croyants), protecteur de la communauté des fidèles, défenseur de la foi et de la loi, la mission de garantir ta souveraineté, ton unité nationale, et ton intégrité territoriale ainsi que la continuité et la pérennité de ton État. Il assume, au même titre, la responsabilité de te guider et de définir les grandes options de la nation, dans le cadre de la Monarchie constitutionnelle démocratique et sociale.

Le Trône au Maroc a, de tout temps, été davantage que le symbole de la souveraineté, car il incarne encore et toujours un leadership national, responsable et conscient de la mission exaltante dont il est le dépositaire et qu'il conduit dans le cadre d'une Monarchie populaire où, dans une parfaite symbiose, le Trône et le peuple ne font qu'un. Aussi, cette commémoration constitue-t-elle, chaque année, un moment privilégié pour réfléchir et agir. Pour autant, il ne s'agit pas de se demander «qui sommes-nous?» ou «que voulons-nous?» Car, en effet, le Maroc est un État pétri d'histoire et de civilisation, fermement attaché à son identité et à ses valeurs sacrées, constamment ouvert aux nouvelles exigences de son temps, uni derrière son Souverain, attelé à l'histoire en marche, un État conscient de ses marques et ses repères et qui sait d'où il vient, qui sait où il va.

Nous nous réclamons volontiers de ce pays où le Trône a tenu tête au colonialisme et résisté aux tentations débridées de recours au parti unique, à l'économie dirigiste et au mimétisme des clichés exogènes, cela, pour que le Maroc se dote d'un projet de société authentiquement démocratique. De ce fait, le pays s'est effectivement singularisé par le savant dosage qu'il a pu réaliser entre son fidèle

attachement à ses traditions ancestrales et sa volonté d'édifier un État moderne, conduit par le Roi, Amir Al-Mouminine, et doté d'institutions démocratiques opérant dans un cadre organisé et rationalisé qui fixe, pour chaque acteur, le champ de ses droits et les limites de ses devoirs, suivant une démarche de démocratie authentique dont le principal dessein est d'assurer le développement sur la base de la libre entreprise empreinte d'un esprit de solidarité et d'entraide sociale.

Si nous sommes fiers d'être les pionniers de ce projet clair et limpide de société démocratique qui a permis au Maroc d'inscrire tant de réalisations à son actif, cela ne peut, pour autant, occulter les embûches que nous avons rencontrées sur notre chemin, ni les défaillances et les hésitations qui nous ont gênés dans notre élan. Toutefois, nous ne saurions éluder cette interrogation : «ne pouvions-nous pas avancer plus vite ? Notre performance n'aurait-elle pas pu être meilleure ?».

Œuvrons donc, en ce jour de fête, pour que le dialogue franc et ouvert qui nous réunit soit aussi l'occasion de dire à chaque Marocaine et à chaque Marocain qu'ils peuvent s'enorgueillir des vertus remarquables de ce projet de société, en leur faisant prendre conscience des atouts dont nous disposons, en vue de les consolider, tout en ayant à l'esprit les limites qui obèrent nos possibilités et les handicaps qui ont, jusque-là, entravé notre marche. Cependant, il ne s'agit pas de céder au défaitisme et au scepticisme, mais plutôt de stimuler la volonté et d'affermir la cohésion des citoyens. Il s'agit, également, d'identifier les solutions et d'explorer les ressources à mobiliser pour parachever la réalisation de ce projet de société démocratique car nous avons fait le serment, devant toi, dès notre accession au Trône de nos Glorieux Ancêtres, d'œuvrer avec abnégation et sans relâche pour la concrétisation parfaite de ce projet, dans tous les domaines.

Cher Peuple,

Nous nous sommes attaché, au cours de l'année écoulée, à consolider les acquis enregistrés par notre pays en matière de démocratie politique. Nous entendons continuer sur la même voie, renforçant les libertés publiques et les droits de l'Homme, la séparation des pouvoirs, l'équilibre entre eux et l'indépendance de chacun, et consolidant les institutions représentatives, la décentralisation et la régionalisation.

À cet égard, et dans la perspective de la fin du mandat des institutions élues aux niveaux national et local, Nous tenons à affirmer que le renforcement de la stabilité politique et de la continuité institutionnelle dont jouit notre pays, ainsi que la maturité atteinte par l'édifice démocratique national, requièrent l'organisation des élections dans les délais constitutionnels et légaux normaux. Et quand nous parlons d'élections organisées selon leur calendrier normal, nous ne songeons pas uniquement aux opérations de vote, mais également aux différentes phases du processus électoral qui doivent intervenir dans les délais, et en particulier, la campagne électorale qui ne doit démarrer que dans les délais prescrits par la loi.

En tant que garant des intérêts supérieurs de la Nation et des citoyens, nous attirons l'attention sur la nécessité de ne pas entraîner le pays dans une campagne électoraliste réductrice. Nous soulignons, en outre, qu'il ne faut pas confondre une campagne électorale aux échéances légales bien définies, avec une campagne électoraliste et politicienne qui sème la zizanie, empoisonne le climat politique et détourne les citoyens des problèmes réels du pays, en focalisant leur attention sur la surenchère et les problèmes

subsidiaires. D'ailleurs, les difficultés que connaît actuellement le Maroc sont imputables, en grande partie, à cette frénésie électorale.

Nous exhortons donc la classe politique à faire de la période qui nous sépare des élections, un moment privilégié de mobilisation nationale et d'émulation loyale dans la préparation de programmes concrets, réalistes et réalisables, qui s'articulent autour d'un noyau dur de priorités effectives - au lieu de tenir toute chose pour prioritaire -, des programmes, donc, qui mettent essentiellement l'accent sur les moyens de créer des richesses et de mobiliser les ressources nécessaires à la concrétisation de notre projet de société.

C'est cette démarche qui devrait prévaloir, en lieu et place des thèses qui prônent la distribution des richesses avant leur création. Nous insistons donc sur la nécessaire intensification des efforts pour mettre en œuvre les réformes structurelles profondes qui, elles, transcendent toute approche politicienne, conjoncturelle et étroite.

Avec la même fermeté, nous faisons remarquer que les élections et les modes de scrutin, ne constituent pas une fin en soi. Ils représentent plutôt un moyen démocratique à même de favoriser l'émergence d'une élite d'hommes d'État et de dégager une majorité homogène issue d'élections compétitives et honnêtes, qui expriment en toute fidélité, et dans une totale transparence, les choix des électeurs et de l'opinion publique et qui reflètent la réalité de notre paysage politique et partisan.

Nous tenons à préciser, à cet égard, que le gouvernement et les pouvoirs publics sont tenus, certes, d'assumer pleinement leurs responsabilités dans la proposition et la mise en œuvre des mesures législatives et réglementaires propres à garantir le respect par les autorités administratives de l'inviolabilité du scrutin, sous le contrôle vigilant, efficace et indépendant, de la justice dans toute la diversité et la hiérarchie de ses juridictions. Il n'en demeure pas moins que, parallèlement, il incombe aux différents acteurs du processus électoral - individus, formations politiques et syndicales, associations professionnelles- de faire preuve des vertus que dicte la conduite citoyenne, car, ce qui nous manque, en définitive, ce ne sont pas tant les textes juridiques à caractère démocratique, que l'adhésion totale à la démocratie dont il faut s'imprégner en tant que culture et en tant que conduite.

Par ailleurs, et parce que Nous sommes convaincu des vertus de la démocratie locale, nous avons veillé à la consolidation de la démocratisation, de la modernisation et de la rationalisation de la charte des collectivités locales, de sorte que ces entités deviennent de puissants leviers du développement économique et social.

À cet égard, nous attachons la plus haute importance à la question de la région et de la régionalisation. Il s'agit là, pour nous, d'un choix stratégique et non d'une simple construction administrative. Nous l'envisageons comme un édifice démocratique qui est fondamental pour la réalisation du développement économique et social. Nous y voyons aussi l'avènement d'une administration déconcentrée, de proximité, gérée par des élites régionales : ainsi que l'éclosion des particularismes culturels dont la diversité constitue une source d'enrichissement pour la Nation marocaine.

Nous sommes convaincu que la démocratie ne consiste pas seulement à réaliser l'égalité dans un État-nation, de droit, uni : mais elle requiert également un substratum culturel qui illustre le respect

de la diversité des particularismes culturels régionaux en offrant à ceux-ci un espace de nature à en assurer la continuité, la créativité et la diversité qui forgent harmonieusement l'unité nationale. Aussi, considérons-nous la glorieuse Fête du Trône, qui incarne l'unité de notre peuple et qui, reliant notre passé à notre présent, nous incite à réfléchir sur les moyens d'assurer un avenir meilleur pour notre nation, constitue l'occasion idoine pour t'entretenir, cher Peuple, d'une question importante qui nous intéresse tous, à savoir la question de l'identité nationale, identité qui se caractérise par sa diversité et son caractère pluriel, tout comme elle se singularise par son homogénéité, son unité et son originalité à travers l'histoire.

Identité plurielle, parce que bâtie autour d'affluents divers; Amazigh, Arabe, Sub-Saharien, Africain et Andalous, autant de terreaux qui, par leur ouverture sur des cultures et des civilisations variées, et en interaction avec elles, ont contribué à affiner et enrichir notre identité. Quant à l'homogénéité, elle s'est réalisée par l'attachement, dans la fraternité, à la foi islamique, ferment indissoluble de l'unité de notre nation. Notre identité a réussi à donner une illustration concrète de l'unité, de l'intégration et du brassage qui se sont opérés dans le cadre d'une Nation unifiée, ne connaissant ni majorité, ni minorité, car ses citoyens se rejoignent à l'unisson autour de ses valeurs immuables et ce, grâce à la pérennité de notre régime monarchique qui s'est attaché, treize siècles durant, à entourer de sa constante sollicitude, notre identité, dans son unité et sa diversité : ce qui lui a permis de se singulariser, tout au long de notre histoire nationale, par ses spécificités, à nulles autres pareilles.

Notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu ait son âme - a tenu, dans son discours à la nation, du 20 Août 1994, à l'occasion de la commémoration de la révolution du Roi et du peuple, à partager avec toi, cher Peuple, la vision perspicace qu'il avait de la question de la langue et de l'identité Marocaine. Sa Majesté, -que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde- dit en substance : «... Notre histoire, comme Je te l'ai dit cher Peuple, est une Histoire glorieuse dont nous, Marocains, sommes les artisans.

Nous sommes un Peuple historique, un Peuple dont l'histoire repose sur des fondements multiples, solides et sains, des fondements riches par leur diversité, leur génie et leur authenticité...».

Notre regretté Père a, en outre, souligné que «... Au moment où nous engageons une réflexion nationale sur l'enseignement et les cursus, il convient d'envisager l'introduction, dans les programmes, de l'apprentissage des dialectes, sachant bien que ces dialectes ont contribué, aux côtés de l'arabe, la langue mère, celle qui a véhiculé la parole de Dieu -Glorifié soit Son Nom-, le Saint Coran, au façonnement de notre histoire et de nos gloires...».

Depuis, des efforts nationaux importants ont été consentis et des commissions de réforme se sont succédées, le tout couronné par la charte nationale de l'éducation et de la formation que nous avons validée et qui a fait l'objet d'un large consensus de la nation, dans toutes ses composantes politiques, syndicales, économiques, scientifiques et associatives, représentées au sein de la commission spéciale de l'éducation et de la formation.

Cette charte a dessiné les contours d'une politique linguistique claire qui fait de la langue arabe, en sa qualité de langue officielle et en tant que langue du Saint Coran, la principale langue d'enseignement

dans tous les cycles, qui prône l'ouverture sur les langues étrangères et qui introduit pour la première fois dans notre pays, l'Amazigh dans le système éducatif national.

Au moment où nous conduisons des réformes déterminantes dans des domaines d'importance vitale, animé que Nous sommes d'une volonté inébranlable, confiant dans la sagesse et le courage de Notre Peuple, nanti de la protection et de la bénédiction divines qui accompagnent tout grand dessein inspiré par la vertu : soucieux, en outre, de consolider les piliers sur lesquels repose notre identité ancestrale et gardant à l'esprit la nécessité de donner une nouvelle impulsion à notre culture amazigh qui constitue une richesse nationale, afin de lui donner les moyens de se préserver, de se développer et de s'épanouir, nous avons décidé de créer, auprès de Notre Majesté Chérifienne et sous Notre haute protection, un Institut Royal de la Culture Amazigh auquel nous assignons, outre la promotion de la culture amazigh, la mission d'assurer, aux côtés des départements ministériels concernés, la conception, la préparation et le suivi du processus d'intégration de l'Amazigh dans le système de l'enseignement.

De même, nous confions à cet institut, dont le dahir portant sa création sera préparé sous Notre égide et que nous installerons dans ses fonctions prochainement, le soin de proposer les politiques appropriées qui sont de nature à renforcer la place de l'Amazigh dans l'espace socio-culturel et médiatique national, ainsi que dans les affaires locales et régionales.

Nous aurons ainsi donné sa substance à la dimension culturelle du nouveau concept de l'autorité que Nous nous efforçons constamment de mettre en œuvre, de sorte que toutes les régions du royaume puissent gérer leurs affaires dans le cadre de la démocratie locale dont nous nous employons à affermir l'ancrage, et de l'unité de la Nation dont nous sommes le dépositaire.

Cher peuple,

Il nous a déjà été donné de souligner, à l'occasion de l'ouverture de la dernière session parlementaire, l'importance de la réhabilitation de l'action politique et partisane vertueuse, et de la consolidation du rôle des partis politiques en tant qu'école authentique de la démocratie. En effet, dans la mesure où ces partis sont des structures auxquelles la constitution a confié une mission d'organisation et de représentation des citoyens, nous avons donné nos hautes instructions au gouvernement pour que, à l'instar des collectivités locales, des chambres professionnelles et des syndicats qui disposent de textes précisant pour eux les conditions d'exercice de cette mission constitutionnelle, il élabore, à l'intention des partis politiques, une législation spécifique qui les distingue des associations et qui permette d'assurer rationalité, démocratie et transparence à la formation, au fonctionnement et au financement de ces partis. Il s'agit notamment, d'empêcher que l'interdiction, par la constitution, du parti unique, ne donne lieu, dans les faits, à une prolifération de partis uniques. Il faudra aussi se garder de tomber dans l'erreur qui consiste à apprécier le degré de démocratisation d'une société en fonction de la quantité de partis épars qu'elle compte en son sein et qui n'expriment que des ambitions personnelles ou claniques limitées, au lieu de les mesurer à l'aune de la consistance et de la qualité de ces partis et de leur capacité nationale à encadrer les citoyens sur le terrain et à exprimer les aspirations qui les animent.

Quant aux droits de l'Homme, Nous avons tenu à en élargir l'espace, en prenant un certain nombre de mesures et d'initiatives dont Nous citerons, en particulier, le projet de révision du code des libertés

publiques. Nous appelons, à cet égard, le gouvernement et le Parlement à en hâter l'adoption et à entamer la mise en place d'un organe spécial chargé de veiller à une saine application de la loi et de la déontologie de cette noble profession, qu'est celle de l'information et de la communication, et ce, en veillant pleinement à leurs libertés et leur pluralisme, autant qu'à l'équilibre qui doit exister entre les libertés individuelles et collectives, d'une part, et d'autre part, la nécessité de préserver l'ordre public qui constitue, du reste, le meilleur gage de l'exercice effectif de ces libertés.

Nous poursuivons notre action inlassablement pour élargir les espaces de liberté et en garantir l'exercice à travers la mise en place ou le renouvellement des institutions ayant en charge cette mission, tels le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme et l'organe chargé de la promotion de l'intermédiation entre l'administration et le citoyen, instances que nous allons installer dans leurs fonctions prochainement, ainsi qu'à travers une révision du code de procédure pénale qui constitue une avancée significative dans ce domaine. Cette action, n'a d'égale que notre volonté de veiller à ce que le parachèvement de l'édification d'un État démocratique moderne, fondé sur les libertés publiques et les droits de l'Homme, aboutisse, à terme, à l'édification d'un État fort, capable d'imposer le respect de la loi par tous et d'empêcher la polarisation de la pensée unique, au nom de la pratique démocratique.

Pour consacrer le principe d'égalité des Marocains devant la loi, Nous nous sommes attaché à l'élaboration d'un projet de loi organique pour la haute cour et d'un projet de loi visant à mettre en œuvre la procédure de levée de l'immunité parlementaire, et ce, parallèlement à l'accélération de la réforme de la justice, qui demeure un préalable pour assurer la primauté de la loi et constitue un puissant facteur d'incitation à l'investissement. Car, en effet, le raffermissement d'une justice intègre ne peut que conforter la confiance et la stabilité.

Dans la mesure où la gestion de la chose publique n'est pas l'apanage des seuls élus, mais elle est aussi du ressort de l'appareil administratif qui doit être au service du citoyen et du développement, Nous tenons à souligner la nécessité de conduire une réforme administrative en profondeur ce qui requiert, en particulier, l'adoption d'une démarche graduelle, marquée par la constance et la circonspection, et destinée à simplifier les procédures, de sorte à les rendre transparentes, rapides, efficaces et attrayantes pour les investissements.

Nous avons le souci de voir préserver la culture et l'éthique du service public, par une élite administrative imprégnée des valeurs de compétence, de probité, de mérite et de dévouement à la chose publique, une élite qui soit à l'abri de toute sorte de pressions, et des réseaux de favoritisme, de népotisme, de corruption et d'abus de pouvoir. Par conséquent, nous ne saurions admettre qu'une position politique ou administrative soit mise à profit pour obtenir des avantages pour soi-même ou pour les siens. Nous attendons des pouvoirs publics qu'ils fassent preuve de fermeté à cet égard, en adoptant, outre les moyens de contrôle administratif et judiciaire dont ils disposent, de nouveaux instruments et organes d'évaluation des politiques publiques et en associant, parallèlement, le secteur privé, la société civile et les élus, à l'élaboration et la mise en œuvre des projets.

Telle est, cher Peuple, la mission dont le Trône est le dépositaire et dont la charge incombe à ton Roi, et qui, agissant en guide veillant sur ton projet moderniste et démocratique, demeure fidèle à ton identité et

s'assure - comme l'exige l'ère moderne - de la permanence d'un pouvoir fort apte à garantir la pérennité de l'État, à protéger les droits et les libertés et à cristalliser tes aspirations et tes grands choix. Tel est aussi ton édifice institutionnel, solide par ses fondements, parfait dans son esprit, perfectible et renouvelable dans son architecture, selon les enseignements tirés de la marche de ses institutions, en fonction des besoins de modernisation et de rationalisation de ses structures et dans la perspective du règlement définitif de notre cause nationale.

Dans l'accomplissement de la mission qui nous incombe en tant que dépositaire de la souveraineté du royaume et garant de son intégrité territoriale, nous avons constamment tenu à apporter une réponse aussi prompte que positive aux résolutions du Conseil de Sécurité et aux démarches et propositions du Secrétaire général de l'O.N.U et de son représentant personnel, avec lesquels nous avons entamé un dialogue constructif, en vue de trouver une solution politique pour ce conflit artificiellement entretenu autour de la Marocanité de notre Sahara, solution s'inscrivant dans le cadre de la régionalisation et de la démocratie, dans leur acception la plus large, et confortée par une indéfectible adhésion aux constantes immuables que sont l'unanimité, la souveraineté, l'unité nationale et l'intégrité territoriale du Maroc. Convaincu de la justesse de notre cause, nous avons inscrit le développement des provinces du Sud, en tête de nos préoccupations. Aussi, avons-nous donné nos hautes instructions à notre gouvernement pour que soient prises toutes les mesures propres à garantir une vie décente à tous nos fidèles sujets dans nos provinces du Sud, aussi bien ceux qui sont demeurés, en permanence, résolument mobilisés, que ceux qui ont rejoint la Patrie clémente et miséricordieuse.

Avec la même fermeté et autant de détermination, nous avons conduit la mission qui Nous est dévolue en Notre qualité d'Amir Al-Mouminine, protecteur de la communauté des fidèles, de la foi et de la loi. Ainsi, avons-Nous rétabli les mosquées dans leur mission spirituelle, éducative et civique. De même que Nous avons procédé à la restructuration du Conseil Supérieur et des Conseils régionaux des Oulémas, de sorte qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle dans les domaines du culte et des relations humaines, loin de tout dogmatisme ou extrémisme. Nous sommes attaché, par ailleurs, à faire en sorte qu'aussi bien les desseins suprêmes de la religion musulmane, si tolérante, que l'Ijtihad et l'équité qui les sous-tendent et l'harmonisation de nos textes avec les conventions internationales ratifiées par le Royaume, soient la base même de la promotion de la condition de la femme.

Nous avons, à cet égard, mis en place une commission consultative chargée de la révision du code du statut personnel, accédant ainsi à une requête de toutes les associations féminines marocaines.

Cher Peuple,

Notre projet de société, en prenant une option pour l'économie de marché, avait un caractère précurseur. Il aurait pu nous assurer davantage de prospérité s'il n'avait fallu déployer tant de patience, d'endurance et de force de persuasion, pour réunir le consensus nécessaire autour de ses éléments de base, et surmonter les multiples obstacles, d'ordre objectif et subjectif, qui entravaient son évolution.

Nous avons donc engagé la bataille du démantèlement de ces entraves, en encourageant l'entreprise Marocaine à rompre définitivement avec ses velléités rentières et attentistes, qui sont incompatibles avec l'esprit d'initiative, et en nous employant à mettre les pouvoirs publics au service de l'investissement,

en rendant le climat général plus propice aux investissements, en créant des guichets uniques au niveau régional et en réduisant les coûts de production, aux niveaux énergétique et fiscal. Nous attachons un intérêt particulier aux petites et moyennes entreprises. Nous les avons, ainsi, dotées d'une charte qui est de nature à renforcer leur rôle essentiel pour remporter la bataille de l'emploi des jeunes, et à leur permettre d'assurer une gestion moderne de leurs dossiers d'investissement, avec des garanties de financement.

Parce que Nous tenons à faire du Fonds Hassan II pour le développement économique et social, un puissant levier de l'investissement productif et un instrument efficace de développement de la richesse économique nationale, nous avons décidé d'ériger ce fonds en agence nationale et de lui affecter une part significative des recettes issues de la privatisation et de l'ouverture du capital des entreprises publiques qui constituent un patrimoine de la nation, afin de développer ce capital économique national et de le fructifier pour créer de nouvelles richesses, au lieu de le dépenser dans la consommation.

C'est dans ce contexte que nous avons tenu à faire du Fonds Hassan II, une parade contre les principales entraves à l'investissement, en l'occurrence, le renchérissement du foncier et l'absence ou l'insuffisance de sites équipés, et ce, en aménageant des zones industrielles et des sites touristiques et commerciaux, avant de les céder aux investisseurs à des prix raisonnables. Il s'agit aussi de financer des projets qui drainent les investissements privés et de soutenir le secteur du bâtiment et du logement social, la construction d'autoroutes et les autres travaux d'infrastructure, ainsi que les établissements de micro-crédit et les technologies de l'information et de la communication. Si la sécheresse, coïncidant avec une conjoncture internationale difficile, marquée par la hausse de la facture pétrolière, les fluctuations des cours des devises fortes, a empêché la réalisation intégrale des résultats que laissait prévoir le décollage économique, il n'en demeure pas moins que nous avons enregistré des performances encourageantes dans les secteurs prometteurs de l'économie moderne, à savoir, les technologies de l'information et de la communication, ainsi que l'artisanat, la pêche maritime, les activités d'exportation et le tourisme.

Nous nous sommes attaché, en particulier, à relever le défi de faire du secteur touristique, une puissante locomotive pour le développement, tant sont importantes les opportunités d'emploi qu'il génère et les devises qu'il procure, ainsi que l'ouverture qu'il favorise en tant que vecteur de la modernité, qu'activité économique, et aussi, en tant que culture et art de communication et d'interaction avec l'autre.

Nous avons, en outre, œuvré à la clarification de la visibilité stratégique dans le domaine touristique, à travers un accord-cadre qui a été signé par le gouvernement et les promoteurs touristiques et qui vise à porter à pas moins de 10 millions par an, le nombre de touristes accueillis par le Maroc, à la fin de cette décennie. Aussi, exhortons-nous tous les acteurs qui opèrent dans ce secteur vital à redoubler d'efforts pour relever ce défi. Nous appelons, parallèlement, le gouvernement et le parlement à conforter le mouvement de hausse enregistré dans le nombre de touristes et le volume des recettes et des investissements touristiques, et à accélérer, à cet effet, le processus d'adoption des textes législatifs et réglementaires devant encadrer le secteur touristique.

Ces textes sont destinés à mettre en place un système transparent et équitable de classement, de qualité et de contrôle rigoureux, et à assurer la restructuration et la dynamisation de l'Office National du Tourisme,

ainsi que la diversification du produit touristique, la mise à niveau qualitative et quantitative des ressources humaines dans le domaine touristique et l'adoption de l'approche régionale et de partenariat dans la gestion de ce secteur vital.

Dans ce contexte, nous engageons notre gouvernement à poursuivre résolument et inlassablement l'effort de clarification de la visibilité économique pour l'investisseur, en mettant en œuvre une série de mesures et de programmes concrets et incitatifs, susceptibles de stimuler l'investissement productif, créateur d'emplois, et également, par le biais de projets bien définis et réalisables.

Parallèlement à la poursuite, pour la deuxième année consécutive, du programme de lutte contre les effets de la sécheresse à travers des projets concrets de développement rural intégré, traitant ce fléau, comme un phénomène structurel, Nous avons poursuivi la mise en œuvre de programmes de grands ouvrages agricoles, notamment la construction de barrages et l'irrigation des terres.

De même que Nous avons annoncé, devant le conseil supérieur de l'eau, réuni sous notre présidence, notre politique nouvelle qui vise à préserver les acquis, tout en s'adaptant aux contraintes de l'environnement naturel.

La terre, l'homme et l'eau, tel est le triptyque sur lequel nous avons fondé notre politique agricole; telle est aussi la finalité de la sollicitude particulière que nous réservons aux agriculteurs, surtout les petits, que Nous avons tenu à exonérer d'une grande partie de leur dette, tout en rééchelonnant le remboursement du reliquat sur le long terme.

Nous réitérons donc notre appel pour que l'eau soit considérée et traitée comme un bien précieux et irremplaçable et pour que la terre arable soit perçue comme une richesse dont la superficie, lorsqu'elle ne rétrécit pas, n'est, en tout cas, pas extensible.

L'homme doit, au même titre, être reconnu, à la fois, comme le moyen et la finalité du développement rural, d'où la nécessité d'assurer sa formation, d'améliorer ses conditions de vie et de rompre son isolement.

Cher peuple,

Le succès qu'a connu l'opération d'ouverture du capital de Maroc Telecom et les progrès enregistrés dans ce secteur, nous amènent à nous inspirer de cette expérience pour adopter une vision stratégique de réforme des entreprises publiques. Il s'agit de doter celles-ci de structures juridiques et financières modernes, en adéquation avec leur mission. Il s'agit aussi de renforcer leur compétitivité interne et externe, d'ouvrir leur capital au secteur privé, national et étranger -de sorte qu'elles puissent continuer à participer au développement de l'économie nationale-, et de forger, enfin, des alliances stratégiques appelées à devenir le fer de lance de la mondialisation de l'économie Marocaine.

Cependant, l'ouverture sur le capital privé -qu'il soit national ou étranger-, ne signifie en aucune manière l'abandon de la mission de service public, qui est dévolue aux entreprises publiques. Son objectif ultime devrait être plutôt d'améliorer leur gestion, de renforcer leurs interventions, de faciliter leur contrôle

et de les doter de ressources nouvelles propres à leur garantir une productivité et une compétitivité accrues, toujours au service de l'intérêt général.

Si les opérations de privatisation, d'ouverture du capital des entreprises publiques et d'attribution de concessions pour leur exploitation, ont permis au Trésor de l'État de réaliser des recettes exceptionnelles, Nous attendons de notre gouvernement qu'il investisse ces ressources, comme c'est le cas avec le Fonds Hassan II pour le développement économique et social, pour créer d'autres richesses, en mettant en place des projets sélectionnés avec rigueur. Nous insistons, à cet égard, sur la nécessité de rationaliser les dépenses publiques, de combattre le gaspillage sous toutes ses formes et de préserver les équilibres économiques et financiers, obtenus au terme de plusieurs années de sacrifices. Nous appelons donc le secteur bancaire à intensifier ses efforts de modernisation, et l'incitons à investir et à assainir certains de ses établissements qui sont aux prises avec quelques difficultés, afin qu'il puisse jouer pleinement son rôle de levier du décollage économique.

Nous sommes convaincu que si les conditions matérielles et financières sont fondamentales pour stimuler l'investissement, elles n'en restent pas moins tributaires de l'existence d'un climat social sain et d'un esprit de coopération et de partenariat dans les relations de travail. Partant de cette conviction, nous incitons les syndicats, les entreprises et les pouvoirs publics à adopter une culture sociale nouvelle, fondée sur la citoyenneté et le dialogue permanent, une culture qui substitue à la loi de la force, la force de la loi et qui privilégie les efforts propres à garantir l'emploi et l'investissement, pour gagner le pari de la mondialisation et de la compétitivité. Aussi, renouvelons-nous notre appel à notre gouvernement pour qu'il élabore promptement le texte relatif au Conseil économique et social.

Au lieu de considérer que le climat social propice à l'investissement et à l'emploi, se réduit à la simple adoption d'un projet de code de travail - qui, au demeurant, doit être tranché définitivement -, nous appelons à l'adoption d'un nouveau contrat social global, prévoyant notamment la mise en application du code de travail, l'élaboration du projet de loi organique fixant les conditions d'exercice du droit de grève et la mise en œuvre du régime d'assurance-maladie obligatoire. Il devrait également favoriser la création d'organismes d'œuvres sociales pour les salariés et les fonctionnaires, régler les conflits sociaux ardues, restructurer les instances administratives et judiciaires chargées de régler des litiges de travail, associer les agents d'autorité au règlement des conflits sociaux -conformément au nouveau concept de l'autorité-, assainir la situation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et des mutuelles, veiller au respect des textes de base de la législation sociale, introduire des approches innovatrices en matière d'emploi des jeunes et assurer le recyclage des travailleurs pour l'accès au marché de l'emploi. Tout cela s'inscrit dans une démarche intégrée de lutte contre toutes les manifestations de déficit social, notamment la pauvreté, l'analphabétisme et l'exclusion. Cela n'obéit pas seulement à des préoccupations religieuses et morales, mais il s'inscrit également dans le cadre de politiques publiques destinées à favoriser le développement humain, à créer les richesses nationales et à gagner le pari de la société de l'information et de la communication, dont l'importance ne se mesure pas uniquement en termes de machines et d'équipements, mais aussi à l'aune du développement et de la mise à niveau du capital humain.

C'est dans cet esprit que Nous avons entamé la mise en œuvre de la charte nationale de l'éducation et de la formation, on en faisant la priorité nationale pour toute la décennie en cours. Nous avons donc la volonté d'en concrétiser les nobles desseins, qui transcendent toute autre considération.

Si plusieurs chantiers sont déjà lancés dans ce domaine, la réforme du système d'éducation et de formation requiert, néanmoins, un souffle et une audace accrues car il s'agit d'un tout, homogène qui ne souffre ni division ni traitement sélectif.

Il exige, en outre, un engagement, non seulement en termes quantitatifs, mais également qualitatifs, surtout dans les étapes fondamentales que constituent la généralisation de la scolarisation, l'enseignement préscolaire et la réforme de l'université; étant entendu que la réforme du système sera soumise à une évaluation impartiale et continue. Nous attendons donc de notre gouvernement de prévoir, dans le budget de l'État, les crédits nécessaires à la mise en œuvre des dispositions de la charte, et d'élaborer les textes de loi et les mesures fiscales qui sont de nature à aider les collectivités locales et le secteur privé à jouer pleinement leur rôle en tant que partenaires efficaces et sérieux voués à la réalisation des nobles objectifs de la réforme.

Eu égard à la sollicitude particulière dont Nous entourons la famille de l'éducation et de la formation, et afin de l'encourager à appliquer cette réforme dont la mise en œuvre dépend de sa mobilisation, Nous avons veillé à la mise en place d'un cadre juridique et à l'affectation des crédits nécessaires à la Fondation Mohammed VI des œuvres sociales du personnel de l'éducation et de la formation, dont nous comptons installer les instances dirigeantes très prochainement.

Nous exhortons donc tous les opérateurs, en l'occurrence les pouvoirs publics, les collectivités locales, le secteur privé et la société civile, à redoubler d'efforts pour assurer le succès de ce projet de nouvelle école marocaine dont dépend la formation d'un citoyen fidèle à son identité, apte à relever les défis de la modernité.

Cher Peuple,

Si Nous nous sommes consacré au raffermissement de ce projet de société au niveau national, nous n'avons pas, pour autant, cessé de fructifier son rayonnement démocratique, pour conforter la réputation du Maroc, en tant que pôle régional et international dynamique, partenaire écouté des grandes puissances, défenseur des causes justes des pays en développement, et en tant que centre de rayonnement à la stabilité exemplaire. Nous tenons à ce que notre diplomatie demeure en synergie avec les mutations rapides que connaissent les relations internationales, qu'elle continue d'être un acteur influent dans les organisations internationales, œuvrant inlassablement à la concrétisation des nobles objectifs qu'elles poursuivent pour la mise en place d'un nouvel ordre mondial équitable et solidaire où règnent la paix et la concorde.

Le patrimoine du Royaume, forgé par l'histoire et la civilisation, son rayonnement international et sa position stratégique, sont autant d'atouts que Nous nous employons à préserver, tout en veillant à la stabilité de notre environnement et au respect de nos engagements à l'égard de nos frères et nos partenaires.

Ainsi et dans le droit fil de notre politique de solidarité avec le continent africain auquel nous unissent les liens de l'histoire, de la civilisation et de la religion -outre les relations de solidarité unitaire actuelles-, nous attachons un intérêt particulier au renforcement de ces efforts, à travers les échanges de visites et de délégations; ce qui s'est traduit par le renforcement de nos relations avec les États africains frères, tant au niveau bilatéral que multilatéral, et plus particulièrement au niveau des rencontres au sommet. Ainsi, nous avons, soit accueilli, soit effectué des visites officielles auprès de nos illustres frères, leurs excellences les chefs d'État du Sénégal, du Ghana, du Niger et du Togo.

Parallèlement, nous avons tenu à être présent dans les grandes manifestations qu'a connues notre continent, en participant personnellement au 21^e sommet des Chef d'État d'Afrique et de France, qui s'est tenu dans la capitale camerounaise. Nous avons, à cette occasion, lancé un appel pour que soient prises en compte la situation exceptionnelle de l'Afrique et la dimension humaine des contraintes de la mondialisation qui pèsent sur elle.

Outre la contribution du Maroc aux programmes de développement de 17 États africains, nous avons dépêché notre premier ministre pour représenter Notre Majesté à la 3^e session de la Conférence de la Communauté des États sahélo-sahariens. Cette réunion, qui s'est tenue au Soudan, a été marquée par l'adhésion de notre pays à cette structure dont nous espérons qu'elle ouvrira de nouvelles et sérieuses perspectives de coopération africaine.

Notre pays a, en outre, organisé, sous Notre Haut patronage, et sous la présidence effective de son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, le premier sommet des premières Dames africaines, manifestation qui s'est penchée sur la situation de la petite fille africaine, et qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du sommet mondial de l'Enfant. À cet effet, Nous avons confié à Notre frère, son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, la présidence de la commission nationale préparatoire où siègent -outre les représentants des départements gouvernementaux- les associations de la société civile. Sous l'impulsion de leurs Altesses Royales, cette commission a déployé des efforts efficaces, tant dans la préparation de la participation Marocaine à ce sommet, que dans l'organisation de rencontres ministérielles et associatives, africaines et arabes, visant à assurer une bonne contribution du Maroc et de l'Afrique à ce forum onusien.

Notre attachement au renforcement des relations de solidarité et de coopération avec nos frères africains, n'a d'égal que l'intérêt, très grand, que nous portons à nos frères du monde arabe. En effet, les causes qui sont celles de la Nation Arabe occupent une grande place dans notre réflexion et nos préoccupations, et en premier lieu, la juste cause du Peuple Palestinien frère. Nous avons, à chaque occasion, soutenu les efforts visant à créer les conditions devant conduire à la cessation des féroces exactions israéliennes contre le Peuple Palestinien sans défense, ainsi qu'à la reprise du dialogue pour parvenir à l'instauration d'une paix juste, durable et globale dans la région et à l'établissement d'un État palestinien indépendant ayant, pour capitale, Al-Qods Al-Sharif.

À cet égard, Nous avons tenu, en Notre qualité de Président du Comité Al-Qods, à convoquer une nouvelle session, consacrée à la ville sainte. Parallèlement, Nous avons réaffirmé, à l'occasion de nos rencontres internationales, le refus de voir consacrées par la force, l'occupation israélienne de la ville

et les tentatives visant à occulter son cachet en tant que symbole et espace de coexistence des religions célestes. Nous avons, parallèlement, apporté Notre appui à l'agence Beit Mal Al-Qods, en accueillant ses réunions et en soutenant les actions qu'elle mène pour remplir sa mission de sauvegarde de l'identité arabo-islamique de la ville Sainte.

D'autre part, lors des Sommets arabes du Caire et d'Amman, nous avons œuvré pour l'avènement, dans la région arabe, d'une nouvelle ambiance, de nature à habiliter la Nation arabe à jouer un rôle probant et efficace dans l'instauration de la paix et de la sécurité dans la région, écartant les différends et renforçant la coopération et la solidarité arabes. Nous étions heureux, dans ce contexte, de rencontrer nos frères leurs Majestés, leurs Altesses et leurs Excellences, les dirigeants du Royaume d'Arabie Saoudite, des Emirats Arabes Unis, de Bahreïn, de Libye, de Tunisie, de Syrie et du Liban. Nous avons veillé, parallèlement, à ce que les réunions des sessions des commissions mixtes des États arabes frères, et les échanges de visites entre les hauts responsables, soient autant d'occasions d'approfondir la coopération bilatérale et arabe, dans les différents domaines.

Par ailleurs, il a été procédé, à Notre initiative, à la signature, sous Notre égide, de la déclaration d'Agadir, relative à la création d'une zone de libre-échange, parmi un groupe d'États arabes méditerranéens et à travers de nouvelles formules adaptées à la nature des orientations économiques des temps modernes.

Au niveau de l'organisation de la conférence Islamique, le royaume a déployé des activités intenses. Dans ce cadre, le Maroc a participé à la 9ème Conférence Islamique au Sommet qui s'est tenue à Doha, où nous avons réaffirmé nos positions constantes de solidarité à l'égard de toutes les causes islamiques. En outre, le Maroc apporte une contribution positive à tous les organes subsidiaires de l'OCI et aux programmes réalisés sous l'égide de son Secrétariat général. À cet égard, les États islamiques frères ont tenu unanimement à ce que le Maroc continue d'assumer la direction de cet organe. Dans le cadre de notre action visant à élargir les perspectives de coopération entre le Maroc et les États d'Asie, nous avons effectué, en République de l'Inde, une visite officielle qui a contribué à renforcer les rapports d'amitié séculaire qui nous unissent à ce grand pays. De même que Nous avons chargé notre premier ministre d'effectuer une visite au Pakistan et en Iran, marquant ainsi Notre volonté de raffermir les relations du Maroc avec ces grands pays islamiques.

S'agissant de l'Union du Maghreb Arabe, où convergent les cercles arabe, islamique, africain et méditerranéen de notre politique étrangère, le Maroc a réagi aux initiatives visant à réactiver les mécanismes de l'Union, avec un esprit constructif qui n'a d'égal que le souci qui l'anime de voir s'amorcer une relance de l'UMA sur la base du réalisme et de la crédibilité et selon une vision prospective. Nous réaffirmons, donc, Notre volonté d'aplanir tous les obstacles qui empêchent la remise en marche de cette union qui constitue pour nous un choix stratégique.

Quant à nos relations avec l'Europe, elles ont amorcé une nouvelle phase, marquée par l'entrée en vigueur de l'accord d'association signé entre le Maroc et l'Union Européenne et par l'affirmation de notre nouvelle approche visant l'éclosion d'un nouveau type de relations, plus fortes, avec l'Union Européenne, dans le cadre d'un système de partenariat avancé qui, au-delà des approches techniques

conventionnelles, épouse des orientations ayant une dimension globale, de solidarité renouvelée, comme nous l'avons souligné lors de notre visite en République Française amie.

Dans le même ordre d'idées, le Royaume a joué un rôle efficace dans la dynamisation de la coopération euro-méditerranéenne, illustrant ainsi la mission constructive qui a toujours été la sienne dans la région méditerranéenne. En effet, notre diplomatie a, en toute occasion, souligné la nécessité d'explorer une nouvelle voie qui permette à la région méditerranéenne d'évoluer pour devenir un havre de paix et de prospérité, dans le respect des valeurs et des cultures de toutes les parties.

Dans le même esprit, nous œuvrons résolument et de concert avec la nouvelle administration américaine pour renforcer encore davantage les relations d'amitié historique et de coopération fructueuse qui unissent nos deux pays. Parallèlement, Nous nous sommes employé à élargir les perspectives de coopération et de solidarité entre le Maroc et les pays d'Amérique latine qui partagent avec nous les mêmes préoccupations en matière de développement et de culture.

Nous avons été particulièrement attentif, tant au niveau de notre politique interne, qu'à l'occasion de nos rencontres internationales et dans le cadre de notre action diplomatique, aux sujets de préoccupation de notre communauté à l'étranger. En effet, et eu égard à l'attention particulière et à la sollicitude constante que nous lui réservons, Nous nous sommes attaché à mettre au point, pour aborder ces questions, une nouvelle approche.

Cher Peuple,

Le discours que nous t'adressons, en ce jour mémorable, nous offre une occasion propice pour dire toute la joie, la satisfaction et l'émotion que nous inspire une telle effusion de sentiments de loyauté et de fidélité que tu nourris à l'endroit de Notre Majesté. Nous y sommes d'autant plus sensible que nous te savons fortement uni autour de notre Trône, convaincu de notre dévouement, de la sincérité de notre action et de notre volonté de nous enquérir de ton État, dans tous les domaines et à travers tout le Royaume. Nous avons, effectivement, la volonté de concrétiser les réformes essentielles devant permettre de parachever la réalisation du projet de société démocratique, comptant, pour cela, sur la participation de tous -toutes catégories et toutes institutions confondues- et sur la mobilisation de toutes tes ressources humaines et tes potentialités. Nous procéderons étape par étape, jalon après jalon, pour que tes aspirations se matérialisent sur la voie du progrès et de l'essor, et pour garantir ton unité et ta souveraineté. Nous comptons aussi sur ta volonté de mobilisation totale et d'adhésion effective au combat quasi-sacré que nous menons sur les fronts économique et social. Dans ce type de «jihad», ta meilleure arme sera ta foi dans les valeurs que prône ta religion et que dicte ton patriotisme.

Nous saisissons cette occasion mémorable pour évoquer le souvenir des épopées immortelles conduites par Nos glorieux ancêtres et nos valeureux héros, et pour nous recueillir sur leurs âmes et, au premier chef, celles de notre vénéré grand-père, le héros de la libération, Sa Majesté le Roi Mohammed V, et notre Auguste Père, le bâtisseur du Maroc moderne, Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu les ait en Sa Sainte Miséricorde -, ainsi que les martyrs de la résistance et de la libération. C'est avec fierté aussi que nous évoquons, à l'occasion de cet événement national majeur, la résistance ferme et tenace des Forces

Armées Royales, des Forces de Sécurité, de la Gendarmerie, des Forces Auxiliaires et du personnel de la Protection Civile.

Nous leur renouvelons notre hommage et Nous nous félicitons de leurs accomplissements et de leur dévouement au service de la Patrie et des citoyens. Nous pensons, en particulier, à ceux qui sont stationnés dans le Sud marocain, veillant à la sécurité et à la stabilité du Royaume. Nous songeons aussi à ceux que nous avons dépêchés en Afrique et en Europe pour participer à des actions humanitaires nobles, dans le droit fil des traditions marocaines en matière de secours, d'assistance et de renforcement de la paix.

Nous implorons Dieu de nous accorder appui et renfort à travers notre Peuple. Puisse-t-Il guider nos pas et couronner de succès nos démarches pour accomplir les nobles desseins et les actions vertueuses que nous appelons de nos vœux. Fasse Dieu que les rapports qui nous attachent les uns aux autres, puissent se perpétuer en se raffermissant dans le plus indissoluble des pactes. Puisse-t-Il agréer que la sincérité de nos propos soit relayée et étayée par la sincérité de nos actes.

«Dis : Seigneur, fais-moi accéder par une entrée sincère et fais-moi sortir par une issue sincère, et couvre-moi de Ta puissance protectrice».

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI LORS DE LA CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT PAR LES OFFICIERS LAURÉATS DES ÉCOLES MILITAIRES

TÉTOUAN, 31 JUILLET 2001

Louange à Dieu, Que la Paix et la Bénédiction soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Officiers,

L'accueil des lauréats des écoles militaires -dans leurs différentes disciplines-, venus prêter Serment devant Notre Majesté, constitue plus qu'une tradition que Nous tenons à poursuivre, car il s'agit, en réalité, de sceller un pacte sacré entre les officiers de la nouvelle promotion et leur Commandant en Chef, Amir Al Mouminine, le Roi du Maroc.

Ce que vous avez reçu dans vos écoles militaires, en termes de formation, d'instruction, de qualification et de culture générale, est destiné, avant tout, à servir les valeurs et les idéaux qui sont autant de constantes autour desquelles s'est forgée l'unité de la Nation marocaine, avec toutes ses couches et ses composantes, qui sont restées fortement attachées au Trône, le gage de la protection et de la pérennité de cette nation.

Aussi, nous considérons-nous, Roi et peuple, mobilisés pour assurer, sous notre conduite, sa survie, sa continuité et sa préservation, telle que nous l'ont laissée nos Glorieux Ancêtres : fière, stable et invulnérable.

Nous sommes heureux et fier de vous accueillir aujourd'hui, au moment où vous rejoignez les différentes unités de nos Forces Armées Royales, liés par les lourdes responsabilités qui vous sont assignées et apportant à ces unités de nouvelles potentialités et une ferme volonté.

Nous avons décidé de donner à votre promotion le nom de Mohamed Mokhtar Soussi, éminent juriste de Souss, berceau du savoir, un homme dont la vie exceptionnelle incarne le brassage harmonieux des éléments constitutifs de l'identité marocaine dans sa diversité culturelle qui allie l'enracinement dans le patrimoine amazigh séculaire et la foi inébranlable en l'Islam et en la langue du Coran, le tout imprégné de l'esprit patriotique combattant, pour préserver l'unité nationale

qui transcende toute autre considération. Ainsi, il a incarné l'exemple même de l'érudit Marocain, farouchement patriotique, fidèle au Glorieux Trône Alaouite.

Nous prions Dieu Tout-Puissant de vous prêter assistance dans l'accomplissement de votre mission et des devoirs quotidiens qui vous incombent, gardant constamment en vue le Serment que vous allez prêter en notre présence et la fidélité permanente à votre devise éternelle : Dieu, la Patrie, le Roi.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OCCASION DE L'ANNIVERSAIRE DE LA
RÉVOLUTION DU ROI ET DU PEUPLE
ET DE LA FÊTE DE LA JEUNESSE

20 AOÛT 2001

Louanges à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, sa Famille et ses Compagnons,

Cher peuple,

Notre commémoration de l'anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple et de la Fête de la Jeunesse, ranime en Nous le souvenir ému du combat national et de l'épopée éternelle, celle de la révolution menée par le Roi pour défendre la liberté de Son peuple, celle de la révolution d'un peuple prêt à se sacrifier pour son Roi, Notre vénéré Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V - que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde -.

Cette célébration Nous fait songer aussi, avec déférence et fierté, au «Jihad Suprême» dont Notre Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu ait Son âme - a repris le flambeau, bâtissant un État moderne de Droit et des institutions, dans le cadre d'une Monarchie constitutionnelle et - ainsi qu'il y tenait - sociale et mettant en place les structures de base pour assurer le développement du Royaume.

Depuis que Dieu Tout-Puissant Nous a investi de la mission sacrée de te guider, Nous avons résolu de suivre la voie juste et judicieuse tracée par Nos Vénérés Grand-Père et Père en hissant l'objectif de développement économique et social au rang de «Jihad Suprême», et en accordant la plus haute importance au développement humain dont Nous avons fait le fondement et la finalité de Notre doctrine de gouvernement.

La commémoration de ces deux événements majeurs est porteuse d'enseignements et de valeurs qui Nous incitent à faire preuve, dans le «Jihad Suprême» économique et social - où la lutte contre les manifestations du déficit social occupe une place prépondérante d'un sens élevé de solidarité et de responsabilité et d'un dévouement total à la mission sacrée dont Nous sommes dépositaire.

Aussi, Nous a-t-il paru judicieux de Nous prévaloir de cette commémoration cette année, pour entreprendre ensemble, un effort de réflexion hardie et approfondie sur les moyens de lutte contre l'une des manifestations les plus choquantes du déficit social. Il s'agit, en l'occurrence, de l'habitat insalubre, dont Nous avons observé les aspects hideux, ces deux dernières années, en Nous enquérant de visu de la situation de Nos fidèles sujets, au Nord comme au Sud, à l'Est comme à l'Ouest du Royaume.

Notre Vénéré Père - que Dieu ait Son âme -, qui accordait un intérêt tout particulier aux questions de l'habitat, de l'équipement et de l'urbanisme, y avait consacré des efforts inlassables qui lui ont valu d'être cité dans l'Histoire comme le Roi Bâtitteur. Prenant la relève, Ton Premier Serviteur continue d'accorder la priorité absolue au logement social dans les politiques nationales, tant en initiant des projets de l'État et des établissements publics qui en dépendent, qu'en inscrivant le financement du logement social décent en tête des programmes du Fonds Hassan II visant à encourager les initiatives du secteur privé et de la société civile dans ce domaine. Il n'en demeure pas moins que le caractère complexe et multidimensionnel de cette problématique et l'importance des moyens à mettre en œuvre sont autant de facteurs qui ont contribué à exacerber le problème de l'habitat insalubre. Il faut y ajouter la défaillance des instances chargées de le combattre qui n'ont pas assumé pleinement leurs responsabilités à cet égard.

En effet, ce sont quelque 770 mille familles soit plus de quatre millions de personnes, qui habitent aujourd'hui les bidonvilles et résident dans des habitations non réglementaires. Ainsi, par exemple, 50 % environ des bidonvilles, à l'échelle nationale sont concentrés sur l'axe côtier s'étendant de la ville de Kénitra à la ville de Safi.

L'habitat non réglementaire se concentre, pour plus des deux tiers, dans les villes et wilayas de Tanger, Tétouan, Agadir, Rabat-Salé et Oujda. L'habitat insalubre continue de s'accroître au rythme de 40.000 unités par an environ, soit 40 % du total de ce qui est construit chaque année à l'échelle nationale. Cette évolution risque d'avoir les effets les plus pervers sur l'équilibre de notre tissu social et la salubrité de notre environnement. Elle risque aussi d'entraver les efforts de développement déployés par les pouvoirs publics et le Fonds Hassan II pour le développement économique et social, afin que nos villes et nos villages puissent drainer les investissements productifs, notamment dans le domaine touristique auquel Nous attachons un intérêt particulier alors que la beauté architecturale et urbanistique constitue un des facteurs qui rehaussent l'attractivité de ce secteur en matière d'investissement.

Aussi, et pour que l'élargissement des compétences des Collectivités locales et la perspective des échéances électorales dans notre pays ne constituent pas un champ fertile et une occasion propice pour l'exacerbation dangereuse de ce phénomène, le devoir impose de veiller à l'application rigoureuse de la loi, pour prévenir tout dérapage ou détournement de ces attributions et pour que ces échéances ne soient pas instrumentalisées à des fins clientélistes et électoralistes, où l'on cherche à engranger des voix, en accordant indûment des permis de construire ou en encourageant implicitement l'habitat insalubre.

Conformément à l'esprit ayant présidé aux orientations que Nous avons données, en procédant à la nomination d'un groupe de nouveaux Walis, les élus responsables dans les Collectivités locales sont, eux aussi, tenus de veiller à une bonne application de la loi, en matière de lutte contre l'habitat insalubre, et de faire preuve d'esprit d'initiative et de réalisme, en anticipant rapidement ce phénomène, plutôt

que d'en subir les contraintes, et en mettant un terme au laxisme d'un certain nombre de Collectivités locales et d'autorités de tutelle qui n'assument pas pleinement leurs responsabilités dans ce domaine et omettent, dans leurs plans et leurs schémas, d'accorder au logement social toute l'importance qu'il mérite.

Pour que l'habitat et l'urbanisme non réglementaire et anarchique n'hypothèquent pas nos plans de développement, et afin que nous puissions relever le défi majeur que constitue leur éradication, Nous exhortons Notre gouvernement à entamer l'élaboration d'un cadre juridique et réglementaire pour un projet de programme national bien défini, visant à éradiquer l'habitat insalubre existant actuellement.

Ce projet devrait prévoir les sanctions et les mesures répressives nécessaires pour en empêcher la persistance et la prolifération, et définir, avec précision, les responsabilités qui incombent à chaque acteur dans ce domaine, notamment les Collectivités locales, les agences urbaines, les inspections d'urbanisme et les agents de l'autorité régionale, provinciale, préfectorale et locale, ainsi que les particuliers, le Département de l'Habitat et les établissements qui en dépendent, et toutes les structures chargées de la délivrance des permis et des autorisations, du contrôle de conformité des logements, de la lutte contre l'habitat insalubre et de la promotion immobilière. Ce projet doit énoncer, avec toute la rigueur et la transparence requises, les sanctions civiles, pénales et financières devant punir les pratiques illégales ou les manquements aux devoirs dans ce domaine.

Eu égard à la mission dont elles ont la charge, en la matière, les Collectivités locales sont tenues de mettre en tête de leurs plans de développement les programmes et les projets de logement social, ainsi que les ressources nécessaires pour en assurer le financement. Ce cadre juridique et réglementaire devrait également consacrer la responsabilité juridique personnelle des élus, ainsi que la responsabilité financière des Collectivités locales, pour toute négligence ou complaisance face à toute velléité de transformer une partie de leur circonscription territoriale en un terreau d'habitat insalubre.

Il conviendra de faire preuve d'ingéniosité pour trouver de nouvelles sources de financement qui soient stables et fiables, afin que la prise en charge de ces responsabilités, et en vue de renforcer les crédits affectés au Département de l'Habitat et aux organismes qui en dépendent, dans le budget général de l'État, ainsi que les apports des Collectivités locales et les concours apportés par le Fonds Hassan II pour le Développement économique et social, au financement des programmes de logement social.

Nous sommes convaincu que l'adoption de formules de partenariat, dans le cadre de plans locaux d'habitat et de développement urbain, établis en consultation avec toutes les parties concernées, conduira, à terme, à l'éradication de la prolifération de l'habitat insalubre.

Nous tenons aussi à relever ce défi majeur, à travers des actions de proximité, en Nous informant assidûment, sur le terrain de la situation de toutes les régions et de toutes les couches sociales de Notre chère Patrie, et en mesurant, sur place, l'engagement et la détermination des responsables à relever ce défi majeur aux enjeux considérables.

Cher peuple,

La concomitance de la célébration des Fêtes du Trône et de la Jeunesse, et la commémoration de la Révolution du Roi et du Peuple, avec le retour à la Patrie et auprès de leurs familles, de nos fidèles sujets résidant à l'étranger, Nous réjouit à plus d'un titre, tant sont grandes l'affection et la sollicitude que Nous éprouvons pour cette catégorie, si chère, de Notre peuple. Ces dispositions ont trouvé une illustration vivante et concrète dans l'accueil que Nous avons eu la joie de leur réserver, personnellement, à leur retour à la Mère-Patrie. À ce propos, Nous Nous réjouissons de ce qu'ils sont de plus en plus nombreux à visiter leur Patrie, et du fait que ces afflux concernent, outre la première génération, les deuxième et troisième générations. Ainsi, le nombre de visiteurs cette année s'est accru de plus de 10 % par rapport à l'année dernière. Nous saluons, au même titre, tout ce que symbolise cette grande affluence en termes d'attachement à la Patrie et de confiance dans son présent et son avenir.

Soucieux de conforter cette communion si profonde, Nous sommes attaché à mettre en place une nouvelle politique globale, intégrée et cohérente, de nature à répondre aux mutations et aux aspirations de notre communauté à l'étranger et à assurer une mise à niveau parfaite des organismes, institutions et associations qui s'en occupent, afin de les hisser au niveau des enjeux vitaux que représente l'émigration pour le développement du Maroc, pour sa modernisation et pour son rayonnement extérieur.

Cette nouvelle politique vise, sur le plan diplomatique, à rapprocher les représentations diplomatiques et consulaires des lieux de résidence de Nos fidèles sujets résidant à l'étranger, pour mieux les servir, défendre leurs droits et préserver leur dignité; solutionner les problèmes qu'ils risquent de rencontrer dans les pays d'accueil, et pour fructifier l'émergence, parmi eux de nouvelles élites dynamiques, dans les domaines politique, scientifique, technologique, culturel et sportif, afin que ces élites puissent œuvrer en faveur des causes de leur pays.

Au plan économique, il y a lieu de mettre en place de nouveaux mécanismes pour encourager le placement des transferts - dont Nous saluons la hausse soutenue - de Nos fidèles sujets dans des investissements productifs et dans le développement national.

S'agissant du volet culturel, il conviendra de renforcer l'enseignement de la culture Marocaine dans toutes ses composantes, et préserver l'identité musulmane modérée et mettre en œuvre une politique novatrice et moderne d'information et de communication.

Pour ce qui concerne la cohérence et la complémentarité que Nous cherchons à imprimer à l'action des institutions chargées des affaires de Nos fidèles sujets, Nous avons donné Nos Hautes directives pour revoir les structures, les missions et les modes de fonctionnement de la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'étranger, de sorte qu'elle puisse inscrire parmi ses actions prioritaires, le règlement rapide des litiges administratifs et judiciaires concernant les membres de Notre communauté, et l'assistance juridique à leur apporter pour préserver leurs droits et protéger leurs biens, et ce, en coordination avec les autorités publiques nationales et locales. Ainsi, il sera possible de leur fournir les informations et les conseils de nature à leur épargner les problèmes et les plaintes qu'ils peuvent éviter moyennant une utilisation judicieuse des services et des renseignements qui leur sont fournis.

Cette institution devra également recentrer sa mission de façon à conforter le rayonnement culturel national dans les pays d'immigration et approfondir les concertations et les actions de partenariat avec les associations d'immigrés, représentatives, légales et crédibles, de sorte à leur ouvrir la voie - comme Nous le souhaitons - d'une participation au plus haut niveau, aux institutions nationales. Ainsi, nous aurons créé les meilleures conditions pour garantir la pérennité de leurs attaches à leur Patrie.

Par ailleurs, et compte tenu de l'efficacité dont a fait preuve la Fondation Mohammed V dans ses actions de solidarité, Nous avons veillé à ce que cette institution prenne en charge le volet humanitaire et social, dans les opérations de transit, d'accueil et de retour.

Cher peuple,

Si Nous sommes en droit d'être fiers de ces potentialités et ces volontés si prometteuses pour le parachèvement de l'édification d'un Maroc démocratique et moderne, notre devoir aussi est d'honorer la mémoire des vaillants héros de la résistance, les fidèles combattants et les pionniers de cette œuvre fondatrice, au premier rang desquels Nos Vénérés Grand-Père et Père, Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II - que Dieu les ait en Sa Sainte Miséricorde -. Il Nous appartient également de tirer les enseignements de notre Histoire nationale, en y puisant la force et les ressorts nécessaires pour bâtir l'avenir en toute confiance, avec espoir et enthousiasme.

Nous prions le Tout-Puissant de continuer à combler le Maroc bien-aimé des bienfaits de la symbiose qui règne entre le Trône et le peuple, pour que cette communion demeure la source intarissable où Nous puisons notre force et notre unité, afin de multiplier les réalisations et les acquis et d'assurer à Notre cher peuple, dans toutes ses composantes, les conditions optimales de son épanouissement dans la fierté et la dignité.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

INTERVIEW DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU QUOTIDIEN FRANÇAIS LE FIGARO

04 SEPTEMBRE 2001

- **Le Figaro** : vous êtes monté sur le Trône en Juillet 1999 après la mort de votre père, le Roi Hassan II. Quel bilan dressez-vous de ces deux premières années de règne ?

- **S.M. Le Roi** : Je n'ai que 38 ans et, après deux ans de règne seulement, Je préférerais utiliser un autre mot que celui de bilan. Bilan, cela semble à la fois prématuré et prétentieux, tout en suggérant la fin de quelque chose. Or, Je n'en suis qu'à Mes débuts. J'ai délibérément choisi la voie moins spectaculaire qui consiste à fonder Mes choix sur les acquis et le socle de la continuité. Vous savez, Je ne Me réveille pas tous les matins en Me disant : «Tiens, aujourd'hui, pour plaire ou pour faire la Une des journaux, Je vais changer les choses». Ce serait ridicule et démagogique. Mon approche est à la fois plus pragmatique et plus réfléchie. Mon rythme est celui du Maroc. Ce n'est pas nécessairement le même que celui que veulent nous imposer, avec arrogance et ignorance, certains observateurs transformés en procureurs. Depuis leurs cafés du commerce, ces gens veulent mettre le Maroc et son Roi au diapason de leur propre fantasme. Ce temps est révolu.

- **Question** : Mais êtes-vous au diapason des attentes de l'opinion Marocaine ?

- **S.M. Le Roi** : C'est justement ce qui M'importe. Ce que Je retiens, c'est le regard que l'immense majorité des Marocains portent sur Mon action. Ce regard converge avec le mien pour constater que la tâche est à la fois immense et exaltante. Ensemble, nous voulons affiner l'espace démocratique le plus complet. Nous voulons aussi que cette démocratie soit celle du mieux-être. La démocratie d'un pays qui a fait le choix d'un rééquilibrage social fondé sur la croissance mais aussi sur le réalisme et l'équité. Cette vision, celle de la raison, est bien comprise par les Marocains. Eux savent où va le Maroc.

- **Question** : Puisque vous annoncez une nouvelle route, celle des réformes, à quelle étape en êtes-vous ?

- **S.M. Le Roi** : Les signaux déjà donnés, les résultats déjà acquis sont nombreux et substantiels. Qu'il s'agisse des droits de l'Homme, domaine dans lequel le Maroc n'a plus grand chose à prouver, ou de la logique d'inclusion sociale dont J'ai fait Ma première priorité. Ce ne sont pas seulement les Marocains qui M'ont entendu. C'est aussi le cas de la communauté internationale. Notamment les décideurs du monde

des affaires puisque le Maroc, pour la première fois dans son histoire, va franchir la barre des 3 milliards de dollars en investissements directs venus de l'extérieur. Il y a dix ans à peine, ces investissements étaient inférieurs à 50 millions de dollars par an.

- **Question** : Mais il ne peut pas y avoir de développement économique sans développement social.

- **S.M. Le Roi** : C'est une évidence. Nous devons nous battre sur deux fronts, économique et social. La lutte contre la pauvreté et contre l'analphabétisme est un objectif prioritaire.

- **Question** : Comment gérez-vous la dialectique entre démocratie et développement ? Comment surmontez-vous les contradictions entre votre volonté de modernisation et les réalités d'un monde rural en grande partie analphabète ?

- **S.M. Le Roi** : La tradition et la modernisation peuvent très bien aller de pair. Je pense même que la modernisation peut aider à enraciner une certaine tradition. Voyez le Japon. Le tout est de trouver une formule adéquate pour le Maroc. La majorité des Marocains vivant en milieu rural, la modernité doit leur apporter des solutions sur place. Il ne faut pas qu'ils aillent chercher dans les villes le moyen de résoudre leurs problèmes. Vous savez, le Maroc fait face à un cycle historique de sécheresse quasi structurelle. Et en dépit des drames que cela engendre, nous n'avons pas cédé à la fatalité. Nous continuons à progresser. Je voudrais vous citer deux chiffres. Entre 1990 et 2000, le nombre de villages ayant accès à l'électricité est de 15 % à 45 % et, pour l'eau potable, de 14 % à 42 %.

- **Question** : D'après ces chiffres, vous n'êtes même pas à la moitié du chemin. Alors, comment aller plus vite et plus loin ?

- **S.M. Le Roi** : Développer les infrastructures, c'est d'abord amener l'eau et l'électricité. Revoir la politique agricole, c'est déterminer si la production Marocaine doit être axée vers les céréales ou plutôt vers des produits agricoles à plus forte valeur ajoutée. Les centres d'alphabétisation ne doivent pas être ouverts dans les villes mais dans les campagnes : pour permettre aux jeunes filles d'avoir accès à l'éducation, pour permettre aux gens de s'ancrer chez eux, de développer leurs connaissances sur place et d'apporter quelque chose à leur milieu naturel. La tâche est immense et l'État n'a pas les moyens d'assumer seul toutes ces responsabilités. Il faut aussi que les ONG participent à cet effort. Notamment la Fondation Mohammed V que Je préside et qui travaille beaucoup dans le domaine de l'éducation et de la lutte contre l'analphabétisme.

- **Question** : Quelle définition politique donnez-vous d'une Monarchie qui ne se veut ni absolue ni parlementaire ?

- **S.M. Le Roi** : il est impossible de comparer ce qui n'est pas comparable. On n'a pas arrêté, par exemple, de faire le parallèle entre Ma personne et celle du Roi Juan Carlos. Je le respecte et Je l'aime beaucoup mais la Monarchie espagnole n'a rien à voir avec la Monarchie marocaine. Les Marocains n'ont jamais ressemblé à personne et ils ne demandent pas aux autres de leur ressembler. Les Marocains veulent une Monarchie forte, démocratique et exécutive. Notre Monarchie est constitutionnelle avec un texte fondamental datant de 1962 qui avait été élaboré en étroite concertation avec les formations politiques de l'époque. Mais, chez nous, le Roi ne se contente pas de régner. Je règne et Je travaille avec Mon

gouvernement dans un cadre constitutionnel clair qui définit la responsabilité de chacun. Il n'y a aucune ambiguïté et aucun complexe dans ce que Je suis en train de vous dire. Depuis treize siècles que dure la Monarchie marocaine, nous avons évolué dans ce cadre et les Marocains le veulent ainsi.

- **Question** : Vous gouvernez, pas seul toutefois !

- **S.M. Le Roi** : Dans le monde moderne, même un Roi ne peut pas agir en solitaire. De plus, cela ne correspond ni à Mon goût personnel ni à Ma philosophie. Je travaille en équipe. Je M'entoure. J'ai des conseillers qui Me donnent leurs avis en toute franchise. J'ai confiance en eux et ils ont confiance en Moi. Cela dit, Je ne M'appuie jamais sur le jugement d'une seule personne. J'ai peut-être tendance à demander un trop grand nombre d'avis. Mais Je ne veux surtout pas faire l'erreur de fonder Ma décision sur un point de vue unique, sur l'opinion d'une seule personne.

- **Question** : Comment organisez-Vous la répartition des tâches avec le Premier Ministre Youssoufi ?

- **S.M. Le Roi** : Il n'y a aucune improvisation. M. Youssoufi fait son travail, Je fais le Mien. Personne n'empiète sur le domaine de personne. Il y a quelques instants, J'ai eu M. Youssoufi au téléphone. Un Conseil de gouvernement venait de se réunir et le Premier Ministre M'a posé deux ou trois questions. Je lui en ai posé aussi. Nous avons échangé des informations. C'est comme cela que ça se passe. Avant le Conseil des ministres, M. Youssoufi vient Me voir. Nous débattons de ce qui va être dit et on se partage la tâche en ce qui concerne la politique intérieure aussi bien que la diplomatie. Par exemple, M. Youssoufi nous a beaucoup aidés pour obtenir d'un certain nombre de pays qu'ils modifient leur position sur le Sahara. Un jour Je suis stratège, un jour c'est lui qui l'est. Un jour Je suis tacticien, un jour c'est lui. Et il n'y a pas que M. Youssoufi, il y a tout un gouvernement, des ministres, des secrétaires d'État. Là aussi, nous formons une équipe, une équipe très soudée.

- **Question** : Dans un récent entretien au «Figaro», l'universitaire Gilles Kepel, spécialiste du monde arabo-musulman, a critiqué la timidité du gouvernement Youssoufi dans l'application des réformes. Pour Kepel, le vrai test du changement au Maroc, ce sera l'élection de septembre 2002. Partagez-Vous ce diagnostic ?

- **S.M. Le Roi** : Non. Pour moi, les élections ne sont ni un test ni une sanction. Ce n'est pas la première fois que les Marocains iront aux urnes. Si le prochain scrutin suscite plus d'intérêt, c'est parce qu'il s'agira des premières élections sous Mon règne. Dans une démocratie, les élections représentent un processus tout à fait normal. Or, le Maroc est une démocratie. Le prochain scrutin sera transparent. Il reflétera la volonté des citoyens Marocains. Les gens savent pertinemment où va le Maroc et où Je veux aller.

- **Question** : Pourtant, depuis que Vous avez succédé au Roi Hassan II, Vous avez souvent donné l'impression de cultiver le mystère?

- **S.M. Le Roi** : Au Maroc, on Me connaît parfaitement. Les Marocains connaissent Mon caractère et Mes idées, ils savent absolument tout de Moi. Cette notion de mystère est entretenue par une certaine presse : pour vendre, il faut mettre une étiquette. On M'a donc collé une étiquette, celle du mystère, simplement parce que J'ai décidé que, avant de parler, J'attendrais de mieux savoir. Alors, cette attitude

a peut-être surpris, déçu, ceux qui attendaient ou souhaitaient une démarche plus médiatique. De toute façon, Je ne suis pas candidat au hit parade.

- **Question** : Vous ne semblez pas éprouver de grand amour pour la presse?

- **S.M. Le Roi** : Je ne prétends pas faire l'unanimité. Et J'ai appris qu'il ne fallait pas chercher à plaire à tout le monde et à tout prix. Mais qu'est-ce que la liberté ? Pour Moi, c'est le respect de l'autre et le respect de la loi. La liberté, ce n'est pas l'anarchie. La critique est constructive, pas la délation. La liberté de la presse, ce n'est pas que n'importe qui écrive n'importe quoi sur n'importe qui. Il faut écrire en respectant les faits même quand ils sont moins excitants que le fantasme de ceux qui ont choisi de critiquer pour critiquer. Mais au Maroc, comme ailleurs, les faits têtus imposeront leurs propres sanctions à ceux qui veulent les ignorer.

- **Question** : C'est le paradoxe de la liberté : elle s'accompagne toujours de la critique. Vous avez permis à Cheikh Yassine, le contestataire islamique, de s'exprimer. Cela ne l'empêche pas de vous attaquer?

- **S.M. Le Roi** : Je lui ai permis de mener la vie de tout citoyen Marocain.

- **Question** : En somme, le revers de votre tolérance, c'est que Cheikh Yassine proteste.

- **S.M. Le Roi** : D'avoir été libéré peut-être ?

- **Question** : faites-vous le même genre de réponse à tous les mécontents ? Ceux qui disent : «le Roi a déçu. Le changement avait commencé à grande vitesse et puis le mouvement s'est ralenti».

- **S.M. Le Roi** : Alors, J'aurais dû laisser Yassine en résidence surveillée et Abraham Serfaty en exil. J'aurais maintenu le statu quo pendant un ou deux ans en calculant que le jour où Ma popularité tomberait, il Me suffirait de les rétablir dans leurs droits pour retrouver une bonne cote. Je ne sacrifie pas au populisme. N'étant pas élu, à quoi bon Me livrer à des calculs totalement étrangers à Mon éthique ? Non, Je ne peux garder des gens au réfrigérateur dans le seul but de sortir une carte de Ma manche. Ce que J'ai décidé à propos de Abdeslam Yassine et d'Abraham Serfaty, Je l'ai fait parce que c'était Ma conviction et que le moment était venu de le faire.

- **Question** : Il y a aussi le problème des femmes face à l'Islam. Chez les Marocaines qui réclament une amélioration de la condition féminine, vous aviez suscité de grands espoirs lorsque vous êtes monté sur le Trône. Mais, l'an dernier, les Islamistes montraient leur force en organisant à Casablanca une manifestation imposante contre le «Plan national d'intégration de la femme». Tandis que la contre marche des progressistes à Rabat, rassemblait beaucoup moins de monde. Depuis, le projet de réforme de la Moudawana, le statut de la femme semble avoir été oublié.

- **S.M. Le Roi** : Cette manifestation islamiste s'est déroulée quelques mois après Mon investiture. Je ne M'étais pas encore prononcé, Je n'avais pas encore fait de déclaration. Je pense donc que la marche de Casablanca a été un exutoire, une façon de se défouler. Pour moi, la question de la femme dépasse l'opposition entre les étiquettes islamistes et non islamistes. D'ailleurs, dans la délégation de femmes qui était venue Me demander de revoir le code de la Moudawana, il y avait aussi des femmes voilées. Vous

savez, la femme Marocaine n'a pas grand-chose à envier à ses compatriotes masculins du point de vue de ses compétences et de ses ambitions. Maintenant, il faut lui donner la possibilité d'optimiser ses atouts.

Il y a des femmes dans Mon Cabinet et au gouvernement. Partout J'ai installé des femmes à des postes clés. Mais Je suis hostile au système des quotas qui, automatiquement, condamne les femmes à un statut de minorité.

La sélection ne doit se faire qu'en fonction des compétences et non par démagogie sexiste.

- **Question** : La manifestation de Casablanca n'a-t-elle pas démontré que, comme en Algérie et en Iran, il y a un danger de radicalisation islamiste au Maroc ?

- **S.M. Le Roi** : Je ne le pense pas parce que le Maroc est un pays très ancré dans ses traditions. En Iran et en Algérie, il y a eu toute une période où la religion ne faisait plus partie de la vie quotidienne. Ici, la religion se vit tous les jours. De plus, le Roi a une légitimité religieuse parce qu'il est Amir Al-Mouminine, le Commandeur des croyants. Je dois garantir la liberté du culte et, Je le précise, pas seulement celle des Musulmans. Les trois religions, musulmane, juive et chrétienne peuvent s'exprimer en toute liberté, sécurité et sérénité. Je suis islamiste si l'islamisme signifie le respect de la religion. Mais Je ne suis pas intégriste. À l'inverse, il est stupide d'accepter le monokini ou la minijupe et, en même temps, montrer du doigt les femmes voilées. Ce sont des raccourcis qui n'ont pas droit de cité au Maroc.

- **Question** : Si la contagion algérienne ne peut pas déborder par le biais de l'intégrisme religieux, n'y a-t-il pas un risque du côté des berbères ?

Ils sont descendus dans la rue pour exprimer leur solidarité avec les kabyles qui, sur l'autre versant de la frontière, contestaient le pouvoir d'Alger.

- **S.M. Le Roi** : Les revendications berbères ne sont pas les mêmes que celles des kabyles. Chez nous, la sensibilité, Amazigh plutôt que berbère, est intégrationniste. Je suis Marocain avant de dire que Je suis berbère ou arabe. Il y a des Marocains qui sont berbères, d'autres d'origine arabe, africaine ou andalouse. Mon père était de descendance arabe alors que Ma mère est berbère. Cette réalité exprime le génie Marocain.

- **Question** : Tout le monde n'a pas l'air d'accord avec cette vision des choses puisque votre propre cousin, le Prince Moulay Hicham, conteste certains de vos choix politiques.

- **S.M. Le Roi** : Je préfère que les problèmes de la famille, s'ils existent, se règlent dans la famille. C'est là aussi Mon éthique.

- **Question** : L'armée est-elle le rempart de la Monarchie ?

- **S.M. Le Roi** : De toutes les théories concoctées sur le Maroc, les plus surprenantes et les plus simplistes sont celles qui ont été inspirées par le rôle de l'armée. Quelques mois avant le décès de Mon père, on expliquait que l'armée était islamiste et que le jour où Hassan II disparaîtrait le pays plongerait dans le chaos. Depuis, on a dit le contraire : le Maroc serait menacé par l'émergence de l'intégrisme et l'armée

représenterait le seul bouclier contre l'islamisme. Autre scénario : le Maroc serait dirigé par un petit groupe secret d'officiers. Autant d'aberrations.

L'armée a une place importante au Maroc. Mais l'armée n'a pas de rôle politique. Son pouvoir découle du pouvoir Royal. Et Je n'ai pas besoin de l'armée pour faire de la politique. On a causé beaucoup de tort au Maroc avec ce genre d'élucubrations!

- **Question** : Cet été, on a pu croire que le mystère de la disparition de Ben Barka avait été résolu. Selon les révélations alors publiées dans la presse en France et au Maroc, sa dépouille avait été ramenée au Maroc, après son enlèvement à Paris, et détruite dans une cuve chimique. Mais ces informations ont été vigoureusement démenties par les autorités Marocaines tandis que le principal informateur, l'ancien agent secret Ahmed Boukhari, se retrouvait condamné à un an de prison pour chèque sans provision. Qui a manipulé qui?

- **S.M. Le Roi** : Si on connaissait la vérité, il n'y aurait pas eu de dérapage. Si on savait exactement ce qui s'est passé à l'époque de la disparition de Ben Barka, et où se trouve sa dépouille, il n'y aurait pas toutes ces spéculations. Je ne sais pas ce qui s'est passé. J'aurais pu poser la question à Mon père, que Dieu ait son âme, mais Je ne l'ai pas fait. Je ne l'ai pas fait parce que lui-même ne M'en avait jamais parlé. J'ai respecté son silence.

- **Question** : Votre réponse aussi est énigmatique.

- **S.M. Le Roi** : Je vous le répète, Je ne sais pas ce qui s'est passé et les principaux acteurs de l'affaire Ben Barka ne sont plus là. Mais Je trouve que la mémoire de Ben Barka est traitée de façon inacceptable : pour la presse, et certains individus, elle est devenue un produit commercial. C'est une insulte à sa famille. Il est normal que l'épouse de Ben Barka et son fils veuillent savoir où se trouve la dépouille de Mehdi Ben Barka. Je comprends d'autant mieux leur démarche que J'ai à peu près le même âge que Béchir, le fils de Ben Barka. Il serait inconvenant de Ma part de demander à Béchir Ben Barka d'oublier et de tirer un trait sur le passé. Non, Je ne le ferai pas. Mais le temps est peut-être venu de voir ce dossier différemment. Et Je suis prêt, pour Ma part, à contribuer à tout ce qui peut aider la vérité. Mais, de la même façon, Je M'opposerai à toute récupération et à toute instrumentalisation, mercantile ou idéologique, de cette affaire.

- **Question** : Le pouvoir vous a-t-il changé ?

- **S.M. Le Roi** : Quand Je suis monté sur le Trône, J'ai dit à Mon frère : «Si Je change, préviens-moi». Et il y a quelques temps, Je lui ai demandé si J'avais changé. Il M'a répondu : «Oui, un petit peu». Mais Je ne crois pas que ce soit un changement négatif. Au début, Je pensais que Je resterais le même. Mais le pouvoir change un homme et Je ne fais pas exception.

- **Question** : L'attitude des autres a-t-elle changé?

- **S.M. Le Roi** : Absolument pas! Bien sûr, certains de Mes amis ont eu un réflexe de réserve. Moi aussi, Je l'ai eu. Mais les choses sont vite rentrées dans l'ordre. J'ai gardé les mêmes amis, les mêmes habitudes. J'essaie de mener une vie relativement normale, surtout avec Ma famille. Je suis très proche de Ma mère,

de Mon frère et de Mes trois sœurs. On se téléphone souvent. Nous nous disons nos quatre vérités, parfois il y a des fâcheries. Bref, Ma famille est comme toutes les familles.

- **Question** : Le pouvoir vous fait-il peur?

- **S.M. Le Roi** : Peur, non! mais le poids des responsabilités est lourd. L'essentiel est de garder la confiance des autres. Quand vous ne l'avez pas, vous n'avez rien à perdre. Quand vous l'avez, le plus dur c'est de la maintenir. Ma priorité, c'est de conserver la confiance de Mon peuple. Je tiens à remercier les Marocains d'être indulgents. Parce que Je sais que leurs attentes sont énormes. Le Roi est le premier serviteur du pays : Je suis donc à la disposition de tous les Marocains. On a dit que J'étais le Roi des pauvres. Très bien, mais Je suis d'abord le Roi de tous : le Roi des jeunes, le Roi des vieux et même le Roi des riches. Je ne dis pas à Mon peuple que Je ne ferai pas d'erreur mais Je promets de faire de Mon mieux.

- **Question** : Y a-t-il des écrivains qui inspirent votre démarche politique?

- **S.M. Le Roi** : Non. Je lis de tout, absolument tout mais ce ne sont pas les écrivains qui M'inspirent. C'est Mon père, qui M'a le plus appris. Tout en respectant Mes propres idées. Il Me disait : «Tu as des défauts et tu as des qualités. On ne peut transformer tes défauts en qualités, mais tu dois essayer d'exploiter au mieux tes qualités».

- **Question** : Justement, quelle est votre plus grande qualité?

- **S.M. Le Roi** : Ce n'est pas à moi de vous le dire. Je sais seulement que Je suis fait d'un bloc. Je suis entier et Je M'implique totalement dans ce que Je fais.

- **Question** : Quels sont vos défauts?

- **S.M. Le Roi** : J'en ai beaucoup. Je suis impulsif. Mais, grâce à Mon père, J'ai appris à ne jamais prendre de décision à chaud. Dans Ma jeunesse, Je ne comprenais pas toujours l'absence de réaction de Mon père devant une situation qui Me semblait injuste. Il Me disait : « Attends avant de décider ». Malgré cet enseignement, J'ai pris des décisions à chaud et Je Me suis brûlé. Désormais, Je commence par analyser tranquillement toutes les situations, et, quitte à prendre un peu de temps, Je laisse décanter les choses avant de décider.

- **Question** : Ecoutez-vous autant de musique que vous lisez de livres?

- **S.M. Le Roi** : J'aime beaucoup la musique de Mon temps, le rai, le rock. Je l'avoue, J'ai des goûts très commerciaux. Mais Je Me laisse emporter par les différents courants contemporains.

- **Question** : Vous avez la réputation d'un amoureux de la mer?

- **S.M. Le Roi** : J'adore la mer. Né à Rabat qui est sur la côte, J'ai toujours aimé être en contact avec l'eau. Je pourrais difficilement vivre loin de la mer. Mais il n'y a pas que le jet-ski et les sports de plage qui M'intéressent. J'ai aussi les mêmes passions que Mon père. Il faisait du golf, du cheval et nageait tous les jours. Une semaine avant sa mort, il faisait sa demi-heure de natation le matin et ses neuf trous de golf. Alors, avec Mon frère, Nous nous sommes partagés la tâche. Moi, Je suis bon cavalier et lui bon golfeur.

- **Question** : «Paris Match» a annoncé que vous alliez vous marier fin septembre. Confirmez-vous la nouvelle ?

- **S.M. Le Roi** : Ecoutez, quand ça se fera, il y aura un communiqué en bonne et due forme qui sortira du ministère de la Maison Royale et qui annoncera l'événement.

- **Question** : Si vous décidez de vous marier, donnerez-vous le scoop au «Figaro»?

- **S.M. Le Roi** : Je préfère parler d'information, pas de scoop. Et cette information, c'est d'abord à Mon peuple que Je la réserve.

- **Question** : À propos de l'ex-Sahara espagnol, vous avez obtenu que l'O.N.U. renonce à l'option de l'indépendance. Selon ce nouveau projet, votre province du Sahara occidental, restera Marocaine mais elle devra disposer d'une large autonomie.

- **S.M. Le Roi** : J'ai réglé la question du Sahara qui nous empoisonnait depuis vingt-cinq ans.

Ce genre d'affaire ne se traite pas en grimant sur un piédestal et en publiant un communiqué par jour. Pour obtenir que les onze membres du Conseil de Sécurité de l'O.N.U. reconnaissent la légitimité de la Souveraineté Marocaine sur le Sahara, nous avons travaillé dur et dans la plus stricte confidentialité pendant dix-huit mois.

- **Question** : Mais ce compromis sur le Sahara, il vous reste à le négocier.

- **S.M. Le Roi** : En effet, nous abordons maintenant une phase nouvelle de la négociation. Mais nous y rentrons de façon nettement plus confortable.

- **Question** : Sauf avec l'Algérie.

- **S.M. Le Roi** : Le compromis est clair et nous sommes en train d'en discuter. Nous acceptons qu'une solution équitable soit trouvée dans le cadre de la souveraineté Marocaine.

- **Question** : Peut-on parler de solution tant que l'Algérie dit non?

- **S.M. Le Roi** : L'Algérie refuse aujourd'hui. Peut-être qu'elle ne refusera pas demain. La solution prendra du temps, il faut la laisser mûrir.

- **Question** : Avec le Président Bouteflika, vous aviez donné l'impression d'un nouveau début entre le Maroc et l'Algérie. Mais, dans les mois qui ont suivi votre accession au Trône, les relations se sont dégradées.

- **S.M. Le Roi** : Pas du tout. Les relations entre le Président algérien et moi-même sont excellentes. Mais bon, les relations entre nos deux pays fluctuent, selon les aléas qu'imposent les réalités de nos deux pays.

- **Question** : La rumeur court d'un Sommet à l'automne pour normaliser les relations.

- **S.M. Le Roi** : Rien n'est décidé. Mais Je ne suis pas contre. Toutes les possibilités de trouver un arrangement méritent d'être étudiées. Sur le plan international, le Président Bouteflika a rendu une

certaine aura à l'Algérie, une certaine crédibilité. L'Algérie connaît des problèmes intérieurs mais ceux-ci n'ont rien à voir avec la personne du Président Bouteflika. La situation actuelle est la conséquence de problèmes qui remontent loin dans le passé.

- **Question** : Autre grand contentieux diplomatique : Vos difficultés avec l'Espagne. Madrid reproche au Maroc de ne pas lutter avec assez de vigueur contre l'émigration sauvage vers les côtes espagnoles. L'Espagne proteste d'autant plus que, sur la frontière sud de l'Union Européenne, elle est en quelque sorte le gardien des accords de Schengen.

- **S.M. Le Roi** : Au Maroc, nous n'avons jamais occulté le problème de l'émigration. C'est un problème réel. Ce que nous n'acceptons pas, c'est que Madrid dise que toutes les difficultés de l'Espagne viennent du Maroc. Qu'il y ait des mafias au Maroc qui vivent de l'émigration clandestine et du trafic de drogues, c'est vrai. Mais en Espagne, il y a aussi des mafias et elles sont plus riches qu'au Maroc. Les bateaux qui embarquent les clandestins viennent d'Espagne. Ils coûtent très cher et ils sont équipés de moteurs hyper-puissants qui rendent ces bateaux bien plus rapides que les vedettes de notre marine. Quant aux trafiquants de drogue Marocains, ils ont des passeports espagnols et des comptes bancaires en Espagne. Ce n'est pas nous qui leur avons accordé la double nationalité. Disons que la responsabilité est partagée. Mais du côté du Maroc, c'est beaucoup par manque de moyens.

- **Question** : Avec la France, en revanche, les relations sont presque familiales. Même si l'opinion est hostile à l'immigration du tiers-monde en même temps qu'à la délocalisation des emplois, pourtant seul espoir des pays du Sud. Ce que Vous dites à l'Espagne, le dites-Vous aussi à la France?

- **S.M. Le Roi** : Vous avez parlé de relations familiales. C'est vrai. Le Président Jacques Chirac et Madame Chirac entretiennent avec Ma famille des relations de très grande affection et d'une réelle proximité. J'ajoute que les Français connaissent et aiment le Maroc. Entre nos deux pays, il y a une capillarité culturelle, sociale et humaine qui transcende les difficultés de la conjoncture. Mais il y a aussi, en France, un réflexe sécuritaire parce qu'on fait l'amalgame entre le Maroc et la France et d'autres pays de la rive Sud de la Méditerranée. Le Maroc a une identité différente. De par sa position géostratégique, le Maroc est le pays d'Afrique le plus proche de l'Europe, le pays arabe le plus proche de l'Europe et le pays du Maghreb le plus proche de l'Europe.

Entre Tanger et la côte européenne, il y a douze kilomètres : le soir, des fenêtres de Mon palais de Tanger, Je vois les phares des voitures espagnoles. Les problèmes du Maroc ne trouveront de solution que s'il y a une véritable implication de l'Europe des Quinze dans le développement de Mon pays, à l'exemple des investisseurs français qui croient beaucoup au Maroc. C'est pourquoi Je compte sur la France pour se faire notre avocat auprès de l'Union Européenne. Avec les Quinze, notre partenariat doit trouver sa véritable traduction dans un pacte de co-solidarité. C'est-à-dire un peu moins que l'adhésion à part entière, et beaucoup plus que la seule logique marchande qui restreint abusivement l'avenir de nos relations.

- **Question** : Vous venez de recevoir Yasser Arafat. Que peut faire le Maroc pour aider à ressusciter le processus de paix?

- **S.M. Le Roi** : Entre les Palestiniens et les Israéliens, le processus de paix ne peut être ressuscité que si on abandonne la logique meurtrière du tout ou rien. Il faut que les Israéliens et les Palestiniens s'assoient autour de la table de négociation sans aucun préalable. Je suis d'autant plus déchiré par cette situation que la culture juive a, ici, des racines très profondes et très anciennes. Le Maroc a été un précurseur dans son rôle pionnier pour la paix et le dialogue. Nous restons un modèle dans la vie au quotidien car, chez nous, les Juifs et les Musulmans démontrent tous les jours qu'il n'y pas de fatalité à la haine et à la confrontation.

- **Question** : Croyez-vous vraiment qu'au Proche-Orient la réconciliation entre Juifs et Arabes soit possible?

- **S.M. Le Roi** : Je vais vous raconter une anecdote : vers l'âge de sept ou huit ans, J'avais un coiffeur qui s'appelait Gaston. Un jour qu'il Me coupait les cheveux, Je l'ai interrogé : «Gaston, Etes-vous juif?». Après, Ma gouvernante chrétienne M'a grondé : «Tu n'aurais pas dû lui demander s'il était juif». Je Me suis étonné : «pourquoi ?» Elle M'a dit : «Parce que les Juifs et les Arabes sont supposés ne pas s'aimer, parce qu'ils sont en train de se faire la guerre. C'est une question de territoire». Et moi J'ai insisté : «pourquoi ? Il n'y a pas assez de place pour tout le monde?».

- **Question** : Trente ans après, il est toujours question de territoire. Au Proche-Orient, comment croire au miracle?

- **S.M. Le Roi** : Au temps de l'Inquisition, beaucoup de Juifs étaient venus se réfugier au Maroc parce qu'ils savaient que l'Islam protégerait leur foi. Quand Mon grand-père et Mon père sont revenus de l'exil que leur avait imposé le pouvoir colonial, des familles juives ont apporté au Palais de la vaisselle, des objets précieux, des archives. Elles ont dit à Mon grand-père : « Majesté, voilà ce que nous avons pu sauver. Nous vous le ramenons» . Ce souvenir, qui reste très cher à Mon cœur, n'est pas seulement une autre manifestation de la légitimité de l'appartenance des Juifs Marocains au patrimoine national. Il Me renforce dans la conviction que le Maroc peut jouer un rôle déterminant et unique parce que crédible des deux côtés, pour aider à reconstruire, entre Israéliens et Palestiniens, un contrat de confiance qui a disparu. C'est par là qu'il faut commencer, ou recommencer.

**ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
LORS DU DÎNER OFFERT EN SON HONNEUR PAR
LE PRÉSIDENT MAURITANIEN
NOUAKCHOTT, 10 SEPTEMBRE 2001**

Louanges à Dieu seul, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellence et cher frère Monsieur Mouaaouya Ould Sid'Ahmed Taya,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est particulièrement agréable, en ce jour béni, où Nous nous faisons une joie de visiter ce pays qui nous est cher, d'exprimer à Votre Excellence les sentiments cordiaux d'amitié et de considération que nous vouons à votre personne et au peuple mauritanien frère. Nous avons été profondément touché par les égards particulièrement attentionnés dont vous nous avez entouré, illustrant si bien la profondeur des liens séculaires unissant nos deux peuples frères, liens qui tirent leur force de notre patrimoine civilisationnel commun et des nobles valeurs de notre sainte religion, que Nous nous devons de préserver et de promouvoir.

Notre rencontre fraternelle d'aujourd'hui, Excellence Monsieur le Président, traduit notre volonté commune de consolider les bases des relations de fraternité, d'une concertation permanente et d'une parfaite coordination. Cette harmonisation que nous avons scellée ensemble depuis votre visite bénie dans votre deuxième Patrie le Maroc, porte sur les relations bilatérales, dont la qualité, par ailleurs excellente, Nous procure entière satisfaction et que Nous tenons à élever au niveau d'un partenariat exemplaire entre deux États voisins et frères, à travers notre action commune et notre volonté de réunir la deuxième session de la haute commission sous la présidence des Premiers ministres de nos deux pays. Cette coordination apparaît également à travers le rôle civilisationnel, spirituel et culturel commun que nous continuons à assumer et qui constitue le fondement solide des liens historiques et des orientations d'avenir que nous avons en commun avec le continent africain. Il en est de même pour ce qui concerne l'Union de notre Maghreb Arabe, dont la construction nécessite de transcender les obstacles, en optant

pour une vision réaliste et une démarche stratégique prenant en considération les intérêts de ses peuples et visant la réalisation de leurs aspirations à la complémentarité et à l'unité.

Excellence Monsieur le Président,

Notre profonde préoccupation devant les développements tragiques que connaît la cause palestinienne, suite aux agressions systématiques dirigées contre le peuple palestinien frère par le gouvernement israélien au mépris de ses engagements internationaux relatifs au processus de paix, nous amène à appeler la communauté internationale à assumer ses responsabilités pour mettre fin à ces agressions, en garantissant la protection nécessaire au peuple palestinien sans défense et en mobilisant davantage de soutien arabe et islamique pour défendre les droits arabes et les lieux islamiques sacrés, à travers le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés et l'établissement de l'État palestinien indépendant avec Al-Qods Acharif comme capitale.

À cet égard, nous réaffirmons la disposition permanente du Maroc à prendre toutes les initiatives et à soutenir tous les efforts louables visant à instaurer la paix et la sécurité dans cette région, conformément à la légalité internationale. Nous réitérons le souci constant de notre pays d'unifier les rangs arabes, dans le cadre d'une nouvelle ère où toutes les formes d'embargo imposées à nos frères en Libye et en Irak seront levées et la souveraineté et l'intégrité territoriale de chaque pays arabe préservées.

Notre appartenance commune à l'Afrique requiert une action unitaire afin que soient résolus les conflits armés et les maux dont souffrent certains de ses peuples frères. Nous appelons la communauté internationale à prendre des mesures plus efficaces pour soutenir le développement durable de notre continent. Nous entendons mettre à profit notre position géographique privilégiée, nos ressources humaines complémentaires et les infrastructures de base nécessaires afin de réaliser un partenariat équilibré entre les pays de l'Union Européenne et les pays africains, notamment les pays de l'Afrique de l'Ouest avec lesquels nous sommes unis par des liens séculaires et par une vision d'avenir commune.

Mesdames et Messieurs,

Je vous prie de vous lever par respect pour Son Excellence le Président de la République Islamique de Mauritanie, pour lui exprimer nos vœux de bonne santé et de bonheur et pour souhaiter au peuple mauritanien frère davantage de progrès et de prospérité, sous la sage conduite de son Président, et aux relations Maroc-mauritaniennes un développement constant dans le cadre de la fraternité et du bon voisinage.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OCCASION DE LA NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE
TANGER, 13 SEPTEMBRE 2001**

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

En ce jour béni démarre la deuxième année de la décennie nationale de l'éducation et de la formation, que nous avons retenue comme espace-temps pour entreprendre une réforme globale de notre système éducatif.

Depuis notre proclamation de cette décennie, des chantiers ont été lancés, des lois élaborées, des décrets adoptés, et des dispositions et décisions prises. Ce dispositif bien qu'important, ne constitue pas une fin en soi, il n'est qu'un ensemble de moyens et de mécanismes, car le plus important est que nous puissions construire, dans chaque région de notre Royaume, notre nouvelle école qui apporte une contribution de qualité à l'édification d'une société attachée aux éléments constitutifs de son identité civilisationnelle, ouverte sur son époque et aspirant continuellement à un développement durable.

Cher peuple,

La pause de méditation et de réflexion à laquelle ont contribué la commission spéciale de l'éducation et de la formation et les ministères concernés dans notre gouvernement, nous a effectivement permis de prendre la mesure des réalisations accomplies et des tâches qui restent à réaliser.

Nous voici donc au seuil de l'échéance 2002 où nous avons franchi une étape importante pour honorer quantitativement cet engagement, à travers la généralisation de la scolarisation au niveau de la première année de l'école primaire.

Toutefois, nous ne sommes pas encore parvenus à généraliser l'enseignement que nous espérons alliant la qualité à la quantité et garantissant un suivi effectif et continu de la scolarisation, en donnant à l'enseignement obligatoire sa véritable signification et en faisant de l'école l'espace naturel de tout enfant Marocain, âgé entre six et quinze ans. C'est là l'ultime objectif que nous nous efforcerons inlassablement d'atteindre avant le milieu de la décennie.

Partant de notre conviction qu'il n'y a point de place à l'analphabétisme dans notre projet sociétal, notre initiative d'ouvrir les mosquées pour éradiquer ce fléau a commencé, grâce en soit rendue à Dieu, à donner ses fruits, appuyant ainsi les efforts louables que ne cessent de déployer, à cet égard, les organismes gouvernementaux et les organisations de la société civile.

Nous considérons la lutte contre ce fléau comme un devoir religieux qui incombe à chaque Marocain et à chaque Marocaine.

Notre objectif, en effet, c'est de porter à 600.000 le nombre de bénéficiaires chaque année, dans la perspective de l'éradication définitive de ce fléau, au milieu de la prochaine décennie.

Notre décision d'accorder la priorité à l'éducation et à la formation doit ressortir concrètement dans les plans et les décisions financières de notre gouvernement, selon les moyens disponibles, en évitant de rendre l'avenir de notre école tributaire des contraintes et des contingences qui sont, de par leur nature, récurrentes et imprévisibles.

Nous attendons donc l'adoption rapide des mesures devant permettre aux collectivités locales et au secteur de l'enseignement privé d'assumer pleinement leur rôle en tant que partenaires actifs dans le processus des réformes. À cet égard, nous attendons de l'enseignement privé d'apporter sa contribution efficace, en tant que partenaire de l'État et non son concurrent, au service de la chose publique, dans un cadre transparent permettant d'encourager ce système et de déterminer les normes de qualité de ses prestations et sa performance.

Avec le même souci, nous voulons que cette année soit celle de la consolidation de la réforme universitaire, nécessitant d'abord, l'adoption de nouveaux critères, pour la sélection d'une élite de hauts cadres, habilités à gérer nos établissements universitaires de manière efficace et probante.

Notre décision de créer une académie de langue arabe procède de notre souci de consolider la place qui revient à la langue officielle de notre pays et de réunir les conditions de son épanouissement et de son essor afin qu'elle remplisse pleinement son rôle dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la recherche et de la communication.

En égard à notre souci permanent de préserver l'unité de notre identité Marocaine et de consolider son enracinement culturel diversifié, Nous nous penchons sur l'élaboration du dahir portant création de l'Institut Royal de la Culture Amazigh qui doit entamer sa mission en janvier 2002.

Outre la Haute sollicitude dont nous entourons la famille de l'enseignement, Nous nous apprêtons à mettre sur pied les structures organisationnelles de la Fondation Mohammed VI des œuvres sociales de l'éducation et de la formation afin qu'elle entame son action et l'élaboration de ses programmes rapidement, dans un cadre empreint de transparence et de sérieux.

Cher peuple,

La réforme de notre système d'éducation est en fait un programme global, complémentaire et cohérent qui sera mis en œuvre par étapes étalé sur une période de dix années. Chaque année constitue une étape

décisive qui requiert une planification minutieuse et de l'audace dans l'exécution. La réforme de ce système doit en outre faire l'objet d'une évaluation continue et impartiale, sans se laisser influencé par telle ou telle conjoncture.

Notre confiance collective et vigilante en notre école est à la base de notre foi en nos capacités et en l'avenir de notre nation. Elle se nourrit et se renforce de notre certitude que Dieu, dans l'infinie sollicitude qu'il nous prodigue, nous assistera et couronnera de succès nos efforts pour réaliser ces nobles desseins.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI AU COLLOQUE NATIONAL SUR LE LIVRE BLANC CONCERNANT L'ARTISANAT ET LES MÉTIERS

FÈS, 14 SEPTEMBRE 2001

Louange à Dieu seul, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète Sidna Mohammed, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames, Messieurs,

Il Nous est agréable de nous adresser aux participants au colloque national sur le livre Blanc concernant l'artisanat et les métiers, tout en évoquant, avec déférence, la mémoire de notre vénéré père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, qui avait œuvré à la réhabilitation de notre artisanat et de ses corps de métiers pour leur restituer leurs lettres de noblesse. Etant nous-mêmes animé du souci permanent d'asseoir les bases d'une nouvelle renaissance de ce secteur vital, nous lui réservons, ainsi qu'aux gens de métiers qui l'animent, une sollicitude particulière et une grande considération, eu égard à leur rôle primordial dans la préservation de l'identité Marocaine pérenne. De même, nous leur confèrent une place privilégiée dans le développement économique et social, ainsi que dans le rayonnement culturel de notre Royaume, car nous considérons ce secteur comme le symbole vivant du progrès alliant, ingénieusement, authenticité et modernité, tel que nous le souhaitons pour notre pays.

Dieu, le Très-Haut, a bien voulu combler ce pays de compétences de valeur en arts et métiers et de potentialités jeunes et prometteuses, dont le génie créateur se reflète dans tous les métiers de l'Artisanat. Tant et si bien que cette activité représente une part importante dans la formation du produit intérieur brut de notre pays, et dans la création d'opportunités d'emploi pour sa jeunesse. En outre, le secteur figure en bonne place, en termes d'exportations et de recettes en devises et contribue, de surcroît, à la cohésion sociale.

Compte tenu des potentialités que recèle ce secteur, nous sommes résolu à fructifier les ressources existant dans les différentes régions du pays, aussi bien urbaines que rurales, pour en faire un gisement intarissable d'emplois et un instrument efficace du développement local intégré, particulièrement en

milieu rural. Et c'est par ce que nous considérons toute entreprise d'artisanat comme une école de formation professionnelle, que ce secteur est appelé à jouer un rôle prépondérant dans la qualification d'une large frange de notre jeunesse en vue de son insertion dans le marché de l'emploi. Ceci requiert une intensification des efforts pour rehausser le niveau de l'apprentissage et l'initiation aux métiers ainsi que la consolidation des passerelles et filières reliant cette formation aux établissements d'enseignement général et aux centres de formation professionnelle.

De même, l'impératif de gagner le pari de drainer dix millions de touristes par an d'ici la fin de la présente décennie, implique pour le secteur de l'artisanat et des métiers d'œuvrer à quadrupler sa production destinée au tourisme international et, ainsi, à générer environ un demi-million de postes d'emploi.

Notre vœu est que le secteur puisse être un solide levier d'encouragement et de diversification des exportations, de la formation, de l'emploi et de la promotion du tourisme dont le produit ne tire pas aujourd'hui sa valeur de la seule beauté des sites mais aussi, des atouts civilisationnels et culturels où l'artisanat authentique occupe une place de choix. Il faudra, en outre, affronter la concurrence acharnée qu'implique la mondialisation, et être en mesure d'accompagner les modes et les tendances versatiles des marchés intérieurs et extérieurs, autant de défis qu'il appartient aux artisans et à l'ensemble des intervenants de ce secteur de relever en puisant dans le génie et le talon dont Dieu les a dotés pour fructifier les expériences acquises et pour que l'artisanat, avec tous ses corps de métiers, puisse s'engager résolument dans le processus de mise à niveau de ses structures de production, ainsi que de ses ressources humaines.

C'est ainsi qu'ils pourront accéder aux sphères de la création et de l'excellence, intégrer les nouvelles technologies et assimiler les méthodes de gestion et les techniques de commercialisation modernes, renforçant de la sorte, sa position centrale parmi les secteurs porteurs de l'économie nationale.

Notre souhait est donc de voir votre colloque contribuer, à travers les conclusions que vous aurez consignées dans le livre blanc sur les métiers et professions - ouvrage dans lequel il vous appartient d'identifier, en toute objectivité, les points forts de ce secteur authentique et les facteurs de nature à les consolider, mais aussi ses points faibles et les entraves qui l'empêchent d'assumer le rôle qui devrait être le sien, ainsi que les moyens de son développement - à la mise en œuvre d'une stratégie à la mesure de la place qu'occupe ce secteur économique par excellence. Il faudra donc engager des actions et des efforts concertés pour en faire un puissant pôle de décollage économique favorisant le développement global et intégré de notre pays.

Mesdames et Messieurs,

Nous entendons également que vous fassiez état, dans votre livre blanc, de notre attachement à la réforme de ce secteur, à travers l'exploitation optimale de ses potentialités et la révision de ses structures et de ses modes d'organisation, en privilégiant le professionnalisme au sein de ses institutions représentatives, de sorte que celles-ci puissent, à travers une élite professionnelle, tenant lieu de locomotive, stimuler fortement le secteur et le mettre au diapason des nouvelles orientations en matière d'investissement et de développement régional, conformément aux idées que nous avons développées dans le discours d'ouverture de la session parlementaire d'octobre 2000.

Il convient également de promouvoir une plus grande compétitivité des produits de l'artisanat par l'adoption d'une approche globale de la qualité, de renforcer la position de l'entreprise de l'artisanat par l'instauration d'un environnement incitatif pour l'initiative, l'investissement et l'emploi, et d'améliorer les conditions de protection de l'artisan, par la mise en place d'un régime spécial et évolué de prestations sociales et de couverture médicale, et ce, parallèlement à la création, par les collectivités locales et les pouvoirs publics, de villages pour les gens de métiers et de locaux et zones réservés à leurs activités comme il appartient à ces autorités d'optimiser l'utilisation des subsides spéciales de soutien que nous avons tenu à ce que le Fond Hassan II pour le développement économique et social réserve à l'équipement de ces locaux et ces sites.

Nous espérons que ce livre blanc servira de référence pratique pour notre gouvernement, afin qu'il puisse s'en inspirer dans l'élaboration d'un cadre juridique pour le développement de l'artisanat et des métiers. Cet instrument permettra de définir, de façon claire et pratique, les obligations de l'État et de tous les intervenants dans ce secteur pour opérer la renaissance moderne à laquelle nous aspirons, et ce sur la base d'une plate forme commune, une approche concertée et une volonté de partenariat. Ainsi seront réunies les conditions économiques et financières qui stimulent la production, favorisent la qualité et poussent à l'ouverture sur le progrès et l'innovation, dans le respect de l'authenticité et de l'identité.

Tout en vous exprimant notre profonde satisfaction de l'engagement que vous avez souscrit et que nous considérons comme une charte d'éthique et un serment sincère devant Dieu, devant Notre Majesté, devant la Nation et envers vous-mêmes, d'œuvrer pour que l'Artisanat et les métiers conservent leur noble mission au service du patrimoine et de la civilisation séculaire et puisse, comme nous le souhaitons, contribuer au succès du grand jihad économique et social, tout comme vos aïeux ont contribué, avec sincérité et patriotisme, à la lutte pour l'indépendance et au parachèvement de l'intégrité territoriale.

Nous implorons Dieu, le Très-Haut, de vous assister et de vous guider dans votre quête pour la préservation du patrimoine national, ainsi que pour son essor et sa prospérité.

Que la Paix et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AMIRAL MOUMININE, À LA CÉRÉMONIE ŒCUMÉNIQUE
RABAT, 16 SEPTEMBRE 2001**

Louange à Dieu, Seigneur vénéré, dénommé Lui-même Paix et Promoteur de la paix,

Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète Sidna Mohammed, Messenger de la guidance, de la Miséricorde et de la paix, sur Sa Famille et Ses Compagnons, ainsi que sur tous les Prophètes et Messagers de Dieu.

Croyants,

Nous avons appris avec une grande douleur et une peine profonde la nouvelle de l'agression horrible qui a visé mardi les États-Unis d'Amérique amis, et qui a fait un nombre considérable de victimes innocentes et des dégâts matériels énormes qui auront de graves conséquences.

En Notre qualité de Amir Al Mouminine, et en ce lieu où le nom de Dieu est invoqué, nous exprimons notre ferme condamnation de cette agression lâche et notre solidarité sans équivoque avec nos amis Américains pour qu'ils puissent traverser cette épreuve difficile et transcender les souffrances qu'elle a causées et qui sont partagées par tous les peuples épris de paix et hostiles au terrorisme sous toutes ses formes, quelle qu'en soit l'origine. Si nous exprimons cette position au sujet de ces événements, ce n'est pas seulement par référence aux liens historiques séculaires et aux relations de coopération solides qui unissent nos deux pays, mais également parce que nous avons en commun la croyance en l'unicité de Dieu, à laquelle le Tout-Puissant a appelé dans toutes les religions célestes, révélées à ses messagers pour guider les humains.

Le Maroc, terre d'Islam, est fier d'avoir été ouvert, à travers les âges, aux deux autres religions, le Christianisme et le Judaïsme pour une cohabitation avec l'Islam dans un climat de tolérance consacré par les Marocains comme tradition qui se perpétue encore, et de l'avoir inscrit avec honneur dans les annales de l'Histoire.

Si telle est la situation, c'est parce que l'Islam est une religion qui prône le droit et le bien, la justice et l'égalité, la sécurité et la quiétude, tout comme il recommande la communication et la connaissance mutuelle entre l'ensemble des humains, conformément à la parole de Dieu : «Hommes, nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et nous avons fait de vous des nations et des tribus pour que vous vous entre-connaissiez» (Coran).

Partant, l'islam appelle au dialogue et au débat par la bonne parole. Le Tout-Puissant dit en effet : « Par la sagesse et la bonne exhortation, appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon ». De la sorte, se réalise la paix (Assalam), mot étymologiquement en rapport avec Islam. C'est aussi un attribut de Dieu, paix (Assalam) et un qualificatif du Paradis (Dar As-Salam - demeure de la paix).

C'est pourquoi le Saint Coran prône la paix comme le prescrivent les versets suivants : « Croyants, entrez en plein dans l'islam » et « s'ils inclinent à la paix, incline vers celle-ci (toi aussi) ».

Si l'islam est la religion de la paix, c'est parce qu'il emprunte la voie du juste milieu et de la modération tant en ce qui a trait aux domaines spirituel que temporel, ainsi que dans tous les aspects de la vie, à commencer par la relation du Musulman avec son Seigneur jusqu'aux rapports qu'il doit entretenir avec autrui, Musulmans ou autres.

Dieu a dit : « Et aussi, nous avons fait de vous une communauté de juste milieu ». Le Prophète Sidna Mohammed, Prière et Paix soient sur Lui, a dit : « La meilleure des choses est celle du juste milieu ».

En vertu de cette voie du juste milieu, l'islam a toujours été en relation avec la facilité où il n'y a point de gêne. Dieu a dit : « Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion ». Le Prophète, Prière et Paix soient sur Lui, a également dit : « La religion prône la voie la plus facile ». En signe d'avertissement contre le maximalisme et l'extrémisme, Il a dit : « Méfiez-vous de l'exagération en religion », comme Il a averti : « Les impertinents courent à leur perte ».

Compte tenu de cette orientation pacifique, l'islam condamne le meurtre des innocents et le décommande, comme en témoigne la Parole de Dieu : « Ne supprimez point de vie humaine, que Dieu a prohibé, que par le droit ». Le Prophète, sur Lui Prière et Paix, considère un tel acte parmi les « péchés capitaux », bien plus, le Saint Coran, édicte : « Quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes ».

Aussi, l'islam considère la guerre comme une violation de la paix, une nécessité à laquelle on ne se résout à recourir que pour la défense de la religion, de la Patrie ou de la vie, c'est-à-dire, lorsqu'il s'agit de repousser l'agression et, dans ce cas, il la dénomme Jihad qui commence par l'effort sur soi et la contribution financière avant d'en arriver au combat pour lequel il établit des règles qui prémunissent contre tout dépassement ou injustice, sans concession, ni faiblesse, ni capitulation, et dans le cadre du recouvrement du droit, l'établissement de relations sur la base de l'égalité et la réciprocité avec pour fondement des conventions, traités et chartes contraignants pour tous.

Croyants,

En dénonçant cette agression criminelle, nous ne pouvons, par l'expression de notre solidarité à notre grand ami, Son Excellence le Président George Walker Bush, et notre soutien au grand peuple américain, que leur présenter, ainsi qu'aux familles des victimes, les sincères sentiments de condoléances et de compassion, implorant le Tout-Puissant d'avoir les victimes en Sa Sainte Miséricorde.

Que la Paix et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU 2^{ÈME} FORUM DES ORGANISMES CHARGÉS DE LA
RÉGLEMENTATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS EN
AFRIQUE ET DANS LES PAYS ARABES

RABAT, 17 SEPTEMBRE 2001

Louanges à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de Nous adresser aux participants à ce deuxième forum des organismes chargés de la réglementation des télécommunications en Afrique et dans les pays arabes. Nous lui avons accordé notre Haut patronage, eu égard à l'importance toute particulière que revêt la promotion du secteur stratégique des nouvelles technologies de l'information et de la communication, d'autant qu'il constitue un support fondamental pour la réalisation des desseins que nous nourrissons pour notre pays, en l'occurrence un développement global et intégré, une ouverture sur la modernité et une mise à niveau qui lui confère la capacité de relever les défis de la mondialisation et de s'insérer dans la société du savoir et de communication.

Notre vœu, également, est que ce secteur contribue au raffermissement des liens puissants et séculaires de fraternité et de solidarité qui unissent le Royaume du Maroc aux pays frères d'Afrique et du monde arabe. Vous êtes, en effet, les mieux placés pour comprendre que le passage de la société industrielle à la société du savoir, de l'information et de la communication, dans le cadre d'une mondialisation qui impose des modifications fondamentales dans les modes de production, de consommation et d'échanges, peut constituer une source de progrès et de développement et un facteur d'attraction des investissements, pour les pays qui sauront profiter des technologies de l'information et de la communication. En revanche, cette transition risque d'engendrer davantage de fractures sociales, de marginalisation, d'exclusion et de sous-développement, pour ceux qui seront restés en marge de la révolution numérique, omettant de faire des technologies qu'elle offre, un instrument fondamental au service de leur développement intégré.

Grâce à la grande perspicacité de Notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu ait son âme, le Maroc figurait parmi le peloton des États qui n'ont pas manqué leur rendez-vous historique avec la révolution numérique, faisant du secteur des technologies de l'information et de la communication, un puissant levier pour gagner les enjeux et les paris que constituent la mondialisation, la compétitivité, l'afflux des investissements productifs et l'emploi des jeunes dont on connaît, par ailleurs, l'engouement particulier pour ces technologies. Notre pays a su également mettre ces technologies au service de la réforme du système d'éducation et de formation, de l'accélération du processus de réforme de l'administration et de la justice, et du renforcement de la décentralisation et de la déconcentration, outre les possibilités qu'offrent les organismes de réglementation de ce secteur, dans un cadre de concurrence loyale et de transparence, pour la consolidation de l'État de droit, dans le domaine des affaires.

Afin de relever ces défis, nous avons œuvré pour que notre pays se dote d'une stratégie bien définie, prévoyant la mise en place d'un réseau qui permette de fournir des prestations variées, conformes aux normes internationales de qualité, ainsi que la libéralisation progressive et cohérente du secteur des télécommunications. Cette stratégie repose sur l'instauration d'un cadre juridique compatible avec les systèmes des opérateurs internationaux, garantissant la transparence, la probité, et le recours à l'arbitrage, et créant, parallèlement, les conditions propices à la concurrence loyale, dans l'intérêt des consommateurs. Selon ce cadre juridique, cette mission est confiée à l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT), laquelle s'en est acquittée avec l'impartialité, la compétence et l'efficacité requises.

Cette stratégie et ce cadre juridique avancés ont permis l'attribution de la deuxième licence d'exploitation du téléphone mobile, ainsi que la privatisation partielle de l'opérateur historique, Maroc-Télécom, sa mise à niveau, et la modernisation de ses structures et de ses méthodes de gestion. Tant et si bien qu'il est devenu un exemple à suivre, en matière de mise à niveau des entreprises publiques et de mondialisation de l'économie nationale. Parallèlement, l'Union Internationale des Télécommunications considère que l'expérience Marocaine qui a permis l'organisation, la réglementation et le développement de ce secteur, en toute probité, dans une transparence totale et avec tout le savoir-faire voulu, représente désormais une référence et un modèle en la matière.

Grâce donc à cette politique cohérente qui a permis de créer un environnement propice à la concurrence, marqué par la baisse des tarifs, l'amélioration des services et leur extension à toutes les franges de la société Marocaine, le nombre des bénéficiaires de ces prestations est passé, en moins d'un an et demi, de deux millions à plus de cinq millions d'abonnés aux réseaux de téléphonie fixe et mobile. Ainsi, nous avons réalisé notre grand dessein, visant à démocratiser les moyens de communications et à les rendre accessibles à toutes les couches de notre peuple fidèle et à toutes les régions de notre chère Patrie.

Ainsi, nous avons fait de la technologie de l'information et de la communication, un moyen de lutte contre les disparités sociales et régionales, en veillant, dans notre politique, à assurer un équilibre entre les exigences du marché et les impératifs de l'intérêt général. Cette approche s'inscrit dans le cadre d'un modèle sociétal Marocain de citoyenneté, plaçant le développement humain au centre de la révolution numérique. Nous avons, pour cela, la volonté de consolider et d'élargir les acquis enregistrés dans la

généralisation et la démocratisation de l'accès au téléphone, pour les étendre à toutes les technologies de l'information et de la communication.

Nous entendons également renforcer le rôle de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, en poursuivant la libéralisation graduelle de toutes les composantes de ce secteur, dans un cadre juridique rassurant, qui offre une visibilité accrue aux opérateurs et dans lequel les instances concernées, publiques et privées, déploient des efforts concertés, en faisant preuve du même esprit de probité, d'impartialité et de transparence qui a permis à notre pays de réaliser un saut qualitatif dans ce secteur stratégique.

Mesdames et Messieurs,

Grâce à la crédibilité et à la confiance dont il jouit, auprès des grands investisseurs et des opérateurs internationaux -dont la confiance à l'égard des instances de gestion et de réglementation du secteur des télécommunications constitue pour elles un motif d'encouragement qui les incite à poursuivre sa privatisation- le Maroc dispose désormais d'un secteur de télécommunication avancé, et se prévaut d'une forte présence dans les institutions internationales de télécommunication. Il entretient, parallèlement, de bonnes relations de coopération avec tous les pays, notamment les pays frères d'Afrique et du Monde arabe.

Nous tenons donc à vous assurer de nouveau de la ferme volonté qui nous anime de ne ménager aucun effort pour répondre aux demandes de coopération avec ces États. Nous entendons faire de ce secteur un support essentiel de la coopération Sud-Sud, en mettant les technologies modernes d'information et de télécommunication au service du développement de nos pays.

Nous affirmons, par ailleurs, que le Maroc est disposé à renforcer les autoroutes des organes de réglementation des télécommunications et à mettre en place un cadre approprié pour l'exploitation des réseaux qui les relient entre eux. À cet égard, Nous nous réjouissons des perspectives prometteuses que laisse entrevoir la naissance de l'association des instances de réglementation africaines, au Royaume du Maroc, qui a toujours été une terre d'accueil pour les rencontres. Celles-ci ont pour vocation de servir les relations de fraternité africaine et arabe et les rapports de coopération que les pays du Sud entretiennent entre eux et avec les pays du Nord, aussi bien pour conforter leur propre développement, que pour servir les idéaux humains de solidarité et de co-développement durable.

En souhaitant la bienvenue aux participants à ce forum, et un séjour agréable au Maroc, leur deuxième pays, nous prions Dieu d'accorder plein succès à leurs travaux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA 2^{ÈME} SESSION
DE LA CONFÉRENCE DE L'UNION DES PARLEMENTS
DES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI**

RABAT, 27 SEPTEMBRE 2001

Louange à Dieu seul, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

C'est pour Nous un motif de joie que d'ouvrir les travaux de la deuxième Conférence de l'Union Interparlementaire des États membres de l'Organisation de la Conférence Islamique. Nous vous souhaitons donc la bienvenue et Nous nous réjouissons d'accueillir nos hôtes avec les égards qui leur sont dus, dans leur deuxième pays, le Maroc. Nous tenons aussi à rendre hommage à votre vénérable institution pour le rôle constructif qu'elle joue dans le raffermissement des liens de fraternité et de solidarité islamique.

Notre pays est aussi fier qu'heureux d'abriter la Conférence de votre Union, tant elle incarne le référentiel islamique et symbolise la démocratie moderne, deux éléments dont le Maroc a fait le fondement même de sa Monarchie constitutionnelle. Dans ce système, en effet, se trouvent réunies, d'une part la volonté de s'inspirer des desseins et de la finalité de notre Chari'a généreuse et tolérante, pour raffermir et consacrer les droits humains, pour honorer l'homme et pour bâtir le pouvoir sur les fondements de la «Choura», de la justice, de la liberté et de l'égalité et, d'autre part, la disposition à faire un usage judicieux du patrimoine humain commun, pour raffermir les fondements de l'État de droit et des institutions démocratiques que garantit et consolide le Roi, Amir Al Mouminine, dans le cadre de la mission dont il est le dépositaire.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Cette importante conférence se tient dans une conjoncture internationale des plus délicats, marquée par des événements d'une ampleur considérable, laissant ouvertes diverses hypothèses et plaçant le monde islamique devant des défis majeurs. Il faudra donc faire preuve de sagesse et de circonspection pour

relever ces défis, dont, en premier lieu, celui de corriger l'image que se fait l'Autre de l'Islam et de mettre en relief sa mission civilisationnelle et son message de paix.

Vous êtes, en tant que représentant des peuples musulmans, au premier rang de ceux qui peuvent récuser les allégations des détracteurs qui taxent l'Islam d'extrémisme et de violence, exploitant les dérives d'égarés qui se sont départis des valeurs de tolérance de cette religion. Vous pouvez, pour y parvenir, œuvrer pour une meilleure connaissance des idéaux et des valeurs sublimes de l'Islam, car elles prônent la modération, la coexistence avec l'Autre, l'adhésion collective à la paix, et le rejet de toutes les formes d'extrémisme et de terrorisme, en favorisant, plutôt, la tolérance et la compassion mutuelle, conformément à ces prescriptions de Dieu Tout-Puissant bonnes et mauvaises actions ne sont pas égales. Réponds au mal de la façon la plus douce, celui qui te traitait en ennemi pourrait, du coup, se muer en fervent allié véridique est la parole de Dieu et au Hadith de notre aïeul, le Prophète Sidna Mohamed sur lui la prière et la paix - qui dit pour Allah, plutôt la fin du monde entier que l'effusion de sang qui ne soit à bon droit.

C'est en Nous fondant sur ces nobles principes que Nous réitérons, de nouveau, Notre condamnation vigoureuse du terrorisme, sous toutes ses formes, fustigeant énergiquement tous ses actes odieux que reprochent toutes les religions célestes et que récusent les valeurs humaines.

L'ampleur de l'agression odieuse dirigée contre des civils innocents aux États Unis d'Amérique et dénoncée par la Oummah Islamique, ne nous a pas fait oublier les circonstances dramatiques que traversent nos frères dans les territoires palestiniens qui luttent pour recouvrer leur droit légitime à disposer de leur État indépendant, avec sa capitale, Al-Qods Al-Charif. Etant, par ailleurs, profondément convaincu que la haine et la confrontation ne sont pas une fatalité, surtout entre les enfants du Prophète Abraham - sur Lui la paix- et sur une terre qui constitue le berceau des religions, Nous sommes persuadé qu'une solution juste et globale constitue le fondement même pour l'instauration d'une paix durable, dans un environnement propice à la coexistence entre tous.

Le Maroc qui est attaché aux principes régissant le dialogue, la paix, la légalité internationale et la solidarité islamique, qui est fier également d'avoir abrité le Sommet fondateur de l'Organisation de la Conférence Islamique, à l'initiative de Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme, et à la suite de l'incendie de la Mosquée bénie d'Al Aqsa, a inscrit la cause palestinienne, et plus particulièrement, la question d'Al-Qods Al-Charif, en tête des priorités constantes de sa politique étrangère.

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods Al-Charif, Nous n'épargnerons aucun effort, dans Nos démarches auprès des instances internationales influentes et des puissances concernées par la paix, pour mettre un terme à la persistance du gouvernement israélien de se soustraire aux résolutions de la légalité internationale et aux engagements souscrits avec l'Autorité palestinienne, et pour amener Israël à reprendre, sans délai, sans conditions ni préalables, et sans interruption, les négociations avec nos frères palestiniens et mettre un terme à son occupation des territoires arabes.

Nous attendons de vous, de mettre à profit le rôle efficient que joue la diplomatie parlementaire, pour mobiliser le soutien international en faveur de la juste cause du peuple palestinien.

Mesdames et Messieurs les honorables parlementaires,

Nous nous devons d'œuvrer au raffermissement de la démocratie, en tant que démarche civilisée pour gérer les différends, aux plans interne et externe. Il nous appartient d'engager le dialogue entre les différentes composantes de notre Oummah, pour résorber nos divergences et resserrer nos rangs dans le respect des particularités de chacun.

Nous devons, pour cela, nous appliquer à mettre en œuvre effectivement les mécanismes de l'Ijtihad, de sorte que nous puissions protéger notre identité et la prémunir des risques d'uniformisation des cultures par le jeu de la mondialisation, tout en tirant parti des avancées technologiques issues de cette globalisation, pour les mettre au service du développement de nos pays. Notre vœu, en effet, c'est que la coopération économique puisse, de la façon la plus forte, concrétiser les liens de notre fraternité islamique. Il nous appartient également de veiller, par notre présence agissante au sein de la communauté internationale, à contribuer à la consolidation de la coexistence et du dialogue entre les religions et les civilisations -d'autant que l'Islam fut un précurseur dans ses appels au dialogue-. Nous devons donc œuvrer au raffermissement de la paix, afin de concrétiser nos objectifs d'égalité et de préservation de la dignité humaine, à l'abri de toute forme d'exclusion.

Nous implorons Dieu Tout-Puissant de nous guider ainsi que tous nos frères les dirigeants du monde islamique, et de couronner de succès nos efforts en faveur des peuples de notre Oummah, en suivant la voie du «juste milieu» que prône l'Islam, conformément à ces divines paroles : «Nous fîmes ainsi de vous la communauté du juste milieu, vous érigeant en témoins vis-à-vis des hommes». Véridique est la parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA 9^{ÈME} SESSION EXTRAORDINAIRE DES MINISTRES
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DES PAYS MEMBRES DE L'OCI
DOHA, 10 OCTOBRE 2001**

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences,

Nous voudrions d'abord exprimer à Notre frère Son Altesse Cheikh Hamad ben Khalifa Al Thani, président du Sommet islamique, nos vifs remerciements et notre profonde gratitude, pour son initiative louable qui a permis à l'État du Qatar frère d'abriter votre conférence extraordinaire bénie, et pour avoir réuni toutes les conditions adéquates à même de favoriser la coordination et la solidarité islamique escomptées.

Il est évident que votre conférence se tient dans une conjoncture internationale extrêmement complexe, qui exige de vous d'adopter une position responsable, témoignant de la volonté et de la capacité de la Oumma islamique de relever les défis et d'éviter les dangers.

Les événements tragiques qu'ont connus les États-Unis d'Amérique le 11 septembre dernier et qui ont visé des innocents et des institutions ont été vivement condamnés par le monde islamique et ont suscité des réactions internationales qui laissent présager diverses éventualités. Ceci met le monde islamique devant de grands défis que nous nous devons d'affronter pour administrer au monde entier la preuve que nous sommes dépositaires d'une civilisation ancestrale basée sur l'établissement de relations humaines justes et équilibrées et fondée sur l'égalité et le droit de tous à la vie, à la sécurité et à la quiétude. Nous affirmons donc que nous ne sommes pas des apôtres de la violence, ni de l'exclusion de l'autre comme certains tentent de le faire croire, en collant ces attributs malveillants à nos croyances et à notre éthique.

La Oumma islamique n'a cessé de dénoncer le terrorisme sous toutes ses formes et tous ses aspects. Elle considère que le meurtre des innocents est un acte que rejette notre sainte religion et que réfutent toutes les lois divines et les valeurs humaines.

Les circonstances ont voulu que cette session extraordinaire des ministres des Affaires étrangères des pays de l'Organisation de la Conférence Islamique se tienne quelques jours après que le Royaume du Maroc ait abrité la deuxième Conférence de l'Union des Parlements des pays islamiques, que nous avons tenu à inaugurer par un discours d'orientation, traduisant par son contenu l'attitude unanime des représentants des peuples islamiques autour d'une position claire et unifiée face au terrorisme, et appelant à œuvrer, solidaires, la main dans la main pour rectifier l'image de l'Islam et faire face à toutes les tentatives visant à porter atteinte à ses valeurs suprêmes et à le placer au banc des accusés.

De même, le 9ème Sommet islamique, tenu en novembre 2000 dans l'État de Qatar frère, avait adopté une résolution relative à une convention visant à lutter contre le terrorisme international, résolution qui affirme que l'Islam ne saurait être tenu pour responsable d'un quelconque acte terroriste.

La Bataille contre le terrorisme doit être engagée selon une approche globale, alliant la condamnation de principe de ce phénomène, à l'action tangible pour éradiquer ses racines et ses causes, la recherche de ses auteurs et l'impératif d'éviter la punition des civils innocents pour des actes qu'ils n'ont pas commis, avec le souci scrupuleux de faire valoir le droit, conformément à la légalité internationale pour éviter toutes les retombées susceptibles de découler d'une action mue par le seul motif de la vengeance.

Si l'ensemble des pays islamiques ont unanimement exprimé leur ferme condamnation du terrorisme et leur solidarité avec le peuple américain, suite aux événements du 11 septembre, l'horreur de ces événements n'a pas occulté dans nos esprits et nos préoccupations les souffrances qu'endurent nos frères palestiniens du fait de la politique israélienne d'agression. C'est pourquoi nous devons redoubler d'efforts pour attirer l'attention sur la gravité des conséquences néfastes auxquelles risque de donner lieu, la situation explosive dans la région du Moyen-Orient. Nous avons réitéré l'appel à la communauté internationale pour qu'elle accorde à la question palestinienne la plus haute importance et qu'elle assume pleinement ses responsabilités à l'égard du peuple palestinien sans défense, afin d'arrêter la violence et les pratiques israéliennes sauvages à son encontre et en vue d'une reprise des négociations de paix sans conditions préalables.

En Notre qualité de Président du Comité Al-Qods Acharif, Nous ne ménagerons aucun effort pour réaliser une paix juste, globale et durable, conformément à la légalité internationale et aux accords conclus entre les parties concernées de manière à garantir le recouvrement des droits arabes légitimes, l'édification de l'État palestinien indépendant, avec Al-Qods Acharif pour capitale, ainsi que la sécurité, la stabilité et la coexistence entre tous les peuples de la région. Nous enregistrons, également avec une grande satisfaction, l'attitude positive du Président américain Georges Bush vis-à-vis du droit palestinien légitime, formant le vœu que sa mise en œuvre puisse à dissiper les sentiments de désespoir et de pessimisme.

Quelle que soit l'évolution des positions internationales à cet égard, nous sommes tenus, plus que jamais, de réaliser la solidarité islamique, de soutenir efficacement la lutte légitime du peuple palestinien, d'alléger ses souffrances, d'unifier les rangs et de nous imprégner des principes de notre sainte religion

en appelant à la paix, à la coexistence et au dialogue avec les autres religions et cultures, dans un esprit de tolérance et de modération.

Nous devons également prêcher le bien avec bienveillance et accepter les différences sur la base des principes de liberté, d'égalité et de démocratie et du droit à la dignité humaine, que notre sainte religion a été la première à consacrer vis-à-vis de toutes les nations et tous les peuples.

Nous implorons Dieu, le Très-Haut, de couronner de succès nos actions ainsi que celles de tous nos frères les dirigeants du monde islamique, pour le bien de notre Oumma.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OUVERTURE DE LA 5^{ÈME} ANNÉE LÉGISLATIVE
DE LA 6^{ÈME} LÉGISLATURE**

RABAT, 12 OCTOBRE 2001

Louange à Dieu seul, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et messieurs les honorables membres du Parlement,

C'est un sentiment où se conjuguent une profonde fierté, des interrogations persistantes et une ferme détermination, que nous éprouvons aujourd'hui en ouvrant la cinquième année législative, qui coïncide avec la fin du mandat de la Chambre des Représentants devant intervenir à cette même période l'année prochaine.

Quant à la fierté, elle tient au fait que cette législature a constitué une étape importante dans la consolidation de l'édifice démocratique. En effet, nous devons à Notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu ait son âme- d'avoir réalisé l'unanimité nationale autour de la Constitution et d'avoir conçu et conduit le processus d'alternance consensuelle dans l'exercice des responsabilités gouvernementales. Pour notre part, et depuis Notre accession au Trône, Nous nous sommes attaché à conforter ce consensus et ce processus, avec la contribution agissante de toutes les forces vives de la nation, majorité et opposition confondues.

S'agissant des interrogations persistantes, elles portent sur la question de savoir dans quelle mesure vous avez assumé, comme il se doit, les responsabilités qui vous incombent. Nous nous interrogeons en vertu de la très haute mission dont nous sommes investi, et aussi en Notre qualité de représentant suprême de la nation, garant du bon fonctionnement de ses institutions et qui a le souci de voir si vous vous êtes parfaitement acquittés, individuellement et en tant que groupes parlementaires, des responsabilités dont vous avez la charge. Nous appelons donc à tirer les enseignements des carences qui ont émaillé cette législature. Ce faisant, notre propos n'est pas de déprécier la place centrale qu'occupe le Parlement dans notre système monarchique constitutionnel, mais plutôt d'immuniser nos institutions démocratiques de toute insuffisance ou dysfonctionnement.

Pour parvenir à cet objectif ultime, nous avons la ferme volonté d'œuvrer pour que la sincérité des élections constitue la principale voie d'accès à une institution législative crédible. À cet égard, Nous tenons à ce que les pouvoirs publics et les partis politiques assument pleinement leurs responsabilités, pour assurer à la régularité du scrutin les garanties légales, judiciaires et administratives nécessaires, et pour moraliser le processus électoral.

Partant de ce qui précède, et pour conforter le degré élevé de maturité atteint par l'édifice démocratique national et grâce auquel les élections, nonobstant leur importance politique, constituent désormais un moment ordinaire, régulier et périodique, dans la vie de la nation, et afin d'assurer une plus grande visibilité aux acteurs politiques -de la majorité, comme de l'opposition-, en leur garantissant l'égalité des chances, par une connaissance anticipée du calendrier électoral, nous annonçons aujourd'hui que les élections législatives auront lieu en septembre prochain, si Dieu le veut.

Compte tenu du rôle fondamental du projet de code électoral, pour concrétiser notre volonté inébranlable de voir organisées des élections honnêtes et régulières qui expriment les tendances de l'opinion publique en toute liberté et en toute sincérité, nous exhortons tous les acteurs politiques, à s'astreindre aux vertus du consensus national, en faisant prévaloir l'intérêt général et le dialogue constructif, en vue de renforcer les garanties légales d'un scrutin crédible. Par ailleurs, la mise en œuvre continue de notre nouveau concept de l'autorité, ainsi que la réforme de la justice, ont conduit les acteurs politiques, dans toute la diversité de leurs sensibilités, à entrevoir, avec confiance et sérénité, la perspective de voir les appareils administratifs et judiciaires, veiller à la régularité des échéances électorales à venir.

Cependant, quelles que soient l'importance des mesures prises et la vigilance des organes de l'État, la garantie d'un scrutin sincère n'en reste pas moins tributaire de l'efficacité des partis politiques. Ceux-ci constituent, en effet, la pierre angulaire de toute opération électorale.

Nous attendons qu'ils se mobilisent pour une participation massive et consciente, et aussi pour veiller au bon profil du candidat et à une compétition honnête et loyale.

L'esprit patriotique nous dicte d'œuvrer pour qu'il y ait un seul gagnant, à savoir la démocratie Marocaine, où toutes les sensibilités politiques nationales puissent trouver leur place véritable, dans un paysage politique sain.

Aussi, et pour renforcer le rôle des partis politiques dans ce domaine, vous invitons-nous à accorder un intérêt particulier au nouveau projet de loi régissant les partis. Notre vœu, en effet, est qu'il permette à toutes les élites nationales de s'impliquer dans l'action politique au sens noble du terme, et d'emprunter, à cet effet, le moyen d'expression idéal, que représentent les partis politiques.

Convaincu que la démocratie risque de rester purement formelle tant qu'elle ne s'appuie pas sur le développement économique et social, nous avons accordé tout l'intérêt qui se doit à l'incitation des investissements, d'autant que chaque pas en avant, enregistré dans ce domaine, est de nature à raffermir notre démocratie, à rendre l'espoir aux défavorisés, surtout les jeunes, et à renforcer leur confiance dans le présent et l'avenir de leur nation.

Toutefois, quelle que soit sa pertinence, une politique de développement incitative de l'investissement reste tributaire de l'efficacité des appareils administratifs et judiciaires et de leur aptitude à en assurer la mise en œuvre et la promotion.

Conscient aussi que l'efficacité des services administratifs est subordonnée à l'action de l'élément humain qualifié et apte à réformer l'administration de l'intérieur et à veiller à ce que son fonctionnement obéisse aux règles de bonne gestion, au service du citoyen et du développement, nous sommes déterminé à poursuivre la mise à niveau des ressources humaines, dans tous les rouages de l'administration et du secteur public en général et à les doter de nouvelles compétences, à l'instar de ce que nous avons fait, lors de la nomination d'un groupe de walis et de responsables d'entreprises et d'établissements public, et ce, afin de faire de l'administration et du secteur public, le premier opérateur économique en matière de promotion des investissements, parfaitement intégré dans la dynamique du développement global.

Nous entendons, en outre, et avec la même détermination, poursuivre la réforme de la justice. En effet, l'appareil judiciaire se doit de développer ses ressources humaines et d'optimiser ses structures et ses procédures, de sorte qu'il puisse répondre aux exigences de justice et aux impératifs de développement, en consolidant la primauté de la loi et la transparence, l'intégrité, l'équité et la célérité au niveau du prononcé et de l'exécution des jugements, favorisant, de la sorte, un climat de confiance propice à l'investissement.

Nous avons, par ailleurs, tenu à mettre au point une politique novatrice destinée à lever tous les obstacles, procédures et organismes qui entravent l'investissement, et à trouver les moyens à mettre en œuvre pour en assurer la promotion, notamment à travers des décisions importantes qui constitueront un véritable tournant sur la voie de la gestion déconcentrée des projets d'investissement et ce, par la création de centres régionaux de l'investissement. Nous en fixerons les contours et les mécanismes dans une importante lettre Royale, scellée du sceau chérifien, que Nous adresserons, sous peu, à notre Premier ministre.

Mesdames et Messieurs,

Cette session parlementaire se tient dans une conjoncture internationale délicate. Partant de son attachement immuable à la légalité internationale et de son engagement constant à combattre le terrorisme sous toutes ses formes et eu égard à son appartenance à la Nation Arabe et Islamique, dont il défend et soutient les justes causes, et en premier lieu, celle du peuple palestinien frère, le Maroc, tout en exprimant, sa solidarité absolue avec la position internationale traduisant l'unanimité qui s'est constituée pour combattre le terrorisme et tarir ses sources par tous les moyens légitimes, tient à affirmer que l'éradication du terrorisme et son extirpation à la racine, devraient s'inscrire dans une démarche globale visant à consolider la paix encore davantage et à réaliser plus de justice et d'équité, dans l'ordre mondial, de sorte à mettre un terme aux affres de la pauvreté, de l'injustice, de l'oppression et l'exclusion, et des foyers de tension, dans toutes les régions du monde, et au premier chef, la région du Moyen-Orient, où le peuple palestinien sans défense subit toutes sortes de carnages, de persécutions dans le combat légitime qu'il mène pour établir son État indépendant avec, pour capitale, Al-Qods Ach-Charif.

Cette conjoncture internationale si délicate, qui reste ouverte à toutes les hypothèses, nous impose à tous de faire preuve d'une cohésion nationale accrue, de resserrer nos rangs, de faire prévaloir les intérêts

supérieurs de la nation, et de les placer au-dessus de toutes revendications catégorielles ou calculs étriqués, quelles qu'en soient les justifications. Nous devons rester attachés aux valeurs de sagesse, de pondération et de modération, qui ont permis au Maroc - grâces en soient rendues à Dieu- de transcender toutes les difficultés, et d'y puiser les meilleurs ressorts pour multiplier ses efforts afin de défendre son intégrité territoriale, et de poursuivre résolument sa marche vers le développement. C'est ainsi qu'il a pu mobiliser pour cela, toutes ses ressources et son énergie, faisant preuve de détermination, d'optimisme et de constance, agissant dans la sérénité et la cohésion, et renforçant, de la sorte, le rôle efficient qui est le sien, dans l'environnement régional et international.

La bataille principale que le Maroc doit mener n'oppose pas une société civile à une société politique, ni des individus à des partis. Quels que soient les résultats du scrutin pour les membres de la Chambre des Représentants, ceux qui seront réélus, sont appelés à enrichir de leur expérience, l'action parlementaire, pour optimiser le rendement de l'institution législative. Quant à ceux qui n'auront pas eu la chance d'emporter les suffrages pour un nouveau mandat parlementaire, nous les exhortons à mettre à profit l'expérience qu'ils ont acquise dans la gestion de la chose publique, pour continuer à être au service de leur pays, le Parlement n'étant, après tout, qu'un domaine parmi tant d'autres où ils peuvent servir encore.

Le devoir de citoyenneté exige de nous de renoncer aux égoïsmes et de nous insérer dans une conscience collective nationale unique, pour bâtir un Maroc fort et démocratique, avançant avec confiance sur la voie du progrès.

«En cela l'émulation est ouverte et que les concurrents s'y engagent» Véridique est la Parole de Dieu.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AU 4^{ÈME} FORUM INTERNATIONAL
SUR LA PAUVRETÉ URBAINE
MARRAKECH, 16 OCTOBRE 2001**

Louange à Dieu seul, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il Nous est agréable de saluer votre honorable assemblée qui se tient dans le cadre du quatrième Forum International sur la Pauvreté Urbaine et précisément sous Notre Haut Patronage, d'autant que Notre Majesté mesure à leur juste valeur les vertus d'une réflexion commune, menée à l'échelle internationale et visant à faire de nos villes des cités d'intégration et non d'exclusion. Il est entendu qu'il n'y a d'autre voie, pour y parvenir, qu'en luttant contre la pauvreté qui constitue la plus haute des exclusions et l'ultime atteinte aux droits et à la dignité de la personne humaine. Elle représente, en outre, la plus grave menace contre la paix, tant au plan national, qu'aux niveaux régional et international.

Par conséquent, Nous tenons à souligner toute l'importance que revêt ce forum qui incarne une prise de conscience universelle concernant cette vérité, à savoir que la pauvreté urbaine n'est pas une fatalité inéluctable et que le succès des échanges d'expériences internationales visant à mettre en œuvre les moyens les plus judicieux pour extirper ce mal, reste subordonné à l'efficacité des politiques nationales en la matière. Il requiert également une solidarité internationale agissante, susceptible de contribuer à la réalisation du développement humain durable et au démantèlement de tous les obstacles qui entravent l'exercice du droit au développement. Ces facteurs pénalisants tiennent notamment à la rigueur de l'environnement naturel, ou à l'insuffisance de la recherche d'autres sources de richesse, ou la répartition inéquitable de ces richesses. Ils peuvent procéder, également, d'un émoussement de l'esprit de solidarité, d'un relâchement de l'intérêt accordé au développement humain ou de l'absence ou la faiblesse de la participation démocratique. Il s'y ajoute, en outre, les contraintes d'une mondialisation féroce et débridée qui ne fait qu'aggraver un déficit social déjà chronique et qui requiert l'adoption d'une approche globale,

en vue de favoriser la mise à niveau des pays et des cités inclusifs et leur insertion dans un plan mondial des pays et cités productifs.

Mesdames, Messieurs,

Le choix porté sur notre pays pour accueillir les travaux de ce forum procède de la conviction de la communauté internationale de l'efficacité de notre expérience visant la mise à niveau des cités inclusives, en les dotant des infrastructures nécessaires pour les intégrer dans le tissu urbain et éradiquer la pauvreté et l'exclusion ou, au moins, les atténuer. Les progrès tangibles réalisés à ce niveau ont conduit les organisations internationales spécialisées qui collaborent avec le Maroc dans le cadre d'un programme pilote de lutte contre la pauvreté en milieu urbain et suburbain, à placer l'expérience de Notre pays parmi les expériences de pointe pouvant servir de modèle dans le domaine du développement social.

Grâce à la perspicacité de Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu L'ait en Sa Miséricorde, notre pays s'est doté d'atouts fondamentaux pour lutter contre la pauvreté urbaine. C'est ainsi qu'il a adopté la démocratie dans la gestion de la chose publique. Il en a fait un moyen efficace de mobilisation pour réaliser le développement global, et libérer les potentialités individuelles et collectives pour la lutte contre la pauvreté, à travers la consolidation des Droits de l'Homme, l'encouragement de l'initiative privée, et la formation des ressources humaines, tout en donnant la priorité à la décentralisation et en accordant l'intérêt nécessaire à l'agriculture et au développement du monde rural.

Nous avons veillé, depuis Notre accession au Trône du Maroc, à conforter les acquis réalisés par Notre pays, accordant un intérêt exceptionnel au développement social, dont Nous avons fait le fondement et la finalité de Notre système de gouvernement. C'est ainsi que Nous avons fait de la Fondation Mohammed V pour la solidarité, que Nous présidons, un important levier de justice et d'insertion sociales, de soutien aux programmes destinés aux catégories sociales démunies, et d'encouragement des initiatives de la société civile en matière de lutte contre tous les aspects de déficit social.

Nous avons placé en tête des priorités de cette décennie, la généralisation de l'enseignement, la lutte contre l'analphabétisme et le développement du système d'éducation et de formation.

Nous avons également veillé à la mise en place d'institutions vouées à l'encouragement de l'investissement et à la création des richesses garantissant le développement, notamment, et en premier lieu, le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social. À cet égard, Nous exhortons notre gouvernement à faire en sorte que les agences, créées pour assurer le développement social et la promotion de l'emploi, ainsi que des Petites et Moyennes Entreprises et des micro-crédits, soient un instrument efficace de lutte contre le chômage et de qualification des jeunes en vue de leur insertion dans le tissu économique.

Pour accélérer le rythme d'intégration des villes inclusives dans les villes productives, Nous avons appelé Notre gouvernement à engager une politique rigoureuse en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, et à accorder au logement social et à la lutte contre l'habitat insalubre la priorité dans les politiques nationales et les plans locaux d'habitat et d'urbanisme, et ce, parallèlement à l'adoption d'un

programme bien défini pour parvenir à un développement rural global et intégré afin de juguler l'exode rural qui constitue un facteur essentiel de pauvreté urbaine.

Quels que soient les résultats de ces initiatives et réalisations, Nous sommes conscient qu'elles ne représentent que le début du long et difficile chemin qui mènera à l'éradication de la pauvreté urbaine sans le cadre d'un développement durable. Nous sommes déterminé, pour y parvenir, à redoubler d'efforts et à mobiliser toutes les potentialités nécessaires.

Mesdames et Messieurs,

La communauté internationale est convaincue que l'éradication de la pauvreté dépasse le contexte national. Elle s'inscrit plutôt dans un cadre régional et international. D'où la nécessité, communément admise, d'une coopération Sud-Sud, les pays du Nord s'étant engagés à assister les pays en développement dans la lutte contre ce fléau attentatoire à la dignité humaine.

À l'occasion de la réunion de ce forum, et à quelques mois de la conférence internationale sur le financement du développement, et du Sommet mondial sur le développement durable, Nous estimons nécessaire que votre Forum adresse un message clair à la communauté internationale, s'interrogeant sur l'utilité d'adopter de nouvelles recommandations si aucune suite n'est donnée aux principaux engagements internationaux visant l'allègement de la pauvreté et l'aide au développement. L'on rappelle à ce propos, et en premier lieu, le non-respect par les pays développés de leur engagement à consacrer 0,7 % de leur PNB à l'aide internationale, le maintien de leurs mesures protectionnistes touchant les services et les produits où les pays en voie de développement jouissent d'une capacité compétitive, leur attitude frileuse à l'égard de la question de la dette qui obère les ressources dont les pays en développement ont le plus grand besoin pour réaliser leur développement humain, outre la faiblesse des flux d'investissements extérieurs.

En dépit des efforts déployés dans ce sens, il convient de souligner la nécessité de rechercher une nouvelle approche qui s'attache en priorité au respect de ces engagements et des principes de solidarité agissante, d'équité, de partenariat, d'interdépendance et de responsabilité partagée. Nous devons garder tous à l'esprit qu'en l'absence de résultats tangibles au niveau de l'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées, on ne peut que nourrir des craintes pour la crédibilité des engagements, les chances de succès des programmes de développement urbain et les conséquences de l'échec de ces derniers et de l'absence des moyens de financement. Il en découle notamment les risques d'une extension des foyers de tension et de violence, d'érosion des capacités d'endurance des populations démunies et excédées par l'aggravation des disparités entre elles et les populations nanties dans leur propre pays ou dans les pays du Nord.

Notre décision, annoncée lors du Sommet Europe-Afrique du Caire et portant sur l'annulation des dettes des États africains frères les moins développés vis-à-vis du Royaume du Maroc et sur la levée des barrières douanières en faveur de leurs exportations, illustre l'attachement constant du Royaume du Maroc aux vertus de la solidarité avec les pays du Sud, dans le cadre d'une approche fondée sur un partenariat véritable et efficient entre les pays du Nord et ceux du Sud.

Notre pays est fermement résolu à faire en sorte que votre forum - réuni dans la cité séculaire de Marrakech, dont le nom est étroitement lié à des conférences historiques - et les recommandations qui seront adoptées sur la base de cette nouvelle approche, marquent un véritable tournant pour la concrétisation de la devise : «villes productives et villes inclusives : vers des villes pour tous», tout en œuvrant pour que les mutations qui s'opèrent à l'échelle mondiale n'hypothèquent pas davantage le fragile tissu social des pays du Sud. Nous entendons en faire, plutôt, une opportunité pour approfondir la prise de conscience quant à l'impératif d'une solidarité mondiale agissante, en vue de réaliser un développement durable et global qui permette d'éradiquer toutes les causes de la pauvreté, du désespoir, de la haine et de l'exclusion.

En adressant Nos vœux de bienvenue aux participants à ce Forum mondial sur le sol du Maroc, pays des rencontres internationales vouées au service de la paix et de la solidarité entre tous les peuples du monde, nous vous souhaitons un agréable séjour parmi nous, implorant Dieu de couronner de succès vos actions pour la réalisation de vos nobles desseins.

Que la paix et la miséricorde de Dieu soient sur vous.

**DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
LORS DE LA CÉRÉMONIE D'APPOSITION DU SCEAU
CHÉRIFIEN SCCELLANT LE DAHIR CRÉANT ET ORGANISANT
L'INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGH**

KHÉNIFRA, 17 OCTOBRE 2001

Louange à Dieu seul, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Nous avons tenu, avec la bénédiction de Dieu, à sceller de Notre Sceau chérifien, en ce jour béni, le Dahir créant et organisant l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Institut dont nous avons annoncé la création et défini les missions dans le discours du Trône que Nous avons adressé à la Nation à l'occasion du deuxième anniversaire de notre accession au Trône de Nos glorieux Ancêtres.

Nous nous sommes attaché à associer à cette cérémonie, les représentants de différentes composantes de la Nation politiques et syndicales, religieuses et culturelles, économiques et associatives, car cet acte porte en lui des significations multiples qui vont bien au-delà de son objet propre.

À travers cet acte, nous voulons, tout d'abord, exprimer ensemble, notre reconnaissance de l'intégralité de notre histoire commune et de notre identité culturelle nationale bâtie autour d'apports multiples et variés. La pluralité des affluents qui ont forgé notre histoire et façonné notre identité est indissociable de l'unité de notre Nation regroupée autour de ses valeurs sacrées et ses fondements intangibles que sont la religion musulmane tolérante et généreuse, la défense de la Patrie dans son unité et son intégrité, l'allégeance au Trône et au Roi, et l'attachement à la Monarchie constitutionnelle, démocratique et sociale.

Nous voulons aussi affirmer que l'amazighité qui plonge ses racines au plus profond de l'histoire du peuple marocain appartient à tous les Marocains, sans exclusive, et qu'elle ne peut être mise au service de desseins politiques de quelque nature que ce soit. Le Maroc s'est distingué, à travers les âges, par la cohésion de ses habitants, quels qu'en soient les origines et les dialectes. Ils ont toujours fait preuve d'un ferme attachement à leurs valeurs sacrées et résisté à toute invasion étrangère ou tentative de division.

Dans la mesure où l'amazighe constitue un élément principal de la culture nationale, et un patrimoine culturel dont la présence est manifestée dans toutes les expressions de l'histoire et de la civilisation Marocaine, nous accordons une sollicitude toute particulière à sa promotion dans le cadre de la mise en œuvre de notre projet de société démocratique et moderniste, fondée sur la consolidation de la valorisation de la personnalité Marocaine et de ses symboles linguistiques, culturels et civilisationnels.

La promotion de l'amazighe est une responsabilité nationale, car aucune culture nationale ne peut renier ses racines historiques. Elle se doit, en outre, de s'ouvrir et de récuser tout cloisonnement, afin qu'elle puisse réaliser le développement indispensable à la pérennité et au progrès de toute civilisation.

Ainsi, en s'acquittant de ses missions de sauvegarde, de promotion et de renforcement de la place de la culture amazighe dans l'espace éducatif, socioculturel et médiatique national, l'Institut Royal de la Culture Amazighe lui donnera une nouvelle impulsion en tant que richesse nationale et source de fierté pour tous les Marocains.

Mesdames et Messieurs,

En scellant ce Dahir chérifien ici à Khénifra, Nous avons tenu à entamer Notre grande tournée dans différentes régions du Royaume sous d'heureux auspices. Nous irons à la rencontre de Nos fidèles sujets là où ils vivent et travaillent, réaffirmant à travers les multiples visites que Nous effectuons dans toutes les régions de Notre chère Patrie et Nos rencontres avec toutes les catégories de Notre peuple fidèle, que le cœur du Maroc se situe là où se trouvent et vivent des citoyens Marocains.

L'acte que nous allons accomplir aujourd'hui n'est pas seulement lié à une lecture de notre histoire, c'est aussi et surtout un acte de foi en l'avenir, l'avenir du Maroc de la solidarité et de la cohésion, le Maroc de la volonté et de l'effort, le Maroc de la vertu, de la pondération et de la sérénité, le Maroc de tous, fort de son unité nationale que l'avancée dans la politique de la régionalisation ne fait que consolider davantage le Maroc qui fait de chacune de ses régions un espace fécond où toutes les potentialités puissent s'exprimer, s'épanouir, se développer et prospérer dans le cadre d'une pratique démocratique citoyenne.

Nous prions Dieu de perpétuer sur ce pays paisible les vertus de la fraternité, de la solidarité et de la cohésion, et de couronner de succès notre action commune pour la réalisation de davantage d'acquis nationaux dans le cadre de nos valeurs et institutions sacrées.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

INTERVIEW DE S.M LE ROI MOHAMMED VI À «PARIS MATCH»

PARIS, 1^{ER} NOVEMBRE 2001

Anne Sinclair : Majesté, vous poursuivez une tournée à travers le Centre et le Sud du Maroc. Aviez-vous l'impression que ces provinces étaient délaissées, et êtes-vous rassuré par la ferveur qu'elles semblent vous témoigner?

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Je Me rends compte de cette ferveur et c'est une énorme responsabilité ! Dans les premiers mois de Mon règne, J'avais fait une tournée dans la zone nord du Royaume. Maintenant, c'est au tour du Centre et du Sud. Ces provinces, Ouarzazate, Agadir, Taroudant, Essaouira, n'ont pas été délaissées.

Ce sont au contraire des pôles touristiques réputés. En revanche, les destinations et les villes satellites, entre ces pôles-là, sont moins favorisées, parce que ce ne sont pas des lieux de villégiature. Quand on est confronté à un cycle long de sécheresse, si la conjoncture météorologique ou économique est négative, cela provoque un exode rural : les Marocains quittent ces zones et s'en vont vers les villes. C'est pour leur apporter ce dont ils ont besoin et pour les stabiliser dans leur région que J'ai souhaité cette tournée.

Question : Cela faisait quand même trente ans qu'un Roi ne s'était pas rendu jusqu'à M'hamid El-Ghizlane, aux confins de la frontière algérienne...

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : C'est exact : Mon père le Roi Hassan II, y était allé en 1969. Vous avez pu vous rendre compte combien ce coin du Maroc est minuscule, microscopique, mais il a valeur de symbole, car c'est là que Mon grand-père, feu S.M. Mohammed V, a, pour la première fois, en 1958, évoqué la Marocanité du Sahara.

Question : Ici, on entend parfois dire que le Roi n'est plus jamais à Rabat.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Mais le Roi n'a jamais été seulement à Rabat ! Je Me souviens qu'une année, pendant Ma jeunesse, Mes parents ont séjourné dix-huit jours à Rabat, sur 365 ! Mon père, que Dieu ait son âme, avait coutume de dire que «le Trône des Alaouites est sur la selle de leurs chevaux» ! J'ai bien l'intention de ne pas déroger à ce principe. Et puis, vous savez, J'aime bien Me rendre compte

par moi-même, sur le terrain, de ce que sont les réalités de Mon pays. La ville d'Agadir, par exemple, requiert toute Mon attention. Il est important de ne pas concentrer le tourisme à Marrakech, parce qu'on risque de tuer et Marrakech et le tourisme au Maroc.

Ouarzazate est devenu un autre pôle important et qui se développe par le tourisme et l'industrie du cinéma. Et puis il y a Tanger, qui Me tient très à cœur.

Nous travaillons à la création d'un port. Je suis superstitieux, donc Je préfère ne pas annoncer que le projet est bouclé... Pendant un an, J'ai bataillé, J'ai discuté âprement avec des spécialistes des travaux publics et des ingénieurs qui Me soutenaient qu'il était impossible d'envisager la construction d'un port sur la Méditerranée, en raison de la configuration géographique et du fait de l'inexistence d'un arrière-pays. Pour eux, c'est un défi très difficile à relever. Pour moi, au contraire, Je pense que c'est une réalisation qui pourrait relancer la région. Avec ce nouveau port, on pourra désenclaver l'actuelle zone portuaire de Tanger et en faire le port de plaisance le plus grand de toute la Méditerranée.

Si on parvenait à créer une zone franche et un port industriel à côté, ce serait fabuleux. En fait, Je souhaite multiplier les pôles économiques, de façon équilibrée, cohérente et complémentaire, pour faire en sorte que le Maroc ne soit pas seulement une mode. Je ne cesse de le répéter : la mode est éphémère.

Question : Les attentats du 11 septembre ont provoqué un choc dans l'opinion mondiale. Qu'avez-vous ressenti devant ces images d'apocalypse?

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Plus J'y pense, plus J'éprouve horreur et répulsion. Au moment précis du drame, J'étais en visite d'État à Nouakchott, en Mauritanie. Il y avait une tempête de sable, Je ne pouvais donc pas bouger de Ma résidence. J'ai reçu un coup de fil Me disant de regarder la télévision et, là, en direct, J'ai découvert ce qui se passait. Je n'aurais jamais pu imaginer que l'on puisse arriver à une telle négation de soi, de sa foi, de la vie. Se suicider pour tuer des milliers d'innocents, ça donne une toute autre dimension à cette tragédie. Ceux qui ont commis ces actes n'ont pas le droit de se dire musulmans. l'Islam, c'est la vie. Le suicide, c'est la négation, l'antithèse de l'Islam.

Question : Craignez-vous que certains, dans le monde, fassent l'amalgame entre Islam et terrorisme?

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Tous les Afghans ne sont pas talibans, tous les talibans ne sont pas afghans, tous les Afghans ne sont pas islamistes, mais ils sont tous musulmans... C'est une réalité compliquée, mais il faut qu'en Occident on accepte de comprendre et de vivre cette complexité. S'il y a un risque d'amalgame, c'est d'abord par ignorance.

Question : Le Roi du Maroc est aussi le Commandeur des croyants. Qu'est-ce que ça signifie pour vous d'être musulman, aujourd'hui, après ce terrible drame?

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Le 11 septembre est inscrit en lettres noires dans l'Histoire de l'humanité. Quelque chose a changé ce jour-là, mais ce n'est pas pour autant qu'aujourd'hui Je suis moins bien dans Ma peau et moins fier d'être musulman.

Question : Vous avez organisé une cérémonie sans précédent à la cathédrale de Rabat le 16 septembre, en présence du gouvernement et des personnalités du Royaume, ainsi que des représentants des différentes communautés religieuses musulmane, juive et chrétienne. Était-ce un hommage aux victimes, une prière commune?

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Il fallait à Mon sens donner la possibilité aux Marocains, quels qu'ils soient, d'exprimer leur horreur devant de tels actes. J'apprécie qu'on n'ait pas utilisé le terme de «cérémonie œcuménique», car ce n'en était pas une, même si elle s'est déroulée dans une église. C'était très émouvant. Cette cérémonie a été très bien accueillie sauf par une poignée d'inquisiteurs...

Question : Ces ouléma qui ont lancé une fatwa à propos de cette initiative...

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Il n'y a pas plus de fatwa que d'Ouléma dans cette affaire. Les individus que vous évoquez ne peuvent se prévaloir d'aucune autorité et ils n'ont certainement pas la légitimité qui leur permette de prononcer une fatwa, qui est du seul ressort du Conseil Supérieur des Ouléma, dont Je suis le président. Mais, voyez-vous, quitte à verser dans un certain chauvinisme, Je voudrais vous faire partager ce que Je ressens profondément depuis le 11 septembre. Ce drame a montré encore une fois la différence Marocaine. Notre façon d'être à la fois des musulmans à part entière, fidèles à toutes leurs solidarités, fiers de leur spiritualité et de leurs convictions et pourtant totalement inscrits dans les valeurs universelles d'humanisme et de modernité qui sont le plus largement partagées dans le monde.

Question : Les intégristes islamistes, au Maroc, vous inquiètent-ils? Que représentent-ils ? Faut-il les combattre et, si oui, comment?

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Non, il ne faut pas les combattre, il faut les convaincre. Durant les dernières années du règne de Mon père, le Roi Hassan II, certains hauts personnages ont délibérément grossi la bulle islamiste et, de leur côté, nos islamistes ont joué de la complaisance suspecte de certains médias occidentaux tout heureux de surenchérir. Tenez, dernièrement, le quotidien espagnol «El País» titrait «Mohammed VI face au danger islamiste»... Cet article M'a vraiment fait sourire et a fait sourire tout le monde ici. Je ne vois vraiment pas où est la menace islamiste ! Je Me promène dans Mon pays, Je vais où Je veux, quand Je veux, sans aucun problème. Je n'ai pas augmenté l'effectif de Ma sécurité... Ici, les hommes qui ont envie d'être barbus ont le droit de porter la barbe, les femmes qui ont envie de se voiler le visage en ont le droit... Ce n'est pas forcément parce qu'ils agissent de la sorte que ce sont des islamistes ou qu'ils sont dangereux.

Question : Iriez-vous jusqu'à dire que le fondamentalisme est une forme dévoyée de l'Islam?

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Je dirais plutôt que Je n'ai de leçon à recevoir de personne sur l'Islam. Les musulmans n'ont de leçon à recevoir de personne. Les musulmans ont le Coran et Dieu. Il n'y a pas d'intermédiaire. Le seul juge, c'est Dieu. Je ne permettrai pas que quelqu'un puisse s'ériger en tant que conscience. Ce serait une insulte aux musulmans.

Question : C'est la guerre en Afghanistan. Le Maroc a immédiatement déclaré sa solidarité contre le terrorisme. Est-ce à dire que le Maroc est solidaire des États-Unis? Et jusqu'à quel point?

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Nous sommes solidaires des États-Unis pour combattre le terrorisme. La question ne se pose donc pas pour nous. Mais depuis le début de ce conflit, Je l'ai dit et Je le pense profondément : la guerre a ses limites et les risques de dérapages ne peuvent que s'amplifier sur la durée. Il nous faut donc travailler très vite à une sortie de crise qui prenne en compte la réalité globale des drames que connaît cette région depuis trop longtemps. Nous savons aussi que le risque zéro n'existe pas dans une guerre. Mais nous ne pouvons pas non plus ignorer que ces images, ces civils qui meurent tous les jours, aggravent les frustrations qui nourrissent tous les extrémismes. C'est absolument irréaliste. Et les Américains en sont conscients. Le contexte est très différent de celui de la guerre du Golfe. Les médias américains sont désormais beaucoup plus prudents. Encore une fois, tous les Afghans ne sont ni Talibans ni terroristes, c'est pour cela que, dès le début des frappes, le gouvernement Marocain a envoyé des avions chargés de vivres et de médicaments, afin d'aider la population civile afghane. C'est hélas une goutte d'eau dans un Océan de détresse, mais nous allons poursuivre notre action et faire de notre mieux pour apporter soutien et assistance aux populations sinistrées.

Question : La population afghane souffre aujourd'hui du conflit armé, mais sa vie quotidienne sous le régime des talibans est terrible : celle des femmes en particulier, des petites filles qui ne peuvent plus étudier...

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Si nous nous étions rencontrés il y a six mois, vous M'auriez parlé des bouddhas détruits de Bamiyan, pas des femmes en Afghanistan...

Anne Sinclair : Moi pas !

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Tout le monde s'est focalisé sur les bouddhas et pas sur la situation des femmes. Je trouve cela déplorable. Le sort fait aux femmes en Afghanistan est infâme et intolérable. Cette burqa qui les emprisonne est certes une prison en tissu, mais c'est plus encore une prison morale. Les tortures imposées à des petites filles qui ont osé montrer leurs chevilles ou leurs ongles peints, c'est effroyable. C'est inacceptable et insupportable.

Question : Le renversement du régime des talibans vous paraît-il souhaitable? Pensez-vous qu'il existe une solution d'union nationale autour du Roi?

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Il faut que cette solution fasse l'unanimité du peuple afghan. Ce n'est pas à nous d'imposer tel ou tel choix. Est-ce le retour du Roi, l'alliance du Nord ?... Au peuple afghan de trouver la formule qui lui convient. Je suis Roi, mais ce n'est pas suffisant pour dire que la monarchie est la solution adéquate pour leur pays.

Question : Michel Peyrard, grand reporter à Paris Match, est toujours prisonnier des talibans en Afghanistan. Qu'avez-vous envie de leur dire ?

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Je pense qu'il aurait été plus judicieux de la part des talibans de ne pas le garder prisonnier. Espérons qu'ils ont seulement envie de se faire un peu de publicité en montrant leur magnanimité et en le relâchant dans quelques jours. Mais ils auraient pu trouver un autre moyen...

Question : Le 11 septembre, au-delà du traumatisme, est-ce la démonstration de la vulnérabilité des États-Unis, le choc des civilisations comme certains ont voulu le prétendre ou, plus fondamentalement, est-ce le révélateur d'une fracture entre le monde occidental riche et le monde en développement?

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Choc des civilisations, sûrement pas, surtout au Maroc. Pour les Occidentaux, le Maroc, c'est l'Orient, pour les Orientaux, le Maroc, c'est l'Occident... Nous sommes la zone tampon, le sas. Nous sommes un véritable buvard mais c'est vrai que J'aurais préféré que les puissances occidentales s'interrogent avant ce drame sur la façon dont elles font régner l'ordre sur le monde.

Question : La situation au Proche-Orient est grave. On assiste à une sorte de faillite de la paix.

Le Maroc a toujours été en pointe, pionnier même dans le domaine, pour ménager le dialogue entre Israël et les Palestiniens. Voulez-vous - pouvez-vous - jouer encore un rôle ?

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Le Maroc ne demande pas mieux. Le gouvernement israélien est mal inspiré de vouloir profiter de la situation actuelle pour radicaliser et accentuer sa répression, chaque jour un peu plus sanglante, contre le peuple palestinien. C'est une véritable régression de la paix et de la culture de la paix dans la région. Je reste cependant convaincu que, du côté palestinien, il y a une vraie volonté de paix. Il faudrait que du côté israélien, il en soit de même... Le président Arafat M'a appelé la semaine dernière pour que le Président Bush, le Président Chirac et Moi-même intervenions afin d'essayer de débloquer la situation. Je M'y suis employé, mais comme le dit un proverbe arabe, «une main seule n'applaudit pas» : il faut que les Israéliens acceptent de négocier, et pas seulement de s'asseoir autour d'une table et voir qui va crier le plus fort.

Question : Le Président Bush vous a aussi téléphoné pour vous dire et dire au monde qu'il souhaitait un État palestinien. Comment avez-vous ressenti cette démarche ?

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : De façon très positive. C'est courageux de sa part de prendre cette décision maintenant. La position de l'administration américaine est on ne peut plus claire.

Question : La communauté Marocaine est importante en France. La sentez-vous troublée, inquiète? Un jeune Maghrébin de la banlieue parisienne disait l'autre jour : «nous sommes assignés à résidence dans notre origine». Est-ce le signe d'un climat de suspicion, d'un amalgame entre jeunes issus d'une communauté musulmane et les événements ?

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Ce jeune homme aurait pu prononcer cette phrase il y a quelques mois ou quelques années, elle aurait eu la même intensité.

C'est une phrase intemporelle, révélatrice du malaise de nombreux jeunes Maghrébins en France, dont Je mesure l'inquiétude et le désarroi.

Nous avons là un énorme travail de pédagogie réciproque pour privilégier le dialogue, rassurer ces jeunes et ces moins jeunes qui ne se reconnaissent plus dans le regard des autres. Ils y voient plus de suspicion

que de compréhension, plus de rejet que de générosité. Il nous faut reconstruire et conforter ce fil qui doit privilégier le respect mutuel.

Question : Lors du match de football France-Algérie, les Français ont été choqués que «la Marseillaise» soit sifflée par des jeunes au Stade de France. Est-ce, à votre avis, la manifestation d'un malaise ou un simple mouvement d'humeur ?

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Pour moi, c'est une simple question d'éducation. Le fair-play est une question d'éducation, et cela n'a rien à voir avec le nationalisme. L'équipe de France a battu l'équipe nationale du Maroc 5-0 à Casablanca, et elle a été applaudie... Si l'équipe de France avait joué en Algérie, elle aurait été ovationnée ! Je suis presque certain que si le match avait eu lieu en Algérie, il n'y aurait pas eu ce dérapage.

Question : Revenons à vos deux ans de règne. Lors de votre avènement, tout le monde a loué votre gentillesse, votre proximité, votre disponibilité aussi. Tout cela résiste-t-il à vingt-quatre mois de pouvoir ou, au contraire, l'exercice du pouvoir a-t-il entamé cette disponibilité ?

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Mon métier de Roi fait que Je suis le premier serviteur des Marocains. Il n'y a pas de raison pour que cela cesse. Serrer les mains, c'est très émouvant, c'est vrai, mais ce n'est pas comme ça qu'on peut connaître les vrais problèmes et les régler. Cette proximité de terrain, J'essaie de l'exercer dans la vie de tous les jours. Quant à Mon bilan, cela Me paraît difficile d'en faire un. Je n'ai que 38 ans et un peu plus de deux ans de règne. C'est un peu tôt...

Question : Le temps a-t-il d'ailleurs la même signification pour vous que pour un Chef d'État élu par ses concitoyens? Considérez-vous que vous avez trente à quarante ans pour faire avancer le Maroc?

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Si vous le permettez, c'est d'abord tous les jours et dès aujourd'hui que Je M'efforce de faire le mieux possible pour Mon pays. Mais en même temps, la profondeur dans le temps, qui accompagne un règne qui commence, est un formidable atout pour construire et avancer dans la stabilité et la durée. Aux Marocains et à moi-même de savoir en tirer le meilleur parti. Vous le savez comme moi, les opérateurs et les investisseurs ont besoin de visibilité sur le long terme, et le Maroc leur apporte à cet égard la meilleure réponse possible.

Question : Votre volonté de réforme ne s'est elle pas assoupie, endormie? C'est ce que semble vous reprocher parfois la presse.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Non.

Question : Quand on parle de « Mohammed VI, le Roi des pauvres », c'est toujours vrai?

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Je dirais plutôt le Roi de tous les Marocains, les pauvres, les riches et les autres. Le social a toujours été un de Mes soucis principaux. La Fondation Mohammed V, que Je préside depuis cinq ans, fait un excellent travail.

Que ce soit en Ma qualité de Prince Héritier hier, ou de Roi du Maroc aujourd'hui, Je Me suis toujours directement impliqué pour que cette fondation fasse bouger les choses. Elle est au service des O.N.G,

auxquelles nous donnons les moyens de concrétiser leurs programmes. Nous avons construit 270 foyers pour les handicapés, les jeunes filles dans les campagnes, etc. Mais la Fondation à elle seule ne peut pas lutter contre la pauvreté, la marginalité, etc. C'est surtout à l'État d'agir, bien sûr.

Question : Vous avez reconnu l'identité plurielle du Maroc en créant l'Institut berbère et en mettant à l'honneur la langue et la culture berbère. Cela vous tient à cœur de montrer que le Maroc est pluriel.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Je suis moi-même à moitié berbère, ce serait donc renier une partie de Ma culture et de Mes gènes. Je ne parle pas l'amazigh, la langue berbère, prononcer «amazir», hélas, parce que J'ai suivi un cursus scolaire où il n'était pas enseigné, mais J'aimerais bien pouvoir prendre le temps de l'apprendre... Le Maroc est un véritable melting-pot. C'est le pays d'Afrique du Nord le plus mélangé. On y trouve la culture andalouse, la culture africaine, la culture juive, la culture arabe, incontournable. Je ne vais pas mettre en avant la berbéricité du Maroc et renier son côté arabe, mais les autres cultures que Je viens de citer font partie intégrante de la culture Marocaine.

Question : Une question un peu personnelle. On a annoncé officiellement vos fiançailles. Quand allez-vous vous marier ?

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Le mariage est fixé au premier trimestre de l'année prochaine. Le temps nécessaire à l'aménagement en cours de notre future résidence. En ce qui concerne Ma fiancée, Salma Benani, nous nous sommes rencontrés il y a un peu plus de deux ans. Elle est ingénieur en informatique, elle n'est pas la fille d'un banquier comme on l'a dit, mais d'un enseignant qui demeure à Fès.

Question : Votre mariage va-t-il modifier le statut de la femme du Roi ? Cette officialisation veut-elle signifier un changement dans les institutions ?

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : Il n'y a pas de reine en Islam, la question ne se pose donc pas, en tout cas au Maroc. Non, cela ne changera rien à Mes habitudes.

Question : Le fait que le mariage soit célébré, c'est assez nouveau. D'ordinaire, on ne fêtait que les naissances. Vous avez voulu donner une touche de modernité, de normalité, à votre couple ?

Sa Majesté le Roi Mohammed VI : « Normalité » Me convient. C'est tout à fait normal de célébrer son mariage. C'est la formule que nous avons choisie conjointement. Nous allons donc célébrer notre mariage comme tous les autres couples, dans la joie et dans la fête!

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX HABITANTS DES PROVINCES DU CENTRE
ET DU SUD DU ROYAUME**

AGADIR, 03 NOVEMBRE 2001

Louanges à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Nos chers sujets, habitants des provinces du Centre et du Sud,

Nos fidèles serviteurs, civils et militaires, dans les différents organes de l'État, que Dieu vous préserve, vous entoure de protection et de quiétude et guide vos pas,

À la fin de la visite bénie que nous avons été heureux d'effectuer dans certaines provinces du Centre et du Sud du Royaume pour nous enquérir sur place de vos conditions et nous rendre compte de près de l'effort de développement que nous continuons de mener et de superviser pour réaliser le progrès que nous vous souhaitons, il nous est agréable de vous faire part de notre entière satisfaction, de vous rendre un vibrant hommage et de vous témoigner notre grande fierté pour le profond loyalisme, l'indéfectible attachement à Notre Majesté, les sincères sentiments d'affection et de fidélité réciproques que vous nous avez témoignés unanimement, de la façon la plus éclatante, individuellement et collectivement, à travers les différentes instances et institutions vous représentant parmi les tribus à l'histoire séculaire, les Conseils élus et les potentialités œuvrant dans les domaines politiques, économiques, social et culturel.

Nous voudrions exprimer les mêmes sentiments de notre entière satisfaction et rendre hommage à nos fidèles serviteurs qui ont fait preuve, encore une fois, de dévouement constant et d'efforts continus pour suivre de près cette visite bénie et assurer la bonne organisation de ses étapes. Nous adressons également notre gratitude aux responsables loyaux dans les divers organes civils et militaires de l'État, particulièrement notre ministère à l'Intérieur, dans les différents ministères et les administrations centrales, régionales, provinciales et locales ainsi qu'à nos Forces Armées Royales, à la Sûreté Nationale, aux Forces Auxiliaires et à la Protection Civile.

Nos Hommages vont à l'ensemble des médias audiovisuels et écrits pour la large couverture qu'ils ont assurée, avec un haut degré de professionnalisme, à cette tournée bénie. Nous leur en témoignons notre constante considération.

Comme nous avons promis à notre cher peuple, nous sommes déterminé à continuer à nous enquérir sur place de ses conditions, dans les autres provinces et régions qui sont chères à Notre Majesté et dans toute parcelle de notre chère Patrie, réitérant notre volonté d'entreprendre, par la grâce de Dieu, dans un très proche avenir, une visite dans la province d'Es-Smara, pour sceller les retrouvailles avec ses vaillants habitants, nos fidèles sujets et nos loyaux serviteurs dans cette province combattante.

Nous implorons Dieu de perpétuer les liens indéfectibles qui nous unissent, dans une symbiose entre le Trône et le peuple, liens que les contacts et rencontres ne font que renforcer et consolider, incitant à davantage d'efforts pour la réalisation du progrès et de la prospérité que nous vous souhaitons, ainsi qu'à l'ensemble des membres de notre cher peuple.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**DISCOURS DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À L'OCCASION DU 26^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DE LA MARCHÉ VERTE
RABAT, 06 NOVEMBRE 2001**

Louange à Dieu, Que la prière et le Salut soient sur le Prophète Sidna Mohamed, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher peuple,

En un jour faste de 1975, comme aujourd'hui, Notre pays connut un événement historique considérable, le lancement de la glorieuse Marche Verte. Incarnant la symbiose totale et pérenne entre le Trône et le peuple, l'événement traduisait aussi une mobilisation générale de toute la Nation derrière Notre vénéré Père - que Dieu ait Son âme - Sa Majesté le Roi Hassan II, qui en a fait, en réalité, deux Marches complémentaires : celle du parachèvement de notre intégrité territoriale, couronné par le recouvrement de nos provinces sahariennes, et celle marquant l'aboutissement de la construction de notre édifice en matière de développement et de démocratie.

En effet, depuis Notre accession au Trône de Nos glorieux ancêtres, Nous Nous sommes attaché à compléter et consolider les acquis réalisés aux niveaux national et international, par Notre vénéré Père - que Dieu L'ait en Sa Sainte Miséricorde - dans le cadre de ces deux Marches. Ce faisant, Nous Nous en tenons à la voie juste et judicieuse qu'Il avait choisie, consolidant les bases de la démocratie, de la décentralisation et de la régionalisation, préservant les vertus de l'unanimité nationale forgée autour de l'intégrité territoriale de notre pays et faisant preuve de solidarité pour permettre à Nos fidèles sujets du Sahara de rattraper les occasions perdues à cause du colonialisme, et de rejoindre la marche de développement intégré, engagée par le Maroc libre et unifié.

En commémorant ce jour, le 26ème anniversaire du retour de Notre Sahara à la mère-Patrie, le peuple marocain est en droit d'être fier, en constatant que les efforts considérables et résolus qu'il a consentis ont débouché sur des réalisations grandioses en matière de développement tant et si bien que nos provinces sahariennes n'ont désormais rien à envier aux régions les plus développées de Notre Royaume.

Ainsi ces provinces ont bénéficié de la construction de milliers de kilomètres de routes et ont été dotées, par ailleurs, de ressources stables en eau potable. Leurs habitants reçoivent, aujourd'hui, les quantités d'eau nécessaires, grâce au dessalement de l'eau de mer et au forage de puits. Nombreux aussi sont les ports et les aéroports qui y ont été construits. Les villes et les villages ont été électrifiés et raccordés au réseau national d'électricité. Les infrastructures et les moyens de communication et de télécommunication ont été mis en place. Des cités entières ont été édifiées et des habitations, par milliers, ont été bâties sur toute l'étendue des provinces de Laâyoune, Boujdour, Smara, Dakhla et Ousserd. En outre, de nouveaux établissements scolaires ont vu le jour, parallèlement au lancement d'une série de projets d'investissement. Nombreuses aussi, ont été les entreprises créées par les jeunes et les adultes de la région.

Ces efforts de développement n'auraient, toutefois, pu aboutir sans la sécurité et la stabilité dont jouissent ces provinces grâce aux efforts inlassables qui ont été déployés et aux solides fortifications de défense que le Maroc a mises en place pour assurer sa défense et faire régner la sécurité et la quiétude à travers son Sahara, efforts consentis par les Forces Armées Royales, la Gendarmerie Royale, la Sûreté Nationale et les Forces Auxiliaires. Avec une totale abnégation et en toute loyauté, ces forces tiennent solidement leurs positions dans ces provinces, méritant de Notre part, comme de ta part, cher peuple, tous Nos hommages et Notre estime.

Cher peuple,

Si, par la grâce de Dieu, Nous avons réussi à accomplir tant de réalisations dans le but d'assurer les conditions d'une vie décente et paisible à Nos fidèles sujets dans nos provinces sahariennes, il Nous reste, malgré tout, un long chemin à parcourir.

Que devons-nous donc faire, après avoir mis en place les infrastructures et les équipements de base nécessaires ? Quel est l'avenir que Nous souhaitons pour Nos régions sahariennes et auquel aspirent les enfants de ces régions ? Quel est cet avenir qui permettra à ces régions d'accéder, comme Nous le souhaitons, à une place de choix dans le Maroc du développement durable et de la démocratie authentique, celle qui compte la régionalisation parmi ses fondements majeurs ?

Dans ce contexte, Nous sommes déterminé à consolider la régionalisation, adoptant, à cet effet, une démarche de développement régional intégré, en vertu de laquelle la région ne se réduit pas à ses seules structures et dimensions administratives, institutionnelles et culturelles, mais constitue, plutôt, un espace propice au développement intégré, évoluant en synergie avec la Région et pour la Région.

Nous avons estimé que la mise en œuvre de cette approche devrait commencer par les Régions Sud et Nord du Royaume, d'une manière qui tienne compte de leurs spécificités respectives, et dans le cadre de plans de développement régional intégré.

Ainsi, Nous avons décidé que le plan de développement de Nos provinces sahariennes qui Nous sont si chères et qui sont si riches par leurs hommes et leurs femmes loyaux et fidèles, s'appuie essentiellement sur la promotion du secteur de la pêche en mer, l'exploitation rationnelle des richesses minières, l'artisanat, le tourisme et l'élevage. Parallèlement, il est prévu d'accorder tout l'intérêt qui se doit à l'éducation, la

formation, la culture et l'environnement, toujours en synergie avec le développement économique et l'emploi des jeunes, et dans la perspective de l'extension de nos échanges commerciaux avec nos voisins et frères, en Mauritanie et dans les pays africains avoisinants.

Nous entendons suivre personnellement la préparation du projet de plan de développement intégré des provinces sahariennes. Nous tenons, en effet, à ce que ce processus fasse l'objet de consultations aussi larges que transparentes avec les gens de la Région et tout ce qu'elle compte comme conseils élus, comme jeunesse, comme instances, associations et élites intellectuelles et sociales.

Et parce que Nous tenons fermement à ce qu'il ne se réduise pas à un simple énoncé de projets et de décisions théoriques, Nous veillerons à ce que ce plan fasse l'objet d'une bonne préparation et qu'il dispose des moyens de financement, des outils d'exécution et des mécanismes d'évaluation continue.

Eu égard à la sollicitude et l'attention toute particulière que Nous réservons à Nos fidèles sujets dans Nos provinces sahariennes, pour la ténacité qu'ils ont manifestée, à travers l'histoire, pour déjouer les complots colonialistes et séparatistes et pour leur adhésion, aux valeurs sacrées de leur Patrie et de son unité et leur attachement au glorieux Trône Alaouite, Nous entendons faire du plan de développement de Nos provinces sahariennes, un modèle de développement régional intégré, visant à assurer davantage les conditions de vie décente pour leurs habitants restés attachés à leur territoire national et à accueillir ceux qui auront répondu à l'appel de leur Patrie clémente et miséricordieuse.

Cher peuple,

Nous avons fait de sorte que Notre attachement aux principes du dialogue, de la modération, de la paix et du bon voisinage, et au recours à l'arbitrage de la légalité internationale, constitue la voie la plus indiquée pour mettre un terme définitif au conflit artificiel suscité autour de la récupération légitime de nos provinces du Sud.

Le Maroc a fait preuve de bonne volonté et manifesté une détermination politique claire et ferme, pour coopérer avec la communauté internationale, afin de transcender l'impasse qui a rendu inapplicable le plan de règlement onusien, en raison des entraves artificiellement dressées par les ennemis de notre intégrité territoriale.

C'est dans cet esprit que notre pays a réagi positivement au projet d'accord-cadre ayant fait l'objet d'appui et d'encouragement de la part de la communauté internationale, qui a été proposé, en toute responsabilité, par M. James Baker, le Représentant Spécial de M. Kofi Annan, le Secrétaire Général des Nations Unies, offrant ainsi une chance réelle pour trouver, dans le cadre de la légitimité internationale, une solution politique définitive au conflit artificiel au sujet de la Marocanité de notre Sahara.

Le Maroc, fort de la sacralité de l'unanimité de la Nation autour de l'intégrité de son territoire national, dont il n'abandonnera pas un seul iota, a accepté cette solution politique dans la mesure où elle garantit le respect totale de notre souveraineté nationale et de notre intégrité territoriale, où elle est en phase avec les spécificités de notre système régional décentralisé avancé, et où elle s'inscrit dans le cadre du respect des principes de démocratie.

Nous aspirons à voir toutes les parties concernées faire preuve d'un esprit positif à l'égard de cette voie qui a bénéficié de l'unanimité internationale, et qui, Nous l'espérons, permettra de mettre un terme à ce conflit artificiel. Elle permettra, en outre, de créer un climat de coopération, de complémentarité et de sérénité dans la région du Maghreb Arabe qui a besoin de mobiliser ses ressources et ses potentialités communes, pour relever les défis qui se posent à elle et construire un avenir meilleur et plus sûr pour les générations à venir.

Quels que soient les développements que connaîtra le dossier relatif à la clôture définitive du conflit artificiel au sujet de la Marocanité de notre Sahara, le Maroc, fermement attaché à sa présence sur son territoire, sûr de sa souveraineté sur ce territoire, poursuivra résolument sa marche pour assurer le développement global de ses provinces sahariennes. Dans ce parcours, il met en œuvre la démocratie dans sa plus large acception et sa plus vaste expression, appliquant, à cet effet, le plus haut degré de régionalisation, de décentralisation et de déconcentration, s'appuyant sur les liens indissolubles qui ont forgé son unité et affermi les attributs de sa souveraineté nationale.

Inspirons-nous donc du message de cette grande commémoration pour y puiser la force de cohésion sans faille et de partage sans rupture, et bâtir un Maroc où les diverses régions constituent des espaces dynamiques de développement durable et de pratique de la démocratie locale, de valorisation des spécificités culturelles, de réalisation de la prospérité économique et sociale, dans le cadre de l'unité et de la solidarité. Nous implorons Dieu de nous prêter assistance et de guider nos pas dans l'action que Nous poursuivons sur la voie de la démocratie et du développement, pour assurer à ce pays paisible, un avenir prospère et radieux.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
À LA 7^{ÈME} CONFÉRENCE DES PARTIES À LA
CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES (COP7)

MARRAKECH, 07 NOVEMBRE 2001

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète Sidna Mohammed, Sa Famille et Ses Compagnons,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Il y aura bientôt dix ans, représentant Mon vénéré père Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu ait son âme - au «Sommet de la Terre», réuni à Rio, J'avais déclaré que faire le choix d'une écologie humaniste, c'était faire le choix d'une démarche qui mette l'Homme au centre de tout projet, en lui laissant la responsabilité de son destin, en lui rappelant ses droits mais aussi ses obligations et ses devoirs.

M'adressant à vous en cette matinée de novembre à Marrakech, au cœur de l'espace spirituel, historique et culturel du Royaume du Maroc, Ma référence d'alors à cette éthique collective qui fait de nous des citoyens, solidaires d'une même Terre, d'une même humanité, est plus que jamais d'actualité, dans cette conjoncture internationale délicate.

Votre présence ici, traduit votre confiance et votre adhésion aux valeurs fondatrices irréfragables de ce pays Arabo-Musulman, ancré dans son patrimoine africain, attaché, tout au long de son histoire plus que millénaire, aux vertus de la liberté, de la paix, de la dignité, de l'équité, de la tolérance, et de la solidarité, cultivant et protégeant le message d'un Islam de progrès et d'ouverture, œuvrant à l'édification de ce côté-ci de la méditerranée, d'un espace démocratique qui s'affine régulièrement et où les droits de l'Homme sont aussi ceux d'une logique économique qui s'efforce de transformer la richesse créée en revenus plus équitablement partagés, en parfaite harmonie avec les impératifs de préservation de l'environnement.

Votre réunion au Maroc constitue aussi un message d'espoir et de raison. Vous êtes ici, Nous sommes ensemble, pour dire au reste du monde que la haine et le rejet de l'autre, la confrontation et les perversions du terrorisme et de l'extrémisme, ne peuvent pas et ne doivent pas s'inscrire dans une vision réductrice et caricaturale qui, cédant à l'émotion du moment et au confort de l'ignorance et de l'amalgame, diviserait le Monde, en mettant les bons d'un seul côté. Prenant conscience des dangers d'une telle dérive, vous cherchez, à travers la Conférence de Marrakech, et au-delà de la diversité de vos États et de vos civilisations respectives, à transmettre le message d'espoir qui est le vôtre. C'est déjà un premier acquis de cette Conférence qui est une étape historique dans l'aboutissement de la convention sur les changements climatiques et qui consacre, après trente ans d'efforts et de débats, le bien-fondé du plan d'action adopté à Stockholm en 1972.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Vous avez débattu depuis le début de votre Conférence, de nombreuses questions toutes aussi importantes les unes que les autres. Vous avez parlé du climat, bien sûr, mais aussi de l'économie et du développement, de l'eau et des Océans, de l'éducation et de la santé et de bien d'autres choses encore. Vous avez manié des chiffres, anticipé des évolutions et développé des modèles. Vous avez relu des pages de notre histoire et interrogé l'avenir de la planète.

Dans le contexte de mondialisation et de globalisation qui caractérise aussi bien l'économie et la communication que le climat, ces interrogations n'accordent pas toujours l'attention qu'il faut au dialogue entre les civilisations, à l'interaction entre les cultures et à leur impact déterminant pour l'émergence d'une conscience collective universelle, prenant la mesure des dangers qui guettent le sort de l'humanité.

Aux éminents scientifiques, que vous êtes, aux grands décideurs politiques qui nous ont rejoints, aux journalistes, historiens de notre présent, aux hommes et aux femmes de bonne volonté, responsables d'ONG, à vous tous, Mesdames et Messieurs, qui êtes réunis dans cette auguste assemblée, Je voudrais dire quelques mots sur la solidarité, la responsabilité et l'engagement.

Lorsque la volonté de Dieu a voulu que Je succède à Mon Vénéré Père, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, Je Me suis efforcé de donner toute sa consistance au concept de solidarité, car celle-ci est, pour moi, indissociable de l'exercice de la responsabilité.

La solidarité n'est pas seulement compassion mais essentiellement conscience. Conscience de la globalité des destins, qu'ils soient individuels dans un groupe, régionaux dans un pays ou nationaux dans la Terre entière. Conscience que la solidarité entre les générations procède de la foi en Dieu et en le devenir de l'humanité. Conscience que les murailles les plus hautes, les boucliers les plus solides et les certitudes les plus fortes ne peuvent faire taire la voix des déshérités, ni le cri des opprimés. Conscience qu'il ne peut y avoir sur la Terre, ici, des havres de paix et de quiétude et ailleurs des foyers de guerre et de famine. Conscience que personne ne peut vivre en paix, dans la quiétude et la prospérité, alors que le voisin d'en face subit les affres de l'injustice, de l'oppression et de la misère.

Convaincu que de la conscience naît la responsabilité, Je vous invite à cette interrogation collective : Faudra-t-il toujours attendre que des drames effroyables surviennent pour prendre conscience et se sentir responsable de la sauvegarde du patrimoine commun de l'humanité, qu'est la Terre, et pour que l'intérêt mercantile cède la place à la voix de l'écologie humaniste?

Pour sa part, le Maroc ne se résigne pas à cette fatalité et assume dans toute la mesure de ses moyens, la totalité de ses responsabilités d'État.

En abritant cette conférence, le Maroc a voulu réaffirmer son adhésion pleine et entière aux principes de la solidarité internationale en matière de préservation de l'environnement, estimant que la solution aux questions du changement climatique en particulier et de l'environnement en général, engage toute la communauté internationale et fait appel à la solidarité entre les peuples, les groupes d'intérêt et les régions.

Ainsi, conscient que l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto constitue un pas important dans l'aboutissement du long processus de réaction aux changements climatiques, le Royaume du Maroc, malgré son faible taux d'émission de gaz à effet de serre, a décidé de procéder à sa ratification, et invite les autres pays, notamment industriels, à faire de même pour que le Protocole devienne opérationnel le plus tôt possible, car il y va de l'intérêt général de l'humanité tout entière.

Le Maroc qui fait face à des conditions climatiques difficiles liées à la sécheresse et à la désertification, est également confronté, à l'instar des autres pays en développement, à l'impact négatif sur l'environnement, de l'évolution rapide du contexte socio-économique qui a abouti à l'émergence de nouveaux modes de production et de consommation.

Décidé à relever ces défis, et imprégné de la notion de développement durable, le Royaume du Maroc mène une action sur plusieurs fronts dans le cadre d'un plan d'action national, qui réserve à la dimension écologique une place de choix dans le processus de développement. Son action, qui s'inscrit dans un mouvement de solidarité régionale et internationale, est liée aux programmes méditerranéens visant l'entretien et l'exploitation durables du milieu marin et côtier. Parallèlement, le Royaume œuvre pour que l'Afrique bénéficie de la priorité dans l'action internationale relative à la préservation de l'environnement.

En effet, pour participer efficacement à l'effort mondial de protection du climat, et mettre en œuvre les engagements de la Convention sur les changements climatiques, et du sommet de Rio, les pays africains et les pays en développement, d'une manière générale, ont grandement besoin d'un appui international résolu en termes de technologie écologiquement rationnelle, de savoir-faire, et de capacités humaines et institutionnelles.

L'effort nécessite, en outre, des ressources financières nouvelles et additionnelles, ainsi que la réduction du fardeau de leur dette extérieure, ce qui leur permettrait de consacrer des ressources plus conséquentes à des projets de développement durable et de lutte contre la pauvreté - qui demeure le principal facteur de dégradation de l'environnement au Sud de la planète - en sus de l'Aide publique au Développement qu'il convient, par ailleurs, de porter au niveau convenu par la communauté internationale.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous relevons, avec plaisir, que c'est au Maroc, un pays du Sud - dont il a, par ailleurs, toujours défendu les justes causes - que le dossier de la protection de l'Environnement, ouvert au cœur de l'Europe du Nord, en Scandinavie, il y a trois décennies, trouve finalement son aboutissement, confirmant ainsi que s'il est une question, en forme d'inquiétude collective, qui fait de nous des citoyens solidaires d'une même Terre, d'une même humanité, au-delà les drames et les dérives du moment, c'est bien celle de protection de notre Environnement dont les atouts ou les fragilités, ne connaissent ni le Nord ni le Sud et ne s'arrêtent à aucune frontière.

C'est par conséquent d'une nouvelle approche de l'écologie que le monde a besoin d'une approche fondée sur la concertation et la recherche de solutions de compromis entre toutes les parties prenantes, une approche qui fasse prévaloir la déclaration de Rio selon laquelle la souveraineté de l'État s'arrête dès lors qu'elle porte «atteinte à l'environnement d'autres États ou aux zones situées au-delà des limites de sa juridiction nationale», une approche qui tienne compte des intérêts stratégiques nationaux légitimes de tous les pays, garantissant l'équité et la transparence à même de nous inciter, chacun à son niveau, à faire des concessions pour gérer la planète en tant que patrimoine commun de l'humanité.

En ces temps troubles, en ces temps de doute, d'interrogations, mais aussi de mobilisation et de prise de conscience de la communauté des destins, J'implore le Tout-Puissant pour que de votre Conférence bénie émane un message d'optimisme, de sagesse, de pondération et aussi d'espoir; message dont l'humanité a tant besoin aujourd'hui.

Je vous remercie, Excellences, Mesdames et Messieurs, des efforts généreux que vous avez déployés pour assurer le succès de cette conférence, saluant votre engagement constant en faveur des justes causes de l'Environnement. En vous souhaitant plein succès dans vos travaux, Je vous adresse Mes vœux de bienvenue au Maroc qui a été, de tout temps, un lieu de rencontre et de brassage fécond des civilisations et des cultures, qui s'est toujours attaché, dans un esprit de modération, de tolérance et d'ouverture sur l'Autre, à faire œuvre utile et constructive, tout en luttant contre l'altération de notre planète. C'est là le dessein pour lequel Dieu le Tout-Puissant créa l'Homme et l'investit de la mission dont il fit dépositaire.

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

S.M. LE ROI MOHAMMED VI DONNE LE COUP D'ENVOI DE LA 4^{ÈME} SEMAINE NATIONALE DE SOLIDARITÉ

MARRAKECH, 08 NOVEMBRE 2001

Louange à Dieu, Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes heureux d'ouvrir la quatrième Semaine Nationale de Solidarité. Ce rendez-vous annuel a pris une place significative dans la vie de la Nation marocaine comme événement où il s'agit de s'acquitter d'un devoir de conscience par un geste de générosité, et d'évaluer le degré de notre mobilisation pour lutter contre la pauvreté, et sa traduction par des actes concrets au bénéfice des populations déshéritées.

Nous ne pouvons que Nous réjouir de l'intensité avec laquelle Nos fidèles sujets, à l'intérieur, comme à l'extérieur du pays, ont répondu à Notre appel, et leur adhésion massive aux objectifs suprêmes que Nous escomptons à travers le déploiement des actions et programmes de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité qui appartient à chaque Marocaine et à chaque Marocain. À cet égard, Nous sommes fier de l'action inlassable qu'elle mène pour concrétiser sur le terrain, les nobles valeurs qui animent Notre cher peuple et Notre volonté d'en faire un outil efficace de cohésion sociale.

Fidèle à ces objectifs, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité a, depuis sa création, et conformément à Nos Hautes Orientations, mené des programmes ambitieux au profit de toutes les franges de la population à travers le territoire national, accordant un intérêt particulier aux enfants en situation précaire, à l'intégration des handicapés, à la scolarisation des filles, créant un environnement sain pour les jeunes, luttant contre l'analphabétisme des adultes, améliorant les conditions de vie des femmes et des personnes âgées dans le besoin, et intégrant les démunis et les exclus.

La Fondation s'est également employée à améliorer les conditions d'accueil de nos fidèles sujets résidant à l'étranger; tout cela moyennant une enveloppe globale supérieure à 600 millions de dirhams.

Néanmoins, Nous ne prétendons pas répondre à tous les besoins.

En effet, Notre dessein consiste, avant tout à ancrer l'action de solidarité en tant que comportement et en tant que culture.

Nous avons voulu faire jouer à la Fondation Mohammed V un rôle de levier suscitant l'intervention de tous les acteurs qui partagent ses objectifs, d'autant plus que Nous sommes convaincu que le développement économique intégré, que Nous souhaitons pour Notre pays, ne peut Nous satisfaire, alors même que des franges importantes de Notre cher peuple n'en profitent pas suffisamment.

Pour concrétiser Notre vision du développement et de la politique du partage, Nous avons engagé la Fondation dans deux voies, celle de la redistribution des Fonds pour stimuler l'action, et celle du partenariat pour la réalisation de ses programmes. À ce titre, plus de 500 associations ont bénéficié du soutien de la Fondation en ressources financières ou en dons en nature.

Nous relevons avec plaisir l'impact positif de cette démarche sur la créativité et le rendement du mouvement associatif, et Nous recherchons, pour Nos actions, un partenariat qui associe les populations cibles au processus de conception et de réalisation des projets de développement durable.

Dans ce cadre, Nous avons focalisé Nos efforts sur le monde rural et les régions excentrées ou enclavées qui souffrent d'un déficit à ce niveau. Lors de la tournée que Nous venons d'entreprendre pour Nous enquêter sur place de la situation de Nos fidèles sujets dans diverses régions de Notre Royaume, Nous avons lancé de multiples programmes de développement intégré, visant le renforcement de l'accès des populations à l'eau, à l'électricité, à la formation, aux infrastructures sanitaires et à la création de projets générateurs de ressources durables. Le but recherché à travers ces programmes, est d'améliorer les conditions de vie des populations, surtout rurales, de manière à les stabiliser et à faire en sorte qu'elles soient épargnées de l'exode vers les villes.

À cette occasion, et pour conclure, Nous ne pouvons que louer les apports de tous ceux qui participent aux programmes de la Fondation. Nos louanges s'adressent également aux populations concernées qui ont démontré une grande mobilisation pour le déploiement de ces programmes et leur concrétisation. Nous nous félicitons des efforts qui ont été déployés et qui traduisent la confiance mutuelle.

Nous formulons le vœu pour que la confiance dont jouit la Fondation lui reste acquise et que, pour sa part, elle puisse continuer à la mériter, afin de poursuivre ses nobles missions. Avec l'aide de Dieu, Nous ferons tout pour qu'il en soit ainsi, vous par votre générosité et la Fondation par ses actions.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AUX PARTICIPANTS AU 1^{ER} FESTIVAL DE LA RÉSISTANCE
CASABLANCA, 18 NOVEMBRE 2001**

Louange à Dieu, Que la Prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

Il est pour Nous un motif de fierté de Nous adresser à la famille de la résistance et de l'Armée de libération, chère à Notre Majesté, en ce jour mémorable de l'histoire de la Nation marocaine, en l'occurrence la glorieuse Fête de l'Indépendance, et à travers la Fondation Mohamed Zerktouni pour la culture et les recherches, tant son nom symbolise les valeurs de patriotisme sincère, de fidélité au Trône et de sacrifice pour la liberté et la dignité.

L'occasion de la commémoration du quarante-sixième anniversaire de l'indépendance du Maroc et de la glorieuse Fête de l'Indépendance nous interpelle pour entretenir la mémoire nationale riche en hauts faits de militantisme et de résistance des Marocains pour le recouvrement de la liberté et de l'indépendance, sous la conduite du héros de la libération, Notre grand-père vénéré, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu ait son âme, et son compagnon de lutte, Notre père vénéré, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu bénisse son âme. Cette bataille a été marquée par la mobilisation de l'ensemble du peuple Marocain autour du Trône, symbole de sa souveraineté et de sa dignité. Les hommes de la Résistance et de l'Armée de libération ayant engagé la bataille du Jihad et du militantisme, ont illustré l'esprit de fierté du Maroc et sa volonté inébranlable d'obtenir le retour du Roi Mohammed V à son Trône, porteur de la bonne nouvelle annonciatrice de l'ère de la liberté et de l'indépendance.

Cette histoire nationale riche en sacrifices doit rester vivace dans notre mémoire nationale, rayonnante par ses valeurs et ses idéaux, lumineuse par les sacrifices et l'abnégation des fils, de la nation, autant de valeurs que les générations présentes parmi nos fils doivent considérer comme un patrimoine intarissable, car le Maroc de l'après-indépendance demeurera reconnaissant à ses héros pour toutes les réalisations accomplies après le recouvrement de sa liberté, tant il est vrai que cette élite des nobles moujahidine marocains a enclenché le mouvement du Maroc nouveau vers la construction et l'édification, comptant sur les potentialités de ses fils et de sa jeunesse, sous la conduite de Notre vénéré père, Sa Majesté le Roi

Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, qui a engagé le Maroc de l'après- indépendance dans une marche continue pour le parachèvement de l'unité territoriale, la démocratisation de la vie nationale et la mise en place des institutions participant de l'édification de l'État moderne dans le cadre de la Monarchie constitutionnelle, démocratique et sociale.

C'est ainsi que le Maroc est passé, au cours de la seconde moitié du siècle écoulé de la bataille du petit Jihad à celle du grand Jihad comme l'avait dit, dans ses propos célèbres, Notre vénéré grand-père Mohammed V, lors de la proclamation de l'indépendance, anticipant alors, par sa profonde perspicacité, l'œuvre qui attendait le Maroc après l'indépendance en matière d'édification et de construction qui requéraient une mobilisation globale, des sacrifices considérables et une persévérance dans la préservation des choix pertinents pour la réalisation des aspirations du peuple marocain tendant à donner un contenu concret à l'indépendance dans le cadre de l'État de droit, garant de la liberté et du pluralisme.

Si le Trône du Maroc est demeuré le fervent défenseur de la souveraineté nationale, luttant constamment pour la liberté et la dignité des Marocains, durant la période antérieure à l'indépendance, tout comme il est demeuré engagé dans le combat pour l'édification de l'État du Maroc moderne après l'indépendance, le successeur des deux Souverains combattants, Mohammed V, le Libérateur, et Hassan II le Bâtitteur, a été investi de la responsabilité de poursuivre la marche patriotique visant à réaliser un nouveau bond dans l'histoire du Maroc contemporain, en l'occurrence la conduite d'un Jihad économique et social pour assurer la continuité du processus de développement, de démocratie et d'unification, la consécration du parachèvement de l'intégrité territoriale et la réalisation d'un projet sociétal basé sur l'enracinement de la pratique démocratique et la consolidation des libertés publiques et des droits de l'Homme dans le cadre de la primauté de l'État de droit et de l'idéal de solidarité sociale.

Partant de cette conception globale de la marche du Jihad national engagé par les Marocains, sous la conduite du Trône durant trois générations, l'œuvre de la résistance s'impose comme un patrimoine commun à tous les Marocains car ils y ont tous contribué, chacun par son apport, que ce soit dans la bataille de la libération, dans celle de l'édification et de la construction ou encore dans la bataille du développement et du parachèvement de l'édifice de l'État de droit.

Mesdames et Messieurs,

Notre célébration de l'anniversaire du recouvrement de la liberté et de l'indépendance n'est pas seulement une occasion pour rendre hommage aux hommes de la résistance et aux héros de la libération, mais devra constituer une des manifestations de la reconnaissance des jeunes générations envers l'apport et les sacrifices de la génération de la résistance au service de l'indépendance afin que les générations à venir puissent jouir de la dignité et de l'émancipation et s'imprégner du même esprit patriotique sincère. En effet, les Nations qui se prévalent de grandes épopées et dont l'histoire est riche en faits de résistance, de ténacité et de défis sont celles-là mêmes qui honorent les symboles de cette résistance et entretiennent dans la mémoire de leurs fils le souvenir de leurs réalisations, de par leur contribution efficiente dans la consécration de l'identité nationale, de leur continuité historique et de la préservation de leurs valeurs sacrées.

Nous avons fait part des marques de sollicitude et d'intérêt éminents envers la famille de la Résistance et de l'Armée de libération, tant par notre bienveillance à l'endroit de ses symboles qu'à travers Nos hautes orientations Royales au Haut-Commissaire aux Anciens Résistants et Anciens Membres de l'Armée de Libération, en vue d'œuvrer à la dynamisation des structures de cette instance et à sa qualification pour qu'elle assume au mieux sa responsabilité et ce, par l'adoption d'une approche nouvelle répondant à nos vœux de façon à lui conférer considération et estime et en l'exhortant à contribuer de manière significative à la marche du Jihad économique et social que nous conduisons aujourd'hui.

En rendant hommage aux hommes de la résistance, nous considérons qu'aussi grand soit-il, cet hommage ne saurait leur rendre la juste mesure, car leur apport est si précieux qu'il va au-delà de tous les hommages tant ils n'ont cherché dans leur Jihad et leurs sacrifices qu'à obtenir la bénédiction de Dieu, à témoigner fidélité au Trône et à assurer la grandeur de la Patrie et la dignité de la Nation. Dès lors, quelle récompense peut-elle être digne de cet apport?

Mesdames et Messieurs,

La Fondation Zerktouni à laquelle nous rendons aujourd'hui hommage, de par la fidélité aux valeurs sacrées qu'elle symbolise, est appelée à poursuivre sa noble mission, en collaboration avec les autres institutions spécialisées, pour la protection du patrimoine de la résistance et des résistants valeureux, l'encouragement de la compilation de leur histoire, l'imprégnation des générations montantes des valeurs pour lesquelles se sont sacrifiés les artisans de l'indépendance et le maintien dans la mémoire nationale du souvenir de ces hauts faits, par le biais des moyens d'information et d'expression artistique, afin de garder vivace dans les esprits notre histoire nationale, facteur les incitant à l'abnégation et au don de soi, au service de l'unité du Maroc, de sa souveraineté, de sa gloire et de sa dignité.

Nous réaffirmons dans cette optique que les valeurs qui ont servi de socle pour la résistance Marocaine, lui ont insufflé l'esprit de sacrifice et d'abnégation et mobilisé les masses populaires autour de leur idéal, se matérialisent dans l'unité nationale, la cohésion autour du Trône et l'attachement aux valeurs sacrées Marocaines, autant de constantes qui ont marqué le cheminement de l'histoire du Maroc depuis l'avènement de l'État Marocain jusqu'à nos jours. C'est autour de ces valeurs que nous devons resserrer nos rangs et poursuivre notre marche pour accomplir davantage de réalisations. Nous implorons Dieu tout puissant d'élever les martyrs et les héros de la Résistance au rang des vertueux et des saints parmi ses serviteurs, à leur tête le héros de la Libération, Notre vénéré grand-père, le Roi Mohammed V, que Dieu ait son âme, et Notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu bénisse son âme, et l'ensemble des martyrs de l'unité territoriale.

Puisse Dieu les rétribuer amplement comme ils ont honoré leur engagement envers Dieu, la Patrie et le Roi. « Il est parmi les croyants des hommes qui ont été sincères dans leur engagement envers Allah. Certains d'entre eux sont décédés et d'autres attendent encore, et ils n'ont varié aucunement (dans leur engagement) (Coran)».

Que la paix et la miséricorde de Dieu soient sur vous.

ALLOCUTION DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DE L'HOMME

RABAT, 09 DÉCEMBRE 2001

Louanges à Dieu Que la Prière et la Paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour Nous un motif de joie que Notre célébration, cette année, de la journée mondiale des droits de l'Homme, soit marquée par l'apposition du sceau Royal sur notre Dahir portant création du «Diwan Al Madhalim».

Ainsi, Nous consolidons les organes chargés, sous Notre protection, de redresser les iniquités, de faire valoir les droits et de sauvegarder les libertés, autant de missions qui comptent parmi les devoirs les plus sacrés du Roi, Amir Al Mouminine.

Ce faisant, nous suivons la voie tracée par nos glorieux ancêtres qui se sont toujours attachés à créer et placer auprès de leur personne des institutions chargées de les tenir informés des injustices dont pouvaient pâtir leurs sujets, et de redresser les erreurs et abus éventuels, imputables aux responsables de l'administration.

Ainsi, nous confortons les acquis réalisés par Notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, dans le domaine de la protection des droits et libertés des citoyens, en assurant une protection judiciaire moderne à travers les tribunaux administratifs, et politique, par le biais du Conseil Consultatif des Droits de l'Homme.

Par ailleurs, en créant l'institution «Diwan Al Madhalim», nous conférons une autre portée tangible à notre concept de l'autorité, fondé sur la nécessité pour celle-ci d'être une autorité de proximité, au service du citoyen et du développement, attachée aux règles de primauté du droit et de l'équité.

Nous avons aussi tenu à faire de cette institution un instrument efficient de développement de l'intermédiation entre le citoyen et l'administration, un outil de conciliation souple et simplifié, pour

traiter les plaintes et les doléances de nos fidèles sujets, et un recours efficace pour ceux qui s'estiment lésés par une décision ou un acte jugé inéquitable ou contraire à la loi, pris par une administration ou un organisme chargé d'exercer les compétences de la puissance publique. Nous entendons pour cela dégager le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme des plaintes à caractère administratif, et conforter le rôle important que nous attendons de voir le conseil, dans sa composition future, assumer dans le domaine de la protection des droits et libertés.

Cette voie qui incite à s'inspirer des desseins de notre Chari'a islamique généreuse et tolérante, de nos traditions et des valeurs de notre civilisations, pour trouver des réponses marocaines à des préoccupations marocaines ne nous a pas empêché de nous ouvrir sur les nobles idéaux du patrimoine humain commun et de tirer parti de l'expérience des institutions similaires dans les systèmes contemporains. L'institution auprès de nous de «Diwan Al Madhalim» est de nature à lui conférer toute l'autonomie et l'indépendance requises.

Par ailleurs et dans le souci de rapprocher le «Diwan Al Madhalim» des citoyens, nous avons décidé qu'il dispose de délégués auprès de notre Premier ministre et des ministères. Nous tenons, en outre, à ce qu'il dispose, à l'avenir, de délégués régionaux et de délégués particuliers.

Pour que le «Diwan Al Madhalim» ne soit pas uniquement un bureau de requêtes, mais également une force de proposition pour la réforme de la législation, de l'administration et de la justice - processus que nous menons résolument - nous lui avons donné mandat pour soumettre à Notre Majesté un rapport annuel sur la question, outre la présentation de ses observations, recommandations et rapports périodiques à notre Premier ministre et au Conseil Consultatif des Droits de l'Homme.

Par la création de cette institution qui s'inscrit dans le cadre des dispositions que nous avons prises pour réaliser la réconciliation du citoyen avec l'administration, mettre fin au sentiment qu'a le citoyen d'une absence de communication de la part de l'autorité, atténuer les pesanteurs de la bureaucratie et moraliser le service public, nous conférons une forte charge au concept de citoyenneté.

Nous implorons Dieu Tout-puissant de nous aider à faire avancer notre peuple, toujours plus loin, sur la voie que nous avons empruntée afin de concrétiser les aspirations qui nous animent pour parachever l'édification de l'État de droit, faire prévaloir les valeurs de justice et d'équité et redresser les iniquités, d'où qu'elles viennent.

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

**MESSAGE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI
AMIR AL MOUMININE, À LA RÉUNION
INTERCONFESSIONNELLE SUR
«LA PAIX DE DIEU DANS LE MONDE»
BRUXELLES, 18 DÉCEMBRE 2001**

Louange à Dieu, Seigneur des Cieux Paix sur tous ses Prophètes,

Altesses, Excellences, Éminences,

Mesdames et Messieurs,

À l'ouverture des travaux de cette importante rencontre, J'ai le plaisir de vous apporter le salut de la paix et d'adresser l'expression de Mon hommage et de Ma reconnaissance, au patriarcat œcuménique qui a pris l'heureuse initiative d'organiser cette conférence inter-religieuse, en mobilisant toutes les bonnes volontés, parmi les représentants des trois religions, pour faire face aux dangers qui pèsent sur le monde d'aujourd'hui.

Je Me félicite également du fait que cette réunion se tient sous l'égide de l'Union Européenne, ainsi que des efforts que celle-ci ne cesse de déployer pour préserver la paix, favoriser l'entente et le dialogue, et propager l'esprit de la coopération et de la solidarité. Je leur dis toute Ma joie d'avoir été invité à adresser un message d'ouverture des travaux de ce séminaire, compte tenu de l'intérêt tout particulier que J'accorde à toute action visant à favoriser le rapprochement des religions et des civilisations, et la fraternité entre les gens.

Votre rencontre revêt un intérêt tout particulier, dans la mesure où elle se tient dans un contexte international qui est celui de tous les doutes, de toutes les interrogations et souvent, celui de tous les dangers. Votre conférence vient à son heure et elle est plus que jamais opportune, nécessaire et bienvenue, car elle veut associer le nom de Dieu à la paix - qui constitue un des attributs divins- et elle veut restituer aux religions du Livre et donc à l'Islam, leur vraie lumière, celle du dialogue, du respect et de l'éthique. Je suis donc heureux d'y faire entendre la voix du Maroc et celle de son Roi, Amir Al

Mouminine (commandeur des croyants) qui n'a jamais douté des vraies valeurs prônées par l'islam et fondées sur la justice, le respect de la vie, la solidarité des hommes et l'écoute de l'autre.

Cette profession de foi, parlant du Maroc, n'est ni un propos académique ni une dissertation théorique. Elle est l'expression de notre vie au quotidien. Elle est aussi la caractéristique irréfragable de la société Marocaine qui, tout au long de notre histoire et au fil des siècles, a su nourrir, renforcer et préserver une lecture et une pratique de la religion qui a certes épousé son temps et les contraintes du moment, mais sans jamais rien céder des valeurs humanistes qui n'ont pas cessé d'inspirer et de guider les Marocains.

De par sa position géographique, le Maroc est devenu un lieu de convergence et de brassage culturels et civilisationnels, ouvert en particulier sur les cultures des peuples méditerranéens, retenant de leurs civilisations ce qui lui convient, sans sentir la moindre gêne à s'accommoder de ce pluralisme, tant il est convaincu qu'il est à la base de la richesse de sa civilisation. C'est, du reste, ce qui a permis à notre pays de jouer un rôle important dans son environnement régional et au niveau international et de répondre, chaque fois qu'il y est appelé et dans toute la mesure de ses moyens, au devoir de contribuer à toute initiative internationale destinée à instaurer la paix, à mettre un terme aux tensions, et à soutenir toute négociation et tout dialogue visant à faire prévaloir la paix à la place des conflits.

L'histoire contemporaine retient avec fierté que Mon vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait son âme, privilégiait la voie du dialogue, que toutes ses prises de position traduisaient une grande perspicacité, qu'il était fortement attaché aux valeurs spirituelles et humaines devant régir les conflits internationaux, qu'il faisait du dialogue, de la modération, de la recherche de la paix et de la protection des droits, le fondement même de sa conception du pouvoir et qu'il s'attachait, à partir de son statut spirituel et temporel, de Roi, Amir Al Mouminine, à consolider la culture de la concorde, de l'entente et de la coexistence entre les nations et les peuples. Ainsi, l'histoire nous enseigne qu'il est devenu un modèle à suivre et une véritable référence, lorsqu'il s'agissait de rapprocher les religions, les civilisations et les cultures.

Consulté, il donnait ses avis éclairés sur tous les problèmes et les dilemmes posés, et ce, de l'aveu de tous, y compris les tenants de la pensée unique qui devaient ensuite reconnaître à Sa Majesté, la sagacité, la pertinence et la sagesse qui étaient les siennes.

Mesdames et Messieurs,

Nous entendons de plus en plus évoquer un choc de civilisation qui marquerait le XXIème siècle, de même que le XIXème siècle a vu s'affronter les nationalités et le XXème siècle les idéologies. Ce discours qui se nourrit de toutes les peurs est un piège où veulent nous attirer ceux qui refusent de faire face au vrai dilemme de notre temps. Entrer dans la logique de la fracture spirituelle et philosophique, c'est tomber dans l'embûche que nous tendent les vrais ennemis de la foi, qu'elle soit musulmane, juive ou chrétienne.

Ceux qui veulent nous opposer, culture contre culture, religion contre religion, sont les prophètes de l'obscurantisme et de la régression. Ce sont ceux qui voudraient nous faire oublier que les religions du Livre, dans la foi en Dieu l'Unique et le message d'Abraham, ont toutes apporté à l'Homme, le

message de la délivrance et du progrès, contre la barbarie, la violence et l'extrémisme. Tout peuple ayant une civilisation et se réclamant d'une religion peut et doit être fier de toutes les choses radieuses qu'il a apportées à l'humanité. Mais il se doit aussi de mesurer ses parts d'ombre, en s'interrogeant collectivement : que dire des crimes dont bien des civilisations ont été coupables et dont bien peu ont fait l'économie ? Beaucoup, à un moment où à un autre de leur histoire, ont laissé parler le mépris et la haine.

Le courage de la mémoire est le premier devoir de toute civilisation qui se respecte. La fidélité à nos valeurs, même quand elles sont menacées par la démagogie, le populisme et l'ignorance, est notre force et elle forge notre identité et notre fierté. La résistance devant ceux qui veulent faire commerce du nom de Dieu, c'est notre devoir et notre responsabilité.

Ceux qui sont le plus interpellés par le dialogue aujourd'hui sont ceux qui ont en partage la foi en Dieu unique et les livres révélés, qui affirment que les humains sont tous responsables devant leur créateur le jour du jugement, qu'ils sont égaux entre eux et que Dieu les a différenciés entre eux, en faisant des peuples et des tribus, de différentes couleurs et de différentes langues, pour qu'ils se connaissent entre eux et non pour qu'ils se renient mutuellement. De même, ces Livres sacrés dénoncent l'injustice et l'agression sous toutes les formes. Ils appellent, en revanche, à la fraternité et à la solidarité pour répandre la vertu et combattre le vice. En effet, ces valeurs communes à nos religions nous permettent toutes, pour peu que nous puissions les appliquer à notre conduite politique, sociale et culturelle, d'édifier un monde nouveau, jouissant de la sécurité et de la stabilité, de l'entente et de la concorde. Je pense que votre rencontre révèle à quel point vous mesurez l'impérieuse nécessité de mettre en œuvre ces valeurs.

Mesdames et messieurs,

Si les participants à cette conférence ont exprimé de façon sincère et fidèle l'appel de l'Islam à la paix, au dialogue et à la parfaite coexistence entre les hommes, Je tiens à confirmer les propos qui ont été clairement énoncés, à savoir que l'Islam incarne l'ensemble de ces valeurs aussi bien dans son essence que par la méthodologie prônée par son discours. En effet, le Saint Coran a préconisé de façon claire le dialogue sur la base d'une approche rationnelle, notamment dans le verset suivant : «Dis :(Y gens du livre, venez à une parole commune entre nous et vous : Que nous n'adorions que Dieu, sans rien Lui associer, et que nous ne prenions point les uns les autres pour seigneurs en dehors de Dieu)».

Il est, par conséquent, devenu nécessaire pour tout non-musulman qui s'intéresse, aujourd'hui, au dialogue inter-religieux de s'informer des valeurs islamiques - en se référant aux sources sûres et immuables - et de l'histoire de la civilisation islamique qui a ancré ces valeurs dans les sociétés musulmanes, et notamment dans celles où musulmans et non-musulmans vivaient en bonne intelligence, aussi bien en Orient qu'en Occident. Seule cette méthodologie objective est de nature à permettre d'appréhender l'image authentique de l'Islam, et d'éviter de se laisser bernier par les allégations colportées par certains médias tendancieux qui vont jusqu'à taxer l'Islam de terrorisme, d'agressivité et de fanatisme, invoquant, à ce propos, les agissements d'extrémistes malveillants qui se sont écartés de la juste voie de l'Islam authentique. D'ailleurs, aucune religion n'est exempte de leurs semblables.

Le dialogue inter-religieux doit être basé sur la bonne connaissance, la sagesse, la perspicacité et l'humilité, tout sentiment de supériorité, de haine et d'extrémisme étant les ennemis du dialogue fructueux et constructif. Le dialogue des religions doit être fondé sur une connaissance judicieuse, sur la clairvoyance, la lucidité et humilité, car l'arrogance et l'intolérance sont les pires ennemis du dialogue constructif.

Le dialogue entre les religions est l'autre face du dialogue entre les civilisations et les cultures. La responsabilité en incombe à tous ceux qui, comme vous, ont la conviction que les civilisations humaines ne se sont jamais affrontées et que de tout temps elles ont été complémentaires et se sont enrichies mutuellement et en synergie les unes avec les autres. À telle enseigne qu'il n'a jamais existé de civilisation vivant en vase-clos et se passant des apports d'autres civilisations. Si toutes les civilisations puisent leur origine dans la foi religieuse, où ce qui en tient lieu, le dialogue inter-religieux qui constitue la meilleure voie d'accès au dialogue des civilisations et des cultures, requiert ouverture d'esprit, imagination, mais aussi l'esprit de responsabilité, force d'âme, et fermeté, afin de résister à tout ce qui peut mettre en cause la liberté et les droits des individus qui forment la communauté des hommes.

À cet égard, c'est avec beaucoup d'amertume que, en Ma qualité de Président du Comité Al-Qods Al Sharif, issu de l'Organisation de la Conférence Islamique, Je pense à l'épreuve qui afflige la ville de la paix, lieu de convergence des trois religions, Me faisant l'écho des sentiments de consternation et de frustration qu'éprouvent tous les croyants du fait des pratiques agressives perpétrées par le gouvernement israélien à l'encontre du peuple palestinien frère, et qui sont en contradiction avec les valeurs religieuses et les conventions internationales. J'appelle votre auguste assemblée à se tenir aux côtés de cette ville meurtrie. C'est notre ville à nous tous qui tenons à ce qu'elle demeure la ville de la fraternité et de la coexistence exemplaire entre les religions.

Je suis persuadé que votre conférence prend la mesure de l'ampleur des responsabilités qui nous incombent collectivement pour faire en sorte que chaque rencontre et chaque séminaire sur le dialogue entre les religions et les civilisations constitue une nouvelle étape franchie, confortant l'étape précédente et ajoutant un ou plusieurs jalons à l'édifice de l'entente et de la coexistence entre les hommes.

C'est cette conviction que J'ai exprimée à l'occasion de la réunion du Forum méditerranéen qui s'est tenu à Agadir en vue d'adopter une position commune à l'égard des causes et des retombées des agressions odieuses du 11 septembre. J'avais, en effet, souligné la nécessité d'instaurer un dialogue permanent, structuré et stratégique entre les États, sur la base du respect des droits de l'Homme, notamment le droit à la liberté, à la dignité et à la vie dans la quiétude, sans discrimination entre les races, les religions, les cultures et les pays. J'avais également mis l'accent sur la nécessité d'œuvrer à l'apaisement de tous les foyers de tension et de combattre le fanatisme qui sape la stabilité et la paix mondiales.

À ce propos, J'aimerais, en guise de conclusion de ce message, proposer la réunion, l'année prochaine, au Maroc, d'une conférence élargie sur le dialogue inter-religieux et interculturel. Le Royaume du Maroc, terre de dialogue et de rencontres, sera heureux d'accueillir cette réunion afin de poursuivre l'action entreprise, d'approfondir et de consolider l'entente, la paix et le dialogue, et de couronner cette rencontre par l'élaboration d'une charte d'éthique entre les religions monothéistes, qui soit de nature à consacrer,

dans la pratique, les valeurs que nos religions ont en commun, une charte à la mesure des aspirations qui animent nos peuples, toutes croyances confondues, pour édifier un avenir sûr, empreint de paix et de quiétude pour l'humanité tout entière. Vous trouverez toujours en le Maroc et son Roi, Amir Al-Mouminine, dont vous connaissez l'attachement aux idéaux religieux et humains de liberté, de paix, de fraternité, de solidarité et de dignité, le meilleur appui et le plus solide soutien, pour la concrétisation des objectifs que vous assignez à vos rencontres dont Je bénis les nobles desseins. J'implore le Très-Haut de vous guider sur la voie judicieuse du bien, pour que votre œuvre au service de l'humanité recueille son divin agrément, et pour que celle-ci réalise son unité spirituelle et accède au bonheur éternel.

Que la Paix et la Bénédiction de Dieu soient sur vous.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
- DÉPARTEMENT DE LA COMMUNICATION -

www.maroc.ma - www.sahara.ma - www.mjcc.gov.ma